Digitized by Google

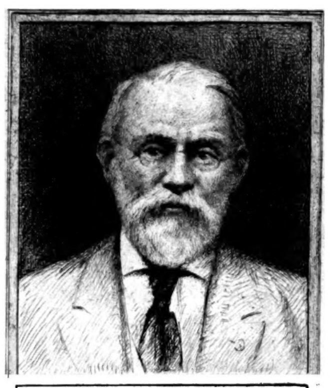

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

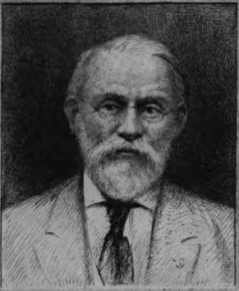

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

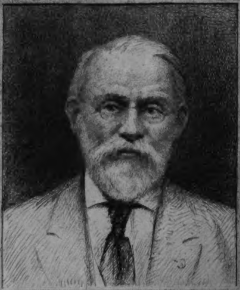

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS
ET BELLES-LETTRES,

D'AIX.

1840 - 1841.

A AIX,
DE L'IMPRIMERIE DE NICOT ET AUBIN,
Rue Pont-Moreau, 21.

1842.

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE.

£-1-31
£-339

Le Samedi quinze Janvier mil huit cent quarante-deux, la vingt-neuvième Séance publique annuelle de l'Académie, a eu lieu à onze heures du matin, dans la grande Salle de l'Université.

M. Rouchon, *Conseiller en la Cour royale, Président de l'Académie, a fait l'ouverture de la Séance par le Discours suivant :*

Messieurs,

La terre nous a été donnée comme un héritage qui doit se transmettre de génération en génération jusqu'à nos derniers enfants. C'est un héritage substitué, un fidéicommis perpétuel. Nous pouvons agrandir la sphère de notre action sur elle, changer en cultures ses landes et ses marais, livrer la guerre aux bêtes fauves qui l'habitent, pour régner seuls;

Digitized by Google

mais nous ne pouvons pas l'amoindrir, l'altérer, la détériorer. La fortune de l'humanité, si grande et si noble entre toutes les fortunes, est étroitement liée à celle même du globe. Quand le globe sera devenu stérile, le genre humain devra périr. Voyez, Messieurs, dans l'Asie, cette portion de l'ancien monde, jusqu'ici la plus fatiguée du poids de l'homme, les populations abandonner les lieux que leur imprévoyance a changés en déserts. Peut-être depend-il de nous-mêmes d'éloigner par une bonne manutention de la terre, comme par une sage direction de notre liberté morale, le moment où finira cette planète qui a commencé.

Mais le système forestier est l'agent le plus énergique de la conservation de la terre. Sur l'ensemble du globe, et par suite sur un territoire quelconque d'une certaine étendue, les bois doivent être maintenus ou rétablis dans un rapport rationnel avec les autres cultures. La somme de ce rapport, je l'ignore, seulement, je sais qu'elle existe, qu'elle ne peut manquer d'exister : je laisse aux plus habiles le soin de la rechercher, de la constater, de poser en même temps sa formule générale et les exceptions en plus ou en moins, amenées par les différences de sites et de terrains.

Dans les pays montueux les bois sont nécessaires comme l'air et le soleil. Les cimes escarpées des montagnes ne produiraient rien,

Digitized by Google

si elles ne portaient des arbres; il vaut mieux avoir des arbres que ne rien avoir. Ensuite, grâce aux bois étagés sur les flancs des collines, l'eau du ciel coule ralentie par des obstacles gradués et successifs. Dès lors, plus de ces torrents furieux qui ravinent le sol, qui amènent un accroissement anormal dans les rivières et portent au loin la désolation et la mort. cherchez, si vous le pouvez, un autre système pour contenir ces débordements, creusez des fossés, élevez des digues, soutenez la terre à l'aide de puissantes murailles, et vous comprendrez de combien vos œuvres sont inférieures à la grandeur et à la simplicité des moyens de la nature.

En même temps, l'eau manquant de prise sur le sol en pente, ne lui enlève pas la terre dont il est recouvert, pour la transporter dans la plaine. La colline conserve sa vieille écorce et la plaine ne reçoit pas une surcharge inutile. La vallée ne s'élève pas, ni la colline ne s'abaisse. De plus, la montagne retient les eaux cachées entre la roche vive et la terre végétale, et l'on ne voit pas descendre et s'enfouir dans la vallée, les sources voisines de son niveau ou jaillissantes à sa surface.

Il y a encore des sites en amphitheâtre qui appartiennent pour une portion à l'agriculture et pour une autre portion au régime forestier. Les terrasses doivent être cultivées; les rives

Digitized by Google

intermédiaires demeurer généralement en nature de bois. Que si l'on remplaçait ces rives par des murailles, on manquerait à la première condition des établissements humains, à la condition de solidité et de durée. Quelques-uns répareront soigneusement les murailles, la plupart les laisseront dépérir et tomber; les terrasses perdront leur niveau, l'eau du ciel se précipitera, en bouillonnant, sur les pentes, et la roche montrera encore son flanc aride, là où la terre se paraît de fruits et de fleurs.

Les arbres qui conservent la terre sur les penchants des coteaux, la conservent encore sur les bords des rivières. C'est là une seconde application des mêmes lois pour la défense du sol agricole. On peut sans doute assujétir le cours des fleuves et des rivières dans un encaissement artificiel, mais il y a si peu de fleuves et de rivières encaissés; et dans cette hypothèse même les bois riverains formeraient la digue la plus puissante, et ce serait sous la protection de leurs racines, de leurs troncs, de leurs branches, qu'on planterait les longs pieux, qu'on jetterait les grands quartiers de rocs destinés à contenir et à maîtriser les ondes.

Partout, sur les terrains unis, sur les terrains accidentés, sur ceux coupés ou non par des ruisseaux et des rivières, les bois

Digitized by Google

servent dans les desseins de la nature à amener et à entretenir les volumes d'eau en rapport avec les besoins du sol. Les cimes des arbres attirent et fixent les nuages. Ceux-ci se résolvant en pluies versent sur la terre l'abondance des eaux célestes. Les végétaux de toute race et de toute tribu s'abreuvent à satiété pour vivre, pour croître et pour produire. Au lieu de couler en torrents dans de profonds ravins, ces eaux pénètrent goutte à goutte chaque point de la surface terrestre et descendent sans effort dans les réservoirs souterrains où les sources se ravivent et s'alimentent.

Comme ils préservent la campagne de la pénurie et de l'abondance des eaux, les massifs d'arbres la défendent contre les vents glacés ou furieux. Qui n'a remarqué, dans nos jardins potagers, ces fragiles palissades, ces murs légers à l'abri desquels l'horticulteur élève de nombreuses familles de végétaux rafraîchissants ou savoureux ! L'office rempli sur un étroit espace par ces barrières artificielles, est rempli par les forêts dans une vaste sphère. L'histoire du monde nous atteste que la destruction des bois modifie la température des lieux, en bien, si le déboisement est opéré avec mesure, en mal, s'il est total ou excessif.

La nécessité des bois, dans un certain rapport avec un territoire donné, étant établie,

Digitized by Google

veuillez considérer, Messieurs, les bienfaits indirects d'un système forestier sagement conçu. Les fruits et les herbes des forêts augmentent la masse de la subsistance propre aux bestiaux: leurs feuilles mortes procurent une base essentielle des engrais et des amendements agricoles. Rien n'empêche même d'utiliser de période en période au profit de la terre cultivable l'humus qui recouvre le sol forestier. Les engrais sont une chose si importante en agriculture; le champ labouré en est si désireux et si aride, que cette raison seule militerait suffisamment pour la conservation et le rétablissement des bois.

Les bois fournissent le feu pour la préparation des aliments et pour le chauffage de la saison dure. Les coupes sont annuellement distribuées par maisons, et le foyer domestique brille d'une flamme pure, comme aux premiers temps de l'humanité naissante. Le laboureur pauvre et industrieux y trouve encore les matériaux des planchers, de la couverture de sa chaumière, de ses meubles, de ses ustensiles. Tout cela lui devient gratuit, tout cela lui est donné par la bonté providentielle de Dieu et par la bienfaisance de la loi. Sans doute, la terre n'a pas dû demeurer dans l'antique communion, mais la forêt peut rester indivise et commune. C'est quelque chose, c'est beaucoup d'assurer le feu et le chauffage à ces hommes

Digitized by Google

qui n'ont pas toujours en suffisance la nourriture et le vêtement.

La chasse, image de la guerre se déploit à l'aise dans la vaste forêt. Les jeunes hommes y brunissent leur teint, ils y endurcissent leurs muscles, ils y gagnent à la fois de la santé et des vertus. Vienne l'ennemi, qu'il nous menace d'humilier le pays, de renverser ses lois, de morceler son territoire. Ces chasseurs vigoureux se changeront en intrépides guerriers; on donnera du répit aux bêtes fauves pour combattre l'étranger, et de tous les points du territoire surgiront des soldats ardents et robustes dont l'arme sera éprouvée et le coup sûr.

En étudiant avec soin l'économie forestière, on trouverait encore quelques applications pleines de grandeur et d'utilité. Je dois m'élever ici contre cette barbarie moderne qui attaque sans relâche les arbres venus naturellement sur les bords des chemins vicinaux et voisinaux, des simples sentiers de souffrance. Dans ce siècle, où les arts travaillent assidûment, par l'emploi de la vapeur sur la terre et sur l'eau, à combler l'intervalle des lieux, et à rapprocher l'une de l'autre les agglomérations d'hommes, on devrait comprendre qu'une route ombragée est aussi un moyen d'abréger les distances et de rapprocher l'une de l'autre les habitations humaines. Nous ne

Digitized by Google

pouvons pas tous avoir en propre une voie de transport pour aller de la ville aux champs, ou des champs à la ville; et je voudrais donner à l'humble piéton un abri contre les soleils d'été, afin qu'il ne redoutât point une marche rapide, ni des courses multipliées. O singulière inconséquence! Nous plantons d'arbres les places et les boulevards des villes, et nous arrachons sans pitié les allées touffues formées naturellement au sein des campagnes.

Du principe de la conservation proportionnelle des bois, découle le principe de leur rétablissement proportionnel. Ne disons pas qu'à cette heure le dommage est consommé et qu'il est sans remède. La puissance pour réparer le mal ne manque pas à cette humanité qui a creusé les grands canaux et nivelé les montagnes; qui a élevé, dans les temps anciens, les pyramides, et dans les temps modernes, les basiliques chrétiennes. Le droit ne lui manque pas non plus; car, partout, dans les pays libres, comme chez les peuples soumis au régime despotique, la propriété privée implique le domaine éminent et supérieur de l'État. Les hommes ont une puissance suffisante, un droit certain à cet égard; après cela, faut-il davantage insister sur leur devoir.

Il ne s'agit pas de tout faire sur-le-champ, de travailler en corps de nation au reboisement du territoire, de diriger exclusivement de

Digitized by Google

ce côté les forces sociales. Il s'agit seulement de mettre la matière à l'étude, d'en rechercher les lois, et ces lois connues, de placer par des institutions organiques la société sur une route nouvelle. On trouvera peut-être alors des ressources inespérées et des moyens d'une grande simplicité. « Je suppose, « disait un membre de cette Académie, une « colline aride et nue s'élevant au-dessus « d'une plaine ou d'une vallée. Si l'on établit à sa base une ceinture d'arbres, dont « on arrêtera les envahissements du côté de « la plaine, tandis qu'on laissera un libre « cours à leur marche sur les flancs de la « montagne, peu à peu la nature végétale « s'emparera de la roche pelée, et dans ce « travail qui peut durer des siècles, mais dont « le résultat est infaillible, à la longue, la « victoire restera à la vie sur la mort. »

Faisons descendre la science forestière des hauteurs qu'elle habite aux applications locales. Déterminons dans chaque commune le terrain forestier. Ici, nous donnerons un peu plus aux bois, là un peu plus aux cultures; consultant en cela la configuration des lieux, la qualité des terres et même les convenances industrielles. Mais, l'équilibre rompu sur un point se rétablira sur les autres, et dans l'ensemble des grandes sections territoriales, nous retrouverons le rapport nécessaire du

sol boisé avec le sol cultivable. Il en est de la science forestière comme de la science agricole; elle ne saurait être exactement formulée et produire des résultats solides que par la contemplation et l'appréciation des localités.

Accordons une juste part au pouvoir judiciaire dans le règlement des difficultés qui s'élèvent sur la conservation ou le rétablissement des bois dans les domaines privés. Défendre à un citoyen d'abattre ses bois, c'est le déposséder; le contraindre à opérer ou à souffrir un déboisement, c'est le déposséder encore. Dans l'une ou l'autre hypothèse, le droit de la propriété individuelle est restraint, pour céder au droit plus général du domaine éminent. Ce n'est plus là une simple question administrative ou réglementaire. La justice doit intervenir dans ce débat avec ses formes si graves, avec la publicité des audiences, avec les libres allures de la défense orale. Un arrêt de justice peut seul adoucir la plaie que fait toujours à un homme grand ou petit, riche ou pauvre, une limitation de son empire domestique et de sa puissance sur ses biens.

Dans la demi-civilisation Gauloise, dans les civilisations Grecque et Latine, dans le régime social du moyen âge, le système forestier s'est soutenu de lui-même et par son propre poids. Les dieux antiques avaient leurs bois sacrés sur lesquels la hache ne se levait point.

Digitized by Google

La villa romaine n'eut pas été complète si elle n'avait possédé sa forêt pour la chasse, comme sa rivière pour la pêche. Le Christianisme a eu aussi ses bois protégés par la chapelle du saint patron du village, de la ville, de l'abbaye. Les châteaux des barons du vieux temps dominaient de vastes massifs d'arbres. De nos jours même, le nom de cette faible femme de la Judée, qui fut le tendre objet des miséricordes célestes, défend à lui seul une forêt voisine, et l'on voit les descendants de nos anciennes familles aristocratiques conserver les bois, comme les conservaient leurs aïeux. Mais cette marche sans règle peut avoir ses abus. Au contraire, la démocratie attaque avec une sorte de fureur les bois et les arbres; elle semble vouloir créer des déserts à la manière du despotisme oriental. C'est entre ces deux points, qu'il faut chercher le terme de la raison et de l'utilité sociales, la mesure proportionnelle du rapport des bois avec la terre.

Lorsque chaque District de l'état aura obtenu ses zones forestières, qu'on aura donné de grands abris aux cultures, qu'on aura cessé de troubler le travail de la formation et de l'alimentation des sources, le législateur s'efforcera de réunir, pour l'irrigation des champs, la plus grande masse possible des eaux du ciel et de la terre. Les rivières et les ruis-

Digitized by Google

seaux seront coupés sur plusieurs points. De nombreux canaux porteront au loin la fraîcheur et la fécondité. Nous barrerons les gorges des collines. Nous saignerons les puits situés sur les hauteurs. Nous emprunterons au génie de la mécanique toutes ses ressources, pour élever au niveau du sol les sources souterraines. Nous conduirons dans nos citernes les écoulements des toitures et des terrasses de nos habitations rurales.

Un bon régime forestier, un bon régime hydraulique : telles sont les premières bases de l'agriculture. On songera ensuite aux engrais et aux amendements, aux moyens de tenir toujours la terre en haleine et en travail sans la fatiguer, à l'acclimatation des graines et des plantes exotiques ; et chez un peuple créé pour marcher en avant des nations et pour faire au profit de la civilisation du monde, toutes les expériences heureuses ou douloureuses, le caprice des modes pourra s'exercer sur l'agriculture comme il s'exerce sur toutes les sciences pratiques et sur les usages de la vie civile.

Cet habile aménagement du sol enfantera une sublime poésie. La terre sera dignement parée des mains de l'homme pour charmer ses regards, pour exciter son enthousiasme, pour le porter au respect du grand Être, à la concorde entre citoyens, à l'amour envers tous.

Digitized by Google

Les manufactures, les ateliers semés dans la campagne, leurs bruits étourdissants, leurs vapeurs épaisses, leurs noires fumées ajouteront par les contrastes à la beauté des sites. Les pays où le commerce et l'industrie manufacturière s'équilibrent avec l'agriculture, possèdent une grande puissance. Il n'y a alors ni excès dans la population, ni simulation dans la richesse. C'est là l'état normal et régulier du corps politique. La terre soutient le système agricole, et l'agriculture, à son tour, soutient le système industriel. Chaque nation doit constituer son état commercial et manufacturier, afin qu'une seule n'usurpe pas le monopole sur les autres. Le commerce et l'industrie ont eu leur part aussi dans l'œuvre lente et progressive de la civilisation humaine. Les théocrates et les aristocrates furent les premiers législateurs, par les enseignements de l'agriculture et la division des héritages. Mais, lorsqu'ils voulurent abuser de leur force, les commerçants et les manufacturiers s'offrirent pour combattre la tyrannie, pour resserrer dans de justes bornes la théocratie et l'aristocratie, pour donner la liberté au monde.

Messieurs, ma parole est faible, elle ne dépassera pas les limites de cette enceinte pour être recueillie au dehors. Combien je souhaiterais, cependant, de voir étudier l'économie forestière dans son application au ter-

Digitized by Google

ritoire de cette commune ! Ce territoire est beau : il renferme une grande vallée, un vaste plateau, des terrains en emphithéâtre. Il se distingue naturellement en trois parties : dont la première comprend la plaine des Milles et le plateau de Puyricard ; la seconde, les montagnes et les coteaux de Gardanne, Meyreuil, Tholonet, Saint-Marc-Jaumegarde, Sambuc, Trevaresse et Arbois ; et la troisième, les terrains étagés qui lient la plaine à la colline et au plateau. Laissons à la plaine ses moissons et ses fourrages ; rendons aux coteaux leur chevelure de pins et de chênes ; ne permettons pas d'entamer les rives boisées qui soutiennent les terrasses où croissent la vigne et l'olivier : l'olivier, dont le produit était inséparable dans les idées du commerce lointain du nom même de la ville ; la vigne qui deviendrait pour nous une source de richesses, si nous nous appliquions davantage à fabriquer le vin.

Que les arbres plantés sur les bords de nos chemins et de nos ruisseaux forment une suite d'allées touffues pour lier l'une à l'autre les habitations des champs ; pour faciliter au laboureur l'abord du marché public, de l'Hôtel-de-Ville, du Bureau de conciliation, du Temple et de l'École.

Conquérons sur le fleuve paternel les eaux qu'il porte sans honneur et sans profit dans

Digitized by Google

la mer voisine. Essayons de l'amener à la hauteur de nos murailles. Tenons en réserve ses eaux d'hiver pour nos arrosages d'été. Fermons par des barrages les gorges de nos collines. Donnons à chaque habitation rurale son réservoir où viennent s'amasser les écoulements des toitures. Et, pourquoi craindrions-nous de forer de nouveaux puits artésiens ! Nos premières expériences en ce genre ne furent pas infructueuses, puisqu'elles nous ont donné une source d'eau thermale et abondante sur la place du Marché, un filet d'eau fraîche et jaillissante au faubourg Sextius. Nous sommes des enfants. Nous nous sommes joués avec l'appareil de forage : puis, fatigués du jeu, nous avons laissé la machine en repos, sans étudier davantage la géologie du sol communal, et sans renouveler nos essais sur le terrain.

Faisons un plus pressant appel aux manufactures ; car, le système industriel en est encore à son début dans cette vieille cité. Et en attendant, entourons de justes égards les créateurs de nos fabriques d'indiennes, de nos moulins à vapeur, de nos filatures de soie, de nos fabriques de laine, de ces lavages de laine si puissamment améliorés, de notre raffinerie de sucre, pour que ce témoignage de gratitude envers eux en excite d'autre à suivre leur exemple.

Aujourd'hui la France a sa forme gouver-

nementale convenue avec son hérédité royale, ses chambres législatives, l'indépendance de ses tribunaux et de ses juris, ses conseils populaires, ses libertés du sol, de la personne, du domicile et de la pensée. Le progrès n'est plus dans les hautes régions du corps politique; il est dans les détails des choses, dans les institutions secondaires, dans les sciences pratiques, dans l'agriculture. C'est à l'agriculture que le pays doit demander sa plus invariable richesse; celle qui redoute le moins les encombrements, et qui est le plus assuré de ses débouchés; celle qui se représente bien plus elle-même, qu'elle ne représente l'argent, et qui nous offre dans le blé la mesure infaillible et perpétuelle de toutes les valeurs. C'est dans l'agriculture qu'il faut chercher l'amélioration des mœurs et des remèdes pour les maux de l'âme. L'agriculture peut nous rendre encore nos joies populaires et nos fêtes civiques. Contemplez, Messieurs, le spectacle des concours agricoles du nord, de l'ouest, de l'est, du centre de la France; les populations accourent en habits de fête au lieu de l'assemblée, où se rendent aussi les officiers du prince, les magistrats du peuple, les membres des comices ruraux et des sociétés savantes. Les juris de jugements sont désignés et constitués. Il s'agit d'abord du concours entre les éleveurs de bestiaux. Des sujets de diverses

Digitized by Google

espèces sont présentés avec orgueil par les propriétaires, examinés avec soin par les juges. Puis, vient le concours des charrues. Les magistrats, les notables, les juges se rendent en cortége au champ du combat, précédés du corps de musique de la commune, escortés de sa garde nationale. On apprécie la puissance de l'instrument, la sûreté de la main qui le conduit, la promptitude du coup qui le fait revenir sur lui-même, la netteté et la profondeur du sillon. Enfin les magistrats, les notables, les juges viennent s'asseoir sur une estrade élevée en plein air, au milieu de la place publique. Là, sont distribués les instruments d'honneur, les médailles d'or, d'argent ou de bronze. Il y a des récompenses, non-seulement pour la capacité, mais encore pour la moralité. Il y en a pour le plus habile éleveur, pour le plus habile laboureur, pour le valet de ferme probe et laborieux, pour la fille de campagne économe et sage. J'en voudrais donner aussi à celui qui a planté ou conservé des arbres. La journée se termine par un banquet, où de nombreux convives saluent de leurs hommages le nom du Roi constitutionnel, conservateur et modérateur, gardien suprême des lois, symbole de l'unité nationale au dedans et au dehors. Dans ces solennités, le travail manuel agricole est glorifié, la dignité de l'homme des

Digitized by Google

champs est relevée, l'égalité entre les classes se rétablit par les points qui leur sont communs à toutes, et l'on est touché de voir employer les formules de la plus sévère politesse vis-à-vis des plus humbles citoyens.

Notre commune est avant tout une commune agricole. Donnons-lui aussi des comices d'agriculture et des concours ruraux. Donnons-lui des fêtes qui, restant empreintes du grand caractère de la nationalité française, soient cependant appropriées à nos mœurs locales; qui, après les longues agitations et les tristes malentendus des partis, nous rendent une portion de l'ancienne gaîté provençale; qui, en rapprochant les uns des autres les hommes des conditions diverses, leur apprennent à se connaître mieux et à s'estimer davantage. Ces mélanges d'anciennes traditions et d'opinions nouvelles qui luttent dans nos murailles, nous aideront à concevoir pour notre territoire un grand système d'aménagement agricole et forestier. Nous aurons des bois et des arbres, comme au temps passé, et malgré la place qu'ils occuperont auprès de nos cultures, nous verrons, sous peu d'années, doubler les richesses de nos campagnes.

Digitized by Google

Après ce Discours M. le Comte de MONTVALON, *Secrétaire-perpétuel a rendu compte des travaux de l'Académie, comme il suit :*

Messieurs,

Depuis que la bienveillance des mes collègues m'a confié les pénibles fonctions que je remplis, j'ai senti, chaque année, s'accroître le fardeau qui m'était imposé. Renfermer dans une froide nomenclature les travaux d'une Académie, pendant tout le cours d'une année ; allier les sentiments d'une prédilection, si naturelle dans ma position, aux devoirs d'une impartiale critique. Rendre à chacun la part de louanges qui lui est due, sans tomber dans cette sorte de banalité, qui ôte à l'éloge toute espèce de prestige, telle est la tâche qu'ont à remplir ceux qui, comme moi, doivent présenter, à jour fixe, le Compte-Rendu des travaux d'une Académie.

Le souvenir des lectures qu'ils ont entendues, les impressions que leur mémoire en a conservé, peuvent les guider dans ce travail. Mais lorsque, ainsi que je l'éprouve cette année, retenus loin des séances ordinaires par des infirmités longues et graves; privés de prendre part aux travaux de leurs collégues, ils n'ont d'autres guides pour marcher dans la voie qui leur est impérieusement tracée, que les insignifiants vestiges qu'ils retrouvent dans les procès-verbaux qui, suivant la règle que l'Académie s'est tracée, ne doivent indiquer que le titre des lectures qui lui ont été faites. Vous ne vous dissimulerez pas, nous l'espérons, combien un pareil travail présente de difficultés. Nous n'aurions sans doute pas osé l'aborder, s'il nous eut été permis de résister à la volonté si nettement exprimée du corps auquel nous avons l'honneur d'appartenir; mais c'est avec une sorte de droit que nous réclamons dans une circonstance, qu'il ne nous a pas été permis d'éviter, l'indulgence de nos collégues, et plus encore, celle du public naturellement disposé à ne juger que notre ouvrage, sans tenir compte des causes qui ont nécessité son imperfection.

Je ne puis m'écarter de l'usage que j'ai constamment suivi en faisant précéder le Compte-Rendu de nos travaux, par un aperçu rapide de la situation des Arts et des Sciences dans

Digitized by Google

notre pays, et des améliorations qu'on a pu y remarquer dans le courant de l'année qui vient de s'écouler.

L'agriculture ne présente aucun progrès remarquable, on peut signaler, j'en conviens, des perfectionnements dans les méthodes anciennes, et quelques succès dans les nouveaux systèmes dont nous nous sommes constamment efforcés d'encourager l'introduction, quand ils nous ont paru pouvoir s'adapter à la nature de notre sol et à l'influence du climat.

Aucune plante étrangère n'a été cultivée en grand, aucune invention nouvelle dans les instruments aratoires ne nous a été signalée. Ainsi se manifeste une sorte de stagnation dont nous sommes peut-être destinés à éprouver encore longtemps la funeste influence. Il appartient sans doute aux sociétés savantes de rechercher les causes de la décadence de l'agriculture malgré tous les secours qu'elle aurait dû tirer de l'application des sciences à son usage, de l'augmentation énorme de la population, du perfectionnement des voies de communication, et par conséquent de l'activité du commerce.

Ces causes ont une puissance immense, sans doute, puisque presque inaperçues ou du moins vaguement désignées, elles suffisent pour paralyser les efforts d'une population que distingue sa sobriété et son amour du travail.

Digitized by Google

Je n'ai pas la prétention de traiter un pareil sujet dans les bornes d'un Compte-Rendu ; il est d'ailleurs trop élevé pour mes faibles moyens : mais il me semble qu'il peut être du devoir d'un ami sincère de son pays d'en signaler quelques-unes, de les livrer aux méditations des hommes spéciaux et principalement à celles de mes collégues, bien plus à même de les apprécier que je ne le pourrais moi-même.

Il est un fait qu'il me paraît impossible de nier, c'est que la richesse agricole de notre littoral était jadis bien plus importante qu'elle ne l'est aujourd'hui ; presque seuls en possession de l'arbre de Minerve, ou du moins sachant seuls en faire valoir les produits, nos champs, nos coteaux même, qui ne présentent plus que le roc dépouillé ou de misérables bruyères, étaient couverts d'oliviers ; l'oranger parfumait nos campagnes et enrichissait nos aïeux par l'abondance de ses fruits. Seuls en possession du commerce des fruits secs et des amandes que leurs vaisseaux transportaient aux extrémités de l'Europe, qu'ils entassaient dans les magasins de la Hollande où elles cessent d'être un aliment des riches, et deviennent une matière de première nécessité pour le commerce. Le sol produisait assez de froment pour suffire à la nourriture de ses habitants, moins nombreux, à la vérité qu'au-

Digitized by

jourd'hui ; et le produit des vignobles trouvait dans l'exportation un écoulement facile.

C'était l'âge d'or de la Provence, il a disparu, et ma plume se refuse à tracer le nom de celui qui doit lui succéder.

Ces riches produits ont été anéantis par des causes que nous ne tarderons pas d'indiquer. La nécessité a réduit à chercher une autre nature de productions. La culture des céréales a d'abord attiré l'attention des agronomes. On l'a poussée à son plus haut développement, partout où le sol a offert quelques pouces de profondeur, on s'est livré à d'immenses défrichements, les penchants les plus roides n'ont pas été respectés ; c'est ainsi que l'on a développé sans mesure la cause première du mal.

Quel est cependant l'agriculteur qui puisse ignorer qu'il n'existe pas de culture plus coûteuse et moins productive que celle du froment sur le littoral de la Méditerranée. Une seule partie de notre département offrait par sa position et la fertilité de son sol une exception à cette loi générale. Le plus horrible des fléaux est venu la bouleverser. Brisant de toute part les digues que l'on avait élevées contre sa fureur, le fleuve a reconquis en quelques heures l'espace qu'on lui avait disputé pendant tant de siècles, et couvert d'infectes marais les champs que l'industrie avait rendu si fertiles.

Digitized by Google

Cet effroyable désastre peut raisonnablement être attribué aux causes qui sont déjà pour nous la source de tant d'autres maux.

La culture de la vigne a paru justement présenter des chances plus favorables que celle du blé ; aussi l'a-t-on étendue hors de proportion ; et déjà se font sentir de toutes parts les inconvénients d'une production qui ne se trouve plus en rapport avec les besoins de la population et les débouchés, si restreints aujourd'hui, que présente le commerce. Partout se fait sentir l'excès du produit, et il est rare qu'à l'approche de la récolte, le propriétaire ne voie ses tonneaux encore remplis. D'ailleurs, nous ne pourrons jamais lutter avec des chances égales contre le Languedoc qui, comme nous, s'est couvert de vignobles dont la plantation et la culture sont bien moins coûteuses, et dont les vins renferment une beaucoup plus grande quantité d'alcool.

La garance et le chardon ne peuvent être considérés comme le but d'une culture générale, leurs débouchés sont trop restreints, et d'ailleurs tous les terrains ne leurs sont pas propices. Le tabac seul offrait une brillante perspective, elle s'est évanouie devant les exigences du monopole, et celles plus odieuses encore de l'étranger.

Ce tableau est d'autant plus triste qu'il est d'une vérité incontestable. Hâtons-nous d'in-

Digitized by Google

diquer les causes du mal, les remèdes sont difficiles et leur effet d'une lenteur désespérante; mais l'économiste ne doit pas porter uniquement ses regards sur la génération présente, sa pensée doit dépasser les bornes de la vie de l'homme, et si le germe qu'il dépose ne peut éclore qu'au bout d'une longue suite d'années, n'en aura-t-il pas moins rendu un service important à l'humanité.

La décadence de notre agriculture et les difficultés qui s'opposent à sa renaissance me paraissent tenir à trois causes principales, dont les deux premières ont le même principe. Le refroidissement de l'atmosphère qui produit les rigueurs excessives des hivers et les gelées tardives du printemps, la sécheresse effroyable des étés dont les orages sont une suite indispensable, et enfin le morcellement excessif de la propriété foncière.

Je ne me dissimule pas que je me mets en opposition avec des hommes dont le nom seul fait autorité, je reconnais la supériorité de leurs lumières, mais puisqu'il est inhérent à l'homme de pouvoir se tromper, n'est-il pas permis, le flambeau de l'expérience à la main, de soulever le voile qui couvre des erreurs si funestes à l'humanité.

Nous soutenons que le refroidissement de l'atmosphère et les gelées qui en sont une conséquence indispensable, ont détruit la

Digitized by Google

source de notre richesse agricole ; c'est à cette cause que nous devons la disparution totale des orangers, et la marche graduelle de la destruction des oliviers, dont depuis nombre d'années nous ne cessons de vous faire observer la rapide retraite vers les bords de la mer ; signe certain de leur prochain anéantissement. Les gelées de printemps, dont le mois de mai ne nous met souvent pas à l'abri, et qui font presque chaque année périr nos amandes et nos fruits, tiennent également à la même cause, un froid plus intense et plus prolongé.

Je n'irai point chercher la cause de ce refroidissement dans des systèmes plus ou moins bien présentés, également contraires à la foi chrétienne, et dont la vraie science a depuis longtemps fait justice, elle est évidente à mes yeux et je ne puis la voir que dans la destruction des forêts et le déboisement complet de nos montagnes qui n'opposent plus d'obstacles à la violence des vents, et qui, à la place des zéphirs qui réchauffaient nos vallons, livrent passage aux fureurs du mistral.

La sécheresse des étés, nos sources taries ou diminuées au point de suffire à peine à appaiser la soif des hommes et des animaux, et les pluies torrentielles, les seules que nous ayons encore aujourd'hui, n'ont pas d'autre origine. Les nuages emportés par des

Digitized by Google

vents impétueux ne sont plus arrêtés par les arbres qui couronnaient nos montagnes, et portent dans des contrées éloignées le trésor qu'ils nous refusent. Ce n'est que lorsque, poussées par des vents opposés les nuées s'entrechoquent, qu'elles laissent échapper sur nous les eaux qu'elles renferment, mais ce n'est plus de la pluie, ce sont des torrents qui en sortent, entraînant tout dans leur course furieuse, que rien désormais ne peut plus arrêter.

Je viens de vous signaler, Messieurs, la principale cause de la décadence de notre agriculture, vous en indiquer le remède est sans doute au-dessus de mes forces, et ne saurait d'ailleurs être renfermé dans un cadre aussi étroit que celui qui m'est tracé, il est devenu impossible dans un grand nombre de localités, et ne peut être que long et difficile dans toutes les autres, je ne saurais le trouver que dans le reboisement des montagnes. L'élan doit être donné par l'état et les communes, les particuliers doivent y être encouragés par des exemptions d'impôt, des primes et même des récompenses honorifiques.

J'ai avancé, Messieurs, que l'extrême division de la propriété était un obstacle immense aux progrès de l'agriculture; je sens que j'aborde une question encore palpitante, et qu'il faut du courage pour oser soutenir, contrairement à l'opinion de tant d'hommes remar-

Digitized by Google

quables, que l'extrême division de la propriété foncière est un véritable fléau. Je serai condamné, je n'en doute pas, mais comme Galilée, forcé d'abjurer son système, je dirai : c'est pourtant la vérité.

Deux peuples rivaux, et dont l'alliance ne sera jamais qu'une fiction, paraissent destinés à présenter les deux extrêmes du système controversé. En Angleterre, le sol n'est la propriété que d'un bien petit nombre de familles, on s'en plaint, peut-être avec raison, car l'excès, en tout est blâmable. Cependant la culture y est florissante, et malgré l'apreté du climat, des méthodes nouvelles sont introduites avec succès.

En France, la vente des biens du clergé et de ceux des proscrits, a déterminé, surtout dans le Midi, un morcellement que la loi sur les successions pousse jusqu'à son dernier terme; et qui, après quelques générations, nous amènera à ce résultat qu'il est déjà facile de prévoir où chaque habitant ne possèdera guère plus de surface que celle qui sera indispensable pour emplacer sa demeure.

Mais, sans attendre l'inmanquable développement du principe, j'en appelle à la conscience des hommes les plus prévenus; peut-on espérer des essais pénibles et coûteux ? Peut-on exiger l'introduction de nouvelles cultures, de celui dont le champ trop étroit assure, avec

Digitized by Google

peine, la substance annuelle, et qui ne peut se priver d'une seule récolte sans compromettre son avenir. Je ne le pense pas ; aussi je suis loin de partager le pompeux enthousiasme du chef de l'une de nos sociétés agricoles, qui, voyant déjà couler sur les rochers des environs de Marseille, le faible tribut que tant de millions cherchent à amener de la Durance ; s'écrie : arrachez vos oliviers ; détruisez vos vignes, et livrez-vous à l'éducation des bestiaux ; comme si quelques ares d'un mauvais terrain, entourées de murailles, pouvaient être métamorphosées en pâturage et lutter avec les vastes et fertiles herbages de la Normandie et du Limousin.

Il en est des arts comme de l'agriculture ; l'année qui vient de s'écouler ne nous offre aucun progrès à vous signaler ; leur application, ainsi que celle des sciences, est cependant remarquable dans les immenses travaux du canal de Marseille que l'on poursuit avec activité. Nous attendons avec impatience de pouvoir vous donner un aperçu des moyens employés pour la confection du gigantesque Pont projeté à Roquefavour, et dont le succès, nous l'espérons du moins, montrera à la postérité que la *sœur* de Rome ne doit rien à son aînée en ce genre de travaux. Jamais, en effet, les Romains n'entreprirent rien de comparable pour la conduite des eaux.

Digitized by Google

Les travaux de nos collégues, pendant cette année, ont offert un remarquable accroissement de zèle et présentent un intérêt que mon devoir m'appelle à rendre public, en mettant sous vos yeux un court résumé de nos séances hebdomadaires.

Dès la première, M. Tavernier, nouvellement élu membre résidant, a prononcé le Discours de réception impérieusement exigé par nos règlements. L'orateur a pris pour texte les avantages que l'on retire des études du droit, et s'est livré à une heureuse digression sur l'histoire et la philosophie du droit lui-même. Un sujet aussi élevé n'a point été au-dessus des talents si bien connus de notre nouveau collégue.

Dans sa réponse, M. le président a pu s'inspirer des qualités du récipiendaire, en traçant celles qui doivent distinguer l'avocat. Il l'a peint, tour à tour, comme homme public et comme homme privé. Il a tracé les devoirs que sa mission lui impose ; soit envers la famille, soit envers la société. Il est inutile, sans doute, que je fasse remarquer que cette réponse porte ce caractère de douce éloquence, et cette réunion de pensées nobles et élevées qui sont l'apanage de notre président.

Cédant enfin à nos instantes prières, M. Rouchon-Guigues a fait imprimer son ouvrage sur la Politique, dont j'avais déjà eu l'honneur

Digitized by Google

de vous entretenir dans la dernière séance publique, et a fait hommage d'un exemplaire à l'Académie, qui, suivant son usage, en a renvoyé l'examen à une commission. M. Tavernier, qu'elle avait choisi pour rapporteur, a présenté une analyse très détaillée de cet important ouvrage, et s'est empressé de donner à l'auteur des éloges mérités et ratifiés unanimement par l'Académie.

M. Porte, au nom d'une autre Commission, a lu un rapport sur le *peganum harmulæ* que cultive, avec succès, M. Hypolite Topin, à qui quelques graines avaient été adressées par M. le ministre de l'intérieur. J'avais reçu du ministre la même faveur. Depuis deux ans je cultive cette plante, dans une planche de mon jardin. Son introduction, parmi nos cultures, ne me paraît plus un problème. On peut facilement l'aclimater. Je pense qu'elle exige une bonne qualité de terrain, des engrais, et surtout des arrosages. Cependant, avant de se livrer en grand à cette culture, il me paraît indispensable de s'assurer du rendement des produits et de lui ouvrir des débouchés.

Également au nom d'une commission dont il est le rapporteur, M. Vallet nous a lu un rapport sur les moyens de réparer les dommages causés par les inondations du Rhône. L'Académie a ordonné l'envoi de ce rapport à M. le Préfet des Bouches-du-Rhône, comme

devant servir de réponse aux questions qui lui avaient été adressées par ce magistrat.

Notre collégue, M. de Castellet, a lu un Mémoire fort intéressant sur un nouveau calorifère.

M. Mouan nous a lu une Notice biographique sur Quiqueran de Beaujeu, évêque de Senès, il y a joint un examen critique de son ouvrage intitulé : *de laudibus Provinciæ.* Nous ne pouvons donner assez d'éloges au zèle avec lequel nos collégues recherchent tout ce qui se rattache aux hommes illustres de notre Provence, et nous en devons de particuliers au style de M. Mouan, et à l'impartialité avec laquelle il signale les qualités et les défauts de l'évêque Quiqueran de Beaujeu.

Dans une des dernières séances qui ont précédé les vacances, M. le docteur Honorat, de Digne, a lu le *Spécimen* d'un ouvrage intitulé : *Dictionnaire Provençal–Français* ou *Dictionnaire de la langue d'Oc, ancienne et moderne, suivi d'un Vocabulaire Français–Provençal, contenant les mots des différents dialectes de cette langue que l'auteur a pu connaître, leur prononciation figurée, leurs synonymes, leurs équivalents Italiens, Espagnols, Portugais, Allemands, et quand ils ont le même radical, leurs définitions et leurs étymologies. Les radicaux avec l'indication des langues qui les ont fournis, les noms provençaux, français et scientifiques des*

Digitized by Google

différents êtres dont se composent les trois règnes.

Nous avons cru ne devoir rien omettre du titre de cet immense ouvrage qui manque encore à la nationalité de notre belle patrie. L'académie a nommé une commission pour lui en faire un rapport détaillé, et elle a témoigné à l'auteur sa profonde satisfaction. Nous la partageons pleinement, et nous nous empressons d'offrir à l'auteur, s'il le désire, des notes de divers ouvrages que notre savant bisaïeul André de Montvalon nous a laissées sur cette matière.

M. l'abbé Sibour nous a communiqué une *Dissertation sur les rapports du Christianisme avec la Philosophie ancienne, au moment de l'apparition de la religion chrétienne.*

Il ne m'appartient pas d'offrir de justes éloges au style et aux talents distingués du savant professeur d'Histoire Ecclésiastique ; je dois me borner à exciter son zèle pour l'Académie, et à le prier de lui offrir souvent de pareilles lectures.

Notre laborieux et savant collégue M. Porte, a, comme les années précédentes, fourni dans le courant de celle qui vient de finir, des preuves de ses immenses connaissances dans tout ce qui se rattache à l'Histoire de la Provence.

Nous lui devons d'abord une Notice historique sur l'illustre famille *des Baux*, pendant le XIIme siècle. Cette antique race, qui a fourni

tant de grands hommes, et joué un rôle si important dans notre histoire, méritait de trouver un pareil historien.

M. Porte s'occupe essentiellement en ce moment de l'Histoire de la ville de Berre, dont les tristes vestiges sont loin de rappeler l'ancienne importance. Il nous a lu dans diverses séances, d'abord une intéressante Notice intitulée : *Berre aux temps celtiques sous les Romains et dans le moyen-âge*, et ensuite l'Histoire du siége de cette ville, par le duc de Savoie en 1591.

Nous devons au même académicien une Notice sur le *Champ Sacré* ou *Champ de Sépulture*, de l'ancienne cité romaine *Aquæ Sextiæ*.

Nous avons renvoyé cet article à la fin de notre Compte-Rendu, pour ne pas le séparer de la savante Notice que nous a lue notre président. Sa modestie lui fait dire que c'est par conjecture qu'il emplace les lieux qui, sous la domination romaine et avant l'extinction du polythéïsme avait été consacrés à ce culte. L'Académie, plus juste que l'auteur, a trouvé dans cet ouvrage les preuves d'immenses recherches archéologiques, et cette sage critique qui distingue tout ce qui sort de la plume de son honorable président.

J'ai cru devoir réunir ces deux articles et les rapprocher de l'aperçu sommaire que je dois vous donner sur les *fouilles* que le gouver-

Digitized by Google

nement fait opérer, bien que la commission nommée par M. le Préfet pour les diriger nous soit étrangère ; l'adjonction de plusieurs de nos membres m'impose le devoir d'en rendre compte.

Les premiers travaux ont été entrepris dans un enclos appartenant à M. Milhaud, situé entre la route royale d'Avignon à Aix, la rue de la Molle, le chemin du cimetière de l'Hôtel-Dieu et l'enclos Silvacane. On a d'abord mis à découvert un certain nombre de colonnes en pierre, portant toutes encore leur premier tambour, et divers canaux pratiqués, soit pour l'écoulement des eaux pluviales, soit pour la conduite de quelque source. On a trouvé une grande quantité de fragments de plâtre enduits de couleurs rouges, jaunes et bleues, parfaitement conservées, un nombre considérable de médailles de cuivre, dont aucune n'est remarquable. Des morceaux d'ivoire bien conservés, qui paraissent avoir fait partie d'un instrument, et des fragments de vases en terre ; un de ses vases a pu être restauré par M. le marquis de Lagoy ; sa forme, les ornements et les peintures qui les décorent sont du bon temps des arts.

La découverte la plus intéressante a été celle d'un beau pavé en marbres de diverses couleurs et en porphyre formant d'élégantes figures. Ce pavé a été enlevé avec soin ; rétabli

sur des couches de plâtre, et transporté au Musée de la ville. La commission a fait lever avec soin, le plan de l'enclos Milhaud, les parties fouillées y sont parfaitement désignées, on pourra ainsi facilement pratiquer de nouvelles fouilles dans celles où le terrain n'a point encore été remué.

Sous le rapport de la science, ces fouilles présentent deux points remarquables. La quantité de matières carbonisées qu'on a découvert, prouvent évidemment l'emploi du feu dans la grande destruction de la ville d'Aix, par les Arabes-Sarrasins.

Leur résultat, joint à celui d'autres découvertes antérieures, faites à diverses époques, dans l'espace contenu entre l'aire du Chapitre, le boulevard de la porte Notre-Dame, la rue de la Molle, le chemin qui conduit au Couvent des Dames du Saint-Sacrement, autrefois les Minimes, la traverse Saint-Laurent, le chemin du cimetière de l'Hôtel-Dieu, démontrent que la totalité de cette surface recouvre le sol encore intact de la ville Romaine, et qu'il suffirait d'en lever les terres pour le faire reparaître.

D'autres fouilles ont été faites dans l'enceinte de l'ancien Monastère des Bernardines, aujourd'hui la propriété de M. Aubanel, on y a découvert, à une grande profondeur, une très belle colonne en granit, malheureusement

Digitized by Google

cassée et séparée en trois parties, qui cependant peuvent être rajustées et servir à décorer une fontaine.

M. le vicomte Siméon, membre honoraire de l'Académie, lui a fait hommage d'une Notice sur M. le comte Auguste de Forbin. Ce tribut, payé à la mémoire d'un ami, ne pouvait trouver parmi nous qu'une vive sympathie.

Notre collégue M. Coquand, secrétaire annuel, a offert à l'Académie un exemplaire des Thèses qu'il a soutenues devant la Faculté de Paris, pour le Doctorat ès-Sciences. Le succès qu'il a obtenu n'a pu que confirmer la légitimité du choix qui l'appela parmi nous.

Le menuisier de Nevers passa longtemps pour un prodige, et resta seul en possession de la gloire que procure un talent qui doit tout à lui-même. Ces phénomènes sont moins rares de nos jours, et déjà plusieurs provinces ont eu l'avantage d'inscrire au nombre de leurs poètes des hommes que leurs occupations et le défaut d'études semblaient devoir rendre étrangers au culte des Muses.

Le tour de la Provence est à la fin venu. M. Maillet, ouvrier tailleur, demeurant à la Tour-d'Aigues, est venu soumettre à l'Académie, dans sa séance du 30 novembre, diverses poésies françaises et provençales. On a justement remarqué la grâce et la finesse qui distinguent la pièce intitulée : *les Embarras*

Digitized by Google

de Marseille. La fraîcheur et le coloris que l'on trouve dans la peinture que le poète a fait de la vie Champêtre, l'élévation des sentiments que respirent les vers adressés à Lamartine, et la grâce des couplets dédiés à une Bergère.

Un éloge plus détaillé des essais de notre moderne Troubadour me paraît inutile, il me suffira de dire que M. Maillet a été immédiatement proposé comme membre correspondant de l'Académie. Nous l'exhortons à poursuivre une carrière que la nature lui a tracée, et dont il a franchi à travers tant d'obstacles les difficiles abords, qu'il n'oublie jamais que les troubadours étaient provençaux, qu'ils furent les premiers à relever le culte des Muses, longtemps abandonné, et que son nom peut être un jour attaché à leur glorieuse liste.

Je me félicitais, Messieurs, à l'époque primitivement fixée pour cette séance publique, de n'avoir à vous rappeler la perte d'aucun de nos membres résidant. Le nombre de ces hommes dévoués qui, en 1808, relevèrent un autel aux lettres dans notre cité, justement surnommée l'Athène des Gaules, est devenu si petit, que ce ne peut être qu'avec une douleur profonde que je viens vous parler de la perte de l'un des débris de nos fondateurs, qu'un tiers de siècle a suffi pour faire disparaître presque entièrement.

Peu de pertes vous auront été aussi sen-

Digitized

sible que celle de M. Armand Benoit de Robineau de Beaulieu, dont vous avez été si souvent à même d'apprécier les connaissances et le caractère. Savant et modeste, chose rare de nos jours; botaniste éclairé, agriculteur remarquable, musicien distingué. M. deBeaulieu a montré dans le cours de sa carrière administrative, que les intérêts de la cité lui étaient aussi sacrés que ceux de la famille. Il était digne d'avoir des amis, il en eut en effet, et je m'honorerais toujours d'avoir été compté, par lui, comme l'un des plus dévoués.

La mort est venue frapper plusieurs de nos membres correspondants, nous avons à regretter M. Victor Audouin, membre de l'Académie des Sciences, professeur et démonstrateur au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. Sa réputation européenne me dispense d'un éloge particulier; je me bornerai à vous rappeler le peu d'instants qu'il nous consacra, lors de son dernier voyage dans le Midi, et l'impression que laissa parmi nous la profondeur de ses connaissances et l'aménité de ses manières.

Fallot de Brogniart, officier supérieur d'état-major, mort au champ d'honneur, en Afrique, où son amour pour les sciences, autant que celui qu'il avait pour la gloire, l'avait appelé depuis plusieurs années. M. Fallot de Brogniart avait plusieurs fois présidé la société de Statistique de Marseille, et a laissé divers ouvrages

Digitized by Google

remarquables sur cette science, si justement appréciée de nos jours.

Jauffret, bibliothécaire de la ville de Marseille, savant aussi recommandable que poète naïf et élégant; ses Fables ont placé son nom bien près de ceux de nos grands fabulistes.

Une perte plus sensible encore est venue nous frapper, en nous enlevant M. le comte Auguste de Forbin, directeur des Musées royaux. Né dans nos murs, élevé parmi nous, tenant à toute la ville par des souvenirs d'amitié ou de reconnaissance. Il était réservé à son parent, à son plus ancien ami, de venir jeter une dernière fleur sur cette tombe que l'amour de la patrie lui a fait placer au milieu de nous.

Élevés ensemble, unis par les liens d'une sainte amitié, les orages révolutionnaires purent seuls nous séparer, et nous nous retrouvâmes, plus tard, comme si nous nous étions quittés la veille. Placé par sa naissance et sa fortune dans les rangs les plus élevés de la société, des malheurs qu'il partagea avec bien d'autres, et des circonstances particulières lui enlevèrent les avantages qu'il ne tenait que de ses aïeux; il sut en retrouver d'autres qui n'appartenaient qu'à lui. Après avoir été dans le temps de sa prospérité, le mécène de plusieurs de nos grands artistes, il devint leur égal, et bientôt leur chef, M. le comte de

Digitized by Google

Forbin, était demeuré un de ces types d'exquise politesse et de conversation pétillante d'esprit, dont on retrouve aujourd'hui si peu de vestiges.

L'Académie a conféré le titre de membre honoraire à Mgr. l'ancien évêque de Dijon, qu'elle avait, autrefois, compté au nombre de ses membres résidants.

Elle a donné ce dernier titre à M. l'abbé Maurin, auteur du *Mémoire sur l'art Chrétien.* Elle a voulu montrer ainsi que, malgré la critique peut-être un peu sévère qu'elle a fait de l'ouvrage, elle a pleinement rendu justice à la science et aux talents de l'auteur, et s'est empressée de l'associer à ses travaux.

Ont été nommés membres correspondants, pendant le cours de cette année, Messieurs :

Jacques Bresson, qu'une universalité dans les sciences, et le rang qu'il tient parmi nos plus célèbres économistes, ont déjà rattaché à presque toutes les sociétés savantes de l'Europe, et qui manquait à la nôtre.

Le vicomte de Bernardy-Valernes, ancien conseiller au Parlement de Provence, que recommandent de longs travaux dans l'art musical, et divers *Opéras* exécutés avec succès sur différents théâtres.

Le docteur Honnorat, de Digne; l'Académie qui venait d'être mise à même de l'apprécier, s'est empressée de se l'attacher.

Digitized by Google

Payan, docteur en médecine et en chirurgie, aussi recommandable par les progrès qu'il a fait faire à l'art de guérir, que par son caractère personnel. L'Académie, par ce premier choix, indique assez qu'elle désire l'associer d'une manière plus directe à ses travaux, lorsque le nombre limité de ses membres résidants pourra le lui permettre..

L'Académie avait, en 1839, proposé pour sujet de prix, l'*Histoire de l'Art*, et spécialement de l'*Art Chrétien en Provence*, depuis l'invasion des Barbares jusqu'au XVII^me^ siècle. Un seul Memoire fut présenté au Concours; nous avons rendu compte, dans la dernière séance publique, des motifs qui la déterminèrent à ne pas décerner le prix, à accorder un encouragement à l'auteur et à maintenir le Programme.

Un seul Mémoire a été également remis cette année au Secrétariat de l'Académie. Il a paru évident qu'il était du même auteur que le précédent. Ce nouveau travail présente une amélioration sensible dans le style. On a ajouté dans ce Mémoire, ce qui a rapport à la peinture et à la sculpture entièrement omis dans le premier. L'œuvre est à peu près complète en ce qui concerne les faits, l'érudition et l'ordre suivi dans la disposition des matières.

Ces qualités justement appréciées, n'ont pu compenser, aux yeux de l'Académie, quelques

Digitized by Google

défauts qu'elle aurait vivement désiré voir disparaître, et que mon devoir m'oblige à signaler en peu de mots, pour faire apprécier les motifs qui l'ont déterminée à ne pas décerner le prix qu'elle avait proposé.

On a reproché à l'auteur de n'avoir pas pris son sujet d'assez haut afin de le dominer davantage. On aurait désiré lui voir vaincre la difficulté d'allier une nomenclature exacte avec des descriptions d'une juste proportion. Les mesures des monuments manquent généralement, en sorte que le lecteur ne peut apprécier leur forme et leur caractère, et par conséquent juger de l'effet de leurs masses.

L'Académie, par l'encouragement donné l'année dernière et la prolongation du Concours, avait suffisamment fait connaître le prix qu'elle attachait au sujet proposé, et pressentir la sévérité de son jugement. Elle désirait s'associer au mouvement général, dans le royaume, qui porte à la régénération des études archéologiques. Elle voulait une œuvre qu'elle put sur-le-champ livrer à l'impression. Elle refuse de décerner le prix ; mais voulant témoigner l'estime qu'elle attache au Mémoire qui renferme des faits nouveaux qui seront accueillis avec intérêt par le monde savant ; elle ajoute 200 fr. à l'encouragement, et retire du Concours la question proposée.

Le billet joint au Mémoire ayant été déca-

Digitized by Google

cheté, nous proclamons le nom de l'auteur qui est M. Elzéard-François Maurin, prêtre, attaché au Chapitre de l'église métropolitaine d'Aix.

L'Académie propose au Concours la question suivante :

Rechercher qu'elle a été l'administration des communes en Provence au moyen âge. Les concurrents indiqueront rapidement, comme introduction, leur état sous la domination Romaine, et comme complément, leur régime depuis la réunion à la France jusqu'à la révolution de 1789. Ils jetteront un coup d'œil sur l'administration générale de la Provence, en faisant ressortir tout ce que ces divers régimes avaient de vraiment libéral dans les droits, franchises et immunités, et d'indépendant de l'autorité féodale et souveraine.

Le prix sera délivré dans deux ans, et consistera en une médaille d'or de 600 fr, ou la valeur en argent. Les Mémoires devront être adressés au secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le 1er mai 1843.

L'Académie, convaincue que les prix destinés à augmenter les produits agricoles ont un effet plus efficace, surtout dans les pays de petite culture, lorsqu'ils sont offerts à de simples agriculteurs, que lorsqu'ils deviennent la récompense de théoriciens, habiles sans

Digitized by Google

doute, mais dont peu de personnes lisent les ouvrages, propose les prix suivants :

1° Une médaille d'or de 150 fr., ou la valeur en argent, au cultivateur qui, avec le plus de succès aura ensemencé, dans les premiers jours de juin 1842, un demi-hectare de terre en seigle multicaule, et aura récolté successivement du foin et des grains. La terre ensemencée devra être dans l'arrondissement communal d'Aix.

Ce prix sera délivré, après que des commissaires de l'Académie auront vérifié le résultat de l'expérience.

Les concurrents se feront inscrire au secrétariat de l'Académie, et auront soin de donner exactement leurs noms et demeures, ainsi que les noms de la commune et du quartier où la terre sera située.

2° Une médaille d'or de 150 fr. ou la valeur en argent, au cultivateur qui, dans une terre située dans l'arrondissement d'Aix, sera parvenu à cultiver l'*Opoma-Patate* de manière à pouvoir : 1° livrer de jeunes plants dès le 15 mai 1842, ou des stolones propres à faire de bonnes boutures, et les unes et les autres, au prix de 5 centimes et au-dessous ; 2° à récolter cinq quintaux métriques de tubercules, dans une surface de quatre ares de terre.

Ce prix sera également délivré après la

Digitized by Google

constatation du fait, par les commissaires de l'Académie.

Les concurrents se feront inscrire au secrétariat de l'Académie, avec indication du lieu de la culture.

3° Une médaille d'or de 100 fr. ou la valeur, à l'agriculteur qui aura ensemencé quatre ares de terre en *Pommes-de-Terre*, dans l'arrondissement d'Aix, et sera parvenu à y récolter une quantité plus considérable de tubercules, plus gros et plus propres à être utilement plantés l'année suivante, qu'on ne les obtient ordinairement.

Ce prix sera délivré, après la constatation des faits, dans la première quinzaine de novembre 1842.

4° Une médaille d'or de 100 fr. ou la valeur en argent, à l'agriculteur qui, ayant concouru au prix précédent, et obtenu des tubercules de semis en 1842, les aura plantés l'année suivante, en un terrain non arrosable, toujours dans l'arrondissement d'Aix, et aura remarqué une ou plusieurs plantes donnant une variété apparemment nouvelle, et se distinguant soit par l'abondance, soit par une qualité supérieure de tubercules, soit enfin par leur précocité.

Ce prix sera décerné après la constatation des faits.

Les concurrents pour ces deux prix, se fairont inscrire au secrétariat de l'Académie,

Digitized by Google

avec indication de leurs noms et demeure, et du lieu de la culture.

On a lu :

1° Vico et sa philosophie de l'histoire, par M. **Tavernier.**

2° Des Églises avant Constantin, par M. l'abbé **Sibour.**

3° Considérations sur l'art chrétien au moyen âge, par M. l'abbé **Maurin.**

4° Poésies provençales, par M. **Maillet**, membre correspondant.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE

Des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres,

D'AIX.

BUREAU DE L'ACADÉMIE.

Président.

M. De FONSCOLOMBE.

Vices-Présidents.

M. MOUAN.
M. COQUAND.

Secrétaire perpétuel.

M. MONTVALON (Comte de).

Secrétaires annuels.

M. TAVERNIER.
M. MAURIN.

Archiviste.

M. PORTE.

Trésorier.

M. ROUARD.

Membres Résidants.

11 Février 1808.

MM.

1 ARNAUD (Jean-Henri-André), *Docteur en médecine.* ✻
2 BERNARD (Jean-Baptiste-Antoine-Tranquille), *Doyen de la Faculté de Droit.* ✻

Digitized by Google

MM.

3 CASTELLET (Antoine-Joseph-Lazare-Hippolyte de Coye de).

4 CHAMBAUD (Joseph-François-Florentin), *Conseiller en la Cour royale.* ✱

5 FONSCOLOMBE aîné (Hippolyte Boyer de), *Membre de la Société entomologique de France.*

6 MONTVALON (Louis-Honoré-Joseph-Hippolyte-Hilarion-Casimir de Barrigue, Comte de).

7 ROUX-ALPHÉRAN (François-Ambroise-Thomas).

29 Décembre 1812.

8 MONTMEYAN (Isidore d'Eymar de).

30 Juin 1819.

9 ASTROS (Joseph-Jacques-Léon d') *Docteur en médecine.*

11 Juillet 1824.

10 PORTE (Jean-Baptiste-François).

18 Mai 1825.

11 ROUCHON-GUIGUES (Étienne-Charles), *Conseiller en la Cour royale.*

28 Mai 1825.

12 GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemi), *Professeur en Droit, correspondant de l'Institut.* ✱

6 Avril 1826.

13 ICARD (Ambroise-Ange), *Pharmacien.*

25 Juillet 1827.

14 VALLET (Pierre), *Conseiller en la Cour royale.*

2 Janvier 1828.

15 ROUARD (Étienne-Antoine-Benoit), *Avocat, Bibliothécaire.*

Digitized by Google

30 Janvier 1828.

MM.

16 DEFOUGÈRES (Paul), *Professeur en Droit, Recteur de l'Académie.* ✵

13 mars 1833.

17 MOUAN (Jean-Louis-Gabriel), *Avocat, sous-Bibliothécaire.*

18 CASTELLAN (Jean-Joseph-Auguste-Paul-Raymond), *Conseiller en la Cour royale.*

17 Avril 1833.

19 SAPORTA (Anne-François-Gaspard-Charles-Adolphe comte de).

27 mai 1835.

20 CLÉRIAN (Louis-Mathurin), *Professeur-Directeur de l'Ecole gratuite de Dessin.*

29 Mars 1836.

21 GARIDEL (Léon de).

13 Avril 1836.

22 ISOARD-VAUVENARGUES (Aloïs-Joachim d'), *Avocat*, de l'Ordre du Christ.

29 Juin 1836.

23 ARBAUD-JOUQUES (Charles, marquis d'), *ancien Préfet, l'un des fondateurs de l'Académie, devenu Membre honoraire en* 1829, *et redevenu Membre résidant en* 1836. (✵ O)

24 janvier 1838.

24 SIBOUR (Léon), *Chanoine honoraire, Professeur à la Faculté de Théologie.*

29 Janvier 1839.

25 COQUAND (Henri), *Professeur-Directeur du Museum d'histoire naturelle.*

26 MENIOLLE-D'HAUTHUILLE (Alban), *Professeur à la Faculté de Droit.*

Digitized by Google

31 Mars 1840.

MM.

27 GENDARME-DE-BEVOTTE, *Ingénieur de l'arrondissement.*

14 Juin 1840.

28 TAVERNIER (Adolphe-Alexandre), *Avocat à la Cour royale.*

13 Août 1840.

29 BOSQ (Louis-Charles), *Propriétaire.*

30 novembre 1841.

30 MAURIN (Elzéard-François), *Prêtre aumônier du chapitre métropolitain.*

Membres associés libres.

1 BERTRAND DE FONSCUBERTE.

2 CHRISTINE (Antoine-Étienne), *Chanoine.*

3 TASSY (Antoine-Blaise-Laurent), *Avocat.*

4 TOPIN, *Chanoine honoraire.* ❋

Membres honoraires.

29 Mars 1809.

1 PORTALIS (Joseph-Marie, Comte), *ancien Ministre, Pair de France, premier Président de la Cour de cassation, Président à la Cour des Pairs.* ❋

15 Décembre 1828.

2 SÈZE (Casimir de). ❋

Juillet 1824.

3 POZZADA (Antoine, Mgr de), *Evêque de Carthagène et de Meirèce.*

15 Mai 1829.

4 SIMÉON (Joseph-Balthazard, Comte), *Pair de France.* ❋

Digitized by Google

21 Avril 1830.

MM.

5 ASTROS (Mgr d'), *Archevêque de Toulouse.* ✵

13 Avril 1836.

6 BERNET (Mgr), *Archevêque d'Aix.* ✵

26 Juillet 1837.

7 AUDE (Antoine-François), *Maire d'Aix.* ✵

10 Décembre 1839.

8 PATAILLE (Alexandre-Simon), *ancien premier Président de la Cour royale d'Aix, Conseiller à la Cour de Cassation.* ✵

7 Décembre 1841.

9 REY (Claude, Mgr), *ancien Evêque de Dijon.*

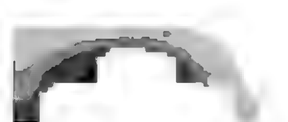

Digitized by Google

NOTICE HISTORIQUE

SUR

M. DE BEAULIEU,

LUE

En Séance particulière de l'Académie d'Aix, le 25 Janvier 1842.

Nous voyons avec douleur comme notre secrétaire perpétuel nous le disait si bien, il y a peu de jours, s'éclaircir les rangs des membres fondateurs de notre Académie. Il est naturel que nous cherchions quelque adoucissement à ces regrets si bien sentis par vous, Messieurs, en nous retraçant leurs titres littéraires, en nous livrant quelques moments à des souvenirs à la fois tristes et doux qui semblent perpétuer une mémoire qui nous est chère. Si je me rends aujourd'hui à votre vœu, en vous rappelant ce qui nous attachait à l'un de nos collégues, c'est en même temps pour moi, son ami d'enfance, son ami constant,

Digitized by Google

une satisfaction quoique mêlée d'amertume ; et je crois devoir vous rendre grâce d'avoir bien voulu me charger de ce soin.

Armand-Benoit de Robineau de Beaulieu, naquit en mai 1773. Sa mère était Mlle. Rolland de Sillans, de Marseille. Son père, conseiller au Parlement de Provence, s'y distinguait par ses lumières, son intégrité et la sagacité de son jugement. Notre académicien était l'aîné de trois frères, dont l'un mourut à l'âge de 15 ans. Son père, vivement attaché à ses enfants, ne voulut pas leur faire suivre les cours d'un collége : il préféra les garder auprès de lui et surveiller leur éducation de plus près. Sa fortune le lui permettait ; il n'épargna aucun des maîtres qui pouvaient les former aux lettres et aux sciences. Nés avec d'heureuses dispositions, ils profitèrent de ces secours : ils conservèrent toujours une vive et constante amitié pour leur dernier précepteur, prêtre instruit et respectable autant qu'aimable par son caractère, qui a fini ses jors à Lyon, dans le ministère des paroisses. Cet attachement qui honorait l'un et les autres, s'était soutenu par une correspondance suivie qui ne s'est terminée qu'à la mort de l'abbé Mathieu. Instruit dans les belles-lettres, familier avec nos bons auteurs classiques, d'un goût droit et sûr, et plutôt austère que frivole, l'attrait spécial d'Armand le portait encore plus à l'étude des sciences

Digitized by Google

exactes. Les arts mécaniques, leur théorie, la gnomonique à laquelle il aimait à s'appliquer en praticien, mais surtout l'histoire naturelle et la botanique lui plurent particulièrement. Lorsque la tourmente révolutionnaire et anarchique de 1791 força son père à quitter sa ville natale, sans cependant sortir de France, son fils aîné le suivit, et avec une piété vraiment filiale adoucissait ses chagrins, le consolait et l'entourait de tous ses soins. Le lieu de leur asile, après Lyon, fut Grenoble. Là, Armand fit connaissance avec quelques botanistes ou horticulteurs distingués, et surtout avec Villars, auteur de l'excellente *Flore du Dauphiné.* Dès ce moment, cette belle et riche partie de l'histoire naturelle, devint chez lui une passion. Il la cultiva avec encore plus d'assiduité, lorsque, rendu à la paix et au repos. Ami des sciences, il revint habiter notre ville. Il possédait spécialement la synonymie des plantes; il était difficile de le trouver en défaut dans cette partie; son coup d'œil était toujours sûr, quand il s'agissait de distinguer une espèce facile à confondre. Il se procura, à grands frais, les ouvrages des meilleurs auteurs, des anciens botanistes qu'on dédaigne peut-être un peu trop, et s'en composa une bibliothèque toujours au service de ses amis et des personnes qui avaient de l'attrait pour cette science. Il était, en effet, comme le

patron de tous les jeunes gens en qui il voyait quelques dispositions, et n'hésitait pas à leur donner des leçons élémentaires et à les accompagner dans leurs excursions. Les autres parties de l'histoire naturelle ou même des sciences plus relevées n'étaient pas non plus négligées. Il avait acquis et aimait à lire le bel ouvrage de Cuvier, sur les *Animaux Fossiles*. Dès sa jeunesse, possesseur dans son domaine de Beaulieu, d'un volcan éteint, cette circonstance avait éveillé sa curiosité. Il y avait reçu Faujas-Saint-Fond, le fameux Saussure, Joinville, etc.; et ces savants se louaient tous de l'accueil des propriétaires du local et de leurs connaissances, tout en se livrant avec un vif intérêt à l'étude d'un volcan remarquable par sa situation et ses qualités géologiques. Nous attendons dans quelques mois le congrès des géologues de France, qui doit se tenir dans notre ville, et visiter les gisements remarquables de nos environs. Si nous n'avions pas eu le malheur de perdre notre collégue, avec quelle ardeur et quelle complaisance n'aurait-il pas fait les honneurs de cette intéressante localité.

Il était encore l'ami, le protecteur, le soutien de tous les artisans, dès qu'il leur connaissait un talent particulier, et il savait toujours les apprécier avec la justesse de son esprit. Doué d'une heureuse organisation pour la musique,

Digitized by Google

il fut passionné pendant toute sa vie pour cet art enchanteur ; l'étude perfectionna ses dispositions ; il était excellent pianiste, et indépendamment de ses succès de société dans ce genre, il se fit un plaisir, pendant plusieurs années, de toucher assidument l'Orgue de la paroisse Sainte-Madeleine à tous les Offices, avec un zèle, un succès et un désintéressement remarquable.

Comme je l'ai déjà dit, il faisait partie de notre Académie dès l'origine ; un des fondateurs, il n'était pas celui qui y avait le moins de titres. Ses connaissances pratiques et théoriques en agriculture, le premier des arts et celui qui est le principal et le plus intéressant objet de nos réunions, ont toujours été appréciées parmi vous, Messieurs. Vous connaissiez tous son mérite, et vous ne formiez jamais une commission, sur quelque objet d'économie rurale, qu'il n'en fût un des principaux membres et des plus influents, toujours assidu à la part de travail qui lui était échue, et d'ailleurs, un de nos collégues les plus exacts aux séances. C'est lui qui, conjointement avec M. Vallet, a contribué à fixer les prix d'agriculture que nous proposons au Concours pour la présente année. L'horticulture avait attiré son attention particulière ; il a composé un almanach du *Bon Jardinier*, ouvrage volumineux et important, malgré la modestie de son titre,

Digitized by Google

qu'il a enrichi de beaucoup d'observations utiles, et de renseignements relatifs surtout à notre climat. C'est le seul ouvrage qu'il ait livré à l'impression.

Quoique les sciences occupassent ses loisirs, il ne se refusa pas aux devoirs que lui imposait sa qualité de citoyen. Il fut zélé (comme il l'était toujours quand il se chargeait de quelque fonction) dans l'administration intérieure des Hospices, et s'attacha surtout avec sentiment et intérêt à l'Œuvre des Orphelins, connue sous le nom de *la Charité*. Appelé plus tard, après avoir été quelque temps membre du conseil municipal, à la place d'adjoint à la mairie, il y apporta la même ardeur, la même assiduité consciencieuse, et remplaça souvent le premier magistrat de la ville. Peu d'administrateurs se sont autant occupés que lui de tout ce qui regardait le bien-être de la cité; police, inspection des eaux communales, des thermes de Sextius, salubrité; il ne négligeait rien, il voulait tout voir par lui-même; les aqueducs souterrains qui alimentent nos fontaines furent parcourus par lui, et les détails les plus minutieux que les sous-ordres ont souvent intérêt à cacher à l'administration ne lui échappèrent pas. Avant lui, lorsqu'on plantait les arbres qui ornent nos boulevards, on se contentait de les placer dans une fosse, et leurs nouvelles racines, renfermées comme

Digitized by Google

dans un vase, avaient de la peine à s'étendre et à trouver leur nourriture; il voulut qu'on défonçât toute la ligne dans une largeur convenable, et nous lui devons l'embellissement plus prompt et plus sûr de nos promenades. Après qu'il eut quitté ces fonctions, les administrateurs qui lui ont succédé, se sont aidés plus d'une fois de ses lumières et de son expérience, dont il ne leur refusait jamais le concours. Il fut successivement ou même simultanément membre de diverses commissions; du bureau d'administration du Musée et de l'école de Dessin, de celui du Collége de la ville, et dernièrement encore, de la commission d'Archéologie, chargée de diriger les fouilles qui ont été faites autour de la ville depuis deux ans, d'en recueillir et d'en ordonner les produits. Il y apportait les mêmes soins, la même attention qui étaient dans ses habitudes et dans ses principes. Ses travaux lui avaient bien mérité l'étoile de la Légion d'Honneur, que le maire obtint pour lui, lors de son voyage à Paris, comme représentant de la ville, en mai 1821.

Son caractère, estimé par toutes les personnes qui l'ont connu, surtout avec quelque intimité, ne l'était pas moins dans le sein de notre Académie. Vous l'avez connu, Messieurs, droit et franc, presque un peu brusque, mais avec un cœur excellent, porté par droiture à

n'épargner ni le vice, ni l'erreur, mais sans avoir jamais fait le moindre tort, ni voulu offenser personne. Ami chaud et solide, fait pour la société, l'aimant et la recherchant, religieux par principes et par conviction, bon époux, excellent père ; combien ne l'ai-je pas vu pleuré et regretté par ses enfants, douleur assez profondément sentie pour faire à la fois l'éloge du père et des fils. Une longue maladie qui, d'abord ne paraissait pas d'une nature grave, qui ensuite se compliqua, et après un intervalle rassurant, mais court et trompeur, tourna tout à coup à la mort, le ravit, le 15 août dernier, à sa famille éplorée, à ses amis inconsolables, à la cité et à notre société qui sentira longtemps cette perte. Vous avez voulu, Messieurs, que cet éloge ou plutôt cette simple notice, lue dans une de vos séances, fût un témoignage de nos regrets, et un hommage à sa mémoire qui nous sera toujours chère.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS
ET BELLES-LETTRES,

D'AIX.

1841 — 1842.

A AIX,
DE L'IMPRIMERIE DE TAVERNIER,
Rue du Collége, 20.

1843.

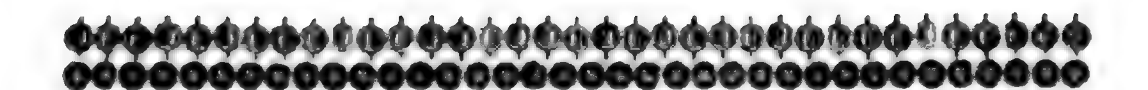

SÉANCE PUBLIQUE.

Le samedi trois décembre mil huit cent quarante-deux, la trentième séance publique annuelle de l'Académie, a eu lieu à onze heures du matin, dans la grande Salle de l'Université.

M. H. de Fonscolombe, *président de l'Académie, a fait l'ouverture de la séance par le Discours suivant :*

Messieurs,

L'homme n'est pas né pour vivre seul. La nature nous inspire un sentiment, une impression nécessaire qui nous porte à communiquer aux autres nos idées, nos pensées. Si elles sont douces, heureuses, nous jouissons doublement en les faisant partager ; si elles sont tristes, pénibles, et telle n'est que trop souvent la malheureuse condition de l'humanité, nous croyons les soulager,

en épanchant nos soucis dans le sein d'un ami. Mais souvent aussi le tumulte des affaires, un mouvementautour de nous, qui involontairement fatigue et devient à charge, rendent nécessaires quelques moments de retraite où l'on aime à se retrouver seul avec soi-même. Si le commun des mortels le désire parfois, et souvent s'y trouve porté par la situation de son esprit, combien plus ces moments deviennent une nécessité, une existence pour l'homme de lettres, pour celui que ses goûts, son attrait, engagent à la méditation, au silence de l'étude. Après avoir satisfait aux devoirs que la société lui impose, il se trouve heureux de faire trève quelquefois au murmure trop importun qui bourdonne autour de lui : il soupire après un asile qui rende le calme et la paix à son esprit. Quel charme alors pour lui de se retrouver solitaire et tranquille dans le sanctuaire de son cabinet, entouré de ses livres chéris, y puisant sans cesse de sublimes pensées qui élèvent, nourrissent, éclairent les siennes ? Il converse avec d'anciens amis qui ont pour lui le charme sans cesse renaissant de la nouveauté. Ah ! que la société de ces aimables morts remplace bien pour lui tout ce qu'il pourrait trouver dans celle des vivants, souvent bien insipide. Sa tête s'exalte, son imagination s'enflamme, il en sort des traits de lumière, sa verve se féconde, sa plume brûlante confie au papier les élans du génie. Il ne voit plus rien, n'entend rien, ne veut rien, ne

Digitized by Google

demande rien à personne. Tout à sa poésie, à son génie, il ne comprend plus le reste du monde. Il ne craint que les interruptions qui viendraient troubler son doux loisir. Un oisif, un parleur, est pour lui un fléau qu'il redoute, qu'il fuit comme un accident, comme une peste. Un poème achevé, commencé même, une conception élevée, sublime, un problême résolu, quel dédommagement pour quelques privations dont on ne sent dès-lors plus le poids! Le travail, la peine sont oubliés, pour ne plus sentir que le prix du succès. Le poète Santeuil a trouvé le vers qu'il cherchait, il ne voit plus le chœur de Saint-Victor, l'épitre qu'il chante, le livre tombe de ses mains, il crie, *je l'ai trouvé*. Saint Thomas d'Aquin, plus grave, sans doute, mais qu'on peut citer, car il est savant et philosophe, plus que son siècle ne le comportait; à la table de saint Louis, plus occupé de ses dogmes théologiques, que de l'honneur qui l'entoure, a trouvé un argument victorieux; le respect n'empêche pas son exclamation, *conclusum est adversùs manichæos*, et le monarque daigne respecter son enthousiasme. Quand Pythagore découvre le grand théorème du carré de l'hypoténuse, dans l'excès de sa joie, il voue une hécatombe aux muses. Nos philosophes d'aujourd'hui ne poussent pas si loin leur passion pour les sciences, et cependant quels énormes progrès n'ont-elles pas fait dans tous les genres, et que de découvertes depuis le philo-

sophe de Samos, qui valent bien plusieurs sacrifices de cent taureaux. Mais ils ne sont pas si riches que l'était apparemment Pythagore; le culte religieux chez nous ne coûte pas si cher, et peut être nos savants pensent-ils un peu moins à l'intervention de la Divinité.

Doutez-vous, Messieurs, du plaisir entraînant, disons mieux, de la félicité dont a dû jouir celui qui de nos jours a su deviner les effets de la vapeur (cette force motrice encore nouvelle et déjà si puissante, peut-être trop; qui a changé la face du monde), lorsque son premier essai lui démontra toute l'étendue de son invention. Quel bonheur pour un mécanicien, celui, j'entends, qui réunit la pratique à une savante théorie, quand il voit fonctionner à son commandement une importante machine qu'il a créée; puisqu'elle ravit d'admiration et d'étonnement les simples curieux qui accourent la contempler. Ici, pourtant, je m'interromps : dans le sentiment encore tout palpitant de l'affreuse catastrophe qui a épouvanté la capitale, fait tant de victimes, arraché tant de larmes sanglantes, et qui pouvait sacrifier de bien chères têtes encore; j'ose à peine parler de ces forces au-dessus du pouvoir de l'homme, et trop violentes, quand sa main ne sachant plus les gouverner, se trouve écrasée sous leur supériorité. Mais cependant, faisons la part du malheur, de l'imprudence ou d'une coupable négligence; disons-nous que les plus grands biens sur

cette terre sont à côté des maux, que les plus grands avantages ne sont jamais sans des inconvénients graves parfois ; et ne rejetons pas, plutôt dirigeons, réglons, puisqu'on le peut, une merveilleuse découverte, un puissant moyen d'action et d'utiles et promptes communications, qui fera à jamais l'honneur de notre siècle.

Je l'ai dit, le savant, l'homme de lettres tout à son sujet, tout entier à son enthousiasme, ne songe plus quelquefois aux soins les plus essentiels, sa vie même ne l'occupe plus, il faut l'avertir de s'abaisser jusqu'à penser à son existence. Le grand Archimède veut achever son problême, et se laisse immoler plutôt que de suivre le soldat romain qui l'appelle. L'infortuné et immortel Lavoisier traîné à l'échafaud, ne demande, ne regrette que le temps de terminer une expérience.

Il n'est pas donné à tous les écrivains d'être sublime : plus d'un auteur, plus d'un poète, est médiocre sans doute : mais il ne le croit pas, son amour-propre le flatte et le soutient, et son illusion est encore le bonheur. Au reste, ce n'est sans doute pas celui là qui sera entraîné dans un monde idéal, et que ses abstractions égareront. Je ne voudrais pas non plus voir les vrais savants, pousser toujours aux excès que j'ai cités, l'oubli d'eux-mêmes. Nous pouvons dire aussi, autre temps, autres mœurs. Nos écrivains d'aujourd'hui, nos poètes, nos littérateurs, ne sont plus si renfermés ; ils veulent être hommes de plaisir, et

non-seulement hommes de lettres ; ils sont brillants, légers, ils veulent tenir leur place dans nos cercles ; ils cherchent à s'amuser, au moins autant qu'à étudier ; ils ne veulent pas être étrangers à la politique, ni même à ses débats, et quoique tous soient loin d'être des Chateaubriand, ils se croient tous capables de gouverner l'état. Ce n'est plus le siècle où les graves magistrats de nos Cours souveraines étaient sur pied tous les jours avant l'aube, pâlissaient sur les dossiers et sur les affaires, se consumaient de veilles, et ne connaissaient presque de relâche et de dissipation, que dans le changement d'occupations toujours sérieuses. Avons-nous gagné au change ? Nos littérateurs ne sont-ils pas souvent plus légers que profonds, et ne pensent-il pas plutôt à écrire beaucoup et à donner du travail et du profit à leur imprimeur et à eux-mêmes, qu'à bien écrire, et à pouvoir être encore lus dans le siècle qui nous survivra ?

Mais aussi ne soyons pas trop exigeants : permettons au littérateur, au savant de paraître parmi nous, d'être citoyen et sociable ; mais dans son intérêt même, il ne le regardera que comme un délassement nécessaire, un devoir envers ses semblables, et il ne se croira heureux que dans sa chère solitude. Ne peut-on pas aussi sans s'enfermer dans un réduit, aller chercher des inspirations dans le grand sanctuaire de la nature animée ? L'ombre des chênes antiques, la richesse

Digitized by Google

de la végétation, le murmure des eaux, le tapis émaillé de la prairie, le mouvement vivant et occupé d'une ferme, ne sont-ils pas faits pour élever l'ame, faire naître de grandes ou de riantes pensées, disposer l'esprit aux profondes conceptions? La santé l'exige même et y gagnera: l'homme n'est pas fait pour vivre dans un antre; la variété des situations aide à la diversité des opérations du génie.

Que sera-ce donc si l'étude même de la nature est notre goût favori? Ce goût devient une passion, et une passion vive, mais douce, une passion pleine de charmes et qui n'entraîne après elle ni déchirements, ni amertumes, ni remords. Quel bonheur, quand le botaniste gravissant les rochers, les sommets des Alpes, des Pyrénées, s'enfonçant dans des sites sauvages, mais augustes, aperçoit une plante rare, une de ces fleurs vives et brillantes, qui ont plus d'attraits pour lui dans ses charmes agrestes, que celles dont se décorent nos plus beaux parterres! Si dans ces excursions un insecte rare se présente par un hasard inappréciable, si après une ardente poursuite, il peut le saisir, s'en rendre maître, quelle jouissance! il ne la céderait pas pour tous les trésors du monde. Dès ce moment plus de peine, plus de fatigue, tout est oublié, il ne sent plus que son bonheur. Au reste, dans toutes les recherches vives, le plaisir du succès est le même; la peine même et la fatigue pour y parvenir, en doublent le

prix; les amateurs de la chasse me comprennent, et savent combien leur contentement, quand ils se voient les maîtres du gibier poursuivi, est vif, et compense largement leurs sueurs et leurs travaux. Le minéralogiste, le géologue, son marteau à la main, interroge les âges du monde; les échantillons qu'il recueille, quelquefois dans les entrailles de la terre, sont pour lui les médailles des siècles passés et des révolutions du globe. La nature semble ne plus avoir de secrets pour lui; il revient de ses courses sans ressentir le poids qui le surcharge; son imagination calcule, combine; il croit avoir assisté au grand spectacle de la création; et s'il descend de ses hautes pensées, c'est pour ressentir avec une indicible satisfaction, qu'il s'est rendu éminemment utile à la société; il a découvert de nouvelles mines, des sources de richesse, un aliment incessant à toutes les fabriques qui deviennent la prospérité des nations.

Ce ne sera pas lui qui cherchera à consumer oisivement, disons le mot, à perdre, à tuer le temps. Les minutes ont leur valeur pour l'homme occupé; le grand écrivain en connaît tout le prix, il en achète l'immortalité. Le chancelier d'Aguesseau composait des ouvrages en profitant des moments d'attente, quand Mad. d'Aguesseau ne se hâtait pas de venir se mettre à table. Pline nous apprend qu'à la chasse, au milieu de ses meutes, auprès des toiles et des filets, il avait toujours en main son style et ses tablettes, et ses

Digitized by Google

pensées profitaient de tous les intervalles. Chacun connaît, et je ne répéterai pas ici, les charmantes pages où le célèbre orateur romain, philosophe, ami de la poésie et presque poète, fait l'éloge des lettres et célèbre leur douceur, leur utilité, les consolations même qu'elles apportent dans toutes les positions de la vie. Mais enfin tels sont les charmes, telles les ressources des sciences, des arts, de la littérature, tel est leur attrait pour embellir la vie de ceux qui en font leur occupation.

Comparons cette existence si douce, si remplie, si satisfaisante pour l'esprit et le cœur, aux tristes, violentes ou petites passions qui occupent, fatiguent, déchirent souvent l'ame que l'oisiveté force à y chercher un infidèle asile. Le moindre mal des esprits désœuvrés, est l'ennui qui les poursuit, qui les obsède, les rend insupportables à eux-mêmes, fâcheux et à charge aux autres qu'ils viennent souvent fatiguer du poids de leur inutilité. J'ai connu un jeune homme, qui heureusement depuis devenu homme fait a su mieux tenir son rang et sa place dans la société, mais pour qui, encore jeune alors, fort oisif, et ennuyé de tout, une heure de plus était un vrai chagrin, et quand l'horloge se faisait entendre s'écriait douloureusement, *quoi! il n'est que sept heures, j'espérais que c'était huit heures qui devaient sonner!* Il me semble que la jeunesse qui nous entoure, celle qui nous écoute aujourd'hui,

Digitized by Google

connaît mieux le prix de l'occupation, des sérieuses études, et le fardeau de l'oisiveté; elle paraît portée à aimer et chercher la vérité, à la chercher solide et non trompeuse. Elle veut approfondir les objets, en pénétrer le fond, en tirer tout le parti, toute l'utilité possible. Conservez ces goûts, Messieurs, appliquez cette louable curiosité aux objets qui la méritent, à ceux qui ne peuvent pas vous égarer. Profitez des ressources d'un âge si heureux, où tout est facile, aimable, riant, même les vérités un peu sérieuses; où les facultés de l'esprit, les forces physiques, comme l'énergie morale, les grâces naturelles, donnent à tout une aimable écorce, s'associent pour rendre aisés et agréables, et l'étude et le travail, et même la contention d'esprit, quand les objets piquants d'ailleurs par eux-mêmes, peuvent l'exiger. Vous aurez de vraies jouissances, vous l'éprouverez, vous le sentirez; et quand la vieillesse qui glace tout, qui rend tout pénible et difficile, arrivera (car il faut en venir là, et heureux encore ceux qui y parviennent), dans vos vieux jours, vous retrouverez le trésor que vous vous serez préparé. Votre esprit rempli des heureuses pensées, des riches et sublimes idées dont il aura été nourri, ne sera pas attristé de se trouver un peu solitaire dans le monde; car alors ce monde nous fuit; les divertissements, les plaisirs sont passés sans retour; eh bien! dans cet isolement, vous vous suffirez à vous-mêmes; ce que vous aurez acquis

vous restera, les livres, vos vieux amis, vous consoleront, vous amuseront encore, et votre esprit conservant encore la jeunesse que votre corps aura perdue, aura assez de gaité, d'agrément, pour plaire dans la société et charmer la conversation. Ce ne sont pas là des déclamations, des utopies, l'expérience le fait voir journellement, et il n'est aucun de vous qui ne puissiez en citer des exemples. Dans cette ville, qui est notre patrie, patrie que nous aimons avec un vif sentiment, sentiment que je sais être partagé par tout cet auditoire, j'ai vu, j'ai connu de ces vieillards aimables que les jeunes gens même recherchaient : pleins de cette urbanité, de ce bon ton, de ce qu'on appelait l'usage du monde, bon ton, usage du monde, plus fin, plus attique peut-être qu'ailleurs, qui semble (malheureusement je le crains), se perdre peu à peu ; ce ton, compagnon du bon goût, a toujours, j'ose le dire, distingué notre ville : les gens de lettres, les orateurs, se trouvaient ici mieux appréciés, mieux sentis ; les grands acteurs, qui, visitant la province, venaient nous faire jouir de leurs talents, préféraient les applaudissements du public d'Aix, à ceux d'une opulente ville notre voisine, qui cependant ne méconnaît pas le prix des lettres et des arts ; ils les trouvaient appliqués plus à propos ; leur amour-propre en était plus flatté. Ce goût délicat dans tout ce qui appartient aux productions de l'esprit, a fait donner à notre cité, par un savant auteur de nos

jours, le nom d'*Athènes du Midi*; et nous pouvons ajouter qu'elle le mérite doublement, puisque l'olivier de Minerve, aussi bien que les arts auxquels préside cette déesse, font son honneur et sa gloire.

Ce n'est pas à dater de ce dernier siècle seulement qu'Aix s'est distingué par l'amour éclairé des lettres et des sciences, et avant que le moraliste Vauvenargues, que l'éloquence des Monclar, des Castillon, des Portalis, des Siméon, lui donnât un nouveau lustre, la science immense d'un Peyresc, honoré, consulté par tous les savants, célébré dans toutes les langues de l'Europe, notre Tournefort, fondateur de la science botanique, Garidel, Adanson marchant sur ses traces, ennoblissaient notre ville. Les travaux historiques, archéologiques, du P. Thomassin, des deux Saint-Vincens; la science de Gibelin; Malherbe, père de la poésie française, notre citoyen adoptif, son encore d'illustres témoins, du zéle avec lequel on y a toujours cultivé le goût de l'étude et des bonnes lettres. Nos jurisconsultes, Duperier, Julien, Montvalon, Dubreuil, ont été l'honneur de notre ancienne législation. Notre barreau continue à marcher sur les nobles traces de ses devanciers. Ne peut-on pas le regarder à juste titre comme un des plus distingués de notre France? Les tribunaux éloignés appellent souvent nos avocats, et se parent du secours de leurs lumières et de leur éloquence. Nos orateurs du second

Digitized by Google

rang, sont les premiers partout ailleurs ; et la jurisprudence de notre Cour souveraine devient souvent la règle du droit. Y a-t-il une ville de province aussi remarquable par sa riche et savante bibliothèque, don vraiment patriotique d'un particulier, mais qui honorerait la munificence d'un prince. Nos nombreux musées, cette vive émulation entre nos amateurs, qui se dispute les chefs-d'œuvre de la peinture, attestent notre goût éclairé pour les beaux-arts : et puisque je parle de ces arts libéraux, pourquoi ne pas citer un habile sculpteur né dans nos murs, qui nous gratifie de ses élégantes productions, un peintre distingué (je pourrais en indiquer d'autres), dont la réputation est presque européenne, qui a toujours professé un amour filial, je pourrais dire naïf, pour la ville qui a vu son talent éclorre et se développer. Avant eux, Vanloo et d'André Bardon nous honoraient de leurs ouvrages, et Pujet, presque notre concitoyen, décorait nos édifices. Nous avons des écrivains, des hommes politiques dont les talens brillent au premier rang dans la capitale, dont l'habileté domine les esprits, et les rend maîtres des affaires de l'état.

Conservons précieusement, Messieurs, ce zèle et cette noble ardeur. Que notre Académie en soit le foyer et le centre. Nous ne pouvons pas espérer, que de nos réunions, de nos travaux, il puisse sortir beaucoup d'ouvrages faits pour passer à la dernière postérité. Ce serait peut-être

trop d'ambition pour une modeste société de province. Mais le tenter est déjà une gloire, et au moins, on ne peut nier qu'une telle association de travaux et de lumières, ne produise un très-grand bien, en entretenant dans notre cité l'amour de l'occupation, des bonnes études, le charme des belles-lettres, la culture des sciences et des beaux-arts, de l'agriculture qui est le premier, le plus utile, et d'un avantage usuel et journalier; et que tous ces objets réunis n'aident immensément aux progrès croissants d'une civilisation toujours plus heureuse et plus parfaite.

Digitized by

Après ce Discours M. le Comte de MONTVALON, *Secrétaire-perpétuel, a rendu le compte des travaux de l'Académie, comme il suit :*

MESSIEURS,

Les moindres perturbations dans l'organisation des institutions morales causent, ainsi que dans l'ordre physique, une sorte de confusion que le cours du temps peut seul faire disparaître, et que l'intérêt de toutes les réunions d'hommes spéciaux doivent éviter avec soin.

C'est ainsi qu'a été bouleversé l'ordre de nos séances publiques. Au lieu de cette périodicité fixée au printemps de chaque année, nous avons été forcés de renvoyer l'époque de cette réunion solennelle que plusieurs, d'entre nous, ont refusé d'anticiper hors de mesure. Nous espérons que la sage prévoyance de notre respectable président, et les efforts de nos collégues, nous permettront

de vous présenter, chaque année, au jour fixé, l'analyse de nos travaux.

Votre bienveillance a trop bien accueilli, depuis long-temps la règle que je me suis tracée, de faire précéder mon Compte-Rendu par une analyse rapide des objets qui doivent en former la base, pour que je croie devoir m'écarter de la forme que j'ai adoptée.

L'état de l'agriculture, dans nos contrées, a été constamment le but principal de nos investigations. Après vous avoir signalé, pendant une assez longue période des améliorations et des progrès remarquables, nous nous sommes vus forcés, depuis deux ou trois ans, à vous montrer un état d'inaction, d'engourdissement, qui ne laissait que trop prévoir une crise imminente.

La stabilité dans un temps où tout semble tendre au progrès est nn signe caractéristique de ruine, et cette fatale prévision que nous dûmes mettre sous vos yeux depuis quelques années, nous avons la douleur de vous en offrir le tableau dans toute sa hideur.

La culture de l'olivier, incontestablement la plus riche dans nos contrées, en des temps encore peu éloignés de nous, est devenu presque insignifiante dans le département des Bouches-du-Rhône. L'âpreté des hivers a fait disparaître cet arbre précieux dans une grande partie des terreins dont il faisait la richesse. Dans une zone plus rapprochée des rivages de la mer la puissance de l'homme

Digitized by

lutte encore contre celle des éléments. Des efforts prodigieux sont parvenus à conserver l'espèce et à faire renaître les vergers ; mais les produits sont encore loin de couvrir les dépenses, et il suffirait d'un hiver rigoureux pour anéantir, à jamais l'objet d'une pareille constance de soins et de tant d'années de sacrifices.

Partout où l'olivier se trouve placé en vue de la mer, c'est-à-dire, dans tous les lieux où il reçoit l'influence *du vent du large*, qui secoue la neige amoncelée sur son feuillage et l'empêche de s'y convertir en glaçons, cause ordinaire de la mort de cet arbre, il semble revenu à son état normal ; dans ces contrées ses produits, égalent à peu de chose près ceux qu'il offrait jadis. Mais le prix de revient n'est plus le même. La disparution de nos huiles sur les marchés du nord a porté l'industrie dans des contrées qui lui étaient, jusqu'alors demeurées étrangères. Une fabrication mieux soignée, une cueillette plus précoce ont commencé à élever la réputation des huiles du Var. On a exploité ensuite celles de la Corse ; jusqu'alors il n'y avait que déplacement dans la fortune publique. Mais où peuvent s'arrêter les entreprises de l'esprit industriel, si éminemment cosmopolite ? Nice, la Rivière de Gènes, Naples, et sans doute l'Espagne lorsque le volcan politique qui la dévore depuis si longtemps aura cessé de jeter des flammes, sont appelées par les efforts des industriels français à

faire disparaître cette importante source de nos richesses, qu'ils sont déjà parvenus à tarir, à peu près, par la baisse des prix.

Tous les efforts des agronomes ont dû nécessairement tendre à remplacer par un autre produit celui dont la décadence annonçait l'anéantissement, et c'est naturellement vers la culture de la vigne que s'est portée la puissance agricole. Des capitaux énormes ont été enfouis dans les plantations, et dans la fabrication d'une immense quantité de futailles destinées à recevoir leurs produits. De brillants succès ont couronné les commencements de cette entreprise. Il était cependant facile de prévoir qu'il y avait excès dans cette nature de production, et qu'une catastrophe était immanquable. Nous n'avons cessé de vous la signaler, bien que nous ayons partagé cette manie de plantations, nous avouons à la vérité que nous ne croyons pas la crise aussi imminente et aussi complète.

Un système prohibitif dans l'administration des douanes nous a attiré des représailles funestes. Les marchés étrangers sont fermés à nos vins, tandis qu'à l'intérieur des impôts excessifs, auxquels sont venus se joindre les exigences, encore plus énormes des octrois, ont diminué la consommation, à tel point que la récolte de l'année dernière demeure, presque en entier, dans les caves, et n'y laisse point de place pour renfermer celle de la présente année. Les vins descendus à

Digitized by Google

des prix si vils, qu'aucune époque n'en offre l'exemple, ne trouvent pas d'acheteurs. Déjà une partie des vignobles restent sans cultures, et on ne tardera pas à les voir arracher en masse.

La culture des céréales, dans le littoral du département, ne présente de bénéfice qu'au petit cultivateur, qui ne sème que pour sa provision annuelle. Dans les grands domaines le prix de revient n'a jamais pu couvrir la dépense.

On a vainement fait des essais pour la culture de diverses plantes oléagineuses. Partout on est demeuré dans cet état, et nulle part on ne voit des cultures en grand ; preuve évidente que ces essais ont été infructueux. Mon expérience personnelle me l'a suffisamment démontré.

La nature de notre sol argileux et calcaire, la sécheresse des étés nous interdisent la culture de la garance. Nous ne pourrions d'ailleurs soutenir la concurrence avec le troisième arrondissement de ce département, moins encore avec ceux de Vaucluse et de la Drôme.

Il est inutile que je remette sous vos yeux la catastrophe qu'a essuyée la betterave, et la ruine de ceux qui se sont imprudemment jetés dans la fabrication du sucre indigène. Il est une foule de choses pour lesquelles tout se réduit à une question de temps. Quel est l'homme qui pourrait apprécier aujourd'hui ce que seraient devenus l'Europe et le monde entier ? Si l'on avait découvert quarante ans plutôt l'art d'appliquer la vapeur

à la navigation, et celui de produire du sucre avec une plante indigène.

Ce n'était point assez de tant de causes de ruine pour notre agriculture, une plaie plus fatale et dont les suites seront plus déplorables encore, est venue la frapper au cœur, et la blessure nous paraît mortelle. Je veux parler, Messieurs, du manque de bras et de la cherté excessives des salaires demandés par les ouvriers, et qu'il est impossible aux propriétaires et aux fermiers de consentir à leur donner.

Dans tous les pays où l'ordre naturel n'est pas exposé à être troublé par des changements brusques et par ces sortes d'entreprises qui, sous le masque du bien public, ne couvrent que trop souvent les vues d'une ambitieuse politique. Une balance doit s'établir entre le produit des terres et le salaire des ouvriers qui les cultivent. Il ne serait pas juste que le revenu de la propriété augmentant, la condition de l'ouvrier ne devint pas meilleure. Ce danger ne saurait menacer la classe des mercenaires agricoles. Les coalitions si fréquentes entre les fabricants, ne peuvent exister entre les propriétaires fonciers, trop nombreux pour pouvoir s'entendre, appartenant à des classes si différentes entr'elles, et dont plusieurs se rattachent de si près au peuple, que la limite qui les en sépare est imperceptible, un funeste accord entr'eux ne peut être possible.

Ainsi donc, une péréquation s'établit nécessai-

Digitized by Google

rement entre la valeur productive du sol et le prix de la journée. Il est un fait positif et qui ne peut être contesté, c'est que depuis plus de trente ans la valeur vénale de nos productions n'a pas varié sensiblement : et que si l'on y remarque quelque différence, elle est en baisse.

Jusqu'à cette année le prix de la journée d'un paysan était, terme moyen, d'un franc cinquante centimes ; celle d'une femme soixante centimes : les gages des valets de ferme, entre quinze et dix-huit francs par mois : et tout-à-coup les bras manquent, et le petit nombre que l'on peut trouver n'est obtenu qu'à des prix auxquels on ne peut les employer Ainsi, on n'a plus de journaliers, à moins de deux francs vingt-cinq centimes, à deux francs cinquante centimes, pas de femmes qui n'exigent un franc par jour, point de valets de ferme qui ne prétendent de vingt-cinq à trente francs par mois. A de pareils prix la culture est impossible aux propriétaires qui font valoir eux-mêmes leurs fonds : et déjà les colons particuliers, et même les fermiers menacent hautement de renoncer à leurs baux, et préfèrent s'exposer, s'il le faut, à la rigueur des poursuites judiciaires.

Un grand nombre de causes ont dû nécessairement concourir à un état de choses aussi alarment pour la fortune privée, que pour la prospérité, et même la sûreté de l'état. On n'a jamais nié que par sa position topographique, la nature

de son sol, la différence des climats d'une province à l'autre, la France ne soit un pays essentiellement agricole. C'est là où se trouvent sa véritable puissance, sa force et sa prospérité. C'est ainsi que l'ont toujours jugé les hommes d'état qui travaillèrent de bonne foi à son agrandissement et à sa splendeur. Le plus illustre de tous, le grand Sully, n'appelle-t-il pas, dans ses économies royales, l'agriculture la mère nourricière du royaume? Détruire cette grande source de la richesse publique, n'est-ce pas marcher à la ruine de l'état?

Nous avons dit que la crise que nous éprouvons, et qui nous alarme à si juste titre, avait été amenée par diverses causes qu'il est de notre devoir de vous indiquer, sans pouvoir vous en présenter le remède.

Pour pouvoir apprécier ces causes, je pense qu'il est indispensable de les classer d'une manière méthodique, et de les diviser en anciennes et nouvelles.

Nous n'hésitons pas à considérer comme la première, l'excessif morcelement de la propriété, dont nous vous avons déjà signalé le danger sous d'autres points de vue; danger, aujourd'hui universellement reconnu, et qui détermine les plaintes et attire la sollicitude d'un grand nombre de conseils généraux de départements.

Il n'est presque plus de famille, dans nos contrées, qui ne soit propriétaire d'un champ plus ou moins vaste, destiné à se morceler, à l'infini,

Digitized by Google

par la conséquence inévitable de la loi des partages.

Ainsi à disparu cette classe de prolétaires, qui ne possédant rien en propre, était forcément obligée à vouer son travail journalier à l'exploitation des grands domaines, elle était la pépinière des valets de ferme, et ce serait une erreur de croire que le bonheur de cette classe ait été augmenté. La récolte de son champ peut à peine la nourrir, une seule intempérie, une maladie de quelques jours la livrent à la merci des usuriers qui pullulent dans nos campagnes. Dépouillée de sa propriété, et ne voulant pas paraître avoir déchu, elle va chercher du travail dans les villes, et ordinairement s'y livre à la mendicité et au vagabondage.

L'industrie poussée à l'excès et l'établissement de nombreuses fabriques ont été encore une cause de la disparution des bras destinés à l'agriculture, l'appât d'un gain plus élevé attire dans les villes les habitants des campagnes ; ils y contractent bientôt les habitudes du vice et de la débauche, et rien ne les ramène plus à la culture des champs qu'il ont déserté pour toujours.

Mais si la puissance, ou pour m'exprimer d'une manière plus juste, le vice de nos lois, et un trop grand développement donné à l'industrie avaient suffi pour amener des conséquences aussi funestes à l'agriculture, le mal est devenu bien plus terrible encore par l'intervention toute puis-

sante du gouvernement et de l'administration des grandes communes.

Il serait obsurde de nier que la sollicitude du gouvernement ne doive ouvrir des chantiers pour les malheureux que des circonstances fâcheuses et la rareté du numéraire privent d'un salaire indispensable à leur existence journalière. Je vais plus loin et j'ose dire que c'est pour lui un devoir duquel dépendent l'ordre public et la sûreté de l'état, jamais le peuple ne doit être laissé sans ouvrage, et par conséquent exposé à manquer d'aliments. La prudence commande de ne pas énumérer les conséquences d'une pareille position, l'exemple de l'Angleterre n'est-il pas la ! pour nous en faire apprécier toute la hideur.

Mais autant ces ressources ouvertes à la classe pauvre sont-elles dignes d'éloges en des circonstances données, autant sont-elles imprudentes et funestes, lorsque la population trouve dans son travail un salaire suffisant, et que déjà se fait sentir un manque de bras indispensable à l'agriculture, c'est alors vouloir l'anéantir, et pour tant c'est elle seule qui produit ce qui est indispensable à la vie. On peut se passer d'une étoffe plus ou moins brillante et soyeuse, mais on ne se passe nulle part de pain.

Et cependant existe-t-il une époque où l'on ait déployé un luxe aussi gigantesque de travaux publics ? Et sans vous parler des fortifications de Paris, qui après avoir enlevé tous les bras dis-

Digitized by

pouibles de sept ou huit départements qui environnent la Capitale, appellent en masse les ouvriers étrangers. Qu'ils me suffise de mettre sous vos yeux l'énorme quantité d'ouvriers employés sur les routes publiques, et aux immenses travaux du canal de Marseille. Que seras-ce donc si l'on aborde enfin les chemins de fer, objets de l'admiration des industriels et de l'effroi de ceux qui ne le sont pas ; car enfin tout le monde ne peut pas l'être.

Et chez nous aussi, après nous avoir enlevé tout ce qui faisait prospérer nos champs, on est déjà réduit à appeler les populations étrangères par l'appât du gain. Les sujets du Roi de Sardaigne se précipitent, en masse, sur nous. O ma belle patrie ! ce n'était point encore assez d'avoir vu deux fois ton sol envahi et souillé par les étrangers ! il fallait encore qu'un système fatal, qu'une industrie effrénée te préparassent une troisième invasion, au milieu d'une profonde paix. Et ne vous le dissimulez pas, Messieurs, les suites en seront peut être plus fâcheuses, la plaie plus difficile à cicatriser ; car le séjour de ces nouveaux hôtes sera plus long que celui des premiers. Ils dévoreront la substance du sol et emporteront une grande partie de notre numéraire. C'est avec raison que le Cygne de Mantouë a pu dire de nous : *Sic vos non vobis.*

Dans la position que nous a faite la centralisation, ce n'est plus dans les provinces que l'on doit chercher à constater le progrès des arts ; on se borne forcément à y enseigner les premiers

Digitized by Google

éléments, et l'élève qui montre des dispositions est destiné à aller en poursuivre le développement à Paris, ou condamné à les voir se flétrir sur un théâtre trop étroit.

L'exposition due à la sollicitude de l'administration municipale et les récompenses qu'elle a décernées, cette année, prouvent que le germe des talents vit encore parmi nous, et n'attend que des circonstances plus heureuses pour se développer.

Nous attendons encore de pouvoir vous rendre compte de quelque grand ouvrage d'art dans la construction du canal de Marseille ; jusques à ce jour nous ne pouvons vous signaler que quelques tunnels, plus ou moins prolongés, mais on construit des tunnels partout ; et quand de grands obstacles ne s'y opposent pas, comme dans celui sous la Tamise, il ne faut que de la poudre et de l'argent pour de pareils ouvrages.

Les sciences continuent à recevoir un culte assidu ; j'aurais eu à vous entretenir dans ce Compte-Rendu d'un horloge dont le modèle est placé sous nos yeux. Mais le rapport de notre honorable collégue M. Gendarme-de-Bevotte, dont vous allez entendre la lecture, vous le fera juger bien plus facilement qu'il ne m'est permis de le faire. Je me bornerai à vous faire remarquer que presque tous les grands ouvrages d'horlogerie et de mécanique ont eu pour auteurs des hommes étrangers à la science, et n'ayant d'autres guides que leur génie, nous avons lieu d'espérer que M.

Digitized by Google

Calvière saura se placer à la suite de ces hommes extraordinaires.

La géologie, science que l'on peut appeler nouvelle, et qui dans le principe ne semblait pas devoir s'élever au point où elle est parvenue, a attiré dans nos murs pendant le courant de cette année, une remarquable réunion de savants. L'Académie a pris part aux travaux du congrès géologique. Ceux de ses membres qui ont été assez heureux pour assister à ses séances, ont été à même de juger des progrès que fait chaque jour une science presque ignorée par nos pères, et dont les résultats sont et tendent à devenir chaque jour plus importants.

Les sciences naturelles sont cultivées avec zèle, et nous pouvons dire avec succès par plusieurs de nos collégues, et par plusieurs jeunes gens que leur exemple a entraîné à des études et à des recherches dont le résultat ne peut qu'être utile à la science. Déjà plusieurs collections commencent à se former, et il en est peu qui ne renferment des objets remarquables.

J'arrive enfin, Messieurs, à la partie la plus importante de la tâche que vous m'avez confiée, et qu'il m'est le plus doux de remplir, en vous rendent compte des travaux de l'Académie pendant l'année qui vient de s'écouler.

Jamais notre savant collégue, M. Porte, ne nous avait mis plus à même d'apprécier la variété des

connaissances, et la profondeur de ses études dans tous les genres.

Nous lui devons une notice historique sur l'église paroissiale de Berre et sur la chapelle de Notre-Dame-de-Caderot, située aux portes de cette ville, si cruellement déchue du rang qu'elle occupait autrefois dans notre patrie. Cette chapelle est en vénération dans la contrée et le but de nombreux pélerinages.

Une notice biographique sur quelques provencaux. Rappeler le souvenir des hommes qui honorèrent notre patrie, est le devoir d'un bon citoyen.

Une anecdote épisodique de l'hitoire de Berre, relative au sieur Auguste Artaud, dont le dévouement et le courage méritent justement de passer à la postérité.

Une analyse critique, remarquable d'un tableau de notre Musée, peint par Signol, représentant la malédiction de Cham, on remarque dans cet ouvrage une parfaite entente de l'art.

Enfin, un mémoire très-intéressant sur l'usage que l'on peut faire en économie agricole du marron d'inde; nous désirons vivement que cette utilité reconnue, engage à cultiver avec plus d'étendue le plus beau des arbres de nos promenades.

M. Coquand nous a lu une dissertation géologique, intitulée, Concordance de la Génèse avec la géologie, dont l'auteur est anonyme, ouvrage que notre collégue a enrichi de nombreuses et

Digitized by

savantes notes. Sans doute, s'il est permis de transformer chaque jour de la création en une série de siècles, rien ne devient plus facile que de faire concorder le texte sacré avec la théorie de la science humaine, mais le texte est précis. Tout ceux qui l'ont admis depuis Moïse, l'on fait dans toute la rigueur du mot, l'explication moderne nous paraît un peu trop élastique.

Nous devons au même académicien une dissertation extrêmement remarquable, appuyée sur des faits géologiques et minéralogiques, ainsi que sur plusieurs textes du Digeste, qui parlent des carrières renaissantes. Cette lecture a justement attiré l'attention de l'Académie.

M. Rouchon-Guigues nous a communiqué un fragment historique, intitulé: *Épiscopat de Lazare*, cet évêque, qui n'a de commun que le nom, avec le frère de Marthe et de Magdeleine, qu'une pieuse tradition fait aborder en Provence peu de temps après la mort de Jésus-Christ, a joué un grand rôle dans notre histoire Écclésiastique, bien que son existence même ait été niée par plusieurs auteurs, il appartenait à notre collégue, M. Rouchon dont les travaux historiques brillent avec tant d'éclat, de fixer d'une manière positive un fait aussi important pour l'histoire de l'Épiscopat provençal.

M. Mouan nous a lu une notice historique sur l'avocat-général Décormis, magistrat distingué de notre ancien Parlement. J'ai été trop

Digitized by Google

souvent à même d'apprécier les qualités qui distinguent le style de M. Mouan, pour répéter des éloges désormais superflus, il me suffit de dire que cette nouvelle production de notre collégue est digne de celles qui l'ont précédées.

M. l'abbé Sibour a communiqué à l'Académie, le plan et divers fragments de son histoire du Pélagianisme; nous avons retrouvé dans cet ouvrage le style élégant et ferme qui brille dans toutes ses productions, une critique sévère et juste; d'immenses recherches ont été faites par l'auteur. L'Académie espère que la publication de cet important ouvrage justifiera, dans le monde savant, l'opinion qu'elle s'empresse d'émettre.

Notre nouveau collégue, M. le docteur Payan, nous a lu un aperçu physiologique sur les Tempéraments; cet ouvrage démontre chez l'auteur des connaissances profondes dans l'art de guérir qu'il professe, en laisse apercevoir de non moins étendues dans l'étude du cœur humain. Il doit m'être permis d'ajouter que le style est si correct, si pétillant d'esprit, qu'une œuvre, qui semble au premier aspect n'avoir été entreprise que dans l'intérêt de la science, devient une lecture agréable pour tous ceux qui lui sont étrangers.

Ce n'est que pour obéir à la volonté de l'Académie, que je mentionne un rapport dont elle m'avait chargé, sur le projet présenté par M. Roux-Sarrus, pour conduire les eaux de Tournon

Digitized by

sur le point le plus élevé de la ville, rapport qu'elle a fait déposer dans nos archives.

Nous devons des remercîments particuliers à plusieurs de nos membres correspondants, pour les importantes communications qu'ils ont bien voulu nous faire pendant le cours de cette année. Une de nos gloires littéraires, provençales, M. Poujoulat, que nous comptons avec orgueil au nombre de nos membres correspondants, nous a adressé sa brillante histoire de Jérusalem ; il ne nous appartient pas de faire l'éloge d'un ouvrage déjà justement apprécié par l'Europe savante, nous nous bornerons donc à dire que, conformément à son usage, l'Académie ayant nommé une commission pour lui en faire un rapport : son rapporteur, M. l'abbé Sibour, a dignement répondu à ce que ses collégues espéraient de lui, son rapport, imprimé, est lui même un important ouvrage digne de faire suite à celui qu'il avait été chargé d'apprécier.

M. le docteur d'Astros, dans l'une de nos séances particulières, nous avait lu quelques fragments d'un poème en quatre chants, intitulé : La Dracéniade ou le nouveau Sceau enlevé, de M. le docteur Jules Cavallier, l'un de nos membres correspondants.

Ce poème remarquable, sous bien de rapports, et dans un genre que l'on croyait peu propre au génie grave de notre langue, mérite une mention spéciale. Il eût été, sans doute, à désirer qu'un

Digitized by Google

autre que moi eût été chargé de lui donner les éloges qu'il mérite. Ce sera du moins avec impartialité que je m'acquitterai du devoir que m'impose la place que vous m'avez confiée.

L'auteur a évidemment pris pour modèle le fameux poème de *Tassoni* : son plan est le même. Comme chez lui les débuts des chants brillent par la variété et l'élégance des sujets ; de charmants épisodes sont habilement jetés dans le cours du poème, et montrent la facilité avec laquelle le poète sait accorder sa lire sur tous les tons Il a eu plus de difficultés à vaincre que son modèle ; car vous n'ignorez pas, Messieurs, les avantages que la langue et le rithme italien ont sur le français pour ces sortes de poèmes. L'auteur mérite donc de justes éloges pour avoir su vaincre des difficultés qui paraissent insurmontables, et lutter quelquefois avec avantage contre son rival.

Mais là où il est resté évidemment au-dessous, c'est dans la pureté et l'élégance du style. Tassoni est un modèle auquel n'a jamais pu atteindre aucun poète italien : nous sommes forcés de reprocher à M. Cavallier des négligences qui déparent son remarquable poème, des tournures de phrases dont la trivialité ne saurait être excusée par le sujet lui-même ; ce sont des tâches, sans doute, mais qui ne doivent pas faire oublier le mérite de l'œuvre.

M. Cavallier les a aperçues, sans doute, et dans sa préface il s'en excuse sur la brièveté du

Digitized by

temps qu'il a mis à composer son poème. Il nous permettra de lui dire que cette excuse, presque toujours mise en tête des ouvrages de tout genre, n'en est pas meilleure pour être souvent répétée. Boileau nous l'a dit, *vingt fois sur le métier*. C'est le conseil que nous sommes forcés de répéter à M. Cavallier; nous l'engageons à revoir son poème, il lui sera facile d'en faire disparaître ce qui le dépare, et de le rendre entièrement digne des éloges qu'il nous est doux de lui donner.

Notre troubadour, M. Maillet, a égayé nos séances particulières; nous l'avons entendu avec un plaisir infini réciter les poésies dont je vais me borner à indiquer les titres: *Épitro à ma Muso*, *L'oou Pintré voou un beou trait d'un médécin*. Nous avons remarqué dans ces nouvelles productions, les qualités qui valurent aux premières l'admission de l'auteur parmi nous.

Permettez-moi, Messieurs, de vous faire remarquer à ce sujet une étrange anomalie pendant que l'Université poursuit avec une infatiguable persévérance jusqu'aux derniers vestiges de la langue des troubadours, qu'elle place dans les moindres villages des maîtres d'école, chargés par elle d'enseigner le français, que la plus part ne savent pas, à des populations qui ne le parleront pas avant deux siècles; des membres illustres de l'institut ne cessent de s'occuper de recherches sur la langue romane et les divers idiomes qu'elle a produit, et depuis le moyen-âge, aucune épo-

que ne fut, plus que la nôtre, célèbre par le nombre des poètes provençaux et languedociens.

Les correspondances de l'Académie, soit avec les corps savants, soit avec les particuliers, ont été soigneusement entretenues par votre secrétaire perpétuel, qui se plaît à rendre hommage à la variété des travaux et à l'activité qui distingue l'Académie du Gard.

C'est toujours avec une vive douleur que je viens ranimer vos regrets sur la perte de vos membres fondateurs, leurs rangs, déjà si peu nombreux, s'éclaircissent chaque année, et bientôt, il ne restera plus que le souvenir de ceux qui fondèrent cette Académie.

La perte que nous venons de faire a justement excité notre douleur, que nous avons vu partagée par toutes les classes de la société, et surtout par la jeunesse dont celui que nous regrettons fut bien plus le père que le professeur.

M. Jean-Baptiste-Antoine-Tranquille Bernard, a terminé son honorable carrière dans un âge trop peu avancé pour nous faire redouter une fin aussi prématurée. Fils d'un père que de longs travaux dans le barreau et dans la magistrature avaient rendu recommandable, M. Bernard sut acquérir, par lui-même, des titres à l'estime de ses concitoyens, successivement avocat distingué, professeur et ensuite doyen de la Faculté de Droit, membre du Conseil général du département et de celui de la cité, il laisse dans ces diverses car-

Digitized by Google

rières des traces ineffaçables de sa profonde science et de son zèle pour le bien public, comme de l'aménité de son caractère. Bon époux, père tendre, ami chaud et dévoué. Son attachement pour l'Académie, à la fondation de laquelle il eut une grande part, ne se démentit jamais; et si elle a regretté souvent, de ne pas le voir plus fréquemment dans ses réunions particulières, elle l'a constamment trouvé pret à soutenir et à défendre ses intérêts.

Nous devons encore vous signaler l'immense perte qu'a faite la science, et que nous partageons à juste titre. Le hardi navigateur qui avait bravé tant de périls dans son remarquable voyage autour du monde, le savant dont s'honorait l'institut et qui vous appartenait depuis déjà bien des années; M. Louis de Freicinet à terminé son honorable carrière, laissant, partout, d'immenses regrets.

Qui de vous ne se rappelle le charme et l'intérêt qu'il répandait sur nos séances particulières, auxquelles il assistait régulièrement pendant son séjour parmi nous? Jamais nous ne l'avons entendu sans nous demander ce qui était le plus admirable en lui de la profondeur de la science, ou d'une simplicité si pure et si modèle.

Nous avons aussi à déplorer la perte de M. Pierre Revoil, long-temps membre résidant de l'Académie, devenu ensuite membre correspondant. M. Revoil s'était placé au rang de nos meilleurs artiste. Peintre de genre, il avait adopté la manière

Digitized by Google

hollandaise. Ses tableaux sont remarquables par la délicatesse et le fini des détails, qu'il sut orner par des figures d'un dessin correct et pur ; je ne vous en citerai que deux, que vous vous rappelez sans doute, Bayard blessé, et Henry IV surpris par l'ambassadeur d'Espagne pendant qu'il joué avec ses enfants.

La mort a également frappé l'un de vos membres honoraires, M. Casimir de Sèze, dont le nom est devenu depuis une fatale et désastreuse époque, le synonyme du courage. Appelé au poste éminent de premier président de la Cour royale d'Aix, M. de Sèze y déploya les qualités qui caractérisent le magistrat placé dans un poste aussi élevé. Esprit droit et éclairé, impartialité, parfaite fermeté, amour de l'ordre et du travail.

Des circonstances, que je ne suis pas appelé à apprécier, le déterminèrent à donner sa démission : il ne crut pas devoir se séparer de la famille de celui que son frère avait défendu malheureusement avec plus de courage, d'éloquence et de dévoûment que de succès.

Rentré dans la vie privée, dont il n'est plus sorti, il a terminé sa carrière dans un âge avancé, laissant des regrets que n'ont pas du proscrire ces différences d'opinion et ces haines de parti, qui heureusement s'affaiblissent chaque jour.

Nous avons également à regretter la perte de M. Antoine-Étienne Christine, chanoine de la Métropole. Membre associé libre de l'Académie,

Digitized by Google

dont il fut l'un des fondateurs, M. Chistine commença sa carrière dans la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, où il ne tarda pas à se faire distinguer par un véritable talent oratoire. Poussé par la tourmente révolutionnaire, sa conscience lui ayant fait repousser le serment à la constitution civile du clergé, il passa plusieurs années dans les îles Baléares, où son temps fut employé aux études de l'art oratoire. Revenu dans sa patrie, il occupa long-temps la cure de l'Église de Saint-Jean *intra muros*, d'où il fut promu à un canonicat de la Cathédrale. M. Christine laisse un vaste recueil de sermons, que d'anciennes liaisons avec lui m'ont mis à même d'apprécier, et qu'il serait à désirer que l'on livrât à l'impression.

L'Académie toujours empressée d'accueillir dans son sein les hommes qu'elle juge dignes de remplacer ceux de ses membres que moissone la fatale faux du destin, s'est hâtée de rendre à M. le docteur Payan, la place qu'il aurait dû occuper dès le principe, en le nommant membre résidant. Ce choix qu'indiquait la science du jeune médecin, autant que ses connaissances littéraires et son caractère personnel, assure un collaborateur distingué et zélé à nos travaux, que son activité et ses talents ne pourront que rendre plus utile.

LISTE DES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE

Des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres,

D'AIX.

BUREAU DE L'ACADÉMIE.

Président.

M. DE FONSCOLOMBE.

Vices-Présidents.

M. MOUAN.
M. COQUAND.

Secrétaire perpétuel.

M. MONTVALON (Comte de).

Secrétaires annuels.

M. TAVERNIER.
M. MAURIN.

Archiviste.

M. PORTE.

Trésorier.

M. ROUARD.

Membres Résidants.

MM.

1 ARBAUD-JOUQUES (Charles, marquis d'), *ancien Préfet* (❋ O) ✲ ❋.

11 Février 1808.

2 ARNAUD (Jean-Henri-André), *Docteur en médecine* ❋.

Digitized by Google

MM.

3 CASTELLET (Antoine-Joseph-Lazare-Hippolyte de Coye de).

4 CHAMBAUD (Joseph-François-Florentin), *Conseiller en la Cour royale* ❋.

5 FONSCOLOMBE aîné (Hippolyte Boyer de), *Membre de la Société entomologique de France.*

6 MONTVALON (Louis-Honoré-Joseph-Hippolyte-Hilarion-Casimir de Barrigue, Comte de).

7 ROUX-ALPHERAN (François-Ambroise-Thomas).

20 Décembre 1812.

8 MONTMEYAN (Isidore d'Eymar de).

30 Juin 1819.

9 ASTROS (Joseph-Jacques-Léon d'), *Docteur en médecine.*

11 Juillet 1824.

10 PORTE (Jean-Baptiste-François).

18 Mai 1825.

11 ROUCHON-GUIGUES (Étienne-Charles), *Conseiller en la Cour royale* ❋.

28 Mai 1825.

12 GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemi), *Inspecteur des Ecoles de Droit, Membre de l'Institut* ❋.

6 Avril 1826.

13 ICARD (Ambroise-Ange), *Pharmacien.*

25 Juillet 1827.

14 VALLET (Pierre), *Conseiller en la Cour rayale.*

2 Janvier 1828.

15 ROUARD (Étienne-Antoine-Benoit), *Avocat, Bibliothécaire.*

Digitized by Google

30 Janvier 1828.

MM.

16 DEFOUGÈRES (Paul), *Professeur en Droit, Recteur de l'Académie* ❋.

13 Mars 1833.

17 MOUAN (Jean-Louis-Gabriel), *Avocat, sous-Bibliothécaire.*

18 CASTELLAN (Jean-Joseph-Auguste-Paul-Raymond), *Conseiller en la Cour royale.*

17 Avril 1833.

19 SAPORTA (Anne-François-Gaspard-Charles-Adolphe comte de).

27 Mai 1835.

20 CLÉRIAN (Louis-Mathurin) *Professeur-Directeur de l'École gratuite de Dessin.*

29 Mars 1836.

21 GARIDEL (Léon de)

13 Avril 1836.

22 ISOARD-VAUVENARGUES (Aloïs-Joachim d'), *Avocat*, de l'Ordre du Christ.

24 Janvier 1838.

23 SIBOUR (Léon), *Chanoine honoraire, Professeur à la Faculté de Théologie.*

29 Janvier 1839.

24 COQUAND (Henri), *Professeur-Directeur du Museum d'histoire naturelle.*

25 MENIOLLE-D'HAUTHUILLE (Alban), *Professeur à la Faculté de Droit.*

Digitized by Google

31 Mars 1840.

MM.

26 GENDARME-DE-BEVOTTE, *Ingénieur de l'arrondissement.*

14 Juin 1840.

27 TAVERNIER (Adolphe-Alexandre), *Avocat à la Cour royale.*

30 Novembre 1841.

28 MAURIN (Elzéard-François), *Prêtre-Aumônier du Chapitre métropolitain.*

1842.

29 PAYAN, *Docteur en médecine.*

Membres associés libres.

1 BERTRAND DE FONSCUBERTE.
2 TASSY (Antoine-Blaise-Laurent), *Avocat.*
3 TOPIN, *Chanoine honoraire* ✵.

Membres honoraires.

29 Mars 1809.

1 PORTALIS (Joseph-Marie, Comte), *ancien Ministre, Pair de France, Vice-Président de la Cour de cassation, Président à la Cour des Pairs* ✵.

Juillet 1824.

2 POZZADA (Antoine, Mgr. de), *Evêque de Carthagène et de Murcie.*

15 Mai 1829.

3 SIMÉON (Joseph-Balthazard, Comte), *Pair de France* ✵.

Digitized by Google

21 Avril 1830.

MM.

4 ASTROS (Mgr. d'), *Archevêque de Toulouse* ✻.

13 Avril 1836.

5 BERNET (Mgr.), *Archevêque d'Aix* (✻ O.)

26 Juillet 1837.

6 AUDE (Antoine-François), *Maire d'Aix* (✻ O.)

10 Décembre 1839.

7 PATAILLE (Alexandre-Simon), *ancien premier Président de la Cour royale d'Aix, Conseiller à la Cour de cassation* ✻.

7 Décembre 1841.

8 REY (Claude, Mgr.), *ancien Evêque de Dijon* ✻.

Membres correspondants.

15 Février 1810.

1 STASSART (de), *ancien Préfet de Vaucluse, ancien Membre des Etats généraux du royaume des Pays-Bas*, à Bruxelles.

2 BODARD, *Docteur en médecine*, à Paris.

27 Juin 1810.

3 GRANET (François-Marius), *Conservateur des tableaux au Musée royal du Louvre*, à Paris.

10 Décembre 1810.

4 VALORI (Henri de), à Paris.

5 JAY (François), à Paris.

14 Janvier 1811.

6 VASSE-DE-SAINT-OUEN, *ancien Inspecteur de l'Académie d'Aix*, Membre résidant, devenu Membre correspondant.

Digitized by Google

3 Octobre 1811.

MM.

7 VINCENT-COLLIZI, *Inspecteur-général des Arts et Manufactures dans les Etats romains*, à Rome.

8 QUENIN, *Docteur en médecine*, *Juge de paix*, à Orgon.

6 Janvier 1812.

9 VOGT (le Baron de), *Conseiller d'Etat du Roi de Danemarck*, à Altona.

24 Février 1812.

10 AMANTON (C.-N.), à Dijon.

4 Mai 1812.

11 VIENNET, à Paris.

30 Juin 1812.

12 ROBERT, *Docteur en médecine*, à Marseille.

25 Mai 1813.

13 DUPELOUX (Alphonse), *ancien Sous-Préfet d'Aix*, devenu Membre correspondant.

2 Mars 1814.

14 LOQUEZ (l'abbé), *Professeur*, à Nice.

15 CHAMPOLION-FIGEAC, *ancien Secrétaire perpétuel et Bibliothécaire de Grenoble*, à Paris.

16 TRÉLIS, *Secrétaire perpétuel*, à Nimes.

13 Février 1816.

17 ARTAUD, *Directeur du Musée*, à Lyon.

1er Mai 1816.

18 FORESTA (de), *ancien Préfet*, nommé Membre résidant, devenu Membre correspondant ❋.

4 Mars 1818.

19 LAURE (Henri-Alexandre), *Receveur des Hospices civils*, à Toulon.

16 Décembre 1818.

MM.

20 AUDIFFRET, *Avocat.*

24 Mai 1820.

21 MONNIER, *Professeur*, à Avignon.

13 Juin 1821.

22 SAINT-MAURICE (Charles de), à Paris.

19 Décembre 1821.

23 HOMBRES-FIRMAS (Louis-Augustin Baron d'), à Alais.

4 Décembre 1822.

24 GARCIN DE TASSY, à Paris.

9 Juillet 1823.

25 JAUBERT (Amédée), *Professeur de Turc à la bibliothèque du Roi*, à Paris.

24 Mars 1824.

26 GRANIER, *Secrétaire de la Société Académique* de Draguignan.

19 Mai 1824.

27 PÉCLET (Eugène), *ancien Professeur de physique au collége de Marseille*, à Paris.

26 Mai 1824.

28 LUDICKE (Comte de HARSTENTEIN).

15 Décembre 1824.

29 NICOT, *Recteur de l'Académie*, à Montpellier ❋.

19 Mai 1825.

30 SABATERY, *Avocat*, à Grenoble.

21 Décembre 1825.

31 REINAUD, *Conservateur des manuscrits orientaux à la bibliothèque du Roi*, à Paris.

Digitized by Google

5 Juin 1826.

MM.

32 DAUDIN, *ancien Colonel d'artillerie*, à Angers.
33 BARD (Joseph), à Lyon, (Rhône).
34 AUDIFFRET (Charles-Hippolyte), *à la bibliothèque du Roi*, à Paris.

17 Janvier 1827.

35 RIVIÈRE (le Baron de), à Saint-Gilles, (Gard).

22 Août 1827.

36 JULLIEN, *Directeur et Fondateur de la Revue encyclopédique*, à Paris.

21 Mai 1828.

37 MAILLARD DE CHAMBURE, à Dijon.

9 Juillet 1828.

38 ARBAUD-JOUQUES (Philippe d'), nommé Membre résidant, devenu Membre correspondant.
39 BRESSIER, *Directeur des Domaines*, à Dijon.

29 Novembre 1828.

40 DUPIN (le Baron Charles), *Député*, à Paris.

7 Janvier 1829.

41 RAFN (Charles-Chrétien), *Secrétaire de la Société royale des Antiquaires du Nord*, à Copenhague.

22 Avril 1829.

42 FABRE (Augustin), *Juge de paix*, à Marseille.

25 Novembre 1829.

43 LADOUCETTE (le Baron de), *ancien Préfet, Député*.

14 Juillet 1830.

44 RUFFIN, *Professeur de littérature*, à Bastia
45 CAVALIER (Jules), *Docteur en médecine*, à Draguignan.

Digitized by Google

4 Août 1830.

MM.

46 RIFAUD.

9 Mars 1831

47 CABASSE (Prosper), *ancien Magistrat*, à Naples.

11 Février 1835.

48 DUPONCHEL, *Membre de la Société enthomologique de France*, à Paris.

22 Avril 1835.

49 LAIR (Pierre-Aimé), *Membre de la Société philarmonique du Calvados, de la Société royale d'Agriculture et de Commerce de Caën.*

2 Mars 1836.

50 PIERQUIN, *Docteur en médecine, Inspecteur de l'Académie de Grenoble.*

29 Mars 1836.

51 BOSQ, à Auriol.

25 Mai 1836.

52 ESTRANGIN, *Avocat*, à Arles.

53 COTTARD, *Recteur de l'Académie de Strasbourg*, nommé Membre résidant, devenu Membre correspondant.

17 Janvier 1838.

54 JAUFFRET (Adolphe), *Avocat.*

21 Février 1838.

55 ROUX, *Secrétaire perpétuel de la Société de statistique*, à Marseille ❋.

56 FALLOT DE BROIGNIART, *Capitaine d'état-major*, à Marseille.

57 DAUVERGNE, *Docteur en médecine*, à Manosque.

Digitized by Google

11 Juillet 1838.

MM.

58 POUJOULAT, à Paris.

10 Décembre 1839.

59 RAMUS, *Sculpteur*, à Paris.

19 Mai 1840.

60 TAXIL, *Docteur-Médecin*, à Toulon.

61 MONNIER (du Jura), *Licencié-ès-lettres*, à Toulouse.

1842.

62 CASTAGNE, *Botaniste*, à Salon.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES,

D'AIX.

1844.

AIX,

IMPRIMERIE DE Mme Veuve TAVERNIER, RUE DU COLLÈGE, 20.

1844.

SÉANCE PUBLIQUE.

Ce samedi huit Juin mil huit cent quarante-quatre, la trente-unième Séance Publique annuelle de l'Académie a eu lieu à midi, dans la grande Salle de l'Université.

M. L. SIBOUR, *Président de l'Académie, a fait l'ouverture de la séance par le Discours suivant :*

Messieurs,

Notre société a mis à bon droit, depuis longtemps, les intérêts agricoles au premier rang de ceux qu'elle doit défendre et éclairer. Étranger par mes études à cet objet principal de ses travaux, j'ai toujours compris et je comprends bien mieux encore en ce moment qu'il m'appartenait peu d'être jamais placé à sa tête. La bienveillance de mes collègues en a jugé autrement. Ils ont pensé que le zèle pouvait suppléer à tout. Ils ont voulu peut-être aussi honorer en moi le principe que, je semble plus spécialement, par mon état, représenter au milieu de l'Académie. C'était me mettre alors dans l'impossibilité de me dérober à leurs suffrages. Je ne viens pas essayer aujourd'hui de les justifier, mais je voudrais en quelque sorte m'associer aux vœux de notre société, en montrant devant cette réunion

Digitized by Google

si nombreuse et si distinguée, et dont l'empressement est déjà une récompense pour nos modestes travaux, qu'il n'y a pas au fond d'alliance plus ancienne et plus naturelle que celle de la religion et de l'agriculture, et qu'il y eut toujours influence salutaire et réciproque de l'une sur l'autre. J'aurais surtout à cœur d'établir, si je le pouvais, que si l'agriculture est redevable aux idées religieuses en général, elle l'est surtout au christianisme en particulier. Vaste et beau sujet, Messieurs, malheureusement trop au-dessus de mes forces, et que les limites étroites dans lesquelles je suis obligé de me renfermer, me forcent d'ailleurs de ne traiter que d'une manière incomplète.

L'agiculture, a dit Columelle dans ce livre où il a si bien su la défendre contre les dédains d'un siècle amoli par le luxe et la corruption, et qui est resté le meilleur Code de l'Économie rurale, l'agriculture est sœur de la sagesse, *consanguinea sapientiæ est* (1), et Ciceron, avant lui, avait exprimé la même pensée, en disant *qu'il ne trouvait pas de plaisirs plus dignes du sage que les plaisirs des champs* (2). Le sentiment exprimé par ces hommes illustres est vrai, soit que par la sagesse on entende

---

(1) Colum. de Re rusticâ. Voyez rei rusticæ Scriptores, Leipsick, 1733, 2 vol. in-4°.
(2) Cic., in Cat. maj. 15.

Digitized by Google

seulement la philosophie, soit qu'on entende la plus parfaite de toutes les philosophies : la Religion.

Les monuments sacrés nous représentent les hommes primitifs s'adonnant, sous la direction immédiate de la divinité, les uns à la vie agricole, les autres à la vie pastorale. La Genèse donne à Noë le titre *d'agriculteur*, *vir agricola* (1). Elle loue cet homme juste, en disant de lui qu'il cultiva la terre et que le premier il en sut tirer le doux fruit de la vigne (2). Après Noë seulement nous voyons apparaître une nouvelle race d'hommes qui préfèrent à la vie pacifique des champs la vie chasseresse et guerrière, et qui dévastent la terre que leurs mains devraient cultiver et embellir. Ils sortent de Cham, le fils maudit, et ils ont pour père Nemrob, *le vigoureux chasseur*, le premier des conquérants (3).

De la race bénite de Sem, au contraire, descendent les patriarches dont les mœurs pleines de simplicité et de noblesse sont empreintes de la couleur des premiers âges, où respire une poésie si pure et si élevée. Leur vie pastorale, sous le beau ciel de la Chaldée et de la Mésopotamie, fut l'occasion,

---

(1) Gen. c. IX. v. 20.

(2) Cœpitque Noë, vir agricola, exercere terram et plantavit vineam. *Ibid.*

(3) Nemrob robustus venator coram Domino. Gen. c. X. v. 9.

Digitized by Google

on le sait, des premières observations astronomiques, si utiles à l'agriculture.

Le premier peuple que, dans ces régions lointaines, l'histoire nous montre réuni en corps de nation, est tout à la fois éminemment religieux et agriculteur. Toute l'antiquité a célébré la fertilité de l'Égypte. Elle eut plutôt pour principe la sagesse de ses institutions, que les bienfaits d'une terre rendue féconde par des circonstances exceptionnelles. La nature semblait, il est vrai, avoir formé de ses mains cette belle vallée du Nil pour en faire le berçeau de l'agriculture. Elle invitait les hommes à se fixer sur un sol où elle leur offrait de si grands avantages : un ciel presque toujours pur, des eaux abondantes, les saisons assujéties à un ordre constant, les merveilleux accroissements du fleuve, ses inondations périodiques, son limon réparateur, énergiquement fécondé par un ardent soleil. Mais à côté de ces circonstances favorables, l'Égypte en présentait aussi de contraires à l'agriculture et qui auraient fini, sans de fortes institutions, par mettre la dévastation à la place de la fertilité. L'Égypte a un ennemi terrible et qui menace sans cesse de l'envahir : le désert. Le fleuve lui-même, qui est son âme et le principe de sa vie, peut devenir pour elle une cause de ruine, soit qu'il accorde imparfaitement le tribut de ses eaux, soit qu'il déborde avec trop d'impétuosité. Le besoin de lutter

Digitized by Google

contre des dangers si terribles, fit de bonne heure de la culture une science, appela la forte organisation du pays, et influa d'une manière puissante sur les institutions religieuses et politiques qui s'y développèrent. Il fallut apprendre à dompter le fleuve, en ouvrant des canaux propres à affaiblir son impétuosité ; il fallut aussi creuser d'immenses lacs où l'on put trouver pour les terres des réservoirs suffisants, quand le Nil serait avare de ses dons. Ces grands travaux ne pouvaient être l'œuvre de particuliers et appelaient d'eux-mêmes l'association et un pouvoir fortement constitué. L'Égypte, a dit, de nos jours quelqu'un qui la connaît bien, et qui a trop voulu seulement excuser les excès d'un pouvoir tyrannique par la nécessité du pouvoir lui-même, l'Égypte *est le pays du monde qui a le plus besoin d'être gouverné* (1). Il en fut toujours ainsi, parce que les circonstances qui rendent en Égypte le pouvoir nécessaire, sont inhérentes au sol.

La vallée du Nil devait donc être non-seulement le berceau de l'agriculture, mais le berceau des sociétés. Les institutions sociales de l'Égypte sont connues. Elles eurent un caractère profondément religieux. Elles commencèrent par la forme théocratique, et même lorsque cette forme eut disparu,

---

(1) Aperçu général sur l'Égypte, par A. B. Clot-Bey.

Digitized by Google

le caractère religieux resta partout profondément empreint (1). Mais, dans la religion comme dans la politique des Egyptiens, deux choses intimément unies, ce qui est surtout visible, c'est l'influence des idées et des intérêts agricoles.

La religion propre à l'Égypte ne fut, dans ses plus grands écarts, que l'amour exagéré et la déification superstitieuse de la nature. Isis, c'était la terre féconde, et Osiris, le principe même de la fécondité. Celui-ci était regardé comme le père de l'agriculture, et pour cela, honoré comme la principale divinité du pays. Le Nil qui avait été comme le créateur de l'Égypte par ses alluvions, et dont les eaux, selon Plutarque (2), avaient la vertu non-seulement de fertiliser les terres, mais d'engraisser les animaux, le Nil, avec ses sources mystérieuses que le bon Joinville plaçait dans le Paradis terrestre, et avec ses accroissements inexplicables, pouvait passer facilement pour un dieu. Les Egyptiens lui élevèrent un temple magnifique et lui rendirent des honneurs divins. Sa statue était de marbre noir, à cause de l'origine éthiopienne de ses eaux ; sa tête était couronnée d'épis, et tout autour de lui, une troupe d'enfants, symbole de

(1) Herod. liv. II. XXXVII.

(2) Plut. t. 2. p. 280. Traite d'Isis et d'Osiris.

Digitized by Google

la fécondité, formaient une gracieuse guirlande. Le bœuf était, après le Nil, le plus grand bienfaiteur de l'Égypte. Les services qu'il y rendait soit pour le labourage, soit en mettant en mouvement ces innombrables machines destinées à aller puiser les eaux basses du fleuve, pour les distribuer ensuite au besoin par une irrigation régulière et constante, expliquent le culte solennel du bœuf Apis.

Parmi les prêtres de l'Égypte, il y avait des Hydrographes, des Géomètres et des Arpenteurs formant des collèges distincts. Leur science, dans un pays assujéti à des inondations annuelles, était indispensable pour fixer les limites des héritages. Tels étaient les principaux rapports de la religion et de l'agriculture. Quant aux institutions politiques dont je ne puis parler ici qu'à cause de leur origine et de leur caractère religieux, elles furent celles qui convenaient le mieux à un peuple essentiellement agricole.

Le Roi devait savoir manier la charrue. Il ouvrait lui-même l'année rurale, en traçant le premier sillon. Cette coutume, qu'on retrouve dit-on encore en Chine (1), est, pour le dire en passant, une preuve de plus à ajouter aux preuves nombreuses qui établissent l'origine égyptienne de ce vaste empire.

---

(1) Montesquieu, Esprit des Lois.

Digitized by Google

L'Égypte, on le sait, était divisée en castes. Les laboureurs en formaient une dont ils ne pouvaient sortir. Toutes les professions étaient héréditaires et toutes honorées. Les laboureurs étaient nobles comme les guerriers et les prêtres, c'est-à-dire, qu'ils étaient libres. Au reste, l'Égypte fut une terre de liberté. Les enfants même des esclaves y naissaient affranchis. La loi empêchait ainsi l'esclavage, cette plaie hideuse de l'agriculture, de se propager. Mais les mœurs venaient en aide à la loi. Le travail des champs ne fut jamais servile dans les beaux temps de l'Égypte. Et, comme elle n'aimait ni les étrangers, ni la guerre, elle fermait ainsi pour elle les deux principales sources de l'esclavage.

Tous les anciens qui ont parlé de l'Égypte, conviennent qu'elle n'était pas belliqueuse (1). Elle n'a eu son premier conquérant Sésostris, qu'après plus de mille ans d'existence (2). Son organisation militaire était celle d'un peuple agricole qui a plus à cœur de se défendre contre les voisins que de les attaquer.

Malheureusement cette belle vallée du Nil était de toute part ouverte aux invasions. Le désert ne la menaçait pas seulement par ses sables, mais en-

---

(1) Strabon, lib. XVII.

(2) Bossuet, Discours sur l'Hist. Univers. t. 2.

Digitized by Google

core par les peuples belliqueux qui erraient dans ses solitudes. La nature, en lui prodiguant les richesses du sol, n'avait rien fait pour l'aider à les défendre. Le besoin d'arrêter les entreprises ennemies, fit changer la forme théocratique du gouvernement, et le pouvoir passa des prêtres aux guerriers. Mais l'armée égyptienne ne fut guère qu'une sorte de milice bourgeoise, destinée à garder les foyers. Cette organisation où la naissance faisait tout, était vicieuse, si l'on en juge par les résultats. L'Égypte, par ses richesses ou bien par l'importance de sa position qui en fit longtemps le centre du monde, attira tous les conquérants et ne sut jamais résister à aucun. Depuis les Hicsos du désert, jusqu'aux Arabes d'Omar, elle n'a su éviter aucune domination. Après les Éthiopiens, les Assyriens, les Perses, les Grecs, les Romains, la France aussi a voulu un jour envoyer ses vieilles bandes sur les bords du Nil. La bravoure et les succès d'une poignée de soldats, durent étonner ces *quarante siècles qui du haut des Pyramides les contemplaient.*

L'Égypte, qui fut toujours comme le grenier du monde, et sa principale ressource dans les famines (1), mettait dans ses forces une présomptueuse confiance. Elle savait mieux mépriser, qu'éloigner

---

(1) Omnes provinciæ veniebant in Egyptum ut emerent escas, et malum inopiæ temperarent. Genes. c. LI. v. 57.

Digitized by Google

les Barbares. Elle se contentait volontiers de la gloire de nourrir ses maîtres. Elle eut pour corrompre ses vertus, les vices qui accompagnent trop souvent l'abondance : l'égoïsme et la mollesse. Les Prophètes la comparaient quelquefois à ces grasses et indolentes génisses qui paissaient sur les bords de son fleuve, au milieu des plus épais pâturages (1).

Toutefois, si dans l'antiquité l'Égypte étendit peu au dehors son influence par ses victoires, elle l'étendit beaucoup par ses colonies. Ces conquêtes pacifiques convenaient mieux à son génie agricole.

Voici un peuple sorti en quelque sorte de son sein, quoiqu'elle ne l'ait pas enfanté, un peuple qui lui est resté étranger, qui lui a été même de beaucoup supérieur par les croyances, et qui va nous montrer encore mieux l'alliance des idées religieuses et des mœurs agricoles. Seulement en Égypte, nous avons vu surtout l'influence de l'agriculture sur la religion, ici c'est l'influence de la religion sur l'agriculture que nous découvrirons.

S'il est une nation que la religion ait formée, c'est, sans contredit, la nation Hébraïque. Or, le peuple

---

(1) Vitula elegans atque formosa Egyptus : stimulator ab aquilone veniet ei.

Mercenarii quoque ejus versabantur in medio ejus, quasi vituli saginati versi sunt et fugerunt simul, nec stare potuerunt. Jerem. c. XLVI. v. 20-21.

Digitized by Google

qui se développa sous l'influence des institutions mosaïques, fut, avant tout, un peuple de laboureurs et de pasteurs. Il n'y en a point, dit Fleury (1), qui se soit plus particulièrement adonné à l'agriculture. Gédéon battait lui-même son blé et le vannait sur l'aire, quand l'ange vint lui apporter la mission de délivrer le peuple. Le messager du ciel se reposa sous un chêne, dans les champs d'Éphra, et c'est là qu'eut lieu l'entretien avec Gédéon (2). Saül conduisait la charrue (3). David n'était qu'un berger, et quand il fut roi, et l'un des plus magnifiques, c'était encore une grande fête pour ses enfants lorsqu'arrivait la tonte des troupeaux (4).

Les livres des Juifs nous montrent partout un peuple qui fait de l'agriculture sa principale occupation. On sent même assez souvent à travers leurs pages inspirées comme un parfum des champs qui vient se mêler au souffle divin. Quelle délicieuse peinture de la vie champêtre et de la pureté des mœurs antiques, s'offre à nous dans le livre de Ruth ! La jeune Moabite arrive à Bethléem avec Noëmi, au temps où *l'on commençait à couper les orges* (5). Nous voici dans le champ du riche Booz.

---

(1) Mœurs des Israélites. VII.
(2) Judic. c. VI. v. 11.
(3) Reg. lib. I. c. XI. v. 5.
(4) Reg. lib. II. c. XIII. v. 13 et seq.
(5) Ruth. c. I. v. 22.

Digitized by Google

C'est un de ces gracieux vallons qu'une plume élégante et amie a su si bien décrire, et dont la fertilité a fait donner au pays le nom d'Éphrata (1). Les épis dorés et chargés de grains courbent la frêle tige qui ne peut plus les porter. Une nombreuse troupe de moissonneurs arrive au point du jour. Le souffle du matin fait doucement ondoyer les blés, et du sein de la plaine s'élèvent mille bruits harmonieux. La prière de la moisson commence (2). Tournés du côté de l'Orient où flottent de légers nuages de pourpre, avant-coureurs du soleil, les hommes de Booz, selon l'usage, rendent grâces à l'Éternel. Les travaux ont commencé. Les épis pressés tombent sous la faucille. Derrière les moissonneurs, les servantes de Booz lient les gerbes (3). Ruth les suit de près; la pauvre étrangère a obtenu du chef des travailleurs la permission de glaner (4). Mais bientôt Booz arrive de Bethléem, comme un maître vigilant, pour présider à ses moissons. « Que le Seigneur soit avec vous, dit-il, en saluant

(1) Voy. Corresp. d'Orient, par MM. Michaud et Poujoulat, t. 4. p. 206. et t. 5. p. 184.

(2) Dans l'antiquité, la moisson commençait toujours par des sacrifices et par des prières.

Falcem matturis quisquam supponat neque ante Aristis quam cereri . . . . .

Det motus in compositos et Carmina dicat. Georg. I. 347.

(3) Ruth, c. II. v. 8.

(4) Ruth, c. II. v. 4.

Digitized by Google

« ses serviteurs ; et tous répondent : Que le Seigneur « vous bénisse (1) ! »

Ce premier tableau que nous dépouillons de ses couleurs n'est-il pas encore plein de charmes ? C'est la nature dans toute son antique beauté, lorsqu'entre elle et l'homme existe une union sainte et pleine d'harmonie.

Nous n'osons toucher à l'entretien de Booz et de Ruth. Il faudrait le transcrire en entier.

Mais voici l'heure du repas des moissonneurs. La jeune Moabite y a été invitée. Elle s'assied timidement à leur côté. Elle trempe avec eux son pain dans un mélange d'huile et de vinaigre, très propre à ranimer les forces. On lui donne aussi abondamment de cette soupe des moissonneurs qui fait encore aujourd'hui leur principale nourriture. Elle en garde pour sa belle-mère (2). Le repas n'est pas fini que la diligente Ruth s'est déjà levée pour reprendre son ouvrage. Et Booz, charmé de sa candeur et de sa piété filiale, dit à ses gens : « Voudrait-elle couper avec vous les orges, ne « l'empêchez pas ! Mais au moins laissez tomber à « dessein quelques épis de vos javelles, afin qu'elle « puisse les recueillir sans honte (3). » C'est ainsi

(1) Ruth, c. II. v. 14.
(2) Ruth, c. II. v. 15. 16.
(3) Ruth, c. III, v. 7.

Digitized by Google

que le soir venu, après avoir battu ses épis, Ruth en tira trois boisseaux de grains, qu'elle porta joyeuse à Noëmi.

A la fin de cette Idille divine, nous voyons Booz à l'aire, vannant lui-même son orge; le soir s'endormant, le repas fini et le cœur gaî, près d'un tas de gerbe, et bientôt, par le stratagème de Noëmi, épousant, selon la loi, la jeune Moabite dont il était le parent.

Tel est dans Booz le type du pieux israëlite. Les mœurs du livre de Ruth sont celles qui se développèrent sous l'influence de la loi de Dieu, lorsque les temps héroïques de la nation furent passés, et qu'après avoir conquis la terre de Chanaan, le peuple Hébreux s'y fixa et mêla aux habitudes de la vie pastorale, celles de la vie agricole.

Plus tard, nous voyons à Jérusalem, toutes les magnificences d'un grand état : d'immenses richesses, de superbes monuments, des armées nombreuses; mais, c'est toujours l'agriculture qui est le fondement de cette prospérité. Avec l'abondance croît la population. Nul ne pensait alors que cet accroissement pût devenir pour un pays un trop pesant fardeau. Il ne l'est jamais en effet pour un pays agricole. Là, plus il y a d'hommes, plus il y a aussi d'aisance, pourvu qu'ils soient laborieux. L'Égypte, dont l'étendue formerait à peine la 6me partie de la France, nourrissait, selon quelques

Digitized by Google

calculs, plus de vingt millions d'habitants. La population de la Judée était proportionnellement la même. Cette terre de Chanaan, remuée par tant de bras, montrait une inépuisable fécondité. Pour savoir ce que la culture ancienne en avait fait, il faudrait comparer ce que les livres saints et même les auteurs profanes nous disent de ses richesses d'autrefois, avec cette morne désolation dont elle offre aujourd'hui l'image, et dans laquelle ses longs malheurs l'ont plongée (1).

Au plus haut point de sa prospérité, sous Salomon, où commencèrent ses relations commerciales, la Judée ne perdit pourtant pas son caractère essentiellement agricole. Les métiers y naissent à peine. Elle est toujours étrangère aux beaux-arts. C'est de Tyr que lui viennent ses principaux ouvriers (2). La science de Salomon est celle d'un ami de la nature. Il connaît toutes les plantes, depuis l'hysope jusqu'au cèdre du Liban. Il les a toutes décrites dans de nombreux et savants ouvrages. Ceux qui nous restent de lui respirent une sagesse divine ; mais cette sagesse est précisément celle qui convient à un peuple d'agriculteurs. Elle enseigne surtout le prix du

---

(1) Voyez à ce sujet de très bonnes réflexions dans l'histoire de Jérusalem, par M. Poujoulat, t. 1. c. II. p. 28.

Voyez aussi Fleury, Mœurs des Israélites, c. VII.

(2) Reg., lib. III. c. VII. v. 13.

Digitized by Google

travail. « L'indigence est la fille de la paresse (1):
« Celui qui dort en été au lieu de faire sa moisson,
« ou qui ne laboure point l'hiver de peur du froid,
« mérite de mendier et de ne pas trouver du
« pain (2). Le bien acquis trop promptement n'attire
« pas de bénédiction (3). Telles sont ses maximes.

Le sage s'applique encore à montrer la pauvreté frugale préférée à une abondance tumultueuse, les inconvénients des deux extrémités, de la misère et de l'opulence. Il entre même dans des préceptes détaillés d'économie : « Pré-
« parez, dit-il, vos ouvrages au dehors, et la-
« bourez soigneusement votre terre, afin que vous
« puissiez ensuite bâtir votre maison (4). »

C'est ainsi qu'une religion divine mêlait à ses conseils sublimes, les conseils utiles de l'expérience et de la sagesse humaine, et fondait le bonheur du peuple élu sur le goût du travail et les habitudes de la vie agricole.

Mais, quittons maintenant la Judée, et jetons un rapide regard sur la Grèce. Au milieu de cette variété d'éléments dont sa civilisation se compose,

---

(1) Egestatem operata est manus remissa. Prov., c. X. v. 4.
(2) Prov. c. XIX. v. 5. 13.
(3) Prov. c. XIX. v. 21.
(4) Prov. c. XX. v. 10.

Digitized by Google

nous découvririons cependant cette antique alliance de la religion et de l'agriculture que nous voulons indiquer.

Ce n'est pas étonnant, Messsieurs, car la Grèce doit beaucoup à l'Égypte. La civilisation lui est surtout venue des bords du Nil, et c'est précisément par la religion et par l'agriculture qu'elle y fut initiée. Cécrops et Danaüs apportèrent à la Grèce les dieux que son imagination sut tant embellir. Le premier, pourrions-nous l'oublier! planta l'olivier sur les collines de l'Attique, après avoir appris à ses grossiers habitants à ensemencer la terre.

Homère chantait l'âge héroïque de la Grèce, peu de temps après que Salomon écrivait ses Proverbes. Homère avait visité l'Égypte. Il a pu connaître la Judée et les doctrines des Hébreux. Il est au moins incontestable qu'il y a des traits nombreux de ressemblance, sous le rapport des habitudes de la vie, entre les héros de l'Iliade et de l'Odyssée et les personnages de nos livres saints. Les Patriarches travaillaient de leurs propres mains et se préparaient leurs vêtements et leurs repas, comme Achille et Ulysse. Parmi eux, les filles les plus considérables allaient à la fontaine, comme la belle Nausicaa; et nous voyons que Rebecca, Rachel et les filles de Jethro, y conduisaient leurs troupeaux. Sans parler du savant mais insoutenable paradoxe par lequel la guerre de Troie ne serait

Digitized by Google

plus qu'un épisode défiguré de l'Histoire juive (1), nous dirons que Mme Dacier défendait la beauté et la vérité des mœurs homériques, la Bible à la main (2), et l'on sait tout le parti que Grotius a tiré du prince des poètes grecs, dans ses Commentaires sur l'Ancien Testament.

Toutefois, ce n'est pas dans Homère que nous voulons chercher la peinture de cette vie simple et religieuse des champs que l'Égypte apporta à la Grèce, quoiqu'à vrai dire, elle ne soit pas absente de ses poèmes et qu'elle forme souvent au contraire le fond de ses tableaux (3). Les arts de la paix et l'agriculture le premier de tous, eurent aussi leur poète qui rivalisa avec le chantre des combats d'Ilion. Hésiode, après avoir célébré les dieux dans sa *Théogonie*, célébra aussi les joies et les occupations de la vie champêtre, dans son poème des *Travaux et des Jours*. La gloire d'Hésiode, ce n'est pas d'avoir remporté sur Homère cette victoire poétique de Chalcis dont parle Plutarque (4). C'est d'avoir mérité qu'on ait pu le dire et le faire accroire à la postérité. Au reste, il fut couronné à

(1) Hist. des temps Fabuleux, par Guerin du Rocher.
(2) Préface de l'Iliade. p. XLIX.
(3) V. Iliad. liv. XVIII., v. 541—555.
(4) Banquet des sept Sages.

Digitized by Google

Chalcis, pour avoir chanté l'agriculture et la paix, plutôt que la guerre et le carnage, et c'est sans doute sous ce rapport qu'il fut préféré à Homère.

La société grecque, telle qu'elle se montre à nous, dans le poème des *Travaux et des Jours* d'Hésiode, est déjà une société en décadence. Elle n'a plus rien de la simplicité et des vertus primitives. La fortune s'y acquiert par la fraude, et elle y engendre la corruption. On voit trois carrières s'ouvrir devant l'activité humaine : celle des armes, celle du commerce, celle des paisibles travaux de l'agriculture. On comprend que la Grèce se précipite volontiers dans les deux premières. Divisée en petites principautés rivales, elle a toujours les armes à la main. Les flots qui baignent ses rivages, les îles nombreuses qui s'élèvent du sein de ses mers, l'invitent à la navigation et au commerce. Les travaux paisibles des champs sont de bonne heure dédaignés. Il faut que la voix de la sagesse se fasse entendre pour essayer d'y ramener les hommes. Cette voix est celle qui nous parle dans le poème des *Travaux et des Jours*.

Hésiode avant de célébrer la vie champêtre l'a lui-même embrassée. Il a quitté les villes et la société des hommes corrompus. Il s'est bâti une cabane au pied de l'Hélicon. Lui-même conduit ses troupeaux aux pâturages. On le voit ensuite gravir la cime de la montagne. Les muses y ont

Digitized by Google

un temple et il en devient le pontife. Deux sentiments remplissent son cœur : l'amour des dieux et des hommes, et ces sentiments débordent de son âme en vers harmonieux. Mythologue dans la *Théogonie*, il est moraliste dans les *Travaux et les jours*. Mais il est toujours prêtre, soit qu'il chante l'origine des Dieux, soit qu'il donne des conseils aux hommes. La muse qui l'inspire, c'est l'amour de la religion et de la nature,

Cette religion n'est pas pure. Elle environne la vie simple des champs et toute l'économie domestique de pratiques superstitieuses. La morale d'Hésiode vaut mieux quoiqu'elle ne soit pas non plus parfaite. Elle préconise le travail et apprend à fuir l'oisiveté et la misère. Elle aime à donner à ses avis la forme sentencieuse, affectionnée des anciens. Quelquefois on croirait lire le livre des Proverbes. Mais on ne tarde pas à s'apercevoir qu'on respire dans une atmosphère moins pure. Hésiode ressemble de loin à Salomon, comme Homère à Moyse.

Mais en vain le prêtre des muses s'efforcera de célébrer les avantages de la vie agricole ; en vain les Rapsodes feront retentir ses chants dans toute la Grèce. Elle est sourde à la voix du poète. Les mœurs anciennes sont de plus en plus oubliées. Tout ce qui a constitué l'ère première de la civilisation : l'amour de la religion et de l'agriculture, disparaît peu à peu. Entre la guerre de Troie qui

Digitized by Google

marque une époque de puissance et d'unité pour la Grèce, et la guerre Médique où cette puissance renaît et où cette unité se reconstitue, il y a des siècles de barbarie, une nuit profonde durant laquelle on n'entend plus que le bruit des armes et le tumulte des invasions guerrières. Ces races grossières et belliqueuses dont nous avons marqué l'origine et qui ont échappé par une vie à peu prés errante aux influences civilisatrices de la religion et de l'agriculture, sont arrivées le fer et le feu à la main. La Grèce a son moyen âge qui ressemble au nôtre. On y distingue la plupart des faits sociaux qui se produiront quinze cents ans plus tard dans notre propre histoire : deux peuples sur le même sol ; des conquérants et des vaincus ; une sorte de féodalité accompagnée du servage et du mépris de l'agriculture. Les barbares de la Grèce, comme nos Germains, n'estimaient que le courage et les vertus guerrières. Les arts de la paix tombent dans un profond mépris. On les abandonne aux esclaves. Leur nombre s'accroît prodigieusement, car les populations vaincues ne peuvent échapper à l'asservissement que par la fuite. Celles qui restent sur le sol de la patrie sont donc attachées à la glèbe, et les *Ilotes* de Sparte, comme les *Pénestes* de Thessalie ne sont au fond que des serfs. La vieille civilisation grecque abandonne presque toute entière l'Europe et va chercher un asile dans l'Asie Mi-

Digitized by Google

neure et dans les îles de la mer Égée. C'est alors que s'élèvent Éphèse, Smyrne, Phocée, Milet et tant d'autres colonies puissantes. Homère et Hésiode appartiennent à cette Grèce d'Asie. Ce sont des réfugiés et en même temps des représentants de l'antique civilisation hellénique.

Enfin un mouvement analogue à celui qui dans notre moyen âge poussa l'Europe contre l'Orient dans les guerres de la croix, pousse la Grèce contre l'Asie. Le grand duel dont la guerre de Troie ne fut qu'un épisode recommence plusieurs siècles après, sous Darius. Une nouvelle confédération se forme. La Grèce retrouve son unité perdue ; animée par le sentiment exalté de la nationalité, elle devient invincible. Elle repousse les Perses à Marathon, à Salamine, à Platée, en attendant de les asservir.

Au milieu de ces grands évènements toutes les facultés du génie grec se développent d'une manière magnifique ; les beaux arts enfantent des merveilles et le beau siècle de Périclès se lève. Mais à cette civilisation brillante il manque à présent une base essentielle : la crainte des dieux et l'estime de ces mœurs fortes et pures que donnent les travaux des champs et la pratique de l'agriculture.

La religion de la Grèce, léger tissu de mensonges gracieux, ne pouvait pas résister aux investigations de la raison une fois éveillée. La philosophie eut bon marché de ces croyances poétiques. Quant à

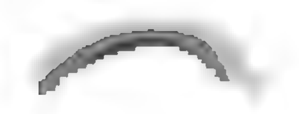

Digitized by Google

l'agriculture on n'y revient plus lorsqu'on l'a quittée. Les travaux champêtres, apanage des esclaves, restent avilis. Et toutes ces grandes guerres sous l'influence desquelles se développe en dernier lieu le génie hellénique n'étaient pas faites pour les réhabiliter. Les richesses asiatiques, fruit de la victoire achevèrent de déprécier les richesses du sol plus sûres, mais plus modestes et plus difficiles à obtenir.

La philosophie grecque, toutefois, semble avoir fait de louables efforts, pour réveiller le goût de l'agriculture. Xénophon représente assez bien à nos yeux l'union des mœurs guerrières et des goûts champêtres, sous l'influence non plus de la religion mais de la philosophie. Le disciple de Socrate, ce brillant capitaine dont il est difficile de dire, s'il a acquis plus de gloire en dirigeant cette fameuse retraite des dix mille, qu'en l'écrivant, nous représente dans les champs de Scillonte le soldat devenu colon. Les terres considérables que Xénophon possédait à Scillonte étaient une sorte de fief guerrier que les Lacédémoniens lui avaient donné pour prix de ses services et d'un dévouement qui fut excessif, puisqu'il alla jusqu'à lui faire porter les armes contre Athènes, sa patrie, à laquelle il ne put jamais pardonner ni la mort de Socrate ni son propre bannissement.

Il a décrit lui-même la vie qu'il y menait (1) et les fêtes magnifiques, moitié religieuses et moitié champêtres qu'il y donnait chaque année aux habitants du pays. C'était en l'honneur de Diane à laquelle, par suite d'un vœu fait pendant la guerre d'Asie, il avait consacré un temple environné d'un domaine qu'arrosait le Selenus. Le fleuve était abondant en poisson et en coquillage. Les fils de Xénophon suivis d'une jeunesse nombreuse chassaient le gibier sur les terres de la déesse qui fournissait encore aux assistants la farine d'orge, le pain et le vin dont ils avaient besoin, une portion des victimes engraissées dans les pâturages sacrés et même le dessert qu'on allait cueillir dans un verger planté autour du temple.

Cette vie de Scillonte n'est plus la vie agricole des anciens jours. On y voit un homme aimable et puissant qui sait embellir sa retraitre par l'étude et s'y faire encore une grande existence ; un sage retiré du théâtre bruyant des affaires et qui cherche le repos des champs si doux après les agitations de la vie publique.

Cependant Xénophon n'aime pas seulement la campagne en philosophe opulent, il avait en agriculture de grandes connaissances pratiques et dut

(1) Anabase, l. v. c. III.

Digitized by Google

appliquer dans ses vastes domaines les principes qu'il a su si élégamment et si clairement exposer dans son *Économique*. Dans ce livre, qui est le plus intéressant de ses ouvrages, Xénophon parle de l'agriculture comme du plus beau et du plus nécessaire des arts. Cyrus, est à ses yeux le modèle des princes, parce qu'habile dans l'art rural et dans l'art militaire, *il savait également cultiver ses terres et défendre ses moissons* (1). Il montre encore l'agriculture non-seulement comme le plus nécessaire, mais comme le plus facile des arts et il en expose les règles avec une clarté ingénieuse et de la manière la plus attachante. L'aridité de ce sujet didactique disparaît sous la forme dramatique du dialogue que Xénophon, comme toute l'école socratique, semble avoir affectionnée.

La religion n'est pas absente de l'*Économique*, mais elle y tient moins de place que dans les *Travaux et les jours* d'Hésiode. Le philosophe de Scillonte n'a pas les superstitions du vieux prêtre des muses, mais sa morale n'est guère plus parfaite. Ce n'est le plus souvent que la morale de l'intérêt. Au reste, on éprouve un grand charme à pénétrer avec Xénophon dans tous les détails de l'économie domestique et rurale des anciens, et nulle part on

(1) Écon. c. IV.

Digitized by Google

de Quintius. C'est là que Q. Cincinnatus cultivait de ses propres mains un petit héritage, lorsque le Sénat vint le supplier d'accepter la dictature et de sauver la république.

Regulus semait son champ quand il apprit qu'il avait été nommé consul (1).

Curius l'avait été trois fois, et après les victoires les plus éclatantes, il était retourné à la charrue n'emportant pas d'autre butin qu'une écuelle de bois pour offrir aux dieux des libations.

Les premiers siècles de la république sont pleins, on le sait, de pareils exemples.

Ces mœurs austères demeurèrent longtemps intactes. Les relations avec la Grèce commencèrent à les altérer. La Grèce agit sur Rome par ses idées avant d'agir par son luxe. Il lui fallut ébranler les croyances pour changer les caractères. Les maximes d'Épicure avaient énervé les âmes, lorsque les trésors de l'Asie enlevés à la Grèce achevèrent de les corrompre. Plutarque raconte (2) que Cynéas ayant, à la table de Pyrrhus, exposé la philosophie d'Épicure devant Fabricius, « puissent tous les « ennemis de ma patrie, s'écria le romain, adopter « de pareils principes ! » Ils pénétrèrent dans Rome,

(1) Plin. ibid.
(2) Vie de Pyrrhus.

Digitized by Google

sur la fin de la république, malgré les défenseurs des mœurs anciennes. On sait toute la résistance que le vieux Caton leur opposa. L'austère censeur voulait, sans distinction, qu'on chassât de Rome tous les philosophes de la Grèce. Il les regardait comme bien plus capables de corrompre la jeunesse que les poètes dont Platon ne voulait pas souffrir la présence dans sa république. Caton, à son point de vue, avait raison. Les mœurs reposaient sur la religion, et cette religion ne pouvait pas se défendre contre les doctrines étrangères. La philosophie grecque ruinait sans peine ces vielles et absurdes superstitions. L'accord de la foi et de la raison ne sera jamais possible qu'entre la vraie religion et la vraie philosophie.

Le génie de l'antique Rome se montrait encore une fois dans Caton et devait bientôt disparaître sans retour avec lui. Général comme ces vieux romains qu'on allait chercher à la charrue, il aurait su la manier comme eux. Il fut le premier qui traça des préceptes pour l'agriculture (1). Son Traité *de Re rusticâ* est même le seul de ses ouvrages qui nous soit resté (2). C'est un curieux monument qui porte sa fidèle empreinte et qui est écrit dans ce vieux et rude

(1) Rusticationem primus instituit. Colum.

(2) On trouve le Traité de Caton, dans le Rei rusticæ scriptores, cité ci-dessus.

3.

Digitized by Google

langage que les rhéteurs de la Grèce n'avaient pas encore appris à assouplir. L'on y peut lire au début une violente attaque contre les arts de luxe et contre le commerce qui semble les favoriser.

Quelque temps après, le plus savant des romains et probablement aussi de son temps le plus religieux, Varron, essaya de défendre le culte national et consacra à l'agriculture les dernières années de sa vie presque centenaire. Il écrivit sur l'économie rurale, un précieux traité, le seul aussi de ses 500 ouvrages qui soit parvenu jusqu'à nous (1). Le sage vieillard invoque en commençant son livre les dieux favorables aux travaux champêtres comme le poète d'Ascra qu'il semble avoir voulu imiter.

Au reste n'y a-t-il pas quelque analogie entre les efforts pieux de Caton et de Varron à Rome, et ceux d'Hésiode dans la Grèce ? Les uns et les autres luttaient contre les vices de leur temps : Hésiode contre les vices qu'amenait la barbarie, les deux romains contre les vices qu'amenait la civilisation. Tous opposèrent au torrent la même digue : le respect des dieux, le retour aux mœurs simples et graves des aïeux, l'amour et la pratique des

---

(1) On le trouve aussi dans le Recueil qne nous venons de citer, mais de plus, on vient d'en faire une nouvelle édition, accompagnée d'une traduction dans les Classiques-Latins de M. Pankouke et dans la Collection de M. Nisard.

Digitized by Google

travaux agricoles. Ils furent tous également impuissants.

A Rome, l'influence des arts et des doctrines helléniques resta bientôt victorieuse. Le moment précis de la transition est marqué par ce grand homme, qu'on a appelé le dernier des Romains à cause de sa mort, et qu'on pourrait appeler à Rome le premier des Grecs à cause de sa vie. C'est Rome, en effet, qui avait formé le cœur de Cicéron, mais c'est la Grèce qui avait formé son esprit. Malheureusement l'esprit tint beaucoup plus de place que le cœur dans la vie du grand orateur. Qui voudra examiner attentivement ce qu'il montra d'énergie et de faiblesse, de noble orgueil et d'insatiable vanité, ses grandes actions et ses fautes déplorables, les angoisses de son âme, les fluctuations de sa politique, reconnaîtra aisément qu'il y avait en lui deux génies qui se combattaient : le génie des anciennes mœurs et des anciennes traditions de la patrie qui le poussait vers Caton et Pompée, et le génie des mœurs nouvelles et de la brillante civilisation de la Grèce qui l'attirait malgré lui du côté de César.

Je comparais plus haut Caton et Varron à Hésiode, je pourrais encore mieux comparer maintenant Cicéron à Xénophon. Le philosophe de Scillonte est un de ceux qui ont le plus agi sur le philosophe de Tusculum. Il lui légua le fonds et la forme de ses idées ; le

Digitized by Google

miel attique qui découlait de ses lèvres et l'harmonieuse pureté de son langage. Il lui légua aussi son amour philosophique pour la vie champêtre. Cicéron avait traduit l'Économique de Xénophon ; il nous apprend que comme l'auteur de l'Économique il avait un goût passionné pour l'agriculture et pour la liberté des champs (1). Il aimait cette vie avec d'autant plus d'ardeur, qu'entraîné par les affaires publiques, il en pouvait moins jouir.

Il écrivait à Atticus, qu'une villa dans les faubourgs de Rome lui était indispensable (2). Là, sans trop s'éloigner du sénat et du Forum, il pouvait au moins se dérober un instant aux amis importuns qui venaient l'assiéger de grand matin dans sa magnifique maison du Palatin et à cette foule de clients qui remplissaient son portique. S'il était fatigué sans être malade, il se sauvait à *Tusculum* (3). Les bruits de la ville venaient expirer au pied de ces gracieuses collines où l'on respire encore aujourd'hui un air si pur, et d'où la vue s'étend sur Rome et sur toute la campagne voisine. La demeure, embellie par Sylla, était déjà d'une magnificence infinie quand Cicéron l'acheta, et vint encore ajouter

(1) Venio nunc ad voluptates agricolarum quibus ego incredibiliter delector. In Cat. maj.

(2) Suburbano non facile careo. Epist. 88. Collect. Nisard. Paris. 1841.

(3) Epist. 91.

Digitized by Google

au luxe de son ameublement et à la somptuosité de ses constructions. C'est pour elle surtout qu'Atticus dépouillait à prix d'argent la Grèce de ses statues et de ses tableaux. Cicéron y possédait une bibliothèque grecque et latine, qui était une des plus riches de toutes celles qu'il avait dans *ses villas.*

Car, Tusculum n'était pas son seul domaine. L'Italie était couverte de ses maisons de campagne, sans compter les fonds de terre, *prœdia.* Toutes ces maisons étaient, d'après son témoignage, des habitations délicieuses, situées en général en face de la mer et échelonnées à de courtes distances, sur la route de Rome à Naples, de telle sorte qu'il pouvait en rencontrer une à chaque station. Pour ne citer ici que les plus connues, il avait à quelques mille de Tusculum, près de la côte, la villa d'Antium, retraite solitaire, environnée d'une forêt de chênes et d'oliviers sauvages, lieu propre à l'étude et où Cicéron avait réuni sa meilleure collection de livres (1). Il avait un peu plus loin Asture, sur une pointe qui s'avançait dans la mer; lorsque la douleur le visitait ou que les ennuis de la politique et les malheurs des temps remplissaient son âme naturellement gaie d'une noire mélancolie, c'était le séjour qu'il préférait : avec ses sombres allées, le bruit

(1) Nihil quietius, nihil alsius, nihil amœnius. Epist. 111.

des flots, cette mer qui l'entourait et dont les tempêtes, les écueils, le calme trompeur ressemblaient si fort à la république, il convenait très bien à son esprit triste et agité.

Plus loin et dans le voisinage de Caïete étaient ses deux villas de Formies : l'une sur la montagne, l'autre au milieu de ces délicieux jardins couverts d'orangers qui descendent jusqu'au rivage de la mer. C'est là qu'un jour, fatigué de fuir sa destinée, le grand homme fera arrêter sa litière devant les sicaires d'Antoine, et présentant noblement au glaive sa tête blanchie, saura mourir avec la république.

Il y avait ensuite après Formies, l'agréable Sinuesse, un simple pied à terre, *diversoriolum Sinuessanum*, bien pourvu toutefois de ce vin fumeux du Massique qu'Horace célèbrera bientôt (1).

Dans les grandes chaleurs de l'été, les champs paternels d'Arpinum servaient de réfuge (2). Cicéron y avait réuni toutes les preuves plus ou moins authentiques d'une haute noblesse. Il les opposait volontiers aux dédains de la jeune aristocratie romaine quand celle-ci, pour se venger de ses rigueurs, le traitait parfois de parvenu et d'homme nouveau.

Mais nous ne saurions nous arrêter partout.

---

(1) Epist. 698.
(2) Epist. 149.

Digitized by

Franchissons les plaines fertiles de la Campanie ; ne nous laissons pas même séduire par la délicieuse Capoue. Voici Naples avec son golfe, ses brises embaumées, son volcan. Dangereuse Syrène, elle a su attirer Rome toute entière. Les plus graves sénateurs sont devenus ses courtisans. De Sorrente à Baïa, leurs villas somptueuses couvrent tous les rivages. Cicéron étouffe le cri de sa conscience de vieux romain. Naples, après tout, c'est encore la Grèce, sa seconde patrie. Il se laisse entraîner à son tour, mais non à demi. Il possède au moins trois villas dans les environs. L'une sur les rivages même de Baïa (1). Elle est bâtie sur le plan de l'académie d'Athènes, et la mollesse s'y cache sous le manteau de la philosophie. La seconde, sur les bords du Lucrin. Ce n'est qu'une petite maison *minuscula villa*, où l'on va manger les excellentes huîtres que le lac produit. Enfin, de l'autre côté de Naples s'élève la villa de Pompei, aussi somptueuse que celle de Tusculum (2). Pline y avait vu une table de cèdre, d'un travail si beau, que Cicéron l'avait payée 200,000 sesterces (près de 100,000 fr. de notre monnaie (3)).

---

(1) Epist. 467–703.

(2) Epist. 738.

(3) Pour de plus amples détails sur les villas de Cicéron, on peut voir son Biagraphe anglais Middleton. Je dois d'excellentes notes sur la position de ces villas à mon savant ami, M. Remacle, d'Arles.

Digitized by Google

Que nous sommes loin du champ de quatre arpents que Quintius labourait de ses mains, et de l'écuelle de bois du vainqueur des Samnites !

Nous pourrions demander compte à la philosophie de Cicéron de tant de richesses accumulées, nous pourrions en demander compte surtout à son époque, puisqu'elle lui permit de s'enrichir autant, sans paraître trop avide et sans rien perdre de l'autorité de sa parole dans ses éloquentes invectives contre les exactions de Verrès.

Mais nous craignons que les goûts champêtres du philosophe de Tusculum nous aient entraîné trop loin. Que dirons-nous maintenant des temps qui suivirent ? Rien, si ce n'est que dans cette espèce de restauration tentée par l'astucieuse politique d'Octave, quand il fallut avec tous les dons de la paix, remplir le vide de la liberté et de la gloire, il s'opéra un mouvement vers les doctrines et vers les mœurs du passé. Après les horreurs des guerres civiles, comme cela arrive d'ordinaire, on se prit à aimer de nouveau les solennités religieuses, l'innocence des champs, la simplicité des habitudes pastorales. C'est au milieu de cette réaction, favorisée par Auguste, que Virgile, pieux entre les poètes comme Enée entre les héros, composa ses Églogues et ses Géorgiques, en s'aidant des souvenirs de son enfance, passée dans le modeste champ que son père cultivait à Mantoue. Il fut l'Hésiode

Digitized by Google

latin de l'agriculture, en attendant que moins d'un siècle après lui, le sage Columelle en fût le Solon.

Mais tandis que le grand poète se faisant l'écho des vagues pressentiments de son époque, prenait tout-à-coup un vol sublime, célébrait la naissance du fils mystérieux de Pollion, chantait le retour de l'âge d'or sur la terre et les dieux de nouveau mêlés parmi les hommes, la réalité dont ces fables ingénieuses n'étaient que la figure s'accomplissait en un coin de la Judée. Dans le village de Booz, naissait d'une fille de Ruth la Moabite, l'enfant véritablement divin; l'aurore d'une immense révolution religieuse et sociale avait lui sur le monde.

Je n'ai rien à dire ici, Messieurs, de la révolution religieuse accomplie par le Christianisme. Quant à la révolution sociale dont il est l'auteur et qui va se continuant à travers les siècles pour finir seulement avec les destinées de l'humanité qu'elle a pour but de conduire au plus haut point de perfectionnement, je dois me borner à n'en montrer qu'une étroite face, celle qui regarde mon sujet; et encore, obligé de me renfermer dans des limites que je crains déjà d'avoir dépassées, je vais me borner à l'indiquer rapidement.

Le Christianisme a exercé sur toute l'économie agricole une salutaire et décisive influence, par les idées qu'il a fait prévaloir, par les exemples qu'il a donnés, par les institutions qu'il a fondées.

Digitized by Google

L'âme de l'agriculture, c'est le travail ; l'âme et la gloire du travail, c'est la liberté. Quand la liberté manque au travail, il est flétri ; sa fécondité est tarie ; il est bientôt abandonné.

Le Christianisme a d'abord réhabilité l'idée du travail que la société antique, en se corrompant, avait avilie ; puis il a fini par réhabiliter le travail lui-même en l'affranchissant.

Mais avant de l'affranchir, il l'avait ennobli, il l'avait sanctifié, il en avait fait une obligation pour tous, une loi commune, un puissant moyen de salut et de perfectionnement moral.

A son arrivée, le monde était partagé entre un petit nombre de privilégiés de la fortune et souvent du crime et une multitude infinie d'esclaves, condamnés par leur naissance aux plus rudes labeurs. Le Christianisme a d'abord jeté l'anathème à l'oisiveté et à la richesse ; puis il a visité l'esclave, il l'a béni, il l'a serré dans ses bras, il l'a montré par son âme l'égal du maître, en attendant qu'il lui fut supérieur par ses vertus. Il n'a pas tout-à-coup et violemment brisé ses fers, mais il lui a appris à être libre dans les fers ; il lui a fait commencer le rude apprentissage de la liberté. Il lui a dit que son abjection ne venait ni du travail, ni de la pauvreté, mais du mal et de la corruption ; et que la grandeur et l'indépendance véritables ne consistaient ni dans l'oisiveté, ni dans les richesses, mais dans la vertu.

Digitized by Google

L'esclavage antique avait pour fondement deux idées fausses : l'inégalité originelle des hommes et l'avilissement du travail des mains, et surtout du travail des champs, le plus rude de tous. Le Christianisme a changé ces deux idées, et par là, sans détruire l'esclavage, il l'a rendu impossible. Il a enseigné aux hommes qu'ils avaient tous le même père et qu'ils ne formaient qu'une seule et même famille; et que c'était, de la part des sociétés et des philosophies anciennes, une erreur et une impiété d'avoir cru que les uns étaient nés pour servir et les autres pour dominer. Il a ensuite pris à tâche non-seulement de relever et d'ennoblir le travail en général, mais le travail des mains en particulier. Qui pourrait dire, ce qu'il est sorti de gloire pour l'ouvrier de cette boutique de charpentier de Nazareth, où le divin auteur du Christianisme s'est enfermé pendant trente ans de sa vie ! Quand il en est sorti pour accomplir sa mission, dans quels rangs de la société est-il allé chercher ses disciples ? Parmi les travailleurs. Voyez Paul, le plus grand de tous par le génie, voyez-le, montrant à ceux de Milet et d'Éphèse, ses mains qui porte les stigmates glorieux du travail et s'écriant avec un noble orgueil : « Ces mains, vous le savez, ont suffi « à mes besoins et aux besoins de mes frères. Je ne « vous ai jamais demandé ni votre or, ni votre « argent, et par leur secours, j'ai pu goûter même

Digitized by Google

« la joie dont parle le maître : Il est plus doux de « donner que de recevoir (1). »

Dans ce sentiment de juste fierté par lequel l'homme relève la tête sous les nécessités de la vie et ne demande qu'à son travail le pouvoir de les surmonter, il y a toute une révolution morale. Ce sentiment qui faisait battre le grand cœur de Paul, le Christianisme l'a fait passer dans le cœur du peuple.

La société nouvelle est entrée dans cette voie ouverte par ses chefs. Elle a embrassé volontairement la loi du travail. Elle a choisi de préférence le travail des mains comme plus propre à fournir au corps sa nourriture, en laissant à l'esprit sa liberté (2).

L'église de bonne heure y soumit les clercs. Les constitutions apostoliques et après elles le quatrième concile de Carthage que le grand évêque d'Hypone animait de son esprit, veulent que les clercs gagnent leur vie, en exerçant un métier ou en se livrant à l'agriculture (3).

---

(1) Acta apost. c. xx. v. 33, 34, 35. Epist. ad Thess. 2. c. 3. v. 7, 8, 9, 10.

(2) Operantur manibus ea quibus et corpus pasci possit et a Deo mens impediri non possit. Aug. de morib. Eccles. Cath. Lib. 1. c. 31.

(3) L'auteur des Constitutions Apostoliques s'exprime ainsi : Vos vero in ecclesia adolescentiores, studete ut in omnibus quæ opus erunt naviter ministretis ; et opera vestra cum omni honestate exercete, ut per universum vitæ tempus, tum vobis tum egentibus ne-

Digitized by Google

Augustin regrettait lui-même que les soins nombreux de son épiscopat ne lui permissent pas de travailler de ses mains comme l'avaient fait les Apôtres (1). Paulin de Nole, malgré sa naissance illustre, faisait au besoin le jardinier (2), et sans parler de plusieurs autres que nous pourrions citer, notre grand Hilaire d'Arles se livrait, à la tête de ses clercs, à des travaux manuels (3).

---

cessaria suppetant, ne necesse sit vobis ecclesiæ graves esse........ Partim enim nostrûm sunt piscatores, partim tabernaculorum opifices, partim agricolæ, ne umquam otiosi simus. Lib. II. c. 63.

Le Concile IV de Carthage a fait trois Canons, pour recommander aux clercs le travail des mains.

Clericus quantum libet verbo Dei eruditus, artificio victum quærat. Can. 51.

Clericus victum et vestitum sibi artificiolo, vel agricultura, absque officii sui detrimento quærat. Can. 52.

Omnes Clerici qui ad operandum validiores sunt et artificiola et litteras discant. Can. 53.

(1) Dominum Jesum testem invoco quoniam quantum attinet ad meum commodum, multò mallem per singulos dies certis horis, quantum in bene moderatis monasteriis constitutum est, aliquid manibus operari,.... quam tumultuosissimas perplexitates causarum alienarum pati de negotiis sæcularibus, vel judicando dirimendis, vel interveniendo præcidendis, quibus nos molestiis affixit apostolus,..... quas tamen ipsum perpessum fuisse non legimus. Aug. de opere Monach. c. 38.

(2) S. Grégoire-le-Grand raconte que Paulin de Nole, issu d'une des plus illustres familles de l'empire, non content d'avoir foulé aux pieds d'immenses richesses, poussa le dévouement jusqu'à se vendre lui-même, pour racheter de l'esclavage le fils d'une pauvre veuve. Son maître lui ayant demandé quel métier il savait, il répondit qu'il saurait cultiver un jardin : Respondit artem quidem aliquam nescio sed hortum bene excolere scio. Quod vir gentilis valde libenter accepit, eum in nutriendis oleribus quia peritus esset, audivit. Dial. lib. III c. 1.

(3) Voici comment en parle l'auteur de sa vie, S. Honorat, évêque

Les moines suivirent l'exemple des clercs et comme eux se firent une loi du travail des mains. On trouve cette loi dans toutes les règles monastiques de l'Orient et de l'Occident (1). Toutes prescrivent le travail des mains comme un exercice salutaire à l'âme et au corps, et comme le plus sûr et le plus honnête moyen de pourvoir à sa subsistance (2). Le superflu du travail était la part du pauvre, du malade et de l'étranger.

---

de Marseille, son disciple : Cum primum speculatoris susce it officium, in seipso primum monstravit quemadmodum congregatio mundum contemneret, corpus despiceret, et vitia superaret, fatigaretur laboribus, manuum quoque operibus continuis vesceretur, sanctis paginis inhæreret, jejuniis vigiliisque studium commodaret, unius tunicæ tegmine æstatis ardorem et hyemis rigorem contentus toleraret, iter pedibus conficeret ; talia sibi, suisque ingerens documenta : « Manducandi necessitas incumbit, semina jaciamus : vini perceptio præsumenda, vineas excolamus. » Implevit illud apostolicium, ne quem forte gravaret otiosus, victûs proprii habita ratione. Si quid operis superfuerat, misericordiæ deputabat expensis. Vita S. Hil. cap. VIII. Dans les œuvres de S. Léon, édit. de Quesnel, t. 2. p. 366.

Gennade parle de S. Hilaire de la même manière : Hilarius paupertatis amator, et erga inopum provisionem non solum mentis pietate sed et corporis sui labore sollicitus fuit. Nam pro reficiendis pauperibus etiam rusticationem contra vires suas homo genere clarus et longo aliter educatus exercuit. De scrip. Eccles.

(1) Voir Cassien, Ins. liv. 2. ch. 3. — Conf. XXIV. ch. XI et XII. — S. Basilii ascetica. Sermo II. de ascetica disciplina, quommodo monachum ornari oporteat. c. 1. Voir aussi : Regulæ fusius tractatæ, interrog. XXXVII. XXXVIII. XXXIX. XL. — S. Bened. Reg. c. 48. Certis temporibus occupari debent fratres in labore manuum, certis iterum horis in lectione divina.

(2) On connaît la grande dispute qui s'éleva au XVIIme siècle, sur l'obligation du travail des mains, pour les moines. La dispute naquit, on le sait, du *Traité de la Sainteté et des devoirs de la vie monastique*, par l'abbé de la Trappe. M. de Chateaubriand vient d'écrire de ce livre :

Digitized by Google

Dans les monastères de l'Égypte, on fabriquait ordinairement des sandales de bois, des paniers

---

« Le travail de Rancé apprendra à ceux qui ne le connaissent pas, « qu'il y a dans notre langue un bel ouvrage de plus. » Le savant Mabillon répondit à l'abbé de la Trappe, *par son Traité des Études monastiques*. Il ne nie pas l'importance et l'obligation pour les moines de se livrer au travail des mains, mais il soutient qu'on peut y substituer l'étude. C'était aussi l'opinion de Thomassin, qui allait même plus loin que le docte Benedictin sur ce point. (Ancienne et Nouvelle discipline part. III. liv. III. ch. XI). Rancé répliqua à Mabillon. Cette réponse est aussi remarquable que le premier Traité. Nous en citerons le passage suivant à l'appui de ce que nous avons dit, touchant l'obligation du travail des mains dans les monastères :

« Il est aisé de montrer par toutes les règles des moines, par le « sentiment des docteurs de l'église, qu'il n'y a point de pratique, ni « de régularité dans l'Ordre monastique qui ait été plus établie ni plus « autorisée.

« S. Grégoire de Nazianze et S. Basile l'enseignent dans leurs Cons« titutions monastiques; et S. Basile, dans ses grandes Règles, fonde « cette obligation sur la parole de J.-C. et sur l'exemple des Apôtres.

« S. Jean-Chrysostôme prouve la même vérité en plusieurs endroits « dans ses Homélies.

« S. Jérôme l'enseigne partout.

« S. Augustin, dans son ouvrage du travail des Moines.

« S. Ephrem, dans ses Sermons ascétiques.

« Cassien (instit. l. 2 c. 3.), rapporte que les Solitaires d'Égypte, « se réglant sur les ordonnances de S. Paul, ne souffraient pas que les « frères demeurassent sans travail; et que non-seulement ils sub« sistaient du travail de leurs mains, mais qu'ils en nourrissaient leurs « frères et qu'ils envoyaient des sommes immenses, jusques dans les « lieux de la Lybie les plus éloignés.

« Rufin confirme la même chose.

« S. Euthème disait que ceux qui avaient renoncé au monde, de« vaient s'employer sans cesse aux ouvrages des mains, pour dompter « la chair, et pour imiter l'exemple de S. Paul.

« Le concile d'Autun met le travail parmi les obligations des moines. « Conc. August, an 670.

« S. Bernard ne condamne rien tant que l'oisiveté des moines de son « temps, et a toujours compté le travail entre les obligations princi-

d'osier et des nattes. C'était comme des manufactures. Ces monastères avaient des bateaux qui descendaient le Nil et venaient vendre leurs produits au marché d'Alexandrie, le plus souvent au profit des pauvres (1).

Dans l'Occident on préféra de bonne heure aux métiers les travaux agricoles. La vie des champs semble avoir en effet quelque chose de plus pur, de plus propice à la méditation, de plus rapproché de la Divinité que la vie enfermée de l'artisan.

Qui pourrait dire tous les services rendus à l'agriculture et à la civilisation, par cette forte discipline des monastères qu'on a tant calomniée ! Les Bénédictins seuls ont défriché la moitié de l'Europe.

L'Angleterre et l'Irlande durent à des moines

« pales des Solitaires : le travail, la retraite et la pauvreté volontaire « sont comme les titres d'honneur et les ornements de la vie solitaire. « Labor latebræ voluntaria paupertas, hæc sunt monachorum in- « signia, hæc solent vitam nobilitare monasticam. (Ep. 24). » *Réponse au Traité des Études monastiques*, ch. XIV.

Mabillon ne se tint pas pour vaincu, il répliqua à l'abbé de la Trappe avec beaucoup d'érudition, de calme et de raison. Ceux qui ne pourraient pas lire ces divers Traités peuvent en voir des analyses dans la Vie de Rancé, par M. de Chateaubriand. La dispute dont nous venons de parler y est très bien exposée. C'est dans ce livre que nous ne pouvons, ni ne devons juger ici, un des rares endroits dignes à la fois de l'auteur et du sujet.

(1) Nullo modo namque satagunt ut hæc sibi abundent, sed omni modo agunt, ut non apud se remaneat quod abundaverit, usque adeo ut oneratas etiam naves in ea loca mittant, quæ inopes incolunt. Non opus est plura de re notissima dicere. Aug., de morib., Eccles., Cathol. lib. I. c. LXVII.

Digitized by Google

non-seulement les bienfaits de la foi, mais encore ceux de la culture intellectuelle et de la culture du sol (1). Il en fut de même de la Gaule septentrionale et de la Germanie. L'irlandais Colomban et ses disciples firent pour l'Helvétie et toute cette partie de l'ancienne Gaule qui avoisinait l'Allemagne, ce que plus tard le moine Winfried, le grand Boniface, fit pour l'Allemagne elle-même. Ils convertirent et fertilisèrent le pays (2). Au midi comme au nord, nous trouvons dans le sol les traces profondes des institutions monastiques. En Espagne, S. Isidore de Séville, l'homme le plus étonnant du VII[me] siècle, écrit dans sa règle pour les moines d'Honori, la loi du travail des mains (3), et donne dans ses *Origines*, ouvrage véritablement encyclopédique, des préceptes pour les travaux des champs (4). Aussi, c'est particulièrement à ses moines et à ses curés que l'Espagne a dû son agriculture (5). Ce

(1) Voyez Lettres sur l'Histoire de la Réforme en Angleterre et en Irlande, par W. Cobbett, t. I. Lettres IV et V.

(2) Voyez un excellent Mémoire de M. Mignet, sur l'Introduction de l'Ancienne Germanie, dans la société civilisée de l'Europe Occidentale, lu à l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

(3) Isid. Reg. c. 5.

(4) Etymologiarum, lib. XVII. cap. *de Rebus rusticis*.

(5) Cavanilles, Observaciones sobre la Historia Naturale, etc. Del regno de Valencia. Madrid, 1795, in-f°, t. 2, cité par l'abbé Grégoire, dans son *Essai Historique*, sur l'état de l'Agriculture en Europe, au XVI[me] siècle. Ce travail du *citoyen* Grégoire est très savant. On le trouve dans le 1[er] volume des OEuvres d'Olivier de Serre, à la suite de

Digitized by Google

furent encore des moines qui apprirent à la Lombardie l'art des irrigations, au moyen duquel l'agriculture de ce pays a devancé d'environ un siècle celle des nations voisines (1).

Conquérants pacifiques, les moines marchaient, la Croix et la bêche à la main (2). Leurs abbayes étaient de vraies colonies agricoles. Souvent, après avoir fertilisé de vastes domaines, ils les cédaient et prenaient en échange des fonds stériles. On bâtissait autour de leurs couvents, et c'est ainsi qu'un grand nombre de villes et de villages se sont fondés. Mais que serait devenu le monde, dans les invasions des Barbares, sans les monastères? Ils furent les cita-

---

l'éloge de ce dernier, par François (de Neuf-Chateau), 18 septembre 1803. Le fougueux républicain qui sut pourtant quelquefois, en ce qui concernait la religion, résister aux préjugés et aux passions de son parti, rend pleine justice aux institutions monastiques et à la salutaire influence quelles exercèrent sur l'agriculture. Il ne pouvait s'empêcher d'aimer les moines pour deux choses : d'abord, parce qu'ils avaient mis en honneur le travail des mains; et ensuite, parce qu'il trouvait dans les monastères une image de la république. « Les « moines, dit-il, jadis trop préconisés, aujourd'hui trop décriés, les « moines, espèce de république dont les règles offraient depuis long- « temps l'image du système représentatif, avaient remis en honneur « le travail des mains et recueilli les procédés utiles de l'art rural. »

L'abbé Grégoire demandait aussi, dans l'intérêt de l'agriculture, que les curés eussent une dotation en fonds territoriaux. — *Mémoire présenté à l'Académie de Paris.*

(1) Lavezari, traducteur italien de Metterpacher, qui retrace les services rendus à l'agriculture par les moines, et spécialement par ceux de Chiaravalle. *Elementi d'Agricoltora. Milano*, 1784, cité par l'abbé Grégoire, dans son Essai.

(2) Les Bénédictins devaient toujours porter une serpe à la main et ne s'en séparer que la nuit. Reg. S. Bened. c. 22.

Digitized by Google

delles du christianisme et de la civilisation. Dans leur enceinte ont été conservés non-seulement les monuments de l'antiquité classique, mais encore les procédés de l'art rural (1). La bêche et la charrue y trouvèrent un asile comme les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Mais ce qui s'abrita surtout sous les murailles des abbayes, ce fut le génie chrétien, le génie de la paix, de la charité, des lumières et du travail.

Il en sortit bientôt ; car ce n'était pas assez d'avoir soutenu le choc de la barbarie, il fallait convertir et civiliser les Barbares. Le monde appartenait encore une fois à des hommes grossiers qui n'estimaient que les vertus guerrières et méprisaient profondément tous les arts de la paix ; à des hommes qui ne voulaient rien tenir que de leur épée et pour qui travailler, c'était déroger (2). Alors commence une longue lutte, lutte terrible entre le génie chrétien et le génie de la barbarie : entre la paix et la guerre, entre la force morale et la force brute, entre l'ignorance et les lumières, entre le travail modeste et l'oisiveté superbe. C'est le moyen âge dont je puis à

(1) Paginam pingat digito qui terram non præscindit aratro. S. Ferreol. Reg. c. 28.

(2) Nec arare terram aut espectare annum, tam facile persuaseris, quam vocare hostes et vulnera mereri : pigrum quinimmo et iners videtur sudore adquirere, quod possis sanguine parari. *Tac. German.* c. XIV. Ces traits sous lesquels Tacite représente les Germains conviennent à tous les Barbares.

Digitized by Google

peine dire un mot. On y voit comme deux courants d'idées qui s'avancent en sens contraire. L'un vient du nord; il amène la barbarie. L'autre du midi; il amène la civilisation. Ces deux courants quelquefois se rencontrent et se mêlent, d'autres fois marchent parallèlement et produisent des effets distincts. Les institutions Carlovingiennes sont le résultat d'une grande fusion où se rencontrent pêle-mêle des éléments de barbarie et des éléments de civilisation. Dans les Capitulaires, les idées et les influences chrétiennes dominent. On y trouve tout un système d'administration, tout un ordre de sentiments nouveaux, et puis, ce qui est remarquable des détails d'économie rurale qu'on chercherait vainement dans les lois purement barbares des temps précédents. Les Capitulaires mènent au droit Canon qui va bientôt fleurir, et au droit Romain qui va bientôt renaître, c'est-à-dire, au triomphe du génie religieux et du génie civil sur le génie belliqueux et barbare. Le clerc et le juriste feront la loi au guerrier. Mais en attendant cette victoire, la société semblable à Rebecca, porte dans son sein deux génies, dont l'un est doux l'autre grossier et sauvage, et dont les combats la déchirent. Ce sont deux forces rivales qui se partagent le monde. A l'une le servage, la corvée, le donjon crénelé, la bataille, la domination; à l'autre, l'émancipation, la charité, le dévouement, la basilique gothique, les associations

Digitized by Google

d'ouvriers, l'organisation du travail, la commune, l'instinct de la liberté. La lutte est longue; elle est parfois sanglante. Le triomphe de la civilisation chrétienne est assuré, mais même à l'heure qu'il est, ce triomphe est encore loin d'être complet.

J'achève, Messieurs; le moyen âge est fini, le rôle pacifique de l'esprit religieux ne l'est pas. Je retrouve encore partout au milieu de nous, son influence particulièrement favorable à l'agriculture. A peine, après les guerres civiles de la France, commence-t-elle à refleurir par les soins d'un grand Roi, cher aux laboureurs, Henri IV, par la sage prévoyance d'un grand ministre, Sully, par les ouvrages d'un grand citoyen, Olivier de Serre, que je vois la religion s'associer à ce mouvement. Elle inspire la muse du P. Vanière, ce compatriote du Columelle français chante l'économie champêtre, et les temps modernes ont leur Virgile chrétien (1). Elle fonde des institutions qui renouvelleront les prodiges de l'agriculture monastique, en partageant la vie entre la prière et les travaux des champs. Elle a même des évêques agronomes.

Parmi eux, je ne citerai que l'évêque de Sénez,

---

(1) Le *Prædium Rusticum* du P. Vanière est le dernier soupir de la muse latine de la renaissance. La liste des poètes Géoponiques qui forment la dernière lignée de Virgile avait été ouverte par Jérôme Vida, dont le poème *sur les Vers à Soie* est resté. Vida était prieur de Tivoli (l'ancienne Tibur). Quel séjour pour un poète latin !

Digitized by Google

Quiqueran de Beaujeu (2) : ce jeune et savant prélat qui mourut à 24 ans et laissa cependant ce livre curieux, *de Laudibus Provinciæ*, écrit avec toute l'élégance d'un humaniste de la renaissance et le laissé-aller d'un grand seigneur.

Le livre de l'évêque de Sénez, fournirait encore au milieu de ses interminables digressions des conseils utiles à notre agriculture, si elle voulait le consulter. Nous pourrions peut-être y apprendre à dompter la funeste impétuosité de ce fleuve sur les bords duquel Quiqueran était né, qu'il aimait avec passion, dont il avait étudié les mœurs et les caprices, qu'il comparaît avec orgueil au fleuve Égyptien, et qui depuis plusieurs années ne ressemble plus au Nil que par ses débordements, trop souvent désastreux.

Je Joindrai à Quiqueran de Beaujeu le dernier évêque d'Apt (3), qui fut le Parmentier de son diocèse, et qui, en y apportant la culture de la pomme de terre et du sainfoin, a mérité d'être mis au rang des bienfaiteurs du pays.

Non loin des campagnes qu'il fertilisa, s'élevait

---

(2) Pierre de Quiqueran de Beaujeu était né à Arles, en 1520. Son livre de *Laudibus Provinciæ*, fut imprimé à Paris, en 1551, in-f°. Il a été traduit en français, par F. de Claret, chanoine d'Arles. Tournon, 1616, in-8°. Notre collègue M. Mouan, sous-bibliothécaire d'Aix, a donné une excellente Notice sur Quiqueran de Beaujeu.

(3) Mgr. Laurent-Michel Eon de Cely.

Digitized by Google

dans cette partie du diocèse d'Aix qui, avant la révolution, s'étendait de l'autre côté de la Durance, une modeste habitation. Elle ressemblait tout ensemble à une ferme et à un couvent. C'était l'un et l'autre à la fois. C'était l'humble maison des Frères de la Cavalerie : ordre monastique de paysans. Son souvenir est resté dans la reconnaissance du peuple. Quand un pauvre fermier était malade, sa femme allait frapper à la porte du couvent des Frères de la Cavalerie. Ceux-ci venaient alors labourer son champ, ou tailler ses arbres ou faire sa moisson, par charité. Au temps des semailles, ils distribuaient du grain à ceux qui en manquient. Oh ! pourquoi notre pays ne verrait-il pas un jour renaître cette humble institution ! Pourquoi dans nos fermes-modèles et dans nos colonies agricoles, le Frère de la Cavalerie ne reparaîtrait-il pas pour faire l'éducation du paysan, et lui apprendre, avec les bonnes pratiques de l'économie rurale, les mâles vertus chrétiennes qui font aimer le travail en le sanctifiant !

Voici qu'une œuvre immense de colonisation s'ouvre devant la France. L'Afrique toute entière est à défricher, à convertir, à civiliser. L'épée toute seule ne suffit pas pour de tels résultats, il y faut encore la Croix et la charrue. L'étendard de la Croix flotte déjà sur les cimes de l'Atlas. Confions la charrue aux mains du christianisme. Nous savons comment il sait s'en servir. Déjà, et j'en félicite

Digitized by Google

mon pays, un grand pas a été fait dans cette voie salutaire. La plaine de Staoueli, non loin de cette plage glorieuse de Sidi-Ferruch qui a reçu la première empreinte de notre conquête, a vu arriver une sainte colonie. Elle se compose des disciples de celui, qu'au milieu du faste du grand siècle, le génie de la pénitence conduisit dans la solitude, et dont l'auteur du Génie du christianisme vient de raconter la vie et de célébrer les vertus. Puissent les enfants de Rancé apprendre enfin aux barbares de l'Afrique que la civilisation que nous leur apportons n'est pas la fille de l'impiété, et puissent-ils apprendre aussi à la France, qui semble de temps en temps l'oublier, que l'esprit du christianisme est un esprit de paix, d'association, de charité et de travail, et que lui seul peut imprimer à notre constitution sociale, ces grands traits qui doivent marquer, de plus en plus, la civilisation de l'avenir.

Digitized by Google

Après ce Discours, M. le Docteur PAYAN, *Secrétaire annuel, a rendu compte des travaux de l'Académie, comme il suit :*

Messieurs ,

Chaque année, lorsqu'arrive l'époque de sa séance générale, l'Académie, désireuse de faire connaître au public les travaux dont elle s'est occupée, se fait un devoir de lui en produire le compte-rendu par l'organe de son secrétaire perpétuel; et vous vous rappelez encore avec quelle dignité l'honorable membre auquel était dévolue cette belle tâche savait, depuis longues années, l'accomplir. Mais une maladie grave, que nous sommes heureux pourtant de savoir maintenant exempte de danger, étant venu frapper inopinément notre respectable et savant collègue, l'Académie, qui ne pouvait renvoyer

Digitized by Google

à une époque moins opportune le jour de sa séance publique, a dû commettre momentanément à d'autres mains le soin de le remplacer en ce jour; et, trop oublieuse peut-être que j'étais des nouveaux appelés dans son sein, ou trop confiante en mes faibles forces, elle a voulu me charger pour cette fois de remplir cette importante et laborieuse mission. Mon premier sentiment a dû être dès lors un sentiment d'hésitation, je dirai presque de refus. Comment, en effet, dans ces quelques jours distraits d'ailleurs par tant de préoccupations diverses, oser me lancer, sans une vraie témérité, dans l'examen de tant d'œuvres, de tant de recherches, de tant d'analyses approfondies et savantes, qui ont rendu si intéressantes et si animées nos réunions hebdomadaires? Comment espérer de me frayer une voie sûre et exempte d'écueils à travers tant de matériaux qui ont fait de l'année qui vient de s'écouler, une année si fertile en travaux importants? Si, obéissant pourtant à d'honorables instances, j'ai dû me disposer à recueillir les éléments d'une œuvre qui ne peut que se ressentir d'une trop grande rapidité d'exécution, qu'il me soit au moins permis de déclarer que j'y ai été principalement encouragé par la ferme persuasion que je pourrais compter sur cette bienveillance, que ne refuse jamais à la bonne volonté un public d'élite et éclairé, et que je dois invoquer avec d'autant plus de raison en ce jour,

Digitized by Google

que je sens plus vivement combien la tâche que j'ai à remplir demande d'autres conditions que le zèle qui me la fait entreprendre.

Les annales de notre nation ne nous offrent peut-être pas d'époque où les intérêts de l'agriculture aient été plus ardemment pris à cœur que de nos jours, par des hommes que recommandent leur bon esprit et la supériorité de leur intelligence. Dans les principales villes, des citoyens éminents par leur position sociale, par leur capacité administrative, par leurs talents de tous genres, et plus encore par leur ardent dévouement à la chose publique, sont vus se réunir, combiner leurs efforts pour constituer des sociétés diverses d'agriculture et d'arts utiles, dont le but principal est de répandre les bonnes méthodes, les meilleurs procédés; d'expérimenter, de perfectionner les diverses cultures; d'améliorer et d'accroître les productions du sol, etc. Et non-seulement les questions de toute espèce qui se rapportent à l'art agricole sont ainsi librement et profondément étudiées dans le huis clos de ces sociétés, mais encore de nombreuses et remarquables publications périodiques ont été instituées pour propager au loin les connaissances acquises et les populariser de plus en plus; et bien digne d'admiration et de reconnaissance est à nos yeux le sentiment de haute philantropie qui préside à cette remarquable extension de la presse agricole. On dirait,

Digitized by Google

qu'effrayés de l'excessif développement de l'industrialisme moderne, les esprits généreux ont senti plus vivement que jamais le besoin de ne pas abandonner à une stérile stagnation le plus utile des arts, l'agriculture, et de lui imprimer une partie de cette impulsion à laquelle, au temps où nous sommes, tout obéit dans le monde physique comme dans le monde moral. Notre compagnie, qui sait très bien que ses travaux ne doivent pas avoir, pour objet seul, le culte des lettres, des sciences et des arts, mais qu'ils doivent encore et principalement peut-être, afin de présenter un degré plus marqué d'utilité, se diriger du côté de l'agriculture, cette mère nourricière des peuples, n'a pas voulu se tenir en dehors de cette sphère d'activité agricole : elle a participé elle aussi à ce mouvement général, s'est tenue au courant de ce que les publications particulières émanant de ces diverses sociétés lui ont fait connaître d'important, et plusieurs fois elle s'est fait un devoir d'approfondir, en appelant à son appui la discussion et l'expérience, des questions spéciales sur lesquelles son attention a été plus particulièrement fixée.

Elle a surtout fait porter son investigation sur l'agriculture propre à la contrée que nous habitons, et c'est alors qu'elle n'a pu voir sans peine que, depuis un certain nombre d'années, celle-ci s'y montrait, par la force même des circonstances, dans

Digitized by Google

un état réel d'infériorité ; qu'elle y était comparativement moins productive que dans beaucoup d'autres pays, malgré la sobriété, la vigilance et l'activité de nos agriculteurs, et qu'il n'était que trop vrai que souvent le propriétaire et le fermier ne percevaient, en récompense de leurs sacrifices et de leurs labeurs, que d'affligeants motifs de découragement. Voulait-on alors se demander quelle était la cause de conditions si défavorables au pays, on la trouvait surtout dans l'absence de la régularité et de la douceur de l'ancienne température de Provence pendant la saison de l'hiver, et, durant l'été, dans l'action incessante d'un soleil brûlant sur un sol naturellement sec.

Depuis quelques années, en effet, la marche des saisons ne nous offre plus cette harmonieuse régularité que remarquaient nos pères, et qui existait même au commencement de ce siècle. Les hivers présentent fréquemment de ces subits abaissements de température, qui congèlent et font périr nos arbres les plus précieux ; et le printemps, ce roi des fleurs et des beaux jours, n'est trop souvent que le triste suivant de la saison des frimats, entraînant après lui des gelées tardives et funestes. De ce désordre athmosphérique est résulté un incalculable dommage pour les productions naguères privilégiées de nos contrées. L'olivier qui, même dans le siècle dernier, prospérait si bien sur nos coteaux

Digitized by Google

à la terre légère et les réjouissait de son sempiternel feuillage et de ses troncs séculaires, n'y paraît plus que sous de chétives apparences, tandis que l'oranger qui, en d'autres temps, se plaisait dans nos champs qu'il parfumait des plus suaves odeurs et enrichissait de ses beaux fruits à couleur d'or, n'y végète plus que dans les serres du riche à l'instar des espèces exotiques. Seuls possesseurs aussi presque naguères du commerce des fruits secs, notamment de ces amandes de Provence que, par le moyen de la navigation et du roulage, le commerce répandait dans toute l'Europe, nous avons eu la douleur, pendant des années déjà trop nombreuses et trop continues, de voir ces produits nous manquer presque complètement, au grand détriment de l'agriculteur ainsi privé d'une importante et quelquefois principale ressource. Ah! puissent les quelques dernières années qui, malgré bien des irrégularités athmosphériques, ont pourtant respecté les plants d'olivier, et leur ont permis de prendre une certaine vigueur que nous n'osions plus espérer, être d'un heureux présage pour l'avenir de l'arbre de Minerve parmi nous! Puisse aussi la présente année, qui s'annonce sous les plus favorables auspices pour les fruits de l'amandier, être le prélude de meilleurs temps pour cette précieuse récolte de nos contrées!

Non moins fâcheuse est souvent, pour les productions du sol, cette action incessante, pendant

Digitized by Google

quelquefois la moitié de l'année, d'un soleil ardent ou desséchant sur nos terres. C'est à peine quelquefois, par suite, si les céréales peuvent accomplir leur fructification pendant que le sol possède encore une suffisante quantité d'humidité, et si les racines plus profondément pénétrantes de l'olivier et de la vigne peuvent y aspirer, jusqu'à maturité, les sucs nécessaires à la conservation de leurs fruits. Quant ensuite à ces productions secondaires qui se font en tant d'autres pays, dans les champs même qui viennent d'être dépouillés de leurs épis, elles sont forcément inconnues chez nous : l'ardente sécheresse de l'été ne saurait en permettre la venue.

Cependant, l'homme qui raisonne et qu'anime l'amour de son pays est naturellement porté à se demander si ces pernicieuses conséquences de la constitution climatérique actuelle de la contrée que nous habitons doivent à jamais peser fatalement sur elle, et s'il ne saurait exister aucun moyen de combattre ou de modifier ces conditions si défavorables au présent et à l'avenir de notre agriculture ; et alors, Messieurs, la question du reboisement de nos montagnes et celle des irrigations se présentent à l'esprit toutes palpitantes d'intérêt et d'actualité.

Une des causes, en effet, les plus rationellement présumées de l'abaissement et des fréquents écarts de notre température paraît être le dépouillement regrettable à jamais, opéré par une imprévoyance en

Digitized by Google

délire, de ces bois épais et touffus qui jadis couronnaient nos montagnes et nos coteaux de leurs troncs vigoureux et séculaires. Placées sur leurs cimes majestueuses comme des sentinelles protectrices des plaines et des vallées, ces imposantes forêts brisaient la fureur des vents, atténuaient l'effet de leur haleine glacée, et contribuaient ainsi à entretenir, dans les lieux inférieurs, une température plus douce et plus uniforme. Bien plus marquée encore peut-être était l'action que les forêts exerçaient sur les nuages, ces providentiels et mystérieux pourvoyeurs des eaux du ciel : elles tempéraient leur marche aérienne, absorbaient leur électricité, et leurs flancs, par suite, recélaient moins souvent la foudre et les sinistres orages. Et que n'aurions-nous pas à ajouter, si nous voulions vous représenter ces grandes surfaces boisées comme moyen unique de conserver à la colline sa vieille écorce ; comme ralentissant le cours des eaux pluviales, par elles devenues plus régulières et mieux réparties ; les absorbant dans le sol qui les supporte pour les restituer ensuite à la plaine et aux vallées en fontaines jaillissantes et en fertilisants et limpides ruisseaux : si, comme conséquences de ces déboisements désastreux, nous vous mettions en perspective la pénurie sans cesse croissante du combustible, et vous fesions assister par la pensée au désolant spectacle de l'eau du ciel tombant torrentielle et

Digitized by Google

dévastatrice sur ces flancs dénudés qui ne lui offrent plus d'obstacles pour en tempérer le cours ; y ravinant profondément le sol ; en détachant cette précieuse terre que les siècles et les tardifs progrès d'une végétation détruite y avaient lentement accumulée ; affluant furieuse et bouillonnante dans les rivières et les fleuves qui ne peuvent plus la contenir, et, après en avoir franchi les bords, devenus présentement des barrières impuissantes, allant affliger toutes les contrées riveraines de ces scènes de désolation et de ruines, dont les inondations de plus en plus fréquentes ont offert, dans ces dernières années, tant de douloureux exemples ? Mais de telles considérations, quelque dignes d'intérêt qu'elles dussent être à nos yeux, nous éloigneraient trop du but que nous avons à atteindre.

Et cependant, c'est avec douleur que nous sommes obligés d'avouer qu'aucune mesure n'a été encore adoptée, nous osons même dire, sérieusement projetée pour satisfaire à l'un de nos besoins les plus impérieux, le reboisement de nos montagnes. Que dis-je ? Nous voyons, au contraire, poursuivre sans relâche un système destructeur qui, ne trouvant bientôt plus d'arbres à abattre, s'attaque à ces stériles arbrisseaux qui végètent sur le penchant de nos collines, et qui du moins retenaient ce peu de terre végétale qui, dans des temps plus propices à la cause des forêts, pourrait favoriser et préparer

des reboisements complets. Il est réellement bien étrange de voir que, tandis que les siècles antiques, sous ce rapport bien plus prévoyants que le nôtre, afin sans doute de défendre par la vénération ce qui devait être conservé pour l'utilité publique, fesaient de leurs bois le sanctuaire sacré de quelqu'une de leurs divinités qui en devenait ainsi le génie tutélaire, la civilisation des temps modernes semble au contraire s'être réservé la triste mission de conspirer de plus en plus leur ruine. Quand donc s'arrêtera cette rage de destruction bien propre à déshonorer l'époque qui ne saurait en réprimer les funestes ravages ?

Elle est aussi bien importante pour notre pays, cette question des irrigations vers laquelle l'attention des économistes est depuis quelque temps plus spécialement dirigée. C'est qu'aux irrigations seules serait dévolue la propriété de transformer une des causes les plus pernicieuses à notre agriculture, savoir l'action incessante d'un soleil brûlant pendant la saison de l'été, en une source d'abondance et de fertilité. Oui, qu'il soit donné à l'agriculteur de pouvoir combiner une haute température avec une humidité correspondante, ou de pouvoir équilibrer à son gré un excès de chaleur par l'eau, et il obtiendra des produits que la nature elle-même ne saurait donner avec l'irrégularité de ses pluies, avec leur insuffisance ou leurs excès. Avec cette con-

Digitized by Google

dition, en effet, les céréales braveraient impunément les sécheresses de l'été et donneraient une récolte presque assurée ; avec elle, les prairies naturelles et artificielles fourniraient plusieurs coupes également abondantes, également riches qui en doubleraient les produits immédiats, et augmenteraient à proportion le nombre des animaux qui ont à s'en nourrir ; avec elle encore, l'on pourrait toujours, après la moisson, utiliser le restant de la saison chaude pour obtenir de secondes récoltes de plantes alimentaires d'une valeur presque égale aux premières. On comprend, par conséquent, combien de pareilles circonstances résulterait une plus grande abondance de légumes, de racines et de tout ce qui rend l'alimentation générale plus saine, plus restaurante et plus variée. Voyez plutôt ce qui se passe partout où la main de l'homme a creusé de ces cours d'eau bienfaisants qui, sous le nom de canaux d'irrigation, vont porter, au milieu des terres, des eaux dérobées aux rivières ou aux fleuves, au sein desquels elles coulaient naguères inutiles. Quel surcroît de productions et de fertilité ! Les terres les plus sèches, les plus graveleuses, auparavant stériles, sont très avantageusement cultivées. Celles qui, livrées déjà à l'agriculture donnaient des produits satisfaisants, voient ces produits très notablement accrus. Dans ces champs qui, une fois dépouillés de leurs épis, restaient forcément arides

Digitized by Google

et sans culture pendant l'été, croissent, sans préjudice pour les récoltes de l'année suivante, une foule de graines alimentaires, de légumes divers, de racines nutritives, qui constituent un précieux supplément d'abondance et de richesse. Qui, par exemple, voudrait énumérer les bienfaits que répand sans cesse, depuis sa création, dans un partie de notre Provence, ce fertilisant canal dont le célèbre Adam de Crapone dota le territoire de Salon et la Crau d'Arles ?

Veut-on mieux connaître encore, par voie de comparaison, quelles merveilles agricoles peut produire un système bien entendu d'irrigation ? Qu'il me soit alors permis de citer quelques lignes qu'un publiciste distingué écrivait récemment dans un opuscule sur l'agriculture, à l'occasion d'une promenade faite dans un pays voisin du nôtre :

« J'allais, ce printemps, à Cavaillon, dit M. de Gasparin, et là j'appris ce que l'on ponvait faire des eaux. Les blés immergés pour la troisième fois, avaient atteint la hauteur d'un homme quand les nôtres épiaient à deux pieds (66 centimètres). Ces blés ont fait vingt fois la semence ; les nôtres n'ont produit que cinq, et, dans les années les plus favorables, la pluie pour eux ne remplace jamais l'arrosage ; car la pluie s'adresse aux fleurs comme aux racines, et fait souvent avorter les produits, circonstance qui explique la fertilité du Delta,

Digitized by Google

qui n'a jamais vu crever un nuage. Mais Cavaillon enlève une seconde récolte de haricots, dont le volume égale celle du blé. Nos terres brûlées par le soleil ne peuvent produire de récolte intercalaire ; ainsi, c'est une valeur de quatre contre cinq qu'on peut obtenir sur ces champs arrosés ; ainsi, pour obtenir la même quantité de substance alimentaire, on y cultive huit fois moins de terrain : sur des sols toujours frais la culture devient un jeu, et les sept huitièmes des fonds employés pour faire le pain de la France pourraient être employés ailleurs. »

Ce que M. de Gasparin dit du terroir de son pays comparé à celui de Cavaillon, ne peut-il pas, à bon droit, s'appliquer au nôtre ? C'est ce que personne n'oserait mettre en doute. Dès lors, quels motifs puissants d'appeler l'attention sur un sujet qui la mérite à un si haut degré !

Aussi, Messieurs, si notre compagnie a trouvé dans ces quelques considérations et dans bien d'autres que j'ai dû omettre, de sérieuses raisons de regretter que ce canal gigantesque, que le génie des temps modernes a osé concevoir et qu'il pratique au milieu des obstacles de tout genre, pour détourner, au profit de l'opulente cité méditerranéenne, les eaux d'une rivière qui nous était plus voisine, ne puisse nous être de presque aucune utilité, tandis que, différemment exécuté, il eut suffi pour donner à nos campagnes l'abondance et

Digitized by Google

la fertilité, du moins se fait-elle un devoir d'accueillir et d'accompagner de ses vœux les plus ardents toutes les tentatives et tous les projets qui ont pour but d'amener de l'eau non-seulement dans la ville, mais surtout dans nos champs; car c'est de l'eau, c'est de l'eau qu'il faut impérieusement à nos terres.

Ces considérations nous conduisent naturellement à vous parler du projet des comtes d'Esterno et de Gasparin, amendé ensuite par M. d'Angeville, et qui, nous croyons, ne tardera pas à être présenté aux Chambres législatives, sous la nouvelle forme qu'il a reçue de ce député. On sait que son but est de faciliter aux propriétaires les moyens de diriger sur leurs fonds les eaux dont ils sont possesseurs, en leur permettant de les faire passer, moyennant indemnité, sur le terrain de leurs voisins,

Des renseignements ont été, en effet, demandés à notre Académie, comme à toutes les sociétés qui s'occupent d'agriculture. Cette question, examinée avec toute la maturité qu'exige son importance, a soulevé parmi nous des dissentiments auxquels nous ne sommes pas accoutumés, et qui étaient inhérents à la gravité des intérêts mis en cause. Qu'il nous suffise de dire que l'opinion qui a prévalu, et qui a été exprimée dans le rapport à M. le Ministre de l'agriculture, tout en rendant hommage au patriotisme qui a inspiré la proposition, répugne

Digitized by Google

à croire qu'une loi générale puisse être faite pour régler une aussi importante matière. Pensant que la centralisation, ce moyen puissant de gouvernement, ne saurait être utilement appliqué dans toutes les circonstances et sur toutes les agricultures, où il est indispensable de tenir compte de la nature du sol et du morcellement plus ou moins excessif de la propriété, elle a vu, dans cette proposition, une tendance funeste à l'extension du principe d'expropriation.

Une autre question de haut intérêt dont l'Académie a eu à s'occuper, c'est celle des huiles provenant des graines oléagineuses. Faisons remarquer à ce sujet que, par une sage prévoyance, le gouvernement avait établi un droit protecteur à l'entrée des huiles étrangères, quelle que fût leur provenance et leur nature. Mais cette mesure n'a pas tardé d'être éludée par l'établissement de nombreuses fabriques placées sur le sol français, et opérant sur une matière extrêmement productive et soumise à des droits insignifiants.

Cette industrie, blessant une foule d'intérêts, a incessamment amené une lutte acharnée qui a éveillé l'attention du gouvernement, avec d'autant plus de raison que l'on cherchait à en faire une querelle personnelle entre le nord et le midi de la France, lutte fraternelle que tout recommandait d'étouffer.

Consultée à l'instar des autres sociétés, l'Académie

Digitized by Google

a mis dans l'examen d'une aussi haute question, toute la maturité et les soins convenables. Cherchant à combiner des intérêts opposés et non à anéantir l'un d'eux au profit de l'autre, elle a présenté un moyen de conciliation dont elle a droit de se féliciter, puisque, à la seule différence de l'évaluation des droits, il est conforme au projet de loi des douanes qui vient d'être présenté à la Chambre des députés.

Le moment est venu pour nous, Messieurs, de pénétrer plus avant dans la tâche que nous avons à remplir, en vous donnant connaissance des travaux plus spéciaux de nos collègues dans cette dernière année. Et encore devrons-nous passer sous silence de nombreux rapports, la plupart pleins d'intérêt, qu'ont fait plusieurs d'entr'eux sur bien des ouvrages agricoles, scientifiques ou littéraires qui sont annuellement adressés à notre compagnie, pour ne nous arrêter que sur les productions plus particulièrement propres aux membres de l'Académie.

Nous commencerons par mentionner les divers extraits qu'a communiqués l'honorable secrétaire perpétuel de l'Académie, M. de Montvalon, d'un ouvrage manuscrit, sur les causes qui s'opposent aux progrès de l'agriculture en Provence. L'Académie, appréciant toute l'importance qui s'attache au sujet traité par notre savant collègue, a accueilli ces

Digitized by Google

diverses lectures avec cette faveur et cet intérêt que commande la haute expérience d'un homme qui, dans le cours d'une longue carrière, a toujours eu l'agriculture en vénération, et en a étudié pratiquement et à fond les questions les plus importantes. — Qu'on me permette de citer ici un de ces faits le concernant, que l'on peut produire comme un exemple à suivre dans cette question du reboisement des montagnes que nous avons légèrement effleurée. Lorsque par les malheurs du temps, après avoir passé de longues années sur la terre étrangère comme beaucoup de ses compatriotes, M. de Montvalon revint dans la mère-patrie, il trouva les vastes collines avoisinant sa riche propriété dont elles fesaient partie, complètement dépouillées des forêts qui en fesaient naguères le majestueux ornement. Là comme partout ailleurs la hâche dévastatrice avait étendu ses impitoyables ravages. Que pensez-vous que fait alors notre respectable collègue? Il se remet résolument à l'œuvre pour réparer les désastres des mauvais jours; il plante, il sème partout sur ses collines déboisées, et bientôt apparaissent en tous lieux de jeunes et nombreux plants de ces pins maritimes qui, désormais abandonnés à la seule protection des temps, seront vus, dans quelques années, recouvrir toutes ces immenses surfaces d'argile rouge. Déjà même les yeux du voyageur, qui parcourt la

Digitized by Google

route d'Aix à Martigues, peuvent se reposer avec satisfaction sur ces ombrages toujours verts, créés par une sage prévoyance, et admirer la réalisation d'un vaste essai de reboisement, opéré par le génie agricole d'un seul homme.

Nous devons mentionner encore, du même académicien, la lecture de plusieurs fragments de sa traduction de l'Histoire d'Allemagne de Denina, de même que le long et intéressant rapport qu'il rédigea sur la question du projet de MM. les comtes d'Esterno et de Gasparin, et dont l'Académie vota l'envoi à M. le Ministre de l'agriculture et du commerce.

Lorsque s'agita, dans le sein de l'Académie, la question des graines oléagineuses, M. de Bec, directeur de la ferme-modèle du département, et l'un de nos correspondants les plus distingués, voulut bien venir prendre part à cette importante discussion, et y apporter le tribut de ses lumières et de ses connaissances pratiques sur cette matière. Nous remarquâmes le substantiel rapport qu'il fut chargé de préparer sur cette question, et dans lequel il examinait le sujet en litige sous tous ses points de vue, et en traitait toutes les phases en homme éminemment compétent. Il était de notre devoir de mentionner cette œuvre importante.

C'est ici peut-être le lieu de vous parler d'un travail que nous communiquâmes nous-même à

Digitized by Google

l'Académie sur cette question agricole : La feuille de mûrier qui a été frappée par la grêle a-t-elle une action délétère et vénéneuse sur les vers-à-soie ? — Voici quels motifs nous portèrent à traiter un sujet tout-à-fait en dehors des objets habituels de nos études : Un des hommes qui, en France, se sont le plus occupés de l'art séricicole, M. Amans Carrier, de Rodez, fondateur et rédacteur d'un excellent recueil périodique mensuel, *le Propagateur de l'industrie de la soie en France*, avait cru reconnaître à la feuille de mûrier, atteinte de la grêle, des propriétés malfaisantes et toxiques sur les vers-à-soie. Cette opinion était tellement inculquée en lui, qu'il regarda comme un devoir d'user de la publicité dont il disposait par son journal, pour répandre sa conviction parmi les éducateurs de ces précieux insectes. Ce fut contre une assertion pareille que nous crûmes devoir nous élever, et les faits récents, authentiques et nombreux que nous citâmes à l'appui de notre thèse, durent paraître plus que suffisants pour combattre les idées un peu trop facilement émises par le savant éducateur de l'Aveyron. Comme, lorsqu'il s'agit d'un produit aussi important que celui de la soie qui, dans bien des contrées, constitue le principal revenu, c'est encore un très grand avantage de pouvoir recueillir l'équivalent d'une moitié, d'un tiers, d'un quart même de récolte de cocons, lorsque la grêle, en

Digitized by Google

endommageant plus ou moins la feuille des mûriers, s'est opposée à une réussite complète, nous pensâmes ne pas devoir hésiter à attaquer de front les idées par trop désespérantes de M. Carrier, en nous appuyant sur les documents les plus précis et les plus véridiques.

M. de Fonscolombe, notre vénérable ex-président, nous a produit, entr'autres communications et dans plusieurs séances, ce qu'il nomme ses entretiens sur l'entomologie. Pour ceux qui savent quelles vastes connaissances possède notre savant collégue sur cette branche des sciences naturelles, qui a été à tous les âges sa science de prédilection, à laquelle il a fait faire d'importantes découvertes, il sera facile de comprendre quel vif intérêt l'Académie devait prendre à ces instructives lectures. A qui mieux qu'à M. de Fonscolombe pourrait-il être donné de discourir savamment sur cette matière? Or, notez bien que, pour notre collègue, l'entomologie n'est pas une science de pure et stérile curiosité, mais qu'il a su maintes fois en faire d'utiles applications à l'agriculture qu'il a lui aussi en grande vénération. S'il connaît à fond l'organisation, les habitudes et tout ce qui se rapporte à la vie des insectes, il a bien des fois déjà fait servir cette connaissance pour indiquer les meilleurs procédés de détruire ceux de ces animalcules qui sont nuisibles à l'agriculture.

Mais ce qui, de la part de ce même collègue, a plus vivement encore intéressé l'Académie, c'est la com-

Digitized by Google

munication qu'il lui a faite de son remarquable Calendrier de Faune et de Flore. Sous ce nom, qui réalise bien plus que ne semble l'annoncer le titre modeste de l'ouvrage, puisqu'il indique non-seulement la concordance de la première apparition des insectes du pays avec la fleuraison des plantes, mais encore l'habitat précis de l'insecte et celui de la plante, et qu'il contient des remarques fréquentes et judicieuses portant sur des faits intéressants et nouveaux, de même que l'adjonction des noms provençaux, rattachant ainsi à la science une connaissance pratique que l'agriculture est si intéressée à approfondir, M. de Fonscolombe a fait une œuvre d'autant plus remarquable que la voie qu'il a suivie n'avait été encore frayée par personne, et la science doit lui tenir compte de cette heureuse initiative. Aussi l'Académie, jugeant cet ouvrage d'un véritable intérêt pour les progrès de la science, pour éclairer quelques parties de notre agriculture, pour ajouter à la connaissance des productions de notre sol, s'est-elle hâtée d'en voter l'impression dans la série de ses Mémoires.

Le président actuel de l'Académie, M. l'abbé Sibour, nous a communiqué plusieurs fragments d'une Histoire inédite de l'Église d'Afrique, une lettre sur l'Algérie, etc., et a fait hommage à l'Académie d'un opuscule contenant trois leçons d'un Cours d'histoire Ecclésiastique. Nous n'apprendrons

Digitized by Google

rien à personne, en disant que ces diverses compositions brillent de ce style élégant et harmonieux, de cette diction facile et colorée, de cette riche fécondité de pensées, qui font de notre honorable collègue un des plus beaux talents littéraires de notre cité.

Que dirons-nous des fréquentes lectures que nous a faites, cette année, notre honorable collègue M. Porte, sinon que toutes ses communications révèlent cet esprit droit et juste, ce jugement sain et parfait, ce goût exquis de l'art, cette élégante simplicité de diction que l'Académie sait depuis longtemps apprécier? Pour faire comprendre le nombre et la variété des sujets qu'il a présentés à l'Académie, il nous suffira de mentionner :

1° Une Notice nécrologique sur Gustave-Césaire Caillat, natif de Berre. Faire connaître la vie d'un jeune homme accompli, mort à 17 ans; le proposer comme modèle de conduite aux jeunes gens de son âge, tel a été le louable but que s'est proposé l'auteur dans cet écrit, qui se fait lire avec un attachant plaisir ;

2° Une Description de la Tour de Saint-Martin de Bromes (Basses-Alpes), monument du moyen âge touchant lequel M. Porte a recueilli de précieuses traditions qui risquaient d'être à jamais perdues ;

3° Des Notices sur Christophe Veyrier et Thomas

Digitized by Google

Veyrier, sculpteurs du XVII^{me} siècle, notices dans lesquelles l'auteur donne une appréciation convenable du talent de ces deux artistes, l'un et l'autre enfants de la Provence, et fait connaître les ouvrages qui restent encore d'eux, de même que les détails biographiques les concernant ;

4° Une troisième Notice sur Antoine Duparc, autre artiste provençal, peintre et sculpteur, dont le ciseau surtout enfanta plusieurs œuvres remarquables ;

5° Une quatrième Notice sur Jean Daret, peintre moins connu que ne le méritent ses nombreux ouvrages généralement riches de beautés du premier ordre, lequel, quoique né en Belgique, passa à Aix la majeure partie de sa vie et s'y éteignit en 1668. — Dans ces diverses notices, notre collègue a pour but de rappeler le souvenir de ces artistes qui, par la supériorité d'exécution de leurs œuvres, ne méritent pas d'être condamnés à un éternel oubli. M. Porte remplit ainsi une belle et noble tâche. S'il arrive trop souvent que les hommes de génie ou d'un mérite élevé vivent et meurent inconnus, parce que leurs talents n'ont brillé que dans les Provinces ; si, parce que leurs jours s'y sont écoulés modestes et sans bruit, ils ont été privés de cette renommée que n'eut pas manqué de leur décerner la ville dispensatrice des réputations, c'est une belle tâche qu'accomplissent les admirateurs de leurs œuvres,

Digitized by Google

de les retirer de l'obscurité dans laquelle ils sont tombés, et d'indiquer la place qu'ils sont dignes d'occuper dans l'opinion publique. Sous ce rapport, M. Porte mérite bien de l'art, et ne saurait être trop encouragé à persévérer dans ce genre de travaux ;

6° Un Mémoire sur divers objets d'archéologie, relatifs à l'église métropolitaine Saint-Sauveur, — au palais Archiépiscopal, — à l'église Saint-Jérôme, — à l'église Saint-Jean *(intrà-muros)*, — à l'église Sainte-Marie-Magdeleine, — à l'église des Missions de Provence, — à la salle des Bains antiques, — aux anciens Bains de la rue des Étuves, — à des tronçons de colonnes antiques, — à diverses inscriptions antiques, — à la fontaine de la rue Boulegon, — à des murailles antiques, — à un reste de voie antique à Éguilles, — à un camp romain, — aux ruines d'Entremonts. Le seul énoncé de ce travail en fait pressentir toute l'importance archéologique ;

7° Un Examen critique des sculptures éxécutées par M. Antoine Olive, de cette ville, sur deux autels de l'église du Grand-Séminaire d'Aix. Par ce travail, M. Porte nous dévoile, en M. Olive, un artiste jeune encore, mais plein d'intelligence et d'imagination, dont les débuts, qui feraient honneur aux artistes de réputation, dénotent un talent capable d'ajouter un jour à l'illustration de cette Pro-

Digitized by Google

vence fière déjà de compter, parmi ses enfants, dans le genre de la sculpture, Puget, Veyrier, Duparc, Toro, Vassé, Clérion, Chastel et Chardigny.

8° Une dernière Notice sur Jean-Antoine Constantin, l'un des fondateurs de l'Académie d'Aix, célèbre peintre-paysagiste, que la mort a récemment ravi à notre cité. Le talent artistique de Constantin, aux diverses époques de sa vie, nous paraît avoir été décrit avec bonheur et vérité dans ce travail consacré au souvenir d'une des gloires de notre pays.

M. l'abbé Maurin nous a lu divers passages de son ouvrage encore inédit, ayant pour titre : *Études historiques et archéologiques sur les Églises d'Aix et de sa banlieue.* Ces lectures ont été d'autant mieux goûtées par l'Académie, qu'on peut considérer cette œuvre de notre collégue, comme la plus importante qui ait été consacrée jusqu'à ce jour à l'archéologie chrétienne de notre cité.

Les diverses lectures faites par M. Castellan, sous ce titre : *Études sur la femme antique*, ont vivement intéressé plusieurs de nos séances hebdomadaires. Ces simples extraits d'un ouvrage étendu qui a pour objet de faire connaitre ce qu'a été la femme aux diverses époques historiques, dénotent de la part de l'auteur, d'immenses recherches et de brillantes qualités littéraires. Le chemin tout-à-fait inexploré encore que s'est frayé notre savant collègue est si heureusement parcouru par lui, qu'un

Digitized by Google

grand succès nous paraît réservé à son œuvre, quand il lui plaira de la produire au grand jour de la publicité.

Nous devons à M. Rouchon-Guigues un savant rapport sur la question du concours fondé en 1842, la lecture de quelques fragments littéraires, de même que la communication de plusieurs chapitres historiques sur Aix. Toutes ces compositions ont été justement trouvées riches de cette beauté de style et de pensées, et de cette solide érudition historique que l'Académie sait depuis longtemps apprécier chez notre honorable collègue.

M. Mouan nous a lu, sur l'Histoire de Sainte-Tulle, par M. le docteur Robert, de Marseille, un long travail critique qui dénote toute l'étendue des connaissances historiques qu'il possède.

Le même académicien nous a donné une Notice pleine d'intérêt et de patriotisme sur les Œuvres complètes du Roi Réné, par M. le Comte de Quatre-Barbes. Les productions de notre collègue sont toujours marquées au coin du bon goût : l'expression en est telle qu'elle doit être.

M. le marquis d'Arbaud-Jouques, un des plus anciens membres de l'Académie, qui n'eut pas manqué, dans cette séance solennelle, de venir siéger parmi nous, si un deuil récent ne fut venu le frapper dans ses plus chères affections, a plusieurs fois aussi voulu, malgré son grand âge,

Digitized by Google

prendre part à nos travaux. Nous nous rappelons encore avec plaisir deux délicieuses compositions poétiques qu'il a lues à la société, dans le cours de l'année. L'une avait pour titre : Ode sur le Retour de l'Ordre en France : Hymne à la Vierge, était le titre de la seconde. C'étaient deux chants bien suaves quoique soupirés par une muse septuagénaire.

Notre nouveau collègue, M. Agard, a déjà plusieurs fois donné des preuves du zèle qui l'anime pour l'Académie, et des connaissances spéciales qu'il possède. Nous avons à mentionner de lui cette belle carte des étangs de Berre et de Caronte, laquelle, dressée sous sa direction, désigne entre autres choses les établissements industriels fondés sur le littoral, et le sondage des deux étangs sur leurs divers points ;

Un important travail, tout de circonstance, qu'il nous a lu récemment ,. touchant l'influence des nouvelles routes sur la ville d'Aix ;

Enfin, un long et intéressant Mémoire contenant des recherches historiques et statistiques sur les communes littorales des étangs de Berre et de Caronte, et sur les établissements industriels qui s'y trouvent.

Qui ne connaît, au moins de réputation, le poète populaire de Nîmes, M. Reboul, le chef de cette Pléïade de talents poétiques qui, de nos jours, se sont élevés brillants et radieux du milieu des plus humbles

Digitized by Google

professions, comme pour démontrer plus vivement que jamais combien le génie est indépendant de l'éclat de la naissance et de la fortune. Cet auteur n'a pas manqué, dans un voyage fait dans notre ville, de venir assister à une des séances ordinaires de l'Académie. Il a fait hommage à notre compagnie de ses poésies imprimées, et lui a débité plusieurs pièces encore inédites, notamment un long fragment d'une tragédie sur un sujet antique. On comprenait, en entendant la lecture de ces beaux morceaux de poésie, qu'ils ne pourraient qu'ajouter un rayon de plus à la glorieuse auréole qui resplandit sur le front du poète nîmois.

M. Poujoulat, dont de remarquables publications ont solidement établi la réputation littéraire, et que nous comptons avec orgueil parmi nos membres correspondants, a bien voulu communiquer à l'Académie plusieurs chapitres de l'Histoire de Saint-Augustin, qu'il va prochainement éditer. L'attention religieuse qui a été prêtée à ses intéressantes lectures, était fondée sur cette multiplicité de beautés du premier ordre qui parent toutes les productions de l'auteur, et qui assurent un succès complet à la publication de son nouvel ouvrage.

Les sciences physiques et mathématiques ont été aussi l'occasion de quelques travaux importants. Elles ont trouvé plusieurs fois en M. de Castellet un digne interprète. Nous devons surtout men-

Digitized by Google

tionner de ce dernier plusieurs rapports critiques relatifs à de graves questions de météorologie, notamment à la formation de la grêle, à la chaleur centrale de la terre, etc., sur lesquelles les récents écrits de plusieurs savants avaient appelé l'attention.

Nous rappellerons aussi que M. d'Hautuille, professeur à l'Université de droit de notre ville, a fait hommage à l'Académie, dont il est un des membres résidents, de son ouvrage intitulé : *Révision du Code hypothécaire*, œuvre remarquable dont je laisse à de plus compétents le soin d'apprécier le haut mérite.

L'Académie n'a d'ailleurs manqué aucune occasion de donner des preuves du zèle qui l'anime pour toutes les connaissances qui peuvent tourner au bien du pays, ou qui ont pour objet un intérêt scientifique quelconque. C'est ainsi que, dès qu'elle a été officiellement avisée que le congrès vinicole avait choisi Marseille pour siége de sa troisième session, qui s'ouvrira vers le milieu du mois d'août prochain, elle s'est empressée de nommer deux de ses membres pour l'y représenter; et nous sommes heureux d'annoncer que MM. Vallet et de Bec, que les suffrages de l'Académie ont désignés à cet effet, ont bien voulu accepter cette mission pour laquelle leurs connaissances spéciales sur l'agriculture les rendent très compétents. C'est ainsi encore, que dès que M. Bonnet, de Martigues, eut

Digitized by Google

averti, par lettre, l'académie des découvertes d'antiquités faites dans une de ses propriétés, celle-ci s'empressa d'en donner connaissance à la commission archéologique nommée par le gouvernement, afin que ce que pouvaient présenter de précieux ces vieux débris de temps antiques ne risquât pas d'être à jamais perdu pour l'art.

Je ne saurais omettre ici, sans croire déroger à ma tâche, de vous rappeler cette imposante cérémonie, encore présente à tous les esprits, à laquelle prit part l'élite de notre cité, savoir, la translation des restes mortels du président de Saint-Vincens dans le nouveau cimetière. C'est, en effet, à l'académie, dont il avait été un des membres fondateurs que revient l'honneur d'avoir la première exprimé le patriotique désir d'un hommage public rendu à sa mémoire. L'inscription qu'elle a fait graver sur le monument funéraire qui recouvre la nouvelle tombe, rappellera sans cesse, à la génération présente et aux âges futurs, le pieux souvenir de l'érudit infatigable, du magistrat intègre et éclairé, du génie bienfaiteur de l'humanité, que notre pays citera toujours comme une de ses gloires, et comme un exemple de toutes les qualités qui peuvent embellir un cœur généreux et vertueux (1).

(1) Voici le texte de l'inscription :

Digitized by Google

Depuis quelques années, un pénible devoir semblait réservé au Secrétaire de l'Académie, dans cette solennité, celui d'honorer d'un dernier souvenir la mémoire des membres de cette compagnie que la mort venait de ravir. Félicitons-nous, cette fois, de ne pas avoir à remplir une aussi lugubre tâche. Si quelques-uns de nos collègues, dont le zèle et les talents lui étaient si précieux, sont venus à lui manquer cette année, nous sommes presque

---

A LA MÉMOIRE
DU PRÉSIDENT DE SAINT-VINCENS
(ALEXANDRE-JULES-ANTOINE DE FAURIS)
ANCIEN MAIRE D'AIX ET DÉPUTÉ AU CORPS LÉGISLATIF,
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT ET DEPUIS MEMBRE LIBRE
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, ETC.,
DONT LES VERTUS ET LA SCIENCE HÉRÉDITAIRES
HONORÈRENT ET SERVIRENT LE PAYS.

NÉ A AIX EN 1750 — PRÉSIDENT AU PARLEMENT EN 1782 —
MORT PRÉSIDENT A LA COUR ROYALE, LE 15 NOVEMBRE 1819.

LA TRANSLATION SOLENNELLE DE SES RESTES ICI
A EU LIEU LE 28 JUIN 1843, VINGT-QUATRE ANS APRÈS SA MORT,
SUR LA DEMANDE DE L'ACADÉMIE D'AIX,
DONT IL ÉTAIT MEMBRE FONDATEUR.
LE CONSEIL MUNICIPAL A CONCÉDÉ LE TERRAIN A PERPÉTUITÉ,
ET A COOPÉRÉ AVEC L'ACADÉMIE
A L'ÉRECTION DU MONUMENT
AU NOM DE LA CITÉ RECONNAISSANTE.

Digitized by Google

fiers de rappeler que les circonstances qui les ont éloignés de notre cité, n'ont servi qu'à faire briller sur un théâtre plus grand et plus digne de leur génie les éminentes qualités qui les distinguaient. Il appartenait, en effet, à notre Académie ce juriste brillant autant qu'érudit (1) qui, après avoir occupé avec distinction une chaire de droit administratif à la faculté de droit de notre ville, nous a été en quelque sorte envié par l'Institut qui l'a accueilli dans son sein, et est allé grossir, dans la Capitale, cette célèbre colonie aquisextaine, qui compte des talents si distingués dans la politique, dans la magistrature, dans les sciences, dans les lettres et dans les arts ; de même que ce naturaliste distingué (2), dont une nation voisine utilise maintenant les vastes connaissances sur la géologie, cette belle science à laquelle nous l'avions vu si dévoué, qu'il avait enrichie de plus d'une découverte, et qu'il était parvenu à acclimater, à populariser presque dans notre cité, par sa remarquable persévérance et ses leçons si intéressantes. Constatons toutefois que, si leur absence laisse dans notre compagnie un vide bien senti, ils ne nous sont pas

---

(1) M. Ch. Giraud, actuellement Inspecteur Général de l'Université et Membre de l'Institut.

(2) M. Coquand, Professeur de Géologie.

Digitized by Google

devenus entièrement étrangers : ils comptent, en effet, parmi nos membres correspondants.

L'Académie, ayant à compléter le nombre de ses membres résidants, a appelé dans son sein, en cette qualité, M. Pons, docteur en médecine, et M. Félicien Agard, négociant et savant industriel de notre cité. M. Pons se recommandait suffisamment aux suffrages de la société par la profession qu'il exerce avec honneur et savoir, de même que par son goût bien connu pour les arts. Quant à M. Agard, la spécialité de ses occupations habituelles, les vastes connaissances qu'il possède d'ailleurs, et dont il a déjà plusieurs fois donné d'authentiques témoignages dans nos dernières séances, ne peuvent que justifier l'opportunité du choix qu'en a fait l'Académie.

Le nombre des membres correspondants s'est considérablement accru dans le courant de cette année. Il nous suffira de mentionner ici le nom des sujets qui ont été gratifiés de ce titre, pour qu'il soit démontré qu'il n'a été decerné qu'au vrai mérite. Les membres correspondants nouveaux sont :

M. Castagne, honorablement connu dans les sciences par ses connaissances spéciales et profondes sur la botanique ;

M. Ricard, archiviste de la préfecture des Bouches-du-Rhône, auteur d'un excellent ouvrage sur les archives du département ;

M. de Bec fils, directeur de la ferme-modèle

Digitized by Google

établie à la Montorone, un des plus savants agronomes du département ;

M. Reboul, de Nîmes, auquel ses belles poésies ont établi une réputation littéraire des mieux méritées ;

M. le baron d'Oliviera-Barbosa, officier de la maison de l'empereur du Brésil, attaché aux archives de l'empereur, linguiste, économiste, archéologue et artiste distingué ;

M. Riédel, directeur du jardin botanique de Rio-Janeiro, savant botaniste ;

M. Taunnay, consul de France à Rio-Janeiro, linguiste et philosophe renommé ;

M. le marquis de Galliffet, qui, sous le titre général de *Souvenirs de Voyages*, a déjà publié six ouvrages qui dénotent, dans leur auteur, les qualités d'un écrivain de mérite ;

Enfin M. Giraud, ex-professeur à l'Université de droit de notre ville et actuellement membre de l'Institut ; et M. Coquand, professeur de géologie, résidant présentement en Italie, qui, l'un et l'autre, à cause de leur éloignement d'Aix, ont échangé leur titre de membre résidant de l'Académie en celui de membre correspondant.

Notons encore que M. Teyssier, professeur de botanique et directeur du jardin des plantes de la ville d'Aix, qui avait adressé à l'Académie une intéressante dissertation sur les plantations d'arbres

Digitized by Google

à feuilles caduques, employés pour l'embellissement des parcs, allées, avenues, promenades publiques des environs de la ville, etc., a été nommé associé à la section d'agriculture de l'Académie.

Nous ne voulons pas oublier de payer ici, au nom de notre compagnie, un tribut sincère de gratitude aux Académies de Province, aux Sociétés d'agriculture de Paris ou des départements, de même qu'aux autres sociétés qui l'ont honorée de leur sympathie par l'envoi assidu de leurs ouvrages. Notre société se fera toujours un devoir de reconnaître ces bons procédés, en leur adressant en échange ses propres publications.

Fidèle à de louables antécédents, l'Académie est dans l'habitude de soumettre annuellement des questions intéressantes aux investigations des hommes studieux; et, par les récompenses honorables qu'elle décerne à ceux dont les travaux se sont montrés dignes de cette distinction, elle encourage plus directement les athlètes de la science ou des lettres à se lancer dans l'arène des concours qu'elle ouvre à leur sagacité.

Continuant à remplir cette utile mission, elle avait proposé, dans la séance publique du 15 janvier 1842, pour sujet de prix à décerner en mai 1843, la question suivante :

Rechercher quelle a été l'administration des communes en Provence au moyen âge ?

Digitized by Google

« Les concurrents indiqueront rapidement comme « introduction leur état sous la domination romaine, « et comme complément leur régime depuis leur « réunion à la France jusqu'à la révolution de 1789. « Ils jetteront un coup d'œil sur l'administration « générale de la Provence, en fesant ressortir tout « ce que ces divers régimes avaient de vraiment « libéral dans leurs droits, franchises et immunités, « et d'indépendant de l'autorité féodale et souve- « raine. »

Le prix de ce Concours consistait en une médaille d'or de la valeur de six cents francs.

L'Académie a reçu sur le sujet proposé deux Mémoires, dont l'un, portant l'épigraphe suivante : *Sunt aliquot quoque res, quarum unam dicere causam non satis est*, a été classé sous le n° 1 ; et dont le second, dont l'épigraphe était celle-ci : *Les communes ne sont point des concessions, leurs élections ne sont point de privilèges, leur possession n'a point de commencement et ne saurait avoir de fin, sans oppression manifeste*, a reçu le n° 2. — Voici le jugement porté par la commission du concours sur ces deux mémoires :

« Sans doute le Mémoire n° 1, portant pour épigraphe ces mots : *Sunt aliquot quoque res*, etc., est une œuvre remarquable. Mais on n'a pas demandé un travail sur le patriciat et la clientelle depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours :

Digitized by Google

on a demandé seulement un Mémoire sur les Communautés de Provence dans le moyen âge, et la difficulté est assez grande en ceci, pour qu'elle ne doive pas être étendue. Cette question historique et philosophique se détache parfaitement des causes éloignées dont l'exposé formerait à lui seul une œuvre considérable. L'auteur a été conduit par son plan à se jeter dans un système d'étymologies et de recherches philologiques, où il s'est étrangement aventuré et qui ne saurait comporter d'ailleurs un cadre aussi étroit. Si après cela la commune provençale eut été convenablement traitée, on eut pu isoler cette partie du Mémoire et la juger indépendamment de tout le reste. Mais il n'en a pas été ainsi, de sorte que l'auteur est tombé dans le double inconvénient de produire une œuvre sans unité et sans proportions et de ne pas remplir le programme donné. Les grandes vues, les sentiments élevés, des morceaux d'élocution d'une haute valeur répandus dans l'ouvrage, ne rachètent point ces défauts, qui s'aggravent encore par des parties de style d'un très mauvais goût.

« Le plan du Mémoire n° 2, est bien ordonné. Le sujet du programme y reste le sujet de la composition ; et soit les cités Romaine, Gothique, Bourguignone, etc., soit la Commune provençale d'avant la révolution de 1789, n'y figurent qu'avec leurs caractères de purs accessoires. Le style, à part

Digitized by Google

quelques incorrections et un peu de molesse, en est sage, simple, approprié à la matière. Mais le Mémoire ne présente pas non plus ces profonds travaux sans lesquels il est impossible de se faire une idée complète des communautés provençales après l'expulsion des Sarrasins, sous les Boson, sous les Bérenger, sous les deux maisons d'Anjou. » *(Extrait du rapport du concours.)*

En conséquence, aucun de ces Mémoires n'ayant été jugé digne du prix proposé, le concours a été prorogé jusqu'au 1er mai 1845. Nous croyons devoir renvoyer au savant programme de ce concours rédigé par notre collègue, M. Rouchon-Guigues, les personnes qui désireraient avoir de plus amples renseignements à ce sujet.

Indépendamment de ce prix, l'Académie en a institué un second de la valeur de trois cents francs sur la question suivante :

Quel serait le mode le plus propre à employer pour que les travaux d'intérêt public fussent perfectionnés sans détourner les bras de l'agriculture, de l'industrie et du commerce?

« L'Académie désirerait que les concurrents fissent des recherches exactes sur la manière dont les peuples anciens exécutaient les grands travaux à la charge de l'état ou des établissements publics; qu'ils examinassent si ces documents historiques peuvent aider à la solution de la question proposée; qu'ils

Digitized by Google

fissent connaître enfin les procédés employés aujourd'hui chez les nations étrangères et principalement en Angleterre, le tout pour éclairer autant que possible, par les données de l'expérience, les théories qu'ils seront à même de développer ? »

Le terme de ce concours est fixé au 31 décembre 1844.

Les Mémoires, pour l'un et l'autre concours, devront être remis à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie, pour les époques indiquées, et devront porter, selon l'usage, une épigraphe et un billet cacheté renfermant l'épigraphe et le nom de l'auteur. Ils devront être écrits d'une manière très lisible.

Ici, Messieurs, finit la tâche qui m'avait été confiée. Je serais heureux d'avoir pu la remplir comme l'aurait demandé l'honneur de l'Académie dont je n'ai été que l'insuffisant organe, et comme le méritait le public distingué qui m'a honoré d'une aussi bienveillante attention. Puisse du moins votre indulgence avoir suppléé à mon égard à ce que ne peut pas toujours produire le zèle le mieux intentionné !

Digitized by Google

On a lu :

Mort de Saint-Augustin, influence de son génie, par M. *Poujoulat.*

Un Discours en proverbes provençaux, par M. le docteur d'*Astros.*

Considérations sur l'Histoire du droit Criminel, par M. *Tavernier*, avocat.

La fuite d'Angélique, imité de l'Arioste, par M. *Castellan*, conseiller.

Notice sur M. Constantin, par M. *Porte.*

Le maître d'Études, poésie, par M. *Maillet.*

La Dourguetto, conte provençal, par *le même.*

Digitized by Google

..2

SÉANCE PUBLIQUE

ANNUELLE

de

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES,

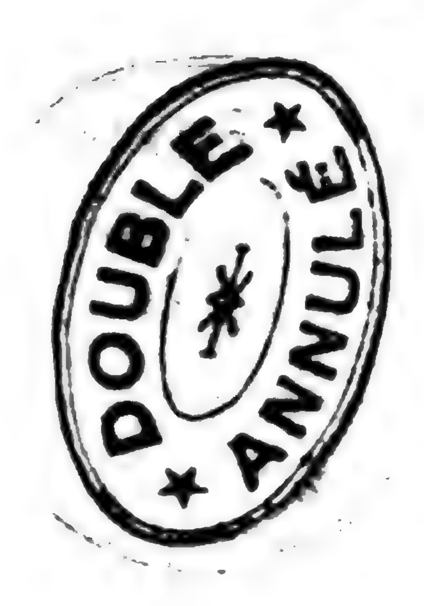

D'AIX.

1845.

AIX,

IMPRIMERIE DE Veuve TAVERNIER, RUE DU COLLEGE, 20.

1845.

Digitized by Google

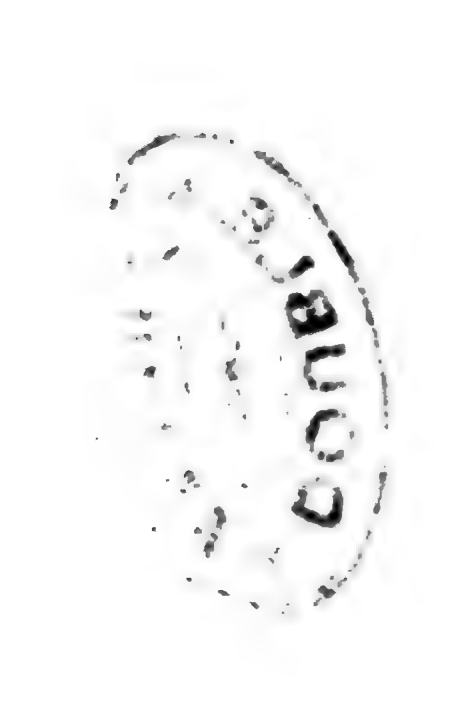

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE.

LE SAMEDI VINGT-UN JUIN MIL HUIT CENT QUARANTE-CINQ,
LA TRENTE-DEUXIÈME SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE L'ACADÉMIE A EU LIEU A MIDI,
DANS LA GRANDE SALLE DE L'UNIVERSITÉ.

M. L. SIBOUR, PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE, *a fait l'ouverture de la séance par le Discours suivant:*

Messieurs,

L'ANNÉE dernière à pareille époque, j'essayai de montrer l'heureuse influence que la religion a toujours exercée sur l'agriculture. Je voudrais aujourd'hui faire voir que cette influence n'est pas moins salutaire pour l'industrie et le commerce. J'aurais à cœur, s'il m'était possible, de dissiper des préventions qui troublent l'harmonie entre le progrès

Digitized by Google

matériel et le progrès moral, et je serais heureux de prouver qu'il les faut calomnier et dénaturer l'un et l'autre pour les supposer ennemis.

Notre Académie, Messieurs, faite à l'image de cette ville paisible, lettrée et essentiellement agricole, a toujours mis, il est vrai, au premier rang des intérêts qu'elle doit défendre et éclairer, les intérêts de l'agriculture, des lettres et des beaux-arts, mais elle ne saurait exclure les sciences industrielles. En ce moment même des circonstances particulières semblent lui faire un devoir de porter de ce côté son zèle et ses lumières. Une ère nouvelle commence pour le pays. A mesure que la vie du passé décline et s'éteint peu à peu dans le sein de cette vieille et illustre capitale de la Provence, Dieu, peut-être, va lui refaire d'autres destinées, en l'initiant plus profondément à la vie industrielle et commerciale qui lui a presque manqué, jusqu'ici. Grace aux prodiges de la vapeur, et à ces voies rapides de communication au moyen desquelles les distances s'effacent, Aix va se trouver bientôt aux portes de Marseille et ne former plus qu'une ville avec la grande métropole commerciale du midi : la reine de cette mer dans laquelle se concentre de plus en plus l'activité Européenne. Et cette jonction va se faire au moment où notre puissante voisine verra augmenter encore les sources de sa prospérité ; au moment où des travaux cyclopéens qui

Digitized by Google

dépassent les entreprises les plus audacieuses de l'antiquité, amèneront dans son territoire et jusques dans ses murs, avec les eaux fertiles de la Durance, un moteur nouveau, capable de donner à son industrie manufacturière, un développement dont il est impossible d'assigner le terme. Appelés maintenant à entrer en participation de tous ces bienfaits, nous oublierons des rivalités peu éclairées et peu généreuses. Nous oublierons que notre territoire était la route naturelle de ces eaux qu'on en a détournées à grands frais, et nous l'oublierons plus facilement encore si un jour nos propres campagnes voient ce nouvel élément de prospérité agricole et industrielle venir s'ajouter à tous ceux qui sont promis à la cité.

Mais, Messieurs, toute transformation est nécessairement accompagnée d'une crise. Les villes comme les hommes ne peuvent pas voir changer les conditions de leur existence sans labeur et même sans péril. Ce sont des circonstances critiques, où il faut beaucoup de courage et une sagesse éclairée. En présence des promesses et des dangers de l'avenir, à la vue de ces horisons nouveaux qui s'ouvrent devant notre ville, le devoir de l'Académie est tout tracé et elle saura le remplir. Elle doit travailler à la conciliation des intérêts anciens avec les intérêts nouveaux de la cité. Elle sait qu'entre l'agriculture qui est la mère des produits du sol,

Digitized by Google

l'industrie qui les transforme et le commerce qui les échange, il y a au fond sous des apparences de lutte et de rivalité, une véritable communauté d'intérêt, et que ces diverses branches de la richesse publique se soutiennent mutuellement et loin de se nuire se fortifient en s'unissant. Il lui faudra donc rassurer l'agriculture contre les exigences et le développement de l'industrie, mais tout en favorisant le développement industriel il lui faudra le surveiller. Car il a aussi ses dangers, et selon qu'il est bien ou mal réglé, il peut amener la ruine ou la richesse d'un pays, le bien-être ou le malheur des populations. Il y a une fièvre d'industrialisme qui d'ordinaire monte à la tête au début, et qui mène par des entreprises folles à des catastrophes inévitables. Il y a aussi des systèmes économiques dont la résultat est d'augmenter avec la richesse du petit nombre, la misère des masses et de créer une sorte de féodalité industrielle, la pire de toutes. Il appartient aux bons citoyens et aux vrais philosophes de détourner ces périls qui peuvent mener à des malheurs et à des commotions terribles. L'Académie ne saurait manquer à ce devoir.

Mais c'est à elle qu'il appartiendra surtout de proclamer bien haut que les progrès matériels ne sont pas tout pour un pays, et que ces progrès ne sont même véritablement assurés et véritablement utiles que quand ils marchent d'accord avec les

Digitized by Google

progrès intellectuels et moraux. Quels que soient les avantages que l'avenir garde à cette ville, il lui importe de ne jamais répudier la gloire de son passé. Elle fut illustre par le culte des lettres et des arts, avant qu'elle pût espérer de le devenir par le culte de la matière. En lui enlevant la plus grande partie de sa puissance et de ses richesses, les révolutions anciennes lui avaient laissé au moins ce lustre du savoir, cette noblesse de l'esprit et ce privilège du bon goût qui sont l'ornement de l'opulence et la consolation, je dirai plus, le dédommagement de la pauvreté. Il faut que ces avantages soient conservés quelle que soit la situation qu'une révolution industrielle peut faire au pays. Cette ville, disons-le, avec ses mœurs paisibles et élégantes, son calme profond, le silence même de ses rues, la beauté de ses édifices, ses vastes et somptueux hôtels, sur le seuil desquels ça et là l'herbe pousse, la majesté des souvenirs partout empreinte, les ombrages qui l'environnent, les gracieuses collines qui la dominent, offre à l'ami de l'étude et des sérieuses méditations un charme mélancolique qui l'enchaîne et le ravit. Ce caractère, hélas! ne peut manquer d'être altéré si un jour la vie industrielle avec sa bruyante activité coule à grands flots dans son sein; mais au moins qu'en perdant quelque chose de cette noble et poétique physionomie que nous aimons tant, elle sache con-

Digitized by Google

server toujours en des sanctuaires inviolables le feu sacré de l'esprit, et le goût des beaux-arts.

Au reste, par un heureux concours, une institution essentiellement favorable à la culture des belles-lettres, va donner au milieu de nous une plus grande impulsion au mouvement intellectuel, à mesure que d'autres circonstances activeront le mouvement matériel. Un nouveau et puissant foyer d'étude va être créé dans la ville avec cette Faculté des lettres qui nous a été accordée et qui complètera admirablement nos établissements d'instruction publique. Et comme s'il était vraiment dans notre destinée de ne pas nous laisser complètement séduire par le côté pratique et vulgaire des intérêts matériels, cette cité a déjà été dotée d'une de ces grandes écoles, qui sont destinées à réaliser la pensée de l'union de la science et de l'industrie, et où les arts mécaniques sont relevés et perfectionnés par la théorie.

Il faudrait que notre Académie, Messieurs, oubliât son nom, sa nature et ses devoirs les plus sacrés, si elle n'encourageait pas ces tendances élevées et si, en mettant ses efforts à concilier ainsi tous nos intérêts, elle ne secondait pas par un concours empressé les vues patriotiques d'une administration, dont le zèle aussi actif qu'éclairé, a acquis tant de droits à la reconnaissance de la cité.

Pour moi, Messieurs, en saluant aujourd'hui le

Digitized by Google

génie de l'industrie qui se présente à nos portes je voudrais, je l'ai dit, lui porter au nom du génie de la religion quelques paroles de paix et d'amour, je voudrais lui persuader que le christianisme lui est doublement favorable, d'abord en le soutenant dans sa marche et ensuite en l'empêchant de s'égarer.

On s'étonne tout d'abord en présence des faits éclatants et nombreux qui montrent la salutaire influence exercée par le christianisme sur le mouvement industriel des peuples, que cette influence ait pu être si généralament méconnue par les économistes modernes. Eh quoi ! on oublie donc ce qu'était le monde, même au point de vue du progrès matériel, avant que la religion chrétienne l'eut renouvelé, ce qu'il est encore là où son esprit n'a pas pénétré, ce qu'il devient aussitôt que cet esprit s'altère ! Qu'était le monde, avant le christianisme ? Une vaste et cruelle exploitation de l'homme par l'homme. Dans l'empire Romain seulement, plus de cent vingt millions d'esclaves travaillant au profit d'une poignée de privilégiés ; les peuples pressurés par toute sorte d'exaction ; la propriété concentrée dans quelques mains ; des richesses immenses scandaleusement amassées plus scandaleusement encore dissipées ; l'industrie enchaînée au fond de l'ergas-

Digitized by Google

tulum et marquée au front du sceau de l'infamie. Tel était le monde lorsque commença cette grande révolution morale dont nous recueillons aujourd'hui les fruits, trop souvent, hélas! avec un ingrat dédain.

Elle commença, on le sait, dans la boutique d'un charpentier. Ses premiers adeptes furent quelques pauvres manouvriers. Le plus grand de ses apôtres était un faiseur de tente et il se glorifiait de son métier. Dans les luttes sanglantes des premiers siècles, quand le christianisme était parfois forcé de se dérober aux persécutions, c'était à des ouvriers que le divin proscrit allait demander un asile. Ceux-ci emportaient précieusement dans leur sein les mystères sacrés et ils leur creusaient un abri dans les catacombes. C'est ainsi que sous la ville des César, fut bâtie par des hommes du peuple, une autre Rome souterraine, cité mystérieuse ou durant plusieurs siècles le christianisme s'organisa et en même temps poussa dans les entrailles même de la société de profondes racines. Puis quand il brisa la pierre de son sépulcre, comme son fondateur, et qu'il vint s'asseoir sur le trône, il y fit monter avec lui la fraternité humaine, principe d'une égalité que le monde ne connaissait pas et d'une liberté dont il ne connaissait que le nom; principe aussi de la paix et de la charité sans lesquels tout véritable progrès, même matériel, est impossible.

Digitized by Google

Et que serait devenue la civilisation Européenne, si l'église chrétienne n'avait été déjà puissamment affermie, lorsque les invasions des peuples du nord menacèrent de ramener le monde aux dernières limites de la Barbarie? Qui désarma alors ces hordes sauvages? qui adoucit peu à peu ces fiers courages? qui les initia aux arts de la paix, et à ces sentiments délicats d'humanité qui devaient engendrer plus tard la trève de Dieu, la chevalerie, la défense et l'amour de tout ce qui était faible et opprimé sur la terre?

Mais ce n'était pas tout de vaincre la Barbarie au-dedans, il fallait la vaincre au-dehors; il fallait aller en quelque sorte la tarir dans sa source. Ainsi fit le christianisme. Conquérant pacifique au nord, il s'avança la croix et la bèche à la main, il passa les mers et les fleuves, il pénétra dans les forêts et sema partout avec des germes de vérité, des germes de richesse et de civilisation. Ces germes se développèrent à l'abri des monastères, véritables colonies agricoles ct industrielles qui devaient devenir plus tard des villes puissantes. Ce travail pacifique au nord, fut complété plus tard par des invasions religieuses et guerrières au midi.

Les Croisades considérées d'un point de vue étroit, ont pu présenter des inconvénients politiques, mais elles n'en eurent pas moins les plus grands résultats sociaux, et surtout des avantages incalculables pour

Digitized by Google

le commerce et l'industrie. On pourrait écrire là-dessus un livre important, si ce livre n'avait été écrit par un homme d'un grand esprit, dont la mémoire nous sera toujours chère, que notre Académie se glorifia d'avoir compté parmi ses membres et dont le nom est inséparable désormais du récit des guerres saintes.

L'esprit féodal et guerrier qui, comprimé dans l'Europe chrétienne, n'en aurait été que plus actif et devait arrêter longtemps encore le triomphe complet des idées chrétiennes et des principes de paix qui en faisaient le fond, trouva dans ses lointaines expéditions, moins le moyen d'alimenter que de consumer son énergie. Le pays, soulagé par l'absence de ces hommes de fer qui pesaient sur lui, respirait. Il s'essayait à l'indépendance autour des noirs donjons restés silencieux; les liens du servage et du vasselage se relachaient. Quelquefois, le pauvre peuple, (pour parler le langage des chroniques) achetait des franchises, car il fallait beaucoup d'argent aux hommes d'armes pour figurer selon leur rang à la Croisade; quelquefois il conquérait sa liberté. D'ailleurs le sang versé pour la foi dans les batailles était un baptême d'affranchissement. C'est surtout aux guerres saintes qu'il faut rattacher ce mouvement communal qui, imprimé par des serfs devenus libres et enrichis par les métiers, habilement encouragé par les rois, remplaça peu

Digitized by Google

à peu la féodalité par la monarchie et créa le tiers-état.

Mais par les mêmes causes, à côté de l'association politique et à l'ombre même des franchises municipales, se forme et se développe l'association industrielle. Le travail libre s'organise. Les confréries d'ouvriers se constituent. Elles déployent fièrement leurs bannières bénies par la religion, et le jour n'est pas loin où les hommes de ces communes de Flandre, devenues tout à coup si riches et si puissantes, oseront les tenir haut et ferme en présence des bannières même de la féodalité.

L'association industrielle du moyen âge, d'abord purement religieuse, se sécularise peu à peu. Après avoir avec les frères pontifes veillé à la sûreté des routes et pourvu à la facilité des communications : après avoir avec les frères humiliés, couvert la Lombardie et la Toscane de manufactures; après avoir, au chant des cantiques, élevé la cathédrale gothique et écrit cette magnifique épopée monumentale qui nous saisit d'admiration, réalisant ainsi par la foi et le dévouement religieux les miracles que la fabuleuse antiquité prêtait à l'harmonie, elle élargit sa sphère d'activité, elle entre plus avant dans le mouvement politique et social, elle a sa place dans toutes les chartes. Saint-Louis, le roi justicier, le roi chrétien et populaire par excellence, s'occupe d'elle avec amour dans ses Établissements.

Digitized by Google

Saint-Louis nous ramène aux Croisades dont au reste nous ne nous sommes pas un moment éloignés, car c'est aux Croisades que se rattache et l'esprit guerrier devenu tout à coup essentiellement tutélaire avec les ordres militaires et religieux, et ce mouvement architectural que nous avons nommé, dont l'ogive dénote l'origine orientale, et qui reçut au moins des guerres saintes une puissante impulsion.

Mais nous pourrions indiquer d'autres résultats purement industriels et qui se rattachent d'une manière encore plus visible et plus immédiate aux expéditions d'outre mer, inspirées et conduites par la pensée chrétienne. Avec ces lointaines expéditions la navigation se développe et se perfectionne, le commerce s'étend et trouve des débouchés jusque-là inconnus. De nouvelles industries sont créées. L'art nautique encore dans l'enfance, prend un rapide essor. Les vaisseaux reçoivent des dimensions proportionnées aux lointains voyages. On multiplie alors les mâts. La voile latine fait place à une voilure plus compliquée et qui permet de suppléer souvent par l'habileté des manœuvres à l'inconstance des vents. La boussole est peut-être trouvée. L'hydrographie naît. On détermine grossièrement la configuration des côtes, des baies et des îles. Des flottes nombreuses sillonnent les mers, tantôt pour le transport des troupes et les besoins de la

Digitized by Google

guerre, tantôt dans un but purement commercial, pour ravitailler les armées. Les vaisseaux de la Baltique et des mers du nord vont jusqu'au fond de la Méditerranée. Les flots de cette mer baignent à l'Occident et surtout en Italie des villes que le commerce rend tout à coup merveilleusement opulentes. Pise, Gênes et surtout Venise, l'épouse de l'Adriatique, rappellent par leur puissance maritime et par leurs richesses Tyr et Carthage.

Avant les Croisades, l'Orient était, sous le rapport de l'industrie, plus avancé que l'Occident. Les Sarrasins avaient des manufactures d'étoffes : à Damas on travaillait les métaux avec une grande perfection. La Grèce connaissait la fabrication des soieries. C'est de Tripoli que Roger II apporta en Sicile le mûrier et les métiers propres à travailler la soie. La première filature fut établie dans son château de Palerme et l'arbre de Morée prospéra sous le beau ciel d'Italie comme sous celui de la Grèce, en attendant d'offrir un jour à toute l'Europe méridionale et principalement à la France une importante branche d'industrie et de commerce. C'est encore des guerres saintes que date la culture de la canne à sucre (1). On sait les transports des Croisés lorsqu'ils trouvèrent pour la première fois à Tripoli cette précieuse

---

(1) Michaud, *Histoire des Croisades*, tome VI, chap. XVIII, 6me édit.

plante. L'aliment qu'elle fournit est aujourd'hui un des premiers besoins des peuples civilisés et la source principale de la richesse de nos colonies.

Mais ce qui valut mieux encore que tous ces avantages particuliers, c'est que dans ces longues et lointaines expéditions les peuples se mêlèrent et et se connurent, les préventions et les haines diminuèrent. Il se fit un grand échange d'idées. Les connaissances et les procédés divers se propagèrent, et de cette immense fusion résulta cette grande activité de l'esprit humain, d'où la vie et les progrès des sciences sortirent, et qui devait amener un jour avec la renaissance, ces découvertes fameuses qui ont formé le moyen-âge et qui ont changé le monde.

Telle fut la marche du christianisme depuis son berceau jusques à des siècles rapprochés de nous. Voilà ce qu'il fit, malgré les plus grands obstacles, dans des temps qui furent sous quelques rapports plus docilement soumis que les nôtres à son influence. Il est facile de juger si cette influence fut alors nuisible à l'industrie et au commerce. Les économistes modernes qui dédaignent le moyen-âge et les principes religieux qui en furent l'ame sont des enfants ingrats qui méconnaissent leur père. Les progrès modernes ne se sont pas développés en Europe sans germes antérieurs. Or, ces germes c'est le christianisme qui durant le moyen-âge, les avaient semés.

Digitized by Google

Et la preuve que c'est bien en effet au christianisme que remonte la cause première des progrès même matériels que nous avons faits, de ces richesses et de cette puissance dont, à juste titre, nous sommes si fiers, c'est qu'on ne les rencontre que chez les peuples chrétiens. Il y a des milliers d'années qu'à côté de ces peuples chrétiens marchent d'autres peuples qui ne le sont pas. Voyez où ils ont abouti, voyez où ils en sont, je ne dis pas sous le rapport des vérités morales et religieuses, mais seulement sous le rapport de ce progrès industriel dont nous parlons. Demandez-le à l'Inde où deux cents millions d'hommes se laissent exploiter par une poignée de marchands. Demandez-le à la Chine qui est forcée de capituler devant quelques vaisseaux anglais. Comme tout est immobile, faible, décrépit dans ces régions où le soleil de la civilisation chrétienne n'a pas encore lui, ou se lève à peine. Il n'y a, ni plus de vie, ni plus de progrès, ni moins d'engourdissement dans ce vaste empire du Croissant où la loi religieuse semblait avoir pourtant, selon les vues d'une école sociale moderne, fait à la chair et à la matière une assez belle part. Je dois être dispensé de pousser plus loin cette revue, car il est évident que l'activité humaine est depuis longtemps l'apanage exclusif des sociétés chrétiennes. Elles seules sont en ce moment éclairées, riches et puissantes ; elles seules, à côté de la dé-

cadence des autres peuples, montrent le spectacle d'une véritable exubérance de vie et surtout de vie industrielle.

Ce grand phénomène social est-il donc, Messieurs, inexplicable. Est-ce là un effet dont on ne puisse facilement assigner la cause ? Non sans doute, et il semble qu'il faille s'aveugler volontairement pour ne pas voir que cette cause se trouve dans les principes mêmes que le christianisme portait daus son sein, principes qu'il a fait prévaloir et qui sont venus peu à peu se réaliser dans les institutions et les faits.

Une religion qui a proclamé la fraternité humaine, qui a abaissé les barrières que la politique et les préjugés avaient élevés aux confins de chaque nation, qui a fait du genre humain une seule famille; une religion qui a proclamé la loi du travail, qui a ennobli, sanctifié, déifié en quelque sorte, non-seulement les labeurs de la pensée, mais encore les rudes labeurs de l'atelier; une religion qui a tant fait pour le peuple, qui a brisé ses entraves, qui l'a élevé peu à peu de l'abaissement le plus profond et le plus ignominieux aux régions sereines de la liberté; qui a pansé avec amour toutes ses blessures, qui a élevé des palais pour abriter ses infirmités et toutes ses misères, qui a inspiré pour son service tant de sublimes dévouements; une religion qui a mis le droit à la place de la force, qui a fait du

Digitized by Google

pouvoir un service, qui commande aux nations l'amour de la paix, aux gouvernements la justice, aux peuples la subordination; une religion qui a placé sous la garde même de Dieu le droit d'association, qui a fait de ce droit tant et de si belles applications, qni flétrit partout l'égoïsme et l'isolement, et dont l'essence est dans la charité; une religion enfin qui a donné une base inébranlable à la famille et à la propriété, qui condamne également et la prodigalité et l'avarice, qui enseigne l'activité, la vigilance, la prudence, la loyauté et la délicatesse, qui inspire l'esprit d'ordre et qui met au rang des vertus l'art de bien mener sa maison..... Une pareille religion ne renferme-t-elle pas le plus beau code d'économie politique qu'il soit possible de formuler ? Et pourrait-on s'étonner que, sous son influence et par l'impulsion qu'elle a donnée au monde, les sociétés chrétiennes aient atteint ce haut point de prospérité où nous les voyons aujourd'hui ?

Pourquoi donc ce divorce, Messieurs, qu'on voudrait proclamer entre le christianisme et l'industrie ? Pourquoi ces efforts pour inventer des théories économiques soit politiques, soit sociales, hostiles à nos théories religieuses. J'entends murmurer les mots de spiritualisme, de mortification et de célibat, comme si de ce côté, il y avait dans le christianisme des tendances incompatibles avec le développement et le progrès matériel.

Messieurs, on n'entend pas les préceptes et l'esprit du christianisme, quand on veut en faire sortir une prohibition industrielle ou des incompatibilités qu'ils ne renferment pas. Les principes et les tendances dont on se plaint règlent et modèrent le progrès matériel, ils ne l'arrêtent pas. A la vérité, l'industrie n'est pas tout aux yeux de la religion. Dans la destinée même terrestre des sociétés humaines les richesses ne sont jamais le but, elles ne sont qu'un moyen. L'utile n'est qu'un des trois termes du grand problème, dont le vrai et le beau forment la complète expression, et qui doit donner pour résultat le plus grand bonheur possible du genre humain. Non, le christianisme ne veut pas faire de l'homme une machine, il a un trop grand soin de sa dignité pour cela. Il ne veut pas non plus le laisser s'amollir et se perdre dans les jouissances matérielles. Voilà pourquoi il lui apprend que son ame vaut, après tout, mieux que son corps, qu'il a une fin plus noble que de produire comme l'esclave et de consommer comme la brute, et qu'il doit marcher sur la terre sans jamais perdre de vue les cieux ; voilà pourquoi il lui apprend encore qu'il n'a pas été créé pour les richesses, mais les richesses pour lui, et que le plus bel usage qu'il en puisse faire dans l'intérêt de son bonheur et dans l'intérêt de la société, ce n'est pas de les entasser, mais de les répartir. La nation la plus heureuse à ses yeux n'est

Digitized by Google

pas celle qui a dans son sein le plus de riches, mais celle qui a le moins de pauvres. La richesse publique, c'est la dot accordée au genre humain par la providence, il ne sert pas à grand chose d'en augmenter la somme, en en découvrant quelque source nouvelle et abondante, si en même temps on ne s'étudie à la distribuer et à la faire pénétrer par mille canaux divers dans le corps social. Or, voilà justement ce que le christianisme fait avec ses préceptes et ce que nulle théorie économique ou socialiste ne saurait faire sans lui. Il relève aux yeux du maître la dignité de l'ouvrier, aux yeux du riche la dignité du pauvre ; il montre des frères, des égaux, des ames immortelles, là où l'économiste n'a vu qu'un vil troupeau à exploiter, sorte de capital auquel il faut faire rendre le plus possible. D'autre part, il enseigne à l'ouvrier et aux pauvres à mettre leur bonheur dans le travail, dans une sage prévoyance, dans la sobriété. Il fait une vertu de leurs privations et au lieu de lâcher la bride à leurs désirs et à leurs passions, il commande de les enchaîner. Pour prix de leurs sacrifices, il offre dans ce monde l'aisance qui est ordinairement le fruit du travail et de la sagesse, la santé qui est le premier des biens, les joies de la famille, une vie à l'abri des orages, la paix de l'ame et les consolations de la religion, et il offre dans un monde meilleur la perspective d'une récompense infinie et d'un bonheur éternel. Le spi-

ritualisme chrétien n'a jamais interdit l'usage légitime des jouissances terrestres, il n'en défend que l'abus. Quand les disciples de Manès dirent anathème à la chair et à la matière, ils furent à leur tour, on le sait bien, anathématisé par la religion. Sa doctrine conforme à la nature humaine est corps et ame tout ensemble. Elle condamne également et le mysticisme exagéré et le matérialisme abject. La loi de la charité, magnifique et mystérieuse attraction, lie l'homme à Dieu et l'homme à l'homme, elle est le principe de son activité et de son développement propre sur la terre. Cette chaîne divine ne l'attache au ciel que pour l'empêcher de s'égarer ici bas et de tomber au fond de ces marais fangeux où le conduiraient les vices de sa nature et les passions désordonnées de son cœur. Il est vrai que la religion dit souvent à l'homme de s'abstenir, bien différente de ces doctrines imprudentes et mensongères qui l'exhortent à consommer le plus possible et à jouir. Mais dans ce monde tel qu'il est et non tel que le rêvent quelques imaginations malades, savoir s'abstenir, c'est précisément savoir être heureux. Régler ses appétits, modérer ses désirs, dompter ses passions, avoir de l'ordre et de la mesure, se soumettre à la loi divine comme à la loi humaine, c'est pratiquer la mortification et c'est marcher dans la voie la plus sûre pour arriver au bonheur même ici bas.

Digitized by Google

On a nommé le célibat ecclésiastique et religieux, on a voulu y voir une cause incessante d'appauvrissement. Des hommes voués à l'enseignement de la religion aux fonctions de la charité, aux travaux de l'entelligence, sont évidemment inutiles. Il faut des bras à la société, elle n'a besoin ni de tête ni de cœur apparemment. En supprimant le célibat, on supprime, il est vrai, la source la plus féconde du dévouement. On supprime le prêtre véritable, la sœur de charité, le frère des écoles chrétiennes, toutes les institutions que le plus pur esprit de charité a fondées et dont les membres ne renoncent pour eux aux joies de la famille que pour se consacrer plus librement au soulagement des maux et des besoins de la famille universelle. Mais n'importe c'est la doctrine du dernier siècle : en-dehors du travail matériel et de la production matérielle, il n'y a pas de salut pour la société.

Cependant les économistes qui attaquent les principes et les tendances du christianisme devraient au moins se mettre d'accord entr'eux. Or, tandis que les disciples d'Adam Smith et toute l'école du dix-huitième siècle reprochent au célibat de nuire au développement de la population, et d'être ainsi une des principales causes de la misère publique : voici que le disciple de Malthus tremble, au contraire, en voyant la population croître bien plus vîte que les subsistances, reproche amèrement au christianisme,

Digitized by Google

comme M. de Sismondi, par exemple, d'encourager trop la famille et le mariage, mettrait, s'il le pouvait, à la place du célibat volontaire de la religion, le célibat forcé du pauvre et de l'ouvrier, et prêche la contrainte morale comme le plus impérieux des devoirs.

Ces accusations des économistes, qui se détruisent les unes les autres, montrent mieux que les raisonnements la sagesse profonde du christianisme, et comment il a su trouver ici, comme en tout, ce juste tempérament et cette loi d'harmonie, qu'on ne peut violer, sans exposer aussitôt le monde à heurter contre mille écueils et à se précipiter dans des abîmes inconnus.

Je m'arrête, Messieurs, car je n'ai déjà que trop abusé de la bienveillante attention que me prête cette assemblée. Mais que n'aurais-je pas à dire encore s'il m'était permis maintenant de placer sous vos yeux tous les systèmes dangereux et insensés qui ont essayé et essayent encore de se substituer au christianisme, et non seulement de corriger sans lui les vices de notre état social actuel, mais encore de l'organiser tout à fait en-dehors de ses principes et de ses influences. Je voudrais pouvoir seulement vous indiquer les résultats obtenus.

Vous verriez l'Angleterre, ce pays classique de l'industrie et des systèmes économiques modernes, pour avoir seulement laissé s'altérer dans son sein

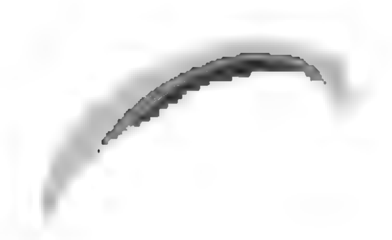

Digitized by Google

l'esprit du christianisme, marcher rapidement vers le gouffre sans fond d'une révolution sociale, qui donne le vertige et l'épouvante à ses hommes d'état, et dont les efforts les plus habiles ne pourront peut-être pas la garantir. Vous verriez sous le manteau d'une opulence factice la plaie hideuse du paupérisme qui ronge ses entrailles; six millions d'Irlandais condamnés à enrichir de leurs sueurs quarante mille propriétaires et dessimés par la famine chaque fois que la récolte du tubercule grossier qui leur sert d'aliment vient à manquer; un sixième de la population totale de cette île si orgueilleuse de ses richesses réduit à l'indigence et attendant des secours publics un morceau de pain; une taxe des pauvres, liste civile de la misère qui s'élève déjà à 250 millions et qui va chaque année en augmentant; des ouvriers bien plus malheureux que les anciens esclaves, travaillant dès l'âge le plus tendre, souvent dans les lieux les plus malsains, 16 ou 18 heures par jour et ne recevant qu'un faible salaire, que la concurrence illimitée et l'abondance exagérée des produits forcent de plus en plus à diminuer; voilà quelques traits seulement d'une situation qui, un moment dévoilée a fait jeter à l'Europe entière un cri de terreur et d'indignation. On a essayé, il est vrai, depuis quelque temps de l'améliorer un peu, mais le mal est trop profond et semble ne plus laisser que la terrible alternative ou de ruiner le pays par

Digitized by Google

une réforme industrielle complète, ou de le laisser se débattre dans des luttes et des agitations de plus en plus ardentes et qui peuvent amener sa perte.

En France, il faut le dire, le mal est loin d'être si grand dans les idées comme dans les faits. Les théories matérialistes du dix-huitième siècle ont été à peu près abandonnées. Les systèmes économiques de l'école anglaise n'ont été reçus même par les adeptes qu'avec de grandes modifications, dans le sens des idées spiritualistes. Une école économique, toute chrétienne, a même été fondée, et nous sommes heureux de trouver à sa tête un de nos savants compatriotes que l'Institut vient récemment d'appeler dans son sein (1). La constitution de la propriété est chez nous meilleure. La richesse publique moins grande, mais mieux répartie. Par la nature même du pays l'industrie agricole est encore la première de toutes. Le sort de nos classes pauvres a sans doute besoin d'être beaucoup amélioré, mais il est loin de présenter l'affligeant tableau que nous retracions il n'y a qu'un instant. L'économie politique y est devenue plus sociale. Elle a plus tenu compte de l'homme que de son produit. Le problème de la science économique a été mieux posé. On ne lui a plus demandé pour résultat la plus grande somme possible de richesse, mais de bonheur commun.

(1) M. Alban de Villeneuve.

Digitized by Google

A la vérité quelques hommes ont outré cette tendance favorable aux masses, tendance toute chrétienne, et se laissant égarer par des illusions qu'on ne saurait trop déplorer, car elles mettent au service de l'erreur des intelligences souvent distinguées, des ames pleines de feu et de générosité, ils ont cherché et cherchent encore sous nos yeux en-dehórs des principes du christianisme et de la vraie nature de l'homme, une organisation nouvelle de la société qui doit bannir de ce monde tous les maux qui l'affligent et faire refleurir sur la terre l'âge d'or chanté par les poètes. Mais tous les novateurs, qui ont fait de la science sociale une religion, ne tarderont pas à se détromper, si déjà tant de tentatives avortées ne leur ont pas appris qu'ils mettent des rêves dangereux à la place des réalités de la vie.

Ah ! n'avons-nous donc rien de mieux à faire que d'enfanter toujours des utopies et de composer de cent façons diverses le roman de l'humanité ? Le monde n'est pas à créer. Notre état social n'a pas besoin d'être repris en sous-œuvre, il a besoin d'être sans cesse amélioré : amélioré dans ses conditions morales et dans ses conditions matérielles. C'est à quoi le christianisme travaille et c'est à quoi seul il peut travailler efficacement. S'il était possible qu'un jour tout ce bonheur sans mélange, qu'on rêve pour le genre humain, se réalisât, ce ne pourrait être que par une application générale et rigoureuse

Digitized by Google

de ses maximes. Il n'est pas un abus qu'il ne condamne et qu'il ne s'efforce d'extirper, pas une vertu qu'il ne préconise. Loin donc de contrarier son influence, il faudrait la favoriser. Il faudrait proclamer avec lui que la société terrestre est fondée sur une double loi, la loi du travail et la loi de la charité. Il faudrait en son nom prêcher aux hommes la fraternité, l'amour de l'ordre, la fuite de l'oisiveté, le désintéressement dans la richesse, la bienfaisance, le dévouement, le courage et la résignation au milieu des maux inséparables de la vie. Il faudrait de plus en plus pénétrer de son esprit les lois, les institutions, les gouvernements; que tout dans la communauté tournât à l'avantage commun; qu'on écrivît au premier rang des droits de l'homme, celui de vivre en travaillant; que par un vaste système de travaux publics conduits par l'État et destinés à soulager le pauvre, en enrichissant le pays, au lieu d'exciter la fièvre de l'industrialisme et de l'agiotage, on ne laissât jamais les bras sans ouvrage et l'ouvrage sans une suffisante rémunération. Il faudrait étendre sur toutes les misères la bienfaisance publique, et, prêtant la main à tous les dévouements et surtout au dévouement religieux, ne laisser, s'il était possible, aucune souffrance sans soulagement, aucune douleur sans consolation. Puis il faudrait aussi ne pas se contenter de perfectionner les institutions, mais travailler surtout au perfectionnement

Digitized by Google

moral du peuple. Ne pas caresser ses vices, ne pas exciter ses passions. Éloigner de son esprit toutes ces images décevantes d'un bonheur fantastique, mirage trompeur que des théories imaginaires présentent sans cesse à ses yeux. Lui recommander l'amour de la religion, l'observation des lois, le respect de tous les droits, la pratique de tous les devoirs. Une société, basée sur de tels principes et qui mettrait fidèlement en pratique de pareilles maximes, ne pourrait manquer d'être à la fois riche, puissante et heureuse. Ce serait une société parfaite — Oui, car ce serait une société chrétienne.

Digitized by Google

Après ce Discours, M. le Comte DE MONTVALON, *Secrétaire-perpétuel, a rendu compte des travaux de l'Académie, comme il suit :*

Messieurs,

C'EST avec une émotion plus vivement ressentie que je viens encore une fois faire entendre ma faible voix dans cette enceinte, où votre bienveillant accueil m'a encouragé, pendant une longue suite d'années, à venir vous rendre compte des travaux annuels de l'Académie, à la formation de laquelle j'ai concouru et dont je n'ai cessé de partager les efforts tant que mes forces ont pu me le permettre.

Une voix plus éloquente que la mienne fut chargée l'année dernière d'une tâche qu'il me fut toujours si doux de remplir: seul j'ai eu à me plaindre de cette intervention forcée. La bienveillance de mon savant collègue M. le docteur Payan s'est plu à couvrir d'éloges mon nom. Je sais trop bien que je

Digitized by Google

ne les ai pas entièrement mérités pour m'en énorgueillir; ils serviront au moins d'encouragement à mon zèle, en me montrant le but auquel je dois viser et que je n'ai malheureusement pu atteindre encore. Gages d'une amitié dont je m'honore, ils me sont encore plus précieux par l'indulgence que vous avez mise à les entendre.

L'existence des sociétés savantes dans les provinces est d'une utilité trop généralement reconnue, pour que j'essaye de la démontrer. Elles réunissent en faisceaux les lumières généralement répandues dans notre belle patrie et attestent le culte qu'on leur rend dans toute la France. Nous ne devons pas nous dissimuler cependant, que, dans la position que nous a fait la centralisation, nous ne pouvons, en tout ce qui touche les sciences et les arts, que signaler quelques efforts généreux, planter au besoin quelques jalons sur la route qui conduit à Paris, et que c'est seulement de cette capitale du monde civilisé que peuvent partir les découvertes qui étonnent le siècle, ces chefs-d'œuvre des arts, qui la placent au rang de ceux de Léon X et de Louis XIV.

Une seule branche est restée dans notre partage, c'est à la vérité la plus importante au bonheur des peuples; l'agriculture, que les théories éclairent sans doute, mais que l'expérience seule fait prospérer, nous appartient à peu près exclusivement; sachons la cultiver avec un zèle incessant. C'est par elle que

Digitized by Google

nous serons véritablement utiles au pays et que nous mériterons les encouragements que le gouvernement nous laisse espérer.

Nous considérons comme devant avoir des résultats immenses les liens qui se sont formés entre nous et la société d'agriculture de notre colonie d'Afrique ; tous nos efforts tendront à les resserrer chaque jour davantage. La nature nous a placés pour servir d'intermédiaire entre la France et l'Afrique ; c'est chez nous que doit s'opérer l'acclimatation nécessaire aux plantes propres aux deux continents; c'est de chez nous que les doctrines agraires doivent être importées sur ce sol si fertile, auquel la Barbarie n'a pu faire perdre entièrement les avantages que notre civilisation éclairée est destinée à lui rendre.

Mais avant de porter les lumières sur le sol africain, je crois qu'il peut être utile d'examiner jusqu'à quel point nous avons pu les répandre sur celui qui nous vit naître, et pour cela je crois devoir vous présenter un tableau court et précis de la situation actuelle de notre agriculture locale.

Peu de changements ont eu lieu depuis la dernière fois que je remplis cette tâche, et ceux que l'on peut signaler n'offrent que des sujets de découragement. Un froid excessif a achevé sinon d'anéantir nos espérances sur la plus riche de nos cultures, du moins a démontré sur quelles bases fragiles elles reposent. Une température, que nous avions

Digitized by Google

éprouvée plus intense à d'autres époques, a suffi pour faire périr une grande partie de nos arbres. Le froid est toujours la cause essentielle des mortalités d'oliviers, mais des circonstances différentes signalent chacune de ces catastrophes. Celle qui vient de nous frapper doit être principalement attribuée à la transition subite d'une température chaude à un froid de huit degrés Réaumur. Les arbres surpris en pleine végétation ont été comme asphyxiés, si je puis me servir de cette comparaison ; un brouillard glacé est venu se congeler sur leurs branches et a causé leur mort.

Il est facile de démontrer la vérité des deux causes qui ont concouru à les faire périr, en observant, que les arbres malades ou privés de culture ont généralement résisté, parce que la circulation de leur sève était déjà arrêtée, et que ceux, situés sur les hauteurs et en vue de la mer, n'ont pas été atteints, tandis que ceux, placés à l'abri et dans les plus chaudes expositions, ont péri.

Signaler les causes diverses de ces sinistres est pour nous un devoir, y opposer un remède est au-dessus de notre intelligence. Il est une vérité généralement reconnue aujourd'hui, notre climat s'est sensiblement refroidi, le reboisement de nos montagnes peut seul lui rendre son ancienne douceur; nous espérons peu la réussite de nos soins; nous ne cesserons pas cependant de les reproduire chaque année.

Digitized by Google

Le froid de l'hiver dernier a porté un préjudice considérable à nos vignobles. Le peu d'abondance de la récolte dernière, les apparences fâcheuses que présente cette année, n'ont pu cependant soutenir le prix où les vins étaient montés, et démontrent que ce n'est, que par des mesures législatives, vainement demandées depuis longtemps, que l'on pourra empêcher la ruine de cette portion de nos produits.

Les céréales elles-mêmes s'annoncent sous un fâcheux aspect. Quelques inondations partielles et surtout une constance de pluies, dont nos annales n'offrent pas d'exemple, ont rendu les semailles impossibles, dans les parties les plus fertiles de notre territoire. Le froment jaunit et s'étiole dans celles où on a pu le confier à la terre, résultat inévitable de la température humide et froide du printemps.

Ce que nous pouvons appeler nos produits secondaires ne présente aucune différence à signaler, point de progrès dans les nouveaux essais, en un mot, stagnation complète. Tels sont, Messieurs, les obstacles qu'éprouve notre agriculture ; ils ne sont rien cependant, si on les compare aux dangers qui la menacent et qui selon nous, ne peuvent que l'anéantir, je veux parler de la cherté de la main-d'œuvre, devenue hors de proportion avec le rendement des produits plus tôt en baisse qu'en augmentation, et sur le manque absolu de bras qui se fait ressentir à différents degrés et en proportion du

Digitized by Google

plus ou moins d'éloignement des grandes villes, et surtout des foyers de ces travaux gigantesques, entrepris simultanément et sur tous les points à la fois.

Le luxe porté à un point excessif dans la classe agricole, une soif de bien-être inconnue à nos pères et cette ambition qui pousse hors de leurs sphères toutes les classes de la société, et surtout celle destinée à la culture des champs, dépeuplaient déjà trop nos campagnes et jetaient leur population dans les cités, où elles trouvaient momentanément au moins plus d'aisance et surtout plus de moyens de satisfaire leurs penchants, lorsqu'a surgi cette soif de grands travaux, qui, après avoir absorbé la masse de nos travailleurs, finit par attirer ceux de toutes les parties de l'Europe.

Les sciences continuent à être l'objet du culte spécial de plusieurs de nos collègues et d'un grand nombre de nos concitoyens; leur application nous devient chaque jour plus familière, par les travaux immenses que nécessitent les chemins de fer et la construction du canal de Marseille; les obstacles s'applanissent devant elle. Là, des chaînes de montagnes sont percées, d'autres sont réunies par l'immense aqueduc qui s'élève rapidement sous nos yeux et qui laissera bien loin derrière lui les travaux les plus célèbres des Romains en ce genre: c'est au progrès des sciences que nous devrons cette supé-

Digitized by Google

riorité. L'établissement de l'école des Arts et Métiers ne peut manquer de les répandre dans la classe ouvrière, et d'en faire chaque jour ressortir l'influence.

L'archéologie, cultivée chaque jour davantage, retire sans cesse de notre sol classique, les débris précieux d'une civilisation momentanément effacée par les invasions des Barbares. Nous lui devons des dissertations savantes sur les monuments antiques qui nous restent, et surtout sur les édifices consacrés au culte; il est facile d'en calculer ainsi la majestueuse architecture et de transformer en idée des ruines presque informes, en leur rendant leurs aspects primitifs, et que la fureur des Barbares et la main du temps, encore plus destructeur qu'eux, n'ont pu leur ravir entièrement.

Nous devons une mention toute particulière au progrès que font chez nous les sciences naturelles, devenues l'occupation principale d'un grand nombre de nos jeunes compatriotes, justement excités par les leçons et les succès de notre savant collègue M. de Fonscolombe. Nous devons à cet académicien un ouvrage aussi ingénieux par le titre, que remarquable par la science, et qu'il a intitulé *Calendrier de Faune et de Flore.* Mettre en regard la naissance des fleurs et l'apparition des insectes dont elles sont la nourriture, est une idée mère et utile, qui ne pouvait être mise au jour, que par un homme dont la vie entière fut consacrée à la science.

Digitized by Google

Les éloges que je donne avec tant de bonheur à l'ami que je chéris depuis mes plus jeunes années, auraient, peut-être, dû trouver leur place dans le compte-rendu que je dois vous présenter, des travaux de nos collègues. Le mérite de l'œuvre et la distinction que lui a accordée l'Académie, en la faisant imprimer à ses frais, justifient le motif qui m'a déterminé à lui consacrer une mention spéciale.

S'il est vrai que tout se concentre à Paris, il faut avouer que cette attraction se fait ressentir plus particulièrement encore en tout ce qui concerne les arts. C'est dans la capitale seulement que les artistes peuvent trouver les modèles qui inspirent leur génie, la célébrité qu'ils ambitionnent, et la fortune qui doit être leur récompense. Sachons nous résigner au rôle auquel nous sommes irrévocablement condamnés, et si nous ne pouvons jouir de la gloire de nos compatriotes, excitons leurs jeunes efforts, et mettons-les à même d'aller prendre place à côté de ces noms célèbres que fournit la Provence à toutes les époques de la peinture.

C'est ce que réalisera, nous l'espérons, notre école de Dessin, qui a déjà fourni aux arts tant de noms justement célèbres.

Les progrès de notre école deviennent chaque année plus remarquables; la protection que lui accorde et les secours qu'elle reçoit de l'autorité municipale, les soins de son habile professeur et le zèle

Digitized by Google

du bureau d'administration, nous autorisent à assurer que l'on verra sortir de son sein des artistes distingués et d'habiles ouvriers.

Me voici enfin arrivé à ce que j'ai toujours considéré comme le plus doux des devoirs que vous m'avez imposés depuis quinze années, vous présenter une esquisse rapide des travaux annuels des membres de l'Académie. Ces travaux sont de deux natures différentes, les premiers consistent en de nombreux rapports sur les ouvrages adressés à la société, qui a adopté l'usage d'exiger qu'on les lui remit par écrit, usage utile puisqu'on peut au besoin les consulter dans la suite. Ces rapports, généralement empreints d'une sage critique et d'une grande impartialité, sont trop nombreux pour que j'entreprenne de vous en présenter l'analyse; c'est des ouvrages de mes collègues que je dois vous entretenir et non de leurs opinions personnelles sur des œuvres que la presse a déjà livrées à la publicité.

Nous devons à notre savant collègue M. de Fonscolombe, le *Calendrier de Faune et de Flore*, dont j'ai cru devoir vous parler en commençant; il pourrait à lui seul faire la réputation de l'auteur, si, depuis longtemps, il n'était pas connu comme l'un des plus savants entomologistes de notre époque. J'ajouterai cependant, que, quoique la pureté du style ne soit pas impérieusement exigée pour les œuvres scientifiques, celle de M. de Fonscolombe est pleine

Digitized by Google

de grâces et de pureté. Le style, c'est l'homme, a-t-on dit. Jamais adage ne fut mieux justifié. Qui pourrait croire que l'auteur de ce livre ne fût pas doué d'une âme pure et belle, telle que nous la connaissons ?

M. Castagne, l'un de nos membres correspondants que nous voyions avec bonheur assister à nos séances, nous a communiqué un important ouvrage qui porte pour titre : *Catalogue des plantes qui naissent naturellement dans les environs de Marseille.* Le territoire de Marseille n'avait pas été encore suffisamment exploré. M. Castagne, se plaçant au rang des Tournefort et des Garidel, a rendu un éminent service à la science botanique et complété, en quelque sorte, notre Flore provençale.

Notre érudit et infatiguable collègue, M. Mouan, nous a lu une notice très intéressante sur *Denis Faucher, moine de la célèbre abbaye de Lérins*, auteur d'une histoire de Provence. Gardien du dépôt si précieux de la bibliothèque Méjanes, M. Mouan emploie sa vie à en explorer les trésors ; nous devons des éloges mérités aux soins qu'il met à faire ressortir les noms de ceux de nos compatriotes qui illustrèrent la Provence dans des temps déjà éloignés de nous.

Notre collègue, M. Porte, nous a communiqué une notice extrêmement intéressante sur les bibliothèques et les cabinets qui ont existé à Aix depuis le

Digitized by

moyen-âge; il a rendu un service signalé aux sciences par des recherches qui justifient que ce n'est pas sans raison que notre antique cité reçut le surnom glorieux d'Athènes des Gaules. Il appartenait à l'un de ses enfants les plus érudits, de relever la gloire scientifique de la noble fille de Sextius.

Nous devons au même académicien une notice très curieuse sur l'*Église de Sainte-Anne de Gouiron près Lambesc.* Quelques débris, à peine échappés aux ravages des siècles et aux bouleversements dont notre patrie ne fut que trop souvent le théâtre, ont suffi à l'auteur pour rétablir l'édifice que rend encore plus intéressant le sauvage aspect de sa situation. La simplicité charmante du style de M. Porte, ajoute un charme de plus au romantique aspect du sanctuaire élevé par la piété de nos aïeux.

Les recherches archéologiques et architecturales de notre collègue M. l'abbé Maurin, sur les *Églises paroissiales du Saint-Esprit et de Saint-Jean*, méritent des éloges que ma faible voix ne suffit pas à proclamer. On ne sait si l'on doit plus de louanges à l'art avec lequel l'auteur vous initie à ces grands travaux de construction si parfaitement décrits, que l'on serait tenté de croire qu'il les a dirigés lui-même.

La bienfaisance a élevé plus de monuments que l'orgueil; les premiers semblent plus durables; le sentiment qui les fit élever se perpétue heureusement et veille à leur conservation. Nos deux belles

Digitized by Google

églises furent édifiées par la charité qui en a bâti tant d'autres; celle de Saint-Jean, confiée a un ordre justement célèbre, devenue la sépulture de quelques membres de la famille des comtes de Provence, si chéris par des peuples qu'ils savaient rendre heureux sous leur domination, a dû rester empreinte de la grandeur de ses fondateurs et de la puissance de l'ordre à la garde duquel elle fut remise. M. Maurin a rendu à chacun des dignitaires de l'Ordre la part qu'ils prirent à l'embellissement d'un édifice, qui, malgré les dévastations révolutionnaires, conserve encore un aspect grandiose, et où la piété des fidèles a rétabli la parfaite imitation du mausolée détruit de Raymond Bérenger, dans lequel ont été replacées ces dépouilles mortelles pieusement dérobées à la fureur des modernes vandales.

M. le docteur Payan, dont nous sommes chaque jour à même d'apprécier la science, et qui, l'année dernière à la place que j'occupe aujourd'hui, vous a donné la preuve d'un talent oratoire que je ne saurais égaler, nous a communiqué divers opuscules imprimés, traitant de diverses maladies et des moyens curatifs employés par lui. Il nous a lu un ouvrage ayant pour titre : *Considérations historiques et pratiques sur la lithotritie*, nouvelle découverte, qui a fait succéder à l'une des opérations les plus difficiles et les plus effrayantes de la chirurgie, une méthode de guérison, dépourvue de cet appa-

reil terrible et de ces douleurs atroces qui déterminaient souvent les hommes les plus fermes à préférer une mort cruelle, sans doute inévitable, mais exempte au moins des préparatifs que nécessite l'opération découverte par le frère Côme.

Une main plus habile est indispensable pour faire agir dans l'ombre l'instrument destiné à broyer le calcul ; M. le docteur Payan, dont la réputation, comme opérateur, est justement reconnue, s'est en quelque sorte rendu propre cette partie difficile de l'art chirurgical.

Notre érudit collègue M. le conseiller Castellan, dont nous avons souvent à signaler les connaissances variées et le style élégant et pur, a embelli nos séances hebdomadaires par la lecture de quelques fragments de son ouvrage intitulé : *Études sur la femme antique*. Il nous a montré la femme grecque pendant la seconde période. Rien n'échappe aux investigations de notre savant collègue, l'influence du sexe sur la politique et les mœurs de l'époque qu'il peint, la vie privée, les vertus et les défauts de cette belle moitié du genre humain, vices et qualités qui, pour avoir une origine toujours identique, n'en révellent pas moins des formes si différentes, à des époques et chez des peuples qui n'ont entr'eux aucune ressemblance, sont peints par l'auteur avec un éclat de couleur antique et un charme de vérité capables de faire illusion et de persuader

Digitized by Google

que nouveau Saint-Germain, il a vu de ses propres yeux les ressorts de la politique grecque, et que les mystères du gynécée n'ont pas eu de voiles pour lui.

Notre savant prédécesseur a enfin rompu un silence que nous avons si souvent déploré comme une calamité pour notre Académie. M. de Montmeyan nous a lu un traité intitulé : *Principes théologiques*. Nous y avons retrouvé la profondeur des pensées, la puissance logique et le style si pur et si ferme qui se font remarquer dans toutes les productions de notre collègue. Nous aimons à espérer que, dans le courant de l'année académique qui va s'ouvrir, il nous mettra plus souvent à même de lui adresser des éloges que, plus que personne, je suis heureux de lui offrir.

Les occupations si nombreuses de notre président et les soins qu'il n'a cessé de donner à la nouvelle organisation de notre Académie, l'ont empêché de lui faire de nouvelles communications. Quoique je me sois interdis de parler des rapports qui nous sont faits journellement, je ne puis passer sous silence celui de M. l'abbé Sibour, sur l'*Histoire de Saint-Augustin*, adressée à l'Académie par notre collègue M. Poujoulat, parce que ce rapport est lui-même un ouvrage remarquable.

Ce n'est que pour me conformer à un usage auquel je voudrais, en ce moment, pouvoir me soustraire, que je suis obligé de faire mention de deux

Digitized by Google

lectures que j'ai faites à l'Académie, dans le but de lui prouver que je cherche à suppléer par mon zèle à l'insuffisance de mes talents.

La première a pour titre : *Aperçu de la situation actuelle de l'agriculture dans le département des Bouches-du-Rhône*, *les causes de sa décadence et les moyens d'y remédier*, la seconde est une *Anecdote de mœurs des montagnards de l'Helvétie*, à laquelle, l'actualité des évènements de cette année, pouvait prêter quelque intérêt. Nous devons, cette année des éloges mérités au zèle avec lequel nos membres correspondants ont concouru à nos travaux. Outre la *Flore Marseillaise* de M. Castagne, dont j'ai déjà fait mention, nous avons reçu de M. le baron de la Doucette, un volume de mélanges littéraires remarquable également par la prose et les vers qu'il renferme ;

De notre troubadour provençal, M. Maillet, une épitre en vers français, digne de l'auteur des beaux vers provençaux dont nous avons été si souvent à même d'apprécier l'élégance.

M. Eusèbe de Salles n'a pas tardé à nous offrir la preuve de la justice de nos suffrages, en nous adressant un opuscule d'une originalité piquante qui a pour titre : *Mahomet socialiste*.

Une sorte de fatalité semble me condamner à rouvrir chaque année la source des regrets que nous cause la perte de ceux de nos membres que

Digitized by Google

l'impitoyable mort nous ravit. Nous n'avons eu à regretter cette année que la perte d'un seul de nos membres ; mais elle nous a été d'autant plus sensible que nous devions moins nous y attendre. M. d'Hauthuille, bien jeune encore, a été enlevé tout à coup à la science qu'il professait avec un si brillant éclat, aux lettres qu'il cultivait, à sa famille désolée, et aux nombreux amis que la douceur de son caractère et l'aménité de ses mœurs lui avaient attachés dans toutes les classes de la société, et surtout parmi les membres de cette Académie, qui s'était empressée de l'appeler dans son sein.

Je m'arrête, Messieurs, des voix plus éloquentes que la mienne m'ont devancé et ont rendu ma tâche inutile. Nous n'oublierons jamais les touchantes paroles de celui que votre choix a appelé pour occuper le fauteuil que laissait vacant notre jeune et infortuné collègue.

L'Académie, justement désireuse de compléter ses rangs par des choix propres à lui faire mériter chaque jour davantage l'estime que ses travaux lui ont acquis, a eu cette année un plus grand nombre de nominations à faire ; plusieurs de ses membres résidant ayant transporté leur domicile hors de nos murs, ont pris rang parmi les membres correspondants.

L'usage m'a fait une loi de proclamer les noms des nouveaux membres.

Digitized by Google

L'Académie désirant témoigner hautement sa reconnaissance à M. Poulle Emmanuel, premier président de notre Cour royale, pour l'intérêt qu'il lui a témoigné dans une circonstance récente, s'est empressé d'offrir à ce haut fonctionnaire un diplôme de membre honoraire, dignité concédée à un petit nombre d'hommes éminents. Le même rang a été décerné à M. le docteur Arnaud, l'un de nos fondateurs.

Elle a appelé à prendre part activement à ses travaux, M. l'abbé Coquand, qui remplace dignement son frère. Même ardeur pour les sciences, et surtout pour la géologie. Nous pouvons croire n'avoir rien perdu et nous faire une complète illusion.

Le siège laissé vacant par M. d'Hauthuille est rempli par M. François de Fortis, juge d'instruction à Aix, magistrat éclairé, littérateur élégant, moraliste profond et pur. La place de M. de Fortis parmi nous semblait être marquée depuis longtemps, et nous sommes heureux de la lui voir remplir.

Ont été également nommés membres résidants MM. Bouteuil, doyen de la Faculté de droit, savant jurisconsulte, avocat distingué, que ses vastes connaissances appelaient parmi nous, et Roustan, inspecteur de l'Université, qu'un double titre désignait à notre choix : les sciences exactes, et un talent remarquable pour la poésie. Vous allez en juger vous-même, Messieurs. Je m'abstiens donc de tout

éloge ; ils sont inutiles ; il lui sera plus doux sans doute de les recevoir de cette assemblée.

C'est avec bonheur que nous voyons s'accroître chaque année le nombre de nos correspondants ; il est la preuve de l'estime que l'Académie a inspirée aux savants et aux hommes de lettres de la France et des régions étrangères. Parmi ceux qui, dans le courant de cette année ont, sollicité et obtenu le titre de correspondants, je dois vous signaler, M. Prudhomme, médecin oculiste à Rome ; M. Eusèbe de Salles, professeur d'arabe, dont j'ai déjà parlé dans ce compte-rendu, et enfin M. le marquis de Galliffet. Son discours de réception où il traite de l'influence des femmes sur la littérature, aurait été un titre à son admission, si elle n'avait pas été justifiée d'avance par les intéressantes relations de voyages qu'il a publiées déjà depuis deux ans.

L'Académie avait mis au concours une question vraiment nationale, rechercher qu'elle avait été en Provence l'administration des communes pendant la domination Romaine, et successivement jusqu'à la grande Révolution de 1789. Une médaille d'or de 600 fr. était offerte à l'auteur du meilleur mémoire.

Deux mémoires seulement furent remis l'année dernière ; le premier parut mériter un encouragement et l'auteur fut invité à revoir son ouvrage ; le concours fut prorogé à cette année.

Un seul mémoire nous est parvenu ; l'auteur a

évidemment profité des avis que l'Académie lui avait adressés ; je m'abstiens d'analiser cet important ouvrage, l'Académie ayant décidé que le rapport qui lui a été fait par M. le conseiller Rouchon serait lu en séance publique. On sera ainsi à même d'apprécier les motifs qui, en empêchant l'Académie de décerner le prix, l'ont déterminée à accorder à titre d'encouragement une médaille d'or de trois cent francs. Le billet ayant été décacheté, je proclame, le nom de M. Jules de Séranon, avocat.

La question est retirée du concours.

Le conseil-général du département des Bouches-du-Rhône justement allarmé des dangers qui menacent l'agriculture et l'industrie, par le manque des bras qui peuvent seuls les faire prospérer, a invité les sociétés savantes à rechercher quels seraient les moyens de porter un remède efficace à un mal dont les conséquences se font déjà vivement ressentir et deviennent chaque jour plus dangereuses.

L'Académie a cru devoir mettre cette question au concours et l'a posée de la manière suivante :

« Quel serait le mode le plus propre à employer,
« pour que les travaux d'intérêt public fussent per-
« fectionnés, sans détourner les bras de l'agriculture
« et du commerce. »

Un seul mémoire a été déposé au secrétariat, il a pour épigraphe.

Ex necessitate, aut adversus otium castrorum (Tacite).

Digitized by Google

Une commission a été nommée pour l'examen de ce mémoire ; c'est son opinion dont je suis chargé de vous donner connaissance en analisant rapidement ce mémoire.

Quoique le style ne soit pas le principal mérite des ouvrages de cette nature, on est cependant en droit d'exiger une certaine perfection qu'on ne trouve malheureusement pas dans ce mémoire, généralement sans vigueur, presque toujours diffus et traînant ; le style montre un auteur peu exercé encore dans l'art d'écrire.

L'exposition du sujet est bonne, l'auteur le présente d'une manière claire et le divise avec habileté ; malheureusement, la démonstration manque souvent aux principes posés.

La partie historique de l'ouvrage est incontestablement la mieux traitée ; c'est celle qui a dû coûter à l'auteur plus de peine et de travail ; il est à regretter cependant qu'une critique plus éclairée eut présidé à cette partie de son ouvrage ; il n'aurait pas fait revivre cette opinion vulgaire, dont la science a fait justice depuis longtemps, qui attribue à l'armée de Marius la jetée qui sépare les étangs de Berre et de Bolmond.

La simple inspection des lieux en démontre l'absurdité. Marius attendait les Teutons qui voulaient pénétrer dans la province Romaine vers les embouchures du Rhône, maître des derrières de son ar-

Digitized by Google

mée, sa retraite était toujours assurée en côtoyant l'étang, il était dès-lors inutile de se frayer une route à travers un étang dont il occupait les deux bords.

Cette chaussée, absolument semblable à celle qui se forme de nos jours à la suite de l'espace qui s'étend au-delà de la fabrique de soude de Berre, n'est absolument composée que de sable et de graviers apportés par les torrents qui se dégorgent dans l'étang, et ne présente aucune trace de pierres ou de moëllons amoncelés par la main des hommes, ainsi que je m'en suis assuré par les nombreuses fouilles que j'ai fait pratiquer quand j'étais propriétaire de cette jetée.

Il est une autre erreur que l'on peut reprocher, en décrivant les travaux exécutés par les armées de l'Empire pour le passage du Simplon, il les fait partir d'Erian, petite ville de la Savoie, et oublie que la longue vallée du Rhône la sépare du pied de la montagne, et qu'un espace de plus de trente lieues est parcouru sans qu'il ait été besoin d'employer des travaux d'art.

L'auteur mentionne avec clarté les travaux exécutés par les armées des peuples anciens et surtout par les troupes romaines. Il ne tient pas assez compte, à notre avis, de la différence que leur composition, leur discipline, les mœurs de ces temps éloignés offrent avec les nôtres ; il oublie totalement le texte de son épigraphe. Tacite dit que les travaux des

Digitized by Google

troupes sont commandés par la nécessité, *ex necessitate ;* il faut avant tout démontrer que cette nécessité, qui, ne le perdons pas de vue, n'est considérée que sous le point de vue militaire, est aujourd'hui la même que dans le temps des Romains.

L'auteur appuye son système par les efforts tentés par les gouvernements modernes des états Européens ; il cite les établissements frontières de l'Autriche et les régiments nombreux qu'ils fournissent ; mais ce système est impraticable en France, nous n'avons pas heureusement des frontières désertes et d'immenses terrains à concéder aux troupes.

Les colonies militaires de la Russie ont le même inconvénient, d'ailleurs nos soldats ne sont pas recrutés parmi une masse de serfs toujours disposés à préférer le joug sévère de la discipline militaire au *knout* de leurs maîtres.

Le système Suédois plus compliqué est également impraticable en France.

Celui de la Prusse qui consiste à ne garder sous les drapeaux que le tiers des soldats et à renvoyer le reste dans leurs foyers, a toujours été repoussé en France, où notre nombreuse armée paraît indispensable en temps de paix à la sûreté du gouvernement et au maintien de l'ordre.

L'auteur cite les nombreux travaux exécutés récemment par nos troupes en Algérie et sur le sol Européen. Les premiers sont entrepris dans des cir-

Digitized by Google

constances exceptionnelles; il est forcé lui-même d'avouer que les seconds n'ont offert que des désavantages du côté de l'économie. Sans doute l'armée peut être employée avec succès dans les grands travaux publics, mais jamais isolément : ce serait la ruine de la discipline militaire. Les travaux qui lui sont confiés doivent l'être exclusivement à tout autre classe d'ouvriers; les soldats doivent être soumis à la seule autorité de leurs chefs naturels; ils doivent être exécutés pour le compte du gouvernement, jamais pour celui des compagnies. L'honneur français répugnera toujours à obéir à quiconque ne porte pas l'épaulette et à devenir l'instrument de la fortune d'un industriel.

L'auteur propose l'emploi dans les travaux publics des condamnés, ensuite des mendiants et des vagabonds ; la première classe est subdivisée nécessairement en condamnés aux travaux et ceux qui subissent un simple emprisonnement.

L'emploi des premiers est fixé dans les arsenaux et les ports. Quant aux seconds, ce serait une aggravation de peine qu'on ne saurait infliger, sans une nouvelle loi qui ne pourrait avoir elle-même d'effet rétroactif. D'ailleurs, la masse des gardiens qu'il faudrait employer pour les surveiller, coûterait plus cher que ne vaudrait leur ouvrage et n'empêcherait pas qu'ils revinssent en masse infecter la société qui les a sequestrés.

Il en est de même des mendiants et des vagabonds. Cette lèpre des sociétés modernes ne sera jamais extirpée, tant qu'on ne les obligera pas, à l'exemple des gouvernements de la Suisse, à demeurer dans leurs communes pour y être employés à la réparation des chemins vicinaux.

D'après ces considérations, l'Académie a jugé que l'auteur du mémoire n'avait pas atteint le but qu'elle s'était proposé. On avait demandé des moyens nouveaux pour empêcher les travaux publics d'enlever les bras nécessaires à l'agriculture et à l'industrie. Faites travailler l'armée, se borne-t-il à répondre. Mais ce moyen n'a rien de nouveau ; l'expérience a laissé son utilité dans le doute, attendu la composition actuelle et les préjugés militaires.

Le prix offert ne peut donc être décerné. L'importance de la question, l'intérêt que le conseil-général attache à sa solution, déterminent l'Académie à la maintenir au concours pour l'année prochaine.

L'Académie met au concours cette année la question suivante :

Examiner quel est pour le territoire d'Aix et les terrains analogues de l'ancienne Provence le mode à préférer dans l'exploitation des terres par autrui, du fermage ou du bail à mégerie. — Donner les règles qui président au bail à mégerie dans le terri-

Digitized by Google

toire d'Aix ou dans tout autre territoire de l'ancienne Provence, dont on s'occupera spécialement. — Rechercher si le bail à mégerie est ou non plus propre que le bail à ferme, à assurer l'avantage d'un plus grand nombre de familles agricoles et propriétaires.

Une médaille d'or de trois cents francs ou le prix en argent sera décerné à l'auteur qui aura mieux résolu cette question si importante pour notre agriculture.

Les mémoires devront être remis au secrétariat de l'Académie, au plus tard le premier avril 1846.

On a lu :

1° Rapport sur un Mémoire relatif à la question des Communes en Provence, que l'Académie avait mise au concours, par M. Rouchon, *Conseiller.*

2° Parallèle entre Abd-el-Kader et Jugurtha (fragment d'un voyage en Afrique), par M. Poujoulat.

3° Ascension au Vésuve, par M. l'abbé Coquand.

4° Une Épitre philosophique en vers, par M. Roustan, *Inspecteur de l'Académie.*

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

ANNUELLE

de

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS
ET BELLES-LETTRES,

D'AIX.

DOUBLE ANNULÉ

1846.

AIX,
IMPRIMERIE DE Veuve TAVERNIER, RUE DU COLLÉGE, 20.

1846.

SÉANCE PUBLIQUE

ANNUELLE

de

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS
ET BELLES-LETTRES,

D'AIX.

1846.

AIX,
IMPRIMERIE DE Veuve TAVERNIER, RUE DU COLLÉGE, 20.

1846.

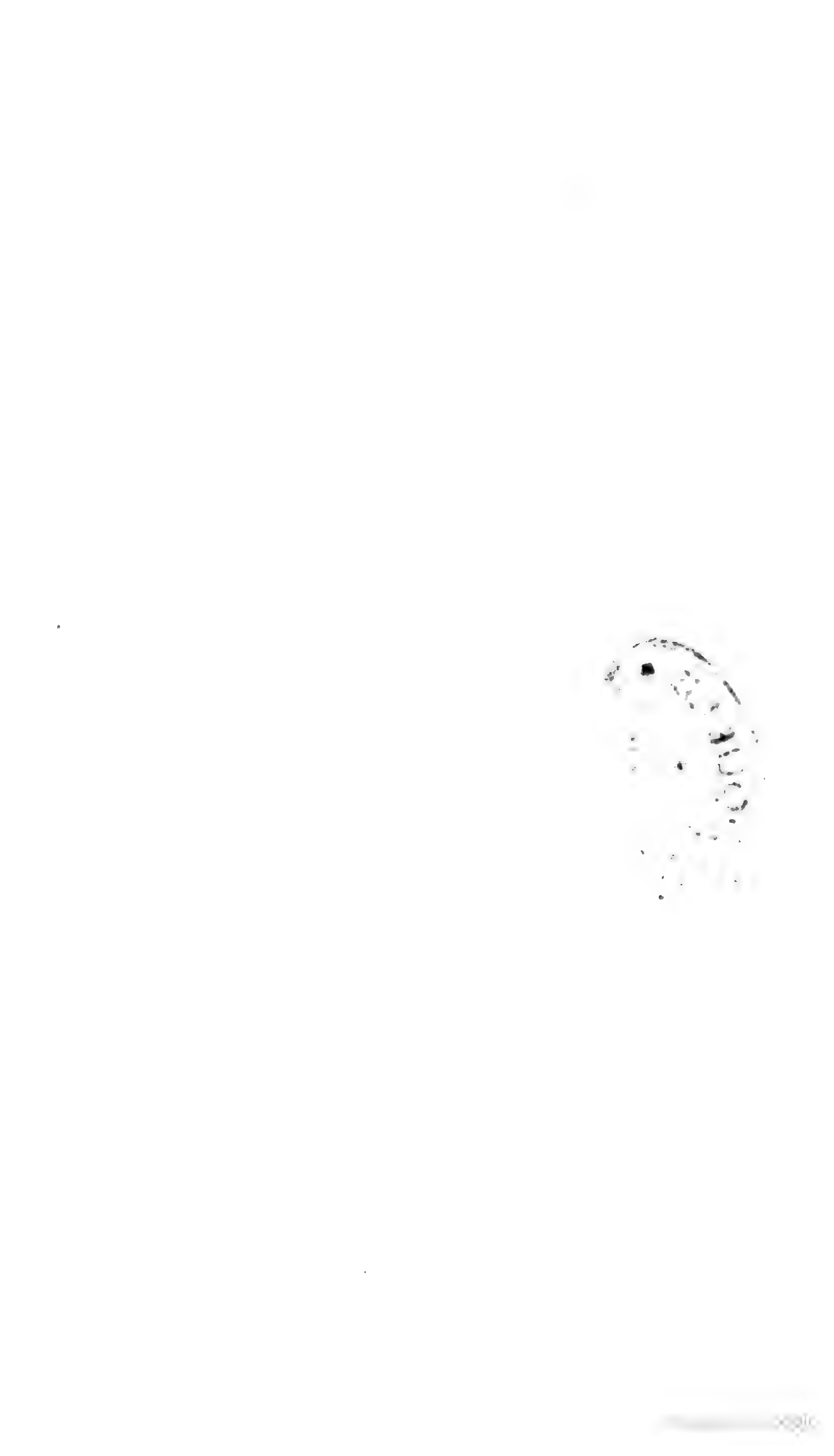

SÉANCE PUBLIQUE.

LE SAMEDI VINGT JUIN MIL HUIT CENT QUARANTE-SIX,
LA TRENTE-TROISIÈME SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE L'ACADÉMIE A EU LIEU A UNE HEURE,
DANS LA GRANDE SALLE DE L'UNIVERSITÉ.

M. A. TAVERNIER, Président de l'Académie *a fait l'ouverture de la séance par le Discours suivant :*

Messieurs,

Je veux rechercher les avantages de l'étude simultanée des lois et des belles-lettres. Généralisant ma pensée, je veux essayer de dire ce que l'étude des lois peut gagner à l'étude de la philosophie, de l'histoire et des lettres. Voici les questions que je voudrais résoudre : quelle lumière peut-il jaillir, pour la science des lois, des vérités qu'enseignent

les autres sciences que j'ai nommées ? Y a-t-il un lien qui les unisse ? Quel est-il ? Enfin le champ immense de l'étude des lois peut-il être agrandi et comment peut-il l'être par elles ?

Ces questions conviennent à l'Académie et à ses habitudes d'idées. Elle a reçu la mission de proclamer les vérités utiles et elle répond à l'objet de son institution, toutes les fois qu'elle indique la route à suivre dans les travaux de l'intelligence, ou qu'elle inspire le goût des nobles tentatives. Cette thèse semble convenir aussi aux habitudes de notre cité qui renferme une jeunesse vouée aux études du Droit, un barreau et une magistrature qui font des lois leur sérieuse et constante préoccupation. Heureux celui qui vient la développer aujourd'hui, s'il sait pénétrer cette grave matière, et tenir un langage digne de l'Académie qu'il a l'insigne honneur de présider.

Chez tous les peuples, les hommes voués à la connaissance des lois ont cherché à augmenter leur moyens d'action par le triple éclat de l'éloquence, de la philosophie et des sciences morales. Cherchez, à toutes les époques, dans tous les siècles, quand un homme a voulu dominer ses semblables, se porter accusateur de l'infraction des lois, se faire leur organe devant les tribunaux, prêter à ses concitoyens le secours de ses lumières juridiques, il a compris que la connaissance de la loi seule n'était rien pour

lui et qu'une autre puissance, celle de la parole et de la science générale, devait l'accompagner.

Quand un fait est universel, de tous les temps et de tous les lieux, il forme autorité. Quand les traditions se sont transmises sur un point, toujours les mêmes, de peuple à peuple, de nation à nation, de siècle en siècle, elles ont pour nous la force d'une démonstration. Telles sont les traditions de l'humanité sur le sujet qui nous occupe. La Grèce, Rome, les Modernes, tous, sur ce point, ont senti et jugé de la même manière.

Permettez donc qu'avant d'autoriser par le raisonnement ce que je veux établir ici, je l'autorise par l'exemple des siècles qui nous ont précédés.

Jetons d'abord les yeux sur la Grèce.

Un invincible attrait nous ramène toujours, quoique nous fassions, vers ce pays des fictions et des rêves, où nous avons vécu dans notre enfance, bercés par de douces illusions, enchantés par l'héroisme de ses peuples et de ses cités, vers ce pays qui sut inspirer de si nobles sacrifices à ses enfants et qui est resté dans notre esprit comme un souvenir de nos premières années, plein de fraicheur et de vie.

Les monuments primitifs des lois de la Grèce nous sont inconnus. Mais les traces qu'on en retrouve dans les historiens et les poètes nous les présentent comme un droit assez simple dans ses formes, approprié aux mœurs du peuple, ayant conservé

quelque chose de primitif au milieu pourtant des besoins d'une société cultivée et polie.

On comprend sans peine que les hommes voués à l'étude de ces lois aient voulu ajouter à ce que j'appellerais volontiers leur art, des notions variées; et qu'il aient recherché en dehors de leurs connaissances positives des inspirations plus profondes et plus hautes, en les demandant à l'éloquence, à l'histoire et à la philosophie. Le goût du beau était répandu chez les Grecs. Jamais peuple n'eut le sentiment plus délicat, l'esprit plus vif, les dispositions à l'enthousiasme plus prononcées. Sensible jusqu'à l'excès, tout ce qui parle à ses sens l'exalte; le culte de la forme le subjugue; il adore l'œuvre sortie du ciseau de Praxitèle et les créations de ses peintres; il applaudit dans les jeux olympiques, aux actions généreuses; il y couronne les compositions lyriques et la parole d'un orateur le remue et l'agite comme le vent soulève les flots de la mer qui baigne le rivage de ses campagnes et de ses ports. Un autre trait le distingue encor. C'est le goût pour les travaux de la pensée. Plus ingénieux à inventer que difficile et heureux dans ses découvertes, l'esprit grec parcourt dans le monde philosophique le cercle entier de l'erreur. Il touche à toutes les questions, étudie l'homme, la nature, les cieux, croit à la vertu mystérieuse des nombres; essaye et goûte de tous les systèmes; contemple la divine harmonie

des choses ; proclame et nie l'existence d'une cause première, et se perd, pour trouver le vrai, dans les rêveries les plus hardies, sans qu'aucune d'elles le ramène à la vérité, ou le dégoûte de l'erreur.

Ces deux traits, propres à la Grèce, durent influer sur l'étude des lois. Ceux qui s'y vouaient par état, furent, comme les autres, emportés par ces deux besoins dominants. Deux exemples peuvent en être cités. Je prends ici les types les plus parfaits, Démosthène et Platon. C'est en eux que se résume la vérité que j'énonce.

Tout le monde connaît les œuvres du premier. De siècle en siècle la postérité a redit ce qu'il fut ; chaque écrivain, dont le suffrage compte, a marqué d'un trait ce qui l'avait frappé dans ce génie oratoire ; et depuis Cicéron jusques à nous, un immense concert se fait entendre pour le proclamer le roi de la tribune populaire, la parole la plus énergique, le talent le plus vrai, la nature oratoire la plus forte, à qui rien n'a manqué, ni la chaleur, ni la vie, ni le trait, et qui dût à ses efforts sur lui-même et à la vigueur de la pensée, jamais à l'art, ses coups les plus inattendus et ses victoires les plus glorieuses. Mais ce qui est moins connu, c'est que Démosthène, avant de devenir l'orateur politique par excellence, était voué à l'étude des lois; qu'il avait consacré sa vie à la défense des intérêts civils de ses concitoyens devant les tribunaux d'A-

thènes ; et que la première fois que sa voix, qui devait arriver jusqu'à nous à travers les siècles, se fit entendre devant eux, c'est pour lui-même qu'elle implorait ses juges et demandait vengeance contre les dilapidations de ses propres tuteurs.

Démosthène nourrit et fortifia son génie par l'exercice de la pensée. Il approfondit les secrets de l'art oratoire, étudia le cœur de l'homme, ses passions, sa nature, et s'éleva jusqu'à concevoir cette forme pure, sévère, correcte, énergique et puissante dans laquelle il sut renfermer ses pensées. Au milieu d'un peuple disert, discoureur, abondant dans les mots, il se fit une nature opposée où la force et la précision dominent. Il dépassa ses modèles et au lieu de copier leurs traits et de les reproduire en lui, il en créa de nouveaux qui n'allèrent qu'à sa taille et à sa majestueuse simplicité. On a vanté ses victoires sur ses défauts naturels. On nous l'a peint sur les bords d'une mer en courroux, y cherchant l'image d'une assemblée tumultueuse et achetant à ce prix le courage nécessaire pour la dominer. J'aime mieux le voir dans la solitude de ses pensées créer la forme nouvelle et fière dont il les revêt ; j'aime mieux lui reconnaître l'honneur d'avoir donné à sa langue quelque chose qu'elle n'avait pas avant lui. Homère lui avait prêté la pompe et la magnificence, Démosthène lui donna la vigueur et la mâle énergie. Le premier a consacré dans ses

chants les traits naïfs d'une société qui commence ; le second a marqué dans sa langue les progrès d'une société avancée et réfléchie. Enlevez à Démosthène les secrets que l'étude de l'éloquence et des sciences morales lui révélèrent, sa couronne est flétrie ; ce n'est plus qu'un légiste.

Platon ne fit pas de l'étude des lois l'occupation principale de ses jours. La philosophie et les études morales captivèrent son génie. Il exposa sur les mystères de l'âme, sur la beauté morale, sur l'harmonie des mondes, des théories pleines de grandeur et d'élévation. Puis il descendit de ces hauteurs ; il revint à des choses plus saisissables, plus humaines. Il publia son livre des lois.

Platon a fait, à l'inverse, le chemin que d'autres ont suivi après lui. Au lieu de s'élever des lois à la philosophie, il est descendu de celles-ci aux autres. Son vol l'a porté d'abord dans les cieux. Il s'est abattu plus tard dans la plaine. Qu'importe aprés tout cette différence ? Elle n'enlève rien à la force, ni à l'autorité de son exemple. Il prouve toujours un lien secret entre ces choses. Je ne juge pas en ce moment l'œuvre de Platon. Je constate les faits ; sous ce point de vue il confirme ma proposition et je l'abrite sous sa gloire. A qui en effet les siècles en ont-ils plus prodigué ? Pour qui la postérité s'est-elle montrée plus douce ? De qui a-t-elle plus volontiers

oublié les erreurs? Il est resté l'éternel objet du culte intellectuel des hommes, forts comme lui, qui l'ont suivi; et quand sous l'empire même des idées chrétiennes, on a voulu décerner un nom qui résumât à la fois tous les titres à la gloire humaine, on a nommé Platon. Il y a en effet dans lui une certaine grandeur qui lui est propre. On le dirait dans l'antiquité le pontife de la philosophie; ses mains sont pures, sont front rayonne de je ne sais quel éclat, et son esprit est poussé comme par un instinct des vérités révélées. Il en sent la nécessité. Il éprouve le tourment de ne pas en posséder les secrets divins, et il meurt comme oppressé par le sentiment de son impuissance à les dérober au Ciel. Jamais donc l'alliance des études philosophiques et de l'étude des lois ne fut plus élevée, ou plus glorieuse.

De la Grèce, je passe à Rome. Ici tout est nouveau: le ciel, les mœurs, les institutions. Les esprits y sont moins mobiles, la langue moins harmonieuse, le sentiment du beau moins répandu. On y est moins séduit par les spéculations philosophiques. Rome n'est d'abord qu'un reflet d'Athènes pour tout ce qui ne tient pas à l'art de conquérir et de gouverner. Mais plus tard Rome acquiert son individualité, et quand les grandes scènes politiques se déroulent sur ce théâtre du monde, Rome ne ressemble plus qu'à elle-même.

Ici nous allons retrouver la même alliance dans les travaux des hommes que la postérité a le plus célébrés.

Je prends Rome à deux époques différentes, celle de Cicéron et celle de Pline le Jeune.

Ces temps ont bien entre eux quelques ressemblances. Mais ils ont bien aussi leurs différences. Le premier de ces hommes illustres vécut encore sous l'empire de la liberté. Elle expirait sans doute, sous l'ascendant de César. Elle n'aurait pas triomphé davantage sous celui de Pompée. Des temps nouveaux se préparaient. Ces deux hommes en furent les précurseurs. Mais pourtant la liberté avait encore des défenseurs pleins d'enthousiasme. La patrie était chère à leur cœur. On rêvait son indépendance, et il suffit de lire la correspondance de Cicéron avec les plus grands citoyens de l'époque pour être frappé de la réalité de leurs espérances et de leur effroi à la vue des maux qui les menaçaient. Ces temps orageux où l'âme se partageait entre les agitations du présent et les douleurs réservées à l'avenir, virent naître et fleurir Cicéron, la plus belle intelligence que Rome nous ait léguée. Esprit étendu, imagination heureuse et brillante, nature calme et réglée, la vie ne déborde pas en lui. Elle est sagement contenue. Ce qui semble lui convenir mieux qu'à un autre, c'est la mesure. Il sent et comprend le devoir moral. Il en trace les règles sans exagération et sans faiblesse. Le goût le

plus sûr inspire ses créations. Elles sont chastes, pures, ornées de beautés naturelles. Il est abondant, riche, inépuisable. Ce serait un tableau saisissant, que de placer en regard de ses travaux sur les lois civiles ou politiques, ses travaux de philosophie, de morale ou d'histoire. Ce beau génie fut tout à la fois spéculatif et pratique. Il sent le possible autant que le vrai. Il poursuit l'un sans le dépasser ; il se consume à chercher l'autre. Plus heureux que Platon, il ne rêve jamais, et il n'afflige pas la conscience humaine par des chutes profondes. Mais il l'attriste par ses doutes. Plus fort par son esprit que par son caractère, il couvrit souvent par le premier les faiblesses du second. Mais la suite de sa vie, remplie de traverses, de gloire, d'amertume permit de les voir et de les compter une à une. Ame tendre, il souffrit des douleurs domestiques qui sont restées célèbres et qui répandent sur quelques instants de sa vie une teinte de mélancolie et de désespoir. Sa mort lui donne enfin aux respects de la postérité une consécration égale à celle de son génie.

C'est en cet homme que se résume à Rome, pour l'époque dont nous parlons, l'alliance de l'étude des lois, de la philosophie et de l'éloquence. Il les unit et les fait marcher de concert. Consumé par cette double flamme, son esprit jamais ne s'épuise. Il renouvelle ses forces, saisit de nouveaux aperçus et tente de nouveaux essais. Il expose dans son *Traité*

des lois, leur origine première et la source divine d'où émane le droit. Dans sa *République*, il reconstitue Rome Ancienne. Dans son livre de la *Nature des Dieux*, il touche à tout, à l'homme individuel, à l'homme social ; il prodigue les richesses de sa langue pour peindre les cieux, la nature et la vie qui y est répandue. Et pourtant c'est de là que sort l'orateur ; c'est de là qu'il descend pour monter à la tribune, pour faire entendre les accents auxquels Rome applaudit, pour attaquer Verrez, sauver la république, animer le sénat, arracher à César une sentence d'absolution ou défendre son ami Cœlius. Il fut, chose rare, tout à la fois un modèle d'activité et de méditation. Il agit et philosopha. Il vit et fit de grandes choses. Il quitte à propos le champ des spéculations pour redescendre dans la vie réelle. Nouvel Archimède, le bruit des discordes civiles et du mouvement qui se fait sous ses yeux ne l'arrache pas au silence de ses pensées. Son âme contemple et goûte la vérité morale et philosophique. Il se laisse emporter au charme de la peindre et de la fixer. Mais la lutte et le combat trouvent son cœur haletant et toujours préparé. Il s'y mêle, il y vit. Meurtri des coups qui lui sont portés, il y revient encore, et sa mort, il la devra aux actes de sa vie publique. Singulière nature ! Elle fut faible, et elle eut assez de forces pour accomplir beaucoup. Elle fut incomplète et elle est restée pour nous l'expression la plus

haute du génie des lois uni au génie oratoire et philosophique de Rome.

Quand Pline le Jeune figurait sur la scène de Rome, la ruine de la liberté s'était consommée. La société avait pris une forme nouvelle. Du pouvoir descendaient le sourire qui rendait les courtisans heureux ; les honneurs qui remplissaient la vie ; la fortune qui l'embellissait. On avait vu des temps sinistres. La tyrannie avait pesé sur Rome. Il se fit alors une réaction. On se réfugia dans les travaux de la pensée, pour se consoler des maux présents et des maux à venir. C'est à cette disposition des esprits que nous devons la plus belle forme des conceptions historiques, celle que réalisa Tacite.

Pline, son émule et son ami, choisit un rôle moins éclatant. Il prit celui qui convenait à sa nature. L'étude des lois, la défense des intérêts des provinces, les accusations devant le sénat, le panégyrique du prince, voilà sa vie. Ce n'est plus Cicéron, ni le théâtre où il se produit, ni les grandes proportions du philosophe et du lucide et parfait orateur. Jamais homme pourtant ne releva mieux que Pline, par ses qualités personnelles, les qualités de son esprit, et le livre qui semblait le moins fait pour assurer sa gloire, est celui qui l'a fait vivre dans la postérité, parce qu'il nous a révélé les secrets les plus intimes de sa nature morale. Ses *lettres* nous

disent comment il comprit l'étude des lois, leur application, et leur défense devant les tribunaux de Rome. Elles nous racontent ses études sur l'art, ses efforts, ses succès, sa vie animée dans les luttes judiciaires. Elles constatent les anxiétés de Trajan et les soins délicats dont ce prince entourait l'orateur dans les jours de ses combats devant lui. Elles nous apprennent enfin le lien par lequel il avait uni dans sa vie intellectuelle, les travaux de la pensée, ceux de l'éloquence, de l'histoire et des lois. Il ne nous reste aucun monument de son éloquence judiciaire. L'art dut en faire le fond. Son esprit fut, plus délicat qu'abondant. L'énergie dût lui manquer. Elle ne convenait pas à sa nature. Sa parole fut pure, élégante; mais le rhéteur s'y montre. C'est le jeu trop souvent répété de l'esprit, rarement l'impulsion de l'âme et des grands mouvements. Il est pourtant le dernier modèle à Rome de l'alliance de ces belles études auxquelles il consacra sa vie, et dans le mouvement intellectuel de cette époque, dans l'éclat que les lettres ont jeté encore sur elle, Pline le Jeune est resté au premier rang.

J'ai hâte d'arriver à nos temps modernes, de franchir cette nuit profonde des siècles, pour me retrouver en présence de nos institutions, de nos mœurs et de nos gloires françaises. Nous aussi nous

avons compris, comme l'antiquité, le lien secret qui unit ces grandes choses. Je voudrais dans une gradation bien marquée, dans un rang qu'aucun de vous ne put confondre évoquer le souvenir de trois noms diversement célèbres, et vous montrer dans d'Aguesseau, Montesquieu et Portalis ce que fut cette noble alliance.

D'Aguesseau appartient, par sa naissance, au siècle de Louis XIV. Il lui appartient bien plus encore par ses doctrines. Il fit de l'étude des lois l'occupation de toute sa vie, mais il sut l'aggrandir, la rendre féconde et lui donner de vastes proportions. Nos temps modernes ont vu naître une institution que la Grèce ni Rome ne connurent, celle du ministère public. C'est dans l'exercice de cette noble fonction, que d'Aguesseau s'est acquis un grand nom. Pour se tenir à la hauteur des devoirs qu'elle imposait, le magistrat, sous l'ancienne monarchie, devait unir à la science profonde des lois, celle du droit public, du droit écclésiastique, de l'histoire et des sciences morales. Au sein de nos parlements, le ministère public anime tout; il veille sur tout. Il est le gardien des libertés jalouses de l'état. C'est lui qui parle, qui provoque, qui poursuit. Il trace les règles du devoir, il censure, il exhorte. Il juge et pèse les intérêts civils; il se mêle aux débats judiciaires. Les mœurs, c'est lui qui les défend. La religion, il la protège. Le pouvoir, il le représente auprès

de ces corps de magistrature, lesquels résistent, usent du droit de rémontrance et préludent par cette forme aux résistances légales que le siècle suivant doit faire entrer dans nos constitutions. Il lui faut mille langues pour se faire entendre à tous; la raison, pour commander avec empire; l'éloquence pour subjuguer: l'énergie, pour résister; la souplesse pour tout dire; une grande âme pour sentir toujours ce qui est bien, et la puissance sur soi-même pour contenir cet immense pouvoir, et ne jamais en abuser. D'Aguesseau suffit à tous ces devoirs. Il fut disert, jurisconsulte consommé, législateur par la profondeur de ses vues, magistrat réunissant en lui le double caractère du grand citoyen et du philosophe.

Où puisa-t-il le secret de cette grandeur? Dans la variété de ses études, dans les hautes spéculations métaphisiques, dans les enseignements de l'histoire, dans la méditation des orateurs de l'antiquité. Modèle des magistrats à venir, il a été dépassé sans doute par des hommes plus puissants en parole, d'une éloquence plus vraie, plus libre, mieux inspirée, d'un goût plus sûr. Mais il attend un rival qui l'éclipse par la hauteur de son caractère, l'étendue de ses connaissances et l'austère rigidité de sa vie. Dans un genre tempéré, que les anciens n'ont pas connu, avec des intérêts moins grands à défendre, des passions moins vives à suivre, sans

modèle qui ait pu l'inspirer, d'Aguesseau a formé le premier anneau d'une chaîne d'illustrations dont la gloire viendra toujours se mêler à la sienne, parce qu'elle en réveillera le souvenir.

Après le siècle de Louis XIV, voici le dix-huitième siècle, son esprit, sa hardiesse et ses œuvres. Montesquieu en occupe les sommités. Il en est une des réputations les plus considérables, une des figures les plus sérieuses et les plus graves. Cependant sous la robe du magistrat, il cache mal son goût pour le sophisme. Dans ce siècle, tout s'empreint de l'esprit de système, et le livre qui aurait dû n'en garder aucune trace, *l'Esprit des Lois*, n'en fut pas exempt tant s'en faut.

Ce livre fut pourtant une immense et colossale pensée. Si Montesquieu ne s'était borné, il aurait embrassé l'histoire du monde. Elle y est retracée à grands traits, par les époques et les temps les plus dignes d'être étudiés. La concision, les vues profondes, l'énergique briéveté du langage ne coutent aucun effort à cet esprit éminent. Il se résume, comme les esprits faibles s'étendent, avec la même facilité. Le sien simplifie et réduit. Par un mot saisissant, il explique une époque; par une nécessité, les lois d'une nation ou d'un siècle. Qui a mieux que lui jugé l'antiquité et ses gloires militaires? Qui a mieux saisi la véritable grandeur

d'Alexandre ? Qui a plus étonné par celle qu'il a donnée à Sylla ? La pompe de son langage saisit; l'éclat de son style est toujonrs soutenu et la vigueur de ses pensées laisse à ses compositions quelque chose de nerveux , de serré, de compact, qui n'appartient qu'à lui, un tour inimitable, une vie enfin où se révèle l'âme du poète.

Personne n'a su mieux que lui étendre l'étude des lois, l'aggrandir et l'élever. Il essaya d'en écrire la philosophie. Ce n'est pas le lieu ni le moment de dire tout ce qui lui a manqué pour être complet. Mais cette création a de si belles proportions, les développements en sont si riches, les ornements si vraiment purs, l'ordonnance si vive, la science si naturellement déguisée, si habilement fondue, qu'elle reste, à notre sens, comme la plus belle des productions sérieuses du dix-huitième siècle. Comme œuvre d'art et de composition, elle est peut-être digne de prendre place à côté d'une œuvre plus grande encore, plus naturellement vraie, plus éloquemment inspirée, où l'art se sent beaucoup moins, à côté du discours sur l'histoire universelle, où Bossuet le premier a créé la philosophie de l'histoire.

Nous touchons maintenant à des temps plus voisins des nôtres , voici Portalis.

Il naît dans une époque de paix. Mais les orages

menacent la patrie. Comme à Rome, le cours des siècles ramène des tourmentes politiques, où tout va s'ensevelir, mœurs, société et lois. Une transformation sociale va s'opérer. Il faudra fonder, réparer, créer. Une ère nouvelle va commencer; et Portalis est prêt pour cette œuvre difficile. Son esprit s'est mûri sous les feux d'un soleil qui lui a prodigué sa chaleur. Au barreau du parlement de Provence, il captive par le charme de son élocution, pense en philosophe, parle en orateur, se mesure avec Mirabeau et prélude par ces luttes de la science des lois, de la pensée et de la parole à de plus hautes destinées. Dans nos assemblées législatives, il propose les lois nouvelles. Il choisit dans le champ des législations éteintes ce qui convient à l'ordre nouveau, à ses mœurs, à son esprit. Dans les conseils du prince, il prépare, soutient et justifie devant des esprits hostiles le grand acte qui réconcilie les deux pouvoirs et donne la paix religieuse à la patrie. Enfin dans la profondeur du silence qu'il a su retrouver au milieu des tempêtes, il se recueille, juge l'esprit philosophique de son siècle et achève ainsi de sauver son nom de l'oubli.

Ce qui distingue Portalis, c'est un esprit de profonde conciliation. Il convint au rôle qu'il fut appelé à remplir. Venu à une époque de transition il sut résumer en lui les idées nouvelles et les idées anciennes. Il touche aux premières par sa nature et

son intelligence ; il tient aux secondes par cette haute raison qui lui a rarement fait défaut et qui lui en montre le besoin. Il vit nos discordes civiles, mais il ne les connut que pour en éprouver les rigueurs et pour en réparer les désastres. Imagination brillante, il pare, il orne tout ce qu'il touche. Et sa parole toujours exacte, transparente et sans obscurité, trace un sillon lumineux qui nous éclaire en le suivant. Publiciste élevé, il a ouvert le siècle par un manifeste sur les rapports des deux puissances qui restera célèbre et qui est devenu de nos jours le sujet d'une noble controverse. Héritier des doctrines parlementaires, il leur a donné une nouvelle vie ; il les a rajeunies. Mais tout le prestige de son talent n'en a pu sauver l'exagération. S'il eut vécu sous l'empire des idées de liberté qui nous gouvernent aujourd'hui, il eut senti lui-même les défauts de son œuvre, la contradiction qu'elle forme avec les idées dominantes, et sa main plus docile aux inspirations de la logique qu'aux préventions haineuses qu'il n'éprouva jamais, les aurait effacés. Portalis a plus fait que d'Aguesseau. Son nom se lie au plus grand nom de nos temps modernes. Il fut sur le point le plus difficile, la lumière à laquelle ce génie qui gouvernait la France, vint s'éclairer. Dans sa reconnaissance la postérité ne les séparera pas. Portalis a fermé le dix-huitième siècle ; il a assisté aux funérailles de la législation de l'ancienne

monarchie, et il a ouvert la marche de la législation civile de nos temps modernes. Si parmi cette cohorte de législateurs que nous entourons de nos respects, quelqu'un s'est élevé aux plus hautes considérations philosophique, si quelqu'un a toujours vu de haut, profondément et en maître, c'est Portalis. Si quelqu'un en ne travaillant qu'à doter son pays de lois civiles, a élevé à notre littérature des monuments où brillent la dignité du langage et les grâces du style, c'est lui encore. Heureux de payer à cette gloire provençale le tribut qui lui est dû, nous la saluons ici comme l'une des plus pures qui aient illustré notre patrie, et comme le modèle le plus heureux que l'Académie puisse proposer à votre étude et à votre admiration!

Si je conclus maintenant, l'exemple d'Athènes, de Rome et de nos temps modernes m'aura justifié; la moitié de ma tâche sera remplie, et pour l'achever, je n'aurai plus qu'à rechercher brièvement avec vous ce que la raison peut ajouter de force à de si nobles exemples.

Dans ce but, je considère d'abord en général, ce que l'étude de la philosophie, de l'histoire et de l'éloquence fait acquérir à l'intelligence d'étendue et de puissance. J'examine ensuite en particulier ce qu'elles prêtent d'énergie à l'étude des lois.

Les études philosophiques ne fournissent pas seu-

lement des méthodes de raisonnement. Elles font connaître de plus nobles secrets. La vérité morale et méthaphysique s'y découvre. La philosophie les enseigne. Elle conduit aux premiers principes des choses ; et quand l'esprit a été élevé à de si profondes hauteurs, il voit, il sent que dans son essor il a doublé sa puissance, parce qu'il a saisi un nombre infini de vérités auparavant inconnues pour lui, et que sa force d'analyse et de synthèse s'est accrue.

L'histoire, à son tour, donne l'enchaînement des évènements, l'origine des choses et la succession des peuples. Elle résume l'ensemble des faits humains. Elle montre le cercle dans lequel ils se réalisent, se reproduisent et renaissent. L'intelligence qui recherche les causes, qui les énumère et les compte, s'enrichit en étendant ses points de vue, se dégage des préoccupations étroites, et comprend mieux l'action providentielle, la dignité humaine, les droits et les devoirs qui en découlent.

Enfin l'étude des modèles dans les lettres et l'éloquence donne le goût du beau et la faculté de le créer. Elle fait rencontrer à point, la forme exacte, précise, pure du langage écrit ou parlé.

Ainsi l'esprit qui a passé par cette triple initiation, sait penser, juger et produire. Il voit tout ce que contient une idée ; il déduit rigoureusement tout ce qui est en elle ; puis il la pare des grâces du style, il l'anime, lui imprime le mouvement et répand

sur elle les proportions, l'harmonie, la chaleur et la vie. Alors le sublime de l'art est atteint.

Voilà, Messieurs, des effets généraux produits sur l'intelligence par ces études; voyons maintenant de plus près les effets particuliers qu'elles produisent sur l'étude des lois.

On peut les considérer sous un triple rapport. Ces effets sont de trois natures. Ces études agissent ou directement sur la science des lois en elle-même; ou sur ceux qui sont protégés et défendus par les lois, c'est-à-dire, sur la société; ou bien enfin sur celui qui en particulier consacre ses jours à ces travaux si nobles et si élevés.

On le sait aujourd'hui, la philosophie a créé, dans l'étude des lois, une branche nouvelle de spéculations. Elle a créé la philosophie du droit.

Il est facile d'indiquer ici ce qu'elle embrasse. En dehors du droit positif, elle recherche les bases sur lesquelles il repose, son origine et sa source. Son but, c'est de l'indiquer avec sûreté et précision. Cette étude découvre la certitude et la légitimité du droit humain; elle comprend l'homme, sa nature, la providence, la formation des sociétés, les pactes qui y président ou qui les suivent, le droit des gens, comme le droit public, le droit naturel, comme le droit pénal. A chaque pas que fait la philosophie du droit, elle scrute des mystères. Si elle parle du droit pénal, elle rencontre les questions de liberté et

d'imputabilité ! Si elle touche au droit des gens, elle rencontre le droit de la guerre. Elle doit expliquer ce droit toujours existant parmi les peuples, de ravager le monde, de l'inonder de sang. Il faut qu'elle déchire ce voile sanglant qui enveloppe l'humanité, et qu'elle montre à tous les titres qui légitiment ce droit et le rendent sacré. Il faut que, dans l'état social, elle explique les sacrifices respectivements faits, le pouvoir, son origne et son caractère vénérable ; que, dans l'état civil, elle donne la raison qui attribue à la loi la puissance de tout régler, de commander à la volonté de l'homme, de mesurer ses libéralités et de les briser quand elles sont excessives. En un mot, il faut qu'elle dise pourquoi le droit se fait le rival de l'individu, pourquoi quelquefois il semble l'opprimer, se grandir à ses dépens et vivre de tout ce qu'il lui ravit.

Jugez, Messieurs, si l'étude de la philosophie ne devient pas ici le flambeau de la science des lois. Dites si l'esprit que la philosophie n'aura pas nourri de ses secrets ou initié à ses mystères, pourra sonder tous ceux que les lois vont lui présenter. Dites enfin si l'union entre ces deux sciences peut être mieux marquée et si l'invincible nécessité de confondre dans les mêmes études les lois et la philosophie, pourrait être niée.

Mais ce qui est vrai pour la philosophie va l'être

aussi pour l'histoire. Avec elle l'étude des lois s'aggrandit et un immense horison se découvre.

C'est l'histoire qui fait remonter aux origines ; c'est elle qui fait découvrir l'enchaînement des législations qui se sont succédées ; qui fait saisir le vrai sens d'une loi. Avec elle, on redonne son vrai caractère à la législation d'un peuple qui n'est plus ; on l'exhume de la poussière ; il vit et marche sous nos yeux. Avec sa lumière, on suit le sort des législations qui ont été ; on voit, sur le même sol, la législation du vainqueur et celle du vaincu se mesurer, se neutraliser, puis peu à peu se fondre l'une dans l'autre, celle-ci conserver un empire plus vivace, celle-là se décolorer, se perdre, s'éteindre enfin. Dans le combat qu'elles se livrent, on marque époque par époque, moment par moment, les victoires successives que l'une a remportées sur l'autre; et l'œil sagace du jurisconsulte historien signale avec précision le nouveau droit sorti de la fusion des deux législations précédentes.

Dans cette si intéressante étude du droit, au point de vue historique, notre époque a vu de bien glorieux efforts, et l'Allemagne a compté de bien illustres conquêtes. Savigny a ici dépassé Montesquieu. Il a été donné à l'investigation patiente et soutenue de l'emporter sur l'homme de génie. Là où quelquefois celui-ci a fait une hypothèse, l'écrivain allemand a saisi la vérité historique.

Je ne veux plus, sur ce point, exprimer qu'une dernière idée. Avec l'étude de l'histoire, les erreurs législatives s'effacent et disparaissent. La loi reste, si l'on veut, mais elle n'est plus qu'un précédent que l'étude de l'histoire a vaincu, et que toutes les intelligences éclairées signalent comme un outrage à la vérité. C'est ce qu'a fait en France l'école historique moderne; c'est ce qu'a fait M. Guizot et après lui un savant magistrat, M. Troplong. Et le principe de nos lois de 1792 et 1793 sur les communaux a été démontré n'être que le fruit de l'ignorance historique.

Après ces avantages généraux obtenus pour les progrès même de la science des lois, il est, avons-nous dit, des résultats certains que la société retire de ce concours d'études et de ce foyer de lumière dans les esprits qui s'y consacrent. Et ici la vérité n'a presque plus besoin de démonstration. Les intérêts privés réclament des défenseurs et des guides. C'est la fortune, l'honneur, la vie même qu'il faut sauver. C'est contre la calomnie habile, puissante, accréditée dans tous les cœurs, qu'il faut se défendre. Il faut alors dominer les hommes, entraîner leur conviction, émouvoir leur cœur.

Dans les troubles politiques, quand la peine de mort peut frapper des têtes sacrées, que faut-il pour prévenir un crime ou protester contre lui? Une voix puissante qui éclate comme la foudre au milieu des

juges; une intelligence qui plane au-dessus de l'accusation, et du momnet présent; un homme enfin tel que notre histoire nous en montre à toutes les grandes crises qui ont ébranlé le sol de la patrie. Dites, Messieurs, si la société qui les fait naître et qui les rencontre alors au besoin, ne retire pas une immense utilité de ces hommes qui se révèlent aux yeux de tous et que l'on bénit après que le flot populaire s'est appaisé, comme la providence et la gloire d'une nation entière !

Mais après tout, Messieurs, quand il ne resterait à celui qui a su joindre à l'étude des lois celle des sciences que nous venons de montrer si intimément unies entre elles, que les avantages personuels qui y sont inhérents, on serait assez payé des sacrifices qu'elles imposent et des efforts qu'elles nécessitent. Il est glorieux, même pour soi, d'étendre son intelligence et de la sentir plus vive, plus forte, plus pénétrante; de parcourir la science dans chacune de ses stations; de se nourrir quelquefois des secrets de la philosophie ; de redemander à l'histoire ses sévères enseignements, de la réduire ou de la résumer pour soi-même en quelques pages sur lesquelles on lit, à son gré, l'action paternelle de la providence, la grandeur et la noblesse des âmes qui occupèrent la scène du monde, et l'étonnante lutte qu'elles soutinrent contre leur destinée. Il est doux aussi de se renfermer dans la solitude, de converser avec la

pensée de ceux qui vécurent sous d'autres cieux, sous d'autres mœurs, avec une autre foi; d'interroger leurs doutes, d'en rechercher, d'en trouver les causes, et de comparer la masse de lumière morale qu'ils surent développer, avec le fond plus riche, plus abondant, plus pur, sur lequel nous vivons nous-mêmes.

Enfin, Messieurs, l'art aussi a ses charmes et les chants du poète peuvent endormir nos douleurs. Il est des maux qu'il est plus facile de tromper que d'arracher de l'âme. C'est pour ceux-là que le Ciel a fait les poètes, et c'est pour les guérir qu'il leur donna le secret divin de faire couler nos larmes.

En cultivant les lettres, la philosophie et l'histoire, nous cueillerons donc tous ces fruits; et dussions-nous n'en rapporter pour nous-mêmes qu'un sentiment plus prononcé de la force de notre esprit, ou que des jouissances intimes plus vives, ou que l'oubli des maux de la vie, nous devrions encore rechercher avidement ces dons qui nous sont offerts. Combien plus y seront portées les intelligences qui sentent le prix de la science, et qui saisisissent, par un regard d'intuition, les liens et les rapports de toutes les sciences entre elles !

Après ce Discours, M. Mouan, *Secrétaire-perpétuel, a rendu compte des travaux de l'Académie, comme il suit :*

Messieurs,

Lorsque l'année dernière, dans une solennité pareille à celle qui nous réunit aujourd'hui, M. le comte de Montvalon, mon honorable prédécesseur, présentait l'analyse de nos travaux, avec un talent et une éloquence que de longues souffrances ne paraissaient point avoir altérés, nous espérions tous que notre secrétaire-perpétuel viendrait encore s'acquitter à l'avenir d'une des fonctions les plus importantes de sa charge. Vaine illusion, Messieurs, qu'allait dissiper une triste réalité. Encore quelques mois et l'impitoyable mort enlevait à cette Académie un de ses membres-fondateurs, celui dont la longue carrière fut constamment marquée

par d'utiles travaux. Inclinons nos têtes devant les décrets de la Providence. Bientôt pour me conformer à vos vœux, j'essayerai de reproduire dans cette enceinte les titres que M. de Montvalon s'était acquis à notre estime et à nos regrets. Appelé par vos bienveillants suffrages, à remplacer notre confrère dans les fonctions qu'il remplissait si dignement, j'éprouve un sentiment bien naturel d'émotion et de crainte, si je considère et l'importance de la tâche qui m'est dévolue et mon insuffisance pour m'en acquitter d'une manière convenable. Ce sentiment s'accroît bien davantage, lorsque, parcourant les annales de cette société, je trouve gravés, en caractères indélébiles, les souvenirs de ces hommes recommandables qui m'ont précédé dans cette honorable et pénible mission. Toutefois, aidé de votre concours et secondé par le zèle qui vous anime, j'espère, Messieurs, voir succéder à ma juste défiance un salutaire encouragement et un puissant motif d'émulation.

A une époque où un mouvement général entraîne les esprits vers toutes les connaissances qu'embrasse l'intelligence humaine, quand de toutes parts surgissent d'utiles améliorations dans les arts et l'industrie, de nouvelles découvertes dans les études historiques et littéraires, notre cité ne pouvait demeurer étrangère à tant d'utiles progrès, sans démentir cette réputation de ville d'études, sanctionnée par une longue suite d'années. Aussi, hâtons-nous de le re-

connaître, jamais les circonstances furent plus favorables et plus propres à rassurer, sur l'avenir du pays, l'homme dévoué à ses intérêts. Parmi les avantages dont la ville d'Aix est en droit de s'énorgueillir, nous plaçons en première ligne la création de deux établissements importants, dignes de seconder l'impulsion que nous signalons et d'accroître en même temps le bien-être matériel de la cité. Non-seulement ces établissements seront un foyer d'études pratiques et de saines doctrines, ils éclaireront encore de leur reflet plusieurs institutions particulières. Ainsi sera propagé de plus en plus le bienfait de l'instruction dont les bases seront désormais appuyées sur des principes mieux affermis.

Notre Académie devra aussi réclamer sa part dans cet avenir prospère qui s'ouvre pour la ville d'Aix. Je ne me le dissimule pas, on a souvent élevé des doutes sur l'utilité des Académies de Province. Plus d'une fois l'esprit de système s'est attaché à les rabaisser dans l'opinion, avec le secours d'une ironie plus ou moins spirituelle. Mais il y a longtemps aussi que des raisonnements sans réplique, corroborés par des exemples nombreux, ont fait justice d'une assertion pour le moins légèrement hasardée. Tout le monde le reconnaît aujourd'hui, renfermées dans le cercle de la localité où elles sont établies, les Académies de Province peuvent rendre des services signalés, et ce rôle est encore assez beau, pour que

des esprits éminents n'aient pas dédaigné de le remplir.

Toutefois isolées les unes des autres, sans lien ni communication avec les corps savants, dont s'honore la capitale, ces sociétés littéraires n'assureraient peut-être pas à leurs travaux cette utilité réelle que l'homme doit avant tout ambitionner. On s'est encore beaucoup élevé contre la centralisation, et je n'ai point à examiner ici, si dans toute autre matière qui n'a pas spécialement les sciences et les lettres pour objet, la centralisation est ou non un vice de la société actuelle. Seulement je pense qu'en tout ce qui se rattache aux études, notre littérature ne pourrait que gagner, si les travaux exécutés sur divers points venaient se grouper auprès d'un centre commun d'où émanerait une autorité, règle souveraine de leurs divers degrés de mérite.

Telle a été évidemment la pensée qui a dû présider à l'ordonnance royale du 27 juillet dernier, concernant les sociétés savantes du royaume. Déjà sous une précédente administration, le ministre éclairé, placé à la tête de l'instruction publique, avait tenté de donner à ces compagnies si nombreuses, l'ensemble, le lien, les moyens d'action et de succès qui leur manquent; il avait même projeté de les rattacher à l'Institut comme au centre des lumières et de l'activité intellectuelles de la France. Aujourd'hui, dit M. le Ministre, dans une circulaire

dont il nous a honorés, cette organisation n'existe plus. L'administration centrale donnera directement aux travaux des compagnies savantes la publicité fructueuse et l'impulsion efficace que je considère comme un des premiers intérêts du pays et comme un des premiers devoirs de mon département.

Pour atteindre ce but, son excellence nous a adressé diverses questions concernant l'origine et la fondation de notre Académie, ses travaux, ses publications. Vous vous êtes empressés, Messieurs, de les résoudre, et tout en rendant hommage à la sollicitude de l'administration de l'État, vous avez voulu mériter la continuation de sa bienveillance par divers travaux, dont bientôt j'aurai à rendre compte.

Je signalais, il n'y a qu'un instant, la marche progressive des diverses connaissances. L'agriculture n'est point demeurée stationnaire, au milieu du mouvement général et de ce besoin d'amélioration qui étend partout son heureuse influence.

Le temps n'est plus où nos agronomes, placés sous l'empire d'une aveugle routine, suivaient servilement la ligne qu'ils trouvaient toute tracée. Aujourd'hui, l'agriculture est l'objet de nombreuses et savantes recherches, d'observations judicieuses, d'expériences utiles sur une multitude de points différents. Pour arriver à ce perfectionnement que recherchent avec tant d'ardeur les autres industries,

Elle fait des appels fréquents à la science du chimiste, aux connaissances de l'ingénieur, à l'habileté du mécanicien. Elle consigne dans des écrits dignement appréciés, le résultat de ses diverses investigations.

Mais cette diffusion des connaissances agronomiques, si une main habile ne venait la diriger, pourrait tout-à-fait manquer le but qu'on est en droit d'espérer, ou du moins ne l'atteindre que d'une manière imparfaite. On l'a dit avec vérité, jamais propagande ne fut plus difficile que celle des théories agricoles. Ce n'est pas tout de vouloir hâter la communication des lumières acquises, d'avoir l'intention d'encourager le perfectionnement des méthodes connues, il faut encore appliquer ici le principe que nous rappelions tantôt; il faut qu'une autorité dont nul ne songera à recuser la compétence, apporte le tribut de ses études et de son expérience, dans toute les questions dont l'art agricole peut être la source.

De là, l'établissement de ces comices, de ces congrès agricoles si fréquents dans notre patrie; de là, cette vaste association récemment formée en Écosse sous le nom de chimie agricole, toujours prête à amener la solution des problèmes dont les agronomes peuvent se préoccuper; de là, cette puissante protection dont le gouvernement de la France favorise ces réunions. En ce moment même ne voit-on pas

l'autorité supérieure s'entourant de toutes les notabilités agricoles, dans le conseil général d'agriculture, mettre à l'étude les questions d'un intérêt pressant et actuel, aviser surtout aux moyens les plus sûrs de répandre, sur tous les points du royaume une instruction en harmonie parfaite avec les diverses localités.

Dans notre département et non loin de cette ville, un homme recommandable s'est voué exclusivement à la propagation des saines doctrines agronomiques. La Ferme-modèle de la Montaurone que notre collègue M. de Bec dirige avec un zèle et une intelligence au-dessus de nos éloges, est appelée à fonder parmi nous l'ère du développement définitif de l'agriculture. Convaincu de cette vérité, que la réussite de toute entreprise dépend d'une heureuse application des connaissances théoriques, l'honorable fondateur de la Ferme-modèle a fait de cet établissement un centre d'études d'où ressortent et se répandent dans le pays, les méthodes, les pratiques, les instructions journalières et d'intéressantes publications. Que de fruits abondants n'a pas déjà recueilli la main qui a repandu tant de germes précieux? Si les cultures sont mieux ordonnées, si l'éducation des animaux de race supérieure s'améliore, si les engrais sont distribués avec discernement, en un mot si des laboureurs routiniers, mûs par les ressorts traditionnels du préjugé, sont convertis en

travailleurs intelligents, c'est à la Ferme-modèle de la Montaurone qu'il faut attribuer le mérite de ces heureuses innovations.

Le perfectionnement des instruments aratoires est toujours étudié avec soin par les hommes spéciaux. Pour seconder les bienveillantes intentions de M. le Ministre de l'agriculture, l'Académie a consacré cette année, une portion de son faible revenu a donner un encouragement à trois fabricants d'instruments d'agriculture, les sieurs Bonnet, Roche et Olympe. Le mérite spécial de ces industriels à été parfaitement apprécié par notre collègue M. le conseiller Vallet, organe de la commission chargée d'examiner leurs titres aux primes que nous avions à décerner. Les deux premiers de ces fabricants ont heureusement perfectionné des herses, des rouleaux, et tous les trois, des charrues qui sont accueillies avec empressement dans nos fermes, parce qu'elles contribuent à l'amélioration de nos guérêts et à la facilité de les faire en moins de temps. Le sieur Bonnet toutefois merite une mention spéciale comme inventeur d'une charrue à défoncement qui a obtenu l'estime des praticiens et dont le succès ne saurait plus être contesté à l'avenir.

L'Académie ne pouvait demeurer étrangère à une question qui vient d'agiter et préoccupe encore nos agronomes; je veux parler de ce mal inconnu qui, dans plusieurs départements septentrionaux, a

atteint les pommes-de-terre et a été un véritable fléau pour les populations. On connaît la marche de cette maladie qui a sévi même aux pieds des Cordilières où la pomme-de-terre est indigène. Le mal s'annonce par l'atrophie des feuilles, puis l'agent morbifique désorganise l'écorce de la tige, frappe le tubercule et anéantit tout le profit que l'on espérait en retirer.

Est-ce l'influence de quelques agents météorologiques ou l'existence d'un cryptogame vénéneux qui cause un tel préjudice à ces solanées ? Je le répète, les recherches des plus savants agronomes n'ont produit que doute, qu'incertitude sur une maladie irrégulière dans sa course, qui ne peut être subordonnée, comme on l'avait cru dans le principe, à la nature du terrain, qu'il soit sec ou exposé à l'humidité. Toujours est-il qu'en Provence les tubercules recoltés en 1845, n'ont reçu que peu ou presque point d'altération et qu'ils pourraient être employés avantageusement dans les départements du Nord comme semence. Telle est, en termes sommaires, la réponse que notre comité d'agriculture s'est empressée de faire à la société centrale de Douai qui nous avait demandé divers renseignements sur la qualité des pommes-de-terre recoltées pendant cette année dans nos contrées, et sur le prix auquel on pourrait se les procurer.

M. le Ministre de l'agriculture, dans sa sollicitude

pour tout ce qui concerne les intérêts du pays, s'est adressé aux diverses sociétés savantes du royaume, et a demandé qu'on lui fournit sur la maladie des pommes-de-terre tous les documents que comporterait chaque localité. Notre section d'agriculture s'est associée avec un vif empressement aux intentions de son excellence. M. Vallet, rapporteur de la commission[1], nous a lu divers mémoires dans lesquels il étudie la question avec un zèle et un intérêt tout particuliers. Après s'être livré à l'examen et à l'appréciation de tous les systèmes publiés jusqu'à ce jour sur les causes de la maladie de nos tubercules, M. le conseiller Vallet n'a pu que constater aussi les incertitudes de la science sur ce point. Il a pensé qu'il fallait admettre pour la maladie des végétaux des influences et des causes analogues à celles qui déterminent ces funestes fléaux, sévissant sur l'espèce humaine dans leur marche capricieuse. Mais l'Académie n'a pas dû se borner à de simples exposés théoriques. Elle a voulu, autant qu'il est en son pouvoir, fournir des exemples d'une pratique avantageuse et qui fussent à la portée de tous les cultivateurs. Elle a essayé une double tentative, qui lui a paru devoir amener la découverte du remède contre la maladie en question. D'une part, la régénération de la race de notre solanée, en la multipliant par le semis et le repiquage; d'autre part, la greffe sur des sujets venus de tubercules, la plante

Digitized by Google

réduite à un seul jet, à une tige unique, et la greffe prise d'une tige venue de semence. Tout le monde connaît les modifications, les dissemblances qui résultent pour les produits des plantes à tubercules, de leur culture par la semence et par les tubercules eux-mêmes. Personne n'ignore non plus les effets ordinaires de la greffe et son influence sur la végétation des plantes qu'on y a soumises. Déjà, par les soins éclairés de M. Vallet, ces expériences ont reçu un commencement d'exécution, et nous espérons, quand il en sera temps, faire part à nos compatriotes de leur entière réussite.

Les arts mécaniques ont plus d'un rapprochement avec l'industrie agricole. Aussi, suis-je conduit naturellement à mentionner ici un travail fort remarquable de M. Humeau, chef de l'atelier d'ajustage, à l'École royale d'arts et métiers de cette ville, et dont l'auteur a fait hommage à notre Académie. C'est la description de l'outillage de l'atelier dont s'agit, accompagnée de dessins croquis en vues obliques. Ce travail spécialement destiné aux élèves de M. Humeau nous a valu un excellent rapport de notre collègue, M. Gendarme, ingénieur de l'arrondissement. D'après l'appréciation faite par un homme aussi compétent, M. Humeau a comblé une lacune importante. Un manuel de l'ajusteur manquait aux élèves de nos écoles d'arts et métiers, et l'auteur a réuni le double mérite d'avoir rempli un vide et de

l'avoir fait de la manière la plus complète. En effet, M. Humeau passe en revue tous les outils depuis le simple étau à pied jusqu'à la machine très compliquée, destinée à diviser et à tailler les engrainages. Partout se montre non-seulement le praticien consommé, mais encore le profond observateur qui a étudié avec profit la théorie générale des machines et de leurs effets. Enfin, les dessins et vues de la description, en parlant aux yeux de l'élève, doivent aider puissamment à l'intelligence du langage qui s'adresse à l'esprit. Toutefois, à côté du mérite réel de l'ouvrage de M. Humeau, notre habile rapporteur a cru devoir signaler quelques légères omissions. Ainsi l'ajusteur a souvent besoin de passer au feu quelques-unes des pièces auxquelles il travaille ; un mot sur la forge et ses outils aurait donc paru nécessaire. Avec la description de chaque outil, auraient dû peut-être figurer quelques données sur la force nécessaire pour le mettre en mouvement. Il eut été bon en outre de faire connaître les prix d'achat et de premier établissement, du moins d'une manière approximative. Mais nous le redisons avec M. Gendarme, M. Humeau a produit une œuvre réellement utile, à laquelle sont acquis les suffrages des machinistes, de l'Académie et du pays.

M. le conseiller Vallet nous a communiqué un nouveau procédé dû à M. Jean Roussier, de la Roque d'Antheron, et qui a pour objet de remplacer avec

économie et avantage l'ancien système adopté jusqu'à ce jour, dans les petites filatures de soie des propriétaires. Après plusieurs années d'études et d'expériences, M. Roussier a confectionné un appareil qui consiste à utiliser, autant que possible, toute la chaleur dégagée par le foyer, à épargner la main-d'œuvre, à placer dans un petit espace, suffisant néanmoins pour éviter tout encombrement, les six personnes dont l'opération exige le concours. Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce nouveau système soumis en ce moment à l'examen d'une commission, et qui paraît offrir une économie de plus de moitié sur les frais de confection de la soie. M. Roussier est encore l'inventeur d'un appareil très ingénieux, destiné à préserver les prises sur les cours d'eau de leur destruction par les crues. Il nous a soumis le plan en relief de cet appareil sur lequel votre commission est encore appelée à se prononcer.

L'étude de la nature que nous connaissons encore imparfaitement, et qui recèle dans son sein de si étonnantes merveilles, sera toujours une source féconde de notions pleines d'intérêt. Notre habile entomologiste, M· de Fonscolombe, nous a lu un traité aussi curieux qu'instructif sur les mœurs des fourmis. Rien de ce qui concerne ces hyménoptères n'a échappé aux patientes observations de notre collègue. Il examine successivement les diverses espèces de fourmis, leurs travaux, les ravages qu'elles

causent, et d'un autre côté les avantages qu'on en retire, surtout dans les colonies, où le nombre suppléant à la force, elles détruisent une quantité de reptiles nuisibles. Il y a longtemps que les travaux de M. de Fonscolombe ont marqué sa place à côté des Huber, des Latreille et autres naturalistes distingués.

M. le conseiller Castellan nons a donné lecture de nouveaux et intéressants fragments de ses études sur la femme grecque. Nous connaissions déjà le résultat des recherches de notre collègue sur la femme des siècles primitifs ou héroïques. Cette année il nous a entretenu de la femme considérée pendant la seconde période de la Grèce antique, celle qui rappelle les époques les plus florissantes. L'auteur commence par l'Athénienne et examine successivement l'épouse, la fille de famille et la courtisanne. Nous ne fairons pas ici l'éloge d'un travail dont vous allez bientôt apprécier le mérite sous le rapport du style et de la profonde érudition qu'il dévoile. Suivant la pensée de M. Castellan ce qui résulte de plus saillant de ces études, c'est le soin que l'on met à séquestrer l'épouse de la société des hommes, l'extrême licence des maris dans leur manière de vivre, et leurs fréquents rapports avec la courtisanne, ornement obligé de leurs fêtes et de leurs festins.

M. Roustan nous a lu deux nouvelles épîtres philosophiques. L'une intitulée : *l'Écueil*, a pour objet le danger des systèmes exclusifs et la nécessité de

conformer toute théorie philosophique aux règles éternelles du bon sens. A l'exemple de M. Cousin, l'auteur range toutes les écoles exclusives en deux grandes familles, et démontre comment de l'adoption exclusive du point de vue de chacune d'elles, on tombe dans un scepticisme pareil à celui de Hume ou de Berkeley. Nous ne parlerons pas de la seconde épître qui a pour titre : *la Planche de salut*, et dont notre collègue va donner lecture. Dans ces deux compositions, une poésie brillante et soutenue vient encore rehausser la profondeur des pensées et la sagesse des réflexions.

M. Coquand, géologue distingué, aujourd'hui membre correspondant de l'Académie, lui a communiqué, pendant un court séjour parmi nous, une nouvelle production se rattachant à ses études favorites. Les montagnes qui entourent la petite ville de Campiglia, en Toscane, et que l'on croit être une continuation de celles de l'île d'Elbe, renferment dans leur sein de nombreuses richesses minérales. Après les avoir longuement explorées, notre collègue en a rédigé une description complète, et nous a ainsi initiés, non-seulement à des détails scientifiques concernant le minerai, mais encore à plus d'un souvenir intéressant emprunté au sol de l'ancienne Étrurie.

C'est avec une véritable satisfaction, bien partagée d'ailleurs par tous les amis du pays, que je men-

tionne ici l'importante publication à laquelle se livre en ce moment, notre collègue, M. Roux-Alpheran, sous le titre de : *Rues d'Aix ou Recherches historiques sur l'ancienne capitale de la Provence*. Tout éloge serait désormais superflu. Nous ne pouvons que féliciter l'auteur d'avoir enfin cédé aux vœux empressés de ses nombreux amis, en élevant à la gloire de la cité un monument dont le but est de transmettre aux siècles futurs les divers faits qui, dans tous les temps, ont concouru à l'illustration de notre ville.

Enfin M. Baudier, médecin, et l'un des membres fondateurs de l'Académie, nous a fait hommage de sa traduction en vers alexandrins de quelques psaumes, hymnes ou cantiques tirés des prophètes. Un vif intérêt a accueilli ce souvenir de notre honorable collègue. Déjà la presse locale a mentionné avec éloges cette œuvre d'un homme sincèrement pieux, et qui a voulu démontrer, avant tout, que la Religion sait placer la consolation et l'espoir, à côté des plus effrayantes vérités.

L'Académie continue à recevoir de fréquentes communications de la part des sociétés savantes avec lesquelles elle est en relation, ainsi que de ses membres correspondants. Je dois une mention spéciale à un opuscule qu'a bien voulu nous adresser M. le docteur Robert oncle, médecin du Lazaret de Marseille, intitulé : *Guide du Magnanier*. Cet ouvrage est rempli d'observations judicieuses, en accord

parfait avec ce qui a été dit et étudié depuis nombre d'années sur un sujet aussi intéressant. Cet écrit est d'ailleurs le résultat des propres expériences de l'auteur.

J'arrêterai encore un instant votre attention sur un Mémoire important qui nous a été adressé par M. Rostan, de Saint-Maximin, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques. Le travail de M. Rostan, connu par diverses publications d'archéologie locale, renferme des aperçus aussi exacts que savamment déduits sur l'architecture chrétienne du moyen âge en Provence. Tout le sujet est dominé par cette proposition : dans les arts, comme dans la législation et la littérature, l'élément géographique exerce une influence sensible sur les divers produits qui en émanent, et c'est dans l'architecture notamment que se manifeste l'action souveraine du climat, du sol, des mœurs, des idées et des passions. Nous ne suivrons pas M. Rostan dans tous les détails de son œuvre, nous l'engageons à nous faire part quelquefois de ses travaux archéologiques écrits en général avec goût et érudition.

Nous n'avons pas eu cette année d'autre perte à déplorer que celle si regrettable de M. de Montvalon. L'Académie a choisi pour le remplacer, Mgr Rey, ancien évêque de Dijon, un de nos membres honoraires. En échangeant ce dernier titre contre celui de membre résidant, le vénérable prélat a voulu

resserrer encore plus les liens qui l'unissent à une société dont il fut un des fondateurs, et aux travaux de laquelle il ne cesse de participer avec le plus louable empressement.

Ont été nommés membres correspondants de l'Académie dans le courant de l'année :

M. Adolphe Ricard, secrétaire de la Société archéologique de Montpellier, antiquaire distingué, et auteur d'un savant Mémoire sur les maîtres de pierre et autres artistes gothiques de cette même ville de Montpellier, mémoire dont il a fait hommage à l'Académie.

M. Robert neveu, docteur en médecine, à qui les sciences agricoles doivent divers opuscules intéressants, notamment sur la culture de l'amandier et la taille du mûrier.

M. Henri Deleuil, médecin et professeur de botanique et de chimie à la Ferme-modèle de la Montaurone. Ce jeune naturaliste recherche avec zèle les plantes des environs de cette ferme, et pourra bientôt enrichir la science d'une intéressante publication.

L'Académie avait remis au concours la question précédemment proposée sur *le mode le plus propre à employer*, *pour que les travaux d'intérêt public*

soient perfectionnés sans détourner les bras de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Aucun Mémoire ne nous est parvenu cette année à ce sujet. Attendu l'importance de la question et l'intérêt que le conseil général attache à sa solution, elle est maintenue au concours pour l'année prochaine.

Vous aviez encore mis au concours la question suivante : *Examiner quel est pour le territoire d'Aix et les terrains analogues de l'ancienne Provence le mode à préférer dans l'exploitation des terres par autrui, du fermage ou du bail à mégerie. — Donner les règles qui président au bail à mégerie dans le territoire d'Aix ou dans tout autre territoire de l'ancienne Provence dont on s'occupera spécialement. — Rechercher si le bail à mégerie est ou non plus propre que le bail à ferme, à assurer l'avantage d'un plus grand nombre de familles agricoles et propriétaires.*

Un seul Mémoire est parvenu au sécrétariat. Il a pour épigraphe : l'Agriculture est la mère-nourrice des nations. Une commission a été nommée pour l'examen de ce mémoire, et c'est son opinion que je dois résumer en peu de mots.

L'auteur, dans son préambule, se livre à des détails fort intéressants sans doute, sur l'origine des fermes à mi-fruits et de celles à rente fixe, sur

Digitized by Google

les causes et la durée de la préférence d'un de ces modes sur l'autre, depuis les époques les plus réculées jusqu'à la moitié du dernier siècle. Mais au lieu de porter si loin ses regards sur le passé, n'aurait-il pas dû se borner à un simple coup-d'œil sur ce qui s'est pratiqué, dans des temps plus modernes, dans des états plus voisins de la France et en France même ?

Tout en donnant la préférence au bail à ferme sur celui à mi-fruits, il déplore avec raison le petit nombre de colons partiaires qui sont en état, dans nos contrées, de faire des avances aux terres qu'ils veulent exploiter. De là le changement de semences est négligé, la culture de la garance et du sainfoin totalement abandonnée.

Mais si c'était là l'inconvénient et le vice de notre agriculture, on n'y trouverait pas le remède dans la préférence du bail à rente fixe sur celui dit à *mégerie*, puisque le premier exige bien plus que le second, que le preneur soit en état de prêter beaucoup à la terre dont l'exploitation lui est confiée. L'auteur du Mémoire oublie d'ailleurs que le changement des semences est une charge du bailleur parmi nous.

Ce qu'il dit de la culture de la garance n'est pas exact. Les rares portions de notre sol qui pourraient servir à cette culture, ailleurs si lucrative, ne l'admettant pas avec profit. Quant au sainfoin, loin de nous la pensée qu'il soit juste de s'en prendre au

colon ignorant et pauvre, du peu d'utilité qu'il en retire. La faute n'en est-elle pas plutôt au propriétaire refusant de faire les avances d'une culture si précieuse surtout pour nos contrées calcaires.

Ajoutons encore que l'auteur du Mémoire a trop souvent perdu de vue la spécialité du programme, surtout quand il entreprend de rassembler les règles sous l'empire desquelles se pratique le bail à mi-fruits; sans doute il mérite des éloges pour la manière intelligente avec laquelle il a groupé les dispositions de nos lois et les interprétations de la jurisprudence sur pareille matière. Mais tel n'était pas le véritable sens de cette clause du programme : *Donner les règles qui président au bail à mégerie dans le territoire d'Aix ou dans tout autre territoire de l'ancienne Provence, dont on s'occupera spécialement.* Par là il faut entendre qu'on désire savoir comment on pratique ce bail en Provence et à Aix en particulier; quelles sont les stipulations qu'il admet le plus souvent, quelles sont les clauses les plus ordinaires des conventions, le tout afin de pouvoir juger des améliorations qu'on pourrait y apporter et des vices qu'il serait possible d'en exclure.

Or, ce n'est pas ainsi que l'auteur a entendu le problème à résoudre. Il a fait un travail remarquable sous plus d'un rapport, mais pas précisément celui qui était demandé. En conséquence, la commission a décidé que tout en accordant au Mémoire les

éloges et les encouragements qui lui sont dûs, il n'y avait pas lieu à décerner le prix cette année. La question est remise au concours pour l'année prochaine ; l'auteur pourra ainsi revoir son travail avec soin et atteindre le but duquel pour le moment il n'a fait que s'approcher.

L'Académie rappelle qu'une médaille d'or de 300 fr. ou le prix en argent sera décernée aux auteurs qui auront le mieux résolu l'une ou l'autre des deux questions ci-dessus.

Les Mémoires devront être remis à M. le Secrétaire-perpétuel, au plus tard le premier avril 1847. Ils porteront, selon l'usage, une épigraphe et un billet cacheté renfermant l'épigraphe et le nom de l'auteur.

On a lu :

Fragment d'étude historique sur la femme Athénienne, par M. Castellan, Conseiller.

Notice historique sur M. le comte de Montvalon, par M. Mouan, Secrétaire-perpétuel.

Épître philosophique en vers, par M. Roustan, Inspecteur de l'Université.

BUREAU DE L'ACADÉMIE POUR L'ANNÉE 1846 — 1847.

Président.

M. TAVERNIER, Avocat.

Vice-Présidents.

M. PAYAN, } Docteurs en Médecine.
M. PONS, }

Secrétaire-perpétuel.

M. MOUAN, Avocat, Bibliothécaire adjoint.

Secrétaires-annuels

M. L'ABBÉ COQUAND.
M. DE FORTIS, Juge d'instruction.

Archiviste.

M. PORTE.

Trésorier.

M. DE GARIDEL.

3½ 1847 Sec 17 369 3?

DISCOURS

SUR LA NÉCESSITÉ ET L'UTILITÉ DE L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE DE PROVENCE.

PRONONCÉ

A LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DE L'ACADÉMIE LE 21 JUIN 1847,

PAR

M. A.-A. TAVERNIER,
Docteur en Droit, ancien Bâtonnier, Avocat à la Cour Royale d'Aix,
Président de l'Académie.

Messieurs,

Le retour de cette solennité est toujours salué par chacun de nous, comme une circonstance heureuse. L'académie vient en effet y remplir, à la vue de la cité, l'un de ses principaux devoirs, l'entretenir de ses travaux, provoquer ses sympathies, lui demander son appui moral, proclamer le nom de ceux qui sont demeurés vainqueurs dans les luttes de l'intelligence qu'elle a ouvertes et enfin arrêter de nouveau l'attention des esprits méditatifs sur les questions difficiles dont elle propose la solution.

Nous venons à notre tour, pour la seconde fois, vous parler en son nom et y acquitter notre dette envers elle et envers vous.

Permettez-nous cependant de suspendre un moment le soin qui nous préoccupe. Un évènement heureux pour notre cité fait naître une question qu'il faut résoudre et que nous posons en ces termes : Au milieu des établissements littéraires qui nous entourent, quelle est aujourd'hui la place destinée à l'académie? Pour répondre à cette question, il suffira de distinguer la mission spéciale, qui nous a été donnée, de signaler l'origine distincte de laquelle nous sortons, et de tracer ensuite pour l'institution nouvelle dont je parle, la Faculté des lettres, le cercle dans lequel elle exerce son action.

L'académie doit son origine à la pensée de quelques hommes, amis des lettres, dévoués aux intérêts du pays, qui comprirent à l'époque où nous sortions de nos discordes civiles, qu'il y avait un terrain neutre où chacun pouvait se rencontrer. Ils mirent en commun une résolution partagée par tous. Ils promirent d'étudier, surtout, ce qui tenait au pays, d'explorer le sol sur lequel se portaient chaque jour nos pas, nos regards, nos pensées, d'interroger ses monuments, d'en écrire l'histoire, d'en faire goûter les beautés, de rechercher les causes de la prospérité de l'agriculture, de guider celle-ci dans ses

expériences, afin d'arracher au sol tous les trésors que la providence y a renfermés.

Ils firent plus. Ils se donnèrent la mission de proposer les vérités utiles, de signaler les besoins généraux, de convoquer les intelligences à l'étude des points les plus saisissants et de récompenser ceux qui, avec le plus de bonheur, auraient écarté les voiles qui obscurcissaient une vérité.

Enfin ils promirent que, dans un jour solennel, placés en face de l'opinion publique, ils sortiraient de leur retraite, rendraient compte de leurs travaux, deviendraient justiciables de leurs concitoyens, et que celui qu'ils auraient investi, par leur suffrage libre et spontané, de l'honneur de parler en leur nom, proclamerait un principe, exposerait une théorie, exprimerait des vœux propres à manifester aux yeux du public l'autorité morale qu'ils se seraient donnée.

Voilà, Messieurs, notre origine, notre vie, nos travaux, le but où nous tendons.

L'institution dont je parle exerce son action dans un cercle différent. A côté de nous la Faculté des Lettres explore et étudie ce que la science a de plus général. Elle parcourt le monde philosophique, historique et littéraire. J'arrive sans doute trop tard pour caractériser des travaux qui ont fixé à un si haut degré l'attention publique. Mais qu'importe?

Vous n'en jugerez que mieux l'exactitude de mes pensées et la ressemblance de mes peintures.

La carrière ouverte à la Faculté des Lettres est immense.

Ici vous écoutez une parole élégante, pure, pleine de fraîcheur qui vous découvre les trésors de la littérature française naissante, ses hardiesses et ses témérités. Cette parole scrute avec goût, persévérance et tenacité un sol en apparence ingrat, mais en réalité très fécond. Elle ne raconte pas seulement les œuvres écrites, elle mêle à cette appréciation la vie animée de ceux qui les ont produites. Aux pensées et aux conceptions de l'écrivain, elle ajoute le reflet et la grandeur du héros, et à l'élévation de ses idées, elle oppose les faiblesses et les contradictions de sa nature. Vous l'avez plusieurs fois applaudie, surtout quand elle a restitué au christianisme l'un de ses titres de gloire, et qu'elle l'a proclamé la source des grandes et belles inspirations. De ces hauteurs vous êtes aussi descendu avec l'orateur dans des détails pleins de charme; sa méthode de critique vive, prompte, gracieuse vous a plu comme le jeu d'un esprit délicat, et vous êtes restés suspendus, fort embarrassés de vous dire à vous même dans laquelle des deux parts de son œuvre il excellait le plus : la peinture d'un vaste ensemble,

ou les légers linéaments que sa main sait dessiner avec une correction sans tâche.

Non loin de là, Messieurs, vous recueillez des enseignements plus graves. L'histoire a rencontré parmi nous un esprit sagace qui la reproduit et l'anime. Voyez cette finesse d'aperçus, ces traits rapidement jetés, ce tableau où tout marche sans jamais languir. Une main habilement heureuse fait succéder un tableau à un autre; la scène est nettement peinte, le drame facilement exposé. L'auteur a un dessein; tous ces détails concourent à le remplir. Pourtant l'historien est simple, naturel, vrai, ennemi de l'art. C'est de lui seul qu'il emprunte sa force. Jamais on ne s'oubliât d'avantage. Jamais moins d'efforts personnels pour atteindre au succès. Toutes les nuances de son esprit sont mises presque à son insu au service de son enseignement. La malignité du trait, la causticité de l'épigramme, la finesse de l'allusion, en un mot ce qui est rapide, incisif, court, prompt comme l'éclair, voilà ses armes, son burin, son action et quelques-unes des causes de ses succès.

Et cet autre, Messieurs, il a droit à notre reconnaissance. Il a commencé ses travaux par l'étude de ceux de nos pères, la langue et les chants poétiques de nos aïeuls. Que de richesses inconnues! Quelle sève puissante dans ces hommes primitifs de

l'époque moderne ! Quelles bizarreries dans leurs conceptions ! C'est un mouvement où tout se mêle, et de cet immense travail il sort enfin quelque chose de correct et de régulier. Nous avons assisté à cette transition du goût antique au goût moderne et jamais on ne marqua de traits plus saisissants cette époque de rénovation et de laborieux enfantement.

Plus loin vous remontez le cours des siècles ; vous voilà à la brillante phase où le génie grec et le génie latin fixent les règles du beau et produisent d'immortels modèles. Suivez, Messieurs, vous qui croyez comme nous à l'utilité de ces études, celui qui vous en fera goûter les détails. La méditation et la pensée ont mûri son intelligence. Elle a quelque chose de calme, de large, de pénétrant qui donne à ses jugements le complet et le fini de la réflexion. Nous avons présentes à notre esprit ses investigations sur les origines latines. Voyez ces deux lignes qui marchent parallèlement. L'une vous conduit à Homère, aux graces de son langage, à la richesse de ses peintures, aux secrets les plus intimes du cœur humain qu'il a surpris en regardant dans le sien ; l'autre vous mène à Vico, à ses systèmes et à mille autres, entre lesquels il faut choisir. Applaudissez : votre guide a tout senti ; votre guide a tout vu.

Enfin au faîte de cet enseignement, voici celui de la science philosophique. Cet enseignement plus aus-

tère, plus froid, moins accessible à tous, environné des mystères de la pensée, semble réserver à quelques adeptes la communication intime de ses lumières. Tous ne peuvent se plaire à la recherche de l'invisible, de l'immatériel; mais tous peuvent juger le caractère et la forme de l'enseignement donné. La précision du langage, la sévérité et l'exactitude de l'idée, le procédé logique de déduction, le fini de l'analyse, sont des moyens généraux de succès en ce genre. Les notions variées, la connaissance des systèmes, l'art de les exposer, d'en saisir la vérité, d'en démêler le faux, est une partie importante de l'œuvre philosophique. Enfin les nobles doctrines, Dieu, la spiritualité de l'âme, la liberté, la conscience, toute cette grandeur de l'homme, c'est la gloire de la philosophie de les proclamer et de les poser en les prouvant. L'intelligence chargée de vous initier à cette immense étude a possédé ces moyens généraux de succès; elle a rempli cette large part de l'œuvre philosophique; elle s'est montrée fidèle à ces nobles doctrines.

Vous le voyez, Messieurs, l'institution dont j'ai parlé nous a laissé la part qui nous est faite. Elle nous a fourni des modèles. Nous pouvons applaudir aux travaux qui nous frappent, en étudier le caractère, en marquer les qualités, en apercevoir même les ombres éparses sur elles, çà et là, comme

le cortège obligé de toute œuvre humaine, et pourtant faire et accomplir la tâche qui nous est imposée.

Nous rencontrons plus de lumières pour agir, et point du tout un obstacle qui nous arrête, une institution qui nous aide, et point un établissement qui nous absorbe, une sœur qui explore les voies générales de la science et non une rivale dont la présence nous soit importune. L'alliance et la confraternité de l'Académie et de la Faculté des Lettres était marquée du jour où son apparition prochaine nous fut annoncée. Elle a été définitive et irrévocable depuis celui où par chacun de ses organes elle s'est naturalisée parmi nous.

Heureux de lui avoir payé ce légitime tribut de sympathie, je viens traiter, une fois ce devoir rempli, devant vous, Messieurs, un sujet digne de tout votre intérêt. Je viens vous entretenir de la nécessité et de l'utilité de l'étude de l'histoire de Provence.

L'étude de l'histoire a de nos jours captivé bien des esprits. On a porté sur les origines des peuples un coup-d'œil pénétrant et saisi des causes et des rapports jusqu'à ce jour ignorés et méconnus. Vous me dispensez de vous citer les noms que ces travaux ont rendus illustres. Mais le mouvement ne s'est pas arrêté là. La forme même de l'histoire, son langage, la méthode d'exposition, l'art du récit, toutes ces choses se sont agrandies. L'histoire, quel-

quefois si dramatique par le fond, l'était bien peu par la forme. L'historien négligeait une foule de détails. Il peignait quelques traits généraux. Il ne s'arrêtait pas à suivre les instincts les plus secrets des personnages successivement introduits sur la scène, ni à saisir la transformation de leurs pensées. Cette partie de l'homme restait ensevelie dans l'ombre, entre Dieu, juge suprême des consciences et celle du criminel ou du héros. Aujourd'hui un écrivain d'un génie plein de sève et de puissance, en qui se rencontrent des hardiesses effrayantes, qui attriste ses admirateurs par ce qui manque à sa riche nature, et qui glorifie quelquefois le crime, au risque, en lui décernant de si nouveaux hommages, de ne plus laisser à la conscience humaine aucune règle pour apprécier le bien et le mal, vient d'unir ces deux genres dans une mesure, un éclat et un fini sans exemple avant lui. Est-ce un progrès? Est-ce une confusion coupable dont l'art ait à lui demander compte? Nous ne résoudrons pas la question. Mais nous constatons le fait comme une preuve de l'importance des études historiques. En effet plus on agrandit le cercle de l'histoire, plus on la complette par la peinture de l'homme, plus enfin la nature morale domine dans le tableau qu'elle en fait, et plus il semble qu'on veut réserver à l'histoire le droit de préoccuper la pensée publique et de la dégoûter

de tout ce que le roman moderne a de faux, d'exagéré, de hideux même dans ses dernières conceptions. Qui pourrait ne pas apercevoir cette tendance? Saisissons-la du moins, Messieurs, et sachons la mettre à profit.

Il est permis à chacun d'emprunter à l'histoire ce qui lui paraît le plus digne d'être conservé. On comprend même l'attrait qui nous porte de préférence vers les époques qui nous touchent. Elles sont plus éclairées par les nombreux monuments contemporains. Il est plus facile aussi de se passionner pour les attaquer ou les défendre. Le récit des témoins oculaires communique à celui de l'historien un grand mouvement, une actualité vivante. Alors tout est vrai comme la nature et l'historien parle comme elle. Tacite n'a pas de plus admirables tableaux que ceux qui appartiennent à l'âge qui l'a précédé; et l'auteur de l'histoire des Girondins n'écrira rien de plus dramatique et de plus saisissant, que les grandes scènes de la révolution.

Mais sachons nous arracher à ce prestige. Le passé pour nous n'est pas là seulement. L'humanité n'a jamais manqué de douleur. Dans tous les siècles, le crime et la vertu ont livré leurs combats. Nous avons à payer à la Provence une dette particulière. Avant d'appartenir à la France, chacune de nos provinces a marqué sa place dans l'histoire, et la Provence,

parmi toutes les autres, présente à l'historien des origines difficiles à approfondir, des problèmes à résoudre, des conquêtes à raconter, des scènes à peindre, un droit public à fixer, et des reines, pleines d'infortunes, qui succombent sous le poids de l'adversité et de leurs faiblesses, à faire vivre, agir et mourir.

Laissez-nous, Messieurs, vous exposer en quelques mots, comment cette histoire de Provence s'est montrée à nous et dans quelles proportions nous voudrions la voir exposée.

L'histoire de la Provence pourrait être divisée en cinq discours ou cinq parties différentes.

Dans le premier, on l'étudierait dans ses origines; dans le second, dans les diverses familles comtales qui l'ont gouvernée avant sa réunion à la France, et dans le rôle qu'elle a joué depuis son incoporation jusques à 1789; dans le troisième, il faudrait fixer son droit public en ce qui touchait l'hérédité de la couronne, la constitution, le parlement, les communes, les aliénations du domaine public, les fiefs, la féodalité; dans le quatrième, il faudrait éclairer et débattre l'histoire du christianisme dans cette contrée, celle de ses fondateurs, celle des abbayes célèbres, des conciles qui s'y sont tenus; dans la dernière enfin, il faudrait suivre, indiquer et développer le mouvement littéraire, juridique et philosophique qui s'est sucessivement manifesté dans cette

portion intéressante de notre territoire français et revendiquer la part, qui nous serait justement due, dans la gloire commune de la France.

Quel immense tableau! Que de diversité! Que de questions à résoudre! Quelle gloire pour la Provence si un même esprit, concevant ce plan général, savait tour-à-tour se pénétrer des difficultés de son œuvre, remonter aux sources pour les aplanir, et animer son récit par la vie que le style sait y répandre?

Dans les origines provençales que n'aurait pas à faire l'écrivain? La Provence a subi la domination romaine; chacune de ses villes en conserve plus ou moins les traces. Plus tard, quand l'empire de Rome sur le monde s'efface et s'éclipse, les Barbares à leur tour remplacent Rome chez nous comme ailleurs. Que devient alors la Provence? Qu'était-elle même avant la domination romaine? Bien marquer ces divers états; le faire nettement, avec précision et clarté; éclairer par le témoignage des écrivains ou celui des monuments ces trois états successifs; donner des résultats prouvés, au lieu de conjectures, c'est une œuvre importante, quoique aride peut-être. Mais l'homme aime à savoir; il voit volontiers le commencement de toute chose. Il se plaît à mesurer de l'œil ce que fut un peuple à sa naissance, à son milieu, à son déclin. Donnez-lui de quoi faire cette comparaison. Votre livre sera saisissant. Il aura déjà une des conditions de sa vie.

Mais tout n'est point encore là touchant les origines provençales. Quand la Provence se détache de la France en 879, quand elle sort de ce vaste corps, pour n'y rentrer que plusieurs siècles plus tard, en 1481, elle se fractionne et se divise; chacune de ses parties prend, reçoit des appellations et des chefs distincts. Vous rencontrez le royaume d'Arles; le comté de Provence; le comté de Sault. Comment ces pouvoirs particuliers se sont-ils formés? Comment ces subdivisions? Est-ce la force ou le consentement qui les a produits? N'y a-t-il jamais eu retour de ces fractionnements dans le sein d'une plus grande unité? Quand on aperçoit dans le cours des siècles cette plus grande unité, connue sous le nom du comté de Provence, que s'est-il passé avant pour qu'on soit arrivé jusques-là?

Tous ces problèmes sont difficiles à résoudre. Il faut voir dans une nuit profonde, voir quelquefois avec peu de documents, avec des documents contradictoires. Mais cependant la persévérance et la sagacité de l'écrivain peuvent aisément vaincre ces difficultés. Il y aurait de la gloire à le faire.

Ici trouvera sa place une immense question, qui, le croiriez-vous Messieurs, s'agite encore aujourd'hui devant les tribunaux comme point de départ et comme consécration de droits particuliers. Quel est le pouvoir que les empereurs d'Allemagne eurent

sur la Provence? Fut-il légitime? Comment le fut-il? S'il le fut dans l'origine, s'est-il affaibli, a-t-il pu s'affaiblir? S'il s'est transformé quant à la souveraineté; si la suite des temps, si le consentement tacite, si l'éloignement, si des tentatives faites à des distances trop éloignées, si la force des choses ont transporté la souveraineté sur d'autres têtes, les actes primitifs des empereurs d'Allemagne, ceux même qu'ils ont fait pendant cette lutte sourde, intérieure, latente, que sont-ils? Légitimes ou illégitimes?

Oui, Messieurs, voilà des questions vitales. Vous en croirez à notre témoignage, et par là vous croirez sans peine à la nécessité de l'étude de l'histoire de Provence; il nous a fallu, pour la défense de grands intérêts privés, pénétrer dans ces mystères de notre passé, suivre ces mutations de pouvoir, interroger l'histoire sur ces points délicats, peu éclairés, et la produire au grand jour devant les tribunaux civils; et ceux-ci seront contraints, s'ils veulent être justes, d'étudier à leur tour ces problèmes, de s'engager dans ce dédale, guidés, il est vrai, par le fil conducteur que nous avons attaché à leurs mains, mais pourtant ils devront y entrer en juges, en appréciateurs de la vérité, en dispensateurs du droit.

Et puis que l'on doute encore de la nécessité pressante d'étudier notre histoire! Cette étude est quel-

quefois un besoin de justice pour les peuples à qui on la doit. Les temps s'enchaînent aux temps; le droit vit toujours, il est immortel. Plus haut il remonte, plus il est sacré. Il faut donc pouvoir le saisir à sa source. Le jurisconsulte doit devenir historien, comme il faut quelquefois qu'il soit publiciste.

Laissez-nous, comme confirmation nouvelle, citer un second exemple de cette vérité. Un jurisconsulte éminent du barreau d'Arles, M. Estrangin, a, lui aussi, dans un autre cause remarquable, exploré ces mystères, précisé l'idée de ce pouvoir des empereurs d'Allemagne, évoqué ces ombres et fixé ce qu'il a cru être la juste part de leur autorité et de leur puissance sur la Provence, dans le cours des siècles où leur pouvoir semblait s'effacer. Son œuvre remarquable peut exciter la contradiction. On peut ne pas partager ses points de vue. Mais sur ce terrain qui pourra donc s'engager, s'il n'a vécu de cette vie de l'histoire provençale et surtout de celle de ses origines?

Quand l'écrivain que nous appelons de nos vœux sera sorti de ces temps primitifs, quand il aura vaincu toutes ces difficultés, il arrivera à ce que nous appelons la seconde partie de son œuvre, l'histoire des diverses familles comtales qui ont gouverné la Provence.

Ici, Messieurs, permettez-nous, à nous qui ne

faisons que signaler ce qui nous paraît le plus dramatique et le plus saisissant, permettez-nous de faire un choix.

Entre les Boson, les Bérenger et les deux maisons d'Anjou, notre préférence est pour celles-ci. C'est là que nous paraît être le point le plus glorieux pour notre patrie; là que les caractères les plus variés abondent; là que de grandes infortunes se manifestent sur le trône.

Sous la première maison d'Anjou, la fièvre de la conquête s'empare de nos comtes de Provence. C'est sur l'Italie, sur la Sicile, sur Naples qu'ils étendent leur domination. Les provençaux, comme à l'étroit chez eux, donnent à leur souverain leur vie, leur fortune et leur repos. On court pour conquérir une terre qui doit être mortelle. On la prend, on la quitte, on la reprend encore. Nous arrosons de notre sang cette terre inhospitalière. Une conjuration célèbre enveloppe les provençaux. Non-seulement ils sont proscrits, mais ils sont égorgés. *Les Vêpres Siciliennes* restent comme un monument, comme un fait qui inspirera plus tard les poètes, mais d'abord il est pour notre patrie comme un souvenir qui appelle la vengeance, et comme une excitation à de nouveaux triomphes.

Que valurent à la Provence tous ces efforts? Le mouvement qui nous jeta sur la Sicile et sur Naples

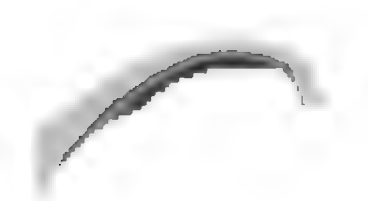

fut-il un effet naturel ? L'expansion de notre force exubérante? Ou un élan factice excité par l'ambition de nos princes ? Qu'avons-nous gagné à posséder cette terre ? Le commerce, les arts, l'industrie, la littérature en ont-ils retiré quelques compensations ? Ce mélange d'habitudes, de mœurs, de langage n'a-t-il pas altéré le caractère primitif de notre pays ? Sur ce théâtre nouveau les calculs diplomatiques, les ressorts de la politique, les combinaisons de l'intelligence ont-ils marché de pair avec les tentatives réalisées par les armes ? Qu'étaient-ce que ces armées de terre et de mer qui nous aidaient dans nos triomphes ? N'a-t-on pas alors connu le secret des alliances, la pondération des forces diverses des peuples voisins ? Qu'a-t-on fait pour s'attacher les petites nations ? Voilà, Messieurs, mille sujets attrayants. Nous sommes en réalité devenus plus grands. Le rôle que nous jouons a son importance ; on peut la juger par les questions que fait naître cet état de choses. Que d'aperçus pour un historien ! Que de points délicats à préciser !

Et puis, Messieurs, quelle variété de caractères à peindre dans les princes de la première maison d'Anjou, dans ceux de la seconde ? L'activité, la sagesse et la prudence des uns, la simplicité de quelques-uns des seconds et leur amour pour les arts ? Rien surtout peut-il égaler l'intérêt qui s'attache à

tous les souvenirs de la reine Jeanne? La nature avait été pour elle prodigue de ses dons. Son père soigna sa jeunesse, orna son esprit, cultiva sa raison. Ses graces la firent aimer; son courage affermit sa domination. Elle connut les grandeurs et l'infortune: elle brilla dans chacune d'elles; elle sut les porter dignement. Fut-elle coupable du meurtre de son premier mari? Cette âme tendre, délicate, sensible, en conçut-elle la pensée? En favorisa-t-elle l'exécution? Loin de nous de le croire. Mais à cet instant tout son bonheur s'éclipse. Depuis cette fatale nuit où, arraché de ses bras, son époux a été frappé par les conjurés, elle est poursuivie, attaquée, accusée d'avoir répandu ce sang qui crie vengeance. Laissez agir cette âme élevée. Voyez ce que lui inspire le sentiment de son innocence. Elle demande des juges; elle comparaît devant un tribunal solennel; elle y plaide sa cause; elle se justifie; une bouche vénérable l'absout. Mais si son innocence éclate aux yeux de tous, la politique seule ne veut pas être convaincue et Jeanne expire plus tard étouffée dans la prison que son vainqueur lui a préparée. Elle meurt opprimée; et son nom parvenu jusqu'à nous à travers tous ces souvenirs lugubres, nous apparaît comme une de ces destinées antiques fatalement vouées au malheur.

Pour nous qui repoussons la fatalité comme un

blasphème contre la providence, nous jugerons cette grande et douce figure. Ses malheurs vinrent de son âme. Elle n'en contint pas les élans. Elle ne comprit pas toujours toute l'austérité du devoir. Les séductions des arts, celle d'une Cour polie, les charmes de son esprit, tout fut mortel pour cet être devenu faible. De là ses malheurs, les contradictions de sa vie, et son second mariage avec celui que l'opinion avait compté parmi les complices du meurtre de son époux. La couronne est pesante au cœur d'une femme; quelque virilité qui s'y découvre par moments, la pente à la faiblesse s'y montre toujours. Jeanne précéda dans l'histoire une reine plus illustre encore, qui devait plus tard comme elle étonner et enchanter le monde, par les graces de son esprit et les séductions de son cœur. Jamais une fortune plus semblable ne fut réservée à deux têtes de reine couronnée. Marie Stuart et Jeanne de Provence s'unissent comme une seule et même destinée. A distance elles apparaissent pour reproduire la même histoire, les mêmes malheurs et les mêmes faiblesses.

Marie a pris dans une Cour plus avancée, mais plus corrompue, un éclat que n'a pas eu la reine de Provence. L'esprit français s'est implanté dans elle. Elle en a l'abandon, la vérité, la grace, et sous le ciel de l'Écosse elle brille encore de cette splendeur

que lui a donné son séjour parmi nous. Un jour, comme celle de Jeanne, son étoile s'éclipse ; la mort de son époux laisse sur son nom une tâche. Moins heureuse que la reine de Provence, elle ne plaide pas sa cause devant un tribunal formé pour la juger. Elle reste seule en face de la postérité qui l'accuse ; mais le malheur la sanctifie, et la pare d'un éclat nouveau. Marie tombe dans les mains de sa rivale ; elle expie dans la prison et les tourments qui la suivent, les inconstances de son cœur ; victime lentement conduite à la mort, elle n'a pas de royaume à conquérir ; elle vit pour apprendre que tous les dons venus de la nature l'ont trompée et séduite. Elle meurt enfin avec la grandeur de la femme chrétienne, et devant de si longs malheurs la postérité interdite se taît dans un silence de pitié, d'admiration et d'amour.

Jeanne plaît moins à notre esprit, elle attache moins que Marie. Elle est aussi plus loin de nous. Sa vie attend un historien. Marie a trouvé le sien. Sa mort est moins sainte ; elle n'a eu que la gloire de périr opprimée ; mais sa fin fut inopinée. Marie au contraire a reçu la mort avec joie, elle l'a pressentie, saluée et subie avec un héroïsme digne d'une vie semée de moins de faiblesse.

Honneur, Messieurs, à qui racontera dignement un jour de notre reine de Provence ce que l'histoire

doit en dire. Heureux qui en saisira les traits, qui restituera à ce caractère dramatique, sa faiblesse et son énergie, ses clartés et ses ombres, sa grandeur et sa misère. Heureux qui peindra sa vie et sa mort, ses courses, ses victoires, ses luttes, l'amour de ses sujets pour elle, et sa gloire obscurcie par ses fautes.

Vous comprenez, Messieurs, que j'abrège. J'ai choisi cette époque, j'aurais pu vous en signaler bien d'autres. Je n'ai pas l'intention de vous renfermer dans de si étroites limites. Je ne donne ici que mes impressions. Puissent-elles en éveiller de plus fécondes, qui révèlent des points inaperçus.

La troisième partie du plan que j'indique serait digne des efforts d'une haute intelligence. Rechercher le droit public de la Provence et le fixer serait une œuvre du plus grand intérêt. Comment la couronne s'est-elle transmise dans les quatre familles comtales qui se sont succédées? Est-ce par l'hérédité toujours? On y rencontre l'adoption. Était-ce un moyen légitime, consacré par la loi ou l'usage? Pourquoi dans un cas l'hérédité, pourquoi dans l'autre l'adoption? Le comté de Provence était-il de ces royaumes appelés *patrimoniaux*, dont le souverain put disposer? Y avait-il dans nos lois ou dans nos usages quelque contre-poids à cette autorité? Nous voyons la reine Jeanne s'engager à ne

rien distraire de son royaume et ne rien aliéner. Sur quoi reposait ce pacte? Y avait-il une sanction qui pût en garantir l'exécution?

Après la réunion de la Provence à la France, quel fut le droit public par rapport aux aliénations du domaine public et du domaine de l'état, consommées par le souverain avant l'époque de la réunion? Dérouler tous les documents de ce point, faire connaître la lutte que soutinrent les détenteurs de ces domaines devant le conseil du roi, retracer les phases diverses qu'ils y subirent, et terminer par le triomphe qui couronna leurs efforts, serait une partie intéressante, un corollaire à nos grands principes de droit public.

Il y eut sous nos comtes de Provence une institution qui fut peu de chose à son principe, qui grandit, se fortifia, prit un accroissement considérable, et devint enfin sous le nom de parlement un grand corps judiciaire et administratif. Là est encore le sujet d'une étude curieuse. Rechercher l'esprit qui l'a dirigé, les effets et les résultats de son action sur les populations, sa force juridique, ses lumières comme corps judiciaire, les principes qui présidèrent à sa composition, indiquer les divisions qui se manifestèrent dans son sein, les hommes illustres que cette compagnie renferma, signaler les œuvres ou politiques, ou juridiques, ou littéraires ou oratoires

qu'ils produisirent ; quel immense et riche tableau !

Et le développement de nos communes, leur histoire, celle de leur affranchissement, quelle mine féconde à exploiter ? Qui nous dira leurs luttes, leurs constitutions successives ? leurs victoires ? leur mode d'organisation dans chaque siècle ? le caractère spécial de chaque individualité ? L'académie a déjà couronné un mémoire qui lui a été présenté sur ce point. Ce sont ces idées et le complément qui fut indiqué à cette époque par l'habile rapporteur que l'académie avait chargé du soin d'exprimer toute sa pensée sur cette œuvre, qu'il faudrait fondre dans une histoire générale de la Provence.

Le quatrième discours sur l'histoire de Provence nous ramènerait au berceau du christianisme dans cette heureuse contrée. Quels en furent les premiers apôtres ? A qui l'honneur de lui avoir apporté cette divine lumière doit-il revenir. La tradition se trompe-t-elle dans les noms qu'elle signale et qu'elle a depuis tant de siècles conservés ? La science historique, celle des monuments, celle surtout qui ne veut s'inspirer que de la vérité, qui n'a pas de système préconçu, qui pèse pour ce qu'elle vaut la voix des siècles, qui ne rejète pas dédaigneusement ce qu'elle proclame, qui regarde enfin au berceau des peuples avec le respect au moins que doit inspirer tout ce qui est ancien et qui est consacré par les âges, cette science

fixerait bien des doutes, enlèverait bien des incertitudes, convaincrait d'ignorance superbe plus d'un écrivain. Le christianisme est un fait assez fécond dans tous les lieux qu'il a visités pour imposer ce devoir, et pour donner un intérêt puissant à ces investigations.

Parti de ce point, il faudrait le voir s'épanouissant parmi nous comme un arbre majestueux, et porter un œil attentif sur les fruits que nous y avons cueillis. Là cette retraite célèbre de Lérins, et toutes les intelligences qui la peuplèrent pour y cultiver la science de la pensée et celle de la vertu. Ici ces sièges devenus illustres par l'éclat que répandirent sur eux les pontifes qui les gouvernèrent, leurs actes, leur éloquence, leur influence sur leur siècle; cet enchaînement non interrompu jusqu'à nos jours, de travaux, de dévoûments et d'institutions, qui nous fait voir aux deux extrémités d'une si longue chaîne les vertus simples de nos premiers pontifes, et celles si douces, si visibles, si bien pressenties du prélat qui sous nos yeux, il y a peu de jours, est venu prendre possession de son siège. Plus loin les assemblées de l'église de Provence, ses conciles, seuls lieux où l'indépendance, les lumières et la règle des mœurs se soient abrités pendant le long sommeil des institutions civiles et politiques; ce qu'ils firent pour l'état social, pour les peuples, le secours qu'ils

prêtèrent au droit civil, les emprunts que celui-ci leur fit; en un mot la vie publique du christianisme chez nos pères, sa partie externe, et son action sociale. Enfin les tentatives faites pour l'altérer seraient encore un point où viendrait se refléter plus d'une partie de notre histoire, où l'écrivain retrouverait des éléments saisissants, des drames sanglants, et où son premier devoir serait de défendre la vérité souvent méconnue, parce qu'on a négligé de la rechercher.

Messieurs, après cet ensemble déjà si grand, tout ne serait point dit sur notre histoire. Telle est la fécondité de ce sol qu'il suffit de le creuser pour reconnaître tout ce qu'il peut produire. Je voudrais pour la gloire de mon pays, que renfermant dans un triple cercle les dernières richesses qu'il faudrait en faire connaître, on nous montrât dans le premier sa fécondité littéraire, dans le second le développement que la science juridique reçut de nos aïeuls, et enfin dans le troisième l'effort philosophique tenté en Provence durant les siècles qui nous ont précédés.

Faudrait-il, Messieurs, vous retracer quelques traits de notre gloire sur tous ces points, pour vous déterminer à croire que je ne propose pas une utopie? Ne vous défendez pas, je vous prie, contre les séductions qui vont vous entraîner. Depuis la langue gracieuse et naïve de nos troubadours, jusqu'aux écrits de nos derniers hommes d'état, enfants comme

eux de la même patrie, à travers les siècles qui les séparent, les évènements qui se sont accomplis, les idées qui se sont succédées et se sont transformées en tant de manières, n'entendez-vous pas toutes ces mille voix qui s'élèvent? Discernez, si vous le pouvez, leur vrai mérite. Vous avez parmi elles des historiens, des orateurs, des poètes, des moralistes. Laissez-moi prononcer quelques noms et ils viendront beaucoup mieux que mes raisonnements à mon aide. Quel souvenir ne réveille pas en nous Vauvenargues? Fut-il jamais un moraliste plus calme, plus indulgent, plus doux? Quelqu'un a-t-il jeté sur nos faiblesses un coup-d'œil plus haut, plus noble, plus consolant? On dirait son âme, sœur de celle de Fénélon. Il en a la tranquille sérénité, quelquefois l'harmonieuse fécondité, toujours l'élévation et la tendance vers le beau moral. La grandeur de son âme se reflète dans ses écrits. Il ne peint pas les laideurs de notre nature pour s'en moquer ou pour en rire. Il la relève; il la soutient et la pousse. C'est l'école chrétienne, moins l'altération qui s'est mêlée à l'esprit du siècle, de Fénélon à lui. Nommerai-je Massillon? sa parole limpide, son éloquence ample, aux replis si flexibles, au mouvement onduleux, qui va, revient, nous enveloppe, nous séduit, parle à nos sens étonnés une langue si pure, qu'elle est pour eux comme une harmonie trop douce, où trop rarement

le contraste se rencontre, où l'on regrette un coup inattendu qui vous enlève à vous-même, dut-on le trouver moins correct et plus âpre? C'est là Provence qui l'a produit: c'est sous son ciel qu'il a vécu; c'est sur le bord de la mer qu'il est né. On dirait que l'abondance et la fécondité du pays qui lui donna le jour, l'éclat de ses campagnes et les richesses dont-elles se couvrent, ont passé dans son âme, qu'elles sont devenues les qualités de son esprit, et qu'elles ont formé sa nature comme écrivain et comme orateur. Avant lui un autre astre s'était levé, un autre orateur s'était fait entendre. Mascarron avait parlé aux grandeurs de la terre du néant des choses humaines, et la Provence encore l'avait produit. Avant le génie correct et pur, le génie imparfait. Avant l'éclat d'un beau jour, un, simple, complet, l'aurore où se croisent des couleurs disparates, étranges, heurtées. C'est une loi qui s'accomplit dans le monde littéraire, comme dans le monde physique. Mais, Messieurs, gloire à notre patrie assez riche pour produire le modèle de la chaire chrétienne, et celui qui le fit pressentir. Nommerai-je d'Urfé? Vous savez l'honneur qui lui est échu l'année dernière. Une plume exercée et habile me dispense de vous en parler. Souvenez-vous de la thèse de M. Norbert Bonnafous. Plaçons ici un souvenir pour Peyresc: que son nom soit salué avec

reconnaissance. Je m'arrête pour ne pas prononcer trop de noms fameux, et je laisse à l'historien de notre littérature de les suivre depuis le berceau de notre langue jusqu'à nos jours.

La science du droit m'enlève, Messieurs, à toutes ces richesses, fruits heureux de l'imagination et du goût. Elle m'appelle sur un terrain plus austère, mais bien plus vaste. Deux classes distinctes d'intelligences se partagent l'empire du droit, dans la Provence. Les uns cultivent la science pure du droit romain, sans le mélange que les usages locaux y ont jeté. Ils pénètrent dans ce dédale mystérieux avec le flambeau de l'histoire et de la critique. C'est Fabrot, nom glorieux, qui s'unit à celui de Cujas et que la postérité ne sépare plus. Les autres cultivent la science pratique, usuelle, quotidienne. C'est Julien et cette foule d'hommes en qui l'exactitude, la droite raison et l'étendue des connaissances prévalent ; qui se sont faits les conseils et les guides des intérêts privés et qui ont fixé par leurs écrits moins ce qui était controversable, que ce qui était à connaître comme règle du droit.

Il est enfin en dehors de ces deux phalanges une autre catégorie d'intelligences, ornement aussi de notre patrie. Ce sont les orateurs qui, après s'être nourris des mystères du droit, et en avoir bien connu les règles, ont répandu sur ces éléments de

Digitized by Google

vérité la vie, la couleur et l'éclat de leur parole. Il y a là des noms qui ne périront pas; ceux des Gassier et des Portalis nous en cachent bien d'autres sous leur gloire. Qu'un historien patient, exact et sagace nous les fasse connaître ! Qu'il les propose à notre admiration ! C'est une des plus séduisantes parties de son œuvre. On peut lui promettre un succès éclatant, s'il sait la concevoir et l'accomplir.

Et notre sol fût-il infécond pour la philosophie ? Ne cherchons pas longtemps, Messieurs ; un grand nom se présente ici. A lui seul, il est un honneur pour le pays qui l'a produit. Gassendi partagea avec Descartes la gloire d'être à la tête du mouvement philosophique. Il eut celui de combattre Descartes sur quelque points et de tenir en suspens le siècle qui suivait avec un religieux respect les coups que se portaient dans la lutte les deux athlètes. Gassendi embrassa dans ses travaux philosophiques la logique, la physique et la morale. Il sut corriger Épicure, en substituant à ses atomes incréés et éternels les atomes créés et le Dieu créateur ; par une glorieuse inconséquence, s'éloigner d'Hobbes et de ses désolantes doctrines ; mais il donna pour base à la morale ou comme but aux actions des hommes le bonheur, sans comprendre peut-être assez que la vertu n'existe quelquefois qu'au prix de mille sacrifices, qui contristent et déchirent la nature. La postérité

a placé Gassendi à une distance de Descartes, beaucoup plus grande que ne l'avait faite le siècle qui les vit tous les deux discourir et philosopher. Descartes a fondé un système puissant, fécond, dominateur. Gassendi a repris seulement les idées grecques et il les a corrigées par les idées chrétiennes. Le premier a tenté plus que le second. L'un est original, l'autre imitateur. Celui-ci parle avec l'autorité et l'ascendant d'une méthode nouvelle, l'autre avec une forme usée qu'il rajeunit et qu'il vivifie. Il n'a pas craint de se montrer quelquefois inconséquent avec ses principes; et ce fut là sa gloire. Il s'est arrêté devant l'abyme. Mais quelque amoindrie que cette gloire nous paraisse aujourd'hui, si on la compare à celle qui environne le nom de Descartes, elle suffit encore pour répandre de l'éclat sur la patrie qui lui donna le jour, et l'historien de ses travaux aura plus d'une palme à cueillir. Pour être complet sur ce point, il faudrait rechercher comment de sa retraite et de son obscurité, Gassendi a pu prendre son essor, quelles lumières il a puisé dans ceux qui le précédèrent et suivre enfin dans la Provence le premier rayon philosophique jusqu'au moment où il s'illumina dans lui.

J'ai fini, Messieurs, j'ai exprimé quelques-unes de mes pensées sur la gloire de notre patrie. C'est à d'autres à la raconter et à la dire aux générations futures par des écrits dignes de ceux qui l'ont illustrée.

COMPTE-RENDU

DES TRAVAUX

de

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES, D'AIX.

Lu à la Séance publique du 21 Juin 1847,

PAR

M. MOUAN,

Secrétaire-perpétuel de l'Académie.

Messieurs,

Après le brillant et patriotique discours que vous venez d'entendre, la tâche que mes fonctions m'imposent de remplir va paraître bien ingrate. Pour présenter l'analyse de vos travaux, sans craindre de fatiguer l'attention par une froide nomenclature, il faudrait posséder un talent fort au-dessus du peu de zèle que je puis apporter dans l'œuvre qui m'est confiée; toutefois j'obéis à un de mes devoirs les plus sacrés, encouragé par la bienveillance de cet auditoire et par l'intérêt qui se rattache aux diverses communications dont j'ai à vous entretenir.

Si, à l'exemple de mon honorable et habile prédé-

Digitized by Google

cesseur, je présentais dès le début de ce compte-rendu, une revue rétrospective de l'état de l'agriculture dans notre patrie, pendant l'année qui vient de s'écouler, de quelles sombres couleurs ne serait point revêtu le triste tableau que j'offrirais à vos regards! Au terrible fléau des ces inondations qui ont couvert de deuil une partie intéressante de la France, a succédé une affreuse calamité jetant l'inquiétude dans tous les esprits. La pénurie et l'extrême cherté des subsistances ont frappé la patrie d'une plaie douloureuse et profonde, mais hâtons-nous de le dire, elle ne sera point mortelle et le sort de la malheureuse Irlande ne nous est pas réservé. A côté des plus cruelles infortunes le génie de la bienfaisance a fait surgir sur tous les points de précieuses consolations, des secours aussi prompts qu'intelligents. Toutefois il y a loin de ce palliatif au remède capable de guérir et encore mieux de prévenir tant de maux. Je n'ai point à examiner ici qu'elle a pu en être la véritable cause, mais qu'on me permette une seule réflexion. De savants économistes ont établi que la France, avec son territoire bien cultivé, pourrait nourrir cent millions d'habitants et lorsque la subsistance du tiers de ce nombre n'est assurée que d'une manière imparfaite, parmi les causes de cette anomalie, ne faut-il pas comprendre l'état de délaissement dans lequel se

Digitized by Google

trouvent encore le premier de tous les arts, la plus utile de nos connaissances? De nombreuses sociétés d'agriculture couvrent, je le sais, le sol de la France, chaque jour de savantes publications signalent de nouvelles découvertes, de nouveaux modes de culture dont plusieurs considérés sous le simple aspect de la théorie paraissent offrir des avantages réels. Enfin des manuels qualifiés de populaires, parmi lesquels il est juste de signaler celui publié tout récemment par un savant professeur allemand et dont le conseil général du Bas-Rhin vient de distribuer un grand nombre d'exemplaires, ces manuels présentent encore un cours complet d'économie rurale mis à la portée de toutes les intelligences, mais de tels moyens sont-ils bien suffisants pour activer chez nos cultivateus le développement pratique des diverses branches qui constituent l'art agricole? Je ne le pense pas. L'expérience le démontre tous les jours : indiquer aux hommes pris individuellement des sujets d'instruction et des voies de perfectionnement, c'est la plupart du temps manquer le but qu'on se propose et ne s'adresser qu'à des intelligences d'élite; au contraire, exposer aux yeux du public, une application constante et journalière des principes qu'on veut faire triompher, c'est là le moyen le plus sûr de former des adeptes aussi nombreux qu'éclairés.

Cette assertion est surtout d'une exactitude qui n'échappera à personne, dans les matières agricoles. Pénétré de la vérité que j'avance, le congrès réuni il y aura bientôt une année, dans une cité voisine, se livrait à l'examen des principales améliorations que réclame l'agriculture dans nos départements méridionaux ; il signalait surtout les bienfaits qui résulteraient pour le midi de la France, de la fondation d'un grand institut agricole, établissement que faisait d'ailleurs pressentir un rapport fait depuis peu de temps au conseil général de l'agriculture. Dans des limites plus étroites et pour nous borner à notre arrondissement, pourquoi la ville d'Aix n'est-elle pas encore pourvue d'un de ces comices agricoles si multipliés dans le nord de la France et dont des villes voisines de la nôtre éprouvent aussi les heureux effets ? Est-il besoin de rappeler les titres de notre cité à une institution de cette nature ? Chef-lieu du 2^{me} arrondissement, possédant non loin de son enceinte une ferme-modèle, placé au centre d'un vaste territoire où sont disséminées tant de propriétés importantes, Aix n'est-il pas naturellement le siège d'un de ces établissements que je signale. Je ne sais si je me fais illusion par mon peu d'expérience dans les matières agronomiques, mais l'exemple de ce qui se passe ailleurs serait pour notre ville une garantie de succès. Par les soins de son comice,

Aix, suivant la remarque déjà faite par d'autres localités, verrait figurer dans ses murs des expositions de divers produits auxquelles seraient invités les fermiers, les cultivateurs et les industriels; les exhibitions de plusieurs espèces de céréales répandraient dans nos campagnes le goût de la culture de nombreuses variétés de plantes; dans ces assemblées, on distribuerait encore aux fermiers des semences de nouvelles variétés, en même temps que des primes et encouragements seraient accordés aux plus dignes. Il y a plus, le marché important dont notre ville est dotée ne semblerait-il point autoriser comme à Poissy, l'établissement d'un concours pour les plus beaux bestiaux de forme et d'engraissement? Enfin le comice pourrait offrir tous les avantages d'une école d'agriculture si nécessaire pour un art qui exige des connaissances variées et pour le perfectionnement duquel, je le répète, des idées simples et pratiques sont bien préférables aux plus brillantes théories.

Ces améliorations que les amis de l'art agricole appellent de tous leurs vœux, contre-balanceraient jusqu'à un certain point, les déplorables conséquences de ces cause qu'il n'est point donné à l'intelligence humaine de surmonter. L'extrême sécheresse de notre sol calcaire semblera toujours défier le génie et la patience des plus célèbres agronomes: le reboisement des collines dont le gouvernement

de la France reconnaît du moins en principe la nécessité, les eaux de la Durance amenées aux portes de notre opulente voisine au moyen de merveilleux travaux, ces barrages opérés non loin de notre ville suivant les plans d'un habile ingénieur, auquel la providence n'a point permis de voir terminer son œuvre, tous ces ouvrages d'art parvenus à leur entier résultat, paralyseront-ils sur divers points les funestes effets de la sécheresse qui nous désole; espérons-le avec confiance; la pleine réussite des travaux que j'ai indiqués sera d'ailleurs le signal d'opérations analogues sur d'autres localités qui ne pourront être admises à participer aux premiers bienfaits.

Toutefois, s'il m'est permis de résoudre en ce moment ce qui fait encore l'objet d'un doute sérieux, je pense que notre industrie agricole a besoin d'un système protecteur pour son entier développement. Des théories répandues avec profusion et qui ont excité dans la presse une vive polémique tendraient à renverser de fond en comble ce système de protection, véritable source de nombreux profits pour l'agriculture et l'industrie. A mesure que ces théories se propagaient, le comité central d'agriculture a éprouvé une vive émotion; il a reconnu qne l'industrie agricole était tout autant intéressée que l'industrie manufacturière à combattre les maximes du libre échange et faisant un appel aux

diverses sociétés agricoles, il n'a pas tardé à se convaincre de la justice et du bien fondé de ses prévisions, d'après les honorables sympathies qu'il a recueillies sur divers points.

Le comité central nous a fait l'honneur de demander notre adhésion aux principes qu'il soutient et qui sont fondés sur la défense du travail national. La commission chargée d'examiner cette grave question s'est occupée activement de ce soin, tout en pensant avec raison qu'elle devait se borner à ce qui intéresse l'agriculture et l'industrie de notre département, sans aborder le vaste champ de la question. Je ne prétends point préjuger ici ce qui doit être l'objet des conclusions définitives de votre commission, mais qu'il me soit permis de rappeler une considération puissante qui a vivement impressionné le comité central : le système protecteur a obtenu jusqu'à présent en France des résultats vraiment satisfaisants ; il a stimulé la concurence intérieure, favorisé le progrès, amélioré la qualité et diminué le prix des produits : il a donné naissance à de nouveaux moyens d'amendement et facilité l'extension de toutes les industries qui font subir une première préparation aux productions de la terre. Supprimez, dit l'association, dans un savant mémoire qu'elle vient de publier, supprimez les tarifs qui protègent notre agriculture, nous demanderons les céréales,

les lins et les chanvres à la Russie, qui est cultivée par des serfs; le sésame à l'Egypte, qui n'a guère d'autre propriétaire que le pacha; les bestiaux à la Suisse, qui ne paye ni impôts, ni salaires élevés; une baisse générale dans les prix de ces produits suivra naturellement, et alors parmi les cultures en vigueur; les unes n'offriront plus qu'une rémunération insuffisante, les autres disparaîtront tout-à-fait: de là, une perte sans compensation possible pour l'agriculture et pour la propriété territoriale, une ruine pour la population de nos campagnes, une diminution proportionnelle pour le revenu public.

J'ajouterai, en terminant sur ce point, que dans la session du congrès qui s'est tenue récemment à Paris et à laquelle un de nos membres honoraires a bien voulu nous représenter, la théorie du libre-échange a été l'objet des plus vives attaques, l'avantage étant demeuré aux adversaires de ce système.

Tout ce qui se rapporte à l'économie agricole sera constamment accueilli par l'académie avec un vif empressement. Substituer aux moyens d'irrigation adoptés jusqu'à ce jour pour les arbustes ou les fleurs placés dans des vases, pour les jardins et les prairies, un nouveau procédé offrant tout à la fois diminution de frais et amélioration sensible quant

aux produits, tel est le problème qu'a cherché à résoudre d'une manière neuve et ingénieuse, Mme Garnier, née Savatier, herboriste brévetée à l'école royale et spéciale de pharmacie de Paris. D'après un exposé judicieux que nous en a fait notre collègue, M. le conseiller Vallet, l'*irrigateur* Garnier a son principe en théorie dans cette pensée : L'établissement souterrain d'un courant de vapeur d'eau et d'un courant d'air à travers le sol et les racines même des plantes ne peut manquer d'être très-favorable à leur culture. Cette vérité est démontrée par la doctrine physiologique et par les résultats connus de l'expérience. L'académie a voté l'impression du rapport de M. Vallet, ce qui nous dispense d'entrer dans de nouveaux développements sur une méthode d'irrigation qui, sur une petite étendue de terrain, paraît devoir obtenir des résultats avantageux, mais que nous croyons susceptible de plus d'une objection, si on tentait de la rendre applicable à une vaste prairie ou à un champ ensemencé. Au surplus, M. Vallet prévoit lui-même diverses objections et les réfute avec habileté. Nous rappelons que l'académie accorde une prime de 100 fr. au cultivateur qui, le premier, aura établi parfaitement le procédé Garnier sur une surface d'au moins 400 mètres carrés, en se soumettant à exploiter le terrain arrosé par ce mode pendant

tout le temps nécessaire pour juger de la réussite ou du non-succès de l'expérience entreprise.

Les causes de la maladie d'un de nos tubercules les plus précieux, et le remède qui serait le plus propre à la faire disparaître, préoccupent toujours vivement les agronomes de tous les pays. Nous mentionnions, l'année dernière, les expériences que l'académie avait tentées, d'après les rapports de M. Vallet, sur la régénération de la pomme de terre par le semis. Ces essais ont été suivis d'heureux résultats, à en juger par les tubercules récoltés, et dont nous avons pu constater le parfait état de conservation. Tout en nous exhibant des échantillons de cette solanée ainsi régénérée, M. le conseiller Vallet, dans un nouveau rapport, a fait encore mieux ressortir l'importance de la découverte et sa propagation, alors que la maladie sévissait avec intensité dans nos contrées, notamment dans la terre de Calissanne située à moins de 2 myriamètres de distance de notre ville. Il a appuyé ses observations d'une note due à un agriculteur intelligent de l'Allemagne, M. Zander de Boytzembourg. Plusieurs personnes pensent que de nombreux cultivateurs refusaient de se procurer des pommes de terre par la voie de semis, dans la persuasion que plusieurs années étaient nécessaires pour pouvoir obtenir des tubercules d'une grosseur ordinaire; mais M. Zander

démontre victorieusement le contraire. « Depuis six ans, dit-il, je cultive annuellement les tubercules par la semence, et jamais ils n'ont été atteints de scrofule, même dans les années où les pommes de terre étaient toutes attaquées de cette maladie. »

Ces divers détails étaient exigés et sont justifiés par l'importance du sujet en lui-même, et par l'intérêt que M. le ministre de l'agriculture attache à la prospérité d'une récolte aussi essentielle pour une partie considérable de notre population. Tout récemment, en effet, M. le ministre a bien voulu nous adresser une série de questions sur l'importance proportionnelle de la culture des pommes de terre dans la grande, la moyenne et la petite propriété, sur la destination générale du produit de cette récolte, le rendement par hectare, etc. ; vous vous êtes empressés de correspondre aux désirs manifestés par la bienveillante sollicitude de l'administration de l'État en vous aidant des conseils et de l'expérience de l'honorable directeur de la ferme modèle du département.

Les sciences et l'industrie ont des rapports si directs avec l'agriculture, que je dois mentionner de suite les communications qui nous ont été faites par ceux de nos collègues qui s'occupent avec succès de ce genre de connaissances.

Notre habile entomologiste, M. de Fonscolombe,

nous a communiqué ses notes sur huit espèces nouvelles d'hyménoptères et de névroptères trouvées aux environs d'Aix. Ces notes sont extraites des annales de la société entomologique de France, 1er semestre de 1846. Il serait inutile de nous étendre sur le mérite des productions de notre honorable collègue. Depuis fort longtemps, tous ceux qui sont à même de les apprécier rendent hommage à la science éclairée qu'apporte M. de Fonscolombe jusque dans les moindres détails de ses patientes observations.

M. le docteur d'Astros, dont les relations avec les muses provençales sont, à notre grand regret, interrompues depuis longtemps, nous a donné lecture d'un mémoire ayant pour titre : Moyen de reconnaître si le délire survenu dans le cours d'une maladie aiguë est sympathique ou idiopathique. Les observations de l'habile praticien sont toutes fondées sur l'expérience d'une longue et honorable postulation, et la distinction qu'il établit ici est de la plus haute importance quant au traitement à appliquer. Si en effet le délire survient, le malade étant tenu à la diète, sans que la fièvre existe, en pareil cas, ce sont des aliments et non des remèdes qui sont nécessaires : une plus longue privation de nourriture produirait une fièvre cérébrale et causerait infailliblement la mort du malade.

Nous devons à M. le docteur Payan la communication de quatre opuscules concernant les sciences médicales qu'il cultive avec tant de succès. Notre habile et infatigable collègue a voulu consigner dans ces écrits les heureux résultats de ses diverses expériences. Je signalerai surtout un mémoire fort étendu sur l'emploi de l'iodure de potassium dans le traitement des maladies syphilitiques, mémoire couronné par la société royale de médecine de Paris, et des considérations pratiques sur la lithotritie, dont le mérite a déjà été apprécié dans un des derniers Nos de la Revue médicale. La 3e brochure de M. le docteur Payan est un mémoire sur les hernies gangréneuses et leur traitement. Le 4e contient des considérations sur le traitement du zòna, genre de phlegmasie cutanée, par la méthode ectrotique ou la cautérisation.

Notre collègue, M. Agard, nous a lu divers chapitres d'un ouvrage intitulé: *Manuel de l'applicateur d'asphalte.*

Ce livre de l'honorable industriel contient tout à la fois des aperçus théoriques et pratiques sur un ciment considéré par diverses administrations, et notamment par le génie militaire, comme un des plus puissants moyens de conservation pour les édifices. M. Agard examine tour à tour les qualités du mastic asphaltique, ses divers usages, sa fabrica-

tion, son emploi. Parmi les avantages qu'offre l'asphalte, son imperméabilité, sa durée, et son bas prix relatif, devront toujours lui donner la préférence sur les diverses matières employées jusqu'à ce jour, et les expériences faites autour de nous ne peuvent qu'en propager l'usage pour les terrasses, les dallages ou les simples toitures de nos habitations.

M. Coquand, géologue distingué et membre correspondant de l'académie, nous a fait part de ses curieuses recherches sur les solfatari, les alumières et les lagoni de la Toscane. L'habile minéralogiste nous a initiés aux merveilleux résultats produits par les terrains volcaniques d'où s'exhalent des vapeurs déposant du soufre sur les parois des fissures qui leur donnent passage, et à ces autres phénomènes non moins curieux des lagoni du volterranais et du siennois agités par une ébullition apparente, et d'où s'exhalent aussi des vapeurs avec une bruyante impétuosité.

Nous devons encore à M. Coquand une description géologique de la partie septentrionale de l'empire du Maroc. Chargé d'une mission scientifique dans cette contrée, notre collègue est le premier géologue qui s'est livré à l'exploration des gîtes métallifères du Maroc. Ce n'est qu'après avoir surmonté de grandes difficultés rendues plus pénibles

Digitized by Google

encore par l'absence de cartes et le mauvais état des chemins qu'il a pu parcourir ces montagnes, offrant plus d'un point de similitude avec celles du département du Var.

M. Castagne, autre membre correspondant de l'académie, et un de nos botanistes les plus distingués, a bien voulu nous soumettre des observations sur le reboisement des montagnes et des terrains vagues dans le département des Bouches-du-Rhône. L'auteur examine cet important sujet sous trois points de vue : nécessité du reboisement, difficultés de cette opération, moyens à prendre pour en assurer le succès. Notre honorable collègue déploie dans le développement de ces divers points des connaissances approfondies, non-seulement dans les matières agronomiques, mais encore en économie politique et en administration. Si le mémoire de M. Castagne était rendu public, l'autorité compétente, nous n'en doutons pas, s'empresserait d'adopter les excellentes vues qu'il renferme, en admettant toutefois qu'elle s'occupe un jour d'une manière sérieuse de cette grave question du reboisement.

L'histoire du pays et les belles-lettres ont encore fait, pendant cette année, le sujet d'intéressantes productions.

Nous devons à notre honorable président, M. Ta-

vernier, la communication d'un mémoire publié au sujet d'un procès concernant la propriété des bordigues situées à Martigues, et des droits qui y sont inhérents. L'auteur se livre à une foule de recherches pour établir la véritable origine de ces défilés servant à la pêche. C'est en consultant et en analysant diverses chartes anciennes que notre collègue démontre que l'origine des bordigues repose sur le titre le plus valable qu'on puisse signaler, sur l'autorité souveraine des rois et des empereurs qui ont gouverné la Provence dans les siècles les plus reculés, et sur les pactes qui ont uni la Provence à la France. C'est ainsi que dans une contestation ne concernant que des intérêts privés, M. Tavernier a su rendre sa défense instructive pour tous, par des détails remplis d'érudition sur notre ancien droit public provençal.

M. le président Castellan continuant ses travaux sur la femme grecque, nous a lu le chapitre relatif à la courtisane athénienne. Après nous avoir dépeint l'épouse tranquille et modeste, retirée au fond du gynécée, notre collègue a produit à nos regards la beauté bruyante et libre qui brillait au sein des fêtes et des plaisirs; il l'a dépeinte dans des rôles divers, danseuse et musicienne, allant dans la salle du festin déployer ses talents devant de voluptueux convives, ou bien offrant à Praxitèle le modèle de

sa Vénus, ou bien encore joignant aux charmes de la figure les agréments d'un esprit cultivé. M. Castellan a consacré plusieurs pages à la peinture de cette fameuse Aspasie qui devint l'oracle des orateurs et des philosophes d'Athènes, l'épouse de son premier magistrat et l'âme de sa politique. Il a même essayé de réhabiliter la mémoire de cette amie de Périclès, que les poètes satyriques auraient trop noircie. Tous ces détails ont été exposés avec cette richesse d'érudition et cette facilité de style que l'on remarque dans toutes les productions de M. Castellan.

M. Porte, qui joint le goût des arts à celui des recherches sur l'histoire locale, nous a lu des notices fort intéressantes concernant divers peintres provençaux, tels que Laurent Fauchier, Jean-Baptiste Faudran, Ephrem, Sauveur, Lecomte et Pin. Après avoir recueilli sur ces artistes tous les détails biographiques dont il a pu s'entourer, notre collègue s'est livré à une appréciation critique des diverses qualités qui distinguent chacun de ces maîtres de l'art, tout en nous initiant à la connaissance de leurs œuvres. Les nombreux travaux de M. Porte, dont nous aimons chaque année à constater le mérite, me dispensent d'entrer dans de plus grands développements sur ces nouvelles productions.

C'est avec une bien vive satisfaction que nous avons reçu de la part de M. le marquis d'Arbaud-Jouques, un de nos membres fondateurs, la communication de diverses poésies écrites avec tant de grâce et de facilité que l'âge ne paraît avoir altéré en aucune manière la brillante imagination et le goût épuré de notre honorable collègue. Vous allez en juger vous-mêmes, Messieurs, par la lecture qui va être faite de deux de ces charmantes compositions de M. le marquis d'Arbaud.

M. Roustan nous a lu cette année une nouvelle pièce de vers formant le prologue de la trilogie didactique dont la lecture avait déjà embelli nos séances. Nous ne répèterons pas ici les éloges qui sont dus à tant de titres à ces remarquables productions littéraires de l'honorable inspecteur de notre université.

Je rappelais, l'année dernière, de quelle importance était pour les sociétés savantes du royaume l'échange prompt et facile de leurs mémoires. Rendons hommage à la sollicitude de M. le ministre de l'instruction publique, jaloux de propager, par tous les moyens, ces publications des académies de provinces, souvent intéressantes par leur spécialité. M. le comte de Salvandy a bien voulu nous prévenir qu'une décision récente de M. le ministre des finances autorise les sociétés savantes à s'adresser

réciproquement leurs mémoires sous le couvert du ministre de l'instruction publique : il y a plus, la franchise donnée à la correspondance de M. le ministre avec les présidents des compagnies savantes facilitera encore mieux pour l'avenir les moyens de rapprochement si désirables entre ces diverses sociétés.

Déjà nous avons pu recueillir le fruit de ces nouvelles dispositions. Depuis longtemps nos relations avec les autres sociétés du royaume n'avaient été aussi nombreuses. L'usage ne m'autorise point à mentionner ici les diverses communications que nous avons reçues; mais je ne puis passer sous silence plusieurs ouvrages importants que leurs auteurs ont bien voulu offrir à l'académie, et dont quelques-uns ont donné lieu à de lumineux rapports de la part de nos collègues.

Je mentionnerai en première ligne les savantes productions dont deux honorables membres de la nouvelle Faculté des lettres ont enrichi nos archives. Déjà M. le président a payé un juste tribut d'éloges à ces habiles professeurs, qui chaque jour, attirent un public d'élite, empressé de s'inspirer aux sources d'où émanent tant de savantes leçons ; heureux si nos modestes travaux peuvent resserrer les liens qui nous unissent naturellement à ceux qui remplissent d'une manière si digne la noble mission de

l'enseignement! Sans doute il ne m'appartient pas de juger les communications de MM. Pons et Bonafous, mais je dois signaler les rapports pleins d'intérêt de nos collègues, MM. Roustan et Sibour, sur l'Électre de Sophocle, traduite en vers français de M. Pons, et l'Ange Politien de M. Bonafous. Le travail de l'honorable professeur d'histoire est remarquable par la précision avec laquelle il a su rendre dans notre langue un des chefs-d'œuvre de l'art dramatique des anciens, par les notes philologiques dont il est enrichi, et par l'introduction dans laquelle appréciant tout le sujet du poème, il nous le représente non pas sous les couleurs d'un forfait odieux, mais avec le caractère d'une pieuse vengeance et comme un acte imposé par une divinité à l'obéissance passive de l'homme. Quant au choix de M. Bonafous, retraçant la biographie de Politien dans une élégante latinité, il a été déterminé par l'intérêt littéraire que présente l'époque de la Renaissance, au milieu de laquelle jette un vif éclat la figure du maître florentin, objet des savantes recherches de notre professeur, et encore par le désir de venger la mémoire de Politien de toutes les calomnies que l'envie et la malignité n'avaient pas craint de déverser sur une des gloires du 15e siècle.

Provoquer l'attention des littérateurs sur un écrivain presque entièrement oublié de nos jours,

comparer un de ses ouvrages les plus importants, résultat d'un quart de siècle de patients travaux avec la fécondité prodigieuse de certains romanciers de notre époque, démontrer l'influence que d'Urfé exerça sur son siècle comme poète, moraliste et romancicr, tel est le cadre que s'était proposé de remplir M. Bonafous ; telle est l'œuvre dont il s'est acquitté avec autant de conscience que de talent.

La mémorable guerre de 30 ans présente un tableau varié, riche en évènements remarquables dont une partie de l'Europe est le théâtre. Le célèbre auteur allemand, que tout le monde connaît, a enrichi ce vaste sujet de tout le brillant de son imagination, soit en dépeignant les caractères historiques, soit en se livrant à de nombreuses descriptions. Schiller, toutefois, malgré son désir de demeurer impartial, incline trop vers les principes de Luther; on lui a encore reproché de ne pas dévoiler avec assez de précision les ressorts secrets de la politique. M. Pons a su éviter ces défauts en traitant un même sujet. Son livre est un résumé complet dans lequel se groupent avec art des considérations générales sur la guerre de 30 ans, des aperçus sur ses diverses phases, sur les traités de paix qui en furent la conséquence, sur les résultats qu'ils amenèrent dans la domination territoriale des États européens.

M. le docteur Honnorat. de Digne, a bien voulu nous faire hommage d'un exemplaire de son dictionnaire provençal-français, ou dictionnaire de la langue d'Oc, ancienne et moderne, ouvrage qui se publie en ce moment. Je ne ferai point ici l'éloge de cet important lexique, objet de l'approbation et des encouragements de plusieurs sociétés savantes, et pour l'exécution duquel l'auteur, tout en s'imposant d'énormes sacrifices, a consacré 30 années de sa vie. Le mérite de cet ouvrage a été, du reste, parfaitement apprécié dans un rapport de notre collègue, M. Rouard, rapport dont vous avez voté l'insertion dans les journaux de la localité. L'académie voulant témoigner à M. le docteur Honnorat toute sa sympathie, s'est empressée de souscrire pour deux autres exemplaires de cette utile publication.

M. Hubaud, membre de l'académie de Marseille, nous a adressé un rapport plein d'intérêt sur une pièce dramatique du moyen âge, jouée en 1534, à Auriol, en Provence. Ce drame, dont le sujet était la conversion de Marie-Magdeleine, est malheureusement perdu aujourd'hui; mais M. Hubaud a relaté un compromis fort curieux, trouvé chez un honorable notaire de notre ville, et par lequel les acteurs de ce mystère en organisaient l'exécution. C'est un document précieux des mœurs du seizième siècle, précédé de détails historiques remplis d'éru-

dition sur les représentations théâtrales pendant le moyen âge.

M. Paul Ricard, archiviste du département et un de nos membres correspondants, nous a communiqué un document non moins intéressant extrait d'un des registres de l'ancien chapitre métropolitain de Saint-Sauveur d'Aix, conservés aux archives départementales. C'est une notice sur un ancien inventaire de la sacristie de l'église de Saint-Sauveur, dressé en 1380, inventaire que l'habile paléographe a enrichi de savantes observations linguistiques. Nous avons remarqué dans cette pièce l'énoncé de quelques livres précieux, entre autres, celui intitulé : *Concordancias* ou concordance des évangélistes entre eux sur les mêmes faits. C'est sans doute le manuscrit qui est déposé aujourd'hui à la bibliothèque Méjanes, et que nous regardons comme un des plus précieux de notre riche établissement.

M. Ramel, auteur d'un *memorandum* de police administrative justement estimé, et dont il a offert un exemplaire à l'académie, nous a soumis un discours sur les œuvres de M. Mignet, notre illustre compatriote. M. le docteur Pons, chargé de l'appréciation de ce mémoire, en a fait ressortir tout le mérite, non-seulement sous le rapport du style, mais encore en ce qu'il dévoile chez son auteur un

jugement plein de rectitude, un véritable esprit d'observation, une sagacité parfaite à saisir les traits les plus caractéristiques de l'œuvre que M. Ramel examine. Notre collègue a cru toutefois inviter l'auteur, s'il retouche son travail, à supprimer quelques digressions et à substituer moins souvent ses opinions personnelles à l'analyse de celles de M. Mignet.

Un mouvement général entraîne aujourd'hui les esprits vers les études historiques. Quand chaque localité interroge avec soin les fastes du passé, et consigne dans des ouvrages estimés tout ce qui peut contribuer à son illustration, diverses villes de nos contrées ont suivi dignement l'impulsion universelle. Bornons-nous à citer l'histoire des actes et délibérations de la municipalité de Marseille, l'histoire de Sisteron tirée de ses archives, les recherches historiques sur la ville d'Aix, dont le premier volume terminé récemment a reçu l'accueil le plus favorable. Aux noms de MM. Méry, Guindon, de la Plane et Roux-Alpheran, les amis du pays se plairont à unir désormais le nom de M. Firmin Guichard, de Digne, correspondant du ministère de l'instruction publique, auteur d'un essai historique sur le cominalat, dans sa ville natale. Ce livre, dont l'érudit écrivain a bien voulu faire hommage à l'académie, renferme les détails les plus cir-

Digitized by Google

constanciés sur cette institution municipale du cominalat, particulière à la Provence pendant les 13e et 14e siècles, et que remplaça le syndicat en 1385. M. Guichard décrit successivement les fonctions, le pouvoir, l'influence, en un mot le véritable caractère de ces fonctionnaires municipaux dont aucun historien de Provence n'avait pu encore comprendre la mission toute spéciale. Ajoutons que les faits avancés par l'auteur sont justifiés par un grand nombre de chartes dont la relation compose à elle seule tout un volume. Le laborieux historien les a exhumées des archives de Marseille et de Digne avec une rare sagacité.

Nous devons encore à M. Mathieu Bonnafous, directeur du jardin botanique à Turin, et correspondant de l'institut, le don d'un exemplaire de la deuxième édition de sa traduction en vers français du poème de Vida, intitulé : *Bombycum libri duo.* L'ouvrage de l'évêque d'Albe joint à la pureté du style et à la beauté de la poésie l'exactitude et la sagesse des conseils donnés aux éducateurs des vers à soie. En lisant la brillante traduction de M. Bonnafous, on acquiert bientôt la conviction que cet habile interprète a rendu la pensée de l'auteur avec non moins d'élégance que de fidélité. Ajoutons que M. Bonnafous, déjà connu par divers écrits justement estimés, sur le plus précieux de nos insectes,

a enrichi sa traduction de nombreuses notes qui montrent l'étendue de ses connaissances sur l'art séricicole et expliquent la pensée du poète latin en plusieurs endroits. Tel est le court aperçu du rapport que mes honorables collègues m'ont chargé de leur présenter sur le livre de M. Bonnafous, et qu'ils ont accueilli avec la même bienveillance que mon catalogue raisonné concernant les Mss. d'Arles, dont j'ai dû m'empresser de leur faire hommage.

La mort a respecté cette année nos membres résidants ; mais elle a frappé à deux reprises dans les rangs des membres honoraires. La perte cruelle que le diocèse a éprouvée en la personne de Mgr le cardinal Bernet nous a été d'autant plus sensible que l'éminent prélat, plein de sympathie pour nos travaux, montrait un veritable empressement à venir assister à nos solennités académiques. Lorsque la chaire chrétienne a retenti naguère de l'éloge de ce prince de l'Église, à Dieu ne plaise que je vienne affaiblir par mes paroles ce qui a été si dignement exprimé. Joignons plutôt nos félicitations à celles dont la cité entière a entouré notre nouveau prélat si impatiemment attendu au milieu de nous, et dont les vertus évangéliques sont l'heureux présage de tout le bien que se propose de faire ce digne continuateur de tant d'illustres pontifes pendant la longue carrière qui s'ouvre devant lui.

Nous avons encore à déplorer la perte de M. le docteur Arnaud, membre fondateur de l'académie, devenu membre honoraire dans ces derniers temps. Prononcer le nom du docteur Arnaud, c'est rappeler un de ces généreux citoyens recommandables tout à la fois par une science profonde, un patriotisme éclairé, une bienfaisance à toute épreuve. M. Arnaud avait enrichi nos recueils d'observations pleines d'intérêt sur les bêtes à laine de notre département, et il a voulu, en mourant, faire don de quelques ouvrages importants à la bibliothèque de la ville, ouvrages qu'il devait à la munificence royale. Notre cité, qu'il éclaira de ses conseils pendant de longues années, a décidé qu'un monument serait élevé à sa mémoire, et l'académie s'est associée à ce témoignage de haute reconnaissance autant que ses faibles moyens ont pu le lui permettre.

Ont été nommés membres correspondants de l'académie, pendant cette année :

M. Auguste Gauthier, de Lyon, un des docteurs en médecine les plus distingués de cette ville, membre d'un grand nombre de sociétés savantes et auteur, entre autres ouvrages, de recherches historiques sur l'exercice de la médecine dans les temples, chez les peuples de l'antiquité, ouvrage extrêmement curieux et dont notre collègue, M. le

docteur d'Astros, a fait ressortir le mérite dans un rapport très détaillé.

M. Pellicot, secrétaire du comice agricole de l'arrondissement de Toulon, et dont le calendrier du cultivateur provençal, publié tout récemment, est un manuel complet pour les agronomes et les propriétaires, motivé sur l'observation des faits et l'expérience des résultats.

M. Hippolyte Topin, littérateur instruit, botaniste distingué, vice-secrétaire de la société d'horticulture de Marseille, qu'il enrichit de nombreux rapports. M. Topin a offert à l'académie une notice pleine d'intérêt sur un personnage mystérieux parfaitement versé dans les langues du Nord, et qui avait habité notre ville pendant plusieurs années. Cet homme cachait sous les apparences les plus modestes toutes les qualités du véritable savant.

M. Gustave Rambot, ex-caissier général des caisses d'amortissements et des consignations, et qui vient de se placer au nombre de nos économistes distingués, par la publication d'un livre intitulé : De la richesse publique, de la richesse individuelle et des besoins moraux dans les sociétés modernes. M. Rambot a bien voulu nous faire hommage de ce travail qui nous a valu un excellent rapport de M. l'abbé Sibour. Dans une de nos dernières séances hebdomadaires, M Rambot nous a donné lecture

d'un discours contenant un parallèle de nos mœurs avec celles de l'antiquité, et dans lequel nous avons remarqué des observations neuves et des traits d'une piquante originalité.

L'Académie avait remis au concours les deux questions suivantes :

1° *Quel serait le mode le plus propre à employer, pour que les travaux d'intérêt public fussent perfectionnés, sans détourner les bras de l'agriculture, de l'industrie et du commerce ?*

2° *Examiner quel est pour le territoire d'Aix et les terrains analogues de l'ancienne Provence le mode à préférer dans l'exploitation des terres par autrui, du fermage ou du bail à mégerie, donner les règles qui président au bail à mégerie dans le territoire d'Aix ou dans tout autre territoire de l'ancienne Provence dont on s'occupera spécialement? — Rechercher si le bail à mégerie est ou non plus propre que le bail à ferme à assurer l'avantage d'un plus grand nombre de familles agricoles et propriétaires.*

Deux mémoires sur la première question et trois sur la seconde ont été remis au secrétariat. L'Académie a confié à deux commissions l'examen de ces mémoires, et elle a décidé que le travail des deux honorables rapporteurs, MM. Roustan et Vallet serait lu par extrait en séance publique; je

suis donc dispensé d'entrer ici dans de longs développements. Je dois me borner à quelques brièves indications puisées dans les rapports eux-mêmes et à faire connaître les conclusions des deux commissions telles que l'Académie les a adoptées.

Sur la question des travaux d'intérêt public, le mémoire inscrit sous le numéro 2, ayant pour épigraphe : *Aujourd'hui c'est le perfectionnement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce qui fait la grandeur et la puissance des nations*, ce mémoire est un opuscule d'une quinzaine de pages, écrit avec assez de verve et de facilité, présentant un examen rapide, mais incomplet des diverses faces de la question proposée. L'Académie était en droit d'exiger un travail d'une certaine étendue, dans lequel les faits et les principes se seraient enchaînés et soutenus mutuellement, dans lequel encore les preuves comme les objections, les systèmes qu'on repousse comme ceux qu'on propose auraient été discutés avec soin. Le mémoire numéro 2 n'a pas répondu sous ce rapport à l'attente de l'Académie. Ce n'est pas que ces quelques pages tracées d'un point de vue restreint et exclusif ne soient écrites avec talent et que la solution de la question empruntée, l'auteur ne le cache pas, à M. Emile de Girardin, ne soit présentée avec art. Mais il ne suffisait pas de reproduire l'opinion d'un seul publiciste et de se borner à quelques as-

sertions plus ou moins contestables, pour éluder toutes les difficultés du sujet.

Dans la question qui nous occupe, les publicistes s'accordent en général sur ce point que l'entretien d'une nombreuse armée est une des causes les plus funestes de la pénurie des bras. C'est dans l'armée que l'on trouverait la plus grande masse de forces utiles, journellement perdues au détriment de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics.

Réduire l'armée dans une très forte proportion, de manière à rendre ainsi les bras des soldats au travail et aux produits nationaux, tel est le remède invoqué par l'auteur du mémoire déjà cité. Il ne propose rien moins qu'une réduction de moitié de l'armée de France, en maintenant l'armée d'Afrique dans son état actuel. Malheureusement il ne prouve pas ni que cette réduction soit suffisante pour faire disparaître les inconvénients dont on se plaint, ni que l'armée ainsi réduite puisse suffire pour maintenir l'ordre et la tranquillité dans le royaume, assurer une protection suffisante contre l'attaque, une juste prépondérance dans les négociations internationales.

Appliquer purement et simplement l'armée aux travaux publics, ce serait donner naissance à de grandes et nombreuses difficultés. Il faudrait dissiper des préjugés, vaincre des habitudes, faire cesser des oppositions. Il y a plus, une augmenta-

tion de dépenses que l'on a remarquée dans divers essais tentés de nos jours s'en suivrait nécesairement, parce que l'application aux travaux publics de notre armée, telle qu'elle est organisée, n'est pas une mesure dont on puisse se promettre des résultats avantageux.

Rechercher une organisation quelconque de l'armée, qui, sans rien enlever à l'état de sa force militaire, permette d'écarter les inconvénients qui résultent pour le pays de cette masse de bras oisifs retenue improductive dans les garnisons, rendre aux arts et aux entreprises utiles, par un concours calculé d'une partie de l'armée, la main-d'œuvre sans l'affluence de laquelle rien ne peut être fait complètement ni convenablement, ne point dépasser surtont les dépenses actuelles, tel est le problème qu'a taché de résoudre l'auteur du mémoire inscrit sous le numéro 1 et qui porte cette épigraphe, prise dans Tacite: *Ex necessitate aut adversus otium castrorum.*

Ce mémoire est d'une étendue de 140 pages : l'auteur divise sa matière en douze chapitres, dont les deux premiers établissent toute l'importance de la question et l'efficacité des moyens qui ont été proposés pour sa solution. L'auteur passe ensuite à la partie la plus étendue, la mieux traitée et peut-être la plus curieuse de son mémoire, la partie historique ; elle tient sept chapitres à elle seule. En ce

qui concerne notre histoire, les grands travaux d'utilité publique exécutés par l'armée de nos jours, les routes stratégiques de la Vendée, le pont suspendu de la Roche-Bernard, les fortifications de Paris, ce sont là tout autant de sujets d'une foule de remarques et de conseils importants dans l'emploi des troupes à ces travaux publics. Enfin, les trois derniers chapitres du mémoire sont consacrés à faire connaître les modifications à introduire dans l'organisation de l'armée et dans la loi même du recrutement pour obtenir le but qu'on se propose. L'efficacité de ces changements ne nous a pas été parfaitement démontrée; peut-être encore ne saurait-on les tenter avec quelque apparence de succès, comme l'auteur lui-même paraît le croire, en reconnaissant que les temps ne sont pas encore venus pour un pareil essai.

Quoi qu'il en soit, l'Académie a constaté dans ce mémoire une étude sérieuse et approfondie de la question. Cet écrit renferme, il est vrai, peu de choses nouvelles; mais quand une question grave est depuis longtemps agitée, tout a été déjà dit; il n'y a plus qu'à coordonner les éléments qui se trouvent épars dans les ouvrages nés de la discussion. On ne peut refuser au mémoire numéro 1 le mérite d'avoir élucidé la matière, éclairé les difficultés, facilité l'application d'un système déjà connu, il est vrai, mais non encore assez médité. Si l'on ajoute

que ce mémoire a dû exiger de longues et nombreuses lectures, qu'il a fallu chercher dans un grand nombre de sources des faits et des arguments, les discuter et les mettre en ordre, que tout cela constitue un travail important, on concevra que l'Académie, tout en convenant qu'il n'y avait pas lieu de regarder la question comme complètement résolue, ait cependant été d'avis que le prix dont le département l'avait chargé d'être la dispensatrice fût adjugé à l'auteur du mémoire numéro 1. En conséquence, le billet ayant été décacheté, nous proclamons le nom de M. C. Mittre, avocat à Aix.

Sur la question de la préférence du fermage ou du bail à mégerie, il a été dignement répondu à l'appel de l'Académie. Trois mémoires, tous trois dignes d'éloges, ont été présentés.

Celui inscrit sous le numéro 1, qui a pris de la Genèse cette épigraphe : *In sudore vultûs tui vesceris pane*, se recommande par l'élégante simplicité du style, la netteté et la justesse des idées.

Mais l'auteur a-t-il exactement saisi le sens et les vues du programme? Malheureusement non.

Le mémoire, dans près d'un tiers de son étendue, nous fait connaître en quoi consiste le bail à ferme, quelles en sont les règles, les conventions qui l'établissent ; il reproduit en outre les opinions des économistes à son sujet. Suivant l'auteur, le bail

à ferme serait préférable en général au bail à mégerie qu'il avoue pourtant être plus avantageux pour nos contrées; il paraît ne point connaître assez les règles que nous appliquons à ce dernier bail, les modifications qu'il conviendrait d'y apporter relativement aux exigences des localités, aux usages anciens, aux mœurs actuelles et aux besoins nouveaux de notre agriculture.

Ces méprises nous ont paru d'autant plus regrettables qu'il y avait plus à louer dans cette œuvre considérée sous tous les autres rapports.

Le mémoire inscrit sous le numéro 2, portant pour épigraphe : L'*agriculture est une noble occupation*, témoigne aussi bien que le précédent de la perspicacité, de la saine logique et des heureuses dispositions de son auteur à bien écrire. On y établit en thèse générale que le bail à ferme est préférable à la métairie, que ce dernier mode de culture n'est pour nous qu'une malheureuse fatalité, résultat de la diversité des produits de notre sol et surtout de l'extrême division de la propriété. Il ajoute que le bail à mégerie participe du contrat de société, et qu'en s'améliorant par la suite, il sera naturellement remplacé par le bail à ferme. Mais n'y a-t-il pas là une véritable contradiction? Si, comme l'auteur le soutient avec raison, l'exploitation par le propriétaire lui-même est le mode le plus profitable et le

plus prospère, l'exploitation à laquelle le propriétaire participera plus, telle que la métairie, ne devra-t-elle pas être préférée à celle qui l'y rendra tout-à-fait étranger?

La partie qui traite des règles à suivre dans la pratique de la mégerie contient d'utiles préceptes; mais là aussi on perd de vue la spécialité du sujet, puisqu'on indique les stipulations pratiquées ailleurs de préférence aux meilleures conditions que pourrait comporter notre localité.

Le mémoire inscrit sous le numéro 3 porte cette épigraphe prise de la loi romaine : *Quasi societatis jure damnum et lucrum cum domino fundi patitur*. Cette œuvre est bien autrement explicite que les précédentes; le sujet y est amplement étudié sous ses trois rapports historique, théorique et pratique. L'auteur nous a paru posséder et dominer sa matière; aussi son travail laisse-t-il bien peu à désirer. Si tout en rapprochant ses pensées de l'opinion de plusieurs écrivains recommandables avec lesquels il diffère, l'auteur du memoire croit devoir les critiquer avec insistance, c'est qu'il éprouve le besoin de consolider les bases sur lesquelles se fonde sa doctrine. Nous ne craignons pas de le dire, la publication de cette œuvre recommandable serait d'une grande utilité pour nos contrées.

Une maxime d'une vérité incontestable ressort

principalement de ce mémoire : La plus avantageuse exploitation des terres serait celle à laquelle se livreraient les propriétaires eux-mêmes. Ce point n'était pas échappé non plus aux auteurs des deux mémoires précédents. On ne peut se le dissimuler en effet : les temps où l'agriculture a été en progrès ont toujours été ceux qui virent un plus grand nombre de propriétaires du sol se livrer au soin de le cultiver. Ce serait une belle conquête pour notre patrie si, à la suite de tant de sciences agrandies dans son sein, de tant de découvertes applicables à l'agriculture, on parvenait à ramener de nombreux propriétaires du sol au goût des plaisirs si purs que procurent le séjour des champs et leur exploitation. Un tel sujet devrait être la plus constante préoccupation de quiconque participe au gouvernement de l'État, puisque cette nécessité de confier presque toujours à autrui la pratique de l'agriculture est, plus que toute autre cause, ce qui la rend routinière et stationnaire.

Le mémoire numéro 3 a donc été jugé digne du prix. Le billet ayant été décacheté par M. le président, nous proclamons de nouveau le nom de M. C. Mittre, avocat à Aix.

L'Académie propose pour sujet de prix à décerner en 1849 : L'*Éloge du philosophe Gassendi*. Elle prévient les concurrents que, tout en retraçant la vie privée et les vertus de ce grand homme, ils devront rattacher ses travaux à la marche générale de l'esprit humain, comparer sa philosophie avec celle de Descartes, indiquer les différences qui caractérisent sa doctrine et celle de Locke, apprécier enfin de quelle utilité peut être encore aujourd'hui l'étude des principaux ouvrages de notre illustre compatriote.

Le prix consistera en une somme de cinq cents francs ou en une médaille d'or de même valeur.

Les mémoires devront être adressés, francs de port, à M. Mouan, secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le 1er avril 1849. Ils porteront, selon l'usage, une épigraphe qui sera répétée dans un billet cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur.

On a lu :

La Solitude, imitation de Pétrarque ; — l'*Aurore*, poésies, par M. le marquis d'Arbaud-Jouques.

Extraits des rapports sur les mémoires présentés aux deux concours ouverts par l'Académie, par MM. Roustan et Vallet.

Notice sur Jean-Baptiste Faudran, peintre d'histoire par M. Porte.

Épître en vers au poète Charles Poncy, par M. Maillet.

BUREAU DE L'ACADÉMIE

Pour l'Année 1847 - 1848.

Président.

M. ROUARD ❋, Bibliothécaire.

Vice-Présidents.

M. l'Abbé COQUAND.
M. DE FORTIS, Conseiller.

Secrétaire-perpétuel.

M. MOUAN, Avocat, Sous-bibliothécaire.

Secrétaires-annuels.

M. ROUSTAN ❋, Inspecteur de l'Académie.
M. F. AGARD, Négociant.

Archiviste.

M. PORTE.

Trésorier.

M. DE GARIDEL.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES, D'AIX.

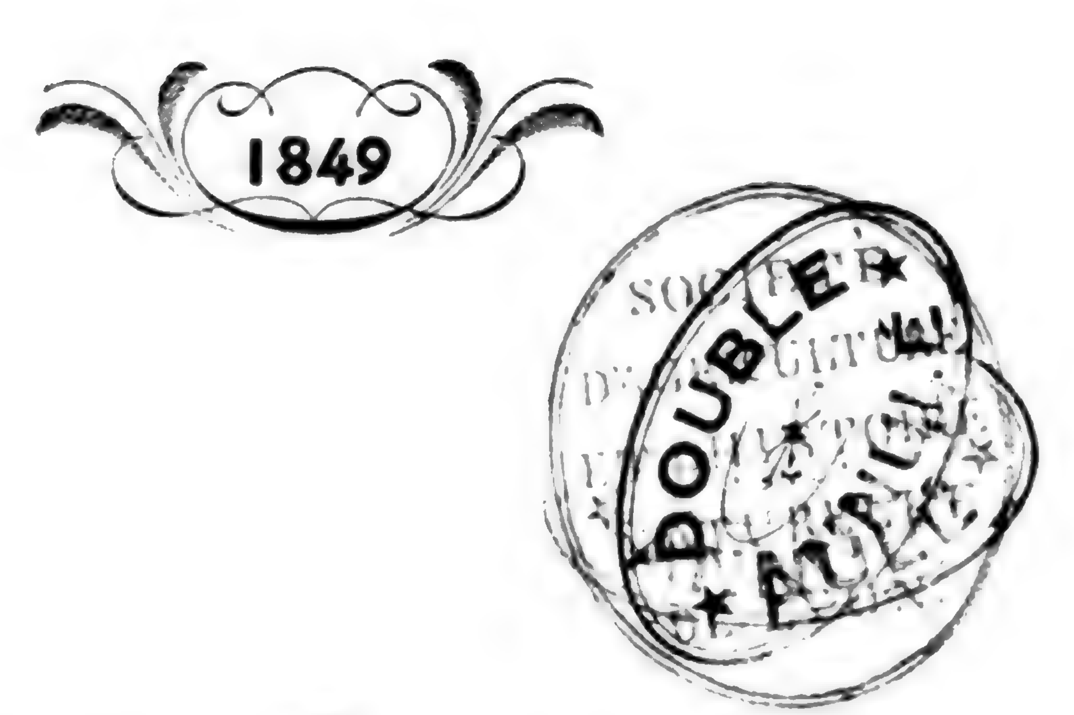

AIX,
IMPRIMERIE DE VEUVE TAVERNIER,
Rue du Collège, 20.

Août 1849.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES, D'AIX.

Le lundi deux juillet mil huit cent quarante-neuf, la trente-cinquième Séance annuelle de l'Académie (1) a eu lieu, à trois heures de relevée, dans la grand'salle de l'Université.

M. Rouard, Bibliothécaire de la Ville, Président de l'Académie, a fait l'ouverture de la séance par le Discours suivant :

Messieurs,

L'INTÉRÊT qu'inspire toujours aux âmes bien nées, comme aux esprits cultivés, l'histoire de la Patrie, m'a fait croire qu'en y puisant le sujet du discours que m'impose cette solennité littéraire, j'éveillerais

(1) Il n'y a pas eu de séance publique en 1848.

Digitized by Google

peut-être, dans cet auditoire d'élite, un sentiment d'attention, de sympathie même, dont personne plus que moi ne sent la nécessité pour suppléer à l'insuffisance de l'orateur.

Comme tous les objets qui tiennent au sol natal, il m'a semblé que les monuments primitifs de l'Histoire provençale, les monuments épigraphiques, ou les inscriptions, pourraient, après quelques considérations générales, fournir matière à des observations qui ne seraient pas sans intérêt dans cette enceinte. Un simple coup d'œil jeté sur les ressources qu'elles offrent à l'Histoire et à la Littérature, doit en faire mieux sentir tout le prix, et peut ainsi contribuer à les faire rechercher avec plus de zèle. Puisse-t-il servir aussi à les faire conserver avec plus de soin, j'oserai dire avec plus d'intelligence et de respect, là où elles existent, soit en collection, soit isolément!...

Ce n'est pas que depuis longtemps, la plupart de ces inscriptions n'aient été recueillies, publiées, et plus ou moins bien appréciées par nos antiquaires et par nos historiens, qui en ont souvent fait usage pour éclaircir les origines obscures du pays ; mais peut-être n'en ont-ils pas tiré tout le parti possible, et cela fut-il, qu'il faudrait encore revoir et collationner avec soin ces pièces justificatives, ces titres originaux, qui sont quelquefois les seuls titres à la gloire, ou du moins à la mémoire des hommes, de

Digitized by Google

cités ou de populations, aujourd'hui déchues ou disparues (1).

L'intérêt local qui s'attache à ces monuments est donc incontestable, indépendamment du grand intérêt qu'offre cette étude sous le point de vue historique, philologique et littéraire. Pour l'Histoire, les inscriptions sont des pièces authentiques, qui la rectifient quelquefois, la complètent ou l'éclaircissent. Elles peuvent même y suppléer, lorsqu'un homme d'une haute intelligence et d'un profond savoir, sait

(1) Dès 1558, Gabriel Syméon publiait à Lyon dans ses *Illustres observations antiques*, quelques inscriptions romaines recueillies en Provence. En 1575, Belleforest, dans sa traduction de la *Cosmographie universelle*, de Munster (Paris, Sonnius, 3 vol. in-fol.), suivait cet exemple (1, 2, 342), avec le concours de Balthazar Burle, pendant que Raymond de Solier, avocat et jurisconsulte distingué, travaillait à Aix aux *Antiquités de la Provence*, ouvrage écrit en latin, et qui est resté inédit, sauf le 1er liv. contenant les *Antiquités de Marseille, translatées en françois par Charles-Annibal Fabrot*, *advocat*, autre savant jurisconsulte, plus tard professeur à l'Université d'Aix. Depuis, la plupart de nos historiens, et surtout Honoré Bouche, le plus riche de tous en inscriptions, chartes et documents, en ont donné un grand nombre, avec plus ou moins d'exactitude et de critique; et Millin a recueilli presque toutes celles qui existaient encore, lors de son *Voyage dans les départements du Midi* (Paris, 1807—1811, 4 tom. en 5 vol. in-8°, avec un atlas in-fol, très intéressant pour nous). C'est jusqu'à présent le meilleur recueil d'archéologie générale qui existe pour la Provence, bien qu'on y ait relevé avec sévérité quelques erreurs, difficiles à éviter dans un ouvrage de ce genre. Parmi les publications épigraphiques ou archéologiques, qui n'ont trait qu'à une partie du pays, il faut distinguer le *Recueil des antiquités et monuments marseillois*, par Grosson; le *Recueil des inscriptions et des monumens d'Arles*, qu'avait préparé le P. Dumont, et qui a été joint à l'*Abrégé chronologique de l'histoire d'Arles*, par M. de Noble Lalauzière; les diverses publications de M. l'avocat Estrangin sur Arles, sa ville natale; les *Recherches sur la géographie ancienne et les antiquités des Basses-Alpes*, par M. Henry, etc., etc.

Digitized by Google

en faire sortir une suite de faits et d'observations, qui sont l'histoire elle-même, l'histoire intime, écrite par des contemporains, et quelquefois par les acteurs eux-mêmes. C'est ainsi que nous devrons bientôt à un illustre critique, doué d'une sagacité merveilleuse, l'histoire de la nation égyptienne sous les Ptolémées et sous les Romains, histoire qui nous était presque aussi inconnue que celle des Pharaons, et qui jaillira tout entière du Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Egypte, publié par M. Letronne (1). Malheureusement pour la science, il n'a pas eu le temps de placer lui-même la dernière pierre à ce magnifique monument; mais les derniers matériaux en étaient rassemblés, lorsqu'une mort prématurée nous l'a ravi; et la publication du troisième et dernier volume, est une dette envers le monde savant, que le Gouvernement français s'est chargé d'acquitter (2).

(1) *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Egypte, étudiées dans leur rapport avec l'histoire politique, l'administration intérieure, les institutions civiles et religieuses de ce pays, depuis la conquête d'Alexandre jusqu'à celle des Arabes*, par M. Letronne, tom., 1, imprimé, par autorisation du Roi, à l'imprimerie royale, 1842; tom. 2, 1848; in-4°, avec atlas in-fol.

(2) M. Letronne (Antoine-Jean) membre de l'Institut, garde-général des Archives, commandeur de la légion d'honneur, etc, etc., est mort le 14 décembre 1848. à Paris, où il était né en 1787, dans la condition la plus humble, d'ou son travail et son génie l'avaient porté au premier rang de la science et des honneurs. Il était en Europe le principal représentant de la critique française, comme l'a dit avec raison

Digitized by Google

Sous le rapport de la Philologie, les inscriptions ont été, et sont encore d'une immense ressource pour compléter les grands dictionnaires des deux langues, et tout le monde sait que les dernières éditions de l'excellent Lexique de Forcellini, ont été enrichies de plus de 12,000 mots recueillis sur les anciens marbres.

Il y a plus, le texte des écrivains classiques eux-mêmes, de ces auteurs immortels qui font souvent les délices, et quelquefois la consolation de l'homme studieux, comme de l'homme du monde, du magistrat, comme de l'homme d'état, ce texte, dis-je, s'améliore, se rectifie souvent par le secours des inscriptions. Pour ne citer qu'un seul écrivain, un historien, le plus profond, le plus grand de tous peut-être, le texte de Tacite reçoit encore des améliorations, des rectifications importantes de l'Épigraphie, même après les travaux des Brotier, des Oberlin, des Naudet et des Burnouf. La dernière révision de ce texte précieux, donnée par le savant et laborieux Orelli, a été faite spécialement d'après les inscriptions antiques, qui ont fourni un bon nombre de

M. Egger, le digne suppléant de M. Boissonnade à la Sorbonne, dans une leçon éloquente, consacrée tout entière au souvenir du savant illustre que la France venait de perdre. Nous n'avons point oublié que M. Egger a promis, à cette occasion, une notice plus étendue et plus complète sur M. Letronne, notice qui est attendue avec impatience, surtout par les admirateurs de M. Letronne et par les amis de M. Egger. (Voir le *Journal général de l'Instruction publique*, du 30 déc. 1848.)

corrections, en particulier pour les noms propres (1).

Enfin que de trésors littéraires, sans parler des textes liturgiques et législatifs que le bronze ou le marbre nous ont conservés, que de trésors littéraires, combien de pièces de vers plus ou moins poétiques, ne devons-nous pas à ces pierres enfouies et souvent mutilées, que l'ignorance et l'industrie auraient *utilisées* sans doute, comme elles l'ont fait tant de fois, mais qui, grâces souvent à un heureux hasard, ou à la science investigatrice, sont venues accroître l'héritage classique de l'antiquité ! Les curieux et précieux recueils de poésies, connus sous les noms d'Anthologie grecque, ou latine, se composent en partie de vers recueillis sur la pierre ou sur l'airain, soit dans les temps modernes, soit antérieurement. En effet, l'antiquité elle-même avait commencé de bonne heure à colliger ces fleurs éparses, et de parfums si divers. Indépendamment des inscriptions en vers ou en prose que l'on trouve dispersées en divers auteurs, tels qu'Hérodote, Plutarque et Pausanias, Eusèbe nous apprend qu'Evhemère, qui vivait 300 avant J. C., avait copié toutes celles qu'il avait vues dans ses voyages; Polémon le Périégète, Philochore, etc., avaient suivi cet exemple, dont Cyriaque d'Ancône, parmi les modernes, fut le premier imitateur au XV^me^ siècle ;

(1) V. dans la *Nouvelle Revue encyclopédique* de 1847, t. IV, p. 462, une lettre fort intéressante de M. Noël Desvergers, à ce sujet.

car le poète Pétrarque, qui avait recherché avec ardeur les inscriptions, comme les médailles et les manuscrits, ne s'occupa point à les réunir systématiquement.

Mais puisque nous venons de parler d'anthologies, ou recueils de fleurs poétiques, c'est-à-dire, d'inscriptions en vers, serait-il permis d'oublier ce que la Littérature ancienne doit à l'Épigraphie dans la ville qui a si dignement payé son contingent aux Anthologies grecque et latine, par les inscriptions de *Felicissimus* et du *Jeune Navigateur* (1)?

La première, exhumée il y a peu d'années dans le voisinage de l'ancien amphithéâtre, consacre vingt vers hexamètres, quelquefois très poétiques, « à un beau jeune homme, nommé Felicissimus, « mort à dix-neuf ans, qui avait combattu, quoique « médecin, les animaux sauvages dans l'arène, aux « applaudissements du peuple; assisté les sacrifica- « teurs aux autels, et couronné de fleurs, au retour « du printemps, les statues des dieux . . » Elle se termine dans la seconde moitié (car elle est divisée en deux sur le marbre), par une pensée philosophi-

(1) Cette dernière a d'abord été publiée par Spon, en 1685, dans ses *Miscellanea*; puis par M. de Saint-Vincens le fils, à la suite de la Notice sur son père, où elle est gravée. Chardon de la Rochette l'a savamment expliquée et commentée. V. ses *Mélanges*, t. 1, p. 121. Elle a été insérée en dernier lieu dans les *Inscriptions en vers du Musée d'Aix*, avec le fac-simile de celle de Felicissimus, dont la découverte, en 1839, donna lieu à la publication de cet opuscule.

Digitized by Google

que empreinte d'une douce mélancolie, et qui a quelque chose d'homérique à la fois et de virgilien, si j'ose le dire : « Pourquoi pleurer ma perte, dit « le bel adolescent, on ne peut vaincre la destinée ! « Les enfants des hommes sont comme les fruits « des arbres, dont les uns tombent dans leur matu- « rité, les autres sont cueillis avant le temps. »

L'inscription du *Jeune Navigateur*, depuis longtemps connue, et que nous devons à Peiresc, dans la maison de qui elle fut retrouvée par le président de Saint-Vincens, n'est pas moins touchante, et surtout moins curieuse, sous le point de vue des idées philosophiques et religieuses, auxquelles elle se rattache. Le savant Fauriel, qui a vu dans cette pièce de douze vers, *du ton le plus élevé et de la grâce la plus pure*, un précieux débris, à peu près unique, de la littérature des anciens Massaliotes, s'est empressé de la donner, en commençant l'*Histoire de la Poésie provençale*, dont le berceau peut-être reçut, à travers les siècles, quelque influence de cette littérature primitive (1).

Mais la Colonie de Sextius n'est point la seule, il s'en faut, dans la Province romaine, dont le sol antique ait mis au jour des reliques littéraires ou histo-

(1) V. *Histoire de la Poésie provençale*, par M. Fauriel, Paris, 1846, 3 v. in-8°, t. I, p. 81. Il y aurait beaucoup à dire sur cette assertion du savant professeur, quelque imposante que soit son autorité ; mais il ne nous appartient pas de la discuter ici.

riques. Elles abondent dans cette contrée, où la Colonie phocéenne avait déjà déposé les germes de la civilisation grecque, dont il nous reste, hélas! bien peu de monuments, si nous en exceptons les médailles. Toutefois ces médailles elles-mêmes ne sont-elles pas de véritables monuments épigraphiques; et ne leur devons-nous pas, grâce à la bonne fortune et à la science de l'un de nos plus honorables compatriotes, la révélation de l'existence de plusieurs cités ou peuplades, qui ont depuis longtemps disparu de notre sol (1)?

Que de petites villes en Provence, que de localités plus ou moins obscures, doivent toute leur illustration à une inscription mutilée! Car je ne dois point parler ici des trésors de ce genre qu'offrent à l'étude les Musées des grandes villes, notamment celui d'Arles, le plus riche de tous, et même celui de Marseille, qui devra peut-être à l'Épigraphie le monument le plus curieux de son histoire primitive. C'est vous rappeler la découverte faite récemment, aux environs de la vieille cathédrale de *la Major*, d'un fragment d'inscription phénicienne, prescrivant des rites de sacrifices fort curieux, comparés à des prescriptions analogues ou contraires, peut-

(1) *Description de quelques médailles inédites de Massilia, de Glanum, des Cænicenses*, etc. par M. le marquis de Lagoy, correspondant de l'Institut. Aix, 1834, in-4°.

être contemporaines, que l'on trouve dans les livres de Moïse (1).

Pour ne pas m'engager dans une revue géographique qui pourrait être longue, et qui serait bientôt fastidieuse, je me bornerai à citer trois localités, au nord, au midi, et au centre de la Provence, qui doivent à des inscriptions toute leur importance historique.

Cependant, à vrai dire, celle du centre, je veux parler de Gréoulx, en s'énorgueillissant à juste titre du monument élevé à ses Naïades, à ses Nymphes bienfaisantes, *Nymphis Griselicis* (2), il y a dix-sept

(1) N'oublions pas que ce bloc, employé dans une vieille construction à Marseille, peut avoir servi de lest à un vaisseau sorti du port de Carthage, ou parti des rivages de Syrie, bien que l'établissement de colons phéniciens, ou tyriens, sur nos côtes n'ait rien que de très vraisemblable. V. *Mémoire sur une inscription phénicienne déterrée à Marseille, en juin* 1845, par M. de Saulcy, avec fac-simile, dans les Mémoires de l'Institut de France (*Académie des inscriptions et belles-lettres*), t. XVII, p. 310, Paris, 1847, in-4°.

(2) . . . . NYMPHIS GRISELICIS, tels sont les derniers mots de cette inscription brisée en deux, dont la partie inférieure fut d'abord exhumée dans une église en ruines, par Peiresc, qui passait à Gréoulx avec le premier président Du vair, depuis Garde des sceaux, grand magistrat non moins zélé que lui pour les antiquités (V. Honoré Bouche, I, 233), et dont l'autre partie n'a été découverte que deux siècles après, vers 1807. M. Marcellin de Fonscolombe en a donné une savante notice dans le Magasin Encyclopédique de septembre 1811, notice qui fut d'abord lue à notre Académie, et qui a été tirée à part. Il en est aussi question dans le discours préliminaire de la 2me édition de l'*Histoire médicale et chimique des eaux de Gréoulx*, par M. le Dr Robert, Marseille (1810). Nous en devons un fac-simile inséré dans les *Annales des Basses-Alpes*, t. I (1838), p. 70, à M. le Dr Honnorat, de Digne, notre ami, qui a su rendre ainsi plus d'un service important à l'Épigraphie, après s'être fait un nom distingué par ses découvertes dans les

Digitized by Google

cents ans, par la femme d'un grand personnage, d'un Pollion, consul, pontife et proconsul d'Asie, peut vanter justement encore la vertu de ses eaux, dont la renommée remonte ainsi aux premiers siècles de l'Empire romain, sans que leur nom, celtique sans doute, ait subi plus d'altération que leur nature salutaire.

Au midi de la Provence, dans la région attristée des étangs, on lit le mot grec ΦΟΚΕΙΟΣ, synonyme sans doute de Massaliote ou Marseillais, sur un fragment bâti dans l'angle de la chapelle isolée de S[t]-Blaise, où jadis s'élevait un bloc qui paraît avoir

sciences naturelles, en botanique, en entomologie ; et depuis par son Dictionnaire Provençal-Français, bien plus complet que ceux qui l'ont précédé.

Le savant et infatigable bibliothécaire de Zurich, J. G Orelli, a donné l'inscription de Gréoulx, sous le n° 3121, dans l'*Inscriptionum latinarum selectarum amplissima collectio*, véritable manuel classique d'Épigraphie, ou plutôt d'Archéologie latine, auquel la mort qui l'a frappé le 7 janvier dernier, a empêché de joindre un supplément d'environ 3000 inscriptions qu'il préparait depuis longtemps, et dont l'impression était commencée depuis 1846, au moins, d'après ce qu'il nous écrivait lui-même, en nous annonçant qu'il y comprendrait les dernières inscriptions d'Aix . . . Consignons ici, à propos des Nymphes de Gréoulx, que l'on trouva vers 1830, au débouché des eaux de la ville d'Aix, dans les prairies dites de Fenouillières, trois petits autels votifs en pierre blanche, avec moulures d'assez bon goût, dont deux étaient des *ex-voto* aux Nymphes ; sur le plus grand qui n'a que 35 centimètres environ de hauteur, on lit ; NIMPII | PIAM | V. S. L. M. | ; sur l'autre qui est plus petit : NIMF | PRIM | VSLM. | C'est encore une femme, mais une femme bien obscure ici, PRIMA sans doute (en corrigeant et complétant les deux mots l'un par l'autre), qui s'acquitte d'un vœu aux Nymphes, sans que rien nous indique qu'il s'agisse des Naïades de nos eaux thermales, ce qui cependant est probable.

servi de base à une statue, et qui supporte maintenant le bénitier de l'église de S[t]-Mitre. On a cru déchiffrer sur ce bloc, qui pourrait bien n'avoir été qu'un autel votif à Junon, les mots de *Curator*, trésorier, administrateur, et de *Maritima*; et la position de cette ville importante, ancienne capitale des Avaticiens, se trouverait ainsi fixée sur le plateau de S[t]-Blaise, où d'immenses ruines la signalaient en vain à l'investigation de la science (1).

Enfin à l'extrémité nord de la Provence, au dessus de Sisteron, et devers les Hautes-Alpes, la *Pierre-Écrite* (*Peira-Escricha*), ou le rocher de Chardavon, conserve dans une belle et longue inscription, le souvenir d'un bienfait, ou d'un service rendu à la contrée, par l'illustre Patrice Claudius Postumus Dardanus, ex-consulaire de la Province viennoise, etc., etc., qui avait été Préfet du prétoire des Gaules, vers 409, et par sa femme Nevia Galla. Elle apprend qu'ils facilitèrent l'accès de la vallée, en

(1) Entre les étangs de la Valduc, de Citis, du Pourra et d'Engrenier, V. sur cette découverte importante et sur ces deux inscriptions, la *Statistique du département des Bouches-du-Rhône*, t. II, p. 294. M. Toulouzan y donne l'inscription de Maritima, telle qu'il la lit, et que nous n'avons pu collationner jusqu'ici sur l'original ; la voici cependant d'après lui : *Junoni, Verrius C. Verrii filius, curator Maritimæ, sextumvir Augustalis Avaticorum* Il est à regretter que cette inscription, qui devait être gravée avec celle où on lit ΦΟΚΕΙΟΣ, pour l'atlas de la Statistique, qui est même indiquée dans la note 3 de la p. 294, comme appartenant à la pl. XIII, où elle est remplacée sous le n° LXX par une autre dont la lecture est bien hasardée, n'ait pas plus été figurée dans cet atlas que la grecque.

coupant les flancs de la montagne (1), et que pour la sûreté de tous (2), ils y fortifièrent le lieu de *Theopolis*, où s'était retiré sans doute ce grand personnage, si diversement jugé par saint Jérôme et saint Augustin, et par Sidoine Apollinaire. Peut-être se retranchait-il ainsi dans les montagnes pour se soustraire à la fureur des Barbares, qui envahissaient l'empire de toutes parts, grâce à l'ambition effrénée et à la trahison des ministres rivaux, Rufin et Stilicon, dont les crimes ne reçurent que trop tard pour les peuples un bien juste châtiment.

En effet, cette inscription semble un dernier adieu de la civilisation romaine, un dernier service rendu aux habitants par les hommes du Pouvoir organisé. Les flots de la barbarie arrivent de toutes parts ; déjà même on cherche à se défendre en s'isolant, à se protéger soi-même, à se sauver avec les siens. Ainsi a fait Dardanus, il y quatorze siècles . . . . Il est difficile aujourd'hui même, de contempler sans en recevoir une impression profonde, ce monument presque impérissable, qui semble une leçon vivante de l'Histoire. Relégué dans une vallée âpre et déserte, mais pourtant intéressante et pittoresque, il produit un *effet si beau et si singulier*, pour me servir des expressions d'un savant voyageur (1),

(0) *Cæsis utrimque montium lateribus.*

(0) *Tuetioni omnium.*

(1) V. Millin, *Voyage dans les départements du Midi*, t. III, p. 66, et

que ce rocher, dit-il, mériterait d'être imité dans quelques-uns de nos jardins modernes. Sans doute, on pourrait en copier l'effet pittoresque ; mais ce n'est que sur le roc sauvage de Chardavon que l'Histoire conserve toute son éloquence.

Il serait téméraire de penser à reconstruire avec les matériaux épigraphiques, que le temps et les barbares de toutes les époques nous ont laissés, l'histoire de la Provence primitive. Ce n'est pas dans une province éloignée et dépendante, que l'on peut espérer de rencontrer sur le marbre ou sur l'airain, des textes législatifs, des actes publics et solennels, et tout ce qui constitue l'action d'un gouvernement ou d'une administration puissante. Mais on peut y trouver spécialement des secours pour la géographie historique, lorsqu'il s'agit d'éclairer ou de rectifier les textes beaucoup trop arides des anciens itinéraires, ou des

dans l'atlas, pl. LIV, 2, la vue de la vallée où est l'inscription, dont le Dr Honnorat, de Digne, ardent propagateur de la science, a donné encore un très bon fac-simile dans les *Annales des Basses-Alpes*, t. 1, p. 361. Publiée depuis longtemps, et d'abord fort peu correctement, on peut encore consulter, après Millin et M. Henry, p. 110, ce qu'en dit H. Bouche, qui fut prieur de Chardavon, tom. I, 244, 370 et p. 11, des (nouvelles) Additions à cet ouvrage si important pour notre histoire, dont le titre, pour le 1er vol., est *la Chorographie ou Description de Provence, et l'Histoire chronologique du mesme pays*, par le sieur Honoré Bouche, docteur en Théologie, etc., Aix, par Charles David, 1664, 2 vol. in-fol. Les (nouvelles) Additions, imprimées postérieurement, forment 30 pages pour le premier volume, et 36 pour le second, qui a pour titre l'*Histoire chronologique de Provence*, etc. On les trouve rarement à part, et pas toujours avec l'ouvrage.

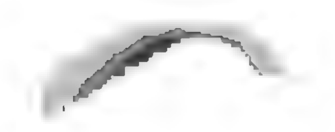

Digitized by Google

écrivains grecs et latins. La géographie ancienne, c'est l'histoire même, c'est le tableau de nos origines, et le nom d'une *mutatio* ou d'une *mansio*, c'est-à-dire, d'un relais ou d'une étape, plus ou moins altéré dans un itinéraire, ou sur la *carte théodosienne*, peut être rectifié et déterminé par l'inscription d'une borne milliaire, qui marque d'une manière indubitable sa position, et quelquefois ses rapports de distance avec les lieux voisins. Tel est le premier titre historique de plusieurs de nos villages placés sur la voie romaine, et souvent le seul qui ait survécu à une population plus ou moins nombreuse.

Ces bornes milliaires, véritables jalons de la civilisation plantés partout où les Romains avaient porté leurs armes victorieuses, sillonnaient la Provence, comme l'Italie, comme les autres pays conquis, et servent encore à rectifier les anciens géographes. On peut en étudiant leurs débris, et avec le secours des inscriptions, suivre cette fameuse *Voie aurélienne*, si populaire parmi nous, que le nom, très peu altéré, en est resté aux traces plus ou moins manifestes qui en subsistent encore. Ouverte depuis plus de 2000 ans, c'est par là que passèrent tant de fois les armées triomphantes des conquérants de la Gaule et des Espagnes, et plus tard aussi ces Barbares qui renversèrent le colosse romain. Leur invasion marque le terme des soins admirables donnés par les empe-

Digitized by Google

reurs à l'entretien des grands chemins de l'empire, dont l'histoire très curieuse, écrite par Bergier, sur les conseils et avec les secours de notre compatriote Peiresc, ne remplit pas moins de 2 volumes in-4°, complétés par une carte singulière, un véritable livret de route, ou tableau de poste impérial, qui remonte au moins à l'empereur Théodose, dont on lui donne quelquefois le nom, comme aussi celui de Peutinger, grand et savant citoyen d'Ausbourg, qui en fut l'heureux possesseur, et qui dut la publier le premier (1).

Ce serait un véritable voyage classique dans la *Provinceromaine*, quede suivre cette *Voie aurélienne*, qui la traversait dans toute sa longueur, du levant au couchant, c'est-à-dire, de Cimiez, ou des bords du Var à Arles, avec quelques embranchements à droite et à gauche ; et ce voyage ne manquerait pas d'intérêt historique et littéraire, si l'on savait y rattacher les diverses inscriptions qu'offrirait la route. Je vais essayer d'en tracer le plan, au moins en partie, me reposant quelque peu sur l'intérêt qu'offrent toujours aux amis du pays et de l'érudition les sou-

(1) Peutinger étant mort en 1547, cette table dite *Peutingeriana* ou *Theodosiana*, qui avait été découverte par Conrad Celtès, dès la fin du XVe siècle, dans une ancienne bibliothèque de Spire, ne fut publiée intégralement qu'en 1598. L'original déposé aujourd'hui à la bibliothèque de Vienne, à laquelle il fut donné par le prince Eugène, a été fidèlement reproduit dans la belle édition de Scheyb, *Vindobonæ*, 1753, grand in-fol. ; édition revue et corrigée, avec une introduction nouvelle par Conrad Mannert. *Lipsiæ*, 1824, in-fol. avec 12 pl.

venirs de la Patrie antique, pour vous dédommager de l'aridité de cette esquisse.

On sait que la Voie aurélienne, commencée vers 240 avant J. C., par Aurelius Cotta, qui avait été deux fois consul, et qui lui donna son nom, partait de Rome et aboutissait à Arles, en passant par l'Étrurie et par les Alpes Maritimes. Elle ne s'étendit d'abord qu'à 85 milles de Rome, jusqu'au *Forum* ou *marché d'Aurélius*, aujourd'hui *Montalto.*

Ce n'est que successivement qu'elle fût prolongée jusqu'au Var, et jusqu'à Arles, où l'itinéraire marque le 796e mille; et les plus anciennes bornes milliaires, qui constatent encore sur beaucoup de points qu'elle fût confectionnée et pavée, remontent à l'empereur Auguste, dont le gendre Agrippa veillait spécialement sur les grands chemins de l'empire, sources et témoignages évidents de prospérité et de puissance.

Ces bornes paraissent avoir porté un chiffre, qui devait se compter à partir de Rome jusqu'au terme de la route, ou du moins jusqu'à la frontière d'Italie. En effet les bornes milliaires trouvées au delà du Var, portent un chiffre très élevé, tels que DXC trouvé près de Vintimille, DCI près de Monaco, DCIV près de la Turbie, tandis que plusieurs qui ont été trouvées endeçà du Var, et toujours sur la même voie qu'elles déterminent, sont marqués IV, VIII, etc. Cependant il n'est pas constaté que depuis le Var jusqu'à Arles

Digitized by Google

ou jusqu'à Aix, il n'y ait eu qu'une série de chiffres, la plupart des bornes ayant été refaites par les successeurs de l'empereur Auguste, qui veillèrent soigneusement à l'entretien des routes, jusqu'à l'époque mérovingienne, et les chiffres ayant souvent disparu, ou se trouvant omis, quelques-uns ont semblé indiquer que leur nouveau point de départ était pris tantôt de Fréjus, tantôt d'Aix ou d'Arles ; et la fameuse inscription du préfet du prétoire, Auxiliaris, de l'an 435, indique, selon nous, qu'en dernier lieu une série partait d'Arles, dans la direction de Marseille (1).

D'après l'itinéraire d'Antonin (2), l'Italie finissait à *Alpis summa*, sommet des Alpes, point culminant sur la route, où Auguste fit élever le célèbre trophée, dont Pline nous a conservé la précieuse inscription avec les noms des 44 peuples, ou peuplades des Alpes, vaincus (3). Un énorme massif, dont les environs sont jonchés de marbres brisés, avec quelques lettres, quelques syllabes au plus, qui suffisent pour confirmer l'authenticité de l'inscription donnée par Pline, et l'identité du monument, sont tout ce

(1) Orelli, 3330. V. en outre H. Bouche, I, 307 et 583. Papon, I, 52. Millin, III, 509. Estrangin, *Études sur Arles*, Aix, 1838, p. 98

(2) *Vetera Romanorum itineraria, sive Antonini Augusti itinerarium, cum notis variorum*, curante P. Vesselingio, Amstelodami, 1735, in-4°, p. 296.

(3) *Hist. Nat.*, l. 3, c. 20. V. H. Bouche, I, 98. Papon, *Hist. de Prov.*, I, 407. Morcelli, *de stilo inscript. lat.*, t. I, 96.

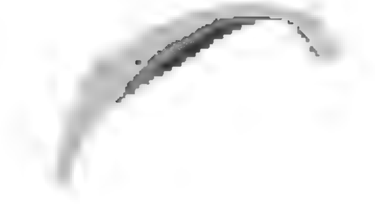

qui reste de ce magnifique trophée, qui a donné son nom au misérable village de la Turbie, bâti en partie avec ses débris.

Ici finit l'Italie, et commence la Gaule, *huc usque Italia ab hinc Gallia*, dit l'itinéraire, et Cimiez (Cemnelo ou Cemenelun), dont il ne reste que des ruines, au nord et un peu au dessus de Nice, est la première ville qu'il indique (1).

A quelques milles de là, la Voie aurélienne franchissait le Var sur un pont sans doute, mais il n'en reste aucune trace : ce qui s'explique par les fréquents changements qu'a subis le lit du fleuve, dont le nom tiré de ses variations, dit-on, n'offre qu'une étymologie ridicule (2).

Bientôt on arrive à Antibes, colonie marseillaise; son nom grec indique son origine et sa position en face de Nice, sa sœur aînée. Il se lit encore sur un

(1) Cimiez, d'abord la capitale des *Vediantii*, puis cité importante de la province des Alpes maritimes, avec un évêché dès les premiers siècles, bientôt réuni avec son titre à celui de Nice, où ses habitants dispersés par les Lombards se réfugièrent, après la destruction de leur ville dans le v^e siècle. Il n'en reste qu'un certain nombre d'inscriptions romaines, dont l'une entr'autres indique un monument élevé à l'impératrice Cornelia Salonina, épouse de Gallien-le-Jeune, par le noble ordre de Cimiez, *nobilis ordo Cemenelensium*, c'est-à-dire, les décurions, les municipaux ; et les ruines d'un amphithéâtre, où S[t] Pons fut martyrisé, vers 258. V. Millin, *Voyage dans les départements du Midi*, II, 549.

(2) Le mot *Var* est sanscrit, et signifie fleuve, d'après le P. Paulin de Saint-Barthélemy, dans son opuscule intitulé : *Jornandis Vindiciæ de Var Hunnorum...*, Romæ, 1800, in-4°, p. 8. Le nom de l'Ar, ou de l'Arc, a presque la même signification. V. la note ci-après, p. 35.

fragment d'inscription encastré dans une vieille tour carrée, qui sert aujourd'hui de clocher à la paroisse.

Un autre fragment portant en beaux caractères grecs le nom de BOPUSTHE..., semble rappeler que la flatterie des Antipolitains aurait élevé un monument en l'honneur du cheval de l'empereur Adrien, qui visita nos contrées l'an 120 de notre ère, et consacra des vers et une colonne à cet heureux quadrupède, nourri sur les bords du Borysthène, dont on lui donna le nom. Ces vers, sinon la colonne, furent trouvés au commencement du XVII^e^ siècle, sur un marbre de la ville d'Apt, que l'on s'empressa d'envoyer à Peiresc, qui les restitua et les compléta. Comme on les avait publiés quelques années auparavant, des doutes s'élevèrent sur l'authenticité du marbre, aujourd'hui disparu, doutes que peut dissiper le fragment d'Antibes, en témoignant des honneurs rendus en Provence au quadrupède impérial (1).

(1) H. Bouche, I, 221, etc. Orelli, 824. Gassendi, *Viri illustris Nicolai Claudii Fabricii de Peiresc Senatoris Aquisextiensis Vita*, Paris, 1641, in-8°, p. 227, sous l'année 1629. Il est bien difficile de croire que Peiresc qui avait ce marbre dans son cabinet, et Gassendi, son historien et son ami, l'aient reconnu pour authentique, sans des preuves matérielles résultant de sa découverte récente dans le pays. Il est aussi mentionné dans un opuscule très rare, qui donne une description très sommaire du riche cabinet d'antiquités laissé par Peiresc, intitulé : *Fabriciani Cimeliarchii promptuarium triceps à D. Francisco Chapardo, J. U. D. coagmentatum*. Aquis-Sextiis, typis Joannis Roize, in platea PP. Prædicatorum, 1647, in-4°, 18 pag., plus le titre ; mais cet opuscule laisse beaucoup à désirer.

Digitized by Google

Mais une inscription, sinon plus curieuse, du moins plus touchante, que l'on y voit encore, est celle d'un jeune danseur, appelé Septentrio, qui mourut à douze ans, après avoir dansé deux jours sur le théâtre d'Antibes, où il plut, *placuit*, dit simplement le marbre avec une touchante précision. On a sculpté au dessus sept cyprès ou plutôt sept palmes, qui semblent annoncer le nombre de ses victoires; et au dessous un vase, d'où sortent se penchant tristement vers la terre deux fleurs, symbole peut-être de ses deux journées de triomphe, et de sa fin prématurée (1)

Après Antibes, l'Itinéraire comme la Carte Théodosienne marquent XII milles pour arriver *ad Horrea*, sur la position de laquelle les historiens comme les géographes ont varié. H. Bouche (I, 148) le place à Grasse, en remontant presque directement au nord, comme paraît l'indiquer le crochet de la carte routière, dite aussi de Peutinger; mais elle marque ici un double crochet, qui nous porterait plutôt vers Auribel ou Auribeau, en laissant à droite le mamelon de Sartous (*Castrum de Sartolis*, H. Bouche, I, 296).

(1) Voici cette inscription, souvent citée d'ailleurs : D. M | PVERI SEPTENTRI | ONIS ANNOR XII QVI | ANTIPOLI IN THEATRO | BIDVO SALTAVIT ET PLA | CVIT. — V. à ce sujet, H. Bouche, I, 288. Millin, II, 511. Papon, I, 12, etc. Elle est figurée dans Caylus, *Recueil d'antiquités*, II, pl. LXXXII, et dans les *Mémoires de la Société Archéolog. du midi de la France*, Toulouse, 1841, in-4°, tom. IV, p. 399, à la fin d'une bonne *Notice* de M. Ernest Breton *sur les antiquités d'Antibes*.

Digitized by Google

Ce dernier village, aujourd'hui ruiné, offre encore quelques débris d'antiquités, et une inscription sépulcrale en cinq ou six vers, fort irréguliers, consacrée par Rafelia ou Raielia Secundina à son fils Verus, mort à trente ans, sans postérité ; inscription remarquable par les rapports de style et de pensée qu'elle présente avec celle de Felicissimus, évidemment de la même époque, c'est-à-dire du IIIe ou IVe siècle, au plus tard (1).

Le nom d'*Horrea*, qui signifie greniers, approvisionnements, magasins, placés avec raison sur un point d'un accès difficile, à quelque distance du rivage, hors de la portée des pirates, se retrouve en quelque sorte dans celui d'Auribeau. De ce point, la voie antique descendait rapidement vers la côte,

(1) Nous la donnons ici, parce qu'elle est très incorrectement imprimée dans la *Statistique du Var*, p. 509. Grâce à l'extrême obligeance de M. Ch., propriétaire actuel du domaine dans lequel elle a été trouvée en 1817, et où elle existe encore, nous la publions d'après une empreinte prise sur la pierre même, qui a 34 c. de hauteur sur 40 de largeur. La forme des lettres, comme celle du *niveau* et de l'*ascia*, au milieu desquels est la *sigle* D. M. rappelle aussi l'inscription de Felicissimus.

D. M.
RESPICE PRAETERIENS ORO TITVLVMQ
DOLEBIS QVAM PRAEMATVRE NIMI
VM SIM MORTIS ADEPTVS. TRIGINTA AN
NORVM RAPTA EST MIHI LVX GRATISSI
MA VITAE ET DE GENTE MEA SOLVS SINE
PARVOLO VIXI. QVEM MATER MISERVM
FLEVIT QVOD PIETATIS HONORE RELICTA
EST Q. LVCCVNIO VERO
RAFELIA SECVNDINA MATER
FILIO PIISSIMO FECIT.

où l'on en retrouve des traces jusqu'à Fréjus, évitant et laissant à droite la montagne et les bois de l'Esterel que franchit la route moderne. Ainsi, dans une gorge, au revers du Cap Roux, à demi-lieue d'un hermitage dit de la S^{te}-Baume, on trouve encore une pierre tronquée, en forme de colonne, avec une base carrée, sur laquelle on lit ces mots bien conservés, sauf les premières lettres : TRIBUNICIA POTESTATE, avec les chiffres XX et VIIII, qui indiquent un milliaire posé la 20^{me} année de la puissance tribunicienne, de l'empereur Auguste très probablement, et le 9^{me} mille depuis Fréjus, qui en effet est à 3 lieues.

En partant de ce point on descend vers la mer, où une petite anse, dite la *Caranque d'Aurelo*, rappelle encore le nom de la Voie aurélienne, qui suivait à peu prés la côte à quelque distance jusqu'à Fréjus, en passaut par Agay (le *port d'Agathon*) et l'emplacement de l'antique Athenopolis, dont il ne reste qu'un nom harmonieux et cher aux muses. Enfin, après avoir laissé à gauche la tour de Darmont, à laquelle se rattache je ne sais quel souvenir de la reine Jeanne prisonnière. et qui paraît n'avoir jamais été qu'un phare, on arrive à S^{t}-Raphaël ou S^{t}-Rapheau, dont la plage déserte reçut un jour la barque, qui ramenait de l'Orient César et la fortune de la France (9 octobre 1799).

On est à Fréjus, *Forum Julii*, le Marché de Jules,

dont le vaste port creusé par le premier des Césars, aujourd'hui converti en jardins et en champs de blé, après avoir été un marais infect depuis le X^me^ siècle, abrita longtemps la flotte romaine. Les monuments détruits ou encore debout, tels que l'aqueduc et l'amphithéâtre, peuvent donner une idée de la magnificence de cette colonie militaire, où Auguste avait créé un arsenal maritime ; et une belle inscription de Nîmes, consacrée par les citoyens de Fréjus à leur patron, Q. Solonius Severinus, de la tribu Voltinia, Flamine de la Province narbonaise, tribun militaire, ou colonel de la 8^me^ légion, semble confirmer le nom d'*Octaviens* que Pline leur donne, parce que la 8^me^ légion en avait fourni les colons (1).

Mais quelle inscription pourrait l'emporter, pour l'illustration d'une ville, sur cette ligne de Tacite, où il est dit qu'Agricola était né dans l'antique et illustre colonie de Fréjus (*veteri et inlustri Foro Juliensium colonia*... Agric. IV), et surtout quel marbre ou quel granit pourrait être plus durable que ces mots, depuis que l'imprimerie assure une juste immortalité aux pages échappées aux Barbares, et aux ténèbres du moyen-âge, quand ces pages sont signées d'un écrivain tel que Tacite ?

A une lieue de Fréjus, et toujours sur la Voie

(1) V. Pline, H. N., l. 3, c., 4; H. Bouche, I, 247; Papon, 1, 15; Morcelli, I, 91.

aurélienne, dans l'église de Pugeton ou Puget-lez-Fréjus, une pierre milliaire, marquée de la onzième année de la puissance tribunicienne d'Auguste (12 ans avant J.-C.), a longtemps supporté la coquille du bénitier, et a fini par être creusée en auge pour servir aux fonts baptismaux (1).

La même route nous conduit à *Forum Voconii*, le Marché de Voconius, que l'itinéraire et la carte de Peutinger marquent après Fréjus, et dont l'origine est inconnue; mais ce nom est, pour ainsi dire, consacré dans la correspondance de Cicéron, où deux lettres, l'une de Plancus, l'autre de Lépidus, indiquent sa position et la distance qui le sépare du Marché de Jules, distance quelque peu différente de celle des itinéraires (2).

(1) V. H. Bouche, I, 129, et l'article *Puget-lez-Fréjus*, au tom. 2 de la *Géographie* ou *Description historique, géographique*, etc. *de la Provence*... faisant partie du *Dictionnaire de la Provence et du Comté Venaissin*, connu sous le nom d'Achard, en 6 vol. in-4°, dont le dernier, très rare, n'a pas été terminé et s'arrête à la pag. 576. — Marseille. 1785-86 ; Aix, 1787-88, pour la géographie, formant les deux derniers volumes, qui sont les meilleurs et les moins communs de cette compilation. Les deux premiers donnent le Vocabulaire, les deux autres les Hommes illustres.

(2) *Epistolæ famil.*, x, 17 et 34. Il faut lire, dans l'une et l'autre lettre, *Forum Voconii*, et non *Forum Vocontium*, que l'on traduit par Vaison, dans le pays des Voconces, qui n'a jamais porté ce nom. Cette lecture nous paraît incontestable d'après les localités, et quel que soit le nom des éditeurs. On est surpris de lire dans l'excellente édition de Cicéron, donnée par M. J.-V. Le Clerc, dont le texte fait autorité, *Forum Voconii* dans la 17me lettre, et *Forum Vocontium* dans la 34me. Il n'a jamais existé de *Forum Vocontium* ou *Vocontiorum*, que dans cette mauvaise leçon, qui est d'ailleurs très ancienne.

Digitized by Google

Dans la première, Plancus écrit à Cicéron qu'Antoine vient d'arriver à Fréjus avec son avant-garde, et que Lépidus, son adversaire, est campé à *Forum Voconii*, qui est à 24 milles de *Forum Julii*, Fréjus. Dans la seconde, Lépidus écrit lui-même à Cicéron qu'il arrive à marches forcées des bords du Rhône à *Forum Voconii*, et qu'il a établi son camp en avant de ce point, au fleuve d'Argent, contre Antoine, qui est au-delà, et auquel Ventidius vient d'amener un renfort de trois légions. La lettre même, datée du Pont-d'Argent, *ex Ponte Argenteo*, détermine l'endroit où la Voie aurélienne franchissait ce fleuve, et cet endroit, près de Vidauban, conserve encore ce nom sans autre addition; ce qui le distingue des autres ponts sur le même fleuve.

Le Canet-du-Luc, qui se trouve une lieue en deçà, à l'occident, et où l'on a trouvé des restes d'antiquités, doit donc être regardé comme ayant succédé au marché, ou *Forum* de Voconius, nom d'un personnage d'ailleurs inconnu, et dont les dernières syllabes se retrouvent, jusqu'à un certain point, dans le nom altéré du Canet.

Malgré quelques divergences dans les distances indiquées aux itinéraires, tout concourt à faire préférer cette position à celle du Luc, bourg plus important, à demi-lieue au couchant de l'autre, également sur la Voie aurélienne. On a reconnu entre

Digitized by Google

ces deux points, outre une belle pierre milliaire (1), des ruines d'un temple ou d'un *ædicule* romain, et cette inscription sépulchrale d'une belle simplicité : « L. Calvisius Aquinus à C. Calvisius et à Gavia Modesta, ses père et mère » (*Parentibus*).

Une autre inscription plus célèbre dans nos historiens, et connue depuis le xvi^me siècle au moins, que l'on place tantôt au Luc, tantôt au Canet, tant ces deux localités sont rapprochées et peuvent se confondre, se rattache à celle-là, puisqu'elle a été trouvée dans leur voisinage, et qu'elle appartient également au haut-empire. Cependant elle est moins ancienne qu'on ne l'a cru jusqu'ici, parce qu'on a prétendu l'expliquer par la pensée qu'elle renferme, et non point par le texte seul (2).

On y a vu l'apothéose de la justice et de la clémence de César, à qui le sénat, délivré de la crainte et l'horreur des proscriptions, fit élever, dit-on, un temple, où furent placées les statues de César et de la Clémence. Mais quoi qu'on en ait dit, et même tout récemment, il ne s'agit point ici de Jules César, dont peut-être on n'aurait point pensé à déifier les vertus sous la république, mais bien de Caïus César, surnommé Caligula, dont la clémence

(1) Il en sera encore question ci-après. H. Bouche la donne I, 479 ; Orelli, 728, et primitivement Bergier, *Histoire des grands chemins*, I, 456.

(2) V. les *Illustres observations antiques de G. Symeon*. Lyon, 1558, petit in-4°, p. 22. — H. Bouche, I, 159. — Papon, I, 36, etc.

et la justice sont peu célèbres dans l'histoire. Ses vertus auraient besoin d'autres pièces justificatives que ce marbre, monument sans doute d'une basse adulation, comme tant d'autres, peut-être aussi d'une légitime reconnaissance pour quelque acte de justice isolé, car un tyran aussi peut perdre sa journée. Le texte même de l'inscription, IVSTITIAE ET CLEMENTIAE C. CAESARIS, *à la justice et à la clémence de C. Cæsar*, ne permet point d'hésiter sur l'application qu'il faut en faire à Caligula, quelque monstrueux que paraisse ce rapprochement de mots et d'idées; et une autre inscription fort importante pour la fixation qu'elle détermine de *Pagus Matavonicus*, au village de Cabasse, contre l'opinion de d'Anville, confirme cette explication.

Cette pierre, employée dans la construction de l'église de Cabasse, est encore un vœu, ou l'accomplissement d'un vœu pour la santé de C. César Germanicus, fils de Germanicus, fait par les habitants de *Matavonium*. Ici l'empereur, caractérisé par son surnom, l'est encore par le nom de son père, l'illustre Germanicus, qu'il avait joint au sien (1).

Il résulte évidemment, du rapprochement de ces

(1) Voici cette inscription, altérée dans Papon, I, 37, qui, d'après la Statistique du Var, par M. Noyon (Draguignan, 1846, grand in-8°, pag. 229), est sur une pierre à peu près carrée, placée de haut en bas, dans la bâtisse d'une maison, à peu de distance du sol de la rue : PRO SALVTE | | C. CAESARIS GERMAN. | F. GERMANICI AVGVST. | PAGVS MATAVONICVS

deux marbres, qu'il s'agit dans l'un et dans l'autre de Caligula, et l'on sera moins surpris des hommages prodigués au digne successeur de Tibère, si l'on se rappelle que son avénement à l'empire fut salué par des acclamations universelles, et que, dans l'espace de trois mois, 160,000 victimes furent immolées en actions de grâce. Une année ne s'était pas écoulée, qu'une maladie grave ayant mis sa vie en danger (maladie par laquelle on a voulu expliquer les crimes et les folies qui souillèrent le reste de son règne), l'empire fut dans la consternation; des prières, des vœux, parmi lesquels il faut sans doute compter notre *ex voto*, se manifestèrent de toutes parts, et des citoyens même, se dévouant pour lui, firent annoncer qu'ils combattraient avec les gladiateurs, si les Dieux rendaient la santé à l'empereur (*Suet.*, *in C. Caligula*, 14).

La position de *Matavonicus*, dont le nom est conservé sur ce marbre, est d'ailleurs bien signalée par les inscriptions multipliées qu'on a exhumées à Cabasse et dans les environs. Ainsi l'on y a trouvé, sur la route de Brignoles, une pierre milliaire marquée du troisième consulat de l'empereur Probus (l'an 280). On y voit encore, dans le petit cimetière, une autre pierre milliaire, marquée XXXIIII, placée sous l'empereur Flavius Valerius Constantin, petit-fils du *divin* Maximien, fils du *divin* Constance, formules à remarquer sous le règne

du premier empereur chrétien. Enfin on trouve encore, dans le même endroit, sur une belle et grande pierre, avec encadrement, adhérente au chœur de l'église, une inscription que Bouche donne d'une manière peu exacte, et comme n'existant plus (1, 258), d'où elle a passé dans Gruter plus altérée encore (CDXVII, I). Cette inscription qui remplit huit grandes lignes, est remarquable par l'énumération d'une nombreuse famille à laquelle Cornelia, fille de Quintus, consacre ce monument funéraire, en commençant par elle-même et par son excellent mari, *sibi et marito optimo et merentissimo*, Q. Adreticius Victor, de la tribu Voltinia : et finissant par Victimaria Junia, sa très méritante bru, *nurui merentissimæ.* Il n'y a pas moins de dix personnes mentionnées (*Statistique du Var*, pag. 231).

Voilà sans doute assez de souvenirs archéologiques pour illustrer la commune de Cabasse, qui ne compte aujourd'hui que quinze cents âmes, mais qui, d'après les monuments, a dû avoir bien plus d'importance dans l'antiquité. Hâtons-nous d'arriver à Tourves, dont le nom rappelle évidemment l'ancienne *mansio ad Turrem*, marquée sur la carte et dans l'itinéraire, avec quelque différence dans les milles indiqués, différence qui s'explique par les redressements ou les changements successifs de la route.

Le château de Tourves n'est aujourd'hui remarquable que par ses ruines modernes, et par la belle

Digitized by Google

vue dont on y jouit. Ces ruines rappellent toutefois encore la magnificence, et les caprices de celui qui l'avait orné en y entassant grand nombre de statues, et même des antiquités factices avec de véritables débris antiques, quelquefois dénaturés par le mauvais goût de l'architecte. On doit chercher parmi ces débris une borne milliaire de Néron, enlevée en 1745 de la Voie aurélienne, que le comte de Valbelle eut l'idée de faire placer sur la terrasse du château, au haut d'une rampe décorée du nom de cet empereur. Mais par une fantaisie princière ou frivole, il fit ajouter à l'inscription de Néron, qui se termine par le mot *restituit*, selon l'usage, et qui indique le rétablissement ou la restauration de cette borne milliaire, placée sans doute sous Auguste, il fit ajouter, dis-je, ces mots *et iterùm restituit*, de nouveau rétablie, avec son nom ainsi accolé à celui du fils et du meurtrier d'Agrippine. Ces mots n'indiquent plus ici une restauration, un rétablissement, mais une translation, un déplacement véritable.

Cette inscription de Néron, de l'an 58 de J.-C., et qui paraît absolument semblable à celle qui fut trouvée au Luc, que Peiresc transmit à Bergier, et qui se trouve encore dans Bouche, est très curieuse, non-seulement parce qu'elle apprend la distinction établie dès-lors entre le titre de *César* donné à Germanicus, et celui d'*Auguste* réservé aux empereurs, mais aussi parce qu'elle donne la généalogie de

Digitized by Google

Néron, fils (adoptif) du *divin* Claude, petit-fils de Germanicus *César*, arrière petit-fils de Tibère César *Auguste*, enfin du *divin* Auguste, dont il est qualifié *abnepos*, qui n'a point d'équivalent dans notre langue.

Après Tourves, où il est difficile de ne point reconnaître la *mansio ad Turrem*, que cependant plusieurs ont voulu fixer au Vieux-Rougiers, dont la montagne offre encore quelques tours de construction romaine, la route se dirige sur la station de *Tegulata*. On s'accorde à la placer à l'auberge dite de la Grande-Pégière, d'un ancien péage qui s'y trouvait au passage de l'Ar, et le nom de *Tegulata*, donné à d'autres localités, même sur la Voie aurélienne, indique sans doute une ancienne tuilerie. On y trouve d'ailleurs encore plusieurs grandes pierres avec des lettres à-demi effacées, provenant évidemment d'une construction antique qui, dès le XVI^{me} siècle, était déjà rasée à la hauteur du sol, *comme l'autre trophée de Marius*, d'après le vieil historien provençal, Raymond de Solier, trophée célèbre dont nous allons dire quelques mots (1).

(1) Voici le texte de Raymond de Solier, qui seul parle de ce double trophée, et dont le manuscrit autographe, ainsi qu'une copie de la main de M. de Méjanes, existe à la Bibliothèque d'Aix : « Marius victi « hostis spoliis, ut hos agros provinciales memoriâ suâ illustres red« deret, victorum imperatorum more, duo lapidea trophæa extrui « jussit, unum suprà viam Aureliam, in agro Porretensi, alterum du« centos passus ad ortum, ubi hospitium *Pegiera* nuncupatum; a « solo æquatorum extant dumtaxat fundamenta, translatis ad Trittas « (*Trets*) et Porreria (*Pourrières*) oppida lapidibus. (*Chorogr. Pro*–

Un peu avant d'arriver à la station de *Tegulata*, on passe la rivière ou le fleuve de l'Ar, que Plutarque mentionne sans le nommer (Vie de Marius, 18, 19), que des titres du moyen-âge appellent *Lar*, *Laris* et *Larius*, mais que des titres plus anciens nomment *Ar*, ce qui concorde avec la prononciation et la syntaxe provençale; mais avant de franchir le pont dit de Puyloubier ou de Pourrières, pour entrer, du département du Var, dans celui des Bouches-du-Rhône, on laisse à quelques pas à droite, sur les bords de la rivière, les faibles restes de l'*Arc de triomphe de Marius*, à peu près ras de terre aujourd'hui comme au XVIme siècle. Leur authenticité est douteuse, bien qu'on en ait voulu dériver le nom de la rivière de l'*Arc*, tel qu'on l'écrit abusivement de nos jours, ce qui pourrait être concluant pour l'un et pour l'autre, si jamais ce dernier nom se trouvait écrit *Arcus*, dans quelque ancien document, dans une inscription (1).

« *vinciæ*, *liv.* 3, *c.* 3). » Ce texte ne prouve malheureusement qu'une tradition, et l'état de ruine complète de deux monuments dès cette époque.

(1) Sans remonter, ou en remontant au sanscrit *ARnam*, liquide, il est évident que le nom Ar, Aar, Arc, etc., que l'on donne à un grand nombre de rivières de France, de Suisse, de Savoie, d'Allemagne, etc., dérive d'une langue primitive; mais l'introduction de l'article l'a quelquefois changé en *Lar*, *Laris*, etc. On lit encore *Ar* dans une donation de Guillaume II, comte de Provence, de 1024 .. *in Comitatu Aquense in valle Cagnanam... de uno fronte flumen Ar*, citée par Ruffi (*Dissertation sur l'origine des Comtes de Provence*, Marseille, 1712, in-4°, p. 45). On lit aussi : *Ultrà Are propè pontem, juxta viam qua itur ad Gardanam*...

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, ces restes de construction romaine (gravés dans Bouche, I. 424, et dans l'Atlas de la Statistique des Bouches-du-Rhône, pl. XV, fig. 7), semblent avoir appartenu à une pyramide, à un tombeau, dont un bas-relief aurait représenté un guerrier debout sur un bouclier porté par des soldats, si l'on s'en rapporte au dicton provençal du *trioumfé de Pourriero*, *soun très à pourta un teoule*, trois pour porter une tuile, beaucoup d'embarras pour rien, et à la tradition d'une vieille tapisserie du XVme ou XVIme siècle, qui en aurait offert la représentation.

Ces restes, ce glorieux souvenir, annoncent que l'on arrive dans la plaine de Trets, célèbre à jamais par la victoire de Marius sur les Barbares, connue sous le nom de bataille d'Aix, victoire qui sauva cette fois la civilisation romaine, destinée à succomber, cinq siècles plus tard, sous les coups de ces mêmes Barbares venus du Nord. Cette bataille, en laissant le nom de *la Victoire*, ou de *Sainte-Victoire*,

et *In vineto de Sauta lebres ultrà pontem Aris*... dans deux actes, l'un de 1215, l'autre de 1225, relatés dans un précieux manuscrit de la Bibliothèque Méjanes, qui donne l'inventaire des titres du Chapitre d'Aix, à la fin du XVe siècle, p. LI. Nous aurons occasion de parler plus au long de ce volume intéressant pour les familles et la topographie du pays, s'il nous est donné de terminer l'impression du Catalogue général de nos manuscrits, dont les premières feuilles imprimées ont été adressées, dès le mois de novembre 1846, à l'Institut (Acad. des inscript. et bel. lettres), qui a bien voulu encourager cette publication par ses suffrages. Nous avons reçu d'autre part de singuliers encouragements...

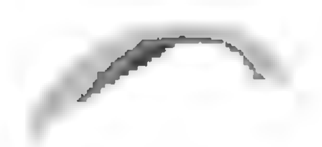

Digitized by Google

à la montagne pittoresque qui longe et domine au nord cette plaine fertile, atteste à jamais la reconnaissance des populations voisines, qui, jusqu'à nos jours, venaient y célébrer pieusement l'anniversaire de leur délivrance. Mieux que les pyramides même dont *la masse indestructible a fatigué le temps*, cette roche, où jadis s'élevait un temple à la victoire, et que les marins de la Méditerranée saluent encore du nom de *Délubré* (1), en entrant au port de Marseille, défie les siècles à venir, et ne craint d'autre révolution que celles du globe terrestre.

La plaine de Trets, traversée par le fleuve de l'Ar, dont les eaux furent rougies du sang des Teutons, offre encore plusieurs localités que leur nom rattache au souvenir de cette journée mémorable, et à celui de Marius (2). Même son lieutenant Marcellus qui, à la tête d'un corps de trois mille hommes, selon Plutarque (*Vie de Marius*, 20), tourna la montagne, et, tombant à l'improviste sur les ennemis, détermina leur défaite, semble avoir laissé le sien au château et au village de Saint-Marc, position

(1) Du latin *Delubrum*, idole, temple, *alta ad delubra Dearum*. Virg., Georg. IV, 541.

(2) V. à la fin du ch. 3, l. 3, de la *Chorographie Mste. de Provence*, par Raymond de Solier, citée ci-dessus, et la *Notice* sur les lieux de Provence où les Cimbres, les Ambrons et les Teutons ont été vaincus par Marius, lue à l'Institut le 21 janvier 1814, par M. Fauris de Saint-Vincens, dans le *Magasin encycl.* d'août 1814, tirée aussi séparement, 21 pag. in-8°.

Digitized by Google

par où il dut passer forcément. Cette plaine de Trets s'étend pour ainsi dire jusqu'à Aix, jusqu'aux *Eaux thermales* mentionnées par Plutarque (ibid, 18, 19), où avait commencé la première attaque, et où, vingt années auparavant, Sextius avait vaincu les Salyens, pris leur capitale, ou l'un de leurs principaux établissements, dont on voit encore l'enceinte et les ruines sur les hauteurs d'Entremont, et fondé, au pied de ces mêmes collines, la première colonie romaine dans les Gaules, dite de son nom *Aquæ Sextiæ*.

La Voie aurélienne qui, de *Tegulata* aux *Eaux sextiennes*, comptait 15 ou 16 milles, et dont les traces sont encore visibles sur plusieurs points et dans le voisinage de la route actuelle, en a laissé même dans l'enceinte de la ville d'Aix. Elle s'y partageait, en se dirigeant sur Arles, par deux voies différentes. L'une, centrale et plus directe, allait d'abord à *Pisavis* ou plutôt *Pisanis*, Pelissane, en passant par Eguilles, où on la désigne sous le nom altéré de *Chemin d'Orient*, et plusieurs bornes milliaires illisibles la signalent encore dans cette direction sur la route de Salon; de *Pisanis* à *Tericias* dans le voisinage d'Aureille, qui en a conservé le nom; puis à *Glanum*, Saint-Remi; *Ernaginum*, Saint-Gabriel (1); et Arles.

(1) Ce n'est plus aujourd'hui qu'un hameau d'une soixantaine d'habitants, dépendant de Tarascon, dont il est éloigné de 7 kilom., moins de 2 lieues de poste. On y a trouvé des antiquités, des inscriptions, et l'église en est surtout remarquable par une belle façade d'architecture gothique, dit la *Statistique des Bouches-du-Rhône*, II, 1168.

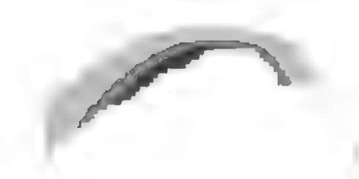

Digitized by Google

La deuxième Voie aurélienne, qu'on pourrait appeler la littorale, descendait d'Aix à Marseille, d'où elle remontait, par l'ancien chemin d'Eguilles, à *Calcaria*, Calas ou Calissanne, et contournait l'étang de Berre pour se rendre à Foz, *Fossæ Marianæ*, le canal de Marius, et Arles.

Mais ne craignez pas que je m'y engage. Il suffira, pour illustrer ce double complément de la Voie aurélienne, d'indiquer quelques-unes des inscriptions et des antiquités que l'on y rencontre, et qui augmentent singulièrement l'intérêt d'un voyage classique dans cette partie de la *province* nommée encore *Gretia*, sur la carte de Peutinger, que les Grecs de Marseille, et depuis les Romains, avaient peuplée de colonies et de monuments. Cette esquisse, cet itinéraire ne saurait comporter ici de nouveaux détails, et sur ce pont de Saint-Chamas, qui semble offrir deux arcs de triomphe élevés sur la Touloubre par la munificence d'un prêtre d'Auguste et de Rome(1), et sur cet antique *Glanum*, dont l'existence marseillaise nous a été révélée par une médaille si heureusement exhumée de nos jours, et qui, d'origine gauloise par son nom, est peut être antérieur à Marseille même.

(1) En voici l'inscription qui est double et sculptée en trois lignes au milieu de la frise des deux arcs, dont on voit la figure dans Bouche, I, 320; Millin, IV, 33, pl. LXXIV; Laborde, *Monuments de la France*, I pl. 26 et 27, etc. — CL. DONNIVS. C. F. FLAVOS. FLAMEN. ROMAE. ET. AVGVSTI | TESTAMENTO. FIERI. IVSSIT. ARBITRATV | C. DONNEI. VENAE. ET. C. ATTEI. RVFEI

Digitized by Google

Saint-Remi qui lui a succédé, et dont l'emplacement est presque le même, est encore illustré par deux magnifiques monuments romains : un arc de triomphe et un tombeau, la gloire et son néant, les plus curieux peut-être et les mieux conservés de la Provence. Cependant leur date, ou leur origine, est encore incertaine, malgré une ligne d'inscription qui ne donne guère que des noms propres inconnus, et qui nous apprend que le tombeau est un monument de la piété filiale. Sans doute que l'arc de triomphe en est un de la reconnaissance des peuples (1).

Une autre inscription plus instructive, dignement conservée et placée à l'hôtel-de-ville de Saint-Remi, est consacrée à un personnage éminent, Æbutius Agathon, qui joignait à plusieurs autres titres celui de Curateur du trésor, ou d'administrateur des deniers de la république, c'est-à-dire, de la commune, de *Glanum* (CVRATORI PECVLI R. P. GLANICO.) (2).

Le nom de cette ville antique, dont il n'existe plus de trace au dessus du sol, s'est donc conservé sur le marbre et sur l'airain, tandis que la ville d'Aix

(1) Nous rapprochons cette inscription, expliquée de tant de manières différentes, de celle du pont de Saint-Chamas, ou *Pont-Flavien*, parce que leur orthographe archaïque semble indiquer le règne d'Auguste, et doit contribuer à déterminer l'époque de ces deux monuments. Elle est d'ailleurs avec le mausolée et l'arc de triomphe, dans Bouche, I, 137; Millin, III, 392, pl. LXIII; Laborde, I, pl. LXXXIII, IV et V; Orelli, 201, etc. — SEXLM IVLIEI C. F PARENTIBVS SVEIS

(2) V. l'inscription dans Papon, I, 47 et 643; Dumont, *Inscript. d'Arles*, n° 177; Lagoy, *Description de quelques médailles*, etc., p. 19; Orelli, 200

qui a possédé, et qui possède encore dans son Musée *en plein air* (1), un certain nombre d'inscriptions intéressantes, ne peut en offrir aucune, où le nom de la colonie de Sextius soit mentionné (2). C'est dans le voisinage de Saint-Remi, à Saint-Gabriel, l'antique *Ernaginum*, que fut longtemps placée l'inscription historique la plus intéressante pour notre cité, puisque c'est la seule où elle reçoive le double titre de *Colonia Julia Augusta*, qui prouve que Jules-César et Auguste avaient fondé, ou renouvelé la colonie dont Sextius avait jeté les premiers fondements (3).

Ce fait si important pour l'histoire primitive d'Aix

(1) Notre Musée *en plein air* a été *signalé* en 1844 dans le *Bulletin archéologique du Ministère de l'instruct. publ.*, t. 3, pag. 50, et la plupart de nos inscriptions, des bas-reliefs précieux, des statues même, n'en sont pas moins restés exposés à toutes les intempéries de l'atmosphère...

(2) Il en est de même des médailles, quoique Goltzius en indique une de Vespasien, qui paraît apocryphe, et qui aurait porté pour légende : COL. AQVAE SEXTIAE LEG XXV. V. *Thesaurus rei antiquariæ*, Antuerpiæ, 1618, petit in-fol., p. 238, col 1.

(3) On nous a assuré que cette inscription, publiée d'abord par Scaliger (*Ausoniarum lectionum libri* II, l. 1, c 30), et que l'on trouve dans Gruter, CDXIII, 4; H. Bouche, I, 132; Papon, I, 39; Pitton, *Histoire d'Aix*, 649, 3, etc., avait été donnée avec plusieurs autres, par un citoyen généreux, au Museum Calvet d'Avignon, où nous l'avons vainement fait chercher; ce qui nous porte à croire qu'elle est restée à Saint-Gabriel. Quoi qu'il en soit, nous aurions à regretter que la Bibliothèque Méjanes ou le Musée d'Aix, n'eussent pas obtenu la préférence, à cause du grand intérêt local que cette inscription a pour nous, tout en reconnaissant qu'on n'aurait pu choisir un établissement public mieux tenu, mieux administré que le Musée d'Avignon, qui, depuis 1830 surtout, a pris un grand développement, tant pour les tableaux et les antiquités, que pour les livres et les autres collections, grâce à la munifi-

Digitized by Google

ne nous est connu que par les inscriptions, qui nous apprennent encore que les premiers colons avaient été tirés de la tribu rurale *Voltinia* (1); qu'avant de devenir la métropole de la *Seconde Narbonaise*, ce qui n'arriva que vers la fin du IV^me^ siècle, puisque sous Auguste, Narbonne avait été la capitale de la

cence et aux lumières de l'Administration municipale et du Conseil général. Ajoutons aussi grâce au dévouement et au patriotisme de l'un des administrateurs du Museum, de l'honorable M. Requien, qui ne s'est pas borné à consacrer son temps et sa science, à la prospérité de cet établissement, mais qui lui a sacrifié une partie de sa fortune. Il a fait plus, il a donné ses livres, ses manuscrits, ses collections et sa riche bibliothèque de botanique, science dans laquelle il s'est fait aussi un nom... Pourquoi faut-il ajouter que depuis plusieurs années, les étrangers, les savants, dont la plupart étaient en correspondance avec lui, qui tous le connaissaient de réputation, cherchent en vain M. Requien au Musée, ou dans Avignon même? On leur répond tristement, l'Administration municipale (trompée, il faut le croire) lui a fait à une certaine époque une guerre acharnée sous prétexte de dissentiments politiques.... on l'a abreuvé de dégoûts.... on l'a attaqué dans ses employés ou par ses employés (c'est l'usage) on lui a suscité. .., et M. Requien prépare une *Flore* de l'isle de Corse qu'il habite depuis, aussi heureux de tout le bonheur que donnent la science et la vie des champs (nous devrions dire des montagnes), qu'il pouvait l'être au milieu du Museum Calvet, de tous les trésors dont il l'avait doté, ou dont il espérait l'enrichir.

Mais pourquoi ne serait-il pas donné à cet excellent homme de jouir de ce double bonheur? Pourquoi une réparation éclatante se ferait-elle attendre plus long temps? .. Il aura appris ce qu'ils avait déjà peut-être, ce que nous savons tous, qu'on ne fait pas le bien impunément dans certains établissements publics; que les mauvaises passions, les antipathies morales, bien plus réelles que les antipathies politiques, ne tolèrent guère dans un homme de cœur un dévouement obscur et modeste, un patriotisme désintéressé qui ferait trop souvent contraste...

(1) La plupart des inscriptions d'Aix et de la Province narbonaise indiquent la tribu romaine Voltinia comme celle du personnage mentionné, et lorsque le mot *Aquensis* l'accompagne, il est reconnu qu'il faut l'entendre d'Aix en Provence.

province romaine, qui s'étendait dès lors du Var aux Pyrénées, Aix fut toujours le siège d'un Sénat, ou d'un corps de Décurions, d'un Flamine ou prêtre d'Auguste et de Rome, de Duumvirs, magistrats importants, qui avaient dans les colonies le même rang et la même autorité que les Consuls à Rome; du Préfet ou du Préteur de la province; enfin, et du moins temporairement, d'un Préfet du prétoire des Gaules, qui mourut dans ses environs, s'il fallait en juger par l'inscription d'Evodius (1).

Tous ces souvenirs glorieux, auxquels il serait facile d'en joindre d'autres encore fort intéressants pour l'histoire de l'Église d'Aix (2), et puisés exclu-

(2) V. Saint-Vincens, *Mémoire sur l'ancienne cité d'Aix*, p. 14, et, au Musée, les inscriptions sépulcrales de C. Veratius Paternus, chevalier romain, flamine d'Auguste; de Cisius, édile, préfet, produumvir; de Sex. Acutius Aquila, préteur; et dans Spon, *Miscellanea*, pag. 286; Orelli, 1858; dans les *Inscriptions en vers* du Musée d'Aix, pag. 35; l'inscription d'Evodius ou Innodius qui, d'après une lettre inédite de Peiresc à Jérôme Aleandre, en date du 5 novembre 1626, aurait été trouvée *in luogo rovinato che si chiama Gayola*, ou Gayole, *assai lontano delle citta et borghi principali*. V. aussi dans Gruter, cont, 5, et dans Orelli, 2156, un *Flamine honoraire* de la colonie d'Aix, etc.

(3) V. dans le chœur de la métropole l'inscription des saints évêques Menéphale et Armentaire, et dans la nef dite de *Corpus Domini*, celle où il est question de l'évêque Basile, qui négocia la paix avec Evaric, roi des Goth, en 475, et qui est datée du consulat d'Astérius, en 494; l'épitaphe d'*Adjutor*, qui mourut après avoir reçu une pénitence publique, avec la date du consulat d'Anastase, en 497, etc... Il est juste de reconnaître dans le clergé en général, un esprit de conservation qui ne se trouve pas toujours ailleurs, et auquel nous devons un grand nombre de monuments de toute espèce, qui auraient disparu sans lui. C'est le résultat non-seulement de ses lumières et de sa moralité, mais encore du sentiment qu'il a de sa durée, de sa perpétuité, s'il est permis de parler ainsi.

sivement dans l'Épigraphie, tous ces souvenirs qui n'ont été conservés que sur le marbre, et dont aucun texte d'ancien écrivain ne nous parle, ne sauraient être indifférents à nos concitoyens qui, dans un passé plus ou moins éloigné, doivent voir nécessairement la source et la cause de la plupart des établissements auxquels la ville a dû, ou doit encore sa prospérité non éteinte.... C'est par le culte de ces souvenirs et de tant d'autres, c'est en étudiant l'histoire que l'on peut comprendre le présent, le fortifier, l'annoblir ; le présent qui prépare, qui fait l'avenir, à moins que, foulant aux pieds toutes les traditions, et rompant entièrement avec le passé, selon le rêve de tant d'esprits ignorants ou pervers, et sans songer au lendemain, comme les sauvages, nous ne nous hâtions de courir à l'abyme, qui menace d'engloutir la société moderne. Mais rompre avec le passé, c'est méconnaître, c'est changer la nature humaine. Il n'appartient pas plus à une nation civilisée, à une ville, d'oublier les siècles qui l'ont faite ce qu'elle est, qu'à un homme d'oublier son enfance, son adolescence, le foyer obscur ou glorieux de ses pères ; à moins que la vieillesse extrême, la caducité ou la folie, altérant, oblitérant les sources de la raison et de l'intelligence, et desséchant son cœur, ne lui marquent sa fin prochaine.

Rompre avec le passé, et avec un passé prospère

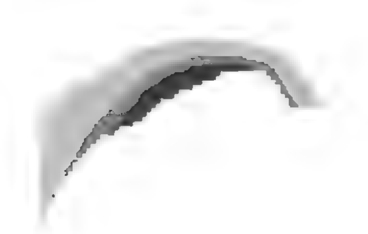

Digitized by Google

et glorieux pour la Cité, qui jadis élevait des monuments à ses *Patrons*, dans son sein et à Rome (1) même, telle ne saurait être la pensée des enfants de ceux qui rappelaient, il y a moins d'un siècle, la fondation de la colonie par Sextius sur l'obélisque où l'aigle, symbole de la civilisation romaine, fait une première station pour s'élancer bientôt dans les Gaules et dans les Espagnes (2) ; inscrivaient sur la colonne antique de granit que les aqueducs construits, il y a deux mille ans, pour amener des eaux à la Colonie, alimentaient encore nos fontaines publi-

(1) Les restes de l'inscription (au Musée), trouvés près de la tour du Mausolée, si malheureusement détruite en 1786, pour la construction du nouveau Palais de justice, apprennent qu'il avait été élevé pour trois Patrons de la Colonie. Les trois urnes, dont deux en marbre et une en porphyre, qu'il renfermait, ornent aujourd'hui le monument d'un illustre *patron* des lettres, le marquis de Méjanes, à la Bibliothèque publique, dont il a été le donateur-fondateur, et qui certes mérite bien aussi le titre de *patron* de la cité. En effet, c'est sur cette riche Bibliothèque, si justement appelée de Méjanes, et qui pourrait être notre gloire, que reposent en quelque sorte la plupart de nos établissements universitaires et d'instruction publique...

Quant au monument élevé à Rome, ce fait curieux nous a été révélé par une inscription que nous avons publiée à la fin du rapport sur les fouilles d'antiquités faites à Aix en 1843-44, mais d'après une copie inexacte. Ayant pu la faire collationner depuis à la villa Borghése où elle se trouve (où elle se trouvait du moins), nous sommes heureux de la reproduire ici, et d'ajouter qu'elle est honorifique et non point sépulcrale, comme l'indiquait la première copie, et qu'elle est sculptée sur un piedestal qui a dû porter une statue. Le Patron de la colonie d'Aix y est qualifié d'*homme de bien*, et c'est là le premier titre ; et de plus *éloquent*, ce qui ne gâte rien :

M. IVNIO RVFO | PYTHIONI | AQVISSEXTIS | PATRONO COLONIAE | HOMINI BONO | ET DISSERTO

(2) Inscription sur la face au midi de la belle fontaine de la place des Prêcheurs, que l'on doit au sculpteur Chastel, et qui date de 1760.

ques (1) : on payaient la dette de l'Europe savante, en élevant un tombeau à Peiresc, dont Bayle a dit que jamais homme ne rendit plus de services à la république des lettres, et qu'il aurait mérité d'en être appelé le procureur-général (2).

Non, l'oubli du passé ne saurait être dans la pensée du pays, qui relevait, il y a peu d'années, par les soins d'un Villeneuve, le mausolée des Ildephonse et des Bérenger (3), dont le sang mêlé à celui de St-Louis préparait la réunion de la Provence à la France ; ou érigeait la statue du roi René, dont le testament consommait cette réunion, élément essentiel de la prospérité et de l'unité française (4).

Enfin cet oubli du passé, qui serait toujours un symptôme d'ignorance et de barbarie, s'il n'était le

(1) Inscription sur la face au nord du piédestal de la fontaine de l'Hôtel-de-Ville, qui supporte un colonne antique de granit, érigée en 1755.

(2) C'est aux Saint-Vincens, père et fils, que l'on doit l'acquittement de cette dette, l'un et l'autre présidents au Parlement, l'un et l'autre de l'Académie des inscriptions et belles lettres, etc. En 1778, le père élevait le monument à Peiresc, dans l'église des Prêcheurs, aujourd'hui de la Madeleine, où reposent les cendres de Peiresc, dans le tombeau des Fabri, sa famille ; renversé en 1794, le fils le rétablissait en 1803 dans le chœur de la métropole.

(3) Le mausolée d'Ildephonse II et de Raymond-Bérenger IV, comtes de Provence, rétabli dans l'église de Saint-Jean, d'Aix, sur les dessins heureusement conservés de ce beau monument détruit en 1793, et que le ciseau de M. Pesetti-Bastiani nous a rendu. Il fut inauguré le 12 novembre 1828, en présence du comte Christophe de Villeneuve-Bargemont, préfet des Bouches-du-Rhône, mort à Marseille le 12 octobre suivant, et dont le pays, et en particulier la ville d'Aix, qui lui doit plus d'un monument, ont conservé un religieux souvenir.

(4) La statue du roi René, exécutée sur les dessins de M. Révoil, peintre, par David d'Angers, fut inaugurée solennellement, en présence de Madame, duchesse d'Angoulême, le 19 mai 1823. Les jeux célèbres de la Fête-Dieu, dont on attribue l'invention à ce bon roi, ont paru à cette occasion pour la dernière fois, sauf le jour de la Fête-Dieu, qui suivit quelques semaines après.

plus souvent un acte d'ingratitude, familier aux individus sans cœur, comme aux populations corrompues ou trompées par les sophistes, ne saurait être imputé au pays, qui, fidèle au culte des illustrations provençales, vient de placer sur les marches de son Palais de justice, devenues en quelque sorte la plus noble part de l'héritage de leurs descendants, les statues de Portalis et de Siméon (1).

Elles y rappelleront à jamais, au barreau d'Aix, ses deux plus grandes gloires, et aussi les plus pures; à la France deux ministres, deux jurisconsultes éminents, qui ont été dignes d'attacher leur nom aux deux plus beaux monuments de sa restauration civile et religieuse, le Code civil et le Concordat; enfin, à la ville d'Aix, deux hommes de bien, qui joignirent à la pratique des vertus publiques celle des vertus privées, sans lesquelles il ne saurait exister de vrais,

(1) V. le discours de M. le Cte Portalis, premier président de la Cour de cassation, imprimé dans le *Procès-verbal de l'inauguration des statues de Portalis et de Siméon devant le palais de justice d'Aix*, in-8o, p. 46. Cette solennité a eu lieu le 8 novembre 1847, en présence de toutes les autorités religieuses, civiles et militaires de la ville et du département, des familles Portalis et Siméon (fils, petits-fils, arrière-petits-fils, etc.), et d'une peuple immense qui, indépendamment de la satisfaction, de la joie publique, semblait d'autant mieux assister à une fête de famille, que plusieurs avaient connu personnellement leurs deux illustres concitoyens, et que beaucoup, condisciples, amis, ou contemporains de leurs enfants, partageaient de cœur tout le bonheur que peut donner la gloire paternelle, alors surtout qu'un beau nom est dignement porté, et qu'il ne pèse pas sur ceux qui l'ont reçu.

Ajoutons encore que le public s'associait volontiers au triomphe de l'artiste, M. Ramus, notre compatriote, au ciseau de qui nous devons ces deux belles statues, si bien conçues, si heureusement disposées, et dont elles resteront un des meilleurs ouvrages, quels que soient les succès auxquels son beau talent lui permette d'aspirer.

Digitized by Google

de grands citoyens; et qui préparèrent leur haute destinée d'hommes d'état dans les fonctions municipales de la Cité, en administrant noblement le pays, qu'ils n'oublièrent jamais.

Leur nom seul, gravé sur le marbre, n'avait pas besoin qu'une longue inscription rappelât leurs titres à la mémoire des hommes. Grâce aujourd'hui surtout à l'imprimerie, il vivra autant que le Code civil, dût la société moderne succomber sous les coups de nouveaux barbares, dont les prédécesseurs purent bien anéantir la civilisation romaine usée et décrépite, mais ne parvinrent pas à détruire les monuments de sa législation, monuments conservés quelquefois sur le marbre et sur l'airain, auxquels nous devons ainsi tant de textes législatifs précieux qui, sans l'Épigraphie, auraient été perdus pour la postérité (1).

(1) V. *Antiquitatis Romanæ* MONUMENTA LEGALIA...... *quæ in ære, lapide, aliave materia... supersunt ; delectu, formâ .. adcommodavit.* .... Haubold.... *edidit* Spangenberg, Berolini, Reimer, 1830, in-8°. — Le Musée d'AIX a encore payé son tribut à cette précieuse collection, en fournissant le *Préambule* de l'édit de l'empereur Dioclétien sur le prix des denrés, marbre qui provient du cabinet de M Sallier, dont le fils en a fait don au Musée. Ce *Preambule* a été l'objet d'un savant travail de M. Marcellin de Fonscolombe, qui parut d'abord dans les *Mémoires de l'Académie d'Aix*. t. 3, p. 60, 1827, réimprimé avec des augmentations en 1829, Paris, Dondey-Dupré, sous le titre de *Mémoire sur le Préambule d'un édit de l'empereur Dioclétien*, avec 2 pl. lithographiées, in-8°—V. dans les *Monumenta legalia*, p. 268, les 24 pag supplémentaires et l'Adpendix; enfin le n° 2 des pièces justificatives imprimées à la suite du tom. 1 des *Recherches sur le droit de propriété chez les Romains* (Aix, 1838, in-8°), par notre savant compatriote et ami, M. Ch. Giraud, alors professeur à la faculté de droit d'Aix, depuis membre de l'Institut et du Conseil d'Instruction publique, qui a publié, le premier en France, le texte complet de cet édit célèbre.

Après ce discours, M. Mouan, secrétaire-perpétuel, a rendu compte des travaux de l'Académie, comme il suit :

Messieurs,

L'Académie a toujours considéré comme un de ses devoirs principaux, l'obligation de soumettre chaque année au public éclairé, un exposé sommaire de ses travaux. Cet usage adopté d'ailleurs par la plupart des compagnies savantes n'est pas une vaine formalité, propre tout au plus à faire rejaillir quelque peu de célébrité sur les diverses productions que nous avons à signaler. Notre mission a son origine dans un ordre de choses plus élevé. Nous voudrions démontrer principalement que nos sympathies, et au besoin notre participation, sont acquises à toutes les questions qui s'agitent dans le monde savant, non-seulement pour le bien-être matériel de la vie,

Digitized by Google

mais encore pour tout ce qui peut agrandir l'intelligence de l'homme et rehausser sa dignité.

Cependant lorsque des circonstances imprévues viennent bouleverser le sol de la patrie et mettre en question l'existence de la société elle-même, en pareil cas, nos solennités littéraires formeraient un contraste trop évident avec les préoccupations qui agitent les esprits. L'année dernière, Messieurs, à l'époque déterminée par nos usages pour la séance publique, une guerre terrible déchirait le sein de la capitale, et s'efforçait de reproduire presque à nos portes, les mêmes scènes de désolations ; mais loin de nous, loin de cette enceinte, de tels souvenirs ! C'est avec une vive répugnance que je me suis vu forcé de les évoquer. J'ai hâte de féliciter notre ville d'avoir su se maintenir invariablement dans les limites du bon ordre, grâce à la sagesse des habitants et à la fermeté des honorables citoyens qui veillaient sur les affaires de la cité. Espérons qu'une sage modération présidant désormais aux destinées de la patrie, l'aurore d'un meilleur avenir luira enfin pour nous. La France, comme ce géant de la fable qui puisait de nouvelles forces en touchant le sol, la France peut produire, au moindre signal des milliers de défenseurs, et les opposer victorieusement aux criminelles tentatives dirigées contre le repos et la gloire du pays.

Au milieu de ces circonstances critiques dont nous

avons tous ressenti les effets, je me plais à constater que nos séances hebdomadaires n'ont pas éprouvé d'interruption. Nos travaux habituels avaient pour nous d'autant plus d'attrait qu'ils formaient une heureuse diversion aux mille préoccupations de la politique. L'aperçu que j'aurai bientôt l'honneur d'exposer attestera que si nos relations avec les sociétés savantes ont été aussi fréquentes que par le passé, plusieurs de nos membres ont encore enrichi nos séances par des lectures intéressantes et variées.

Ici revient peut-être encore l'objection contre l'utilité des académies de provinces : mais si leurs occupations ordinaires ne remplissent pas entièrement le but auquel l'esprit de progrès voudrait les voir atteindre, l'unique cause de ce vice n'est-elle pas dans l'état d'isolement qui afflige ces compagnies savantes? Privées d'un point d'appui commun, faiblement unies par les liens d'une vague confraternité, elles ne peuvent ni ramener dans la science cet esprit de corps qui jadis animait les congrégations religieuses, ni se placer convenablement à côté du grand foyer de lumière qui éclaire d'abord la capitale et puis rejaillit au dehors. Des amis des sciences et des lettres ont voulu établir dans ces derniers temps, sur le sol classique de la Normandie, l'Institut des Provinces de France. Ils auraient désiré avant tout que cette réunion fût formée en majeure partie d'hommes d'élite envoyés par les diverses sociétés des

départements. Malheureusement l'exécution de cette pensée généreuse viendra toujours échouer devant les obstacles du déplacement. Des échanges multipliés autant que possible, des travaux sérieux dirigés vers l'utilité générale, voilà donc ce qui constitue le rôle encore assez digne des académies de provinces. Ce rôle, notre société s'attache toujours à le remplir comme par le passé, elle s'efforce même d'en accroître les proportions par des appels au zèle de ses membres et les soins les plus attentifs à l'exécution des règlements qui nous régissent.

Fidèle aux usages et au principal but de l'institution de cette compagnie, je dois toujours placer en première ligne ce qui concerne la science et l'industrie agricoles. Je signalais, il y a deux ans, les funestes effets, pour notre agriculture, de la crise occasionnée par la rareté et l'excessive cherté des subsistances. Aujourd'hui un mal non moins grave compromet encore une des principales ressources de l'état. Nos principaux produits agricoles ont vu se tarir presque en entier la source de leurs débouchés, ou s'ils parviennent à passer des mains du producteur entre celles du fabricant, ils n'obtiennent en retour qu'un prix des plus vils, tout-à-fait hors de proportion avec les frais de culture et d'exploitation. Quel remède opposer à ces plaintes qui retentissent généralement et que justifient encore mieux le manque de journaliers et le prix de la main-d'œuvre

qui reste fixé à un taux élevé ? Chose étonnante, en déplaçant une foule d'industries, l'usage de la vapeur a rendu inactifs des milliers de bras, auxiliaires obligés des travaux de nos manufacturiers dans l'ancien système, et cependant quel profit a retiré l'art agricole d'une situation qui semblait lui assurer de nombreux triomphes contre plus d'un obstacle ? Les bras manquent à l'agriculture : voilà bientôt un demi-siècle que ces doléances se font entendre au sein des Commissions consultatives, dans les Conseils généraux de la majeure partie des départements, dans les Congrès et les Comices agricoles. Les bras manquent à l'agriculture, et nos grandes villes regorgent d'une population qui, réduite plus d'une fois à un travail précaire et insuffisant, est aux prises avec l'indigence, et qui ne craint pas toujours de demander à l'émeute le bien-être qu'elle n'a su ni conquérir ni conserver.

Il serait digne du gouvernement de la France de mettre enfin un terme à cette anomalie. Peut-être est-ce là la pensée qui a inspiré la circulaire ministérielle du 10 mars 1848, adressée à notre Académie, et par laquelle M. le Ministre provisoire de l'agriculture nous invitait à délibérer sur les meilleurs moyens de combiner les travaux de l'agriculture et ceux de l'industrie manufacturière. Chargé de répondre à M. le Ministre, notre collègue, M. le conseiller Rouchon, s'est attaché à saisir toute la portée

Digitized by Google

et à rechercher tous les éléments de la question contenue dans la circulaire du 10 mars. Évidemment elle se réduit à ces trois points principaux : améliorer la condition de l'ouvrier agricole, en l'occupant à la fabrication industrielle, dans les intervalles où la culture ne réclame point le secours de ses bras; améliorer aussi la condition de l'ouvrier industriel, en transportant, s'il est possible, les manufactures, de la ville à la campagne ou au village; obtenir enfin par ces moyens combinés, une fabrication moins coûteuse des produits industriels. Nulle difficulté sérieuse quant aux deux premières questions : d'un côté, l'ouvrier agricole verrait son bien-être s'augmenter par les gains industriels qu'il joindrait aux bénéfices agricoles ; il serait ouvrier industriel momentanément, et la population manufacturière des villes serait diminuée d'autant ; d'autre part, l'ouvrier industriel vivant loin des cités ne serait plus exposé à tous ces agents destructeurs, qui, dans les villes, ruinent sa constitution physique; ouvrier agricole par exception, il ressentirait l'influence des travaux des champs si éminemment moralisateurs. Maintenant résulterait-il de cette combinaison une diminution dans le prix des produits ? la question est plus difficile à résoudre. Néanmoins notre habile rapporteur se prononce pour l'affirmative, et il y aurait là un avantage réel, pourvu que cette baisse dans les prix ne vînt amoindrir ni le

juste salaire de l'ouvrier industriel ni celui de l'ouvrier agricole.

Convenons ici, Messieurs, que pour la mise en pratique de pareilles idées, l'art agricole devrait être dégagé d'une foule de systèmes plus ou moins hasardés, et dont le moindre inconvénient est de jeter le doute et la confusion dans l'esprit de l'homme qui veut agir d'une manière méthodique et rationnelle. Quels immenses avantages opèrerait la fixité dans les principes concernant l'agriculture, sauf les modifications nécessitées forcément par les variétés du sol et du climat. C'est-là évidemment encore la pensée qui a dicté le décret du 3 octobre 1848, mettant aux frais de l'état l'enseignement professionnel de l'agriculture dans ses trois degrés, de fermes-écoles, d'écoles régionales et d'institut national agronomique. On a prétendu que ces écoles ne rempliraient pas leur but, soit parce que leur établissement causerait de grands frais, soit encore parce que leur action serait trop lente ou leur mode d'enseignement vicieux. Mais gardons-nous de hérisser ainsi de difficultés imaginaires les premiers pas essayés dans la voie des améliorations. Il faut bien en faire l'aveu : notre population rurale, quoique non dépourvue de finesse et d'intelligence, végète encore dans un état d'ignorance : l'agronome éclairé n'est-il pas forcé de lutter contre les préjugés, l'esprit de routine et les pratiques dangereuses ou du

moins inutiles, attribut ordinaire des agents qu'il emploie. De là tant de fausses spéculations de la part des agriculteurs. Il y a plus, l'imperfection de l'art agricole ne nous permet pas de tirer de notre propre fonds toutes les ressources que nous serions en droit de lui demander, et nous sommes toujours tributaires de l'étranger, sous le rapport de plusieurs produits; en présence de ces inconvénients, accueillons avec faveur une disposition qui sagement appliquée, élèvera le niveau des intelligences et substituera à des pratiques vicieuses ou insuffisantes, celles de l'expérience fondée sur les plus saines théories.

Cet enseignement, ainsi organisé par l'état, sera puissamment secondé par les associations qui déjà ont contribué à rendre l'agriculture florissante dans l'ouest de la France, dans les départements de l'ancienne Bretagne et de l'ancienne Normandie. A l'ouverture de la première assemblée générale de l'association bretonne, M. de Caumont prononçait ces paroles résumant à elles seules le but de l'institution : « La pensée qui a présidé à la création des asso- « ciations a été d'unir intimement les hommes qui « se dévouent au progrès de la morale, de l'agricul- « ture, de l'industrie, d'exciter le zèle et l'ému- « lation de toutes les localités, de combattre les pré- « jugés contraires à l'avancement, de faire appel « à toutes les spécialités du pays, de les mettre en

Digitized by Google

« lumière à l'avantage de tous et de les honorer en « particulier. » Ajoutons que les compte-rendus de ces diverses associations en résument encore ainsi les divers résultats : progrès dans l'agriculture et dans l'industrie : efforts assidus pour propager les bonnes méthodes agricoles et pour encourager tout ce qui tend à la prospérité du pays ; puissantes par le nombre et les lumières de ses membres, les associations donnent partout une impulsion qu'il n'est point au pouvoir des sociétés locales d'imprimer.

L'honorable directeur de la ferme-modèle de la Montaurone, à qui nous devons ces observations, a été frappé de l'impuissance des efforts individuels pour le plus grand intérêt d'une science dont il est le fervent adepte ; il a voulu doter notre pays d'une association provençale formée des quatre départements des Bouches-du-Rhône, du Var, des Basses-Alpes et de Vaucluse, unis par les liens du langage, des mœurs et des habitudes, placés sous les influences du même climat, identifiés les uns aux autres sous le rapport des cultures et des produits. Organe de l'association, notre collègue, M. de Bec, nous a fait parvenir un exemplaire des statuts, en sollicitant un assentiment d'union de la part de l'Académie. Vous vous êtes empressés, Messieurs, de correspondre aux désirs de l'habile agronome, en félicitant M. de Bec sur une institution qui est appelée à opérer le plus grand bien dans nos contrées, lorsque les obstacles

Digitized by Google

qui en arrêtent pour le moment l'entier développement, auront été soulevés.

Les questions qui se rattachent à l'emploi et aux avantages des engrais inorganiques ont acquis, dans ces derniers temps, une haute importance. Un membre distingué de l'Académie des sciences, M. Becquerel, a consigné dans un volume, publié en 1848, les diverses expériences faites sur ces engrais inorganiques, et notamment sur le sel marin. Veut-on avoir une idée générale de l'action exercée par le sel sur les plantes, il suffit d'examiner l'état de la végétation sur les terrains qui le renferment dans une proportion plus ou moins considérable ; et en comparant ces mêmes terrains avec ceux privés de ce stimulant, on juge promptement de toute la puissance d'action exercée par l'emploi du sel. Toutefois, pour que cette action se réalise, l'eau est un auxiliaire indispensable, et cela est démontré par nos plus habiles agronomes, notamment par M. de Gasparin, qui a eu fréquemment l'occasion d'observer dans la Camargue la culture des terrains salés.

Dans le courant de l'année 1847, M. le ministre des finances avait statué qu'il serait accordé à un certain nombre d'agriculteurs éclairés, désignés par le préfet, la faculté d'extraire des entrepôts, moyennant un droit extrêmement réduit, telle quantité de sel qui serait jugée convenable ; ce stimulant devait être employé à des expériences méthodiques

sur l'amendement des terres et l'alimentation des bestiaux. Conformément au vœu du ministre, trois de nos membres avaient été réunis en commission chargée de surveiller les opérations dans l'arrondissement d'Aix, de constater les résultats obtenus et de rendre compte du tout au ministre de l'agriculture. Cette commission désignée à l'autorité n'a point encore reçu de convocation officielle, et il serait vraiment fâcheux, dans l'intérêt agricole, que les expériences annoncées demeurassent à l'état de simple projet. Quoi qu'il en soit, l'académie s'estimera toujours heureuse de prêter un concours assidu à tout ce qui peut intéresser la prospérité publique et surtout l'amélioration des diverses branches de l'industrie agricole.

Les bulletins de la société nationale et centrale d'agriculture, que cette Compagnie savante nous adresse avec une parfaite régularité, renferment une quantité de documents précieux qu'on lit toujours avec intérêt et profit. L'examen en a été confié à notre collégue, M. le conseiller Vallet qui s'est attaché à faire ressortir, dans plusieurs rapports, tout le mérite des publications de la société centrale. M. Vallet ne s'est pas borné à mentionner les divers articles, objet de son attention, il les a accompagnés de notes et de réflexions, et nous a prouvé de nouveau combien il était familier avec toutes les questions se rattachant à l'agriculture. C'est ainsi qu'il

nous a entretenus successivement du cordage des blés, de l'application des tourteaux et de la graine de lin à la nourriture des animaux, des moyens de perfectionner l'éclairage au gaz et autres sujets dont l'application à nos contrées n'est susceptible d'aucun doute. Je me bornerai à énoncer en peu de mots ce qui concerne le cordage des blés, opération de la plus grande simplicité et que nous croyons devoir recommander aux propriétaires : un fléau qui frappe souvent l'homme des champs au moment même où le prix de ses travaux vient se montrer à lui sous les apparences d'une riche moisson, est cette cruelle maladie connue sous le nom de *blé échaudé ou retraité*, causée par l'apparition subite du soleil d'été sur un champ couvert de rosée et qui occasionne chaque année des pertes immenses. Le célèbre Olivier de Serres avait indiqué un moyen bien simple d'obvier à cet inconvénient, et ce procédé est mis en usage par quelques habitants du Var. Pendant les huit jours qui précèdent la maturité du blé, et tous les matins, une heure avant l'apparition du soleil, plusieurs personnes promènent dans les guérets une corde assez élevée pour faire courber la tête à tous les épis qu'elle rencontre sur son passage. Cette légère secousse suffit pour faire tomber les perles de rosée suspendues aux arêtes, et cette humidité devient pour la plante une bienfaisante irrigation.

La société centrale d'horticulture avait proposé ,

en 1835, un prix pour le perfectionnement d'un de nos arbres fruitiers les plus précieux, le poirier. Ce prix devait être décerné en 1847; cependant, par des circonstauces que je n'ai point à apprécier, le jury nommé à cet effet n'a point encore fait connaître sa décision.

Un de nos honorables collègues, M. le conseiller Chambaud, a recueilli diverses observations intéressantes sur le sujet proposé, et nous a communiqué son travail dans une de nos dernières séances. Pendant longtemps on avait regardé comme impossible de faire naître en quelque sorte à volonté des variétés de poires meilleures et inconnues, d'augmenter la vigueur et de prolonger la durée du plan producteur. Tout au plus on se bornait à des renouvellements, à des multiplications, au moyen de la greffe, et on convenait surtout que de la graine du poirier il ne devait sortir qu'un sujet à demi-sauvage, produisant des fruits âpres et grossiers. Cependant un agronome belge, M. Wan-Mons, découvrit, il y quelques années, qu'en semant successivement les graines provenant des fruits de divers semis, on obtenait de nouvelles variétés. On voit que le résultat de ces expériences devait être fort long à arriver. Notre collègue, tont en s'appropriant la découverte de Wan-Mons, est parvenu à une jouissance plus précoce, au moyen de la suppression de

la taille des arbres, et il a pu ainsi recueillir lui-même le fruit de ses ingénieuses combinaisons.

Les sciences naturelles et les belles-lettres ont continué, comme par le passé, à occuper les moments de l'académie.

Notre collègue, M. de Fonscolombe, poursuit ses travaux sur l'histoire naturelle avec une louable activité. Nous lui devons un nouveau dialogue sur les fourmis et un entretien sur les mœurs des abeilles sauvages. Rien n'échappe aux recherches de M. de Fonscolombe dans ses études sur la nature; elles font le charme de son existence et l'ont placé depuis longtemps au nombre des entomologistes les plus distingués.

M. Rouard, notre président, nous a communiqué une notice pleine d'érudition sur un des plus précieux manuscrits de la bibliothèque Méjanes, intitulé : *Concordantia Bibliorum*. Ce livre avait appartenu à l'église de Saint-Sauveur et se trouve mentionné dans un inventaire, fait en 1380, des livres et effets de cette église. Je ne suivrai pas notre collègue dans les divers détails de sa Notice, qui du reste fait partie du Catalogue général des manuscrits de la bibliothèque dont s'occupe M. Rouard. Je me borne à cette courte indication : le *Concordantia Bibliorum*, dont la date peut être assignée au IX^me^ siècle, est une collection des quatre Evangiles, commençant chacun par une miniature coloriée. En tête sont placées

douze colonnes d'écritures servant à montrer les rapports des évangelistes entr'eux sur les mêmes faits. Des pièces étrangères, mais qui n'en sont pas moins curieuses, ont été insérées dans le manuscrit, évidemment pour en assurer la conservation. Parmi ces documents est l'acte de consécration de l'église de Saint-Sauveur, en l'année 1103.

M. l'abbé Sibour nous a lu l'introduction d'un travail sur la souveraineté temporelle des papes. Le séjour de notre collègue dans la capitale nous a privés d'entendre la suite d'un ouvrage dont la publication serait d'un si vif intérêt dans les circonstances actuelles, et qui doit réunir, comme toutes les productions de M. Sibour, l'élégance du style à la solidité des raisonnements.

Nous devons à M. Porte une notice historique sur deux peintres verriers provençaux, Claude et le frère Guillaume, de l'ordre de St-Dominique. Ces artistes, originaires de Marseille, florissaient dans la deuxième partie du xv^me^ siècle, et avaient été appelés à Rome par le pape Jules II, pour orner de peintures les fenêtres du Vatican. On attribue encore à Guillaume les vitraux de notre église de Saint-Sauveur.

M. le président Castellan a continué ses études sur la femme grecque de l'époque républicaine, et a terminé ses esquisses sur la femme athénienne, en nous traçant le tableau de l'esclave et de la concubine. M. Castellan nous a ensuite entretenus des

femmes de Corinthe et de Thèbes, et a été amené par son sujet à nous parler de ces fameuses courtisanes de l'opulente Corinthe dont Laïs fut le plus brillant modèle. Il a enfin produit sur la scène la grande et blonde Thébaine, n'élevant jamais son esprit plus haut que les affaires du ménage et les soins de la toilette, à l'exception de Myrtis, dont les chants lyriques sont perdus, et de l'illustre Corinne qui fut son élève.

M. Rambot appartenait déjà à notre Académie, à titre de membre correspondant; investi, dans ces derniers temps, de la qualité de membre résidant, il a enrichi nos séances de plusieurs lectures qui attestent la variété de ses connaissances. Aux saines doctrines de l'économiste, M. Rambot joint les qualités de l'historien et les grâces du poëte. C'est ainsi que nous avons écouté avec intérêt un article critique de notre collègue sur les ateliers nationaux; des fragments sur l'association du fabricant et de l'ouvrier qui, sagement entendue, doit tourner à leur avantage commun; des réflexions sur les lois agraires et sur ceux qui consomment sans produire; enfin une notice piquante sur Saint-Simon, le fondateur de cette secte dont l'esprit public a fait justice depuis longtemps. M. Rambot nous a encore communiqué les premiers chapitres d'une histoire de la Corse, qui, réduite à des proportions abrégées, rendra plus populaires les souvenirs et les vicissitudes de cette île

Digitized by Google

fameuse, berceau des Paoli et du héros des temps modernes; il a de plus vivement excité notre curiosité par une histoire des anabaptistes, ces farouches sectaires dont les doctrines avaient plus d'un point de ressemblance avec ce socialisme rêvé par certains philosophes, qui l'offrent à la multitude sous les plus séduisantes couleurs.

Je ne mentionne point les nombreuses pièces de vers échappées à la plume du même académicien; j'indiquerai seulement un proverbe intitulé : le *Fonctionnaire et le Bourgeois*, développement approprié à nos mœurs de la fable du *Chien et du Loup*, et une comédie ayant pour titre : le *Portrait cher*. Dans cette peinture de la vie privée, M. Rambot a heureusement représenté un homme faible, fasciné par une femme adroite, et qui, sur le point de conclure un mariage indigne, ouvre enfin les yeux et revient à ses anciennes affections.

Parmi les travaux historiques auxquels doivent toujours s'attacher de préférence les académies de provinces, il faut ranger en première ligne la recherche et la publication d'anciennes chartes et documents inédits concernant l'histoire locale. Comment écrira-t-on une histoire vraiment nationale sans le secours des textes originaux, et ces textes comment seront-ils réunis utilement en faisceaux, si nos provinces n'apportent pas à l'œuvre générale une coopération indispensable? Ce besoin impérieux

a donné naissance au recueil de la bibliothèque de l'école des chartes et lui assure un succès toujours croissant, il entoure du plus grand intérêt les savantes publications de la société archéologique de Montpellier, il a inspiré enfin la fondation récente à Orléans d'une société dont les membres se voueront uniquement à l'étude des monuments du pays et à la publication des documents restés ignorés jusqu'à ce jour.

M. le conseiller Rouchon se livre avec une ardeur tout-à fait digne d'éloges, à la recherche des anciennes Chartes relatives à notre histoire locale. Après avoir fait ressortir, dans une de nos séances, l'utilité de ce genre d'occupations, il nous a lu la traduction française d'une Charte de Pierre Gauffridi, archevêque d'Aix, vers la fin du XI^{me} siècle, relatée pour la première fois avec exactitude dans un ouvrage récent sur l'apostolat de sainte Marie-Magdeleine, et autres saints en Provence. Ce document dont l'original et les divers *Vidimus* attestent l'authenticité, n'a point de date, mais on en fixe l'époque d'une manière certaine entre les années 1085 et 1095 : il est d'une haute importance pour Aix, et prouve sans réplique, en premier lieu, que notre ville a été détruite par les Sarrasins et entièrement abandonnée pendant un intervalle considérable ; ensuite qu'après l'expulsion des Barbares, l'archevêque et le clergé, suivis de plusieurs familles, revinrent l'ha-

biter. Ajoutons qu'au moyen de cette page précieuse d'histoire, on voit le commencement et on suit presque pas à pas les progrès du bourg Saint-Sauveur, l'une des trois villes substituée à l'ancienne ville romaine.

L'étude des annales de Provence, dans les siècles antérieurs à la formation du comté, présente plusieurs difficultés qui semblent défier la sagacité de l'historien. Notre collègue, M. Tavernier, nous a communiqué des considérations sur l'histoire de notre province au IX^me^ siècle, et il a établi, avec autant de clarté que d'érudition quels étaient les droits des empereurs d'Allemagne et ceux des archevêques d'Arles à une époque où l'origine et l'exercice de ces mêmes droits devenaient entre les deux pouvoirs une source de rivalités et de fréquentes contestations.

Notre collègue, M. Agard, nous a lu le rapport qu'il avait soumis au conseil général sur le canal maritime de Bouc à Martigues. On sait qu'une loi du 3 juillet 1846 avait ordonné le creusement de ce canal, et qu'une main ministérielle a abrogé cette disposition législative. Organe de la commission des ponts-et-chaussées, M. Agard a résumé avec habileté les divers faits se rattachant à cette importante question. Inutile d'ajouter que le conseil, adoptant le rapport, l'a converti en délibération.

C'est avec une bien vive satisfaction que je men-

tionne ici l'hommage que notre collègue M. Roux-Alphéran a fait à l'Académie d'un exemplaire des *Rues d'Aix*. Je n'ajouterai rien aux éloges qui ont accueilli cette publication, monument élevé au pays par un homme dont le nom seul est une autorité pour tout ce qui concerne notre ville.

Je me conforme aux usages établis, en indiquant deux lectures que j'ai faites à l'Académie. La première est une notice sur Honoré-d'Estienne Blégier, poète provençal du XVII^me siècle, et dont les œuvres inédites font partie des manuscrits de la Bibliothèque Méjanes. L'autre lecture est la traduction française, précédée de quelques aperçus historiques, d'une charte de 1361, aussi inédite, existant aux archives de la ville de Riez. Cette charte m'a paru se rapporter à un point intéressant de notre histoire. Il s'agit d'un traité entre le sénéchal et le chef d'une de ces compagnies franches qui, au moyen-âge, exploitaient nos campagnes et nos grandes routes. Cette bande de dévastateurs recevait une forte indemnité et prenait l'engagement de quitter le sol de la Provence dans un bref délai.

Les nombreux volumes de mémoires que nous continuons à recevoir des académies et sociétés correspondantes ont donné lieu à des rapports développés de la part de nos collègues, MM. Rouard, Rouchon, Castellan et de Garidel. J'ai essayé aussi de contribuer à l'accomplissement de ce devoir. Forcé de me bor-

ner à cette simple indication pour les travaux collectifs de nos confrères des départements, je dois mentionner d'une manière spéciale les communications qu'ont bien voulu nous adresser quelques-uns de nos membres correspondants.

M. le premier président Portalis a fait hommage à l'Académie du rapport contenant les observations de la Cour de cassation sur le projet de loi relatif à l'organisation judiciaire. M. Portalis a de plus enrichi nos archives du traité dont il est l'auteur, publié par l'Académie des sciences morales et politiques, et intitulé : l'*Homme et la Société*. Le nom de l'éminent magistrat m'interdit tout éloge sur ces publications. Je me borne à être ici l'interprète des sentiments de reconnaissance avec lesquels notre Compagnie a accueilli ce souvenir de l'illustre écrivain envers une société fière de le compter parmi ses membres, et qu'il avait présidée jadis avec tant de distinction.

M. de Stassart, membre de l'académie de Belgique, a bien voulu nous adresser un exemplaire de la septième édition de son recueil de fables. Les ingénieux apologues de M. de Stassart lui ont assigné depuis longtemps une des premières places parmi nos fabulistes.

M. Paul Ricard, archiviste de la préfecture du département, nous a fait parvenir un document inédit, relatif à l'échouement d'un vaisseau du roi

des îles Majorques, près le port de Nice, le 23 novembre 1349. Cette pièce renferme un inventaire des marchandises et denrées dont ce navire était chargé, et cette énumération est curieuse par le style et les termes de latin barbare qui y sont employés; un double intérêt historique et philologique se rattache donc à ce document, ainsi que l'a démontré M. Rouchon, dans le rapport qu'il nous en a fait.

Enfin nous avons reçu de M. Hippolyte Topin, vice-secrétaire de la société d'horticulture de Marseille, divers opuscules concernant les travaux de cette compagnie dont M. Topin est un des plus assidus collaborateurs.

Je dois joindre naturellement à cette nomenclature que le besoin d'abréger m'oblige de rendre aussi aride, les communications faites à l'Académie par des personnes qui lui sont étrangères.

Notre compatriote, M. Gibelin, ancien procureur-général, nous a fait hommage de ses études sur le droit civil des Hindous, recherches de législation comparée sur les lois de l'Inde, les lois d'Athènes et de Rome, et les coutumes des Germains. Cet ouvrage recommandable d'un auteur qui se montre tout à la fois historien profond et penseur judicieux, a été l'objet d'un savant rapport de M. Tavernier. Une particularité importante ressort de l'étude des lois de Manou, c'est cette philosophie, cette connaissance

du cœur humain présidant à une œuvre conçue dans les temps les plus reculés. Aussi le droit civil de l'Inde a-t-il été le type sur lequel ont été formulées, à toutes les époques, les diverses législations des états européens.

L'Académie a encore accueilli avec reconnaissance :

Les études de M. Amphoux de Belleval sur les plantes acotylédonées terrestres, suivies de réflexions sur les altérations végétales qui les produisent. Cette œuvre d'un botaniste aussi distingué que M. Amphoux de Belleval a été dignement analysée dans le rapport que nous en a présenté M. Castagne, un de nos membres correspondants.

Le rapport adressé à M. le délégué du gouvernement provisoire sur les traitements orthopédiques de M. le docteur Jules Guérin, par la commission nommée à cet effet. Notre collègue, M. Payan, nous a parfaitement initiés aux divers points contenus dans ce document précieux sur une des branches les plus importantes de la science chirurgicale.

La seconde partie du *Memorandum de police administrative*, par M. Ramel. Ce complément d'un ouvrage si utile a été accueilli par les nombreuses personnes auxquelles il s'adresse, avec la même faveur dont le premier volume avait été l'objet.

Le recueil des œuvres dramatiques de M. Charles Rey, membre de l'académie du Gard. L'auteur nous

a paru avoir imité assez heureusement quelques-uns de nos grands maîtres dans ce genre de compositions.

J'allais me féliciter de ce que la mort avait épargné nos membres résidants, depuis la dernière de ces solennités littéraires, lorsque la perte si regrettable de M. d'Arbaud-Jouques, ancien préfet du département est venue répandre le deuil dans cette Académie dont il avait été un des fondateurs. Interprête en ce moment des regrets sincères et unanimes de mes collègues, je voudrais pouvoir apprécier convenablement les titres de M. d'Arbaud à notre estime, à notre respectueuse affection. Forcé de me restreindre, je dois me borner à faire des vœux pour qu'une notice spéciale reproduise aux yeux de nos concitoyens, non-seulement les qualités du vigilant administrateur et les connaissances variées de l'homme de lettres, mais encore le tableau des plus nobles vertus dont notre collègue ne cessa de donner l'exemple. Quelques souvenirs littéraires, tel est le seul hommage qu'il m'est permis de déposer aujourd'hui sur cette tombe vénérée qui vient naguère de se fermer. M. d'Arbaud-Jouques était membre de plusieurs sociétés savantes, mais les liens les plus étroits l'unissaient à notre académie dont il prononça, en 1808, le discours d'installation, et qu'il présida ensuite à deux reprises différentes. Que de fois

M. d'Arbaud fit le charme de nos réunions particulières en les initiant à ses aimables productions poétiques, telles que les Vœux, imitation de Juvenal, les Adieux aux Muses, l'Ode à Alfieri, l'Ode à Chênedollé, l'Hymne à la Vierge. Avec quelle vive émotion surtout nous accueillîmes, il y a deux ans, dans cette même enceinte, la muse toujours grâcieuse de notre vénérable doyen, soupirant après les douceurs de la solitude et empruntant au lever de l'aurore de suaves descriptions. C'est ainsi que, parvenu aux limites de son honorable carrière, M. d'Arbaud-Jouques aimait à témoigner son dévouement et ses sympathies envers une société dont il seconda puissamment les premiers travaux, et à la prospérité de laquelle il ne cessa de porter, dans toutes les occasions, le plus vif intérêt.

Nous avons encore perdu, parmi nos membres correspondants :

M. Amédée Jaubert, un de nos plus illustres compatriotes, voyageur intrépide et orientaliste distingué. M. Jaubert s'était rendu familières les langues turque, persane et arabe, et il dut à la connaissance parfaite de ces idiomes diverses missions dans le Levant, notamment à Constantinople. On sait de quels avantages il a enrichi l'industrie, par l'introduction en France de ces chèvres qui fournissent le précieux tissu de cachemire. M. Amédée Jaubert est auteur d'un voyage en Arménie et en Perse,

ainsi que de plusieurs traductions d'ouvrages orientaux, parmi lesquelles on remarque celle d'Edrisi, célèbre géographe arabe, d'après les manuscrits de la bibliothèque nationale.

M. Jules Cavalier, docteur en médecine à Draguignan. Aux connaissances théoriques et à l'expérience qui constituent l'habile praticien, M. Cavalier joignait un goût prononcé pour l'histoire et les belles-lettres. Il nous avait communiqué, dans le temps, un mémoire sur le courage civil, et un poème héroï-comique, intitulé : la *Dracéniade*, ou le nouveau sceau enlevé.

M. l'abbé d'Isoard-Vauvenargues, mort auditeur de rote pour la France à Rome, le 14 novembre 1847. M. d'Isoard avait rempli anciennement, d'une manière distinguée, les pénibles fonctions du ministère public dont il s'était démis à l'époque de 1830. Reçu, en 1836, parmi nos membres résidants, il s'était montré constamment assidu à nos séances qu'il charmait par des lectures variées. Frappé peu d'années après dans ses plus chères affections, M. d'Isoard résolut de chercher dans la pratique du ministère sacré les douces consolations que le monde ne pouvait lui offrir. Sa piété éclairée, ses vertus, ses talents, rehaussés par l'exemple et le souvenir d'un membre éminent de sa famille, tout semblait le destiner aux premières dignités de l'église, lorsqu'une mort prématurée l'a

Digitized by Google

ravi à ses parents, à ses nombreux amis et à la religion dont il était un des plus dignes ministres.

M. Ladoucette, mort le 19 mars 1848, après une longue et laborieuse carrière. Administrateur plein d'intelligence et d'activité, législateur instruit et consciencieux, écrivain distingué, M. Ladoucette avait administré, entr'autres départements, celui des Hautes-Alpes dont il publia une statistique intéressante. Envoyé, en 1834, à la Chambre des députés par les électeurs de Briey (Moselle), il se fit constamment remarquer par la lucidité de ses rapports et par les connaissances qu'il déployait dans toutes les grandes questions d'intérêt public.

Nous avons enfin à déplorer la perte de M. J.-J. Estrangin, enlevé le 17 juillet 1848, dans un âge peu avancé, à la science, à l'estime et à l'amour de ses concitoyens. Jurisconsulte éminent et archéologue distingué, M. Estrangin joignait, à une ardeur infatigable pour le travail, un dévouement sans bornes aux intérêts du pays, surtout à ceux de la ville d'Arles, qui trouva fréquemment en lui un défenseur aussi éloquent que désintéressé. Qui ne connaît les nombreux ouvrages dans lesquels cet écrivain recommandable a réveillé tant de glorieux souvenirs se rattachant à l'antique métropole des Gaules? Cet estimable savant était encore membre de l'Institut archéologique de Rome et de la société des antiquaires de France. Une modestie peu commune

Digitized by Google

et une obligeance à toute épreuve donnaient un nouveau prix à son rare mérite.

L'Académie a admis en qualité de membres correspondants :

M. Remacle, connu par des études sur les hospices d'enfants trouvés en Europe, et principalement en France. Dans une de nos séances, M. Remacle nous a vivement intéressés en nous parlant du but et des travaux d'une pieuse association établie à Arles, en faveur de la classe ouvrière. Il nous a communiqué en outre trois discours sur le travail, l'épargne et la charité. Ces exhortations, destinées spécialement aux ouvriers, respirent une philosophie toute chrétienne et s'adressent à la fois à l'intelligence et au cœur.

M. de Moléon, ancien élève de l'école polytechnique, auteur de nombreux ouvrages sur l'industrie, la statistique et l'économie publique. M. de Moléon a fondé une société industrielle qui compte plusieurs années d'existence, et dont les publications ont pour objet de faire connaître les découvertes et les procédés utiles.

M. l'abbé Feraud, curé aux Sièyes, près de Digne. M. Feraud consacre utilement à l'étude du pays les loisirs que lui laisse l'exercice de son ministère. Il a publié une géographie historique et biographi-

Digitized by Google

que des Basses-Alpes, et tout récemment une histoire de Manosque, dont j'ai tâché d'apprécier l'importance et de faire ressortir le mérite dans le rapport que vous m'en avez confié.

Aucun Mémoire ne nous ayant été adressé pour concourir au prix qui devait être décerné cette année, et dont le sujet était l'éloge de Gassendi, l'Académie déclare retirer cette question du concours.

Elle propose, pour être décernée dans la séance publique de 1850, une médaille d'or de 300 fr., ou le prix en argent, à l'auteur du Mémoire qui aura résolu d'une manière satisfaisante la question suivante :

Étudier les meilleurs moyens qu'il y aurait à employer pour procurer dans un bref délai, à la ville d'Aix, une plus grande quantité d'eau que celle dont elle jouit, et joindre à cette étude l'historique et l'appréciation des diverses tentatives faites à ce sujet jusqu'à nos jours.

Les Mémoires destinés à concourir devront être adressés à M. Mouan, secrétaire-perpétuel de l'Académie, et lui parvenir avant le 30 avril 1850; ils

Digitized by Google

porteront une épigraphe qui sera répétée dans un billet cacheté, renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

On a lu :

L'*Hétaïre Athénienne*, extrait d'une étude sur la femme grecque, par M. Castellan, président à la Cour d'appel.

Un fragment d'un Mémoire sur les premiers temps de la ville d'Aix, par M. Rouchon, conseiller.

Une Commotion sociale, pièce de vers, par M. G. Rambot.

Digitized by

TABLEAU

DES SÉANCES PUBLIQUES DE L'ACADÉMIE D'AIX

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A NOS JOURS.

Date des Séances.	Président de la Séance.
11 Février 1808. *Séance d'installation.*	M. D'ARBAUD-JOUQUES, vice-président.
7 Janvier 1809. *Première séance.*	M. D'ARBAUD-JOUQUES, vice-président.
6 Janvier 1810 *Deuxième séance.*	M. DE FORTIS, vice-président.
4 Mai 1811. *Troisième séance.*	M. CONSTANS, professeur en droit, vice-président.
2 Mai 1812. *Quatrième séance.*	M. D'ARBAUD-JOUQUES, président.
8 Mai 1813. *Cinquième séance.*	M. le comte PORTALIS.
14 Mai 1814. *Sixième séance.*	M. DE SAINT-VINCENS, président à la Cour.

Digitized by Google

18 Mai 1816. *Septième séance.*	M. DE MONTMEYAN, avocat-général.
31 Mai 1817. *Huitième séance.*	M. D'ARLATAN DE LAURIS.
2 Mai 1818. *Neuvième séance.*	M. DE FORESTA, sous-préfet.
22 Mai 1819. *Dixième Séance.*	M. REVOIL.
3 Juin 1820. *Onzième séance.*	M. l'abbé DAVIN, vice-président.
7 Juin 1821. *Douzième séance.*	M. l'abbé ROMAN.
15 Juin 1822. *Treizième séance.*	M. le général PASCALIS.
7 Juin 1823. *Quatorzième séance.*	M. D'ASTROS, D. M., vice-président.
7 Juin 1824. *Quinzième séance.*	M. DE MONTVALON.
11 Juin 1825. *Seizième séance.*	M. DE BEAULIEU, vice-président.
10 Juin 1826. *Dix-septième séance.*	M. LIOTARD, président du tribunal civil.
14 Juillet 1827. *Dix-huitième séance.*	M. D'ARLATAN DE LAURIS.

Digitized by Google

7 Juin 1828. *Dix-neuvième séance.*	M. DE MONTVALON.
13 Juin 1829. *Vingtième séance.*	M. VALLET.
19 Juin 1830. *Vingt-unième séance.*	M. COTTARD, recteur de l'Académie universitaire.
8 Juin 1833. *Vingt-deuxième séance.*	M. l'abbé CASTELLAN.
12 Juillet 1834. *Vingt-troisième séance.*	
4 Juin 1836. *Vingt-quatrième séance.*	M. D'ASTROS, docteur en médecine.
19 Juin 1837. *Vingt-cinquième séance.*	M. CASTELLAN, conseiller.
23 Juin 1838. *Vingt-sixième séance.*	M. GIRAUD, professeur en droit.
6 Juillet 1839. *Vingt-septième séance.*	
18 Juillet 1840. *Vingt-huitième séance.*	M. ROUCHON, conseiller.
15 Janvier 1842. *Vingt-neuvième séance.*	
3 Décembre 1842. *Trentième séance.*	M. H. DE FONSCOLOMBE.

Digitized by Google

8 Juin 1844. *Trente-unième séance.* 21 Juin 1845. *Trente-deuxième séance.*	M. l'abbé SIBOUR.
20 Juin 1846. *Trente-troisième séance.* 21 Juin 1847. *Trente-quatrième séance.*	M. TAVERNIER, avocat.
2 Juillet 1849. *Trente-cinquième séance.*	M. ROUARD, bibliothécaire.

Digitized by

LISTE DES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES D'AIX.

Bureau de l'Académie.

Président.

M. DE GARIDEL.

Vice-Présidents.

M. ROUSTAN,

M. AGARD.

Secrétaire Perpétuel.

M. MOUAN.

Secrétaires Annuels.

M. RAMBOT.

M. .....

Archiviste.

M. PORTE.

Trésorier.

M. DE GARIDEL.

Digitized by Google

Membres Résidants.

11 Février 1808.

MM.

1 CASTELLET (Antoine-Joseph-Lazare-Hippolyte de Coye de).

2 CHAMBAUD ❋ (Joseph-François-Florentin), *Conseiller à la Cour d'appel.*

3 FONSCOLOMBE (Hippolyte-Boyer de).

4 REY ❋ (Claude Mgr), *ancien Évêque de Dijon.*

5 ROUX-ALPHERAN (François-Ambroise-Thomas).

20 Décembre 1812.

6 MONTMEYAN (Isidore d'Eymar de).

30 Juin 1819.

7 ASTROS (Joseph-Jacques-Léon d'), docteur en médecine.

11 Juillet 1824.

8 PORTE (Jean-Baptiste-François).

18 Mai 1826.

9 ROUCHON-GUIGUES ❋ (Étienne-Charles), *Conseiller à la Cour d'appel.*

6 Avril 1826.

10 ICARD ❋ (Ambroise-Ange).

25 Juillet 1827.

11 VALLET (Pierre), *Conseiller à la Cour d'appel,*

Digitized by Google

2 Janvier 1828.

MM.

12 ROUARD ✻ (Étienne-Antoine-Benoit), *Bibliothécaire.*

30 Janvier 1828.

13 DEFOUGÈRES O ✻ (Paul), *Professeur à la Faculté de droit.*

13 Mars 1833.

14 MOUAN (Jean-Louis-Gabriel), *Avocat, Sous-Bibliothécaire.*

15 CASTELLAN ✻ (Jean-Joseph-Auguste-Paul-Raymond), *Président à la Cour d'appel.*

17 Avril 1833.

16 SAPORTA (Anne-François-Gaspard-Charles-Adolphe de).

27 Mai 1835.

17 CLÉRIAN (Louis-Mathurin), *Ex-Directeur de l'École de Dessin.*

29 Mars 1836.

18 GARIDEL (Léon de).

14 Juin 1840.

19 TAVERNIER (Adolphe-Alexandre), *Avocat à la Cour d'appel.*

30 Novembre 1841.

20 MAURIN (Elzéar-François), *Prêtre, Aumônier du Chapitre métropolitain.*

Digitized by Google

22 Mars 1842.

MM.

21 PAYAN (Pierre-Scipion), *Docteur en médecine*

7 Mars 1843.

22 PONS (Émile), *Docteur en medecine.*

6 Février 1844.

23 AGARD (Félicien), *Négociant.*

15 Juillet 1844.

24 BOUTEUIL ✻ (François-Thomas-Amédée), *Doyen de la Faculté de Droit*

25 Février 1845

25 FORTIS (François de), *Conseiller à la Cour d'appel.*

1er Mars 1845.

26 ROUSTAN ✻, *Recteur de l'Académie.*

21 Mars 1848.

27 RAMBOT (Gustave).

Digitized by

Membres Associés Libres.

MM.

1 BERTRAND DE FONSCUBERTE.
2 BAUDIER, *Docteur en Chirurgie.*
3 TASSY, *Conseiller à la Cour d'appel.*
4 TOPIN ※, *Chanoine honoraire.*

Membres Honoraires.

29 Mars 1809.

PORTALIS (Joseph-Marie), *Premier Président de la Cour de cassation.*

Juillet 1824.

POZZADA (Antoine, Mgr de).

21 Avril 1830.

ASTROS (Mgr d'), *Archevêque de Toulouse.*

26 Juillet 1837.

AUDE O. ※ (Antoine-François), *ancien maire d'Aix.*

10 Décembre 1839.

PATAILLE ※ (Alexandre-Simon), *ancien premier Président de la Cour d'Appel d'Aix, Conseiller à la Cour de Cassation.*

28 Mai 1845.

POULLE-EMMANUEL ※, *premier président de la Cour d'Appel d'Aix.*

Membres Correspondants.

15 Février 1810.

MM.

STASSART (de), *ancien Préfet*, à Bruxelles.

BODARD, *Docteur en médecine*, à Paris.

27 Juin 1810.

GRANET, *membre de l'Institut* (Académie des Beaux-Arts), à Paris.

10 Décembre 1810.

VALORI (de), à Paris.

JAY (François), à Paris.

14 Janvier 1811.

VASSE-DE-SAINT-OUEN, *ancien Inspecteur de l'Académie d'Aix.*

3 Octobre 1811.

QUENIN, *Docteur en médecine*, *Juge de paix*, à Orgon.

6 Janvier 1812.

VOGT (baron de), à Altona.

4 Mai 1812.

VIENNET, *membre de l'Institut* (Académie française), à Paris.

30 Juin 1812.

ROBERT, *Docteur en médecine*, à Marseille.

Digitized by Google

25 Mai 1813.

MM.

DUPELOUX, *ancien Sous-Préfet d'Aix.*

2 Mars 1814.

LOQUEZ (l'abbé), *professeur*, à Nice.

CHAMPOLION-FIGEAC, à Paris.

1er Mai 1816.

FORESTA (de), *ancien Préfet.*

4 mars 1818.

LAURE, *Receveur des hospices civils*, à Toulon.

16 Décembre 1818.

AUDIFFRET, *Avocat.*

24 Mai 1820.

MONNIER, *Professeur*, à Avignon.

13 Juin 1821.

SAINT-MAURICE (Charles de), à Paris.

19 Décembre 1821.

HOMBRE-FIRMAS (d'), à Alais.

4 Décembre 1822.

GARCIN DE TASSY, *Membre de l'Institut* (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres) à Paris.

24 Mars 1824.

GRANIER, à Draguignan.

19 Mai 1824.

MM.

PÉCLET, *ancien professeur de physique au Lycée de Marseille.*

26 Mai 1824.

LUDICKE (Comte de HARSTENTEIN).

15 Décembre 1824.

NICOT ❋, *ancien recteur de l'Académie de Nîmes.*

19 Mai 1825.

SABATERY, à Grenoble.

21 Décembre 1825.

REINAUD, *Conservateur des manuscrits orientaux à la Bibliothèque Nationale, membre de l'Institut* (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).

5 Juin 1826.

DAUDIN, *ancien Colonel d'artillerie,* à Angers.

BARD (Joseph), à Lyon.

AUDIFFRET (Charles-Hippolyte), à Paris.

17 Janvier 1827.

RIVIÈRE (de), à Saint-Gilles, (Gard).

22 Août 1827.

JULLIEN, *directeur et fondateur de la revue encyclopédique,* à Paris.

9 Juillet 1828.

ARBAUD-JOUQUES (Philippe d').

Digitized by

29 Novembre 1828.

MM.

DUPIN (Charles), *membre de l'Institut* (Académie des Sciences), à Paris.

7 Janvier 1829.

RAFN (Charles-Chrétien), à Copenhague.

22 Avril 1829.

FABRE (Augustin), à Marseille.

14 Juillet 1830.

RUFFIN, *professeur de littérature*, à Bastia.

9 Mars 1831.

CABASSE, *ancien magistrat.*

11 Février 1835.

DUPONCHEL, *membre de la Société enthomologique de France*, à Paris.

22 Avril 1835.

LAIR, *de la Société philarmonique du Calvados*, etc.

2 Mars 1836.

PIERQUIN, *Docteur en médecine*, à Grenoble.

29 Mars 1836.

BOSQ, à Auriol.

25 Mai 1836.

COTTARD, *ancien Recteur de l'Académie d'Aix*, à la Ciotat.

17 Janvier 1838.

JAUFFRET (Adolphe), *Avocat*, à Metz.

Digitized by Google

21 Février 1838.

MM.

ROUX, *secrétaire-perpétuel de la Société de Statistique*, à Marseille.

DAUVERGNE, *Docteur en médecine*, à Manosque.

11 Juillet 1838.

POUJOULAT aîné, à Paris.

10 Décembre 1839.

RAMUS, *Sculpteur*, à Paris.

19 Mai 1840.

TAXIL, *Docteur en médecine*, à Toulon.

MONNIER (du Jura), à Toulouse.

22 Juin 1841.

HONNORAT, *Docteur en médecine*, à Digne.

14 Décembre 1841.

MAILLET, de la Tour d'Aigues

10 Janvier 1843.

CASTAGNE, *Botaniste*, à Miramas.

9 Mai 1843.

RICARD, *Archiviste du département*.

9 janvier 1844.

BEC (de), *Directeur de la Ferme Modèle de la Montauronne*

14 Février 1844.

REBOUL, à Nîmes.

Digitized by

18 Mars 1844.

MM.

OLIVIERA-BARBORA (d'), *Officier de la maison de l'empereur du Brésil.*

RIÉDEL, *Directeur du jardin botanique de Rio-Janeiro.*

TAUNNAY, *Consul de France*, à Rio-Janeiro.

21 Mai 1844.

GALLIFFET (de), à Paris.

30 Mai 1844.

GIRAUD (Charles), *membre de l'Institut* (Académie des Sciences morales et politiques.

COQUAND, *Géologue.*

20 Novembre 1844.

SALLES (Eusèbe de), *Professeur d'Arabe*, à Marseille.

26 Novembre 1844.

PRUDHOMME, *Médecin-oculiste*, à Rome.

6 Janvier 1846.

RICARD (Adolphe), *secrétaire de la Société archéologique de Montpellier.*

27 Janvier 1846.

ROBERT neveu, *Docteur en médecine*, à Marseille.

21 Avril 1846.

DELEUIL, *professeur de botanique et de chimie*, à la Montaurone.

Digitized by Google

30 Juin 1846.

MM.

GAUTHIER (Auguste), *Docteur en médecine*, à Lyon.

20 Avril 1847.

PELLICOT, *Secrétaire du comice agricole*, à Toulon.

TOPIN (Hippolyte), *Secrétaire de la Société d'horticulture de Marseille.*

6 Juillet 1847.

REMACLE, à Arles.

14 Mars 1848.

MOLÉON (de), à Paris.

8 Mai 1849.

FERAUD (l'abbé), *Curé aux Sièyes* (Basses-Alpes).

Digitized by

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES, D'AIX.

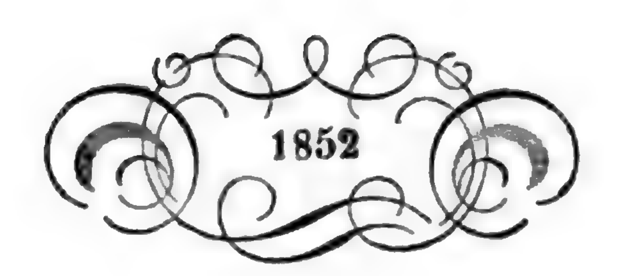

AIX,

IMPRIMERIE VEUVE TAVERNIER, GÉRÉE PAR MARIUS ILLY,

Rue du Collége, 20.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES D'AIX.

Le Samedi vingt-deux Mai mil huit cent cinquante-deux, la trente-sixième Séance annuelle de l'Académie (1) a eu lieu, à midi et demi, dans la grande salle de l'Université.

M. de Garidel, membre du conseil municipal, Président de l'Académie, a fait l'ouverture de la séance par le Discours suivant :

Messieurs,

Appelé par les fonctions dont m'a investi la bienveillance de mes confrères à l'honneur de présider cette solennité littéraire, c'est avec défiance, je l'avoue, que je prends la parole ; d'un côté, le sentiment de mon insuffisance, de l'autre, le souvenir des discours remarquables prononcés à pareil jour par mes savants prédécesseurs, me font craindre de ne pas répondre à l'attente de cette assemblée

(1) Il n'y a pas eu de séance publique en 1850 et 1851.

Digitized by Google

d'élite, et si les hommes qui ont fixé les règles de l'éloquence exigent de l'orateur la réunion de tant de qualités pour plaire à son auditoire et le captiver, combien lui sont-elles plus nécessaires en ce moment où en présence des graves événements qui préoccupent encore tous les esprits, il lui faudrait toutes les ressources du talent et de l'art unies à la nouveauté et au piquant du sujet, pour parvenir à se faire écouter avec intérêt; j'éprouve donc, Messieurs, un double sentiment d'hésitation et de crainte à vous annoncer que mon discours sera éminemment classique et que je viens soutenir devant vous, les avantages d'une éducation basée sur l'étude de l'antiquité; je redoute l'impression que peut produire sur vos esprits l'annonce d'un pareil sujet, mais quel autre aurais-je pu choisir avec l'espoir de le traiter d'une manière moins imparfaite, moi qui ai voué une espèce de culte aux riches littératures de la Grèce et de Rome et en ai fait l'objet de mon admiration et de mes plus chères études? Ici au moins, à défaut de talent, j'espère vous parler avec un accent de conviction qui, si je ne parviens pas à vous persuader, me donnera des droits à une indulgence que plus que personne j'ai besoin de réclamer.

Vous ne l'ignorez pas, Messieurs, c'est une idée assez généralement répandue dans le monde, que

Digitized by Google

pour l'éducation de la jeunesse, on accorde beaucoup trop à l'étude des langues mortes et qu'il faut, après tout, savoir autre chose qu'un peu de grec et de latin. Je reconnais qu'il y a peu d'utilité à posséder de légères notions de grec et de latin et que le temps employé à les acquérir pourrait l'être d'une manière plus profitable, mais loin d'en conclure comme plusieurs, qu'il faut abandonner l'étude de ces deux langues qui sont, à mon avis, l'élément et la source de toute littérature, c'est pour moi un motif d'insister plus fortement encore sur ses avantages en cherchant à établir qu'elle est toujours féconde en bons résultats, lorsqu'on s'y livre sérieusement et à fond, c'est-à-dire, ainsi que l'ont entendu ceux qui prenant pour guide leur propre expérience, ont fait de cette étude la base principale de l'éducation.

Croyez-vous donc, Messieurs, que ce soit sans une intime conviction, que ces hommes, dont l'existence toute entière a été consacrée à l'enseignement, y ont attaché une si grande importance ? Eh bien ! ce qu'ils jugeaient utile, indispensable même, ne peut être devenu tout à coup un accessoire, une superfluité, et je soutiens qu'aujourd'hui comme alors, l'étude approfondie des riches littératures de la Grèce et de Rome, peut seule donner à l'esprit de l'homme cette culture délicate, ce goût exquis, cette connaissance et cet amour du beau, sans les-

Digitized by Google

quels le génie lui-même ne peut arriver à cette perfection dont elles offrent à son imitation des types achevés. C'est là, en effet, qu'on trouve les plus parfaits modèles en poésie, en éloquence, en histoire, en philosophie, dans tous les genres enfin ; c'est à ces sources abondantes du beau, du sublime que la plus part des auteurs modernes ont largement puisé ; c'est l'étude de ces grands maîtres qui a fécondé leur talent naturel et ils ne sont jamais plus admirables que lorsque dans des imitations non serviles, le génie sait ne pas l'être même en imitant, ils luttent avec leur modèle et parviennent souvent à l'égaler, presque jamais à le vaincre.

Passons rapidement en revue, Messieurs, l'histoire littéraire des peuples modernes ; n'est-ce pas l'étude approfondie des langues et des littératures anciennes qui a produit dans tous les pays de l'Europe, en Italie, en Angleterre, en Allemagne, en Portugal, en France surtout, ces hommes étonnants, qui sont l'honneur et la gloire non-seulement de leur patrie, mais encore de l'humanité? N'est-ce pas au génie de l'antiquité dont leurs ouvrages immortels portent l'empreinte, que les Racine, les Boileau, les Fénélon, les Bossuet, les Massillon, les Pope, les Milton, les Bacon, les Leibnitz, les Schiller, les Dante, les Tasse, les Camoëns et tant d'autres, doivent leurs plus belles inspirations? N'est-ce pas

Digitized by

à cette source pure et féconde qu'ils ont abondamment puisé pour s'élever à des hauteurs que livrés à eux-mêmes ils n'eussent jamais atteint?

Et si de ces hommes extraordinaires qui font exception dans la nature humaine, nous passons à ces esprits plus modestes en qui l'étude des classiques anciens a développé l'intelligence, formé le goût et qui à force de travail et d'érudition, sont parvenus à acquérir une réputation justement méritée ils sont innombrables et je n'en citerai que quelques-uns:

Les Budé, les Scaliger, les Vida, les Sannazar, les Bucchanan, les Grotius, les Politien, les Érasme, les Muret, les Amyot, les Étienne, les Huet, les l'Hôpital, les de Thou, les d'Aguesseau, les Rollin, les Vanière, les Lebeau: hommes aussi recommandables par leur science profonde que par les services signalés qu'il ont rendus aux lettres et dont les ouvrages marqués au coin de l'antiquité, attestent tout ce qu'ils doivent à ces classiques anciens qu'ils étudièrent toute leur vie, et dont les textes fortement altérés ont été si heureusement rétablis et commentés par plusieurs d'entr'eux.

Et ne croyez pas, Messieurs, que celui qui est, si l'on peut s'exprimer ainsi, en conversation habituelle avec Pindare, Homère, Démosthènes, Plutarque, Xénophon, Virgile, Horace, Cicéron, Tacite et se nourrit, passez-moi cette expression, de leurs ou-

vrages immortels, n'y trouve que des leçons de goût, de style, d'harmonie et d'élégance; il y puise aussi des sentiments nobles et élevés, des idées grandes et généreuses, et par dessus tout cet amour ardent de la patrie qui fût toujours le mobile des grandes actions et produisit dans l'antiquité tant de prodiges. Aussi quand même de bonnes études classiques ne seraient pas pour nous le plus sûr moyen de développer notre intelligence, de former notre jugement, d'habituer notre esprit au travail, d'offrir à notre imitation les meilleurs modèles; quand elles n'auraient pas le précieux avantage que nous signalerons tout à l'heure, de nous aider puissamment à apprendre notre propre langue, nous ne mettrions pas moins d'insistance à les recommander à la jeunesse, parce qu'elles élèvent l'âme en nous donnant le goût du beau, du grand, du sublime.

Je crois donc pouvoir affirmer sans témérité, Messieurs, que rien ne supplée l'étude des classiques de l'antiquité et que celui qui a le malheur de l'avoir négligée a une infériorité réelle même alors qu'il serait comblé des plus riches dons de la nature; le génie lui-même, s'il ne prend point pour guides ce goût exquis, cette sage mesure dont il aurait puisé les éléments et les règles dans ces excellents modèles, se livre souvent aux écarts d'une imagination trop hardie et au milieu des plus grandes beau-

Digitized by

tés, laisse échapper de ces fautes, de ces inégalités choquantes que l'esprit de secte, il existe aussi en littérature, a voulu vainement nous faire considérer comme plus près de la nature.

On cite, il est vrai, de grands écrivains, de grands poètes qui n'étaient pas versés dans la connaissance des littératures anciennes, mais le nombre en est bien petit et le fameux tragique anglais Shakspeare dont le nom est souvent mis en avant, serait-il, je vous le demande, aussi inégal dans ses ouvrages dont je ne conteste pas d'ailleurs les beautés, s'il avait pris des leçons de goût dans les auteurs classiques ? Et puisque la force seule de son génie l'a conduit si loin, à quelle hauteur ne se fut-il pas élevé si les trésors de l'antiquité lui étant ouverts comme aux autres, il lui eut été donné d'exploiter cette mine féconde !

Loin de moi, Messieurs, la prétention ridicule de soutenir qu'il suffit d'être en état de traduire Homère et Virgile, Démosthènes et Cicéron, pour être un homme supérieur, un écrivain distingué ; je n'ignore pas combien sont rares les êtres privilégiés et exceptionnels à qui le ciel accorde une faveur dont il n'a jamais été prodigue, mais je soutiens que celui à qui manque ce premier bienfait d'une bonne éducation classique, ne peut jamais y suppléer, fut-il doué des plus heureuses dispositions naturelles.

Digitized by Google

Presque tous nos grands écrivains recommandent l'étude des auteurs anciens et proclament leur excellence et leur supériorité : Le grand Racine avait pour eux une admiration presque fanatique ; il ne se bornait pas à les lire et à les relire souvent, il les traduisait, les commentait, en faisait de extraits et les livres grecs et latins de sa bibliothèque, d'après le témoignage de son fils qui les conserva toujours avec un religieux respect, étaient couverts en marge de notes de sa main. On sait tout ce que son talent naturel gagna à ce travail et avec quel goût et quelle habileté, il sut dans Andromaque, dans Iphigénie et dans Phèdre, s'approprier les beautés d'Euripide et y ajouter des beautés nouvelles.

Comme lui, admirateur passionné des anciens, Boileau annota, traduisit, commenta Horace, Perse, Juvenal, Homère et fit du traité du sublime de Longin une traduction qui prouve qu'il avait étudié à fond la langue grecque. Tous deux combattirent constamment les détracteurs de l'antiquité et s'élevèrent avec indignation contre une nouveauté dangereuse dont mieux que personne ils comprenaient le danger. Dans cette lutte de la raison et du bon goût, contre les premiers symptômes de la corruption et de la décadence littéraires, ils eurent un puissant auxiliaire dans le savant archevêque de Cambrai. Lui aussi, qui même en latin

Digitized

écrivit si bien, avait puisé chez les anciens, cette grâce, cette pureté, cette noblesse de style, qu'on admire surtout dans le Télémaque, poème immortel, d'où s'exhale, si l'on peut s'exprimer ainsi, un doux parfum d'antiquité et que le génie d'Homère et celui de Sophocle semblent avoir inspiré; voici les propres paroles de Fénélon, elles auront plus de poids que les miennes et je ne pourrais dire aussi bien :

« J'avoue, dit-il, dans sa lettre à l'académie française, que l'émulation des modernes serait dangereuse si elle se tournait à mépriser les anciens et à négliger de les étudier; le vrai moyen de les vaincre est de profiter de tout ce qu'ils ont d'exquis et de tâcher de suivre encore plus qu'eux leurs idées sur l'imitation de la belle nature. Je crierais volontiers à tous les auteurs que j'estime le plus:

Vos exemplaria Græca
Nocturna versate manu, versate diurna.

« Si jamais il vous arrive de vaincre les anciens, c'est à eux-mêmes que vous devrez la gloire de les avoir vaincus. »

Citons à son tour l'auteur de l'*Art Poétique* s'adressant à M. Perrault, cet antagoniste passionné de l'antiquité : « Pouvez-vous nier que ce ne soit à « cette imitation là-même (celle des anciens) que nos « plus grands poètes sont redevables du succès de

Digitized by Google

« leurs écrits? Pouvez-vous nier que ce ne soit dans « Tite-Live, dans Dion Cassius, dans Plutarque, « dans Lucain et dans Senèque, que M. de Corneille « a pris ses plus beaux traits, a puisé ces grandes « idées qui lui ont fait inventer un genre de « tragédie inconnu à Aristote? Enfin, pouvez-vous « ne pas convenir que ce soit Sophocle et Euripide « qui ont formé M. Racine? Pouvez-vous ne pas « avouer que c'est dans Plaute et Térence que « Molière a appris les plus grandes finesses de son « art? » Il aurait pu ajouter: et moi-même n'ai-je pas imité tour à tour Horace, Perse, Juvénal, Virgile, Homère, n'est-ce pas à l'école de ces grands maîtres que j'ai étudié et appris tous les secrets de la poésie?

L'érudition de Bossuet était prodigieuse et bien que son génie, pareil à l'aigle dans son essor audacieux, se soit surtout inspiré des écrits des Pères de l'église grecs et latins qu'il étudia toute sa vie, il ne négligea pas pour cela les auteurs classiques avec lesquels il était si familier que dans un âge avancé, il en récitait encore de longs passages; « mais, dit l'auteur de sa vie, le cardinal de Beausset, ce n'était pas seulement les récits des historiens et l'harmonie des vers qui s'étaient imprimés dans sa mémoire, on voyait que son âme et son imagination étaient remplies de l'esprit de l'antiquité, lorsqu'il

retraçait dans ses entretiens ces doux et heureux souvenirs de sa jeunesse ; tous ses contemporains se rappelaient le plaisir qu'ils trouvaient à l'entendre parler de la sublimité d'Homère et de la douceur de Virgile. »

Lafontaine avait une passion véritable pour l'antiquité, il lisait et relisait sans cesse Horace, Virgile, Térence dont il traduisit l'*Eunuque ;* ne sachant pas le grec, il se plaignait amèrement de ne pouvoir connaître que par des traductions les chefs-d'œuvre de cette langue. « Étudions les anciens, disait J.-J. Rousseau, quand ils n'auraient que cet avantage ils étaient plus près de la nature. »

Voltaire, lui-même, qui cependant n'a pas toujours été juste envers les anciens parce qu'il les connaissait mal et qu'il avait la conscience de son infériorité à cet égard, fait quelque part l'aveu suivant : « Nous bâtissons en briques, les anciens construisaient en marbre », et La Harpe, en citant cette phrase, dans son *Cours de Littérature*, reconnaît formellement que les grecs étaient aussi supérieurs aux latins, que ceux-ci le sont aux modernes.

« Le poètes grecs, dit Racine le fils, qui ont été les premiers imitateurs de la nature, l'ont copiée de plus près que ceux qui sont venus après eux, ils sont donc devenus pour nous comme des seconds modèles après la nature même, et c'est à l'imitation que

Digitized by Google

nous devons notre gloire. » Et, en effet, Messieurs, c'est à la suite du génie des grecs, que les Romains ont acquis tout à coup dans tous les arts tant de grandeur, et c'est par l'étude et l'imitation des uns et des autres, que les belles-lettres ont refleuri parmi les modernes, et qu'en France surtout, les grands auteurs du XVII^me^ siècle nous ont doté de cette riche littérature qui fait la gloire de notre pays et l'envie des autres nations.

Virgile, cet auteur si parfait, qui nous a laissé des chefs-d'œuvre de poésie épique, pastorale, didactique n'a presque rien écrit qui ne soit imité des Grecs, il suit tantôt Théocrite, tantôt Hésiode, tantôt Homère, et c'est suivant l'expression de ce même Racine fils, pour avoir pris tant de modèles, qu'il est devenu le modèle des autres.

Horace, imitateur des Grecs, dans ses odes, marche l'égal de Pindare, dont il sut reproduire avec bonheur, le mouvement impétueux et dithyrambique, alors même qu'il menaçait du sort d'Icare le poète assez téméraire pour vouloir s'élever à la hauteur de ce prince de la poésie lyrique.

Térence que César appelle un demi-Ménandre, transporta dans sa langue la richesse d'expression, la pureté et l'harmonie de style, les grâces de son modèle, sans pouvoir toutefois l'égaler sous le rapport de la force comique.

Digitized

Cicéron ne fut pas seulement l'éloquent émule de Démosthènes : après avoir étudié la philosophie dans les auteurs grecs, il lui fit parler la langue latine dans des écrits d'une admirable clarté.

Plus tard et à la renaissance des lettres en Europe, les modernes remontant aux sources véritables du beau, ont imité à leur tour les Grecs modèles des Latins et les Latins imitateurs des Grecs. Ce principe d'imitation, généralement adopté depuis lors, a produit d'aussi brillants résultats que dans l'ancienne Rome et a donné naissance à des chefs-d'œuvre : le grand Corneille a puisé ses plus belles inspirations dans Tacite, dans Senèque et dans Lucain ; Racine dans Sophocle et dans Euripide ; Boileau et Jean-Baptiste Rousseau dans Horace ; Molière dans Plaute et dans Terence ; Milton et Fénélon dans Homère ; le Tasse et Camoëns dans Virgile ; ce sont les écrits de Démosthènes et de Cicéron qui ont servi de modèles aux Bossuet, aux Massillon, aux Bourdaloue, aux d'Aguesseau.

Un travail aussi intéressant qu'instructif, Messieurs, serait de suivre la marche de l'esprit humain parmi les diverses nations européennes et en comparant les chefs-d'œuvre des différents siècles, de voir comment et avec quelles modifications le génie grec a influé sur la littérature latine, avant d'influer plus tard concurremment avec celle-ci, sur les lit-

Digitized by Google

tératures modernes : Ainsi, par exemple, on verrait dans la pastorale, les tableaux de mœurs simples et naïves de Théocrite, l'élégance et la grâce de Bion et de Moschus, transportés d'abord par Virgile dans les bucoliques, se reproduire plus tard dans les idylles à la couleur antique de Pope, de Voss et de Gessner ; on verrait dans la poésie didactique, les poèmes agronomiques d'Hésiode et d'Aratus fournir encore à Virgile le sujet de ses admirables georgiques, puis tout cela donner naissance aux brillantes et poétiques descriptions des Alamanni, des Thomson, des St-Lambert et des Delille ; on verrait enfin dans un genre plus élevé, Homère, Appollonius de Rhodes, Eschyle, Sophocle, Euripide, inspirer tour à tour le même poète dans son Enéide, et ces sublimes inspirations reproduites plus tard par les modernes, par les Dante, les Tasse, les Camoëns, les Milton, les Racine, les Fénélon, les Klopstock.

Nous nous bornons à cette simple indication d'un travail qui, pour être complet, demanderait de grands développemens et formerait un long ouvrage.

J'entends faire cette objection : mais si les beautés des classiques grecs et latins ont ainsi passé chez les modernes, si l'antiquité toute entière se retrouve en quelque sorte dans les ouvrages de nos bons écrivains, qu'est-il besoin d'employer un temps

Digitized

précieux à étudier les langues mortes, quand la lecture de modèles tout aussi parfaits dans la nôtre, peut avec bien moins de travail, nous offrir tous les avantages qu'il nous faut avec les anciens, acheter par de longues et pénibles études ?

Il me semble, Messieurs, que la conclusion contraire serait mieux fondée, car puisque l'étude des anciens a déjà exercé une si heureuse influence sur les auteurs qui nous ont précédé, pourquoi ne pas faire comme eux, et ne pas prendre pour réussir chacun dans les limites de ses dispositions naturelles, les moyens qu'ils nous ont eux-mêmes enseignés par leurs conseils et par leur exemple ? D'ailleurs, la mine abondante qu'ils ont exploitée avec tant de bonheur et d'habileté est loin d'être épuisée et l'on peut encore en extraire de grandes richesses.

On a, vous le savez Messieurs, poussé l'aveuglement et la passion jusqu'à contester aux anciens leur mérite : on a osé soutenir qu'ils étaient inférieurs aux modernes et ils ont été en butte aux lourdes attaques de Perrault l'Anti-Pindarique, comme l'appelle plaisamment Boileau, et aux traits bien plus acérés de Fontenelle et de Lamotte ces écrivains ingénieux et spirituels mais paradoxaux, qui essayèrent par des sophismes spécieux, de frayer au bel esprit une route qui n'est ouverte qu'au génie et d'où par cela même, ils étaient exclus ;

Digitized by Google

mais si quelques hommes superficiels, prévenus ou personnellement intéressés dans la question ont soutenu cette doctrine erronée, elle est généralement repoussée par les savants de tous les pays, pour qui l'excellence des auteurs anciens est un dogme incontesté, et les chefs-d'œuvre littéraires de la Grèce et de Rome sont toujours et partout reconnus comme les types invariables de la perfection, types d'après lesquels ont été fixées les lois du goût universellement acceptées et qui n'ont rien d'arbitraire quoiqu'en disent ceux qui trouvent plus façile de les contester que de s'y soumettre.

Rappelez-vous, Messieurs, que naguères on frappait d'un dédaigneux anathème les grands écrivains du siècle de Louis XIV, et qu'on accusait Racine lui-même d'avoir vieilli : Eh bien ! de même que malgré ces attaques, la renommée de Racine est restée debout, de même malgré Zoïle et son école moderne, les poésies d'Homère font encore et feront toujours l'admiration du monde entier. Ah ! les grands génies jouissent de cet heureux privilége que leurs ouvrages ne vieillissent jamais : ils sont comme le vrai, le beau, le sublime dont ils nous offrent des types admirables, de tous les temps et de tous les pays ; citoyens du monde entier, pour ainsi dire, ils sont partout l'objet du respect, de l'étude et de l'imitation. Vainement, à la vue des honneurs qu'on leur rend, l'ignorance,

Digitized by Google

l'envie et l'esprit de sophisme cherchent à les faire descendre de cet autel où les a élevés le consentement de tous les siècles, ils sont inébranlables et continuent, le front ceint de la couronne immortelle que leur a tressée l'admiration des hommes, à éclairer la marche de l'esprit humain; vous diriez l'astre du jour que le poète nous peint dans une strophe célèbre, poursuivant sa course majestueuse au milieu des clameurs impuissantes d'une horde barbare et continuant à verser les flots de sa lumière bienfaisante sur le monde et sur ses blasphémateurs eux-mêmes.

Non, Messieurs, je le répète. les lois du goût ne sont ni arbitraires, ni variables: comme les vérités scientifiques elles sont constantes et immuables, et le suffrage éphémère que le caprice, la mode ou l'erreur d'un moment peuvent accorder à un mauvais genre ne prévaudra jamais contre les principes éternels du vrai beau dont les anciens nous ont laissé des types si parfaits.

Mais pourquoi se livrer à une étude qui demande tant de travail et de peine, lorsqu'on peut, par des traductions, connaître les littératures anciennes et en apprécier les chefs-d'œuvre? A cette objection voici ma réponse:

Bien que, depuis un demi-siècle, des hommes d'un vrai mérite se soient imposé la tâche aussi

Digitized by Google

modeste en apparence que difficile en réalité, de traduire les auteurs classiques et que leurs œuvres consciencieuses ne ressemblent en rien aux traductions de ce Perrot d'Ablancourt, dont le ridicule a fait justice depuis longtemps, cependant, il faut le reconnaître, elles laissent encore pour la plupart beaucoup à désirer. Ici la pensée est affaiblie par l'expression : là, la phrase est moins rapide, plus embarrassée : telle idée est abandonnée, telle autre est mal rendue, enfin l'auteur original a toujours plus ou moins perdu de son énergie et de sa précision. Cela tient surtout, Messieurs, à la différence des idiômes qu'on essaye de rapprocher : en effet, en présence de cette langue latine si précise, aux tournures rapides et élégantes, de cette langue grecque, riche, abondante, harmonieuse au suprême degré, quel parti tirer d'un idiôme pauvre, rebelle, à la marche traînante, comme le nôtre ? et le génie seul peut lutter avec quelque succès contre des auteurs qui ayant l'avantage d'employer un instrument bien supérieur, en ont épuisé toutes les ressources.

Il n'est pas plus facile, Messieurs, d'atteindre en français à la concision énergique de Tacite et de Salluste, qu'à la période riche et majestueuse de Cicéron, au style harmonieux, élégant et plein d'images de Virgile ; et la simplicité sublime d'Ho-

Digitized

mère, l'élan impétueux de Pindare, la mâle éloquence de Démosthènes, la clarté et la douceur de style de Xénophon, si bien nommé l'abeille attique, la vigueur un peu rude d'Eschyle, la majesté de Sophocle, la langue abondante, harmonieuse, persuasive du divin Platon, qui pourrait se flatter de les rendre sans les affaiblir et dans toute leur perfection? Aussi, parmi toutes les traductions que chaque année voit éclore, il en est peu qui soient réellement bonnes et encore celles-ci sont-elles à une assez grande distance de leurs originaux.

Je vais plus loin et je soutiens que l'étude des langues anciennes nous apprend à bien parler et à bien écrire la nôtre: j'entends par le mot *étude*, Messieurs, ce travail sérieux et consciencieux dont le but est de connaître à fond une langue et de se pénétrer de son génie, et qui consiste à en étudier profondément les auteurs, à les analyser avec soin, à se rendre compte de leurs beautés, à les comparer entr'eux, surtout à traduire les morceaux les plus remarquables de leurs ouvrages, en établissant une sorte de lutte avec eux non pour les égaler, nous venons de voir qu'on ne devait guères y prétendre, mais pour en approcher le plus possible et apprendre par cet exercice, à tirer parti pour exprimer une idée, de toutes les ressources de notre langue.

L'homme en effet, Messieurs, lorsqu'il commence

Digitized by Google

à composer et à écrire a presque toujours de la peine à exprimer l'idée telle qu'elle naît dans son esprit: souvent alors, s'il s'agit d'un ouvrage original, l'impatience ou la paresse la lui fait modifier ou affaiblir par l'expression, abandonner même pour une autre moins juste, moins heureuse, mais plus facile à rendre ; dans la traduction au contraire, assujetti au texte de l'auteur avec lequel il est aux prises et ne pouvant éluder la difficulté, il faut qu'il en triomphe : ce travail d'abord pénible l'est chaque jour un peu moins ; bientôt il y trouve le charme d'un problême intéressant à résoudre et finit peu à peu, par devenir maître de l'expression au lieu de se laisser dominer par elle ; une fois prise cette habitude le suit dans la composition originale; l'idée ne se présente pas à son esprit sans que l'expression la plus convenable la suive comme naturellement et sans effort, et il peut alors avec raison prétendre au titre d'écrivain: car il en possède la qualité la plus essentielle.

Ici, Messieurs, permettez moi une dernière citation: je l'emprunte à un de ces critiques pleins de goût, de science et de sagacité qui ont fondé la vieille réputation littéraire d'un journal depuis longtemps célèbre ; quoique un peu longue j'espère que vous l'entendrez avec plaisir :

« Il est nécessaire, dit M. Dussault, de savoir le

Digitized by Google

« latin pour écrire en français ; c'est sur la langue « latine que notre langue s'est d'abord formée; c'est « elle qui a fourni à nos écrivains ces tournures for- « tes ou grâcieuses, ces locutions énergiques, cette « heureuse combinaison des termes, ces expressions « vives et frappantes dont leur style se compose. « La langue française dérive de la langue latine, il « est nécessaire, si nous voulons l'étudier et l'ap- « prendre à fond, de remonter à sa source. » Plus loin il ajoute : « Il est assez reconnu que pour étu- « dier avec fruit sa propre langue et pour réussir « à l'écrire aussi bien que les dispositions naturelles « le permettent, il faut pouvoir la comparer avec « une autre; mais à quelle langue comparerons-nous « la nôtre en l'étudiant, si ce n'est à celle des débris « de laquelle elle a été formée? L'étude des langues « modernes est aujourd'hui regardée comme très- « importante et elle est utile en effet pour les re- « lations de la société et du commerce, mais « l'étude de la langue latine a une utilité plus « relevée, plus éminente quoique moins générale- « ment sentie : elle seule peut véritablement former « et polir les esprits ; elle seule peut nous faire en- « trer dans l'intelligence approfondie de notre pro- « pre langue, développer, fortifier le talent, impri- « mer au style un caractère, nous apprendre à bien « penser et à bien écrire par les modèles excel-

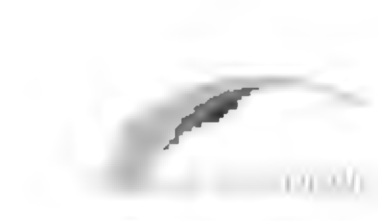

« lens qu'elle met sous nos yeux ; elle seule enfin « mérite de servir de fondement et de base à l'édu- « cation. »

Tout cela Messieurs, est applicable aussi quoiqu'à un moindre degré, à la langue grecque, car si la nôtre n'en dérive pas aussi directement que du latin, cependant nous avons en français des mots, des locutions, des idiotismes qui ont évidemment une origine grecque, et vous n'ignorez pas que le savant Henri Etienne a composé un ouvrage très curieux et devenu assez rare, sur la conformité de ces deux langues.

Je terminerai par une observation qui m'a toujours frappé, c'est que le véritable berceau de la langue française fut cette illustre école de Port-Royal, où les lettres grecques et latines furent cultivées avec tant de soin, et d'où sont sortis des ouvrages si utiles pour en faciliter l'étude.

Je vous dois des excuses, Messieurs, pour avoir dépassé dans ce discours les bornes que je m'étais fixées, mais si l'on permet à un ami de parler longuement de son ami, de s'étendre avec complaisance sur son éloge, de chercher à le faire aimer autant qu'il l'aime lui-même, vous aurez, j'espère, la même indulgence, pour ce long plaidoyer en faveur de vieux amis au milieu desquels, si je puis m'exprimer ainsi, s'est écoulée ma vie presque entière et

Digitized

dont l'entretien délicieux a toujours eu pour moi tant de charmes que je voudrais les faire goûter aux autres. Ah ! s'il était donné à ma faible voix d'avoir quelque influence sur la jeunesse, je lui dirais : étudiez avec ardeur et sans vous laisser rebuter par les premières difficultés les riches littératures de la Grèce et de Rome; cherchez à vous rendre familiers leurs brillants chefs-d'œuvre et que ce mot de pédans jeté bien légèrement, il faut l'avouer, aux personnes instruites ne vous effraye pas. Voyez les Anglais : c'est par de fortes études classiques qu'ils se préparent à la vie politique et aux luttes du barreau et de la tribune ; ce sont elles qui ont formé les Pitt, les Burke, les Canning, les Robert Peel dont les discours sont pleins de réminiscences, souvent de citations entières des auteurs de l'antiquité. Tout le monde, sans doute, n'est pas appelé à un rôle aussi brillant, mais, quel que soit l'avenir que le sort vous réserve, vous vous applaudirez toujours de n'avoir pas négligé ce grand moyen de culture intellectuelle, que nul autre ne pourrait remplacer et dont on ressent la bienfaisante et douce influence dans toutes les positions sociales. Croyez-en l'expérience de ceux qui en ont fait l'épreuve, cette étude par elle-même et indépendamment des avantages qu'elle procure sera pour vous la source des plus pures jouissances, et quand vous l'aurez poussée assez loin,

Digitized by Google

pour apprécier, comme ils le méritent, ces ouvrages types immortels du beau en littérature, vous y reviendrez toujours avec un nouveau plaisir et vous y trouverez pour votre esprit fatigué un délassement, et pour votre cœur une puissante diversion et un soulagement dans vos afflictions et vos peines.

Digitized by Google

Après ce discours, M. Mouan, secrétaire-perpétuel, a rendu compte des travaux de l'Académie, comme il suit :

Messieurs,

Chargé de vous présenter l'aperçu des travaux de notre académie, je voudrais pouvoir rendre ma tâche assez intéressante pour m'attirer l'attention de cet auditoire d'élite, de ces dignes membres du clergé, de ces honorables magistrats dont la présence rehausse la solennité littéraire qui nous réunit: puisse votre indulgence suppléer à tout ce qui me manque, puisse-t-elle faciliter l'accomplissement d'un devoir que m'imposent les fonctions dont la confiance de mes collègues a bien voulu m'investir.

Si, par le résultat de circonstances imprévues, l'ordre de nos séances publiques a été forcément interrompu, l'Académie n'a pas cessé de se montrer fidèle au but de son institution. Tout en accueillant avec faveur les diverses améliorations qui peuvent

Digitized by Google

intéresser le pays et lui assurer un avenir prospère, elle se plaît encore à entourer de ses sympathies tout ce qui se rattache au culte du passé ; aussi a-t-elle salué avec enthousiasme le rétablissement de ces jeux, souvenir du plus populaire de nos comtes et qui, il y aura bientôt un an, répandaient sur l'ancienne capitale de la Provence une animation digne des plus beaux jours de son histoire. Puissent ces brillantes fêtes se reproduire encore parmi nous. Indépendamment des avantages qu'elles offrent à nos diverses industries, elles conservent aux cités la physionomie qui leur est propre et puis on aime à chercher dans les traditions d'un passé, qui ne fut pas sans gloire, des adoucissements aux préoccupations du moment.

Depuis notre dernière séance publique, l'agriculture, ce principal objet de nos travaux, a été réduite pendant longtemps à un état de malaise occasionné surtout par la vileté du prix auquel étaient descendus nos principaux produits. Cette situation qui aujourd'hui paraît s'améliorer réclamait impérieusement un prompt remède sans le secours duquel nos agronomes seraient bientôt livrés à un état de souffrance qui finirait par rejaillir sur toutes les classes de la société. Nous venons de faire

Digitized

la triste expérience d'une vérité que certains économistes ont voulu révoquer en doute. Le bas prix des denrées, loin d'être profitable aux populations ouvrières tend au contraire à diminuer leur aisance, à leur procurer une moins grande somme de travail et d'occupations lucratives. La baisse du prix des produits a dit avec raison M. de Sismondi dans ses *Nouveaux principes d'économie politique*, cette baisse est un profit fait sur le producteur par le consommateur. Sans doute l'inconvénient que nous signalons ici pourrait être neutralisé si la baisse dans les salaires suivait la même proportion que la baisse des produits. Malheureusement la main-d'œuvre est toujours portée à des proportions élevées et ces proportions ne sont pas sur le point de s'abaisser par suite des nécessités plus ou moins réelles de notre époque.

Parmi les causes de cette non valeur de nos produits on a voulu signaler l'état de prospérité que l'art agricole a atteint dans ces dernières années et dont la conséquence aurait été un rendement dépassant les besoins de la population. Aujourd'hui, dit-on, les engrais se sont multipliés à l'infini et sous des formes variées, nos terres sont sillonnées par de nouveaux instruments aratoires dont la perfection ne laisse rien à désirer; enfin de nombreux défrichements ont fait naître l'abondance là où régnait

Digitized by Google

une affligeante stérilité. Or, une telle situation doit amener forcément une diminution de plus en plus sensible dans la valeur des produits dont les marchés de nos villes sont encombrés.

Il faut en convenir, cette observation n'est pas entièrement dépourvue de fondement et les productions ne sont par le fait une richesse que dans le cas où elles obtiennent un débouché prompt et assuré. Or, pour qu'il en soit ainsi, il est nécessaire d'admettre que la population suivra la même marche progressive que nos produits devenus plus nombreux ou plus variés. Quelques économistes modernes affirment que la crainte d'une production dont l'activité dépasserait les besoins de l'humanité est une de ces rêveries qui ne doit nullement préoccuper les esprits sérieux. Suivant eux encore une production qui après avoir pleinement satisfait à tous les besoins laisserait un surplus, donnerait naissance à de nouveaux consommateurs. Enfin ces économistes n'admettent de non valeurs pour excès de production que dans le cas où la population du globe aurait atteint la dernière limite de son accroissement. Malheureusement ces théories ingénieuses ne sont pas toujours d'accord avec les faits. L'expérience de chaque jour démontre que la population ne croit pas en proportion de nos divers produits.

Est-ce à dire pour cela qu'il ne faut pas encou-

Digitized

rager l'industrie agronomique dans la crainte d'une quantité exubérante ? Telle ne saurait être ma pensée. Laissons un libre essor à la culture et aux expériences agricoles, tout en recherchant les moyens les plus propres à prévenir le retour de cet état de souffrance qui naguère paralysait une de nos industries les plus intéressantes.

Le conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce s'est livré dans ses diverses sessions à un examen approfondi de cette importante matière. Pénétré de ce fait que les intérêts du travail et du capital ne peuvent se soutenir qu'en se prêtant un mutuel secours, le conseil général s'était principalement attaché à ce qui concerne l'institution du crédit foncier : de son côté, un ancien ministre de l'agriculture, M. Dumas, a consacré les derniers mois de son administration à consigner dans un volume intéressant tous les documents qu'il a pu recueillir sur la question; il a signalé notamment à côté de ces institutions du crédit foncier proprement dites, d'autres fondations qui concourraient puissamment à en assurer le succès, celle entre autres d'une banque de crédit agricole prêtant de l'argent aux cultivateurs pour les divers besoins de leur exploitation. Nous sommes heureux de constater l'entier accomplissement de ces projets. Le décret du 28 février dernier a résolu d'une manière satis-

Digitized by Google

faisante une question longuement élaborée et parvenue à un point de maturité qui ne permettait plus d'en retarder la solution Toutefois pour la plus grande utilité de cette institution du crédit foncier, nous pensons qu'elle devrait être combinée avec l'épargne. Ce sont là, en effet, deux points en quelque sorte solidaires, et l'association de l'épargne avec la propriété serait un des actes les plus habiles de toute politique conservatrice. Le jour où l'obligation de l'épargne sera mise en pratique, lorsque tout chef de manufactures sera contraint d'opérer une retenue sur le salaire des travailleurs, alors on aura assuré d'une manière complète les intérêts de la propriété et du travail.

Tel est le vœu que forme notre société essentiellement agricole et qui accueillera avec satisfaction tout ce qui peut contribuer aux progrès de l'agriculture et de l'industrie, surtout dans les départements qui forment le rayon de notre ancienne Provence.

Je dois en conséquence mentionner d'une manière spéciale un mémoire qui nous a été adressé par M. Usiglio, docteur ès-sciences et directeur de l'exploitation des eaux-mères dans les salines du midi de la France. Ce travail de M. Usiglio a pour objet essentiellement l'examen des principaux faits se rattachant à l'eau de la mer et à son traitement salinier. Une telle question concerne les intérêts du

Digitized by Google

pays et la ville d'Aix ne saurait être indifférente à une de nos industries les plus importantes. En effet, cette exploitation de l'extraction du sel des eaux de la mer a lieu sur presque toute notre côte méditerrannéenne, et personne n'ignore que dans tous les temps les salines de Berre ont produit du sel marin par l'évaporation spontanée des eaux de la mer. Jadis le Languedoc nous était bien supérieur pour cette industrie, mais aujourd'hui l'exploitation du sel laisse peu à désirer dans notre département où la routine a fait place à une intelligente activité, notamment à l'usine des produits chimiques de MM. Prat dans la saline de Berre, usine que l'on peut placer à la tête des établissements de ce genre dans le Midi.

Il est facile maintenant de se rendre compte de quels avantages, doit être pour nous l'exploitation des eaux mères. Non-seulement nous cesserons dans un temps peu éloigné d'être tributaires de la Sicile et de l'Angleterre pour la soude et les sels magnésiens, mais l'agriculture retirera d'immenses profits d'un produit que lui fournira abondamment notre département. L'application du sel à l'amendement des terres, son influence sur la nutrition, la santé, l'engraissement des bestiaux et sur la sécrétion du lait, tous ces avantages ne sont plus méconnus de nos agronomes, même les moins

Digitized by Google

expérimentés. Dans tous ses bulletins, la société nationale et centrale d'agriculture se plaît à enregistrer les merveilleux effets de l'emploi du sel, pour une infinité de cas.

Notre collègue M. Agard, juge expérimenté en pareille matière, a porté toute son attention sur le mémoire de M. Usiglio, et nous a présenté sur cette œuvre un rapport très détaillé. Qu'il me soit permis d'en dire deux mots : Les notions de l'auteur sur la fabrication du sel marin sont exposées d'une manière complète. A l'aide d'un tableau fort ingénieux, on reconnaît à l'instant le poids, la nature des sels, et la quantité d'eau évaporée correspondant à un degré quelconque indiqué dans la première colonne du tableau. Ainsi le fabricant pourra aisément produire à volonté la quantité de sel qu'il désirera en arrêtant l'évaporation de l'eau de la mer au degré aérométrique indiqué sur ce même tableau. Le travail de M. Usiglio contient encore une analyse chimique de l'eau de mer bien plus parfaite que toutes celles qui avaient eu lieu précédemment. L'utilité du mémoire est donc incontestable, et sa propagation serait du plus grand intérêt. Notre habile rapporteur est convaincu que l'exploitation des eaux mères doublerait le revenu des salins, ou soit leur valeur en capital. Ce serait là une véritable transformation d'une des principales industries de l'ar-

Digitized

rondissement; d'établissements routiniers qu'étaient nos salins, ils deviendraient de véritables manufactures de produits chimiques où l'homme de l'art opérerait avec toute certitude de succès.

J'aborde maintenant l'objet le plus essentiel de ma tâche, en indiquant les lectures variées dont plusieurs de nos collègues ont enrichi nos séances particulières.

Nous devons à M. de Garidel, président de l'académie, des fragments d'une traduction de la vie de don Juan de Castro, vice-roi des Indes, par Hyacinthe, frère d'Andrada. Don Juan de Castro, un des plus célèbres capitaines portugais, avait suivi Charles-Quint dans son expédition de Tunis, et s'était signalé par de nombreuses victoires sur les ennemis de la nation portugaise dans les Indes orientales. Parfaitement versé dans l'étude des langues étrangères, M. de Garidel a dû interprêter avec fidélité l'œuvre de l'auteur portugais, et il a su donner en outre à sa traduction l'élégance d'une composition originale.

M. Tavernier, avocat, nous a communiqué divers mémoires relatifs à l'histoire de Provence, dans lesquels il s'est attaché surtout à éclaircir quelques points peu connus de nos annales. M. Tavernier s'est

Digitized by Google

acquitté de ce soin avec beauconp d'érudition et de clarté. Il nous a lu successivement une dissertation ayant pour but d'examiner si les archevêques d'Arles avaient des droits de souveraineté en Provence et quelle était l'étendue de ces mêmes droits; un mémoire sur le droit administratif et le domaine public sous les comtes de Provence; enfin une note sur l'institution provençale des maîtres rationaux, officiers de justice dont les principales fonctions consistaient à vérifier les impôts légalement établis, à veiller sur l'emploi des deniers publics; plus tard la connaissance des affaires domaniales fut aussi confiée aux maîtres rationaux.

M. l'abbé Maurin nous a donné lecture d'un fragment sur l'état monumental de la Provence depuis la conquête romaine jusqu'à la conversion de Constantin. L'Académie a écouté avec intérêt ces recherches de notre collègue sur un sujet qui fait le principal objet de ses études.

Dans les diverses communications que nous avons reçues de notre collégue, M. Rambot, nous avons constamment remarqué un vif désir de sa part d'être utile à ses concitoyens par l'exposé des plus sages principes, tantôt sous une forme sérieuse, tantôt sous le voile de l'apologue. Ainsi il nous a lu une dissertation sur l'obéissance aux lois, œuvre de morale populaire. M. Rambot examine tour-à-tour les

Digitized

lois humaines, civiles ou politiques, et démontre que, sans la soumission à ces lois, il ne saurait exister de société régulière; il prouve la nécessité de ces lois naturelles gravées dans la conscience même pour la juste punition des vices nuisibles à la société que la loi civile n'atteint point; il expose enfin l'état calamiteux d'une nation qui verrait s'affaiblir le respect dû à ces mêmes lois. Tous ces principes sont justifiés par de nombreux exemples puisés dans l'histoire des divers pays et cités avec beaucoup d'à-propos.

Le premier de nos fabulistes a dit en parlant de l'apologue :

C'est proprement un charme, il rend l'âme attentive,
Ou plutôt il la tient captive,
Nous attachant à des récits
Qui mènent à son gré les cœurs et les esprits.

Tel est le sentiment que nous avons éprouvé à la lecture des nombreuses pièces de vers de M. Rambot intitulées : *Ambition et témérité; le Peintre et le Modèle; les Meuniers et le Maire de village; le Bas bleu*, et autres sujets analogues contenant des aperçus spirituels sur plus d'un travers de notre époque.

M. le président Castellan a continué la lecture de son livre sur la femme antique, et nous a entretenus

Digitized by Google

de la femme de la Grèce septentrionale. Inutile de répéter ici ce que nous avons dit plusieurs fois sur le mérite d'un ouvrage que son érudit et judicieux auteur livrera sans doute un jour à l'impression. La place de M. le président Castellan est désormais fixée parmi les écrivains les plus recommandables qui ont choisi pour objet de leurs études l'histoire de l'antiquité.

Depuis plusieurs années, le plateau et la tour d'Entremont situés à quelques kilomètres de notre ville et dans la direction du nord sont explorés avec plus ou moins de soins par les amis de l'archéologie. Là existent des vestiges d'anciennes murailles qui se liant avec des murs de construction récente forment une vaste enceinte renfermant un amas considérables de décombres, indices évidents d'anciennes habitations. Là encore on a trouvé de nombreux débris de poterie, des couteaux, des hâches et des pointes de flèches en silex : mais la plus importante de ces découvertes qui eut lieu en 1817 fut celle de trois bas-reliefs, restes d'un monument plus considérable, enchassés dans les murs d'une maison de campagne et déposés aujourd'hui au Musée de la ville.

Ces bas-reliefs sur lesquels on aperçoit des vestiges informes de sculptures ont donné matière à diverses interprétations; appartiennent-ils à un mo-

Digitized by Google

nument érigé par les anciens habitants de la Provence, Celtes ou Salyens, sont-ils au contraire l'œuvre de quelque sculpteur du moyen-âge? Tel est le sujet sur lequel se sont exercés nos antiquaires; mais jusqu'à présent nul n'avait donné une solution satisfaisante fondée sur le texte des auteurs qui ont traité de l'art de la sculpture chez les anciens. Notre collégue, M. Rouard, s'est livré à un nouvel examen de la question et il a apporté à ce travail l'esprit consciencieux qui le caractérise. Les recherches de M. Rouard ont eu pour résultat de démontrer que la sculpture n'était pas inconnue aux Gaulois. Or, nos bas-reliefs portant l'empreinte de certains usages particuliers à ce peuple, nul doute qu'on ne doive lui attribuer l'origine de ces restes de l'antiquité. Entremont aurait été par conséquent le siége d'une ville gauloise. Ajoutons que la gravure de nos bas-reliefs est jointe au mémoire de M. Rouard et corrobore par le fini de son exécution le système de notre collègue. Vous avez voté, Messieurs, l'impression du Mémoire sur Entremont dans nos recueils, et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a accordé à l'auteur une flatteuse distinction.

M. le docteur d'Astros nous a communiqué des réflexions sur le choléra asiatique. L'habile praticien n'a point voulu faire précisément l'histoire de ce fléau. Son but principal a été de décrire les divers

Digitized by Google

symptômes de la maladie et son action sur l'économie animale. En l'état, point de spécifique contre le choléra. Toutefois l'observation exacte et constante de ses pronostics, de leur marche et des parties du corps qui en sont principalement le siége, l'observation aussi des effets obtenus par les moyens curatifs, ces divers examens pourront un jour mettre sur la voie des connaissances indispensables pour combattre efficacement le terrible fléau.

Notre collègue, M. le docteur Payan, nous a fait hommage d'un exemplaire de son *Essai thérapeutique sur l'Iode.* Ce livre, publié par la Société des Sciences Médicales et Naturelles de Bruxelles, a été mentionné de la manière la plus flatteuse par divers journaux de médecine et dans le rapport que nous en a fait M. d'Astros, cet honorable collègue s'est acquitté de sa tâche avec tant d'habileté qu'il a rendu le sujet intéressant même pour ceux d'entre nous qui sont le plus étrangers aux matières médicales. Bornons-nous à énoncer qu'il résulte de l'ouvrage de M. Payan que ce praticien exercé s'est livré avec le plus grand soin à l'étude du corps métalloïde en question et de ses composés. L'iode est destiné à jouer un grand rôle en médecine et la science lui a déjà assigné un rang parmi nos remèdes les plus précieux.

Nous devons encore à M. Payan un mémoire intitulé : *de l'Empirisme et du Rationalisme* par rap-

Digitized by Google

port à l'art de guérir. Dans l'examen de cette question philosophico-médicale, notre collègue a voulu surtout établir que l'empirisme et le rationalisme sont les fondements de la pathologie et les éléments essentiels de la thérapeutique, pourvu qu'un parfait accord règne constamment entr'eux. Sans cela, une infinité d'exemples atteste que la médecine se laisse entraîner aux erreurs les plus funestes, toutes les fois que de prétendus réformateurs voudraient faire dominer l'un de ces éléments à l'exclusion complète de l'autre.

M. Chambaud nous a lu sur la culture de la garance une notice d'autant plus intéressante que notre collègue y a consigné le résultat de son expérience et de ses observations pratiques sur les engrais, le défoncé, le mode de semis bien préférable à la plantation et bien plus usité, l'arrachage et les produits de cette précieuse racine. Après l'exposé de ces divers détails, l'auteur conclut son mémoire en démontrant que la culture de la garance a eu surtout le bon effet d'amener plus d'aisance parmi nos cultivateurs, de créer pour les ouvriers ruraux un travail d'hiver dont ils seraient privés et d'accroître leur salaire pendant l'été d'une manière sensible.

M. Hippolyte de Fonscolombe a fait hommage à l'académie d'un volume intitulé : *Entomologie élémentaire*, faisant partie de la collection des manuels

Digitized by Google

Roret. L'auteur a eu pour but de rendre populaire l'étude d'une science qui fait le charme de sa vie. Déjà nous avions pu apprécier tout le mérite des entretiens de M. de Fonscolombe sur l'histoire naturelle par les diverses lectures dont il avait enrichi nos séances. Nous ne pouvons que le féliciter aujourd'hui d'avoir coordonné ces dialogues sur l'entomologie, dans lesquels se montrent sous une forme simple toutes les connaissances de l'auteur.

M. Roux-Alphéran nous a pareillement fait hommage d'un exemplaire de ses notices sur Adam de Crapponne et sur le bailli de Suffren. M. Roux-Alphéran, dont l'exactitude historique n'est plus un problème pour personne, a voulu surtout rectifier quelques erreurs généralement accréditées sur ces deux célébrités de notre pays, et notamment en ce qui concerne le lieu de la naissance de Crapponne. Mais quel que soit le berceau de l'habile ingénieur dont les soins ont porté l'abondance et la fertilité dans nos contrées, nous applaudissons de tout notre cœur à la pensée généreuse qui présidait, il y aura bientôt deux ans, au monument élevé en l'honneur de Crapponne dans la ville de Salon. Notre académie s'est fait un devoir de contribuer à cette œuvre patriotique autant que ses faibles ressources ont pu le lui permettre.

J'ai essayé, Messieurs, de participer à tous ces

remarquables travaux, en donnant lecture à l'académie de deux notices sur deux raretés bibliographiques de notre riche Bibliothèque, savoir : *la Béatitude des Chrestiens ou le fléo de la foy*, par Geoffroy Vallée, et les *Codicilles de Louis XIII*, ouvrage curieux dont l'auteur est encore inconnu. J'ai communiqué de plus à l'Académie une biographie du président Jacques de Gaufridi, un des plus grands citoyens dont les annales de notre ville puissent s'énorgueillir.

Nos relations avec les sociétés savantes qui correspondent avec la nôtre, offrent toujours la même activité que par le passé. Nous continuons à recevoir de nombreux mémoires et bulletins dont les plus importants ont été l'objet de lumineux rapports de la part de nos collègues. Notre plus grand désir serait de pouvoir correspondre largement à tous ces témoignages de sympathie envers notre société, mais plus d'une fois des obstacles matériels sont venus entraver notre bonne volonté. Réduite à des ressources assez minimes, l'Académie est forcée de ne pas donner à ses publications cette régularité que nous voudrions tant voir s'établir. Qu'il me soit permis de consiguer ici le témoignage de bienveillant souvenir que nous avons reçu de la part d'un de nos anciens membres, promu aujourd'hui à des fonctions élevées. Placé une première fois à la tête

Digitized by Google

de l'instruction publique, notre compatriote M. Ch. Giraud n'a point oublié l'Académie d'Aix dont il a tenu à conserver le titre de membre correspondant. Non-seulement il a fait parvenir à l'Académie un exemplaire de l'intéressant bulletin des comités historiques, mais il a bien voulu lui accorder une allocation à titre d'encouragement. Que M. Giraud reçoive l'expression de toute notre gratitude. Se rappeler quand on est parvenu aux dignités de l'État les plus éminentes, le modeste berceau qui fut l'origine de glorieux succès, c'est là un acte qui honore dignement son auteur et qu'on ne saurait trop proposer pour modèle.

Un de nos membres correspondants, M. le marquis de Galliffet, a offert à l'Académie un exemplaire de ses souvenirs de voyages, Prusse, Belgique, Cévennes et Auvergne, et de ses promenades en Italie. Ces impressions de l'auteur de l'Ancienne Provence sont écrites en forme de lettres. Notre spirituel touriste présente avec beaucoup de finesse ses observations sur les divers pays qu'il parcourt. Il intéresse le lecteur par des détails piquants sur les mœurs et les usages de ces différentes localités, et l'érudition se révèle constamment sous une forme qui ne fatigue point l'attention.

Nous devons encore à M. de Galliffet des observations sur le projet d'amélioration de la Crau, par

Digitized

suite de l'arrêté de M. le préfet, du 30 mai 1850. Le premier administrateur du département dans sa sollicitude pour les intérêts du pays avait organisé une commission chargée d'étudier les meilleurs moyens à prendre pour pratiquer des irrigations dans la Crau, la soumettre à la culture et la peupler de colons partiaires. M. de Galliffet éprouve le plus vif désir de voir la réussite du projet soumis à la commission, et s'il se permet quelques remarques, c'est surtout pour donner plus de chances favorables à ce même projet. Ainsi n'est-il pas à craindre qu'en défrichant une trop grande quantité des coussouls en pâturages pour les donner à la culture, on nuise à un des principaux produits de cette immense plaine ? N'est-il pas à craindre encore qu'un volume d'eau trop considérable répandu sur le sol de la Crau ne compromette la récolte des céréales et la culture de la vigne dans une localité où la terre végétale ne présente que quelques centimètres d'épaisseur et où le tuf met obstacle à l'imbibition des eaux ?

Enfin M. de Galliffet nous a fourni un mémoire sur les moyens à employer pour procurer à notre ville les eaux dont elle a un besoin si urgent. L'auteur ne prend pas au sérieux le projet conçu par un ingénieur étranger. Il pense que le problême serait résolu en réunissant les eaux de Tournon et

Digitized by Google

celles des Pinchinats et en pratiquant en outre des sondages sur les diverses localités de cette partie accidentée du territoire. Ce projet que M. le marquis de Galliffet développe avec beaucoup de sagacité devrait attirer, il nous semble, d'une manière toute particulière l'attention de notre municipalité. Procurer à la ville et à nos campagnes desséchées une eau plus abondante, plus en rapport avec les divers besoins, tel est sans doute le but de la sollicitude de nos honorables administrateurs. C'est là un projet d'une utilité incontestable et dont l'intérêt public réclame impérieusement le prompt examen.

Un de nos anciens membres résidants, M. Gendarme de Bévotte, n'a pas voulu se séparer entièrement de ses confrères et nous a fait parvenir un mémoire sur la différence de température qui signale nos eaux thermales aux bains et au quartier de Barret. On avait toujours pensé que les eaux de Sextius naissaient à Barret, éloigné de nos bains d'environ mille pas géométriques et que la température des eaux froides à leur origine acquérait dans le trajet le degré de chaleur qu'elles présentent à l'établissement thermal. M. Gendarme démontre que c'est là une de ces erreurs qui s'accréditent quelquefois contrairement aux règles de la science. Je regrette que le temps ne me permette pas d'a-

Digitized by Google

nalyser ce travail de l'habile ingénieur ; il a été l'objet d'un excellent rapport de la part de notre collègue M. Rambot.

Parmi les personnes étrangères à l'Académie qui ont bien voulu lui adresser leurs productions, je signalerai :

M. Méry, professeur de littérature étrangère à la faculté des lettres. Il nous a fait hommage de ses études sur Salvien, prêtre de Marseille, vivant au 5me siècle, et dont les ouvrages sont une peinture énergique de la société de l'époque. M. le président Castellan chargé de nous faire un rapport sur le travail de M. Méry a fait ressortir avec habileté tout le mérite littéraire qui distingue l'ouvrage du savant professeur.

M. Hubaud, membre de l'Académie de Marseille et autres sociétés savantes. Il a bien voulu nous communiquer une dissertation sur le recueil des contes et nouvelles de la reine de Navarre, autrement dit l'*Heptaméron*, et un rapport sur des observations bibliographiques et littéraires, au sujet d'un opuscule faussement attribué à Pétrarque, par M. Gazzera. Ces deux brochures de M. Hubaud unissent une saine critique à la connaissance parfaite de l'histoire littéraire.

M. Camille de Laboulie. Il nous a communiqué une brochure ayant pour titre : *Morale et politique*

Digitized

du Village. Elle renferme l'exposé des plus sages principes mis à la portée des classes laborieuses de la société.

Depuis notre dernière séance publique la mort a moissonné dans nos rangs. Parmi nos membres résidants, nous déplorons la pèrte de MM. Defougères, Clérian et de Castellet. Le premier, recteur de l'Académie de Lyon, haut titulaire de l'Université, a terminé une vie bien remplie le 8 octobre 1849. Nous ne fairons pas ici l'éloge d'un fonctionnaire dont le zèle et le dévouement ont déjà été si dignement appréciés. La mort de M. Defougères a excité de profonds sentiments de regret parmi ses amis, au sein de l'université et au barreau dont il fut jadis un des ornements. M. Clérian, enlevé à sa famille dans un âge avancé, avait consacré son existence au culte des beaux-arts. Directeur pendant plusieurs années du musée et de l'école de dessin de notre ville, il avait su former plusieurs élèves dont quelques-uns se sont placés parmi nos artistes les plus distingués. M. Clérian s'était toujours montré fort assidu à nos séances.

Enfin, la perte récente de M. Hippolyte de Castellet a excité parmi nous les plus sincères regrets. Les connaissances variées de notre collègue em-

Digitized

brassaient tout à la fois les sciences naturelles, la philosophie et les belles-lettres, ainsi que l'attestent nos mémoires et nos procès-verbaux. Chimiste distingué. M. de Castellet aimait surtout a diriger ses recherches vers l'agriculture. Un motif d'utilité immédiate animait tous ses travaux.

Nous regrettons encore deux anciens membres fondateurs de l'Académie, M. Baudier, ex-chirurgien des armées d'Italie, et M. le chanoine Topin. M. Baudier a terminé, le 5 avril 1850, une vie consacrée à l'exercice de l'art de guérir. Il utilisait ses loisirs par la culture de la poésie sacrée et nous accueillîmes avec sympathie l'hommage que nous fit M. Baudier, peu de temps avant sa mort, d'une traduction en vers français de 21 psaumes, hymnes ou cantiques tirés des prophètes. M. le chanoine Topin, enlevé le 15 mai 1851 à l estime et à l'affection de ses concitoyens avait marqué sa longue et honorable carrière par des services signalés dans l'instruction publique. Les muses latines auxquelles il avait voué un culte assidu, charmaient encore ses dernières années. La mémoire de M. l'abbé Topin sera toujours chère à ses anciens élèves, au clergé et à ses amis. *Multis flebilis occidit.*

Parmi ses membres honoraires, l'Académie déplore la perte du vénérable cardinal d'Astros, archevêque de Toulouse, attaché à notre cité par des

Digitized by Google

liens de famille. Jadis son inébranlable fermeté dans une circonstance mémorable avait valu à l'éminent prélat le titre de confesseur de la foi. Ses qualités et ses vertus l'avaient placé depuis longtemps au rang des membres les plus distingués de l'épiscopat.

Un de nos membres correspondants que notre ville s'énorgueillit à juste titre d'avoir produit, M. Granet, ex-directeur des musées de France, terminait, le 21 novembre 1849, une vie honorablement remplie. Le nom de M. Granet me dispense de tout éloge. Vous vous rappelez, Messieurs, l'immense concours qui accompagna à sa dernière demeure cette illustration de notre pays. Ces pieux hommages s'adressaient tout à la fois à l'artiste plein de talent, à l'homme vertueux, au bienfaiteur de la cité.

Enfin, un autre membre correspondant, M. Maillet s'est éteint bien jeune encore dans un village des environs, où il exerçait les modestes fonctions d'instituteur. M. Maillet cultivait avec succès la poésie provençale. Accordons un regret à cet autre infortuné convive au banquet de la vie.

Notre société a pourvu au remplacement de quatre de ses membres MM. d'Arbaud-Jouques et Defougères que la mort lui a ravis, MM. Sibour et Coquand fixés dans la capitale par leurs nouvelles fonctions. Elle a admis dans son sein comme mem-

Digitized

bres résidants MM. Castagne, déjà membre correspondant ; Pons, doyen de la faculté des lettres ; Lafaye et Bonafous, professeurs à la même faculté. Le mérite bien connu de ces nouveaux académiciens me dispense d'entrer ici dans de longs détails. Botaniste consommé, M. Castagne nous a lu un discours sur les avantages d'une science, objet de ses investigations. Vous avez encore accueilli avec faveur, Messieurs, le supplément de M. Castagne au catalogue des plantes qui croissent naturellement aux environs de Marseille, et le mémoire sur la nécessité du reboisement de nos montagnes, travail important dont vous avez voté l'impression dans le recueil de nos mémoires.

Nous devons à M. Pons un discours sur les avantages des réunions littéraires au milieu des agitations de la politique : les aperçus de l'habile professeur d'histoire ont été exposés avec cette précision et cette clarté qui distinguent ses savantes leçons. M. le doyen nous a encore lu un essai littéraire ayant pour titre : *de quelques principes de composition*. Bientôt, Messieurs, vous allez apprécier tout le mérite de ce fragment.

Indépendamment d'un discours sur les avantages résultant de l'union et de la communication des idées, M. Lafaye a enrichi nos séances de nombreuses lectures concernant la synonimie française.

Digitized by Google

C'est là une étude toute de prédilection pour l'estimable professeur. Il y apporte tout à la fois une justesse de vues remarquable et une érudition variée. M. Lafaye a encore fait hommage à ses confrères d'une dissertation sur la philosophie atomistique et d'un mémoire sur les avantages que peut procurer à la philosophie l'étude des mots.

Enfin M. le professeur Bonafous a communiqué à l'Académie un discours sur la nécessité de l'émancipation intellectuelle de la province et une savante dissertation critique sur Achilles Tatius, écrivain grec d'Alexandrie et sur son livre : *les amours de Clitophon et de Leucippe.* Une charmante pièce de vers intitulée : *Méditations du soir*, nous a prouvé que M. Bonafous savait allier à de graves études les plus gracieuses conceptions.

Ont été admis membres correspondants :

M. Amphoux de Belleval, agronome distingué, auteur d'un mémoire intitulé : *de l'Ecole regionale dans la zône des oliviers.* M. de Belleval s'est encore livré à un travail important sur les ressources nouvelles que la France pourrait tirer de l'introduction des lamas et alpacas.

M. Dufaur de Montfort, ancien directeur des contributions indirectes à Marseille. Littérateur élégant, M. de Montfort embrasse dans ses travaux l'archéologie, la linguistique, l'histoire et l'économie

Digitized by Google

politique. Son mémoire sur l'emplacement d'*Uxellodunum*, ancienne cité gauloise, et sa dissertation sur le projet d'une langue universelle ont surtout attiré notre attention.

M. l'abbé Magloire Giraud, recteur de Saint-Cyr (Var). Son histoire du prieuré de St-Damien, établi sur les ruines de l'ancien Tauroentum et ses Archives administratives ou Capitouls de La Cadière, ces travaux attestent le goût et le zèle de M. Giraud pour les recherches historiques.

M. le baron Chaudruc de Crazannes, correspondant de l'Institut, membre de plusieurs sociétés savantes, auteur notamment de recherches archéologiques sur *Cabellio* et *Abellio* et d'une notice sur le cabinet des antiques dépendant de la bibliothèque de la ville d'Auch.

L'Académie avait proposé pour sujet de prix l'étude des meilleurs moyens à employer pour procurer, dans un bref délai à la ville d'Aix, une plus grande quantité d'eau que celle dont elle jouit. Aucun mémoire n'étant parvenu au secrétariat sur cette question, elle est retirée du concours.

L'Académie propose deux sujets de prix pour l'année 1853.

Digitized

1° *Rechercher quelles sont les variétés de vignes actuellement cultivées en Provence, déterminer celles qu'il est essentiel de conserver ou de supprimer, et celles qu'il serait utile d'introduire et de propager, sous le double rapport de l'augmentation de la quantité et de l'amélioration de la qualité du produit vinicole.*

2° *L'éloge de Peiresc.*

Le prix pour l'une et pour l'autre question consistera en une médaille d'or de 300 fr. ou la valeur en argent.

Les mémoires devront être adressés au secrétaire-perpétuel de l'Académie et lui parvenir avant le 30 avril 1853. Ils porteront, selon l'usage, une épigraphe qui sera répétée dans un billet cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

On a lu :

De quelques principes de composition, par M. Pons, doyen de la faculté des lettres.

Des mots qui expriment en français l'esprit et ses variétés, par M. Lafaye, professeur à la faculté des lettres.

Les *Gitanos*, narration en vers, par M. Rambot.

Digitized by Google

BUREAU DE L'ACADÉMIE

1852 — 1854.

Président.

M. ROUSTAN, Recteur de l'Académie Universitaire.

Vice-Présidents.

M. RAMBOT.

M. CASTAGNE.

Secrétaire Perpétuel.

M. MOUAN, Avocat, Sous-Bibliothécaire.

Secrétaires Annuels.

M. LAFAYE, } Professeurs à la Faculté des Lettres.
M. BONAFOUS, }

Archiviste.

M. .....

Trésorier.

M. DE GARIDEL.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES, D'AIX.

AIX,

IMPRIMERIE VEUVE TAVERNIER, GÉRÉE PAR MARIUS ILLY,
Rue du Collége, 20.

Digitized by

SÉANCE PUBLIQUE.

LE SAMEDI SEIZE DÉCEMBRE MIL HUIT CENT CINQUANTE-QUATRE, LA TRENTE-SEPTIÈME SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DE L'ACADÉMIE A EU LIEU A MIDI ET DEMI, DANS LA GRANDE SALLE DE L'UNIVERSITÉ.

M. Louis CASTAGNE, Vice-Président de l'académie, *a fait l'ouverture de la séance par le Discours suivant :*

Messieurs,

L'absence de notre Président, en m'appelant à l'honneur d'ouvrir cette séance, mêle au regret de ne point le rencontrer au milieu de nous, celui de ne pas entendre sa parole : c'est surtout chez

Digitized by Google

moi que son éloignement a dû jeter une pénible hésitation. Livré exclusivement à une science, où l'application d'une analyse incessante apporte au langage une sécheresse qu'il doit conserver pour être exact, je ne puis donner à la pensée l'éclat des formes qu'on aime à y rencontrer ; aussi me renfermant dans cette spécialité, je me bornerai à fixer votre attention sur quelques considérations de l'étude du règne végétal.

La nature produit incessamment autour de nous d'innombrables espèces qui, toutes, se perpétuent dans l'ordre que le Créateur leur a assigné, depuis le jour où les premiers germes échappés de ses mains furent répandus sur le globe, mais ces espèces diverses furent astreintes chacune à des conditions différentes pour croître et se perpétuer. Leur nombre s'accrut en montant vers l'équateur, il diminua en descendant vers les pôles ; les lois de la nature placèrent des limites qui semblaient infranchissables ; les déserts brûlants, les sommets glacés, les marais, les vallées, les plaines, les plages maritimes, le fond de l'Océan lui-même eurent leur végétation distincte ; cet ordre si régulier dans l'ensemble fut plus tard altéré pour quelques espèces, lorsque l'homme étendit sa domination sur toute la nature. C'est sur cette dissémination factice, que je viens appeler un instant votre attention.

Digitized

Les plantes cultivées, qui servent immédiatement à nos besoins, se rencontrent en très-petit nombre dans l'état de nature. Quelle fut l'époque où ces plantes furent adoptées par l'homme? Quelle est la contrée d'où elles furent introduites? Ce sont là des questions auxquelles nous ne pouvons répondre que bien imparfaitement. L'histoire est le plus souvent muette sur ces faits. Plusieurs scitamimées, nourriture des peuples peu civilisés qui errent sous les tropiques; le riz qui alimente l'Asie méridionale; le catiang, la Chine, le quinoa, les tribus des Andes et de l'Himalaya; le froment, l'Europe et aujourd'hui l'Amérique, ne se rencontrent plus à l'état de nature. Quel fut leur berceau? L'époque qui les plaça dans le domaine de l'homme? Quels furent les bienfaiteurs de l'humanité qui les introduisirent les premiers? Ces mystères nous restent inconnus. Les livres de Moïse mentionnent déjà le froment; les momies des catacombes de Thèbes nous en ont transmis des grains, qui ont pu germer après trois mille ans d'existence, et nous ont reproduit les mêmes variétés que nous perpétuons dans nos cultures. Cérès, Triptolème furent sans doute les mortels bienfaisants qui les répandirent dans les campagnes d'Enna, et, de là, chez les nations les plus civilisées du monde. Cependant, jugeant par le rapprochement des formes, quelques obser-

Digitized by Google

vateurs modernes ont cru retrouver le froment dans un gramen spontané, qui souvent l'accompagne et pensent qu'une culture successive l'a perfectionné : mais tandis que nous ne pouvons concilier ces deux faits, nous voyons le riz nourrir des populations plus nombreuses que celles qu'alimente le froment. Inconnu sur les bords du Nil sous les Pharaons et sous les Lagides, inconnu aux Assyriens, ignoré des agronomes grecs et romains eux-mêmes; il était réservé à l'empire des Califes de nous le faire connaître. Dès son apparition, on chercha à le répandre partout où il put être cultivé; les Croisés l'apportèrent probablement sur les rives du Pô: le Piémont, la Macédoine, la Provence elle-même, suivant Quiqueran de Beaujeu, voulurent en adopter la culture.

Cependant le Riz ne fut pas seul à demeurer longtemps inconnu à l'Europe; le Maïs, que plusieurs regardent comme originaire de l'Amérique: mais que d'autres, d'après l'autorité des écrivains orientaux et une Charte du treizième siècle, attribuent aussi à l'ancien continent, a été répandu dans nos cultures, seulement depuis cette époque.

Si les besoins de l'homme ont révélé à son génie une foule de ces découvertes utiles, les agitations, qui ont troublé par intervalle la société, ont aussi servi à la dissémination de végétaux aujourd'hui

Digitized

bien précieux. Honneur aux triomphateurs romains qui associèrent à leurs conquêtes, celles de tant de belles productions qui enrichissent aujourd'hui nos campagnes. Les liens qui attachèrent un instant, le Pont, l'empire de Tigrane à la ville éternelle dès longtemps sont brisés et l'arbre de Cérasonte, l'arbre d'Amida font les délices de nos jardins.

La navigation en étendant pour nous la connaissance du globe, le luxe toujours ardent à procurer d'autres jouissances, la science elle-même, jalouse d'approfondir de nouveaux faits, associèrent toute la puissance de leur action pour confondre des végétations étrangères; toutes les contrées de la terre nous en offrent des exemples. L'Amyris, que Vespasien ne put réussir à donner à l'Italie, rappelait sur les bords du Jourdain, les anciens rapports de la brûlante Ethiopie avec la Judée, le luxe de Gallien, favorisa la culture des serres et l'acclimatation de plusieurs plantes rares, les ruines des jardins des monarques Aztèques nous firent connaître le Cheirostemon et les fertiles campagnes, heureux berceau de Virgile, nous donnèrent le peuplier dont l'origine première nous reste inconnue; enfin combien la science n'est-elle pas redevable aux célèbres jardins de Padoue, de Kew, de Cliffort?

Cette association des végétaux étrangers aux végétaux de notre sol ne peut être instantanée: nous

Digitized by Google

pouvons suivre autour de nous l'émigration de quelques-uns d'entre eux ; au temps de Tarquin l'ancien, il n'y avait pas, d'après Fenestella, cité par Pline, d'oliviers en Espagne, en Italie, en Afrique et à plus forte raison dans les Gaules. Les Phocéens introduisirent cet arbre à Marseille ; et les colonies de la Grande Grèce, en Italie ; Hérodote qui, vers la même époque, voyageait en Asie, trouve l'huile de Sésame en usage à Babylone ; ainsi, environ six siècles avant notre ère, l'olivier était circonscrit entre la Judée, la Phénicie, l'Asie mineure et la Grèce, et la Grèce elle-même devait l'avoir acquis de l'Asie mineure ; le mythe de Minerve donnant l'olivier à sa ville chérie semble nous l'indiquer.

La vigne a pour nous une origine plus ancienne, soit que Noé l'ait rencontrée sauvage là où il voulut la propager, soit qu'il en eût conservé des plants dans l'arche, dès cette époque, son fruit devint en usage pour l'homme, les tombeaux de Carnac, en nous faisant connaître par les peintures qu'ils conservent, les arts et les travaux de la civilisation la plus curieuse de l'antiquité, celle qui renferme les premiers germes de la plupart de nos institutions modernes, nous offrent la représentation des vendanges et de la fabrication du vin au temps des Pharaons ; le suc du raisin y est noir comme la

Digitized by Google

vigne nouvellement introduite d'Abyssinie nous le donne ; mais la culture de la vigne a eu des intermittences diverses ; une pénurie de blé sous Domitien lui fit rendre une loi, pour arracher les vignes dans les Gaules : Probus plus tard en fit étendre la culture. Aux temps modernes, Charles IX promulgua des règlements pour la restreindre. Déjà, au temps d'Ausone, Bordeaux avait de la célébrité par l'excellence de ses vins, oubliés au moyen-âge, ils reprirent leur réputation première sous Louis XIV.

Trogue Pompée abrégé par Justin nous apprend qu'avant l'irruption des Gaulois en Italie, le figuier n'était pas commun dans les Gaules, les colonies grecques nous l'apportèrent aussi. Il paraît que la soie et le coton ne commencèrent à être connus en Europe, que lorsque Rome eut formé le plus puissant empire que les annales du monde nous aient fait connaître. C'est ici que l'on peut remarquer le peu de rapports qui existait alors entre l'Inde et l'Europe. Ce ne fut qu'au règne de Justinien que le mûrier fut importé en Morée.

Aujourd'hui, suivant Molina, tous ces végétaux sont cultivés avec succès au Chili ; Thumberg nous apprend que le commerce des Européens a introduit la vigne au Japon ; les Antilles se sont enrichies par la culture du café, planté d'abord en Arabie ; la Guyane a conquis les productions des Moluques,

l'Australie enfin adopte nos végétaux comme nos jardins empruntent les siens.

C'est ainsi que le génie de l'homme semble renverser l'ordre de la nature, quand, pour satisfaire à ses besoins, il s'approprie les productions étrangères à son sol, tout concourt autour de lui pour étendre cette action bienfaisante et souvent même à son insu; les trésors du nouveau monde l'éblouiront un instant et dans cet instant s'introduisait en silence dans nos cultures, le tubercule précieux qui, du cercle polaire à l'équateur, se place aujourd'hui à côté des céréales. Conquêtes plus favorables à l'humanité que l'or de Montezuma ou des enfants du soleil.

La nature dévoile aussi aux regards de l'observateur une action incessante qui combat les limites qu'elle semble s'être imposées, l'hybridation, d'une part, et des causes qui nous sont inconnues, agissent à la fois. Quelques végétaux, en petit nombre, il est vrai, pour les temps que mesurent les générations humaines, sont devenus indigènes autour de nous, d'étrangers qu'ils furent d'abord; la vergerette du Canada en est un singulier exemple dans nos champs de Provence, d'autre part quelques-uns disparaissent du sol qui les avait reçus d'abord, soit que la suite des siècles ait fait subir au sol des altérations ou à l'atmosphère des perturbations contraires à

Digitized by Google

leur développement. Le Nélumbo, admiré par Hérodote, comme l'une des belles productions de l'Égypte, ne se rencontre plus aujourd'hui dans les eaux du Nil, retrouvé dans le Gange il put être considéré comme un fait fabuleux, avant que Gama eût doublé le cap de Bonne-Espérance.

De ce que nous venons d'exposer, l'on peut conclure que la dissémination des végétaux rendus utiles à l'homme est son ouvrage et comprend une longue période d'années sans que l'histoire puisse toujours nous éclairer sur le fait de chacun d'eux isolément, mais il en résulte aussi pour nous un enseignement précieux et par lequel de nobles efforts viendront apporter à nos descendants de nouvelles richesses et d'autres jouissances. Déjà quelques productions naguère inconnues commencent à se montrer dans nos jardins; l'Oxalis tubereux, la Patate, l'Igname du Japon et plusieurs autres. Des soins assidus, une reproduction successive dans le même sol, les confondront bientôt avec ceux devenus enfants de nos cultures, un jour ces espèces s'augmenteront encore et la limite exacte de nos possibilités nous étant inconnue, nous pouvons espérer que le cercle s'en agrandira longtemps.

L'homme, dans son état primitif, a peu de besoin, il satisfait facilement ceux qui sont inhérents à sa nature. L'état de société, le mettant en rapport avec

Digitized by Google

plus de choses, augmente ses jouissances et ses besoins : pour satisfaire aux uns et se procurer les autres, la nature mère féconde, lui ouvre ses trésors, appelé, par l'effet d'un but providentiel, à parcourir la plus grande surface du globe, toutes ces richesses deviendront sa conquête : les peuples confondront alors les productions de leurs sols, comme ils mettront en commun leurs idées ; et, de cette communauté naîtra nécessairement un progrès dans l'intelligence, dans l'amour du bien et dans le bonheur universel.

Digitized by Google

Après ce discours, M. MOUAN, secrétaire perpétuel, a rendu compte des travaux de l'académie, comme il suit :

Messieurs,

Si, par des circonstances tout-à-fait indépendantes de sa volonté, l'Académie n'a point initié le public, l'année dernière, aux travaux qui ont occupé ses séances hebdomadaires, si l'époque de cette réunion solennelle a été forcément retardée, nous sommes heureux de pouvoir rappeler en ce moment que notre societé n'est point demeurée étrangère à ces brillantes fêtes de l'intelligence dont naguère la ville d'Aix était le théâtre. Vous avez déjà nommé, Messieurs, ces assises scientifiques tenues dans cette même enceinte en juin 1853, organisées par l'Institut des provinces sur la proposition de son habile directeur, M. de Caumont, et présidées par un homme dévoué de cœur à la science. Là furent traitées, avec le concours de

Digitized by Google

quelques-uns de nos honorables confrères, plusieurs questions intéressantes au point de vue de la géologie du département, de la nature de nos terrains et des amendements qui paraissent le mieux leur convenir. Nous nous sommes plus à joindre nos félicitations à celles que prodiguèrent les amis de la science à tous ceux qui prirent une part active à ces travaux importants et nous faisons des vœux pour que l'ancienne capitale de la Provence, toujours jalouse de maintenir sa réputation de ville éclairée, soit souvent le siége d'une pareille réunion.

Un peu plus tard, le congrès des poètes provençaux répandait encore dans nos murs une vive animation, et il faut convenir que le choix des pièces lues à cette fête littéraire et le nom de leurs auteurs étaient bien propres à éveiller les sympathies publiques; loin de nous la pensée de considérer comme un fait rétrograde tout ce qui tend à ranimer le vieux langage de nos pères, ces langues du pays, les aînées, suivant les expressions de Charles Nodier, de la langue nationale, qui ont, comme elle, leur génie et leurs lois, leur grammaire, leur poésie, leurs classiques. Destinée étrange que celle du patois, dit encore notre savant linguiste, tandis que toutes les institutions qui se disent en voie de perfectionnement, le mettent au ban de la littérature, une foule de produc-

tions récentes vient attester son existence, sa vivacité. Il n'a donc pas perdu ses droits à l'estime de cette classe éclairée qui met au-dessus de tous les effets de l'art le naïf et le simple, quand il est relevé par une expression élégante et un tour spirituel. Telle a été, nous n'en doutons pas, l'impression produite sur l'auditoire qui se pressait au congrès de nos modernes Troubadours.

Enfin le premier et le plus utile des arts a reçu aussi parmi nous les mêmes hommages que lui ont décerné et lui décernent encore d'autres localités : la fête donnée à Aix par la société d'agriculture du département avait surtout pour but d'exciter par l'appât de la publicité et des récompenses l'activité de tous les membres de la grande famille agricole. A ceux qui seraient tentés de regarder comme trop monotones et trop uniformes ces solennelles démonstrations, nous adresserions ces mots que M. Dupin faisait entendre, il y a quelques mois, au concours annuel du comice de Seine-et-Oise : comme la terre ne se lasse point de produire et que les bras ne cessent pas de la cultiver, pourquoi nous lasserions-nous de louer ceux qui ne se lassent pas de bien faire, pourquoi cesserions-nous d'encourager ces travaux si dignes d'estime auxquels les classes agricoles ont dû leur émancipation, la con-

Digitized by Google

quête de la propriété immobilière et la dignité actuelle de leur condition.

Quant à nous, Messieurs, tout en rendant hommage à ces nobles paroles, nous constatons avec peine que le résultat ne couronne pas toujours les efforts de l'agronome même le plus expérimenté : souvent la terre se couvre d'abondantes récoltes pendant quelques années, et, tout-à-coup, à ces années d'abondance succède une série de moissons chétives et insuffisantes, de telle sorte que le pays se trouve tantôt approvisionné abondamment et tantôt livré à une disette plus ou moins désastreuse. Alors, par un de ces brusques changements auxquels ne sont que trop sujettes les choses d'ici-bas, une hausse extraordinaire se déclare sur nos principaux produits. Triste, mais inévitable conséquence de la rareté des denrées d'une indispensable nécessité.

Divers économistes, et notamment J.-B. Say, ont cherché en vain le moyen le plus propre à rétablir un équilibre qu'ils auraient été heureux de voir se maintenir. Malheureusement ils ont constaté que ni les particuliers ni les spéculateurs ni l'administration publique elle-même ne pouvaient, malgré toute leur bonne volonté, opérer dans les années d'abondance, une réserve équivalant aux besoins de la population dans une année de pénurie de récoltes. Trop d'obstacles s'opposent en effet à l'ac-

Digitized by Google

complissement de ce soin ; que de luttes à soutenir contre l'imprévoyance, le peu de moyens pour faire les avances de la valeur de l'approvisionnement, l'insuffisance ou le manque de locaux, les frais de loyer, les fraudes, les infidélités et quelquefois les violences populaires. Ainsi que l'a démontré Turgot dans ses lettres sur le commerce des grains, un gouvernement dans ces sortes d'affaires ne peut être servi à bon marché : chacun est intéressé à grossir les frais et nul ne se montre soigneux d'en atténuer le montant.

Un homme, dont le nom forme autorité dans les matières agronomiques, M. Laure, membre de la chambre consultative d'agriculture, a proposé un moyen de rémédier au *déficit* des céréales et il attache à ce moyen le plus grand prix. Je dois, Messieurs, vous l'indiquer sommairement, parce que l'Académie en a fait la matière de son examen.

Suivant les calculs de M. Laure, le *déficit* pour la récolte de 1853 aurait été de dix millions d'hectolitres sur les cent douze millions blé ou seigle consommés en France par année ; or, pour que notre sol rendit un pareil produit, il s'agirait d'ensemencer dans de bonnes conditions seize millions d'hectolitres, en prenant un terme moyen de rendement de sept pour un. Parmi les modes usités d'ensemencement, celui opéré dans le sillon à un

Digitized by Google

avantage immense sur l'ensemencement à la volée. Par le premier procédé, le grain est placé à une profondeur convenable et telle qu'il n'est jamais trop couvert de terre, ni jamais laissé à découvert. Ensuite, si les sillons sont assez rapprochés pour qu'on puisse les ensemencer l'un l'autre non, il y a une économie de plus de moitié sur la quantité de grains qu'on sème habituellement. Ce n'est pas un semis épais, mais bien celui provenant d'un ensemencement fait avec intelligence qui donne le plus de produit. Ainsi lorsque le blé est à un prix élevé et que la disette est à craindre, une économie de moitié sur la semence habituelle n'est pas à dédaigner. Concluons dès-lors que si l'ensemencement des seize millions d'hectolitres de céréales eût été fait pendant l'automne dernier dans le sillon, nous aurions aujourd'hui huit millions d'hectolitres de grains en plus pour la consommation.

La société impériale et centrale d'agriculture dont les travaux ont surtout pour but l'utilité pratique, signalera, nous l'espérons, à l'attention du gouvernement le mode de semis indiqué par M. Laure : déjà l'honorable président de la société centrale de la Seine-Inférieure a adressé à S. E. M. le Ministre de l'agriculture les vœux que forme cette société pour un objet non moins essentiel. Il s'agit de la promulgation d'une loi sur la police des

Digitized by Google

engrais. La fraude qui se glisse partout aurait substitué notamment pour ce qui concerne les résidus des raffineries des mélanges sophistiqués et peu coûteux, aux véritables agents de la fécondation des terres. La société centrale a réclamé l'adhésion des diverses sociétés de la France. Notre Académie s'est empressée de correspondre aux vues de la société centrale et a chargé notre collègue, M. Vallet, d'adresser à M. le Ministre un exposé des diverses fraudes auxquelles donne lieu la fabrication des engrais artificiels. Ainsi que l'établit notre honorable agronome, pour que la terre rende avec usure les frais d'exploitation, rien de moins chanceux que l'engrais au moyen du bétail joint à l'emploi des matériaux fournis par la végétation; voilà ce qui devrait être le principe d'une législation rurale, digne de fixer toute l'attention du gouvernement. Que l'on se livre trop aux engrais artificiels, les frais de fabrication, les bénéfices de l'inventeur, le coût du transport, voilà tout autant d'obstacles contre lesquels devra lutter l'agronome. Il y a plus, l'ancienne méthode de fabriquer les engrais sur place n'exigeant que des soins faciles et peu coûteux sera négligée. De là moins d'importance attachée à l'entretien du bétail et à la culture des prairies artificielles.

Un autre objet, non moins essentiel et sur lequel

Digitized by Google

notre section d'agriculture doit appeler l'attention du conseil général, consisterait dans la pratique du drainage trop négligée en France et surtout dans notre département. Le littoral de la Méditérranée présente une grande étendue de terres marécageuses, depuis la limite occidentale du département jusqu'à l'extrémité de la plage de Foz, près le port de Bouc. Là les eaux affluent avec abondance, elles inondent souvent les champs qu'elles transforment en véritables lagunes, au grand détriment de l'agriculture. Dès l'année 1601, Olivier de Serres recommandait vivement l'emploi des tranchées souterraines, perfectionnées depuis par les Anglais et employées par eux sur une vaste échelle. Un de nos membres correspondants, M. le baron d'Hombre-Firmas, nous a fait parvenir sur le drainage, objet d'ailleurs de divers ouvrages récents, un mémoire plein d'intérêt, et dans lequel il décrit avec un soin minutieux toute l'importance de ce procédé. On l'a dit avec raison, l'eau est la vie des végétaux si, en traversant la terre, elle y abandonne les principes fécondants qu'elle tient en dissolution : c'est la mort au contraire, si elle empêche de nouveaux arrosages par le défaut de circulation. Le gouvernement est tellement pénétré de l'importance du drainage que la loi du 10 juin 1854 déclare d'utilité publique les travaux ayant pour but de faciliter cette

Digitized by Google

opération et autorise tout propriétaire à conduire les eaux à travers la propriété d'autrui, moyennant une juste et préalable indemnité.

L'Académie ne pouvait demeurer indifférente aux ravages causés à nos vignobles depuis quelques années par cette maladie funeste sur laquelle nos agronomes ont tant discouru et qui jusqu'à ce jour paraît défier les investigations de la science. Cette efflorescence analogue à une moisissure qui couvre les tiges, les feuilles et les fruits de la vigne doit-elle être attribuée à un état de dégénérescence de la plante, a-t-elle pour cause un cryptogame du genre oïdium ou bien est-elle le résultat de la piqûre d'un insecte, d'une espèce de tenia se reproduisant en nombre immense? Quoi qu'il en soit, une commission a été nommée dans notre société pour examiner les divers procédés soit préventifs, soit curatifs contre un état de choses qui malheureusement est loin encore de disparaître. M. Vallet, organe de cette commission, a insisté principalement sur un procédé d'une simplicité des plus remarquables. Il est dû à M. Casanova de Sartène, et il est mentionné dans le journal des travaux de l'Académie agricole, manufacturière et commerciale. Indiquons sommairement en quoi il consiste : les vignes de M. Casanova avaient été cruellement éprouvées par la maladie; pour retirer quelque profit des travaux

nécessités pour leur culture, il voulut soumettre le terrain à une autre récolte, et il donna la préférence au lupin, comme étant une des plantes qui épuisent le moins le sol. En mai 1852, M. Casanova remarqua avec la plus grande surprise que la partie du vignoble ensemencée de lupin déployait une superbe végétation et promettait une grande quantité de raisins, tandis que les autres vignes non ensesemencées offraient un désolant spectacle comme par le passé. M. Casanova a répété son épreuve et la récolte du fruit a dépassé ses espérances à deux reprises diverses! Cet agronome est demeuré convaincu que l'efficacité du lupin sur la maladie de la vigne ne saurait être révoquée en doute et que non-seulement il agit par son ombrage mais encore par les gaz délétères qu'il exhale en même temps qu'il en absorbe une certaine quantité. Il y a plus, suivant une note qui nous a été communiquée par un autre honorable membre de la commission, M. le docteur d'Astros, les anciens auteurs agronomiques, tels que Pline et Columelle, et plus tard Olivier de Serres, préconisent aussi les heureux résultats du lupin contre les insectes nuisibles à la végétation. Des expériences ont été faites par divers membres de la commission, mais nous constatons avec regret que l'effet en a été complètement neutralisé par suite de

Digitized by Google

la sécheresse dont nos champs ont été affligés pendant plus de cinq mois.

Enfin, Messieurs, si nous croyons devoir encore ajouter quelques mots sur la maladie d'un de nos tubercules les plus précieux, c'est parce que dans une série de rapports, M. Vallet a voulu initier non-seulement ses collègues, mais encore tous les cultivateurs, à un procédé d'une grande simplicité et dont l'objet est de neutraliser le mal à son origine. Ce remède à la maladie de la pomme de terre est dû à M. le Roy-Mabille, membre de la société d'agriculture de Boulogne. De longues observations l'ont convaincu que la plantation tardive a amené le défaut de mâturité, et de là la dégénération, ou soit l'épuisement et le dépérissement graduels de la plante. Veut-on obvier à ces inconvénients, il s'agit de régénérer les tubercules par la mâturité : plantation en octobre ou en novembre dans un terrain sec à 20 centimètres de profondeur, absence complète de fumure, seulement choix d'une terre qui aurait été fumée l'année précédente. Tel est en deux mots tout le système de M. le Roy-Mabille. Vous avez été frappés, Messieurs, de sa simplicité et vous avez voté l'impression du résumé du rapport de notre collègue, en ayant soin de lui donner toute la publicité possible parmi les agriculteurs de notre arrondissement.

Digitized by Google

Ces divers sujets agronomiques ont été variés par des lectures purement littéraires dont plusieurs de nos collègues ont enrichi nos séances.

M. le professeur Bonafous nous a communiqué des fragments de la traduction française d'un ouvrage d'Angelo Mazzoldi sur les origines italiques, imprimé pour la seconde fois à Milan en 1846. Contrairement à l'opinion généralement adoptée, l'auteur italien se propose de prouver que la civilisation est partie de la péninsule italique pour se répandre en Égypte, en Phénicie, en Grèce et chez toutes les nations qui bornent les rivages de la Méditerranée; notre judicieux collègue est loin d'accepter cette thèse d'une manière exclusive. La lecture attentive du livre de Mazzoldi l'a convaincu que la civilisation ne s'est pas développée autre fois d'une manière exclusive chez les Grecs ou chez les Indiens, mais qu'elle a eu dans différents pays des accroissements simultanés. Ainsi, dit M. Bonafous, avant l'arrivée des Grecs et des Troyens dans l'Italie méridionale, le Nord de la péninsule possédait déjà une civilisation très ancienne. Les découvertes récentes faites dans les nécropoles étrusques ont jeté une vive lumière sur cette intéressante question : nos divers historiens représentent d'ailleurs les peuples de l'ancienne Étrurie comme versés dans les sciences exactes et dans l'histoire naturelle,

Digitized by Google

comme joignant à ces connaissances la pratique des arts d'agrément, comme soigneux de tempérer par des institutions civiles l'empire de leurs armes, tout en donnant au commerce la plus grande extension. L'Académie a accueilli avec un vif intérêt ces savantes communications.

Nous devons encore à M. Bonafous une pièce de vers intitulée : *Souvenirs de l'Italie* et dans laquelle l'auteur a su joindre l'élégance de l'expression à la pureté des sentiments et à la fidélité des tableaux.

M. le président Castellan nous a lu dans différentes séances la dernière partie de ses études sur la femme grecque de l'antiquité ; il nous a entretenus de l'époque qu'il appelle *Alexandrine*, du nom du conquérant auquel elle doit son inauguration et de la ville où elle a jeté le plus d'éclat ; notre érudit et judicieux collègue s'est surtout attaché dans ce remarquable travail à faire ressortir par des observations et la citation des faits historiques, l'influence qu'ont exercée sur les destinées de la femme trois modifications alors survenues dans la société héllénique : le retour du principe monarchique prévalant presque partout, le mélange des mœurs de l'Orient avec les mœurs de la Grèce, et la diffusion des lumières et des idées philosophiques, au moyen de ce rapprochement entre le monde européen et le

Digitized by Google

monde asiatique. Alors dut commencer la régénération sociale de la compagne de l'homme, telle fut l'aurore du grand jour que le Christianisme devait éclairer un peu plus tard de sa céleste lumière.

Nous devons à M. Tavernier une étude sur trois discours de Bossuet, prononcés pour la vêture de la duchesse de Bouillon, de Mlle de la Vallière et d'une personne inconnue. Ces sermons de l'illustre évêque de Meaux ont fixé l'attention de notre collègue d'une manière particulière soit par le mérite des difficultés vaincues par le grand orateur chrétien, soit par la délicatesse des détails. M. Tavernier s'est attaché surtout à discuter la valeur du jugement peu mérité que portèrent Madame de Sévigné et la société de l'époque sur le discours pour la profession de la duchesse de la Vallière. Il nous a démontré avec cette pureté de style et cette profondeur de raisonnement qui lui sont familières que Bossuet, tout en dépeignant l'âme chrétienne emportée par ses passions et ramenée par ses excès même, avait tout dit, tout fait comprendre, en observant pourtant les convenances les plus sévères; il a fait ressortir avec quel art l'illustre orateur avait su ménager l'honneur d'une femme, la majesté d'un roi et la juste susceptibilité d'une reine trop longtemps outragée.

M. Lafaye, doyen de la faculté des lettres, nous

Digitized by Google

a communiqué de nouveaux fragments de son grand ouvrage sur les synonymes. Depuis plusieurs années, l'estimable professeur de philosophie s'occupe à élever un véritable monument à la synonymie française, en utilisant et en coordonnant avec méthode tous les travaux partiels antérieurs. Le but principal de l'auteur est de démontrer qu'il ne saurait y avoir de synonymes parfaits, surtout dans la langue usuelle d'un peuple avancé en civilisation. Il n'y a jamais identité de signification entre les mots réputés synonymes, et à chacun d'eux doit être assignée une idée nette et lui convenant d'une manière exclusive.

Enfin, M. Rambot a continué à apporter une agréable diversion à nos travaux par la lecture de nouveaux contes en vers tels que : *Le sculpteur athénien ou le gouvernement des ignares ; Les fausses vocations ou la trompette du jugement dernier ;* M. Rambot a encore monté sa lyre sur un mode plus élevé, en nous communiquant une épître historique dont le sujet est Madame Rolland adressant au pied de l'échafaud son éloquente et mélancolique apostrophe à la statue de la liberté, et rachetant par la beauté de son trépas, ce que sa conduite et ses ouvrages avaient de trop exalté.

L'Académie a continué de recevoir de nombreuses communications de la part des sociétés sa-

Digitized by Google

vantes avec lesquelles elle a l'avantage de correspondre, et notamment les mémoires des sociétés de Lyon, de Toulouse, de Besançon et de nombreux bulletins de la société centrale et impériale d'agriculture. Ces divers mémoires ont fait la matière de plusieurs rapports de nos collègues MM. Vallet, Chambaud, Castagne, Frégier; j'ai voulu aussi prendre ma part d'une tâche que nous avons toujours considérée comme un de nos devoirs les plus importants.

Quelques-uns de nos membres correspondants nous ont fait aussi parvenir d'intéressantes publications. Je signalerai à cet égard :

Un mémoire imprimé de M. le chanoine Magloire Giraud, curé de Saint-Cyr, sur l'ancien Tauroentum, ville fondée par les Phocéens entre Marseille et Toulon ; quelques ruines en attestent encore l'existence, mais bientôt il n'en restera plus aucun vestige, et l'ami des arts et des souvenirs historiques pourra s'écrier avec le poète, en visitant ces lieux : ... *Etiam perière ruinæ.* — Dans une savante dissertation, M. l'abbé Giraud examine successivement qu'elle est l'étymologie du nom de Tauroentum, en quel temps il fut bâti, à quelle époque il cessa d'exister, qûelle fut enfin la cause de sa destruction. Divers objets précieux que les fouilles ont mis à découvert semblent attester que cette

Digitized by Google

ville ne fut pas sans quelque importance dans les temps éloignés de nous.

Nous devons encore à M. l'abbé Giraud une notice sur la paroisse de Saint-Cyr. Dans ce travail rempli d'érudition, l'auteur a groupé avec art tous les souvenirs historiques, et tous les faits religieux se rattachant à une localité digne de toute l'attention de l'historien.

M. Joseph Bard, membre correspondant de l'Institut archéologique de Rome, nous a adressé un exemplaire du bulletin monumental et liturgique de la ville de Lyon. Il renferme des détails intéressants sur les anciennes basiliques de cette métropole, ses établissements littéraires et scientifiques, ses monuments inédits, etc.

Quelques personnes étrangères à l'Académie ont bien voulu nous adresser d'intéressantes publications.

L'auteur de la vie de Mgr le cardinal d'Astros, le R. P. Caussette, a fait parvenir à l'Académie un exemplaire d'un livre d'autant plus précieux pour nous que l'éminent prélat comptait parmi nos membres honoraires. Ce n'est point à moi à faire ressortir le mérite de cette œuvre remarquable : un de nos honorables collègues a bien voulu se charger de ce soin et bientôt, Messieurs, vous allez juger des qualités par lesquelles se recommande la biographie

Digitized by Google

de Mgr d'Astros, grâce à l'appréciation aussi fidèle qu'élégante de M. Tavernier.

M. Charles de Ribbe, avocat du barreau d'Aix, nous a offert un exemplaire de son étude sur Pascalis et la fin de la constitution provençale. Nous ne répèterons pas ici les éloges qui ont accueilli ce livre dès son apparition, par la presse de Paris et celle des départements : bornons-nous à dire que depuis longtemps, aucune publication locale aussi recommandable ne s'était produite. Aussi il m'est doux de rendre à l'auteur un témoignage public de satisfaction, au nom de l'Académie qui a écouté avec sa bienveillance ordinaire un rapport, quoique très imparfait, que je lui ai communiqué sur l'œuvre de notre jeune et estimable compatriote.

Enfin M. Hubaud, membre de l'Académie de Marseille, nous a fait hommage de ses recherches sur un manuscrit appartenant à la bibliothèque publique de cette ville, suivies d'un aperçu sur les épopées provençales du moyen âge, relatives à la chevalerie de la Table-Ronde. Ce manuscrit qui est du XIV^e siècle, peut être même de la fin du XIII^e, contient le roman en prose de Gyron-le-Courtois. M. Hubaud est connu dans le monde littéraire par ses études sur les romans de chevalerie. Il apporte dans ses recherches un esprit consciencieux et la plus grande érudition.

Digitized by Google

Pourquoi faut-il, Messieurs, qu'un devoir rigoureux m'impose l'obligation de rappeler les pertes éprouvées par l'Académie ? Depuis notre dernière séance publique, la mort à frappé à coups redoublés dans nos rangs. Circonscrit dans les bornes d'un compte-rendu, il m'est pénible de ne pouvoir consacrer que quelques lignes à la mémoire de nos collègues, alors qu'ils auraient tant de titres à un hommage plus solennel.

Parmi nos membres résidants, nous déplorons la perte de MM. de Fonscolombe, Pons et de Montmeyan.

M. Hippolyte de Fonscolombe a été enlevé le 13 février 1853 aux sciences naturelles qui firent le charme de sa vie entière et à notre Académie dont il fut un des membres fondateurs. Appartenant à une famille chez laquelle est héréditaire le culte de la science, notre vénéré collègue avait marqué sa place parmi les entomologistes les plus distingués; il avait encore puisé le goût de la botanique dans les savantes leçons de l'abbé de Ramatuelle, son parent éloigné. Nous n'indiquerons pas ici la liste de ses nombreux ouvrages imprimés dans nos recueils ou séparément, ni les relations multipliées qu'il entretenait avec les plus savants adeptes des sciences naturelles, les Latreille, les Audouin, les Duponchel, les Requien, et notre collègue M. Cas-

Digitized by Google

tagne. M. de Saporta a consacré à la mémoire de son digne beau-père une notice pleine d'intérêt qu'il nous a communiquée, et l'éloge de M. de Fonscolombe a été prononcé dans une des séances de la Société linnéenne de Lyon. Aux qualités qui distinguent le naturaliste, M. de Fonscolombe joignait la pratique de toutes les vertus : c'était le chrétien dans toute la perfection de la charité évangélique et on peut dire que sa belle âme se reflétait sur ses traits d'une ineffable douceur. Vous l'avez tous connu, Messieurs, sévère pour lui seul, indulgent pour les autres, compatissant à toutes les misères et se multipliant pour participer à toutes les bonnes œuvres. L'âge n'avait nullement affaibli ses facultés et peu de temps avant sa mort il charmait encore nos séances par les lectures les plus attrayantes.

M. Pons, doyen de la Faculté des Lettres, a terminé le 17 octobre 1853 une carrière toute consacrée aux études historiques. Lorsque des voix bien plus éloquentes que la mienne ont exprimé au savant et habile professeur les éloges qu'il méritait si bien, nous ne redirons pas les titres de M. Pons à notre estime, à nos regrets. Ses nombreux auditeurs n'oublieront jamais ces savantes leçons dans lesquelles la finesse des aperçus le disputait à l'exactitude historique et où se révélait

Digitized by Google

plus d'un trait piquant, avec un merveilleux à propos. Notre honorable collègue nous avait communiqué une histoire de la guerre de 30 ans et la traduction en vers français de quelques scènes du théâtre grec. Nous avons perdu un de nos membres les plus recommandables, mais nous devons féliciter la Faculté des Lettres de l'heureux choix du Gouvernement, alors que l'honorable successeur de M. Pons est le digne continuateur de son mérite et de ses rares qualités.

M. Isidore de Montmeyan que notre société a eu la douleur de perdre le 23 juin dernier, après une longue maladie, avait constamment vécu dans une retraite occupée, sans autre ambition que celle d'explorer toutes les parties du domaine de l'intelligence. Son goût le portait de préférence vers les études métaphysiques et il aimait encore à exercer ses brillantes facultés dans les calculs et les combinaisons de la stratégie. Ces graves méditations étaient tempérées par le culte des muses que M. de Montmeyan n'abandonna jamais. Sa mémoire prodigieuse, la variété de ses connaissances, son affabilité et un sentiment profond des convenances charmaient ceux qui l'écoutaient. Cet estimable savant a laissé divers écrits justement appréciés. Il avait rempli pendant quelques années, au sein de notre Académie, les pénibles fonctions de secré-

Digitized by Google

taire-perpétuel avec un talent auquel nous ne pourrons jamais atteindre malgré tous nos efforts.

Nous regrettons parmi nos membres correspondants : M. le docteur Honnorat, de Digne, habile praticien, naturaliste distingué, versé dans la connaissance de plusieurs langues. Ce savant est auteur d'un dictionnaire provençal-français conçu peut-être dans de trop vastes proportions, mais qui n'en atteste pas moins de longues et patientes recherches. Plusieurs sociétés savantes ont honoré cet ouvrage de leur approbation et de leurs encouragements. M. Honnorat avait été atteint dans ses dernières années d'une paralysie qui n'avait point refroidi son zèle et son ardeur pour la science. Il est mort dans sa ville natale, le 30 juillet 1852.

M. Porte qui pendant de longues années, avait participé à nos travaux en qualité de membre actif. Vers ces derniers temps, un scrupule de conscience l'engagea à donner sa démission, à cause de ses infirmités, et nous nous empressâmes de le classer parmi nos membres correspondants. Écrivain modeste et laborieux, M. Porte cultivait l'érudition pour le seul amour de la science et dans un but désintéressé. Ses travaux se dirigeaient principalement sur l'histoire locale qu'il avait enrichie de nombreuses et intéressantes publications ; il joignait à cette étude un goût prononcé pour les beaux arts

Digitized by Google

et les collections de gravures et de tableaux. M. Porte s'était toujours montré fort assidu à nos séances : il a succombé le 11 mars 1854, à la suite d'une longue maladie, malgré les tendres soins que lui prodiguait sa famille et tous les secours de l'art.

M. le colonel marquis de Galliffet. Il a terminé le 4 juin 1854, à un âge qui semblait lui promettre encore de longs jours, son honorable et laborieuse carrière. Rien n'égalait l'activité de son esprit et malgré les occupations incessantes que lui occasionnaient ses grandes propriétés, il consacrait à la littérature ses courts instants de loisir. Nous ne redirons pas ici l'éloge que nous avons été dans le cas de faire plusieurs fois de ses aimables souvenirs de voyages et d'autres écrits plus sérieux concernant diverses questions relatives aux intérêts de notre pays. M. Tavernier a dignement apprécié les titres nombreux de M. de Galliffet à nos hommages, dans une notice pleine d'intérêt qu'il nous a communiquée.

Enfin nous regrettons la perte de M. le baron de Stassart, de l'Académie royale de Belgique et de l'Institut de France, décédé à Bruxelles le 10 octobre 1854. Doué de l'organisation la plus heureuse, M. de Stassart était à la fois diplomate, législateur, historien et poète. Parmi ses nombreux écrits, on

Digitized by Google

distinguera toujours un recueil de fables dont la 7e édition parut à Bruxelles en 1847, le spirituel auteur avait bien voulu en faire hommage à notre Académie.

Nous avions à pourvoir au remplacement de quatre membres résidants et l'Académie a nommé en cette qualité MM. Méry, de Tournadre, Gibert et Frégier, dont les connaissances variées nous assurent de précieux collaborateurs. Habile professeur de notre Faculté des Lettres et historien distingué, M. Méry s'est rendu familiers les chefs-d'œuvre des principales littératures étrangères et les interprète avec une rare perspicacité ; M. de Tournadre apporte dans ses fonctions d'ingénieur de l'arrondissement une grande aptitude, il a signalé sa présence au milieu de nous par des travaux dignes d'éloges, et nous trouverons en lui un guide éclairé dans toutes les questions relatives à sa spécialité ; M. Gibert est le digne successeur de M. Clérian, son beau-père : même goût pour les arts, même zèle pour la direction de notre Musée et de l'Ecole du Dessin ; enfin, M. Frégier, ancien membre fondateur de notre société, a voulu, après une longue absence, renouer les liens qui jadis l'unissaient à l'Académie. Économiste distingué, M. Frégier est auteur de quelques écrits justement estimés sur les classes dangereuses et sur les moyens d'améliorer

Digitized by Google

la condition des ouvriers des manufactures et des classes laborieuses en général.

L'Académie a admis au nombre de ses membres correspondants;

M. Auguste Rothe, professeur à l'Académie royale de Soroe (Danemarck), auteur, entr'autres publications, d'un livre sur les romans du Renard, examinés, analysés et comparés d'après les plus anciens textes manuscrits. Attiré en Provence par la douceur du climat, dans le but d'y rétablir une santé que l'étude avait altérée, M. Rothe s'est montré d'une assiduité remarquable à nos séances et nous avons pu apprécier tout à la fois dans cet estimable savant le plus heureux mélange des facultés de l'esprit et des qualités du cœur. Il nous a communiqué successivement des détails sur la culture du mûrier en Danemarck ; cet arbre précieux y prospère d'une manière admirable : des recherches sur Ogier-le-Danois, héros national par excellence et pour ainsi dire le symbole des régions hyperborées ; enfin un article sur les druides dans lequel est déployée la plus grande érudition au sujet des coutumes et des doctrines de ces prêtres des anciens Gaulois.

M. Louis Rostan de Saint-Maximin, membre du conseil général du Var et correspondant du ministre de l'instruction publique. M. Rostan consacre ses

Digitized by Google

loisirs à l'étude de l'archéologie et des monuments historiques de son département. Il est auteur, entre autres publications, d'une notice sur l'église de Saint-Maximin et d'une description comparée des abbayes de Silvacane, de Sénanques et du Thoronet; il nous a communiqué récemment une histoire manuscrite du monastère de La Celle, situé non loin de Brignoles, célèbre dans les siècles passés, mais qui aujourd'hui semble voué à la ruine et à l'oubli, malgré le vif intérêt qui s'y rattache tant sous le rapport des souvenirs historiques et religieux que sous celui de l'art.

M. Camille de La Boulie, neveu, conseiller de préfecture à Marseille. Littérateur instruit et élégant, M. de La Boulie consacre ses heureuses facultés à l'exposé des plus saines doctrines. Sa *Morale et politique du village* est un opuscule plein de raison et devenu populaire. Ses *Fables morales et politiques* renferment d'utiles conseils, sous une forme toujours pure, toujours gracieuse, et ont été accueillies dès leur apparition par d'unanimes suffrages.

M. l'abbé Bourgeat, membre de la Société asiatique de Paris, directeur chef d'institution et professeur de philosophie à Oullins. M. Bourgeat a enrichi la science de deux ouvrages intitulés : *Programme d'un cours de philosophie*; *Histoire de la*

Digitized by Google

philosophie orientale. Ces livres sont le résumé des plus saines doctrines et nous initient à la méthode d'enseignement suivie avec succès par le savant professeur.

L'Académie avait proposé une médaille d'or de 300 fr. ou le prix en argent à l'auteur qui aurait le mieux traité l'un ou l'autre des deux sujets suivants :

1° *Quelles sont les variétés de vignes cultivées en Provence, déterminer celles qu'il serait essentiel de conserver ou de supprimer et celles qu'il conviendrait d'introduire sous le double rapport de l'augmentation de la quantité et de l'amélioration du produit vinicole.*

2° *L'éloge de Peiresc.*

Sur la première question, deux Mémoires nous sont parvenus. Celui inscrit sous le numéro 1 portant pour épigraphe : *Si l'on te démontre que ton voisin fait mieux que toi n'hésite pas à abandonner ta méthode pour suivre la sienne*, ce Mémoire, qui ne contient que douze pages, a paru à notre commission dont je résume l'avis, l'œuvre d'un praticien agriculteur fort estimable mais qui a eu le tort de n'avoir pas assez étudié sa matière et de s'être montré un peu trop laconique. Ainsi, les espèces

Digitized by Google

de vignes, ou soit de raisins qu'il fait connaître ne sont pas en grand nombre; il en indique aussi très peu à conserver. L'auteur du mémoire aurait dû donner quelques explications sur les diverses espèces, leur origine, les expositions qui leur sont convenables. Il s'est trop renfermé dans les termes de la question telle que l'avait posée l'Académie et il aurait pu mieux faire sans doute à en juger par les quelques pages de son travail qui dénotent son savoir et sa capacité.

Le Mémoire inscrit sous le numéro 2 et dont l'épigraphe est ce passage d'Olivier de Serres : *Toutes les récoltes de la terre peuvent être faites par procureur, mais celle du vin exige la continuelle présence de l'œil du maître*, ce Mémoire a une toute autre importance que le précédent. L'auteur a consacré plus de 50 pages à l'examen de la question et s'est montré tout à la fois habile théoricien et praticien consommé. Il fait connaître environ soixante variétés de vignes les plus répandues parmi celles cultivées en Provence, tout en dépeignant leur caractère le plus saillant. D'après le judicieux écrivain, il n'est pas nécessaire de cultiver une si grande variété de ceps dans l'intérêt soit de la qualité, soit de la quantité du vin, il suffit de deux à quatre variétés que l'auteur indique d'après ses propres expériences. Il ne faudrait pas croire toute-

Digitized by Google

fois que ce sont les cépages seuls qui constituent l'excellence du vin ; une foule de circonstances doit concourir à sa perfection : ce sont la nature du sol, l'exposition, le degré de mâturité, les façons données à propos, une fermentation bien conduite, le soutirage, la clarification. On peut donc fabriquer d'excellent vin dans tous les pays où le raisin arrive à une mâturité complète, et la Provence ne saurait faire exception à la règle. Ainsi, lord Brougham, pour ne donner qu'un exemple, ayant planté dans sa propriété à Cannes des cépages choisis du pays, a produit un vin qui est déjà renommé dans la Grande-Bretagne. Nous n'analyserons pas le Mémoire dans tous ses développements : la commission a été d'avis que l'auteur avait été sagement inspiré, en ne se bornant point à décrire les espèces de vignes et le choix à en faire pour ne cultiver que les unes à l'exclusion des autres. C'était entrer dans les vues du programme que d'exposer à l'aide de quels soins et de quels procédés on parvient à une vinification qui ne laisse rien à désirer et c'est ce que l'auteur du Mémoire numéro 1 a négligé de faire : ajoutons qu'au Mémoire numéro 2 étaient joints divers échantillons de vins obtenus à l'aide des procédés de son auteur. La commission a donc pensé que ce dernier travail devait être couronné et l'Académie a adopté ces conclusions. Le billet ayant

Digitized by Google

été décacheté, nous proclamons le nom de M. Victor Leroy, membre de la chambre d'agriculture de Marseille.

Un seul Mémoire nous est parvenu pour l'éloge de Peiresc: il porte cette épigraphe tirée de la correspondance de Peiresc à son oncle : *Au reste, n'ayez point de regrets de ce que les autres se poussent à l'honneur car nous ne demeurerons pas en arrière pour cela s'il plaît à Dieu.*

Ce Mémoire de près de 300 pages, a été l'objet d'un examen attentif de votre commission. Forcé de me restreindre. je ne puis présenter que d'une manière très sommaire les motifs qui ont dicté l'avis de cette commission.

L'auteur du Mémoire nous a paru avoir embrassé son sujet dans tous les développements dont il était susceptible. Ce n'est pas, à proprement parler l'éloge de Peiresc qu'il a soumis au jugement de l'Académie, mais plutôt un long exposé de la vie et des travaux de cette illustration du XVII^{e} siècle. Il a mis à profit avec beaucoup de tact les écrits antérieurs qui avaient Peiresc pour objet, tout en mentionnant les sources où il a puisé; il s'est aidé principalement de la correspondance du célèbre conseiller au parlement d'Aix avec les savants de l'époque. Cette correspondance, on le sait. est de-

Digitized by Google

meurée en grande partie manuscrite et attend encore un éditeur.

L'auteur a divisé son Mémoire en quatre chapitres précédés d'une introduction dans laquelle sont décrites les tendances de l'époque vers les travaux d'érudition, les recherches historiques, les études archéologiques et linguistiques. Il nous représente la grande image de Peiresc dominant en quelque sorte ces labeurs de l'intelligence et y apposant le cachet de sa vaste érudition et de toute son influence.

Ensuite et dans une première division, ce sont des détails biographiques sur Peiresc; en second lieu, ce grand homme est considéré comme antiquaire et curieux des choses anciennes. Dans un troisième chapitre, sa science en antiquités, en histoire naturelle et son ardeur pour l'étude sont la matière de longs développements. L'auteur nous dit dans une dernière division avec quel zèle Peiresc encourageait les lettres et les sciences, avec quel désintéressement il faisait imprimer à ses frais les ouvrages des savants auxquels il fournissait lui-même des matériaux. Enfin ce sont des détails pleins d'intérêt sur les regrets que témoigna le monde savant à la mort de cet illustre protecteur des lettres et sur les honneurs qui lui furent rendus.

A la fin du Mémoire et en forme d'appendice,

Digitized by Google

nous trouvons quelques extraits de la correspondance de Peiresc. L'auteur a paru à votre commission avoir fait un heureux choix de divers faits historiques et de plusieurs anecdotes concernant les mœurs de l'époque.

Le Mémoire a donc fixé à juste titre toute notre attention et nous avons pensé que les recherches nombreuses de l'auteur méritaient d'être récompensées. Nous lui conseillerons toutefois s'il revoit son travail, d'en retoucher le style qui, dans plusieurs passages, offre certaines négligences et surtout d établir un ordre plus régulier dans ses divisions : Ainsi les détails relatifs à la mort de Peiresc que nous lisons au quatrième chapitre auraient trouvé une place plus convenable dans celui consacré à la biographie ; ainsi encore le second et le troisième chapitre concernant l'un Peiresc antiquaire, l'autre la science de Peiresc, ces deux chapitres se confondent trop souvent et ne presentent pas une distinction assez prononcée. Nonobstant ces légers défauts qu'il sera facile de faire disparaître, l'auteur a composé une œuvre de mérite et le prix a dû lui être adjugé. Le billet ayant été décacheté, nous proclamons le nom de M. J. de Séranon*, avocat à la Cour impériale d'Aix.

* M. de Séranon avait obtenu de notre Académie en 1845, une médaille de 300 fr. pour son Mémoire sur l'administration des communes en Provence.

Digitized by Google

L'Académie met au concours les deux sujets suivants :

1° *La culture des céréales dans le département des Bouches-du-Rhône doit-elle être étendue ou restreinte et dans tous les cas quelles sont les espèces ou les variétés qui doivent être propagées et dans quelles conditions ?*

2° *L'éloge de Scipion Dupérier, jurisconsulte provençal.*

Le prix pour l'une et pour l'autre question consistera en une médaille d'or de 300 fr. ou la valeur en argent, et sera décerné, s'il y a lieu, en la séance publique de 1856 : les mémoires devront être remis à M. Mouan, secrétaire-perpétuel, au plus tard le 31 mars de cette année 1856 : ils porteront, suivant l'usage, une devise qui sera répétée dans un billet cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur.

L'Académie délivrera, en outre, une prime de 200 fr. au propriétaire du département qui d'ici au 1er janvier 1857 *aura le mieux réussi par le moyen du drainage, à rendre à la culture au moins 10 hectares de terrain que l'excès d'humidité ne permet pas aujourd'hui d'ensemencer en froment.* Avis devra en être donné au secrétaire-perpétuel avant le 1er janvier 1857.

Digitized by Google

Il ne me reste plus, Messieurs, qu'à vous témoigner toute ma gratitude pour l'attention que vous avez bien voulu prêter à cet aperçu succinct de nos travaux et à des détails souvent fort arides, mais dans lesquels je n'ai pu me dispenser d'entrer. Je serai heureux si cet exposé n'établit pas un trop grand contraste dans vos esprits, entre le remarquable discours de M. le président et les lectures pleines d'intérêt qui vont vous être communiquées.

On a lu :

Lucie et son dragon ; œnologie, par M. Vallet, conseiller honoraire.

Rapport sur la vie du cardinal d'Astros par le P. Caussette, par M. Tavernier, avocat.

Élisabeth de France, épisode historique du xvi^e siècle, en vers, par M. Rambot.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES D'AIX.

Bureau de l'Académie.

Président.

M le docteur PAYAN.

Vice-Présidents.

M. LAFAYE.

M. BONAFOUS.

Secrétaire Perpétuel.

M. MOUAN.

Secrétaires Annuels.

M. GIBERT.

M. FRÉGIER.

Archiviste.

M. .....

Trésorier.

M. DE GARIDEL.

Membres Résidants.

11 Février 1808.

MM.

1 CHAMBAUD ❋ (Joseph-Francois-Florentin), *ancien Conseiller à la Cour.*

2 REY ❋ (Claude Mgr), *ancien Évêque de Dijon.*

3 ROUX-ALPHERAN (Francois-Ambroise-Thomas).

Digitized by Google

30 Juin 1819.

4 ASTROS (Joseph-Jacques-Léon d'), *Docteur en médecine.*

6 Avril 1826.

5 ICARD ☼ (Ambroise-Ange).

18 Mai 1826.

6 ROUCHON-GUIGUES ☼ (Étienne-Charles), *Conseiller à la Cour impériale.*

25 Juillet 1827.

7 VALLET (Pierre), *Conseiller honoraire.*

2 Janvier 1828.

8 ROUARD ☼ (Étienne-Antoine-Benoit), *Bibliothécaire.*

13 Mars 1833.

9. MOUAN (Jean-Louis-Gabriel-Napoléon), *Avocat, Sous-Bibliothécaire.*

10 CASTELLAN ☼ (Jean-Joseph-Auguste-Paul-Raymond), *Président à la Cour impériale.*

17 Avril 1833.

11 SAPORTA (Anne-François-Gaspard-Charles-Adolphe, comte de).

29 Mars 1836.

12 GARIDEL (Léon de).

14 Juin 1840.

13 TAVERNIER (Adolphe-Alexandre), *Avocat.*

30 Novembre 1841.

14 MAURIN (Elzéar-François), *Prêtre, Aumônier du Chapitre métropolitain.*

22 Mars 1842.

15 PAYAN (Pierre-Scipion), *Docteur en médecine.*

7 Mars 1843.

16 PONS (Émile), *Docteur en médecine.*

6 Février 1844.

17 AGARD ☼ (Félicien), *Négociant.*

Digitized by Google

15 Juillet 1844.

18 BOUTEUIL ☼ (François-Thomas-Amédée), *Doyen de la Faculté de Droit.*

25 Février 1845.

19 FORTIS ☼ (François de), *Conseiller à la Cour impériale.*

21 Mars 1848.

20 RAMBOT ☼ (Gustave).

18 Décembre 1849.

21 CASTAGNE ☼ (Louis), *Botaniste.*

22 LAFAYE (Benjamin), *Doyen de la Faculté des Lettres.*

23 BONAFOUS ☼ (Norbert), *Professeur à la Faculté des Lettres.*

7 décembre 1852.

24 MÉRY (Louis), *Professeur à la Faculté des Lettres.*

25 TOURNADRE (Théophile de), *Ingénieur de l'Arrondissement.*

26 GIBERT (Joseph-Marc), *Directeur du Musée.*

5 Avril 1853.

27 FÉGIER ☼ (Antoine).

6 Février 1855.

28 ZELLER (Jules), *Professeur à la Faculté des Lettres.*

29 GUIET (Simon), *Premier vicaire de la paroisse Sainte-Marie-Magdeleine.*

Membres Honoraires.

29 Mars 1809.

PORTALIS (Joseph-Marie, comte), *Premier président honoraire de la Cour de Cassation.*

Juillet 1824.

POZZADA (Antoine, M^gr de).

Digitized by Google

26 Juillet 1837.

AUDE O. ✻ (Antoine-François), *ancien Maire d'Aix.*

10 Décembre 1839.

PATAILLE ✻ (Alexandre-Simon), *ancien Premier président de la Cour impériale d'Aix, Conseiller à la Cour de Cassation.*

28 Mai 1845.

POULLE-EMMANUEL O. ✻, *Premier président de la Cour impériale d'Aix.*

Membres Correspondants.

15 Février 1810.

BODARD, *Docteur en médecine*, à Paris.

10 Décembre 1810.

VALORI (marquis de), à Paris.

3 Octobre 1811.

QUENIN, *Docteur en médecine, Juge de Paix*, à Orgon.

6 Janvier 1812.

VOGT (baron de), à Altona.

4 Mai 1812.

VIENNET, *Membre de l'Institut* (Académie Française), à Paris.

25 Mai 1813.

DUPELOUX, *ancien Sous-Préfet d'Aix.*

2 Mars 1814.

LOQUEZ (l'abbé), *Professeur*, à Nice.

CHAMPOLLION-FIGEAC, à Paris.

1er Mai 1816.

FORESTA (de), *ancien Préfet.*

4 Mars 1818

LAURE, *Receveur des Hospices civils*, à Toulon.

16 Décembre 1818.

AUDIFFRET, *Avocat*.

24 Mai 1820.

MONNIER, *Professeur*, à Avignon.

19 Décembre 1821.

HOMBRE-FIRMAS (d'), *Correspondant de l'Institut de France*, à Alais.

4 Décembre 1822.

GARCIN DE TASSY, *Membre de l'Institut* (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), à Paris.

24 Mars 1824.

GRANIER, à Draguignan.

19 Mai 1824.

PÉCLET, *ancien Professeur de physique au Lycée de Marseille*.

15 Décembre 1824.

NICOT, *ancien Recteur de l'Académie de Nimes*.

19 Mai 1825.

SABATERY, à Grenoble.

21 Décembre 1825.

REINAUD, *Conservateur des manuscrits orientaux à la Bibliothèque Nationale, Membre de l'Institut*.

5 Juin 1826.

BARD (Joseph), *Docteur en Médecine*, à Beaune.

AUDIFFRET (Charles-Hippolyte), à Paris.

17 Janvier 1827.

RIVIÈRE (de), à Saint-Gilles (Gard).

9 Juillet 1828.

ARBAUD-JOUQUES (Philippe d').

Digitized by Google

29 Novembre 1828.

DUPIN (Charles), *Membre de l'Institut* (Académie des Sciences).

7 Janvier 1829.

RAFN (Charles-Chrétien), à Copenhague.

22 Août 1829.

FABRE (Augustin), *Juge de Paix*, à Marseille.

14 Juillet 1830.

RUFFIN, *Professeur de littérature*, à Bastia.

9 Mars 1831.

CABASSE, *ancien Magistrat*.

11 Février 1835.

DUPONCHEL, *Membre de la Société enthomologique de France*, à Paris.

22 Avril 1835.

LAIR, *de la Société philharmonique du Calvados*.

2 Mars 1836

PIERQUIN, *Docteur en médecine*, à Paris.

17 Janvier 1838.

BOSQ (Louis-Charles), à Auriol.

25 Mai 1836.

COTTARD, *ancien Recteur de l'Académie d'Aix*, à La Ciotat.

17 Janvier 1838.

JAUFFRET (Adolphe), *Avocat*, à Metz.

21 Février 1838.

ROUX (P.-M.), *Docteur en médecine*, *Secrétaire-Perpétuel de la Société de Statistique*, à Marseille.

DAUVERGNE, *Docteur en médecine*, à Manosque.

11 Juillet 1838.

POUJOULAT aîné, à Paris.

10 Décembre 1839.

RAMUS, *Sculpteur*, à Paris.

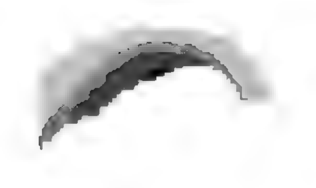

Digitized by Google

19 Mai 1840.

TAXIL, *Docteur en médecine*, à Toulon.

MONNIER (du Jura), à Toulouse.

9 Mai 1843.

RICARD (Paul de), *Archiviste du département des Bouches-du-Rhône.*

3 Janvier 1844.

BEC (de), *Directeur de la Ferme Modèle de la Montaurone.*

14 Février 1844.

REBOUL, à Nimes.

18 Mars 1844.

OLIVIER-BARBORA (d'), *Officier de la maison de l'empereur du Brésil.*

RIÉDEL, *Directeur du Jardin Botanique de Rio-Janeiro.*

TAUNNAY, *Consul de France*, à Rio-Janeiro.

30 Mai 1844.

GIRAUD (Charles), *Membre de l'Institut, ancien Ministre de l'Instruction publique.*

COQUAND, *Professeur à la Faculté des Sciences de Besançon.*

20 Novembre 1844.

SALLES (Eusèbe de), *Professeur d'Arabe*, à Marseille.

26 Novembre 1844.

PRUDHOMME, *Médecin-Oculiste*, à Rome.

6 Janvier 1846.

RICARD (Adolphe), *Secrétaire de la Société Archéologique de Montpellier.*

27 Janvier 1846.

ROBERT neveu, *Docteur en médecine*, à Marseille.

21 Avril 1846.

DELEUIL, *Correspondant du Comité médical des Bouches-du-Rhône*, à Gardanne.

30 Juin 1846.

GAUTHIER (Auguste), *Docteur en médecine*, à Lyon.

Digitized by Google

20 Avril 1847.

PELLICOT, *Secrétaire du Comice agricole*, à Toulon.

TOPIN (Hippolyte), *ancien Secrétaire de la Société d'horticulture de Marseille*, à Florence.

6 Juillet 1847.

REMACLE, d'Arles, *Préfet du Tarn*.

14 Mars 1848.

MOLÉON (de), *Directeur-fondateur de la Société polytechnique-pratique*, à Paris.

8 Mai 1849.

FERAUD (l'abbé), *Curé aux Sièyes* (Basses-Alpes).

19 Février 1850.

DUFAUR DE MONTFORT, *Percepteur des Contributions directes, etc.*, à Vagney (Vosges).

28 Mai 1850.

AMPHOUX DE BELLEVAL, *Propriétaire*, à Miramas.

27 Mai 1851.

GIRAUD (Magloire), *Chanoine, curé de Saint-Cyr* (Var).

25 Novembre 1851.

CHAUDRUC DE CRAZANNES (le baron), à Auch.

11 Janvier 1853.

ROTHE (Auguste), *Professeur à l'Académie royale de Soroe* (Danemarck).

1er Mars 1853.

ROSTAN (Louis), *Membre du Conseil général du Var*, à Saint-Maximin.

19 Avril 1853.

DE LA BOULIE neveu (Camille), *Conseiller de préfecture*, à Marseille.

28 Novembre 1854.

BOURGEAT (l'abbé J.-B.), *Directeur chef d'institution et professeur de philosophie*, à Oullins.

Digitized by Google

38

SÉANCE PUBLIQUE

ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS

ET BELLES-LETTRES,

D'AIX.

DOUBLE ANNULÉ UBD

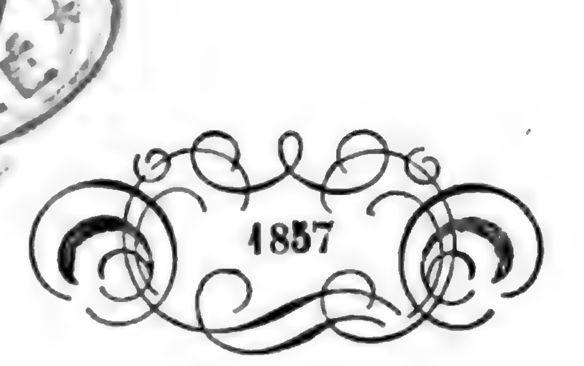

AIX,

IMPRIMERIE ILLY, RUE DU COLLÉGE, 20.

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE.

Le Dimanche quatorze Décembre mil huit cent cinquante-six, la trente-huitième Séance publique annuelle de l'Académie (1) a eu lieu, à midi, dans la grande salle de l'Université.

M. le Docteur **Payan**, *Président de l'Académie, a fait l'ouverture de la séance par le discours suivant :*

Messieurs,

Depuis qu'une erreur de vos bontés et de vos suffrages, en m'élevant à la présidence de l'Académie, m'a appelé à un honneur qui n'aurait pas dû être pour moi, j'ai eu souvent besoin d'abriter ma faiblesse sous

(1) Il n'y a pas eu de séance publique en 1855.

Digitized by Google

une bienveillance qui ne m'a jamais fait défaut, dans le huis-clos de nos réunions hebdomadaires. Mais une position tout autrement ardue m'est faite en ce jour. Ma fonction m'oblige à un devoir bien peu en rapport avec mon inexpérience de ces tournois littéraires, qui, pour la plupart d'entre vous, ne seraient qu'un jeu facile. Et pourrais-je ne pas redouter une semblable épreuve, en pensant que je parais ici à la suite de tant d'orateurs brillants, qui, par la profondeur de leurs pensées, le charme de leur élocution, sont venus chaque année recueillir vos justes applaudissements, et devant un auditoire d'élite auquel l'esprit, le savoir et le goût semblent donner le droit d'être sévères? Toutefois l'hésitation ne saurait plus être permise : le terme est échu : il faut payer une dette sacrée... A quel sujet donc puis-je me fixer pour captiver votre attention?... Mais voilà que se découvre à mon esprit un intéressant spectacle, le spectacle de cette succession rapide de découvertes qui ont signalé ce siècle. Sous ce point de vue, Messieurs, l'admiration n'a pas le temps de se reposer. C'est aujourd'hui la vapeur, la pression atmosphérique, le gaz, l'aérostation, l'électricité, la galvanoplastie, la photographie, l'anesthésie, l'aluminium. Qui peut prévoir ce que le génie infatigable de l'homme créera demain?... Mais ces découvertes, ces merveilles sont filles du progrès scientifique. C'est lui qui les conçoit, qui les engendre, qui les lance dans le monde des réalités. Il est donc

une puissance sérieuse dont il peut être opportun de suivre la marche et d'apprécier l'influence. Permettez-moi d'aborder devant vous cette intéressante question. Le sujet est vaste, immense, et peu de temps, vous le savez, est laissé à ma disposition. Vous voudrez du moins tolérer que je me protège de cette excuse légitime, pour ne présenter à votre indulgence qui m'est si nécessaire, qu'une imparfaite ébauche d'une trop vaste matière.

L'homme n'est pas destiné à mener sur la terre une vie purement instinctive comme les animaux qui l'entourent. Placé au milieu de cet amas immense d'êtres divers qui peuplent notre globe, il en a été fait le dominateur et le maître. Il est dans sa destinée de régner sur eux. Mais cet empire qu'il doit exercer sur la création terrestre, il ne le trouve pas tout préparé pour lui en apparaissant dans ce monde. Comme un roi déchu qui s'est laissé précipiter de son trône, qui a laissé tomber de ses mains le sceptre auquel tout devait ici-bas obéir, il semble n'avoir en partage, à son entrée dans la vie, que le dénument le plus complet, qu'une ignorance profonde de toutes choses. La terre sur laquelle il est jeté, est loin d'être pour lui le merveilleux Éden où tout être animé obéit docilement à sa voix, où sans peine et sans culture des champs fortunés font naître les fleurs et les fruits, et tout ce qui peut charmer une délicieuse existence. Le sol qui doit le nourrir est rude, stérile, couvert de

ronces et d'épines : il ne peut le fertiliser que par un labeur incessant, arrosé de ses sueurs et quelquefois de ses larmes. Il n'y trouve partout qu'une nature inclémente et rebelle, qui ne lui oppose que des rigueurs, qui ne recèle pour lui que des secrets et des mystères.

Mais l'homme a cependant conservé l'aptitude à reconquérir sa souveraineté compromise, et ce n'est pas en vain qu'il présente dans son port l'attitude du commandement, qu'il élève sa noble tête au-dessus de la création, et que l'image de la divinité resplendit sur son front. Il est physiquement faible, il est vrai, désarmé, dénué de tout!.. Mais il est d'autre part enrichi du double attribut de la raison et de l'intelligence, et, avec ces nobles facultés que seul il possède ici-bas, il saura bien suppléer à ce qui manque à sa native faiblesse, et forcer la nature à se mettre en harmonie avec sa destinée. Pour cette fin, il entreprendra, dès le premier jour, cette série de travaux que depuis l'origine les générations se transmettent et continuent. Obligé avant tout de pourvoir aux besoins qui se multiplient sans cesse, de prévenir les maux qui le menacent et de combattre ceux qui l'atteignent, il portera son attention sur les objets qui l'entourent, pour discerner ceux qui peuvent lui être nuisibles ou utiles, afin d'éviter les uns, de rechercher les autres. C'est pour lui un commencement d'études sur leurs propriétés, leurs qualités, leur composition même,

que la nécessité lui impose, qui ne déplait pas à son désir de connaître, et que l'intelligence lui permet d'entreprendre et de réaliser. L'intelligence est, en effet, pour lui un principe actif, fécond, créateur, éminemment perfectible, qui, des notions les plus simples de la vie usuelle, s'élève graduellement aux plus complexes problèmes, jusqu'à atteindre à ces hautes conceptions de la science, qui de nos jours se traduisent par les plus étonnantes découvertes.

Toutefois, au commencement, les sciences, encore à l'état rudimentaire, n'étaient qu'un faisceau d'idées confuses et mal définies, qui résumaient les premiers efforts de l'intelligence humaine, et le progrès dans cette voie est resté de longs siècles sans projeter ses radieuses clartés. Des nations antiques étaient même déjà fières de leurs poètes, de leurs orateurs et de leurs artistes, que les sciences, tâtonnant encore dans un vague crépuscule, n'avaient pu secouer les langes d'une trop longue enfance. C'est qu'il ne saurait en être des recherches scientifiques comme des talents de l'imagination et du goût, où l'heureuse inspiration du moment peut enfanter le beau, le grand, le sublime. Bien différente est la marche de l'homme dans la voie de la vérité. Celle-ci ne se laisse pas facilement atteindre : on n'y arrive que par le chemin de l'expérience, et ce chemin est long et pénible, et l'impatience naturelle de l'esprit humain devait souvent le faire reculer devant les difficultés qui naissaient sous ses

pas ; ou bien, si elles étaient courageusement affrontées, cette même impatience ne savait pas s'accommoder de la longanimité nécessaire pour persévérer dans la saine observation ; et on la voyait trop souvent alors substituer à la vérité qui ne luisait pas assez tôt à ses yeux, les rêves d'une vague imagination, et s'attacher à ces fantômes séduisants qu'on appelle systèmes, lesquels écartent de la saine interprétation des lois de la nature les intelligences qui se laissent prendre à leur amorce décevante. Un seul homme peut-être, dans les âges antiques, sut se soustraire à l'impulsion commune, en ne prenant que l'observation pour guide dans ces importantes recherches scientifiques ; et cet homme remarquable fut Hippocrate, dont la mémoire a traversé les siècles de plus en plus vénérée. Aussi, dès que, par la doctrine qu'il apportait comme un précieux trésor au monde, il eut établi la vérité sur les bases inébranlables de l'expérience, l'humanité n'eut plus à rechercher, dans une fantastique mythologie, la divinité bienfaisante qui préside à la santé et adoucit nos maux : elle était descendue sur la terre avec la science que le *divin* vieillard de Cos avait édifiée sur les plus solides fondements.

Toutefois la raison humaine, qui n'avait point su saisir cet art précieux d'observer, qui seul eût pu la faire avancer avec sûreté dans le dédale encore ténébreux des lois de la nature, n'en continua pas moins à vaguer dans la voie incertaine des anciens errements.

Au lieu d'étudier, à la lueur du flambeau de l'expérience, la marche naturelle des faits qui tombent sous les sens, on la vit, pendant de longs siècles encore, triste jouet de l'illusion et de l'erreur, et toujours inclinée sous le joug de l'autorité traditionnelle, s'aventurer, avec le syllogisme pour tout instrument de recherches, dans des dissertations interminables sur des abstractions chimériques, des généralités illusoires, et de ces théories à priori sur lesquelles, sans rien apprendre ni comprendre, on pouvait disputer à l'infini, ou bien épuiser son énergie à poursuivre obstinément la solution de problèmes destinés à rester à jamais insolubles. C'est que les esprits n'étaient pas encore préparés aux grandes conceptions qui devaient signaler les siècles plus voisins du nôtre.

Aussi quoique, dans le cours des âges, l'humanité eût recueilli un certain nombre de faits d'une importance scientifique réelle ; quoique la boussole, par exemple, fut connue en France dès le douzième siècle, et que Christophe Colomb eût découvert la déclinaison de l'aiguille aimantée, dans son fameux voyage pour la conquête du Nouveau-Monde ; quoique l'invention de la pompe à air datât du milieu du quinzième siècle, et que le système de Copernic et la mesure de l'arc du méridien eussent été produits dans le siècle suivant ; quoique, d'autre part, les efforts prodigieux et persévérants des anciens chercheurs de recettes et de pierre philosophale eussent fait

Digitized by Google

trouver quelques produits utiles, il n'en est pas moins vrai que, jusqu'à la fin du seizième siècle, les sciences physiques, qui ont depuis enfanté tant de merveilles, voguant toujours sans règle et sans méthode, n'existaient en quelque sorte que nominativement. Pour preuve de cette assertion, nous n'avons qu'à rappeler ici ces bizarres conceptions en lesquelles elles avaient en quelque sorte dégénéré, ou qui du moins s'étaient produites sous leurs auspices, et que les générations ont pourtant vu longtemps trôner sur elles. C'étaient les rêveries de l'art sacré et de la magie, qui ne prétendaient à rien moins qu'à faire acquérir tout ce qu'on voulait savoir, même les secrets des sciences, à l'aide de pratiques superstitieuses, abusivement empruntées à la religion; ou qui visaient à produire, aux yeux de la multitude, des phénomènes plus ou moins étonnants par des moyens fascinateurs. C'étaient les extravagances de l'astrologie, croyant pouvoir prédire les événements futurs, tant physiques que moraux, par les aspects, la position et les influences des astres qui brillent dans le firmament. C'étaient les singulières prétentions de la palingénésie cherchant à faire renaître de leurs cendres, par les expédients les plus singuliers, les plantes et les animaux. C'étaient enfin les chimériques aspirations de l'alchimie, convoitant avec une ardeur incroyable, dans de folles et ruineuses entreprises, la réalisation d'un remède souverain, indistinctement applicable à

Digitized by Google

tous les maux de l'humanité, ou poursuivant imperturbablement la solution de l'ambitieux problème de métamorphoser en or pur les plus vils métaux. Ouvrez les livres d'un Paracelse, un savant célèbre pourtant du seizième siècle, et vous le voyez, esclave de ces bizarres utopies, les caresser avec amour, et s'annoncer fastueusement même comme heureux possesseur de la fameuse panacée qui lui permettrait de prolonger indéfiniment ses jours, lui qu'une mort prématurée devait enlever pourtant, à la fleur de l'âge, à d'aussi chimériques illusions.

Des ouvrages plus récents encore et sérieusement écrits pour faire connaître les découvertes de l'esprit humain, vous parleront, avec une admiration non contenue, d'un Jonsthon fabricant des lampes merveilleuses, qui vous instruisent de l'état physique et moral d'une personne absente; d'un Gaffarel dont le savoir puissant va jusqu'à l'évocation réalisée, sous vos yeux, de l'âme des morts; d'un célèbre Declaves, qui exhibe fastueusement, aux regards des curieux, dans son bocal enfumé, l'oiseau qu'il a reproduit de ses cendres habilement manipulées; tandis qu'un Kenelme Digby vous apparaît guérissant tous les maux, avec ses fameuses poudres sympathiques qui mettent en émoi les plus fortes têtes de l'Angleterre (1).

Et dans quel temps la science si indignement tra-

(1) Voir les *Curiosités de la nature et de l'art*, par l'abbé de Vallemont. Paris, 1711.

vestie servait-elle de masque à une aussi aveugle duperie ou à un aussi impudent charlatanisme ? C'était, Messieurs, en plein dix-septième siècle, dans ce siècle mémorable qui devait amener le jour de la grande restauration scientifique, et voir surgir sur la scène du monde les trois immortels promoteurs de cette réforme capitale, c'est-à-dire François Bacon, Galilée et notre grand Descartes.

A la voix de ces nobles intelligences, disons mieux, de ces étonnants génies, la science secoue le joug des préjugés qui l'opprimaient et des systèmes qui la tenaient captive. Elle relève sa tête trop longtemps courbée sous l'autorité d'une scolastique pédantesque. Elle cesse de jurer par Aristote. Elle comprend enfin que l'observation rigoureuse des faits vaut mieux pour elle que les plus ingénieux systèmes qui ne prouvent rien, et elle s'établit sur les bases solides de l'expérience. Vainement l'esprit rétrograde voudra tenter un suprême effort pour étouffer à son berceau cette transformation radicale. L'échafaudage antique des erreurs qui asservissaient l'intelligence humaine a été battu en brêche : il s'ébranle, il s'écroule, et, sur ses débris et ses ruines, s'élève la vraie philosophie de la science, cette science dans les sciences dont la sublime mission est de les dominer, de diriger leur marche, de régler leurs efforts, de régulariser leurs progrès, de créer leur méthode. Dans cette voie nouvelle, vous voyez s'avancer cette illustre cohorte des Fermat,

Digitized by Google

des Képler, des Newton, des Pascal, des Cassini, des Huyghens, des Torricelli, des Boyle, des P. Mersenne, des Porta, des Mariotte, des Amontons, des Otto de Guéricke, des D. Papin, des Leibnitz, des Harvey, des Vésale, des Boerrhave et autres qui concoururent à former la radieuse auréole scientifique de ce grand siècle si fécond en illustrations de tout genre. — C'est dans ce même siècle que se sont opérées de très importantes découvertes, telles que celles de la circulation du sang, des vraies lois du système du monde (lois de Képler), du télescope, du microscope, du thermomètre, du baromètre, de la machine hydraulique, de la machine pneumatique, des lois de la réfraction, de la théorie de la pesanteur universelle, de la vitesse de la lumière, des logarithmes, du calcul différentiel, etc.

Dans le siècle suivant, ce dix-huitième siècle qui vise à l'esprit, au subtil, à l'artificiel plus qu'au grand et au solide, la science tend du moins à se maintenir à cette hauteur progressive, où n'ont pu rester, sous un autre point de vue, ses orateurs et ses poètes. Tandis que Williams Herschell, avec ses immenses télescopes, pouvait pénétrer, dans les profondeurs du firmament, à des distances jusque-là inaccessibles aux yeux humains, les sciences physiques et les sciences naturelles prenaient un essor tout nouveau, et apportaient un précieux contingent aux connaissances déjà acquises. Dans cette double voie, on voit se succéder

de grands noms et de grandes découvertes. C'est Guy, c'est Duffay, c'est Mussembroek, c'est Galvani et leurs intéressantes recherches sur l'électricité; c'est Knigt, Œpinius, Cassini, Graham et leurs études importantes sur le magnétisme, cette autre branche de l'électricité; c'est Cauton, Perkins, Œrsted et leurs preuves de la compressibilité des liquides; Taylor et sa théorie de l'acoustique; Watt et ses applications pratiques de l'élasticité de la vapeur; Boerrhave et ses travaux sur la lumière; Geoffroy et ses tables d'affinité; Black et ses recherches sur les gaz; Schéèle, Priestley, Cavendisch avec leurs nombreuses découvertes qui contribuent puissamment à l'avancement de la chimie naissante; Lavoisier dont les étonnants travaux établirent cette science sur des assises inébranlables. C'est d'autre part Linné, de Jussieu qui, par la supériorité de leurs méthodes, firent faire un pas immense à la botanique; c'est Buffon qui, parcourant la voie ouverte dans les âges antiques, par Aristote et Pline, est devenu parmi nous l'éloquent historien de la nature; c'est Haüy qui pose les fondements de la minéralogie; c'est Haller et ses remarquables travaux anatomiques et physiologiques, etc., etc.

Les recherches de tous ces savants, leurs découvertes successives et multipliées, continuèrent heureusement cette impulsion nouvelle qu'avaient si bien inaugurée toutes les observations et tous les faits dont le XVII^me^ siècle avait enrichi la science. Leurs œuvres,

Digitized by Google

plus spécialement empreintes d'un cachet expérimental, peuvent être regardées comme établissant un passage naturel entre la science spéculative des anciens et celle toute pratique de notre âge.

Car ce qui avait prédominé dans les sciences jusqu'à la fin du siècle dernier, c'était un caractère presque exclusivement théorique. Uniquement possédés de ce zèle passionné qui leur fesait oublier l'importance même de leurs travaux pour ne songer qu'à leur noble but, la conquête de la vérité, le petit nombre d'hommes qui leur vouaient leur temps et leurs méditations, les aimaient, les cultivaient pour elles seules, sans aucune idée, je ne dis pas d'intérêt personnel, mais d'application quelconque.—Les sciences formaient ainsi comme un domaine à part où s'agitaient, dans le silence de la retraite et loin des yeux de la multitude, ces théories brillantes, ces vues générales qui font faire de grands pas aux connaissances humaines, mais qui étaient sans rapports, sans liaisons directes avec les intérêts communs. En les voyant ainsi confinées à une hauteur presque inaccessible au vulgaire, on eut dit qu'elles dédaignaient de descendre aux usualités de la vie, ou que trop respectueux envers elles, les arts n'osaient s'élever au niveau où elles dominaient en souveraines. — C'est que le temps n'était pas encore venu pour elles de prendre un libre essor dans le domaine des faits, et de se mettre en contact avec la société.

Mais avec l'aurore du XIX^me siècle, apparaît dans la science une tendance nouvelle, qui lui imprime une impulsion progressive jusqu'alors inconnue. Justement fière de toutes les acquisitions du passé, non seulement elle travaille à conserver ce glorieux héritage que lui ont transmis les savants de tous les siècles, mais elle l'accroît même, puisque de son trône vigoureux je vois pousser des branches nouvelles qui, telles que la géologie, la paléontologie, la physique du globe, la météréologie, la chimie organique, l'anatomie comparée, l'embryogénie, la tératologie, etc., sont déjà, quoique de fraîche date, presque au niveau de leurs aînées. Mais elle fait plus, Messieurs; elle comprend qu'il est temps pour elle de se traduire en œuvres sensibles, et, en se prêtant aux applications pratiques, de manifester l'utilité qu'elle recèle pour la satisfaction de nos besoins. Et la voilà qui multiplie ses incessantes conquêtes sur la nature et sur la matière, pour les vulgariser dans un but exclusivement utilitaire.

Déjà, sur la fin du siècle dernier, dans ces années désastreuses, où les armées et les flottes ennemies étreignaient la France comme dans un cercle de fer, notre industrie nationale, frappée au cœur, par la privation subite des matériaux de première nécessité qu'elle tirait des nations voisines devenues ennemies, eut à en appeler à la science pour se garantir d'une ruine habilement complotée; et la science ne fut pas longue à écouter ce cri de souffrance et de détresse.

Digitized by Google

Vainement, en effet, l'Espagne refuse-t-elle à nos manufactures la soude de ses fucus et de ses varechs; vainement l'Italie veut-elle nous priver complètement des sels d'alun si nécessaires à une foule d'industries; vainement la Sicile s'oppose-t-elle à l'exportation sur notre sol du soufre indispensable à la fabrication de nos poudres de guerre; vainement d'autres nations retiennent-elles obstinément leurs salpêtres ou nitrates de potasse, au temps précisément où, pour la fabrication de ces mêmes poudres, les nécessités de la guerre en exigeaient d'énormes quantités; vainement enfin une croisière inexpugnable éloigne de nos côtes ce sucre colonial dont nos habitudes ou nos besoins ne sauraient se passer; la science, plus puissante que les complots de la politique, se rit de ces vains efforts. Trouvant dans ces obstacles même un aliment à son génie inventif, elle sait créer de toutes pièces en quelque sorte ces produits que l'étranger nous refuse obstinément. Avec le chlorure de sodium ou sel marin si commun sur nos côtes maritimes, elle fabrique de la soude à volonté; avec les pyrites ou sulfures métalliques jusqu'alors sans emploi, elle fournit telles quantités de soufre qu'il en faut pour les armes de nos soldats; avec les nombreux matériaux de constructions, les vils platras, dont elle favorise la nitrification, elle produit de forts approvisionnements de nitrate de potasse, et, par des procédés non moins ingénieux, l'alun sort des usines de fabrication assez

Digitized by Google

abondant pour suffire à tous les usages, tandis que des plantes reconnues sacchariferes, notamment la commune betterave, surgissent bientôt sur notre sol en rivales sérieuses de la canne à sucre. La science déjoue ainsi non seulement les espérances calculées de nos ennemis, mais elle crée des sources précieuses et nouvelles de fortune publique. — Un plus important résultat émane pour la science de ces tentatives fécondes ; c'est son introduction définitive dans cette voie d'applications utiles dont elle ne se départira plus.

Aussi voyez, dès ce moment, avec quel empressement les efforts de l'intelligence humaine se donnent comme rendez-vous sur le terrain nouveau, et quelles utiles découvertes ils y voient successivement surgir ! C'est la solution de l'important problème de la désinfection de l'air par les fumigations guytonniennes, dans le temps même où le typhus exerce ses plus cruels ravages ; c'est le moyen de prévenir, par l'action dépurante du charbon, la décomposition jusque là inévitable de l'eau douce à bord des navires de long cours ; c'est l'invention si précieuse pour nos mineurs de cette merveilleuse lampe de sûreté, qui les abrite contre les meurtrières explosions du feu grisou ; c'est la découverte de ce beau bleu d'outre-mer, rival de l'indigo, si longtemps cherché, et qui a fait révolution dans l'art de la teinture, en ramenant cette couleur à un prix comparativement avili ; c'est la transformation, par les procédés Balard, des vastes cristallisoirs

Digitized by Google

de la Méditerranée, qui ne servaient naguères qu'à la seule extraction du sel marin, en d'inépuisables mines spontanées de sulfate de soude, de sels de potasse, de sels de magnésie, de chlorure de potassium et même d'alun, industrie nouvelle qui opère ces importantes précipitations salines, sous la voûte des cieux, sans appareils, sans vapeurs d'acide hydro-chlorique et sans acide sulfurique, et exonère la France des nombreux millions qu'elle était auparavant obligée de payer à l'étranger en soufre et en salpêtre.

Ce sont ailleurs mille productions nouvelles dont les professions pratiques ou intellectuelles, la mécanique, l'agriculture, l'histoire naturelle, la métallurgie, la peinture, l'hygiène, la médecine, etc., s'enrichissent heureusement. Qu'il me suffise de citer, en passant, d'une part le chrôme, le bore, l'iode, le brôme, créations de la science si utiles par elles-mêmes et leurs composés, et d'autre part, l'aconitine, la morphine, la codéine, la quinine, la strychnine, la vératrine, la créosote, la glycérine, le gluten, la dextrine, l'iodoforme, le coton-poudre, le collodium, la gutta-perca, et tant d'autres, sans oublier le chloroforme, cet inappréciable agent de l'anesthésie... Anesthésie! Quelle expression vient d'effleurer mes lèvres? La soustraction volontaire de la douleur serait-elle donc devenue une des conquêtes de l'homme? Ce rêve que les siècles précédents avaient inutilement caressé serait-il de nos jours une réalité? Oui, Messieurs, le génie

de l'homme a fait cette conquête inespérée, et le phénomène de l'anesthésie n'est plus une chimère. A l'aide de l'action merveilleuse du chloroforme, bien autrement puissante que les pavots de l'antique Morphée, la chirurgie a été mise en possession de l'heureux privilége d'enlever à ses opérations sanglantes ses cruelles et inutiles tortures. Plus de 25 mille applications de ces précieuses inhalations, heureusement faites sur nos braves de Crimée, sont venues s'ajouter à tant d'autres pour prouver leur puissance et leur innocuité.

Ici le progrès scientifique extrait de la houille, du bois et même de l'eau, ce gaz inflammable, dont la vive lumière fait, durant les ténèbres de la nuit, le charme de nos promenades et la sûreté de nos rues ; là il réalise l'étonnant problème de fixer à jamais, avec une précision et une netteté extraordinaires, les dessins jusque-là fugitifs de la chambre obscure, créant ainsi cet art ingénieux de la photographie, qui force la lumière à se faire artiste, et à tracer elle-même sur le poli d'un métal et jusque sur la feuille éphémère de papier, l'image des objets qui lui sont soumis, découverte importante à laquelle sont réservées les plus utiles applications dans le domaine des arts, dans la sphère des sciences.

Là c'est la force désordonnée de la vapeur qui, maîtrisée et réglementée par les calculs de la science, devient l'âme impulsive de cette ingénieuse machine à

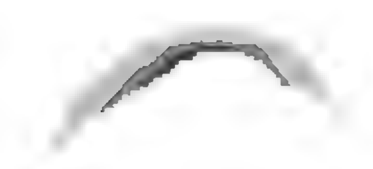

Digitized by Google

vapeur, justement nommée le miracle des inventions humaines. La voyez-vous plus soumise aux volontés de l'homme que ne l'est le coursier sous le frein qui le guide, prêter son concours à d'innombrables procédés : ici filant, cardant, tondant, tissant, imprimant, foulant, sciant ; là broyant les masses les plus récalcitrantes, enlevant et mouvant les plus lourds fardeaux, ou bien agissant sur les substances les plus délicates, couvrant de fines broderies les plus moelleux tissus.

Dans d'autres conditions, elle dévore l'espace avec la rapidité de l'oiseau, entraînant après elle, au milieu d'un tourbillon de vapeur et de fumée, d'immenses convois d'hommes et de marchandises, ou fait glisser, sur les vagues de l'Océan, ces énormes navires qui, véritables cités flottantes, vous tranportent, comme par enchantement, des rivages européens dans les contrées les plus lointaines.

Elle a aussi déjà pénétré dans la ferme. Le coursier d'airain a été vu hennissant sur le chaume, et la machine écorchant la plaine jetait dans ses flancs déchirés la semence féconde. On a pu croire un moment que les grandes exploitations oseraient seules s'adresser à cette force nouvelle. Mais voilà que surgissent les machines à vapeur *mobiles*, qui, faciles à transporter et de prix très accessibles, se disposent à opérer elles-mêmes, sous la direction de l'homme, la plupart des travaux des champs. Qui peut dire ce que cette puissance du siècle, pénétrant ainsi dans le domaine de

l'agriculture, pour y associer la rapidité et l'économie des mouvements, y apportera de modifications et de progrès ?

Et ce formidable élément, juste effroi de la terre, qui annonce sa présence par le terrible roulement du tonnerre, l'électricité, pour lui donner son nom, n'avait été en quelque sorte étudiée que théoriquement jusqu'à notre siècle. Mais la science, qui a mis la main sur l'énergique fluide, qui a appris à le produire d'une manière continue avec les appareils de Volta, ne saurait plus se contenter, à son encontre, de ces quelques expériences de cabinet, plus amusantes que sérieuses, dont nous étions témoin dans nos jeunes années. Elle le soumettra plus complètement encore, jusqu'à en faire l'esclave obligé de ses volontés ou un auxiliaire puissant de ses opérations. L'homme, avec son secours, crée tantôt cette lumière électrique qui fait pâlir, devant son radieux éclat, toutes les lumières artificielles ; ces horloges électriques dont déjà plusieurs cités admirent l'étonnante précision ; ce tissage électrique si plein d'espérance pour l'industrie, et qui bientôt peut-être laissera dans l'oubli les fameux métiers à la Jacquart ; et tantôt en faisant un précieux instrument de ses analyses chimiques, il parvient à isoler, avec son intervention, de leurs impurs oxides, des métaux jusque-là irréductibles, tels que le sodium, le potassium, ainsi que les radicaux métalliques de la baryte, de la chaux, de la

strontiane et même de l'alumine. Oui l'aluminium a beau se montrer plus réfractaire, plus insaisissable que ses congénères ; la science a entrevu son existence ; c'en est assez pour qu'elle ne se donne du répit qu'après l'avoir isolé des argiles qui la recèlent. L'allemand Wolher va loin dans la solution de ce problème, qu'il était réservé à un chimiste français, M. Deville, de mener à une solution complète. Et cette nouvelle création du progrès scientifique sort enfin de l'heureux creuset, métal brillant, inaltérable comme l'argent, et promettant d'être, dans un avenir très prochain, le plus usuel peut-être après le fer de tous les métaux.

Et n'est-ce pas aussi, Messieurs, par une nouvelle application de l'électricité, que la science a fait naître cet art si remarquable de la galvanoplastie, qui consiste à précipiter sur une substance donnée, sous l'influence d'un courant électrique, la dissolution d'un métal qui s'étale sur elle sans en altérer l'empreinte, industrie précieuse qui a résolu l'important problème de dorer et d'argenter sans ces manipulations mercurielles, si nuisibles à la santé des ouvriers doreurs, comme aussi de revêtir les plus viles matières de la brillante écorce de presque tous les métaux.

Mais le résultat le plus étonnant en cette matière n'est-il pas d'avoir forcé le principe de la foudre à écrire lui-même sous la dictée de l'homme, et à porter aux distances les plus lointaines les dépêches qu'il

plaît à celui-ci de lui confier ? Messager obéissant et fidèle, le terrible fluide suit docilement la voie que l'homme lui trace, avec ses fils ou ses cables métalliques que sa main a dirigés sur terre ou à travers les abîmes des mers, et cela avec l'incommensurable rapidité qu'il met, aux jours d'orage, à travers l'atmosphère en éclairs étincelants. Et cette incroyable rapidité ne sera pas seulement utilisée pour porter instantanément d'une cité à une cité, d'un peuple à un peuple, d'un continent à un autre continent, nos pensées et nos volontés : plus soucieuse de la sécurité et de la conservation de l'homme, la science s'en fera une arme pour préserver ces immenses trains de voyageurs que la vapeur entraîne, à toute heure, sur ses voies ferrées, avec une célérité inconnue jusque là, de ces chocs désastreux qui ont quelquefois si douloureusement marqué dans les fastes de cette locomotion des temps modernes ; et je la vois produire dans ce but, ici cet ingénieux *télégraphe des locomotives*, qui permet aux convois en marche de correspondre facilement et continuellement entre eux, pour donner à chaque instant avis de leur position et des incidents qui peuvent signaler leur voyage, et là ce précieux *enrayeur électrique*, destiné à opérer, quand les circonstances l'exigent, l'arrêt presque subit de tout un convoi par le serrage instantané de tous les freins à la fois, expédients heureux que l'industrie saura mettre à profit, et que pouvait seul fournir un

agent plus prompt encore que la vapeur, savoir l'électricité qui franchit l'espace avec la rapidité de la pensée. C'est ainsi que les grandes inventions de notre époque se prêtent mutuellement secours pour atteindre aux limites des perfectionnements possibles. C'est ainsi, Messieurs, que dans le domaine des sciences, l'intelligence humaine ne s'arrête pas en chemin. Une découverte produit sur elle le choc de l'acier sur le silex : d'autres découvertes en émanent plus merveilleuses encore.

Jusqu'ici nous nous en sommes tenu, pour nos citations, à quelques exemples d'application des sciences physiques. Mais si de ce terrain nous voulions pénétrer dans le domaine des autres sciences, elles nous apparaîtraient toutes fières aussi de leurs progrès réalisés, depuis les sciences astronomiques qui de nos jours ont permis à un Leverrier, par exemple, de constater à priori, par la seule puissance du calcul, l'existence et jusqu'à la position exacte, dans les profondeurs du firmament, d'une planète que nul œil humain n'avait encore entrevue, jusqu'à ces sciences nouvelles que notre siècle a en quelque sorte vu naître, et qui, quoique de fraîche date, ont déjà poussé si loin les limites de leurs progrès. Mais une trop longue insistance sur ce point me ferait dérober trop de temps à votre bienveillante attention. Et d'ailleurs, lorsque le progrès scientifique nous déborde de toutes parts, il est moins important, ce

Digitized by Google

semble, d'en révéler plus longuement l'existence que d'en apprécier l'influence sur l'humanité.

Car il n'est pas rare de voir des esprits graves être saisis de je ne sais quel effroi à la vue de ces prodigieuses créations de la science humaine. Comme stupéfaits de toutes les merveilles qu'elle enfante, ils craignent que ce flambeau, qui s'élève brillant sur le monde, ne produise que des clartés funestes à l'humanité. A cette vive lumière dont ils ne peuvent supporter l'éclat, ils préféreraient peut-être les ténèbres des âges antiques. Mais ce progrès de la science ne nous paraît pas comporter de semblables craintes. Si nous considérons celle-ci sous un point de vue moral, elle nous apparaît comme un guide précieux dans la voie de la vérité, de cette vérité dont l'homme a un impérieux besoin, et après laquelle il aspire de toutes les puissances de son être. Car si la vérité lui a été révélée d'en haut pour les connaissances religieuses, ce n'est que par le travail de l'intelligence, et par la science qui en émane, qu'il peut faire l'acquisition et la conquête de celles qui sont du domaine exclusif de la raison. Et c'est le progrès dans cette voie qui chasse devant lui les théories mensongères, les systèmes défectueux, et toutes ces nuées d'erreurs qui sont venues successivement obscurcir l'horizon de l'humanité. Chaque science, avançant désormais appuyée sur la stricte observation des faits, détruit sans pitié tous les préjugés, toutes les hypothèses gratuites qu'elle

Digitized by Google

rencontre sous ses pas, pour leur substituer les saines explications, les théories rationnelles, et établir partout le perfectionnement et le vrai à la place de l'irrégularité et de l'erreur.

Mais la science ne fait que suivre cette louable tendance lorsqu'elle se jette dans la voie des applications. En s'associant à la pratique, et lui prêtant ses brillantes méthodes, elle l'empêche de rester dans la servitude et l'immobilité de la routine, et lui ouvre le chemin du perfectionnement. Et si de nos jours les arts ont si étonnamment progressé, si l'industrie a pu nous rendre témoin de tant d'œuvres merveilleuses, c'est, il ne faut pas le méconnaître, parce que les arts et l'industrie ont su s'inspirer au magique foyer de la science, et que celle-ci n'a pas dédaigné d'étendre sur eux son action vivifiante. Car si, abstraction faite du noble but qui lui est dévolu de satisfaire cet impérieux besoin de savoir qui est inné chez l'homme, et d'élargir le cercle des connaissances dont il est naturellement avide, le temps nous permettait de dérouler devant vous l'intéressant tableau des résultats étonnants, obtenus dans ce siècle par presque tous les arts pratiques, depuis la métallurgie jusqu'à l'art agricole, qui comprend lui aussi qu'il est temps de quitter l'ornière de la routine pour le progrès, eh bien, Messieurs, nous ne ferions que vous tracer l'histoire des emprunts faits à la science, et des procédés ingénieux fournis par elle. C'est la science, en effet, qui ouvre à l'esprit les grandes voies de la découverte.

Digitized by Google

Mais la science, qui s'avance ainsi escortée de ces perfectionnements qu'elle sème sous ses pas, ne saurait sans injustice être considérée comme dangereuse à l'humanité.

Elle ne nous paraît point telle non plus lorsque, par l'astronomie, élevant l'intelligence humaine jusqu'à ces innombrables légions d'étoiles qui peuplent l'immensité du firmament, pour nous révéler les secrets de leurs distances, de leurs rapports, de leurs révolutions et presque de leur nature, nous la voyons, par la connaissance qu'elle nous donne des véritables lois du système de l'univers, tantôt faire disparaître l'effroi momentané ou les longues terreurs qu'inspirait, en d'autres temps, l'apparition incomprise des éclipses et des comètes, ou bannir à jamais les rêves de l'astrologie judiciaire qui jadis dominèrent souvent les projets des monarques; et tantôt servir à déterminer la division du temps si utile à l'homme pour fixer la vraie longueur de l'année; ou bien à fournir aux navigateurs errant sur les Océans les procédés sûrs pour diriger leur route et fixer à chaque instant leur position sur le globe.

Elle n'est point telle lorsque, abaissant son vol sur notre planète, elle nous dévoile par la géologie et la paléontologie, le procès-verbal authentique de la génèse enfoui sous nos pieds, c'est-à-dire la formation de notre terre, les nombreuses révolutions qu'elle a subies, les divers êtres qui l'ont peuplée depuis son

Digitized by Google

origine, et jusqu'à ses divers âges, à l'aide de ces innombrables débris dont elle recèle, en dessous de la surface où, poussière vivante, nous nous agitons aujourd'hui, les dépouilles fossiles, qui sont comme les médailles authentiques de ces mondes anéantis auxquels elles ont autrefois appartenu ; et qu'elle nous nous fait encore découvrir, dans les couches disloquées du sol, tantôt les gisements de ces précieux minérais qui renferment les plus utiles métaux, tantôt ces immenses couches de houille ou de lignite si répandues et qui donnent le mouvement et l'activité aux innombrables machines de l'industrie, tantôt aussi ces précieux cours d'eau souterrains qui se perdaient improductifs dans les interstices du sol, mais que la science d'un Paramèle sait trouver et ramener à la surface, où, sources vives et limpides, elles répandent autour d'elles la fraîcheur et la fertilité.

Elle n'est point telle lorsque, par la chimie, recherchant les principes constitutifs des corps, examinant les propriétés des éléments, etc., elle nous apprend à découvrir les secrets de la nature, à concevoir la manière dont elle opère dans ces vastes laboratoires, et à devenir ses imitateurs et presque ses rivaux, en créant, soit pour notre agrément, soit pour nos usages, soit pour la conservation de notre vie, une foule de produits dont nous puisons les principes dans les substances les plus différentes.

Elle n'est point telle lorsque, par la physique,

nous indiquant les propriétés les plus générales que présentent les matières inertes à l'état solide, à l'état liquide, à l'état gazeux, à l'état de fluide incoercible, et examinant les actions réciproques que ces corps, sous ces divers états, exercent les uns sur les autres, ainsi que les phénomènes qu'ils présentent dans leurs mouvements, elle fait servir ces connaissances à doter notre siècle de tant d'admirables découvertes inconnues à nos pères, et à y faire croître, d'année en année, l'arbre de la science industrielle, dont la fécondité se répand partout en germes actifs de richesse et de travail intelligent.

Elle n'est point telle lorsque, par la botanique et la zoologie, nous initiant à la connaissance intime des êtres vivants qui végètent ou se meuvent à la surface de notre globe, elle nous dote, tantôt d'une foule de nouvelles plantes alimentaires pour l'homme et les animaux, et qui, telles que l'igname du Japon, la batate, le sorgho, etc., viennent si heureusement en aide aux souffrances de l'agriculture ; et tantôt mettant à profit les notions qu'elle acquiert des mœurs et des aptitudes de ces nombreuses espèces animales qui, de l'insecte microscopique au colossal éléphant, forment une chaîne non interrompue, découvrent chez les unes de nouveaux trésors d'utilité qu'elle cherche à s'approprier par l'acclimatation et la domesticité ; tandis que, dans d'autres conditions, s'emparant du mystère de la fécondation chez les poissons, elle pré-

Digitized by Google

lude à cet art tout nouveau de la pisciculture qui paraît destiné à repeupler et rendre bien plus productifs nos cours d'eau, nos lacs et nos étangs ; ou suscite aux savants naturalistes Audouin et Guérin-Menneville des procédés sûrs d'arrêter, ici les ravages que la pyrale exerçait sur bien des vignobles, et là les dégâts plus graves encore de l'aiguillonier sur les blés d'une partie de la France, en attendant qu'une étude patiente dans cette voie permette d'obtenir d'aussi utiles résultats sur d'autres insectes qui, tels que la calandre du blé, l'alucite, le céphus, les chlorops des céréales, le dacus des olives, etc., sont de véritables fléaux de nos plus importantes récoltes (1).

Elle n'est point telle lorsque, par la médecine et l'hygiène, elle s'occupe de l'homme aussitôt qu'il a été créé, présidant à sa naissance, au développement successif et gradué de ses facultés physiques et morales, défendant sa débile enfance contre les maux qui l'assiègent, protégeant son adolescence, lui ménageant une vieillesse heureuse, étudiant toutes les influences qui agissent sur lui dans les diverses occasions où il se trouve placé, le soulageant ou le guérissant dans les maladies et les infirmités qui l'atteignent.

Elle n'est point telle lorsque, grâces à la savante

(1) M. Richard (du Cantal) a prouvé que la perte annuellement occasionnée aux céréales par les insectes ne s'élevait pas à moins de deux cent millions de francs : pour la récolte des olives, elle serait d'au moins six millions.

Digitized by Google

hardiesse de nos ingénieurs, elle parvient, tantôt à pénétrer, malgré plusieurs centaines de mètres de profondeur, par l'audace des forages artésiens, jusqu'à ces immenses masses d'eau que les porosités du sol ont laissé s'infilter dans les bas-fonds de ces mille bassins géologiques qui se partagent la surface de notre planète, pour les forcer à sortir de leurs sombres réduits en jets impétueux, utilisés ensuite à cent usages divers; tantôt à creuser, à travers les collines et les vallées, ces précieux canaux d'irrigation qui font naître partout sur leur passage une luxuriante végétation, transformant souvent l'aride désert en un oasis verdoyant et fertile; et tantôt à pratiquer ces gigantesques œuvres de tout genre, ports, docks, môles, phares, ponts sveltes, suspendus comme par enchantement sur les abîmes, avec leurs cordons métalliques, et qui, par leur ténuité, pourraient de loin faire croire au vol des véhicules qui les parcourent; mais surtout ces voies ferrées, traversant les monts à leur base, et quelquefois dans leurs flancs rocheux par d'audacieux tunnels, ou franchissant, ici les fleuves sous leurs lits même, là sur des piliers gigantesques qui laissent bien loin derrière eux les plus célèbres aqueducs des âges antiques.

Elle n'est point telle lorsque, en face des sophismes d'une philosophie sceptique qui, pour se passer de l'idée d'un Dieu créateur du monde, avait admis les hypothèses toutes gratuites de l'éternité de la matière, des générations spontanées ou de l'apparition fortuite

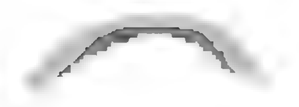

Digitized by Google

de la vie en dehors de toute cause première, de la transformation des espèces, etc., elle prouve, au contraire, avec l'inflexible logique des faits que lui fournissent les entrailles de la terre, les sommets des montagnes et la voûte céleste elle-même, que la vie n'a pas toujours existé sur notre planète; que la création a été successive; que les époques de la création, ces jours *anciens* (1) des livres saints, ne sauraient être contestées; que l'homme n'a réellement paru qu'au sixième jour de la divine semaine; qu'aucune trace de lui ne se trouve, dans l'immense ossuaire du passé, qui puisse en faire remonter l'origine jusqu'au delà de cinq à six mille ans; que le grand cataclisme du déluge historique est irrécusablement authentique; que le monde a eu un commencement; qu'il est bien l'ouvrage d'une main divine; que la réunion des conditions nécessaires à la vie attestent nécessairement l'existence d'un Dieu, de ce grand Dieu que la vaste intelligence de Newton reconnaît pour la seule cause possible du mouvement dont il a le premier trouvé et établi les lois, etc., démontrant ainsi, par les clartés qu'elle répand sur les récits de la Génèse dont elle fait ressortir la vérité, que ses progrès n'ont rien d'hostile aux croyances religieuses; et constatant, d'autre part, contre ceux qui cherchent à la repré-

(1) Nos pères nous ont raconté les merveilles que vous avez opérées dans leur temps et dans les *jours anciens* (psaumes de David).

Digitized by Google

senter toujours courbée vers la terre, qu'elle sait remonter de la connaissance des vérités physiques au principe éternel de toute vérité, et, de l'étude des sublimes lois qui entretiennent l'ordre et l'harmonie dans l'univers, au suprême auteur de toutes ces merveilles.

Non, Messieurs, à tous ces points de vue, la science qui, par son extension même, est devenue une magnifique et vaste synthèse dont l'intelligence d'un seul, fût-elle celle d'un Newton ou d'un Cuvier, ne saurait embrasser qu'une faible partie; la science, dis-je, que nous trouvons partout détruisant les erreurs, propageant des vérités nouvelles, reculant les limites de l'esprit humain, étendant les bienfaits de la civilisation, favorisant les échanges, facilitant les relations de peuple à peuple, s'occupant incessamment, dans ses opérations et ses œuvres, des intérêts de l'homme, de sa sûreté, de ses besoins, de l'allégement de ses maux, d'accroître son bien-être matériel, d'augmenter les produits de la terre, de développer la grandeur et la richesse des nations, etc., ne saurait, dans d'aussi favorables conditions, être réputée hostile à l'humanité.

Nous ne pourrions davantage la considérer comme telle lorsque, après nous avoir rendus témoins, par son association avec l'industrie, de tant d'œuvres grandioses qu'elle a créées, nous la voyons se préparer à doter le monde de travaux plus gigantesques encore. Oui, que, réalisant ce rêve vainement caressé dans

d'autres âges, elle opère enfin ce fameux percement de l'isthme de Suez, qui serait une des entreprises les plus mémorables de notre siècle ; ou qu'elle exécute, sur une étendue de sept à huit cents lieues, ce gigantesque chemin de fer du Pacifique par lequel les deux Océans américains seraient reliés l'un à l'autre ; et que, comme complément de ces projets cyclopéens, elle étende ses câbles électriques, non-seulement de l'Europe à l'Asie et à l'Afrique à travers les ondes méditerranéennes, mais encore jusqu'au Nouveau-Monde, enlaçant ainsi complètement notre planète de ses voies ferrées et de ses cordons électriques, eh bien ! Messieurs, nous ne saurions nous effrayer de son audace ; car la réalisation de ces immenses projets ne serait pas à nos yeux un simple expédient pour abréger les distances et favoriser les relations commerciales ; ce seraient nos mœurs, notre industrie, nos progrès apportés à ces cinq cents lieues de côtes africaines végétant encore dans une ignoble barbarie ; ce serait la conquête du continent Américain tout entier à la civilisation, et un champ sans limites ouvert à l'émigration du trop plein de certains États européens ; ce serait, comme conséquence, la destruction définitive de ces barrières obstinées que les contrées les plus lointaines de l'Asie opposent depuis des siècles à tout contact avec les nations étrangères ; ce serait enfin, pourquoi ne le dirions-nous pas ici, l'anéantissement de cette dégradante idolâtrie qui tient courbées sous son joug

Digitized by Google

abrutissant la plupart de ces immenses contrées encore inexplorées.

Oui, Messieurs, que par la science l'homme s'élève et s'agrandisse ; qu'il adoucisse et embellisse ses jours par de nouvelles facilités ; qu'il accumule ses triomphes sur la matière ; qu'il exerce une domination de plus en plus souveraine sur la nature ; qu'il fasse sentir à la création entière le sceptre imposant de son autorité ; qu'aux nombreuses acquisitions de son génie il ajoute des découvertes plus merveilleuses encore ; que de conquête en conquête il accroisse le prestige de sa suprématie ; qu'il force tout ce qui l'entoure, les éléments eux-mêmes, à confesser sa souveraineté ; que, sur les ailes de la vapeur, il parcoure, dominateur des mers, la surface des Océans avec ses navires affranchis du caprice des vents et des flots ; que s'aventurant même, porté sur les forces de la nature, dans cet autre Océan de l'air qui nous environne, il navigue et s'élève jusque par delà la région des nuages ; qu'il se prépare à faire en quelques jours, sur ses coursiers de feu, le tour de la planète, siége de son empire, comme un maître visite en quelques heures les terres de son patrimoine ; que le principe dompté de la foudre transmette sa pensée et ses ordres aux distances les plus lointaines avec la rapidité de l'éclair... ; ce roi de la création, en cultivant et perfectionnant son domaine, en saisissant, domptant, enchaînant à son service les forces inanimées et

Digitized by Google

vivantes de la nature, ne fait qu'un acte de légitime propriété. Et pourvu qu'au milieu du bruit qui se fait autour de lui, du fracas de ces chars d'acier qui l'emportent, de ces roues qui tournent, de ces pistons qui meuvent à la fois cent machines bruyantes, il ne cesse de dominer et de tenir esclave cette matière qu'il a asservie; qu'il ne se confonde pas avec la nature qu'il a domptée, et que, par une déplorable abdication de sa dignité, il ne s'anéantisse pas en elle; pourvu, en un mot, que, tenant toujours d'une main ferme, le sceptre de l'esprit, signe de sa royauté, au-dessus de tout ce qui l'entoure, il ne laisse pas matérialiser sa pensée et dessécher son âme, le progrès scientifique, devenu un des instruments de sa grandeur et de sa puissance, n'aura brillé sur l'humanité que comme un flambeau allumé de Dieu pour éclairer sa marche à travers les âges, que comme un génie heureux destiné à l'aider, la glorifier et l'enrichir de ses bienfaits.

Digitized by Google

Digitized by Google

Après ce discours, M. Mouan, secrétaire-perpétuel, a rendu compte des travaux de l'Académie, comme il suit :

Messieurs,

Les sciences et les belles-lettres ne fleurissent pas, dans le cours des siècles, à l'exclusion les unes des autres. Tout en poursuivant ce qui est utile, ce qui peut augmenter le bien-être matériel, l'esprit de l'homme aime à chercher de nobles délassements et de précieuses jouissances au milieu de tous les attraits que lui offrent la littérature et les beaux-arts. Aussi pouvons-nous dire que les travaux intellectuels, quelle que soit leur nature, s'enchaînent mutuellement. Isolés et renfermés en quelque sorte dans la sphère qui leur est propre, ils seraient loin d'atteindre ce point de perfection vers lequel tendent nos efforts, heureux encore lorsque nous pouvons nous approcher du but.

L'histoire offre à notre admiration quatre principales époques, et ces brillantes annales ont emprunté

leur gloire au concours de toutes les connaissances qu'embrasse l'esprit humain. La Providence se plaît à répandre sur la terre les germes de nombreux talents qui attendent pour le développement une heure favorable. Souvent le hasard ouvre à l'un d'eux une nouvelle carrière, et bientôt la plus riche fécondation se manifeste de toute part.

Dans les temps anciens et sous Périclès, à côté de ces orateurs si éloquents, de ces tragiques immortels, de ces astronomes qui calculent les mouvements des cieux et fixent les limites de l'année, d'habiles architectes élèvent de superbes édifices que décorent à l'envi les pinceaux des Parrhasius et des Zeuxis, les ciseaux des Alcamène et des Phidias.

Plus tard, Auguste attachera son nom à un siècle où le génie de l'homme brille d'un vif éclat. Tandis que des poètes immortels enfantent ces ouvrages qu'admireront les siècles futurs, l'agriculture se ranime, la population de l'Italie s'accroît au moyen de nombreuses colonies; le commerce et l'industrie trouvent de nouveaux débouchés par l'établissement de grandes routes conduites du centre de Rome aux extrémités de l'empire; la ville éternelle s'embellit de somptueux monuments en même temps que les eaux amenées dans son sein contribuent à l'assainir et que le Tibre voit son canal s'élargir pour que ses funestes écarts n'inquiètent plus la population.

A une époque plus rapprochée de nous et sous les

Digitized by Google

Médicis, les sciences, les lettres et les arts renaissent et par leur heureux concours exercent sur les destinées humaines une salutaire influence. L'imprimerie, l'astronomie, l'agriculture, la navigation sont puissamment secondées par les libéralités et les encouragements du grand-duc qui rend leur premier éclat aux universités de Florence et de Pise ; alors encore les chefs-d'œuvre de l'art antique sortent des décombres de l'ancienne Rome, tandis que la basilique de Saint-Pierre s'élève majestueusement. Bientôt la France n'aura plus rien à envier à l'Italie ; le règne de François I^{er} s'illustrera par l'état prospère de l'industrie, du commerce, des sciences naturelles et des belles-lettres, non moins que par la construction du Louvre et des châteaux de Fontainebleau et de Madrid.

Enfin, Messieurs, nous ne redirons pas ici les merveilles du siècle de Louis XIV ; bornons-nous à constater qu'à côté des plus brillantes conceptions du génie, les guerres fréquentes hâtèrent le perfectionnement de l'artillerie et de la tactique. La science militaire habilement secondée par Vauban créa nos modernes fortifications. Que de travaux hydrauliques, que de monuments d'architecture encore dans ce XVII^{e} siècle qui étonnent par leur grandeur ! comment oublier ces ports, ces arsenaux, cette marine imposante, ces constructions de Versailles et des Invalides, le canal de Languedoc et les aqueducs de Maintenon, d'Arcueil et de Marly.

Digitized by Google

Je craindrais de calomnier notre époque si en la comparant à ce passé illustre, j'étais conduit à établir son infériorité. A la vue de ce mouvement qui de nos jours entraîne les esprits vers la culture des sciences, de l'industrie et des arts, on peut affirmer sans trop de présomption que le XIX^e siècle excitera à son tour l'admiration de ceux qui seront appelés à recueillir le bienfait de tant d'utiles institutions.

Les arts industriels sont surtout le cachet prédominant de l'époque, et l'amour de l'utile la caractérise au plus haut degré. Le temps n'est plus où l'éducation ne consistait que dans l'enseignement presque exclusif des langues mortes. Dès les premières années de ce siècle, l'instruction publique prenait un caractère plus prononcé et plus positif par les cours publics des sciences exactes et expérimentales. Les études classiques auraient sans doute épuré le goût de celui qui initié à tous les charmes de l'antiquité trouverait dans ses souvenirs de douces distractions, mais au milieu de ce mouvement industriel qui se fait autour de nous, ces jouissances de l'esprit ne suffisent plus et elles ont besoin d'être complétées par diverses connaissances pratiques. Aujourd'hui, il est nécessaire de se rendre compte de l'origine de tous les objets qui servent à nos usages sous tant de formes variées ; il faut encore savoir apprécier les admirables procédés des arts qui marchent si rapidement vers la perfection. Sans doute l'intelligence ne devra jamais fléchir devant les intérêts

Digitized by Google

matériels, et ce serait ravaler un des plus précieux dons que nous avons reçu du ciel en disant qu'*une pensée ne vaut pas un chiffre*. Flétrissons, ainsi que le faisait un éloquent magistrat dans une solennité récente, flétrissons cette fièvre de l'agiotage dont les progrès ne connaîtront bientôt plus de bornes. Dans les arts et l'industrie, sainement entendus et interprêtés, l'intelligence revendiquera toujours la plus noble part.

La destinée des nations dépend avant tout de leurs lumières et de leur instruction. Dès le XVI^e^ siècle, nous voyons les souverains favoriser à l'envi les hommes utiles dont les habiles conceptions contribuaient à illustrer leur royaume. Henri IV, Louis XIV, Sully, Colbert et Turgot n'ont-ils pas protégé de toute leur puissance, de toute la force de leur génie, le commerce et les arts, en prodiguant les primes et les encouragements. Aujourd'hui, Messieurs, nous sommes heureux de le constater, jamais l'activité ne fut si grande, les recherches si fructueuses, le génie inventif si fécond, les résultats si brillants. C'est à l'étude des sciences que la France demande désormais ses titres de gloire les plus solides.

Je ne prétends pas tracer ici le tableau de tous les ouvrages grandioses qu'enfante l'industrie de nos jours; notre ville d'Aix n'a point voulu rester en arrière du mouvement, et par des travaux importants déjà exécutés ou qui sont encore en état de projet,

Digitized by Google

elle prouve que son plus grand désir est d'enrichir cette couronne littéraire dont elle est depuis longtemps en possession, de quelques fleurons empruntés à nos entreprises industrielles. En rappelant que notre ville est enfin reliée au réseau des grandes voies ferrées, en mentionnant l'arrivée dans nos murs de ces eaux bienfaisantes dont le volume s'accroîtra sans doute plus tard par de nouvelles dérivations, nous devons sans doute attribuer le mérite de ces heureuses conclusions aux honorables magistrats chargés des intérêts de la cité. Toutefois, l'Académie d'Aix se plaît à constater que depuis longtemps elle prenait la plus vive part à ces utiles innovations. Ainsi, dès 1836, elle proposait pour sujet de prix la question de tracer les lignes d'un chemin de fer dont le centre des rayonnements serait à Aix, tout en invitant les concurrents à indiquer son influence ultérieure sur l'agriculture et le commerce du pays ; ainsi encore et plus récemment elle mettait au concours la recherche des moyens qu'il y aurait à prendre pour procurer à la ville une plus grande quantité d'eau que celle dont elle pouvait disposer.

Maintenant, Messieurs, cette extension donnée à l'industrie, ne nuira-t-elle pas aux études historiques et littéraires ainsi qu'à la pratique des beaux-arts ; n'aura-t-elle pas du moins cette conséquence de leur imprimer une sorte de défaveur qui finirait par tarir les sources où l'imagination vient puiser ses plus riches

Digitized by Google

produits? ds telles craintes seraient chimériques. Aujourd'hui, comme aux siècles passés, les sciences trouvent dans les lettres de puissants auxiliaires. A ces noms illustres des Newton, des Buffon, des Pascal, tout à la fois immortels génies et grands écrivains, ne craignons pas d'associer comme émules les Cuvier, les Arago, les Biot, les Flourens et d'autres contemporains. Un auteur récent entrevoit même une mine féconde d'exploitation pour nos poètes dans nos travaux industriels. A ses yeux, rien de plus beau, rien de plus poétique que les applications colossales des découvertes de la science; un art nouveau surgirait ainsi des ateliers et des usines. Quoiqu'il en soit, les beaux arts languissent-ils ? Mais Paris et les provinces voient s'élever de superbes édifices, mais le marbre et l'airain sont mis à contribution pour immortaliser les traits de quelque grand génie ou d'un bienfaiteur de l'humanité ; les pinceaux des Horace Vernet, des Ingres et de ce Paul Delaroche dont les arts pleurent la perte récente, rivalisent avec ceux des grands maîtres passés et d'habiles compositeurs, continuent parmi nous les plus suaves mélodies des Rameau, des Lulli et des Méhul. La science de l'histoire seraitelle dédaignée? Mais A quelle époque s'appliqua-t-on avec plus de soin à explorer nos annales, à rétablir sous son véritable jour tel fait que l'esprit de système ou l'ignorance avait dénaturé, à recueillir nos chartes et nos monuments historiques inédits ? Enfin ces

Digitized by Google

congrès des poètes et ces ovations solennelles décernées à quelques-uns, témoignent de toute la faveur dont jouissent les muses à notre époque. L'art dramatique dignement interprêté semble se réveiller et renaître après un long engourdissement.

Mais à la vue des progrès de l'industrie manufacturière, quelques agronomes paraissent craindre que le premier des arts n'éprouve un délaissement dont les conséquences seraient funestes. Suivant eux, l'agriculture demeurerait presque stationnaire. D'une part, les hommes de science et les capitalistes mettent leur savoir ou leurs fonds à la disposition de l'industrie; et d'un autre côté, les ouvriers agriculteurs ont une tendance prononcée à abandonner les travaux des champs pour se renfermer dans des usines ou des ateliers insalubres. Cependant, les plus lourdes charges pèsent sur l'industrie agricole; c'est elle qui fournit aux manufactures et au commerce les moyens de subvenir à la presque totalité de leurs besoins. Ces plaintes ont en apparence quelque chose de réel; mais bientôt la réflexion démontre que l'industrie agricole a suivi l'impulsion générale, en se livrant à de nombreuses améliorations. Faut-il signaler la culture des prairies artificielles, la propagation des troupeaux de mérinos, l'importation des chèvres de cachemire, la connaissance des méthodes d'assolement et la destruction des jachères, la culture en grand de la pomme de terre et de la betterave, et les instruments aratoires perfectionnés d'une manière qui laisse peu à désirer.

A ces divers symptômes favorables, ajoutons que le gouvernement encourage l'art agricole de tous ses efforts : témoins ces comices parmi lesquels celui fondé naguère dans notre arrondissement d'Aix, a rencontré de si nombreuses sympathies ; témoins encore ces cours d'agriculture pratique organisés dans chaque école normale d'instituteurs, ces fermes-écoles, ces écoles régionales, cet institut agronomique établi par la loi du 3 octobre 1848, ces chambres consultatives départementales et ce conseil général dont la loi du 20 mars 1851 prescrivait l'organisation. Évidemment ce sont là des indices certains du vif intérêt que l'art agricole excite de nos jours. Enfin, n'oublions pas ces grandes assises de l'agriculture progressive du mois de juin dernier où toutes les nations étaient représentées, où s'étalaient les œuvres du modeste cultivateur avec tout le luxe réservé aux produits des manufactures. L'exposition universelle des produits agricoles aura exercé surtout la plus salutaire influence sur l'homme des champs, routinier de sa nature. Les raisonnements ne le persuadent en général que d'une manière très médiocre ; c'est par des faits qu'il faut vaincre sa défiance ou triompher de ses préventions.

Espérons, Messieurs, que toutes ces améliorations, que toutes ces mesures résoudront enfin le problème de rendre nos produits en céréales à la hauteur des exigences de la consommation. Partout où naît un homme, a dit Buffon, il y a un pain. La science agri-

Digitized by Google

cole pourra réaliser cette parole avec le concours du gouvernement, et mettre l'accroissement des subsistances en rapport direct et constant avec celui des populations. Pour arriver à ce résultat, développons la production des denrées alimentaires, créons de nouveaux et plus larges débouchés à notre agriculture dans les années d'abondance ; veillons à l'augmentation de la richesse territoriale, soit en donnant plus d'étendue aux terrains cultivés, soit en activant leurs produits par le judicieux emploi des irrigations, du drainage, un meilleur choix dans la qualité des semences, l'usage des semoirs mécaniques, et en maintenant la fertilité du sol à l'aide d'assolements et d'engrais dégagés de toute sophistication.

Tels sont les moyens qui, appliqués sans interruption, rendraient peut-être moins désastreuses les conséquences de ces terribles cataclysmes auxquels ne sont que trop souvent exposés nos produits agricoles, et dont une grande partie de la France a été récemment le théâtre. Si je rappelle le souvenir de cette inondation diluvienne qui a dépassé en intensité celles de 1840 et de 1846, c'est surtout pour rendre hommage à tous ces actes de dévoûment et de bienfaisance puissamment stimulés par un noble exemple descendu des hauteurs même du Pouvoir. Ils méritent aussi notre reconnaissance ces savants ingénieurs soigneux d'étudier les moyens propres à prévenir le retour de pareilles calamités. Plusieurs projets ont été présentés.

Les uns recommandent d'arrêter les ruisseaux et les torrents formés par les eaux pluviales, en les faisant absorber par le sol au moyen de fossés horizontaux munis d'un déversoir à chacune de leurs extrémités ; d'autres pensent que les inondations seraient prévenues à l'aide de travaux effectués à la source des fleuves et notamment par des masses de rochers déposées dans les cours d'eau. Un membre de l'Institut, M. Babinet, après avoir indiqué savamment les causes de ces pluies désastreuses, prescrit de mettre des obstacles temporaires à la réunion trop prompte de toutes les inondations partielles, et de donner le temps de s'écouler aux masses d'eau déjà accumulées avant l'arrivée d'autres eaux. Or, rien de plus praticable que de grandes caisses creuses en fonte, amenées au travers du courant, réunies entre elles solidement. En les laissant se remplir par une ouverture convenable, ces caisses s'enfonceraient jusqu'au seuil de la rivière et mettraient à l'écoulement des eaux un obstacle dont l'ingénieur règlerait à volonté la puissance et l'effet.

Quoi qu'il en soit de ces divers projets, c'est dans son origine même que le funeste fléau des inondations devrait être comprimé ; le déboisement de nos montagnes contre lequel notre honorable prédécesseur ne cessait d'élever la voix, telle est la principale cause de ces terribles bouleversements : voyez ce qui se passe pour les débordements du Rhône : les montagnes et

Digitized by Google

les vallées des Alpes où ce fleuve prend sa source étaient jadis couvertes d'épaisses forêts qui abritaient la neige contre les rayons solaires et en prévenaient la fonte trop rapide. La population s'est accrue, le combustible est devenu rare et bientôt les forêts ont été dénudées ; nous appelons de tous nos désirs un reboisement désormais indispensable, et dont tous nos gouvernements ont apprécié la nécessité.

Notre Académie ne peut émettre que des vœux pour toutes les améliorations que nous avons signalées ; toujours attentive aux diverses questions qui s'agitent hors de son sein, elle s'efforce de justifier son titre et d'embrasser dans ses travaux : l'agriculture, les sciences et les belles-lettres. Je dois vous soumettre le court exposé des divers sujets qui ont occupé nos réunions :

La société dite *du Cheptel*, organisée dans ces derniers temps, nous a fait parvenir un exemplaire de ses règlements que nous avons parcourus avec intérêt. La centralisation des cheptels offre pour la prospérité générale un grand avantage. Cette société ayant pour but de fournir des bestiaux à l'agriculture, et administrée par des agronomes à la hauteur de leur mission, rendra au pays, par ses relations à l'étranger et la puissance de ses capitaux, des services qu'on ne saurait attendre de spéculateurs isolés. Aussi constatons-nous avec plaisir l'état prospère de la société du

Digitized by Google

Cheptel, malgré deux années pénibles qu'elle vient de traverser.

Une communication de M. Pellicot, vice-président du comité agricole de Toulon et membre correspondant de l'Académie, nous oblige à mentionner de nouveau cette maladie singulière qui depuis dix ans sévit contre nos vignobles. La liste de tous les écrits qui ont paru à ce sujet formerait un curieux document bibliographique.—Il est vrai que dans plusieurs localités, de nombreux cépages ont eu moins à redouter, cette année, le cruel fléau, que les fâcheux effets des gelées et de la coulure. La brochure de M. Pellicot mérite toutefois quelque attention, car le mal ne disparaît pas entièrement. L'habile agronome avait déjà recommandé la plantation exclusive des vignes précoces comme le seul moyen de conserver au littoral du Var la production du vin. Or, l'année 1856 a justifié ses prévisions, et dans la zone ravagée, les raisins hâtifs ont résisté aux atteintes de l'oïdium. Il y a plus, M. Pellicot a observé que les raisins reposant sur le sol étaient à peu d'exceptions, exempts de la maladie, tandis que les grappes suspendues ont été généralement ravagées. Nos agronomes devront donc tailler leurs vignes de manière à ce que le raisin puisse arriver sur le sol.

Notre habile botaniste M. Castagne nous a communiqué sur la culture du sorgho, un mémoire de M. Mauran, pharmacien à Saint-Chamas, et que notre

collègue a accompagné de judicieuses réflexions : On sait que le sorgho l'*holcus saccharatus* de Linné, a été importé en France par M. de Montigny, au retour de son ambassade en Chine, et que parmi ses produits, il faut ranger l'alcool, des graines pouvant servir au besoin à la panification, des feuilles et des bouts de tiges très propres à la nourriture des bestiaux. Les expériences de M. Mauran, celles faites soit à Marseille, soit dans le département de Vaucluse, ont obtenu les plus heureux résultats. Elles engageront les propriétaires à se livrer à la culture du sorgho sur une vaste échelle, pour obtenir des produits en harmonie avec les besoins.

Notre collègue M. Chambaud, nous a lu un rapport très détaillé sur une nouvelle machine aratoire propre au défoncement du terrain en général et à celui de la garance en particulier, et dont l'inventeur breveté est M. Garcin, propriétaire à l'Isle (Vaucluse). Cette mécanique fonctionne au moyen d'un double cabestan et il en résulte une plus grande force d'action, une direction mieux imprimée, plus de facilité et de simplicité dans l'opération. Déjà le mérite de cette invention avait été constaté par la société d'agriculture de Vaucluse et par plusieurs personnes compétentes. Consultée à son tour, notre Académie a recueilli dans le lumineux rapport de M. Chambaud, tous les renseignements qu'elle était en droit d'exiger. M. Garcin mérite tous les encouragements qu'il a

Digitized by Google

reçus, et nous voyons dans cette invention agricole un progrès des plus heureux. Puisse M. Garcin obtenir bientôt une juste rémunération dans un partage équitable des profits qu'il aura créés.

M. le docteur d'Astros nous a donné lecture d'un mémoire intitulé : *Consultation ou lettre de M*** à M. le docteur D*** et réponse du docteur*. Dans ce sujet médico-chirurgical, l'habile praticien a fait preuve d'une fine critique et de la plus saine doctrine. Par le tour et la forme qu'il a donnée à son sujet, il a su en masquer l'aridité et il a rendu cette lecture profitable aux personnes les plus étrangères à la science médicale, ainsi qu'il vous sera bientôt facile d'en juger.

Nous devons à notre honorable président, M. le docteur Payan, un mémoire sur la médication iodurée dans le traitement des maladies cancéreuses. L'auteur s'est attaché à démontrer que l'iodure de potassium, impuissante contre le véritable cancer peut agir efficacement contre le faux cancer ou le cancroïde. M. Payan a justifié cette assertion par des exemples que lui ont fournis une longue pratique et son expérience consommée. Notre collègue nous a encore communiqué une élégante pièce de vers sur l'injustice de la fortune et nous a prouvé qu'il aimait parfois à se distraire dans le commerce des muses, des graves études que lui impose sa profession.

M. le professeur Bonafous a fait hommage à l'Académie d'un exemplaire de sa traduction française de

Digitized by Google

la rhétorique d'Aristote, le meilleur traité que nous ayons sur l'art de la parole. Avant la publication de cet important travail, le savant traducteur avait enrichi nos séances de la communication de quelques fragments, entr'autres des chapitres sur les mœurs des jeunes gens et celles des vieillards. Les jeunes gens ont l'âme généreuse, disait, il y a plus de 2,000 ans, le philosophe de Stagire, car ils n'ont pas encore été rapetissés par la vie; l'amour des vieillards est sans force comme leur haine. Ces maximes sont aussi vraies aujourd'hui que dans les anciens temps. Nous nous abstiendrons de tout éloge sur le merite d'une traduction que le monde littéraire a appréciée à sa juste valeur, sous le double rapport de l'élégance et de la fidélité.

Le même Académicien nous a lu une traduction en vers français du 10[me] livre de Columelle sur la culture des jardins. La muse pleine de charmes du savant agronome de l'antiquité, célébrant ces jardins omis par Virgile, a inspiré de la manière la plus heureuse M. Bonafous. Nous lui devons encore une pièce de vers, intitulée : *Epitre à ma filleule sur le choix d'un mari*, et dont vous allez bientôt apprécier tout le mérite.

M. le doyen Lafaye nous a communiqué de nouveaux fragments de son grand ouvrage sur la synonymie française. Son attention s'est principalement fixée cette fois sur les mots : *servitude* et *esclavage*,

Digitized by Google

joyaux et *bijoux*, *almanach* et *calendrier*, *amour*, *galanterie* et *coquetterie*. Le savant professeur a caractérisé les nuances de ces diverses expressions avec cette même érudition, ce même esprit philosophique que nous nous sommes plus à reconnaître si souvent dans d'autres extraits de ce recommandable travail.

Les études sur la femme antique de M. le président Castellan, ont déjà été l'objet d'éloges réitérés et justement acquis de notre part. L'érudit et judicieux auteur a terminé, cette année, ces remarquables recherches, en étudiant la femme de la Grèce proprement dite, de la 3me et dernière époque. Nous aimons à penser que l'ouvrage sera bientôt livré à l'impression et que le monde savant pourra ainsi se prononcer sur ce livre et lui décerner le juste tribut d'éloges dont il est digne sous tant de rapports.

M. Rambot a continué à nous initier à la connaissance de ses épisodes historiques en vers. Sous ce titre : *Un exil, Auguste et Ovide*, notre collègue nous a dépeint ce poète d'abord comblé des dons de la fortune à la cour d'Octave, glorieux de l'amitié de ce prince, puis relégué tout-à-coup par un ordre supérieur sur les bords du Pont-Euxin, aux extrémités de l'empire, pour des causes qui ne sont pas encore bien connues. La muse de M. Rambot s'est inspirée heureusement d'une des plus touchantes élégies d'Ovide sur son triste départ.

Il est des personnages historiques, Messieurs, dont

l'appréciation peut être embarrassante. Les jugements portés sur eux varient à l'infini, d'après le point de vue sous lequel on les considère. Tel fut l'empereur Julien surnommé l'Apostat, alliant tous les contraires, ne devant qu'à lui-même ses bonnes qualités, et ses vices aux sophistes qui gâtèrent son heureux naturel.

Notre collègue, M. Tavernier, a fait choix de cet empereur pour sujet d'une étude dans laquelle il s'est proposé d'examiner le caractère, le génie, les ouvrages philosophiques, littéraires et oratoires de Julien. — Il nous a lu la première partie de cette œuvre consciencieuse dans laquelle même après les travaux des Tillemont, des Gibbon et des Chateaubriand, l'auteur a su être neuf et original. Tout en reconnaissant que la figure de Julien a dans l'histoire une certaine grandeur, et que ce souverain possédait des qualités administratives et guerrières, M. Tavernier fait ressortir les nombreux défauts qui les ternissent : la dissimulation, l'esprit systématique, la froideur et la sécheresse inhérents à sa nature et par dessus tout sa haine invétérée contre le christianisme, se dévoilant par ses actes et par ses écrits. Nous regrettons que les bornes de ce compte-rendu ne nous permettent pas d'analyser longuement ces savantes études de M. Tavernier qui seront insérées dans le volume de nos mémoires actuellement en publication.

Nous devons encore à M. Tavernier une appréciation détaillée de l'ouvrage de notre compatriote,

Digitized by Google

M. Charles de Ribbe, sur Pascalis et la fin de la constitution provençale. Déjà nous avions signalé nous-mêmes le mérite de cette œuvre, dès l'origine, et les divers organes de la presse lui avaient prédit un entier succès. Le temps a justifié ces prévisions et tout éloge d'un livre qui intéresse le pays à un si haut degré est désormais inutile.

M. le comte Portalis, membre honoraire de l'Académie a bien voulu lui adresser un exemplaire d'une brochure intitulée : *De la guerre considérée dans ses rapports avec les destinées du genre humain, les droits des nations et la nature humaine*. Nous avons accueilli avec un sentiment de profonde reconnaissance ce souvenir de l'éminent magistrat. Dans cet écrit remarquable, fruit des loisirs que lui a ménagés une loi récente, M. le comte Portalis combat les opinions de divers publicistes ou philosophes. La guerre n'est ni un instrument du règne de la divine Providence ni un instrument de civilisation à l'aide duquel s'exerce l'activité humaine, bien moins encore le résultat d'une convention tacite, dictée par l'inclination naturelle des peuples pour la lutte et les combats. En dernière analyse, la guerre est une nécessité funeste, inévitable en cas d'attentat flagrant au droit et de violation ouverte de la justice. Alors les instincts conservateurs et les intérêts les plus sacrés imposent à l'homme un devoir impérieux, celui de la légitime défense.

Digitized by Google

Un de nos membres correspondants, M. le chanoine Magloire Giraud, curé de Saint-Cyr (Var) nous a communiqué un exemplaire de sa notice historique sur cette paroisse. Déjà, grâce à un travail manuscrit de l'auteur sur le même sujet, nous avions pu apprécier le mérite de ses recherches. Une localité peu importante en apparence peut fournir à un esprit judicieux et éclairé de précieuses observations et c'est ce que nous prouvent les nouveaux détails de M. le chanoine Giraud sur l'origine, les développements de son église et les titres qui s'y rattachent.

Un autre membre correspondant, M. Rostan, nous a adressé une notice enrichie de nombreux dessins, sur la chape de Saint-Louis, évêque de Toulouse, conservée dans l'église de Saint-Maximin. L'auteur démontre d'une manière à ne plus laisser exister aucun doute, que cet ornement a bien appartenu au fils de Charles II d'Anjou, fondateur d'un des plus beaux édifices religieux du Midi. Cette chape porte en effet le cachet de la fin du XIII^{e} siècle. Malheureusement mutilée dans ces derniers temps, elle est en quelque sorte le dernier débris des grandes richesses que possédait l'église de Saint-Maximin, avant la révolution.

M. Tassy, conseiller honoraire et ancien membre de l'Académie, nous a transmis une pièce de vers intitulée : *Retour à la poésie*. C'est une charmante production où respire la plus aimable philosophie. La muse octogénaire de M. Tassy conserve l'heureux

Digitized by Google

privilège de faire entendre des accents pleins de suavité et de fraîcheur.

Pour me conformer à l'usage établi, je mentionnerai quelques observations que j'ai soumises à l'Académie sur un exemplaire de la première édition des œuvres de Vauvenargues, avec des notes manuscrites aux marges. J'ai essayé de démontrer que ces annotations étaient en général peu dignes du célèbre moraliste, nonobstant l'opinion de M. de Saint-Vincens, et qu'elles devaient être attribuées à Voltaire.

L'Académie a reçu quelques intéressantes communications de la part d'écrivains qui lui sont étrangers, notamment :

De M. Adriani, professeur d'histoire et de géographie à Turin, deux brochures, écrites en italien. L'une comprend la relation aussi érudite que piquante de divers manuscrits et documents sur l'Italie, conservés dans les archives et les bibliothèques publiques de la France méridionale ; l'autre brochure concerne les lettres et les monnaies inédites du XVI[e] siècle, appartenant à la maison de Fiesque, une des principales de Gênes et des plus illustres de l'Italie.

De M. Antoine Venerio d'Udine, un recueil d'observations météorologiques, fruit de longues recherches de Jérôme Venerio, son frère, et édité par sa famille, dans un double but de pieux hommage et d'utilité publique, comme nous l'apprenons dans l'avertissement placé en tête du volume.

Digitized by Google

De M. Feraud-Giraud, conseiller à la Cour impériale d'Aix, un exemplaire de son ouvrage récent, intitulé : *Législation française concernant les ouvriers ou exposé théorique et pratique des dispositions législatives et réglementaires qui les intéressent.* Profondément versé dans les connaissances administratives, l'honorable magistrat enrichit cette partie de la science du droit d'utiles publications offrant un guide sûr à ceux qui ont intérêt à les consulter.

De M. l'abbé du Vivier, curé de Saint-Jean à Liége, un poëme national héroï-comique en 24 chants, intitulé : *La Cinëide ou la vache reconquise.* Nous y avons remarqué quelques vers heureux et une entente parfaite des mœurs et coutumes locales. Nous devons encore à M. du Vivier un Recueil de ses poésies écrites en langue wallone, véritable type de la littérature nationale en Belgique.

De Mme veuve Garella, née Seillard, la carte encadrée du canal ce Provence et de ses principales dérivations, d'après les projets dressés en 1827 par M. l'ingénieur en chef Garella. On sait que ce projet de canal de petite navigation, résultat de longues études, fut approuvé par le conseil général des ponts-et-chaussées, et que l'exécution en fut ajournée par suite de difficultés financières.

Enfin, M. Saudbreuil, premier avocat-général, nous a fait hommage de son remarquable discours prononcé

Digitized by Google

à la rentrée de la Cour impériale, *sur le danger des défenses personnelles en justice*. C'était là un sujet nouveau et on sait avec quel art, avec quelle habileté, le savant magistrat s'est appuyé dans son développement, de deux exemples fameux, intéressant le pays : Beaumarchais et Mirabeau. Considéré sous un autre point de vue, le personnage de Beaumarchais peut encore justifier ce que nous avons dit sur l'union de l'industrie et des belles-lettres. Beaumarchais étendait son commerce dans les quatre parties du monde, ses nombreux navires sillonnaient les mers et en même temps il rédigeait de piquants mémoires, et la foule se pressait au théâtre Français pour applaudir ses pièces pleines d'audace et pétillantes d'esprit.

Je me félicite, Messieurs, de n'avoir point à remplir, cette année, la partie la plus pénible de ma tâche. Depuis notre dernière Séance publique, la mort a respecté nos divers membres.

L'Académie avait à pourvoir au remplacement de MM. de Montmeyan et Pons, doyen de la faculté des lettres. Ces deux fauteuils sont occupés par M. l'abbé Guiet et par M. le professeur Zeller dont les lumières et l'activité nous assurent de précieux collaborateurs. Familier avec les diverses branches des mathématiques, initié à tous les secrets des sciences naturelles et notamment de la géologie, M. l'abbé Guiet est en outre un écrivain recommandable.— Dans son

Digitized by Google

discours de réception, notre nouveau collègue s'est attaché à démontrer que la science était insuffisante sans la religion, et que, privées du flambeau de la foi, nos connaissances pouvaient nous conduire à plus d'un égarement. Cet accord de la raison et de la foi ne semble-t-il pas se manifester aujourd'hui quand nous voyons le clergé de Paris et l'université accourir sous les voûtes de Sainte-Gèneviève pour entendre un orateur éminent? M. Guiet nous a encore communiqué de savantes observations sur quelques débris fossiles trouvés à Aix, tels qu'un fragment d'os de cétacée et une portion notable de la défense d'un mastodonte. Cette étude des fossiles immortalisée par les travaux des Cuvier et des Agassiz, est digne de tout l'intérêt des naturalistes, puisqu'elle soumet à leur appréciation des races de mammifères à jamais éteintes et exhumées de la poussière des siècles. Tirons-en avec M. Guiet, cette conclusion : les fossiles trouvés dans notre safre mettent une fois de plus en évidence cette vérité établie par tant d'autres preuves qu'avant la création de l'homme, la vie développée peu à peu sur la terre, était soumise aux mêmes lois que de nos jours. Enfin, M. Guiet nous a lu une notice météorologique sur deux coups de tonnerre qui ont éclaté à Aix le 20 février dernier, après une journée de pluie et sans orage, dans le sens rigoureux du mot. Notre collègue attribue ce phénomène à l'eau de la pluie violemment poussée par le vent, heurtant

Digitized by Google

contre les obstacles naturels résultant de la configuration du terrain, et donnant lieu à un dégagement d'électricité tel qu'il se produit dans une machine hydro-électrique.

Faire l'éloge de M. Zeller n'est-ce pas prendre un soin superflu ? Qui n'a assisté à ces brillantes leçons où l'habile professeur développe avec tant de profit pour son auditoire ses vastes connaissances, soit qu'il étudie l'histoire de la vie politique ou de la cité chez les anciens et le gouvernement romain sous les empereurs, soit qu'il examine la marche de la civilisation au moyen-âge, en comparant entr'elles l'histoire de la France, de l'Allemagne et de l'Italie ? Quelle méthode, quelle lucidité dans l'exposition des faits ; quelle finesse d'aperçus dans leur appréciation ! Admis au milieu de nous, M. Zeller a payé un juste tribut d'hommages à son honorable prédécesseur M. Pons, avec une convenance parfaite. Aux qualités du professorat, M. Zeller joint encore les talents de l'écrivain. Parmi les ouvrages qu'il a soumis au jugement de l'Académie, bornons-nous à signaler les études sur la vie, les œuvres et l'époque de Ulrich de Hutten, réformateur du XVI^e siècle. L'auteur fait preuve d'une grande impartialité dans le portrait de ce chef de la réforme, lutteur impatient, habile à renverser et non à réédifier, mais doué toutefois d'un grand patriotisme. Citons encore l'histoire de l'Italie depuis l'invasion des Barbares jusqu'à nos jours. Le judicieux

Digitized by Google

auteur s'y livre à l'examen de graves questions, celle, entr'autres, de la nationalité ou de l'unité italienne, méconnue et compromise dans tous les temps et qui ne pourrait se réaliser qu'au moyen d'un parfait accord entre la religion, le pouvoir et la liberté.

L'Académie a admis au nombre de ses membres correspondants : M. Cherbonneau, professeur d'arabe à la chaire de Constantine, directeur de l'école supérieure des adultes musulmans de la même ville, et membre de la société asiatique de Paris. M. Cherbonneau est auteur de nombreux ouvrages élémentaires très estimés, pour l'enseignement de l'arabe, et rédacteur de diverses publications périodiques concernant l'Algérie.

Un concours avait été ouvert par l'Académie sur ces deux sujets :

1° *La culture des céréales dans le département des Bouches-du-Rhône doit-elle être étendue ou restreinte et dans tous les cas quelles sont les espèces ou les variétés qui doivent être propagées et dans quelles conditions ?*

2° *L'éloge de Scipion Dupérier, jurisconsulte provençal.*

Sur la première question, il nous est parvenu un seul mémoire portant cette épigraphe :

« Labour profond, bonne semaille
« Avec des engrais abondants

Digitized by Google

« Produiront, aidés par le temps
« Beaucoup de grains et force paille. »

ce mémoire de plus de cent pages a paru à notre commission plutôt un traité d'agriculture fait pour nos contrées, qu'une simple réponse à la question proposée dont l'auteur n'a pas même jugé à propos de rappeler les termes. D'après lui, il serait important d'augmenter les récoltes des céréales, et pour prouver son assertion, il présente un long historique de l'insuffisance de ce produit à certaines époques de notre histoire et s'efforce de démontrer que notre culture des céréales est bien inférieure à celle de l'Angleterre. Il expose ensuite un grand nombre d'espèces et variétés de froment cultivées sur divers points de la France; il rend compte de nombreuses expériences faites à ce sujet, mais sans éclaircir en aucune manière la difficulté qui était à résoudre. Enfin il se livre à de longs développements et c'est la partie la plus considérable de son travail, sur la nature du sol, les travaux à effectuer pour le rendre productif, sur les engrais et leur importance, sur le choix des semences, les soins exigés par les moissons, sur l'art de la meunerie et celui de la boulangerie. Evidemment, l'auteur a confondu la question parmi une foule d'autres sujets qui lui sont à peu près étrangers et il a le moins étudié, le moins approfondi ce qui constituait le programme principalement. Notre commission a été d'avis que le but de l'Académie n'étant point atteint, il n'y

Digitized by Google

avait pas lieu de couronner le mémoire présenté. L'Académie a adopté ces conclusions, quoique à regret, mais vu l'importance de la question, elle la remet au concours pour l'année 1858. Nous engageons l'auteur qui du reste nous a paru posséder des connaissances très étendues en agriculture, à revoir son mémoire, à le circonscrire dans les termes du programme, en élaguant tous les détails parmi lesquels le sujet proposé semble disparaître entièrement.

Quant à l'éloge de Scipion Dupérier, aucun mémoire n'ayant été présenté, ce sujet est retiré du concours.

Indépendamment de la question sur la culture des céréales, l'Académie propose pour un second sujet de prix :

L'Éloge du marquis de Méjanes, fondateur-donateur de la Bibliothèque publique de la ville d'Aix.

Le prix pour l'une et pour l'autre question consistera en une médaille d'or de 300 fr. ou la valeur en argent, et sera décerné, s'il y a lieu, en la séance publique de 1858. Les memoires devront être remis au Secrétaire-perpétuel, au plus tard le 31 mars de cette année 1858. Ils porteront, suivant l'usage, une devise qui sera répétée dans un billet cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur.

Digitized by Google

On a lu :

Épitre à ma filleule A. A. ; conseils sur le choix d'un mari, par M. Bonafous, professeur à la faculté des lettres.

*Consultation ou Lettre de M*** à M. le docteur D***, et réponse du docteur*, par M. d'Astros, D.-M.

Maurégat, roi de Léon et des Asturies, épisode historique en vers, par M. Rambot.

Digitized by Google

Bureau de l'Académie

1857-1858

Président.

M. BONAFOUS, *Professeur à la Faculté des Lettres.*

Vice-Présidents.

M. DE FORTIS, *Conseiller à la Cour impériale.*

M. DE TOURNADRE, *Ingénieur de l'arrondissement.*

Secrétaire-Perpétuel

M. MOUAN, *Avocat, Sous-Bibliothécaire.*

Secrétaires-Annuels.

M. ZELLER, *Professeur à la Faculté des Lettres.*

M. l'abbé GUIET, *Professeur de physique au Petit Séminaire d'Aix.*

Trésorier.

M. DE GARIDEL.

Digitized by Google

RAPPORT

FAIT

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES D'AIX

Dans la Séance du 28 Mars 1859

AU NOM DE LA COMMISSION

composée de

MM. CHAMBAUD, D'ASTROS, DE RIBBE, CABANTOUS, DE SÉRANON ET REINAUD DE FONVERT

chargée d'examiner la question

DU RÉTABLISSEMENT DE L'ÉCHELLE MOBILE EN MATIÈRE DE CÉRÉALES

par

M. CABANTOUS

Professeur de Droit administratif à la Faculté d'Aix

DOUBLE ANNULÉ

MESSIEURS,

A toutes les époques, les gouvernements ont attaché un vif intérêt et porté une constante attention à la production et au commerce des céréales. En France surtout où, plus que dans quelques contrées voisines et notamment qu'en Angleterre, les grains et farines forment le fond de l'alimentation publique, il était naturel que l'administration cherchât, par tous les

Digitized by Google

moyens, à prévenir la disette ou l'insuffisance d'une denrée si nécessaire et qui se consomme en si grande quantité. Pour atteindre ce but, on devait combiner deux éléments qui, au premier abord, semblent s'exclure : des encouragements efficaces à la production indigène ; des garanties de facile écoulement à l'importation étrangère. Ce double intérêt a été habilement concilié par les lois actuellement en vigueur, et dont l'exécution n'est que momentanément suspendue.

Le système établi par ces lois consiste en deux séries ascendantes de droits variables : l'une sur l'importation ; l'autre sur l'exportation ; la première s'élevant graduellement au fur et à mesure de la *baisse* des prix du blé indigène, constatés périodiquement d'après les mercuriales des principaux marchés ; la seconde, au contraire, s'élevant graduellement au fur et à mesure de la *hausse* des mêmes prix, constatés de la même manière. Telle est la combinaison ingénieuse qui a reçu, dans l'usage, le nom d'*échelle mobile*. Son application, successivement suspendue d'année en année, depuis 1853, sous le coup de plusieurs récoltes insuffisantes, est encore frappée d'un nouveau sursis jusqu'au 30 septembre prochain, en ce qui concerne l'importation, aux termes du décret du 30 septembre dernier, malgré le retour de l'abondance et l'extrême baisse des prix qui en a été la conséquence.

La question de savoir si l'intérêt public conseille,

Digitized by Google

dans les circonstances actuelles, ou de continuer à suspendre l'application de l'échelle mobile par des sursis annuellement réitérés, ou de lui laisser reprendre son libre cours sans aucun changement, ou d'en modifier partiellement l'organisation, fait en ce moment l'objet d'études approfondies de la part des économistes, de discussions animées dans les journaux, d'anxieuses préoccupations pour les populations agricoles. L'Académie d'Aix, dont le titre officiel embrasse l'agriculture, non moins que les sciences, arts et belles-lettres, ne pouvait rester indifférente à ce remarquable mouvement de l'opinion publique. Elle s'est saisie de la question, et en a confié l'examen à une commission qui m'a fait l'honneur de me désigner pour vous rendre compte de ses travaux, et pour proposer à votre sanction les conclusions auxquelles elle a cru devoir s'arrêter.

La législation actuelle sur l'importation et l'exportation des céréales remonte à 1814, époque à laquelle on divisa pour la première fois les frontières de la France en diverses zones ou régions, suivant que le prix moyen du blé y était plus ou moins élevé. Ces zones ou régions sont aujourd'hui au nombre de huit, qui forment autant de sections inégalement réparties entre quatre classes. La première section comprend les côtes de la Méditerranée ; la deuxième, les frontières d'Espagne ; la troisième, les frontières des Alpes ; la quatrième, les frontières du Rhin ; la cinquième,

Digitized by Google

les côtes de la Manche ; la sixième, les côtes de l'Océan ; la septième, les frontières d'Allemagne ; la huitième, les côtes de Bretagne. L'ordre numérique des sections est déterminé par le degré de cherté relative du blé, de sorte que la première section est celle où le blé coûte ordinairement le plus cher, tandis que la huitième et dernière est celle où les prix sont habituellement les plus bas. Pour chaque section, la loi a désigné un certain nombre de marchés, choisis avec soin parmi les principaux centres de production ou de consommation. A la fin de chaque mois, les prix moyens de ces divers marchés pendant la dernière semaine du mois précédent, la première et la deuxième semaine du mois courant, ainsi que les prix moyens des sections, calculés d'après ceux des marchés qui leur sont affectés, reçoivent une publicité officielle par leur insertion au *Moniteur* et au *Bulletin des Lois*. Ce sont les prix moyens de chaque section, qui, jusqu'à la publication d'un nouveau tableau mensuel, servent à déterminer les prix moyens de chaque classe ; lesquels, à leur tour, servent de régulateurs aux droits d'importation et d'exportation des grains et farines, pour tous les départements compris dans la classe.

Les lois qui, depuis 1814, ont fixé, d'après les bases variables que nous venons de retracer, les droits d'importation et d'exportation des grains et farines, n'ont pas eu constamment le même caractère, n'ont pas été conçues dans un esprit uniforme et permanent.

Digitized by Google

Il faut distinguer, à cet égard, trois périodes : la première, de 1814 à 1819; la deuxième, de 1819 à 1832; la troisième, de 1832 à 1853, époque à laquelle commencèrent les sursis successifs à l'application de l'échelle mobile.

Quant la première période, régie par les lois du 2 décembre 1814 et du 28 avril 1816, l'importation était toujours permise moyennant un droit fixe peu élevé, et l'exportation était prohibée dès que le prix de l'hectolitre de froment dépassait 23 fr. dans la première classe, 21 dans la deuxième et 19 dans la troisième ; car alors il n'y avait que trois classes, au lieu des quatre qui existent actuellement. Dans ce système, l'intérêt du consommateur, doublement favorisé par la permanence des facilités accordées à l'importation et par la défense d'exporter dès que les prix avaient atteint un chiffre relativement assez bas, prévalait évidemment sur l'intérêt du producteur, qui pouvait paraître n'avoir pas besoin de protection, sous l'impression récente des terribles disettes de 1812 et de 1816.

Durant la deuxième période, régie par les lois du 16 juillet 1819 et du 4 juillet 1821, l'intérêt du producteur tendit, au contraire, à dominer celui du consommateur, sous l'influence d'une longue succession d'années fertiles. L'importation fut prohibée dès que le prix de l'hectolitre de froment tombait au-dessous de 24 fr. dans la première classe, de 22 dans la deuxième, de 20 dans la troisième, de 18 dans la

Digitized by Google

quatrième, tandis que l'exportation ne fut interdite qu'à partir du prix de 26 fr. dans la première classe, de 24 dans la deuxième, de 22 dans la troisième, de 20 dans la quatrième. Entre la limite supérieure et la limite inférieure, par une combinaison qui peut être considérée comme la première origine de l'échelle mobile, les droits à l'importation s'élevaient graduellement au fur et à mesure de la baisse des prix ; de sorte que le droit fixe n'était seul perçu, qu'autant que l'hectolitre de froment avait atteint ou dépassé le taux auquel cessait la faculté d'exporter. Tout cet ensemble de mesures, par les faveurs faites à l'exportation et par les charges imposées à l'importation, présentait au plus haut degré l'expression d'une pensée de préférence pour les producteurs, au détriment des consommateurs.

Durant la troisième période, régie par les lois du 15 avril 1832 et du 26 avril 1833, on s'efforça de donner une équitable satisfaction aux deux intérêts en présence, sans sacrifier l'un à l'autre. Si l'importation fut désormais toujours autorisée en vue des consommateurs, l'exportation le fut aussi au grand avantage des producteurs. Le principe de l'échelle mobile fut maintenu et généralisé. On en conserva l'application, telle que les lois antérieures l'avaient prescrite, dans les cas où elles l'admettaient. On y soumit l'exportation, de manière à ce que les droits fussent d'autant plus élevés que les prix de l'intérieur seraient

Digitized by Google

eux-mêmes plus hauts. On l'étendit, en matière d'importation, au-dessous des limites après lesquelles cessait précédemment la faculté d'importer, et, à partir de ce point, il dut y avoir une surtaxe additionnelle pour chaque franc de baisse.

Tel est, au complet, le mécanisme de l'échelle mobile, dont les effets ne peuvent être pleinement appréciés qu'en combinant les lois de 1814, de 1816, de 1819 et de 1821 avec celles de 1832 et 1833 ; car ces dernières ont maintenu en partie les précédentes.

Voici, d'après le rapprochement et la coordination de tous ces textes, les résultats auxquels conduit l'application de l'échelle mobile :

A l'importation, les grains sont frappés d'un *minimum* de droits, fixé à 1 fr. 25 c. par hectolitre. Ce *minimum* est seul perçu lorsque le prix de l'hectolitre de froment indigène est égal ou supérieur à 26 fr. dans la première classe, à 24 dans la deuxième, à 22 dans la troisième, à 20 dans la quatrième. Il s'augmente d'un franc par chaque franc de baisse jusqu'à 24 fr. dans la première classe, 22 dans la deuxième, 20 dans la troisième, 18 dans la quatrième. Au-dessous de ces derniers chiffres, chaque franc de baisse donne lieu à une surtaxe additionnelle de 1 fr. 50 c. par hectolitre.

Quant aux farines, leur importation est frappée

Digitized by Google

d'un *minimum* de droits, fixé à 2 fr. 50 c. par quintal métrique. Toutes les fois que les grains doivent être surtaxés, la surtaxe par quintal métrique de farine est triple de celle applicable à l'hectolitre de grains.

A l'exportation, les grains sont frappés d'un droit fixe de 2 fr. par hectolitre. Ce droit est toujours perçu, quel que soit le prix de l'hectolitre de froment indigène. Il y a en outre une surtaxe variable, d'autant moins élevée que les prix sont plus bas. Cette surtaxe est de 4 fr. par chaque franc de hausse au-dessus de 26 fr. dans la première classe, de 24 dans la deuxième, de 22 dans la troisième, de 20 dans la quatrième. Elle n'est plus que de 2 fr. par chaque franc de hausse au-dessus de 25 fr. dans la première classe, de 23 dans la deuxième, de 21 dans la troisième, de 19 dans la quatrième. A partir et au-dessous de ces derniers chiffres, chaque franc de hausse ne donne plus lieu qu'à une surtaxe de 0 fr. 25 c.

Quant aux farines, leur exportation est frappée d'un droit fixe de 4 fr. par quintal métrique. En outre, lorsque la sortie des grains est sujette à surtaxe, la surtaxe par quintal métrique de farine est double de celle applicable à l'hectolitre de grains.

Les divers droits que nous venons d'énumérer, sont ceux concernant les grains et farines de blé-froment, épeautre ou méteil. Pour les grains et farines de seigle, orge, maïs, sarrasin et avoine, ces droits subissent

Digitized

une diminution plus ou moins considérable, suivant des proportions fixées par la loi. Nous avons d'ailleurs négligé les surtaxes particulières à raison de la provenance ou du pavillon, ces surtaxes n'influant en rien sur le système général de l'échelle mobile.

C'est cette législation qui a été suspendue successivement d'année en année, à partir de 1853, et dont la remise en vigueur fait l'objet de la question que l'Académie nous a chargés d'étudier. Les deux décrets auxquels remonte le sursis, sont ceux du 18 août 1853 et du 29 novembre 1854. Le premier portait que les grains et farines, à leur entrée en France, ne seraient soumis jusqu'au 31 décembre 1853 qu'au *minimum* des droits déterminés par la loi du 15 avril 1832. Le second prohibait absolument l'exportation des grains et farines jusqu'au 31 juillet 1855. Ces mesures ont été annuellement prorogées, et le dernier décret rendu sur ce point est celui du 30 septembre 1858, qui prescrit une nouvelle prorogation jusqu'au 30 septembre 1859 ; mais seulement en ce qui concerne l'importation. Il résulte de là que l'exportation des grains et farines est aujourd'hui permise, et que, sous ce rapport, le système de l'échelle mobile a repris application ; mais que, pour l'importation, un droit fixe et minime continue à remplacer la progression des droits calculée en raison inverse des prix de l'intérieur.

Votre commission, Messieurs, après s'être ainsi

Digitized by Google

efforcée de reconnaître et préciser le véritable état de la question, n'hésite pas à vous proposer d'émettre un vœu motivé pour l'entier rétablissement de l'échelle mobile. Ce qu'a fait le décret du 30 septembre 1858 au sujet de l'exportation, doit être étendu à l'importation, à partir du 30 septembre 1859. Il n'est besoin, à cet effet, d'aucun nouveau décret ; il suffit que le sursis ne soit pas prorogé : la cessation des mesures transitoires rendra de plein droit force et vigueur à la loi permanente, c'est-à-dire au système de l'échelle mobile. Non que ce système ne puisse recevoir d'utiles perfectionnements ; mais ces perfectionnements, qui seront nécessairement l'œuvre du concours des trois pouvoirs législatifs, exigent de longues et patientes études, de profondes et mûres méditations, qui s'accompliront avec d'autant plus de fruit que l'institution aura plus tôt recouvré sa marche libre et normale. Nous avons pensé qu'en vue de ces améliorations ultérieures, le vœu de l'Académie devrait comprendre quelques aperçus, quelques indications de changements partiels qui nous sembleraient de nature à mettre plus d'harmonie et d'unité dans l'application de l'échelle mobile. Le plus sûr moyen de conserver est de réformer opportunément et avec prudence.

En conséquence, la Commission dont j'ai l'honneur d'être l'organe, propose à l'Académie le projet suivant de délibération :

Digitized by Google

« L'Académie des sciences, agriculture, arts et « belles-lettres d'Aix ;

« Ouï le rapport fait au nom de la commission « qu'elle avait chargée d'étudier les diverses questions « se rattachant au rétablissement de l'échelle mobile « en matière de céréales ;

« Considérant que le système de l'échelle mobile « est une heureuse et équitable transaction entre les « intérêts rivaux du producteur et du consommateur ;

« Considérant que cette institution, consacrée par « une longue expérience, est entrée profondément « dans les habitudes des populations agricoles, qui « attachent le plus haut intérêt à ce qu'elle soit « prochainement remise en vigueur ;

« Considérant qu'un droit permanent à l'importa- « tion, s'il était peu élevé, tendrait à décourager le « producteur, tandis que dans le cas contraire il crée- « rait une cause d'alarmes incessantes pour le consom- « mateur ;

« Considérant qu'il en serait de même, mais en sens « inverse, d'un droit permanent à l'exportation ;

« Considérant que l'absence de tout droit, soit à « l'importation, soit à l'exportation, placerait l'agri- « culture française dans la plus fâcheuse et la plus « fausse des positions, parce que la libre ouverture « des marchés étrangers serait loin de compenser « pour elle la perte de ses avantages sur le marché « national ;

Digitized by Google

« Considérant que l'exemple de l'Angleterre où le
« commerce d'importation et d'exportation des cé-
« réales est affranchi, depuis douze ans, de tous droits
« de douanes, sans que l'agriculture en ait sensible-
« ment souffert, ne saurait être proposé à l'imitation
« de la France qui ne peut produire à aussi bon mar-
« ché, par la triple raison qu'elle est un pays de
« petite ou moyenne culture, qu'elle a moins de
« capitaux accumulés, et que son système de viabilité
« intérieure est beaucoup moins perfectionné ;

« Considérant que le libre échange, s'il devait ja-
« mais être introduit en France, devrait au moins y
« être appliqué d'une manière générale et pour toutes
« les marchandises et denrées indistinctement, afin
« d'offrir d'utiles compensations aux intérêts lésés; mais
« qu'il y aurait une criante injustice à l'imposer aux
« cultivateurs, en même temps qu'ils continueraient
« à payer le fer deux ou trois fois sa valeur, par suite
« de l'énorme protection accordée aux maîtres de
« forges ;

« Considérant que la plus vulgaire prévoyance
« commande de ne pas abandonner l'alimentation
« d'un grand peuple aux hasards de la navigation,
« aux périls de l'état de guerre, aux caprices ou à la
« malveillance des nations étrangères ;

« Considérant que, dans les conditions actuelles,
« la concurrence des blés étrangers est désastreuse
« pour l'agriculture française, qui ne trouve pas dans

Digitized by Google

« le prix du blé la juste rémunération de ses avances « et de son travail ;

« Considérant que cela est surtout vrai pour la « région des côtes de la Méditerranée, où la culture « des céréales est plus coûteuse que partout ailleurs, « en même temps que la concurrence des blés étran- « gers y est plus dangereuse, à raison de la proximité « du port de Marseille, où les grains arrivent de « contrées qui les produisent à des prix de revient « extrêmement bas ;

« Considérant que le prix de revient de ces con- « trées étrangères, même accru des frais de transport, « s'élève à peine à 15 ou 16 fr. l'hectolitre, tandis « qu'il est de notoriété publique qu'en France, pour « la région des côtes de la Méditerranée, le prix de « l'hectolitre de blé n'est vraiment rémunérateur « qu'autant qu'il atteint au moins le chiffre de 25 fr.;

« Considérant que le prix actuel du blé, dans la « région méditerranéenne oscille entre 19 et 20 fr. « l'hectolitre ;

« Considérant que si les prix devaient longtemps « rester aussi bas, les propriétaires se verraient forcés « d'abandonner la culture des céréales, sans pouvoir, « à raison des circonstances climatériques, la rem- « placer par aucune autre culture ;

« Considérant que cette situation appelle un re- « mède d'autant plus prompt, que le développement « de la viabilité, dans les contrées étrangères qui en-

Digitized by Google

« voient leurs produits à Marseille, rendra prochai-
« nement la concurrence de ces produits encore plus
« active et plus ruineuse pour le producteur français ;

« Considérant que le remède se trouve tout natu-
« rellement dans le rétablissement de l'échelle mobile,
« qui pourvoit à toutes les éventualités et propor-
« tionne constamment les droits sur les grains étran-
« gers à l'état et aux variations du marché français ;

« Considérant qu'on a tort d'opposer contre ce
« rétablissement l'intérêt et la sécurité du commerce ;
« qu'en effet, l'échelle mobile suivant les variations
« des prix de l'intérieur, ne peut pas sensiblement
« troubler les calculs des négociants ; que d'ailleurs
« l'avantage particulier de deux ou trois millions de
« marchands ne saurait l'emporter sur l'intérêt et la
« vie de vingt-quatre millions d'agriculteurs ;

« Considérant, toutefois, qu'il serait désirable que
« les droits à l'exportation ne tendissent pas à dégé-
« nérer en droits prohibitifs ;

« Considérant qu'une réforme dans ce sens amé-
« liorerait le système de l'échelle mobile, sans en
« dénaturer le caractère ni l'esprit ;

« Par ces motifs, émet le vœu :

« 1° Qu'à partir du 30 septembre 1859, l'échelle
« mobile soit remise en vigueur de plein droit, par
« le seul fait de l'absence d'un nouveau décret de
« prorogation ;

Digitized by Google

« 2° Qu'un projet de loi soit ultérieurement pré-
« paré, à l'effet de substituer, pour l'exportation, les
« droits de 1 fr. 25 c. et de 1 fr. à ceux de 4 fr.
« et de 2 fr. actuellement en vigueur. »

Après cette lecture, l'Académie consultée par M. le Président, déclare à l'unanimité donner son adhésion aux conclusions du rapport qui vient de lui être soumis.

Étaient présents :

MM. **Feraud-Giraud**, Conseiller à la Cour impériale, Président.
Mouan, Secrétaire-perpétuel
Castellan, Président de chambre à la Cour impériale.
De Saporta (le Comte).
De Garidel.
Tavernier, Avocat.
Bouteuil, Doyen de la Faculté de droit.
Lafaye, Doyen de la Faculté des lettres.
Bonafous, Professeur à la Faculté des lettres.
Gibert, Directeur du Musée.
De Ribbe (Charles), Avocat.
De Séranon, Avocat.
Reinaud de Fonvert (Alexis).
Cabantous, Professeur à la Faculté de Droit.
Ayma, Principal du Collége.
Silbert, Docteur en médecine.
Espieux, Chanoine honoraire.

Pour extrait conforme au procès-verbal de la séance de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix, du 28 mars 1859.

Le Secrétaire-Perpétuel,

MOUAN.

Aix. — Imprimerie Illy, rue du Collége, 20. — 1859.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE.

Digitized by Google

Digitized by Google

35

SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES, D'AIX.

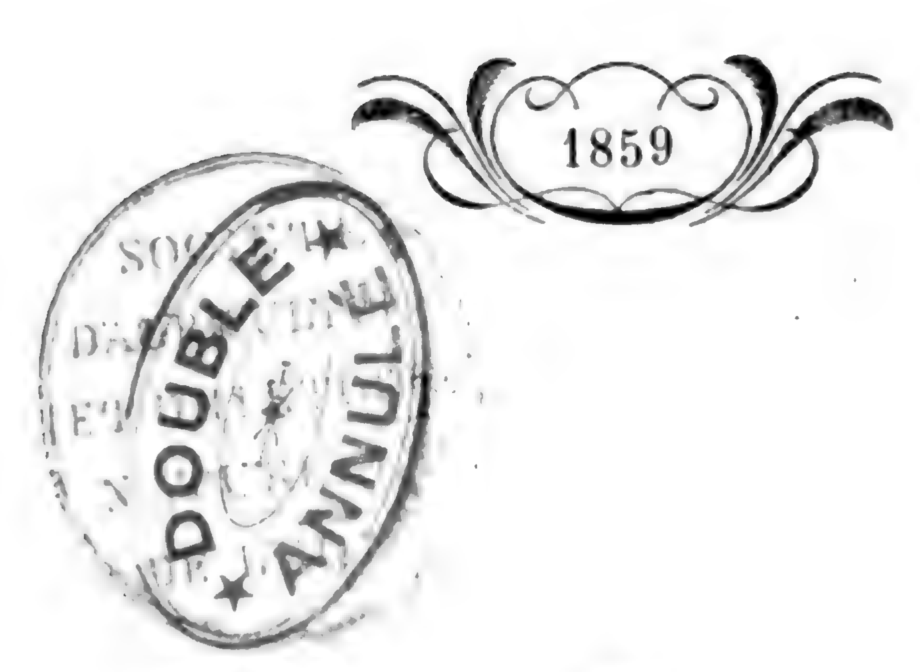

AIX,

IMPRIMERIE ILLY, RUE DU COLLÉGE, 20.

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE.

Le Samedi quinze Janvier mil huit cent cinquante-neuf, la trente-neuvième Séance publique de l'Académie a eu lieu, à une heure, dans la grande salle de l'Université.

M. **Norbert Bonafous,** *Professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, Président de l'Académie, a fait l'ouverture de la séance par le Discours suivant :*

Messieurs,

L'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres de la ville d'Aix, vous a priés d'assister à la séance, dans laquelle elle vient, tous les deux ans, rendre compte de ses travaux par l'organe de son

Digitized by Google

secrétaire-perpétuel, et soumettre à votre goût quelques lectures choisies, destinées à l'ornement de cette solennité littéraire. Vous vous êtes rendus à son invitation avec un empressement qui est un honneur pour notre compagnie, et qui proclame hautement l'intérêt que vous portez aux nobles occupations de l'esprit. L'ancienne capitale de la Provence, dépouillée par les révolutions de la plupart de ses priviléges, tient à honneur de conserver ses vieilles traditions ; elle revendique surtout, avec une modeste mais légitime autorité, l'éloge que Tacite donnait à la ville de Marseille. Au milieu des tumultueuses aspirations de la société contemporaine vers le bien-être matériel et vers toutes les splendeurs de la fortune humaine, elle veut rester la demeure et la maîtresse des études, *sedes ac magistra studiorum*.

Cette honorable persistance de la ville d'Aix à conserver les débris de son glorieux passé est un spectacle qui émeut au milieu de cette défaillance générale des caractères qui attriste notre époque. Tandis que sur une plage voisine, une population, mobile et changeante comme les flots, reproduit les traits les plus expressifs de cette race grecque, dont les nombreuses colonies couvrirent les rivages de la Méditerranée, ici, au pied de ces collines agrestes, dont les lignes sévères se rattachent à la montagne qui conserve dans son nom le souvenir du triomphe de Marius, une population grave, réfléchie, conserve,

Digitized by Google

comme un héritage de famille, la dignité des mœurs romaines et la pratique des austères vertus. Ailleurs, on adore le veau d'or, on réserve les plus bruyants applaudissements pour ceux qui ont pu s'accrocher à un rayon de cette roue qu'agite sans cesse l'aveugle déesse ; ici, on respecte la justice représentée par un Parlement, où les Conseillers n'achètent leur charge que par un savoir profond et par des qualités éminentes. Dans ce palais même, qui donne aujourd'hui à l'Académie une si bienveillante hospitalité, de savants interprètes expliquent la langue du droit et initient la jeunesse à la science de la raison écrite. C'est de cette école que sortent ces orateurs dont les succès assignent à notre barreau un rang si distingué. Ici encore, on entoure d'une faveur durable cet établissement voisin, où les principes de la littérature et les graves enseignements de la philosophie et de l'histoire, sont exposés par des professeurs, dont les convenances ne me permettent de louer que le zèle soutenu. Ailleurs des prêtres recommandables par leur caractère et par leur savoir expliquent aux jeunes lévites les théories sublimes du dogme et la poésie des livres saints. Nous laissons à d'autres la culture exclusive de ces sciences qui n'ont pour objet que de développer et d'agrandir les jouissances du corps ; nous aimons mieux nous occuper de l'âme, nous préférons la parole à l'instinct grossier. Marseille peut continuer à se livrer aux soins de sa fortune mon-

Digitized by Google

daine ; nous voulons, nous, continuer à écouter les enseignements qui viennent d'en haut ; Aix a choisi la meilleure part, *optimam partem elegit* ; espérons qu'elle ne lui sera pas enlevée, *quæ non auferetur ab ea !*

Ainsi donc, Messieurs, ne désespérons pas de l'avenir d'Aix. Son présent lui suffit au besoin. Quelques esprits timides s'alarment des conditions nouvelles qu'ont faites à notre cité la création des chemins de fer et le déplacement des anciennes relations. Il y a même des hommes jaloux qui font des prédictions sinistres, et qui après avoir tâté le pouls de notre population, aiment à prévoir le moment précis de sa fin prochaine. Alors, disent-ils, le voyageur arrivant de Marseille, verra, des hauteurs de Malouesse, s'élever au-dessus des ruines la flèche de Saint-Jean et la tour octogone de Saint-Sauveur, cippes funèbres destinés à marquer la place où fut jadis la capitale de la Provence, *campos ubi Troja fuit*. Que des voyageurs qui viennent pendant quelques jours, camper au milieu de nos murs, se fassent les Calchas de ces lugubres prophéties, on ne saurait s'en étonner ; mais ce que nous concevons beaucoup moins, c'est que des habitants d'Aix, le nombre en est rare heureusement, ne craignent pas d'accompagner de leur voix ces lamentations factices. En prenant sous leur patronage ces paradoxes qui manquent de gaîté, ils arrivent à

Digitized by Google

prouver que leur esprit est mal fait, et nous rappellent ce vers charmant de Lafontaine :

Volontiers gens boiteux haïssent la maison.

Les Athéniens qui ont fait de si grandes choses, en ont dit aussi d'excellentes. Ils se plaisaient à répéter qu'Athènes était l'Hellade de l'Hellade, Ἑλλὰς τῆς Ἑλλάδος. Pour un noble cœur, la cité est la patrie dans la patrie ; ne l'oublions jamais.

Et d'ailleurs, Messieurs, en ne considérant que l'intérêt bien entendu de la patrie commune, de cette France que nous voulons tous grande et glorieuse, n'est-il pas évident que les forces vives du pays s'amoindrissent par le dépérissement des villes secondaires ? Pourquoi se féliciter, lorsque la population de tout un empire s'accumule dans quelques grandes cités, au détriment de la fortune publique ? Les grandes agglomérations ne sont favorables qu'au commerce et à l'industrie ; elles sont fatales aux intérêts de l'agriculture. Mais le commerce ne fait que déplacer les richesses d'une nation ; l'industrie se borne à les transformer, l'agriculture seule crée des richesses nouvelles, à l'image de la Providence, dont elle se fait la modeste auxiliaire. Or, l'agriculture ne peut fleurir que par les travaux d'une population dispersée sur le sol. Appelez tous les bras valides d'un peuple dans des villes où l'on se fait un jeu d'aplanir les montagnes et de combler les mers ; conviez toutes les intelligences à venir lâchement s'efféminer dans les

jouissances de nos modernes Babylones, et vous aurez tué l'agriculture; vous aurez fait monter à la tête toute la sève vitale du corps social. A qui s'en prendre alors, si les peuples périssent par ces terribles coups de sang que l'histoire appelle des révolutions ?

Quant à nous, Messieurs, nous désirons pour la France une plus juste distribution de forces. Nous voulons le progrès sans doute, mais le progrès sur place; et c'est pour cela que nous faisons des vœux pour cette ville d'Aix, à laquelle nous attachent le culte du passé et la douceur de la situation présente. Nous sommes pleins de foi dans son avenir, et notre imagination, se mettant au service de notre cœur, nous montre le tableau brillant de sa prospérité future. Ce n'est peut-être qu'un rêve, mais nous voulons vous le raconter. Notre seule ambition est de mériter l'éloge qu'on accorda jadis au bon abbé de Saint Pierre, et qu'on dise : c'est le rève d'un homme de bien.

Au commencement du vingtième siècle, c'est-à-dire demain, dans quarante-un ans d'ici, les jeunes gens qui m'écoutent, seront surpris de voir, en lisant le tableau de la population, que la ville d'Aix compte cent mille habitants. Ses palais, aujourd'hui silencieux, se réveilleront au murmure confus d'une foule active qui circulera dans les rues agrandies. Les boulevards extérieurs seront devenus, dans le corps même de la cité, les artères puissantes d'une vie nouvelle.

Digitized by Google

Le roi Réné, placé alors au milieu de sa ville chérie, où il n'occupe qu'une position excentrique, se verra entouré d'un cortége imposant de statues élevées à leurs grands hommes par les Aixois reconnaissants. La ville s'étendra du moulin à vent du midi, jusqu'aux moulins du nord, de la gare du chemin de fer, jusqu'au ruisseau de la Torse. De magnifiques villas couronneront ses collines rougeâtres, et des massifs de verdure trancheront vivement la couleur un peu triste des glauques oliviers. C'est qu'alors, au lieu du canal Zola, qui nous verse d'une main avare l'eau qu'il demande sans cesse à un ciel d'airain, nous aurons le Verdon lui-même, étonné de ses rives nouvelles, et nous apportant le tribut de ses ondes transparentes, alimentées sans cesse par les immenses réservoirs des Alpes.

Mais quels seront les habitants de ces cottages gracieux et aérés, dont nous n'avons aujourd'hui que de rares échantillons dans le vallon des Pinchinats ? Ce seront les Marseillais eux-mêmes, qu'un chemin de fer direct transportera dans une demi-heure sur le penchant de nos collines. Marseille, décuplée par le percement de l'isthme de Suez, nous donnera le trop-plein de sa population. Le grand négociant de Londres n'habite plus que pendant le jour l'atmosphère épaisse de cette ville immense. Une fois ses affaires terminées, il fuit sur l'aile de la vapeur, et va chercher, à quinze ou vingt milles dans la campagne, un

Digitized by Google

puissances de nos modernes Babylones, et vou
tué l'agriculture ; vous aurez fait monter à la tê
la sève vitale du corps social. A qui s'en prend
si les peuples périssent par ces terribles coup
que l'histoire appelle des révolutions ?

Quant à nous, Messieurs, nous désiro
France une plus juste distribution de fo
voulons le progrès sans doute, mais le
place ; et c'est pour cela que nous fais
pour cette ville d'Aix, à laquelle nou
culte du passé et la douceur de la situ
Nous sommes pleins de foi dans son
imagination, se mettant au service
nous montre le tableau brillant de
ture. Ce n'est peut-être qu'un rêv
lons vous le raconter. Notre se
mériter l'éloge qu'on accorda j
Saint Pierre, et qu'on dise : c'e
de bien.

Au commencement du vi
dire demain, dans quarant
gens qui m'écoutent, seron
le tableau de la population
cent mille habitants. S
eaux, se réveilleront

[illegible] Dieu, des habitants nou-
[illegible] d'Allemagne ou de Russie,
[illegible] ource de Sextius une santé
[illegible] princières. Un splendide
[illegible] le luxe combiné de tous les
[illegible] eaux célèbres jadis, aujour-
[illegible] et la thérapeutique y trou-
[illegible] es qu'elle désire et qu'une
[illegible] se propose déjà de lui donner.
[illegible] ura changé son nom modeste;
Zola, [illegible] répandra par un système com-
[illegible] ux besoins nouveaux d'une so-
[illegible] hèque Méjanes, le musée Granet,
[illegible] s de loger en garni les livres et
[illegible], fouillé par les nouvelles con-
[illegible] cabinet des antiques les trésors
Alpes. [illegible] ore enfouis sous les ruines de la

[illegible] nt enfin sera transformé, agrandi,
[illegible] ntiquaires seuls pourront retrouver
[illegible] ns l'enceinte de la ville actuelle.
[illegible], Messieurs, ce que sera devenue
[illegible] au nom de laquelle j'ai l'honneur de
[illegible] Renouvelée dans la presque totalité
[illegible], elle continuera ses modestes et uti-
[illegible] railleries de quelques esprits chagrins
[illegible] nlevé aucune des sympathies bienveil-
[illegible] hommes sensés se plaisent à l'entourer.
[illegible] me que l'Institut de France viendra pren-

Digitized by Google

air plus pur, un séjour plus tranquille. Ainsi feront les marchands de Marseille, de ce Liverpool méditerranéen, qui étouffe déjà dans son enceinte, et qui est obligé souvent d'appeler le mistral à son secours, pour avoir un peu d'air et de fraîcheur.

Aix ne se contentera plus alors d'être la ville parlementaire de la Provence, la métropole d'une province ecclésiastique allongeant ses deux bras en Corse et en Algérie, le chef-lieu des Facultés et de l'administration académique. Elle se lancera dans l'industrie, et offrira aux élèves de son école des arts et métiers des positions sûres et faciles. Fuveau lui enverra ses lignites, et le Verdon, tombant de la butte des moulins, viendra prêter main forte aux chevaux de la vapeur, et mettre en mouvement les rouages de nombreuses fabriques.

De nouveaux chemins de fer auront déjà remplacé ces véhicules paresseux, auxquels on a donné par antiphrase le nom de diligences. Celui-ci venant du nord-est nous apportera les voyageurs et les produits du bassin de la Durance; celui-là volera vers l'Italie en suivant la vallée de l'Arc; un troisième permettra à Aix de tendre directement le bras vers Marseille, sans fléchir le coude comme aujourd'hui.

Ce n'est pas tout; la ville voudra avoir une parure digne de ses nouvelles destinées. Ses eaux thermales, qui ne sont que marseillaises et aixoises, deviendront européennes. Au moment où la ville se dépeuple,

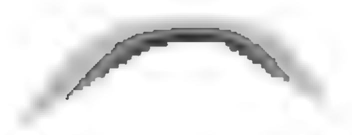

Digitized by Google

après la solennité de la Fête-Dieu, des habitants nouveaux, partis d'Angleterre, d'Allemagne ou de Russie, viendront demander à la source de Sextius une santé nouvelle ou des distractions princières. Un splendide palais, un parc immense, le luxe combiné de tous les arts, auront popularisé ces eaux célèbres jadis, aujourd'hui presque inconnues, et la thérapeutique y trouvera toutes les ressources qu'elle désire et qu'une municipalité intelligente se propose déjà de lui donner.

Le collége Bourbon aura changé son nom modeste; il s'appellera lycée, et répandra par un système complet d'enseignement aux besoins nouveaux d'une société d'élite. La bibliothèque Méjanes, le musée Granet, ne seront plus obligés de loger en garni les livres et les tableaux. Le sol, fouillé par les nouvelles constructions, livrera au cabinet des antiques les trésors archéologiques encore enfouis sous les ruines de la ville romaine. Tout enfin sera transformé, agrandi, renouvelé, et les antiquaires seuls pourront retrouver dans de vieux plans l'enceinte de la ville actuelle.

Je me demande, Messieurs, ce que sera devenue alors l'Académie au nom de laquelle j'ai l'honneur de porter la parole. Renouvelée dans la presque totalité de ses membres, elle continuera ses modestes et utiles travaux. Les railleries de quelques esprits chagrins ne lui auront enlevé aucune des sympathies bienveillantes dont les hommes sensés se plaisent à l'entourer. Peut-être même que l'Institut de France viendra pren-

Digitized

dre parmi ceux qui nous auront remplacés quelques-uns de ses membres les plus illustres, comme il l'a souvent déjà fait, et que la ville d'Aix sera alors, comme aujourd'hui, la pépinière la plus féconde de ce corps célèbre qui nous honore aux yeux de l'Europe. Peut-être aussi le président qui portera la parole dans la séance publique de l'année dix-neuf cent un, découvrant mon discours dans le recueil de nos procès-verbaux, en parlera devant l'honorable assistance, et ajoutera : on peut donc quelquefois être prophète, même dans son pays.

Après ce discours, M. MOUAN, secrétaire-perpétuel, a rendu compte des travaux de l'Académie, comme il suit :

Messieurs,

Les académies de provinces circonscrites dans un rayon assez resserré ne paraissent point destinées par leur nature à exercer une grande influence pour résoudre diverses questions se rattachant à l'intérêt général. On convient qu'elles participent au mouvement qui s'opère dans les esprits et que sans sortir de leur localité, elles préparent les éléments d'un travail qui plus tard offrira un résultat pouvant intéresser le monde savant. Considérées seulement sous ce point de vue, leur utilité serait incontestable ; toutefois elles peuvent élever plus haut leurs prétentions et bien souvent un plus beau rôle leur a été assigné.

L'auteur de l'*Esprit des Lois* s'exprimait ainsi au commencement du dix-huitième siècle, dans un dis-

Digitized by Google

cours de rentrée à l'Académie de Bordeaux : « Qu'on se défasse surtout de ce préjugé que la province n'est point en état de perfectionner les sciences et que ce n'est que dans les capitales que les académies peuvent fleurir. » A l'appui de cette assertion, on pourrait citer de nombreux exemples de sociétés savantes des départements fières de montrer un passé glorieux et auxquelles semblent réservées pour l'avenir de non moins brillantes destinées : que d'hommes devenus célèbres ont eu encore de modestes académies de provinces pour berceau de leur illustration ! Les Jean-Jacques Rousseau, les Daunou, les Guizot ont révélé leur génie en disputant de modestes couronnes et personne n'ignore qu'un de nos historiens éminents, homme d'État consommé, remportait dès le début de sa carrière, le prix à l'Académie d'Aix pour son éloge de notre illustre moraliste Vauvenargues.

Ces sociétés littéraires ne produisent pas toujours, il est vrai, le bien qu'on devrait en attendre, et leurs travaux isolés, quelque soit leur mérite, n'ont que trop souvent un faible retentissement. Les hommes zélés et laborieux ne font pas défaut, mais leurs œuvres deviennent en quelque sorte stériles par le manque d'une publicité qui seule pourrait assurer le succès.

Un système d'association en vertu duquel les académies de provinces rattachées les unes aux autres feraient cause commune pour la recherche du vrai, a

Digitized by Google

frappé les plus grands génies à toutes les époques. Dès le seizième siècle, Bacon entrevoyait et appelait de tous ses vœux un concert de toutes les académies, recommandant surtout l'union parmi les savants, attendu que l'isolement des sociétés littéraires était une des principales causes du retard des progrès et de l'état stationnaire de la science. De nos jours, des écrivains animés sans doute des meilleures intentions se sont préoccupés de la question. Quelques-uns pensent que le meilleur moyen d'assurer le concours et les heureux effets des académies de provinces serait de les rattacher à l'Institut de France. Quelque recommandable que soit cette opinion, je n'ai point ici à en apprécier le mérite. Je suis heureux de constater que le gouvernement de la France se préoccupe depuis longtemps des moyens à prendre pour activer le zèle des sociétés de provinces et rendre fructueux leurs travaux. Assurés de ce puissant concours, nous nous reposons à l'ombre d'une haute protection pour tout ce qui concerne nos intérêts littéraires.

En effet, Messieurs, que d'efforts tentés par les divers ministres qui se sont succédés depuis 1830, pour arriver au but désiré. En 1834, c'est M. Guizot, fondant le Comité historique pour la publication des documents inédits de l'*Histoire de France*, et disant aux sociétés savantes dans une circulaire du 23 juillet : « Il faut que vous receviez du gouvernement, protec-

Digitized by Google

teur naturel de l'activité intellectuelle, un encouragement soutenu. »

Plus tard, c'est M. de Salvandy, voulant donner par l'administration centrale, l'impulsion, la publicité, la suite et l'ensemble aux travaux des sociétés savantes, et préparant l'ordonnance royale du 27 juillet 1845 qui prescrivait la publication d'un annuaire des sociétés de la France et la formation au ministère d'une bibliothèque des mémoires de ces sociétés.

C'est encore M. Fortoul, de si regrettable mémoire, engageant les recteurs, par sa circulaire du 10 janvier 1856, à se mettre en rapport avec les sociétés savantes, ces centres où se conservent, avec le culte intelligent des traditions particulières de la province, l'amour sincère du pays ; et puis réclamant le concours des présidents pour le comité de la langue, de l'histoire et des arts qui puisera, dans les publications des académies, des renseignements d'autant plus précieux qu'on ne peut les obtenir que par l'étude des documents locaux.

Enfin, le ministre actuel M. Rouland porte aussi le plus vif intérêt aux académies de provinces, témoin son arrêté du 22 février 1858, relatif à l'organisation du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, remplacant l'ancien comité de la langue. M. le ministre ne se dissimule point que ces travaux demeurent à peu près ignorés, en dehors du cercle restreint où ils se produisent, mais le gouver-

Digitized by Google

nement de l'Empereur attache le plus grand prix à ce que le mouvement intellectuel ne soit plus concentré dans la capitale ; il voit, avec une vive satisfaction les hommes les plus honorables et les plus considérés du pays, le seconder dans une pensée aussi louable, en révélant les ressources scientifiques et littéraires que renferment nos provinces. Si les mesures précédentes n'ont pas produit de nombreux résultats, le comité ne négligera plus à l'avenir la branche importante des études en province : compte-rendu mensuel des mémoires parvenus au ministère, présentation annuelle par le comité des membres des sociétés qui paraîtront dignes d'obtenir des récompenses honorifiques, enfin prix annuels au nombre de trois, décernés aux sociétés qui offriront les meilleurs mémoires sur des questions proposées par le comité, telles sont les principales mesures d'un arrêté qui témoigne si bien du vif désir qu'a M. le ministre de seconder les efforts des sociétés savantes et de les encourager dans la voie où elles marchent avec une ardeur si désintéressée, suivant les expressions de Son Excellence. La faiblesse inhérente à la nature humaine ne lui permet pas toujours de faire le bien si quelque stimulant ne vient l'exciter. Il n'appartient qu'à quelques êtres privilégiés de se livrer à une longue série d'études et de travaux, avec la certitude de n'avoir d'autre récompense que celle qu'ils puiseront dans leur propre satisfaction.

Digitized by Google

Quant à nous, Messieurs, nous redoublerons de zèle pour correspondre aux vues bienveillantes de M. le ministre. Je suis heureux d'avoir à mentionner, comme dirigés vers ce but, des travaux collectifs déjà accomplis ou seulement projetés et les recherches individuelles dont plusieurs de nos collègues nous ont fait part.

Tout ce qui se rattache à l'industrie agricole mérite de fixer notre attention. Lors des dernières fêtes du comice à Aix et à Lambesc, notre honorable collègue M. de Bec, membre correspondant, a prononcé deux remarquables discours : démontrer que la culture du sol sainement entendue est le principe de notre richesse locale ; que cette culture dès lors ne saurait rester sans appui, sans représentation ; exposer en suite le but du comice, tout son mérite, toute son influence, présenter enfin cette institution comme le commencement d'une ère nouvelle pour notre bel arrondissement, telle est la thèse que M. de Bec a développée. Les vérités qu'il exposait acquièrent encore plus de force par cette considération que notre collègue est un praticien distingué et que son établissement de la ferme modèle est pour nos contrées d'une grande utilité, ainsi que j'ai eu précédemment l'occasion de le constater.

Cependant malgré ces louables efforts, l'agriculture

Digitized by Google

française est aujourd'hui dans un état de souffrance digne de l'attention de l'autorité, par suite de l'avilissement du prix des céréales. La conséquence d'une telle situation serait la restriction des terres ensemencées en blé, ce qui s'est déjà opéré sur divers points d'après les calculs de la statistiqne. Lorsque toutes les industries sont entourées de protections, l'agriculture ne saurait en être privée et c'est là une vérité qui, depuis longtemps, avait frappé nos législateurs. La loi de l'échelle mobile dont le principe remonte à 1814 et qui a été revisée en dernier lieu le 15 avril 1832, établissait un système éminemment protecteur et de nombreux suffrages y donnaient leur adhésion. C'est surtout pour le commerce des céréales qu'une législation fixe est nécessaire ; sans cela point de sécurité pour les transactions. Veut-on conserver la culture du blé sur le sol français, le prix de vente doit être égal au prix de revient et même supérieur. Si des blés étrangers peuvent être versés sur le marché français à des prix de vente très-inférieurs au prix du revient des blés, produit de notre sol et de notre travail, toute concurrence est rendue impossible. Sans doute, l'importation des grains exotiques doit être proclamée comme principe, mais elle doit être réglementée de manière que, pour sauvegarder en France la culture des céréales, un droit proportionnel étant établi, ce droit s'élèvera en cas de baisse sur le prix de nos blés, tandis qu'il s'abaissera

Digitized by Google

et disparaîtra même, quand la hausse se manifestera sur la valeur de ces mêmes produits.

Le système de l'échelle mobile, qui a en sa faveur une longue expérience, est donc celui qui garantit le mieux, en leur donnant une légitime satisfaction, deux intérêts en présence, la prospérité de l'agriculture et la sûreté de l'alimentation publique. Cependant la loi qui établit cette mesure a été suspendue, par des décrets récents, jusqu'au 30 septembre 1859 ; diverses sociétés d'agriculture ont émis le vœu que la loi fût remise en vigueur, sauf à présenter le plus tôt possible au vote du Corps législatif, les modifications jugées nécessaires. Invitée à se prononcer sur ce point, notre académie a soumis la question à l'examen d'une commission qui, vu l'importance de la matière, y apporte les soins les plus assidus et les plus éclairés.

Parmi les nombreux écrits que l'on a vu surgir sur la maladie de nos vignobles, un mémoire de M. Leroy Mabille a été soumis à l'examen de deux de nos confrères familiers avec ces matières : l'auteur du mémoire croit que le mal est dû uniquement à l'abus de la taille et de l'ébourgeonnement, et il cite cette particularité que les vignes abandonnées à elles-même et qu'on n'ébourgeonne point ne sont pas atteintes. MM. Castagne et Chambaud ont vivement combattu ce système; ils ont mentionné, dans leur rapport, ce fait décisif : le système de M. Leroy Mabille a été expé-

Digitized by Google

rimenté dans la Crau et l'oïdium n'en a pas moins atteint les vignobles ; un pareil procédé est d'ailleurs en opposition à ce que les anciens agronomes Varron, Caton, Columelle, et parmi les modernes, Olivier de Serres ont écrit sur la nécessité de la taille et de l'ébourgeonnement.

M. le ministre de l'instruction publique a fait appel à notre concours pour la préparation d'un dictionnaire géographique de la France, en ce qui concerne tout ou partie de notre arrondissement. Des ouvrages existent, il est vrai, sur cette matière, et quelque recommandables que soient leurs auteurs tels qu'Adrien de Valois, d'Anville, etc., plus d'une erreur a été signalée dans leurs écrits. Le gouvernement de l'Empereur veut élever un véritable monument d'érudition nationale dont la France entière pourra s'enorgueillir et qui sera consulté aussi utilement que le glossaire de Ducange et l'art de vérifier les dates. Trois questions principales sont proposées par M. le ministre ; déjà elles ont commencé à faire le sujet de notre examen attentif.

Notre collègue, M. Tavernier, nous a communiqué la suite de ses études sur l'empereur Julien. Après avoir analysé les œuvres oratoires et philosophiques de ce prince, il a été amené par son sujet à examiner les livres de Porphyre contre le christianisme et à leur

Digitized by Google

opposer la préparation évangélique d'Eusèbe. Nous ne redirons pas nos impressions à cette intéressante lecture; elles sont conformes à celles que nous avait fait éprouver la première partie de cette œuvre consciencieuse insérée dans nos recueils.

M. Lafaye nous a offert un exemplaire de son dictionnaire des synonymes, ouvrage dont la première partie a obtenu le prix de linguistique fondé par l'Institut. Déjà l'honorable doyen de notre Faculté des Lettres nous avait initiés à la connaissance de divers fragments de cette œuvre capitale. Je n'ai rien à ajouter ici à ce que les divers organes de la presse ont dit de flatteur et de vrai en même temps sur une publication, résultat de longues et intelligentes études.

M. Rambot a continué à charmer nos réunions, en nous communiquant divers apologues auxquels on peut appliquer justement ces vers de Lafontaine :

Une morale nue apporte de l'ennui,
Le conte fait passer le précepte avec lui.

Les *Mots creux*, les *Apostasies*, tels sont notamment les sujets sur lesquels s'est exercée la muse de M. Rambot. Montant sa lyre sur un mode plus élevé, il nous a encore soumis quelques récits historiques en vers, notamment : *Thomas de Cantorbéry*, *et le poète Delille*, *épisode de* 1793 *à* 1809.

Notre honorable président, M. Bonafous, nous a lu une épître dans laquelle il a critiqué, avec beau-

Digitized by Google

coup de verve et d'esprit, un des ridicules actuels de la mode, cette maîtresse souveraine qui protège encore de toute son autorité, le travers contre lequel s'est élevée la muse satyrique de M. Bonafous.

Pour me conformer à l'usage suivi par mes prédécesseurs, je mentionnerai quelques lectures que l'Académie a accueillies avec bienveillance. J'ai soumis à son approbation : une notice sur Honoré du Laurens et sur Antoine Thoron, deux anciens magistrats de notre parlement ; une protestation inédite du Chapitre d'Aix, que j'ai cru devoir accompagner de quelques réflexions, dans le cas où il serait contraint de signer l'union connue sous le nom de la Ligue ; une notice sur la *Guysiade provençale*, poème peu connu de Meirier, défectueux quant à la forme, mais respirant le patriotisme ; enfin une lettre inédite de Papon à M. de Méjanes, relative à ses travaux sur l'histoire de Provence, et qu'a bien voulu me confier un honorable bibliophile de notre ville, attaché par les liens du sang au fondateur de la bibliothèque d'Aix.

Quelques-uns de nos membres correspondants nous ont aussi fait parvenir diverses communications que je dois indiquer d'une manière sommaire :

M. Charles Giraud, membre de l'Institut conserve un honorable souvenir de notre société qu'il avait présidée dans le temps avec distinction. Nous lui devons un exemplaire de sa dissertation sur les Tables

Digitized by Google

de Salpensa et de Malaga ; la découverte de ces tables de bronze, contenant deux fragments de lois municipales rédigées sous le règne de Domitien, pour les villes de la Bétique romaine, est un évènement épigraphique des plus remarquables. Elle répand un grand jour sur l'histoire de l'ancien droit municipal de l'empire romain. L'authenticité de ces bronzes avait été contestée par un autre membre de l'Institut, M. Ed. de Laboulaye. M. Giraud combat, avec toute l'autorité de sa vaste érudition, l'opinion de son confrère, et établit que ce monument est considéré comme authentique, sans le moindre doute, par les savants de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Espagne.

M. Camille de Laboulie nous a adressé sa statistique agricole de Lafare. Ce résumé d'observations exactes et de renseignements puisés aux meilleures sources pourra être consulté avec profit par M. le ministre, pour le dictionnaire géographique dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir.

M. Magloire Giraud, curé de St-Cyr (Var) a offert un exemplaire de ses archives paroissiales ou statistique religieuse de la Cadière, faisant suite à son histoire du prieuré de St-Damien. Nous avons constaté plusieurs fois les qualités de ce recommandable écrivain. C'est en interrogeant les traditions locales et les anciennes coutumes ; c'est en déchiffrant les vieilles chartes que M. l'abbé Giraud a le talent de rendre intéressantes les localités qu'il décrit, sous le double

Digitized by Google

rapport de l'histoire ecclésiastique et de l'archéologie chrétienne.

Je me félicitais, à la dernière séance publique, de ce que la mort avait épargné nos divers membres. Aujourd'hui la tâche que j'ai à remplir est bien différente! C'est avec un profond sentiment de douleur que je dois vous exposer le tableau des pertes nombreuses que l'Académie a éprouvées. Limité par les bornes de ce rapport, je regrette de ne pouvoir interpréter vos sentiments que d'une manière bien imparfaite.

. Cette triste série s'ouvre, pour nos membres résidants, le 8 août 1857, par la mort de M. Icard. Attaché comme pharmacien à nos armées sous le premier empire, il s'était signalé par son dévouement. Devenu plus tard adjoint à la mairie d'Aix, il seconda pendant quatorze années notre administration municipale avec un zèle et une intelligence qui ne se démentirent jamais. Comme académicien, M. Icard avait enrichi nos recueils d'un mémoire sur un point curieux de physiologie. La mort de cet homme de bien a excité dans notre ville de vifs et profonds regrets.

Quelques mois après et le 8 février 1858, notre bon et vénéré confrère M. Roux-Alphéran terminait sa longue et laborieuse carrière. Les qualités du cœur et de l'esprit du recommandable auteur des *Rues d'Aix*, son profond attachement au pays, son obligeance et sa rare modestie rendront sa mémoire im-

Digitized by Google

périssable. M. Roux-Alphéran a voulu faire jouir le public de ses précieuses collections manuscrites, par le legs qu'il en a fait à la bibliothèque d'Aix. Au surplus, les titres de cet estimable écrivain à nos hommages sont tellement connus et appréciés, que je crois inutile de les retracer dans cette enceinte. J'ai essayé de les énumérer dans une notice que j'ai consacrée à sa mémoire et dont j'ai donné lecture récemment à l'Académie. Ce travail doit faire partie d'un VIII[e] volume de nos recueils dont l'impression va commencer sous peu de jours.

La tombe venait à peine de se fermer sur ce vénérable vieillard qu'elle se rouvrait, le 17 mars dernier, pour recevoir un de nos membres les plus distingués, M. Castagne. L'histoire naturelle et notamment la botanique était l'objet de ses études. Après avoir rempli des fonctions diplomatiques dans le Levant, il était revenu en Provence et il habitait alternativement notre ville et la commune de Miramas qui lui avait confié les rênes de son administration. L'aménité du caractère de M. Castagne et le charme de sa conversation pleine de souvenirs, donnaient un nouveau prix à ses connaissances. Notre honorable président a bien voulu se charger de consigner, dans une notice qu'il prépare, les titres de l'honorable botaniste à notre estime et à nos regrets.

M. l'abbé Guiet terminait, le 6 mai 1858, à un âge peu avancé, une carrière bien remplie. Ecclésias-

Digitized by Google

tique pieux, écrivain recommandable, profondément versé dans les sciences mathématiques et l'histoire naturelle, notre collègue apportait une profonde application à l'étude, un zèle au-dessus de ses forces à l'exercice des diverses fonctions dont il était investi. Sa faible constitution devait être impuissante à lutter devant les efforts du travail et l'ardeur de l'intelligence. Pendant le court espace de temps qu'il a siégé au milieu de nous, M. l'abbé Guiet avait su conquérir nos sympathies et motiver la douleur que nous cause sa perte.

Enfin le 17 août dernier, Mgr Rey, ancien évêque de Dijon, rendait à Dieu une âme toute dévouée aux bonnes œuvres et aux vertus apostoliques. Ce vénérable prélat, malgré le poids des années, remplissait encore, peu de jours avant sa mort, les fonctions du saint ministère, et on sait avec quel zèle il s'en acquitta pendant sa longue et honorable vie. Sincèrement attaché à sa ville natale et à notre Académie dont il fut un des fondateurs, Mgr Rey a enrichi notre bibliothèque de plusieurs ouvrages précieux relatifs pour la plupart à l'église d'Aix dont il avait été anciennement, pendant la vacance du siège, un des plus dignes et des plus vigilants administrateurs.

Parmi nos membres honoraires, nous regrettons la perte de M. Pataille, ancien premier président de notre Cour, mort conseiller à la Cour de Cassation

Digitized by Google

le 22 août 1857. Cet estimable magistrat, arrivé en 1830, dans notre ville, avait déployé le plus grand zèle pour la prompte expédition des affaires. Investi du mandat de député, il s'était fait constamment remarquer par son esprit de sagesse et de modération.

Une autre perte plus récente est celle de M. le comte Portalis, mort dans la nuit du 4 au 5 août dernier. Ce n'est point à nous qu'il appartient de raconter la brillante carrière de cet éminent personnage qu'un génie précoce et de sérieuses études avaient placé de bonne heure aux premiers rangs de l'administration et de la justice. D'autres diront aussi les travaux du publiciste éclairé toujours prêt à aider nos gouvernements de ses sages conseils. Je dois me borner à rappeler que M. le comte Portalis se montra dans toutes les circonstances entièrement dévoué à la Provence qui fut son berceau. Un des membres fondateurs de la Société académique d'Aix, il l'avait présidée dans le temps avec éclat, et au sein des plus hautes dignités il aimait à entretenir avec nous de fréquentes et précieuses relations.

Je termine ce triste tableau par l'énoncé de la mort de nos membres correspondants : l'Académie a eu la douleur de perdre :

M. Dufaur de Montfort, ancien directeur des contributions indirectes des Bouches-du-Rhône, membre du conseil général du Gers, mort le 21 décembre 1856. M. Dufaur consacrait ses loisirs à des études

Digitized by Google

d'archéologie, d'économie politique et d'histoire. Il allait publier des remarques sur la Russie en 1812 et sur la république d'Andorre, lorsqu'il s'est éteint dans un âge peu avancé.

M. le marquis de Foresta, mort le 11 février 1858. Ancien sous-préfet d'Aix et ensuite préfet pendant la Restauration, de divers départements qu'il administra avec sagesse et habileté, M. de Foresta était rentré dans la vie privée à l'époque de 1830. Dès lors tous ses instants furent consacrés à l'éducation de sa famille, aux soins de ses domaines et à l'étude qui embellit toujours son existence. A peine âgé de 22 ans il publiait des lettres sur la Sicile, où il se montrait déjà narrateur exact et critique judicieux. L'histoire littéraire et la bibliographie provençale surtout eurent pour lui un vif attrait. Il avait formé une riche et précieuse collection d'auteurs provençaux qu'il se plaisait à communiquer avec une rare obligeance. Les manières affables de M. de Foresta, sa conversation spirituelle et ornée d'anecdotes piquantes charmaient toutes les personnes qui entretenaient avec lui des relations.

M. Paul de Ricard, archiviste des Bouches-du-Rhône, enlevé à sa famille et à ses nombreux amis, le 14 avril dernier. Profondément versé dans la science paléographique, M. de Ricard facilitait avec un empressement rempli de bienveillance l'accès du dépôt qui lui était confié, aux personnes qui recouraient à

Digitized by Google

ses lumières. Cet honorable fonctionnaire avait publié une notice sur les archives du département. C'est un modèle de précision et d'exactitude. Plus d'une fois nous reçumes de notre collègue des documents curieux, extraits des nombreux recueils dont il était le digne conservateur.

M. l'abbé Bourgeat, professeur de philosophie à l'établissement d'Oullins, auteur de divers travaux recommandables et notamment d'une étude sur Vincent de Beauvais, savant dominicain du treizième siècle qui, sous le titre de *Speculum majus*, rédigea une véritable encyclopédie. L'enseignement a perdu dans M. Bourgeat, un de ses plus dignes interprètes.

L'Académie a dû pourvoir à ce que les vides formés dans son sein fussent comblés. Les nouveaux membres sur lesquels son choix s'est fixé, nous assurent de précieux collaborateurs par leurs connaissances variées, leur zèle et leur assiduité aux séances.

M. Icard est remplacé par M. Jules de Séranon, avocat. Deux fois lauréat de notre société, M. de Séranon avait depuis longtemps des titres à son admission parmi nous. Indépendamment de deux travaux remarquables qu'il a livrés à l'impression, notre collègue nous a démontré dans son discours d'installation que les jouissances de l'esprit sont bien supérieures aux jouissances matérielles ; il nous a communiqué en outre une lettre autographe de Mirabeau qu'il adres-

Digitized by Google

sait à l'âge de 25 ans à une de ses parentes de Manosque. Quant à sa notice sur un des plus vénérables prélats qui ont occupé le siège d'Aix dans ces derniers temps, vous allez bientôt juger du mérite de cette œuvre.

La place de M. Roux-Alphéran est occupée par M. Cabantous. Habile professeur à notre Faculté de Droit, jurisconsulte consommé, M. Cabantous prend le plus vif intérêt aux études et aux progrès de ses élèves. Ses *Répétitions écrites sur le droit public et administratif* lui ont assigné un des premiers rangs parmi les maîtres de la science. Dans un discours aussi brillamment écrit que sagement conçu, il a fait ressortir l'union qui doit exister entre les sciences et les belles-lettres et tout le bien qui résulte de cet accord.

A M. Castagne a succédé M. Silbert, docteur en médecine. Ce jeune et habile praticien est auteur de plusieurs monographies et entre autres d'un livre intitulé : *De la saignée dans la grossesse*, qui a été couronné par l'Académie impériale de médecine. M. Silbert aime à se délasser de ces graves travaux par des excursions dans le monde littéraire : il nous a lu un discours sur notre ancienne Faculté de médecine dans lequel il s'est montré tout à la fois historien exact et juste appréciateur du mérite des savants professeurs qui firent l'ornement d'une branche importante de notre ancienne université.

M. l'abbé Espieux semble appelé à continuer les

Digitized by Google

traditions de M. l'abbé Guiet dont il occupe le fauteuil et à la mémoire duquel il a payé un juste tribut d'hommages, en prenant place au milieu de nous. Ecclésiastique plein de savoir, M. Espieux avait enrichi de savants articles un recueil littéraire et religieux publié à Aix, il y a plusieurs années. De nos jours, il est chargé de la rédaction du rapport sur les travaux du clergé de notre diocèse, relatifs à l'Écriture Sainte. Ce digne ministre du Seigneur, tout dévoué à la pratique de ses saintes fonctions, utilise les rares loisirs dont il dispose, par l'étude des sciences mathématiques et divers travaux d'érudition.

Vous avez encore pourvu, Messieurs, d'une manière bien propre à atténuer nos regrets, au remplacement de quatre de nos membres, épargnés par la mort, mais que les circonstances ont obligés de quitter nos rangs.

M. Roustan, ancien recteur de l'Académie universitaire, investi aujourd'hui de hautes fonctions dans la capitale, et nommé membre honoraire, est remplacé par M. le conseiller Feraud-Giraud. Ce magistrat est auteur de nombreux ouvrages sur des matières administratives et de plusieurs articles insérés dans des revues de législation. Son dernier travail est un traité complet sur la *Juridiction française dans les échelles du Levant*. M. Feraud-Giraud est un de nos membres les plus assidus et les plus laborieux. La littérature charme ses loisirs. Nous lui devons un discours

sur l'utilité des rapports entre les Académies de provinces et un fragment sur la poésie des Grecs, où il examine l'origine et les diverses phases de l'art dramatique chez les anciens.

MM. Charles de Ribbe et Alexis Reinaud de Fonvert occupent les siéges que des motifs particuliers ont contraint MM. Frégier et Pons d'abandonner. M. de Ribbe, jeune encore, se fait remarquer parmi nos publicistes. Sincèrement dévoué au pays, il dirige ses travaux vers ce qui peut rehausser sa gloire ou contribuer à son utilité, soit qu'il étudie notre ancienne constitution provençale en retraçant la biographie de l'avocat Pascalis, soit qu'il considère la Provence au point de vue des bois et des inondations. Cet estimable écrivain nous a communiqué un discours sur les avantages de la décentralisation littéraire, des lettres inédites du marquis et du comte de Mirabeau, adressées au chevalier de Gassaud, grand-oncle maternel de notre collègue, et des considérations pleines de judicieux aperçus sur l'ouvrage que M. Germain, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier, consacrait récemment à la mémoire de Ménard, l'historien de Nîmes. — L'acquisition de M. Reinaud de Fonvert est précieuse pour nous, à cause de la spécialité des connaissances de cet honorable académicien. Membre de la commission administrative du Musée et de l'École de dessin, versé dans la théorie et la pratique des beaux-arts, M. de Fonvert nous a

Digitized by Google

soumis de nombreux travaux que sa modestie ne lui a point encore permis de publier et qui se rapportent aux études, objet de sa prédilection. Nous lui devons encore une dissertation sur les avantages que peut offrir l'étude des beaux-arts et des diverses parties qui se rattachent à un sujet aussi intéressant.

Enfin, M. Zeller, ancien professeur à notre Faculté des Lettres et qui développe aujourd'hui sur un plus vaste théâtre ses profondes connaissances en histoire, est remplacé par M. Ayma, officier de l'Université, principal du collége d'Aix. Zélé et vigilant administrateur, M. Ayma a élevé à un haut degré de prospérité l'établissement qu'il dirige. Familier avec les langues anciennes et modernes, prosateur élégant et agréable poète, cet honorable fonctionnaire se propose surtout pour but de ses travaux de former le cœur et l'esprit de la jeunesse. On connaît le succès avec lequel a été accueillie une de ses dernières publications, la vie du vénérable fondateur des écoles chrétiennes. M. Ayma nous a lu une légende intitulée : *La cité des démons*, une élégie ayant pour titre l'*Ange et la jeune fille* et une autre pièce de vers que vous allez bientôt apprécier.

Vous avez dignement couronné ces nominations en admettant parmi nos membres honoraires l'illustre prélat que la Providence a placé à la tête de ce diocèse. Prononcer son éloge, dans cette enceinte, ne serait-ce point affaiblir les sentiments qu'ont inspirés

Digitized by Google

à tous les cœurs le zèle infatigable, les vertus apostoliques, toutes les éminentes qualités en un mot qui distinguent ce digne successeur de tant de vénérables pontifes qui occupèrent le siège de notre métropole. Mgr Chalandon daigne prendre un vif intérêt à notre Académie. Il se plait à se délasser dans le culte des lettres des pénibles fonctions de l'épiscopat, et plus d'une fois nous avons surpris dans ses éloquentes allocutions un souvenir de nos grands écrivains classiques amené avec un à propos parfait.

L'Académie a encore offert le diplôme de membre honoraire à M. l'évêque de Tripoli, un de nos anciens membres résidants les plus dévoués, les plus laborieux. Mgr Sibour était naguère un des plus fermes appuis de la religion par ses leçons, ses discours et ses savants écrits. Cruellement éprouvé aujourd'hui par les infirmités, notre vénéré confrère offre un modèle sublime de patience et de résignation. Si la parole expire sur ses lèvres, il continue à nous prêcher, par son exemple, la pratique de toutes les vertus.

Ont été admis comme membres correspondants :

M. J.-B. Adriani, professeur d'histoire et de géographie à l'École militaire de Turin, auteur de divers ouvrages justement estimés et un des membres de la commission instituée par le roi de Sardaigne pour la recherche de tous les documents inédits concernant l'Italie.

M. Zeller que nous sommes heureux de rattacher

Digitized by Google

ainsi à notre Société, d'après le désir qu'il a manifesté.

M. Casimir Bousquet qui consacre ses talents d'écrivain à la description de tout ce que peut offrir d'intéressant et surtout d'inédit la ville de Marseille, sous le rapport historique et archéologique. Bornons-nous à citer de M. Bousquet, sa *Monographie de la Major* et son *Étude sur la navigation, le commerce et l'industrie de Marseille*, en collaboration avec M. Sapet, ouvrage qui a obtenu le prix fondé par M. le baron Beaujour.

M. Rey, sous-bibliothécaire de Montauban, auteur, entre autres publications, d'une *Galerie biographique des personnages célèbres de Tarn-et-Garonne*.

M. Lallement, avocat à la Cour impériale de Nancy, auteur notamment d'un mémoire manuscrit contenant l'*Éloge de Portalis ;* ce travail de M. Lallement a été couronné par l'Académie de législation de Toulouse.

L'Académie continue à recevoir de fréquentes communications de la part des Sociétés qui correspondent avec elle. Je dois une mention toute spéciale aux bulletins de la Société d'études diverses de la ville de Draguignan, fondée récemment dans le but principal de publier les documents historiques renfermés dans les archives de Lérins. Le cartulaire de cette célèbre abbaye découvert dans ces dernières années mérite de fixer l'attention de l'archéologue et du chrétien. Déjà quelques chartes ont pu être insérées dans les recueils

Digitized by Google

de la Société de Draguignan, grâce au zèle de l'honorable archiviste chargé de classer les nombreuses pièces de cette précieuse collection. Notre collègue, M. de Ribbe, est entré à ce sujet dans quelques détails qui ont vivement piqué notre attention.

Citons encore l'envoi qui nous a été fait de trois volumes publiés à Washington par l'Institut Smithsonien, du nom de son fondateur. Cette Société édite à ses frais des ouvrages scientifiques qu'elle offre généreusement aux bibliothèques publiques et aux réunions savantes. M. Feraud-Giraud a bien voulu nous initier à la connaissance d'un de ces volumes par le rapport qu'il nous en a présenté.

Quelques personnes étrangères à l'Académie nous ont offert leurs publications. Je dois indiquer à ce sujet :

Les *Éléments de philosophie médicale ou Théorie fondamentale de la science des faits médico-biologiques*, par M. Arréat, docteur en médecine. L'auteur s'est proposé de ramener les éléments de la science médicale à l'unité d'un principe supérieur qui domine tout l'organisme. Son principal but est de démontrer que si l'art de guérir existe en fait, il n'a pas encore été constitué en principe.

Un *Essai sur l'âme*, par M. Cournault. C'est la première partie d'un Traité complet de psychologie annoncé par l'auteur.

Digitized by Google

Un *Poème lyrique sur l'art musical*, par M. Lesguillon, qui a été couronné par l'Académie impériale de Tarn-et-Garonne.

L'Académie avait remis au concours la question suivante :

« La culture des céréales dans le département des Bouches-du-Rhône doit-elle être étendue ou restreinte, et dans tous les cas quelles sont les espèces ou les variétés qui doivent être propagées et dans quelles conditions ? »

Elle avait proposé, en outre, pour sujet de prix :

« L'Éloge du marquis de Méjanes, fondateur-donateur de la Bibliothèque publique d'Aix. »

Sur la première question, un seul mémoire nous est encore parvenu. Votre commission n'a pas tardé à se convaincre qu'il émanait du même auteur qui déjà nous avait soumis un travail sur cet objet. Elle regrette que ce second écrit ne soit à peu près que la répétition du premier et que le concurrent ait laissé de nouveau, sans la résoudre, la question proposée. Le mémoire traite longuement des céréales, des charrues, des semoirs et des engrais, objets parfaitement connus de tous nos agronomes. L'auteur bien au courant de ces matières paraît être de l'avis d'étendre la culture des céréales et se borne pour leur choix

Digitized by Google

à trois ou quatre variétés de blé. Mais il ne justifie nullement sa manière de voir. Il aurait dû appuyer son assertion sur la connaissance parfaite des terrains de notre département, sur ce qu'on a lieu d'attendre de leur fertilité ; il aurait dû encore s'étendre sur la diversité des cultures et se livrer à des études sérieuses pour démontrer, d'après les produits plus ou moins avantageux, la préférence que l'on devrait ou non leur donner sur la culture du blé. Enfin, il convenait de considérer l'influence de notre climat et la faveur que le commerce accorde aux diverses productions ; malheureusement le mémoire est muet sur tous ces points.

L'Académie, adoptant l'avis de sa commission, a décidé qu'il n'y avait pas lieu d'adjuger le prix, et elle retire la question du concours.

Aucun mémoire ne nous a été adressé sur le second sujet, l'Éloge de M. de Méjanes. Nous constatons avec peine un pareil résultat, quand il s'agissait de rappeler le souvenir d'un illustre bibliophile, généreux bienfaiteur de notre cité. La question est pareillement retirée du concours.

Digitized by Google

L'Académie met au concours les deux sujets suivants :

PREMIER SUJET DE PRIX.

Exposer dans un écrit succinct, méthodique et pratique, adressé sous forme de conseils aux propriétaires, particuliers ou communes, et même aux simples cultivateurs, comment la conservation des bois se lie en Provence, plus encore que dans les autres régions du territoire français, aux vrais intérêts de l'agriculture.

L'Académie est convaincue que la plupart des ouvrages forestiers, suivant la voie tracée par la loi de 1827, ont trop généralisé la question ; qu'ils n'ont pas tenu un compte suffisant des différences résultant, pour chaque pays déterminé, de la qualité des essences, de la nature et de la configuration du sol, du climat, des variations athmosphériques, etc...; enfin, que ces mêmes ouvrages, excellents pour les hommes spéciaux, mais accessibles à un petit nombre de propriétaires, n'ont pas attaqué de front les préjugés qui rendent si difficile l'établissement d'une bonne économie forestière en Provence.

L'Académie croit donc qu'un travail conçu dans

Digitized by Google

un but moins scientifique, spécialement local, en vue d'intéresser les cultivateurs à la conservation des bois et surtout de ceux qui sont situés en pente, serait une des œuvres les plus utiles, les plus nécessaires même au pays, et dont la propagation serait la plus opportune.

Elle a fixé en conséquence les conditions du programme sur lesquelles elle appelle l'attention des concurrents :

1° Combattre les préjugés populaires qui, sans profit réel pour la culture des céréales, ont pour effet de multiplier chaque jour les défrichements sur les terrains penchants boisés et non boisés, et font considérer dans le Midi les bois comme un obstacle aux progrès agricoles, notamment à l'exercice du pâturage ;

2° Montrer à l'aide des notions de bon sens fournies par l'expérience, et, s'il est possible, en citant des faits concluants, l'utilité des bois aux divers points de vue ci-après énumérés :

Défense contre la formation et les érosions des ravins ou torrents, contre les débordements des rivières et des fleuves,

Consolidation du sol des montagnes,

Alimentation des sources,

Régularisation des cours d'eau,

Digitized by Google

Abri contre les vents et l'intempérie des saisons,
Nourriture des bestiaux,
Production des bois nécessaires de construction, de charronnage, de chauffage, etc... ;

3° Indiquer les fatales et désastreuses conséquences de l'égoïsme individuel qui, par la destruction des bois, aboutit :

A aggraver, à rendre périodiques les débordements des torrents, rivières et fleuves ;

A mettre le roc nu à la place des bois et du sol défriché ;

A tarir les sources qui étaient le premier élément de richesse pour toute une contrée ;

A compromettre de précieuses récoltes, en rendant les étés plus secs, les hivers plus froids, les bises de printemps plus nuisibles, et les gelées tardives plus fréquentes ;

A amoindrir de plus en plus la zône du pâturage, par suite de la disparition progressive de la terre végétale ;

A élever enfin le prix des bois de consommation nécessaires pour la construction et l'entretien des bâtiments, les instruments aratoires, les mille usages de la vie domestique, et à priver des seuls moyens de chauffage les familles pauvres de nombreuses communes ;

4° Opposer l'intérêt individuel bien entendu à l'in-

Digitized by Google

térêt individuel mal compris, l'utilité générale à l'égoïsme privé ;

5° Insister sur les motifs de prévoyance qui doivent, souvent en Provence, faire assimiler aux bois proprement dits les arbustes, le gazon et tous les végétaux qui consolident le sol et ralentissent l'écoulement des eaux pluviales ;

6° Bien déterminer les terrains qui, par le fait même de leur situation sur des pentes rapides, au bord des torrents ou des rivières, du rôle de protection auquel la nature les destine, et de leur peu de fertilité, doivent être conservés en état soit de bois, futaies ou taillis, soit de broussailles ou de gazon ;

7° Faire, s'il est possible, l'application de ce classement statistique au territoire d'une commune.

L'Académie, en proposant ce sujet de prix, attache une grande importance aux faits positifs, aux exemples puisés dans l'étude des localités, qui devront servir de corollaires aux principes généraux et les mettre à la portée des grands ou petits propriétaires. Par conséquent, si les concurrents n'avaient pas des notions suffisantes pour traiter la question, d'après le plan tracé, au point de vue de toute la Provence, elle les invite à ne s'occuper que de celui des quatre départements des Bouches-du-Rhône, du Var, des

Digitized by Google

Basses-Alpes et de Vaucluse, qui leur serait spécialement connu.

Les concurrents sont laissés libres de choisir la forme qu'ils jugeront être la plus populaire, par exemple, celle du dialogue. Il leur est recommandé d'éviter l'emploi des mots étrangers et qui sont du domaine spécial de la science.

SECOND SUJET DE PRIX.

Présenter la monographie complète d'une des communes de l'arrondissement d'Aix, laissée au choix des concurrents.

L'auteur devra décrire d'une manière générale le territoire de la commune, en désignant ses limites par les territoires voisins. Il en donnera la superficie : il marquera les cours d'eau dominants et les chaînes principales de montagnes ou de collines. Il assignera au pays son climat propre. Les points sur lesquels sont établis le village, le bourg ou la ville, et les hameaux en dépendants seront indiqués, aussi bien que leur distance entre eux et avec la ville, chef-lieu soit de

Digitized by Google

l'arrondissement, soit du département. Le nombre des maisons de ville et de campagne sera fourni au moins approximativement. Des notions aussi exactes que possible sur leurs populations respectives accompagneront ces documents. On rappellera les origines du lieu en remontant aux temps les plus anciens connus, et si quelques débris de monuments ligurien, grec ou romain parent encore le sol, une esquisse en sera tracée.

L'auteur pourra passer ensuite au culte public, décrire l'église paroissiale ou succursale, et les chapelles du territoire, donner la suite des pasteurs de l'église, énumérer les confréries, les fondations pieuses et les revenus qui y sont annexés. Au temple se rattacheront l'école et l'hospice : l'école où doivent se former autant qu'auprès de la famille des hommes pieux, patriotes honnêtes, des femmes dévouées aux vertus domestiques ; l'hospice ou l'œuvre hospitalière, foyer ardent de cette charité qui est la suprême vertu. Sur le second plan de l'institution publique, se placera l'administration et pour ainsi dire la constitution et le gouvernement de la commune. L'ancien consulat, l'ancien conseil permanent et ordinaire, l'ancien conseil général des chefs de familles, les anciennes judicatures comtale, seigneuriale, municipale, seront mis en relief, sans négliger les établissements modernes. On rappellera les phases de l'impôt dans les divers temps. La maison commune, la maison du peuple, aura son

Digitized by Google

histoire, comme le temple, l'école, l'hospice auront la leur. Et si le territoire a été tenu par une famille seigneuriale, soit que l'on entrevoie à une époque plus ou moins reculée une franchise première du sol, et un alleu libre, soit qu'un acte d'habitation ou une possession antique eût imprimé au domaine direct, le caractère d'une propriété incontestable et sacrée, comme l'est tout droit de propriété, le régime du fief, ses droits honorifiques et utiles seront retracés. On rappellera les dynasties seigneuriales qui ont comme régné sur le sol et sur les hommes en honorant les bons seigneurs, et flétrissant les mauvais avec la sévère équité de l'histoire. Les concurrents ne négligeront point de parler de la constitution physique, du caractère, des mœurs des habitants, des usages publics et domestiques, des fêtes communales, et surtout de la fête patronale, de la fréquence ou de la rareté des réunion dans les cafés et cercles, etc.

L'agriculture, l'industrie, le commerce et principalement l'agriculture de la commune seront traités avec les développements convenables, car, le labourage et le pâturage doivent recevoir les premiers honneurs. Ici le système forestier trouvera sa place naturelle. La commune possède-t-elle des bois en propre ou seulement des usages ? Les particuliers ont-ils des bois dans leurs domaines ? Ces bois sont-ils convenablement aménagés ? Quelles sont les idées des citoyens sur la conservation des bois ? S'applique-t-on à maintenir ou

Digitized by Google

à remettre en état de bois, les terrains ardus et autres qui ne peuvent produire autre chose ou ne produisent autre chose qu'à pure perte ? Et si, par bonheur, la richesse forestière est telle, que les pouvoirs publics fassent annuellement à chaque famille riche ou pauvre, une distribution de combustibles, on le dira avec empressement : Cela en vaut la peine. Dans quelle proportion le territoire est-il divisé entre les céréales, les vignes, les oliviers, les prairies, les jardins, etc. ? Quel est le total de la production agricole ? Il est indispensable de nombrer les maîtres, artisans ou chefs d'atelier, tels que maçons, menuisiers, serruriers, forgerons, maréchaux-ferrants, etc., les débitants et revendeurs établis soit dans l'habitation principale, soit dans les hameaux et dans la campagne, les manufactures et usines, et les ouvriers employés par elles. Un aperçu général du commerce du pays doit clore ce tableau, en ajoutant à l'exposé des trois systèmes agricole, industriel et commercial, le résultat de leur action sur la moralité et le bien-être de la population communale.

L'Académie entend d'ailleurs laisser aux concurrents toute leur indépendance. Ils peuvent suivre un autre ordre que l'ordre indiqué. Une partie inachevée et même omise peut se racheter par le mérite de l'ensemble, ou de quelque autre partie du travail. Si au lieu d'une monographie d'une commune de l'arrondissement d'Aix, on adressait à l'Académie un travail sur

Digitized by Google

une commune de l'ancienne viguerie de cette ville, non comprise dans l'arrondissement actuel, il serait accepté.

Le prix pour l'une et pour l'autre question consistera en une médaille d'or de 300 fr. ou la valeur en argent, et sera décerné, s'il y a lieu, dans la séance publique de 1860. Les mémoires devront être remis à M. Mouan, secrétaire-perpétuel de l'Académie, au plus tard le 30 avril de cette année 1860. Ils porteront, suivant l'usage, une devise qui sera répétée dans un billet cacheté contenant les nom, prénoms et adresse de l'auteur.

On a lu :

Les Fleurs, poésie, par M. Ayma, principal du collége d'Aix.

Un journal et un journaliste à Aix, avant la Révolution, par M. Charles de Ribbe, avocat.

Notice historique sur Mgr de Richery, archevêque d'Aix, par M. Jules de Séranon, avocat.

L'*Usurier et son fils*, conte en vers, par M. d'Astros, docteur en médecine.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES D'AIX.

Bureau de l'Académie.

Président.

M. FERAUD-GIRAUD.

Vice-Présidents.

M. TAVERNIER.
M. le comte DE SAPORTA.

Secrétaire-Perpétuel.

M. MOUAN.

Secrétaires Annuels.

M. DE RIBBE.
M. SILBERT.

Archiviste.

M. AYMA.

Trésorier.

M. DE GARIDEL.

Digitized by Google

Membres Résidants.

MM.

11 *février* 1808.

1 CHAMBAUD ❋ (Joseph-François-Florentin), conseiller honoraire.

30 *juin* 1819.

2 ASTROS (Joseph-Jacques-Léon d'), docteur en médecine.

18 *mai* 1826.

3 ROUCHON-GUIGUES ❋ (Étienne-Charles), conseiller à la Cour impériale.

25 *juillet* 1827.

4 VALLET (Pierre), conseiller honoraire.

2 *janvier* 1828.

5 ROUARD ❋ (Étienne-Antoine-Benoît), bibliothécaire.

13 *mars* 1833.

6 MOUAN (Jean-Louis-Gabriel-Napoléon), avocat, sous-bibliothécaire.

7 CASTELLAN ❋ (Jean-Joseph-Auguste-Paul-Raymond), président à la Cour impériale.

17 *avril* 1833.

8 SAPORTA (Anne-François-Gaspard-Charles-Adolphe, comte de).

29 *mars* 1836.

9 GARIDEL (Léon de).

Digitized by Google

MM.

14 *juin* 1840.

10 TAVERNIER (Adolphe-Alexandre), avocat.

30 *novembre* 1841.

11 MAURIN (Elzéar-François), prêtre, aumônier du Chapitre métropolitain.

22 *mars* 1842.

12 PAYAN (Pierre-Scipion), docteur en médecine.

6 *février* 1844.

13 AGARD ✵ (Félicien), négociant.

15 *juillet* 1844.

14 BOUTEUIL ✵ (François-Thomas-Amédée), doyen de la Faculté de Droit.

25 *février* 1845.

15 FORTIS ✵ (François de), conseiller à la Cour impériale.

21 *mars* 1848.

16 RAMBOT ✵ (Gustave).

18 *décembre* 1849.

17 LAFAYE ✵ (Benjamin), doyen de la Faculté des Lettres.

18 BONAFOUS ✵ (Norbert), professeur à la Faculté des Lettres.

19 MÉRY (Louis), professeur à la Faculté des Lettres.

20 TOURNADRE (Théophile de), ingénieur de l'arrondissement.

21 GIBERT (Joseph-Marc), directeur du Musée.

Digitized by Google

MM.

10 *février* 1857.

22 FERAUD-GIRAUD (Louis-Joseph-Delphin), conseiller à la Cour impériale.

23 RIBBE (Charles de), avocat.

9 *février* 1858.

24 SAUTERON-SÉRANON (Jules de), avocat.

16 *mars* 1858.

25 REINAUD DE FONVERT (Alexis).

23 *mars* 1858.

26 CABANTOUS (Louis-Pierre-François), professeur à la Faculté de Droit.

13 *avril* 1858.

27 AYMA (Louis), principal du Collége d'Aix.

4 *mai* 1858.

28 SILBERT (Paulin), docteur en médecine.

30 *novembre* 1858.

29 ESPIEUX (Jacques-Auguste), chanoine-honoraire, premier vicaire de la paroisse Saint-Jean-de-Malte.

30 . . . .

Digitized by Google

Membres Honoraires.

MM.

Juillet 1824.

POZZADA (Antoine, Mgr de).

26 *juillet* 1837.

AUDE O ✻ (Antoine-François), ancien maire d'Aix.

28 *mai* 1845.

POULLE-EMMANUEL O ✻, premier président de la Cour impériale d'Aix.

18 *décembre* 1855.

ROUSTAN ✻, ancien recteur de l'Académie d'Aix.

2 *décembre* 1857.

CHALANDON (Georges-Claude-Louis-Pie Mgr), archevêque d'Aix.

SIBOUR (Léon Mgr), évêque de Tripoli).

Digitized by Google

Membres Correspondants.

MM.

3 octobre 1811.

QUENIN, docteur en médecine, à Orgon.

6 janvier 1812.

VOGT (baron de), à Altona.

4 mai 1812.

VIENNET, membre de l'Institut, à Paris.

25 mai 1813.

DUPELOUX, ancien sous-préfet d'Aix.

2 mars 1814.

LOQUEZ (l'abbé), professeur, à Nice.

CHAMPOLLION-FIGEAC, à Paris.

4 mars 1818.

LAURE, receveur des Hospices civils, à Toulon.

16 décembre 1818.

AUDIFFRET, avocat.

24 mai 1820.

MONNIER, professeur, à Avignon.

19 décembre 1821.

HOMBRE-FIRMAS (d'), correspondant de l'Institut de France, à Alais.

Digitized by Google

MM.

4 *décembre* 1822.

GARCIN DE TASSY, membre de l'Institut, à Paris.

24 *mars* 1824.

GRANIER, à Draguignan.

15 *décembre* 1824.

NICOT, ancien recteur de l'Académie de Nimes.

19 *mai* 1825.

SABATERY, à Grenoble.

21 *décembre* 1825.

REINAUD, conservateur des manuscrits orientaux à la Bibliothèque Impériale, membre de l'Institut.

5 *juin* 1826.

BARD (Joseph), docteur en médecine, à Beaune (Côte-d'Or).

AUDIFFRET (Charles-Hippolyte), à Paris.

17 *janvier* 1827.

RIVIÈRE (de), à Saint-Gilles (Gard).

9 *juillet* 1828.

ARBAUD-JOUQUES (Philippe d').

29 *novembre* 1828.

DUPIN (Charles), membre de l'Institut.

7 *janvier* 1829.

RAFN (Charles-Chrétien), à Copenhague.

22 *août* 1829.

FABRE (Augustin), juge de paix, à Marseille.

Digitized by Google

MM.

11 *juillet* 1830.

RUFFIN, professeur de littérature, à Bastia.

19 *mars* 1831.

CABASSE, ancien magistrat.

11 *février* 1835.

DUPONCHEL, membre de la Société enthomologique de France, à Paris.

22 *avril* 1835.

LAIR, de la Société philharmonique du Calvados.

2 *mars* 1836.

PIERQUIN, docteur en médecine, à Paris.

17 *janvier* 1838.

BOSQ (Louis-Charles), à Auriol.

25 *mai* 1836.

COTTARD, ancien recteur de l'Académie d'Aix, à La Ciotat.

17 *janvier* 1838.

JAUFFRET (Adolphe), avocat à Metz.

21 *février* 1838.

ROUX (P.-M.), docteur en médecine, secrétaire-perpétuel de la Société de statistique, à Marseille.

DAUVERGNE, docteur en médecine, à Manosque.

11 *juillet* 1838.

POUJOULAT aîné, à Paris.

10 *décembre* 1839.

RAMUS, sculpteur, à Paris.

Digitized by Google

MM.

19 *mai* 1840.

MONNIER (du Jura), à Toulouse.

3 *janvier* 1844.

BEC (de), directeur de la Ferme-Modèle de la Montaurone.

14 *février* 1844.

REBOUL, à Nimes.

18 *mars* 1844.

OLIVIER-BARBORA (d'), officier de la maison de l'empereur du Brésil.

RIÉDEL, directeur du Jardin botanique de Rio-Janeiro.

TAUNAY, consul de France, à Rio-Janeiro.

30 *mai* 1844.

GIRAUD (Charles), membre de l'Institut, à Paris.

COQUAND, professeur à la Faculté des Sciences de Besançon.

20 *novembre* 1844.

SALLES (Eusèbe de), professeur d'arabe, à Marseille.

26 *novembre* 1844.

PRUDHOMME, médecin-oculiste, à Rome.

6 *janvier* 1846.

RICARD (Adolphe), secrétaire de la Société archéologique de Montpellier.

27 *janvier* 1846.

ROBERT neveu, docteur en médecine, à La Fare.

Digitized by Google

MM.

20 *avril* 1847.

PELLICOT, secrétaire du Comice agricole, à Toulon.

TOPIN (Hippolyte), à Florence.

6 *juillet* 1847.

REMACLE, d'Arles, préfet du Tarn.

14 *mars* 1848.

MOLÉON (de), directeur-fondateur de la Société polytechnique-pratique, à Paris.

8 *mai* 1849.

FERAUD (l'abbé), curé aux Sièyes (Basses-Alpes).

28 *mai* 1850.

AMPHOUX DE BELLEVAL, à Miramas.

27 *mai* 1851.

GIRAUD (Magloire), chanoine, curé de Saint-Cyr (Var).

25 *novembre* 1851.

CHAUDRUC DE CRAZANNES (le baron), à Auch.

11 *janvier* 1853.

ROTHE (Auguste), professeur à l'Académie royale de Soroe (Danemarck).

1er *mars* 1853.

ROSTAN (Louis), membre du Conseil général du Var, à Saint-Maximin.

19 *avril* 1853.

DE LA BOULIE (Camille), sous-préfet à Guelma.

Digitized

MM.

9 *décembre* 1856.

CHERBONNEAU, professeur d'arabe, à Constantine.

12 *janvier* 1858.

BOUSQUET (Casimir), à Marseille.

26 *janvier* 1858.

ADRIANI (Jean-Baptiste), professeur à Turin.

15 *juin* 1858.

REY, sous-bibliothécaire, à Montauban.

22 *juin* 1858.

LALLEMENT (Louis), avocat, à Nancy.

SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES

d'Aix.

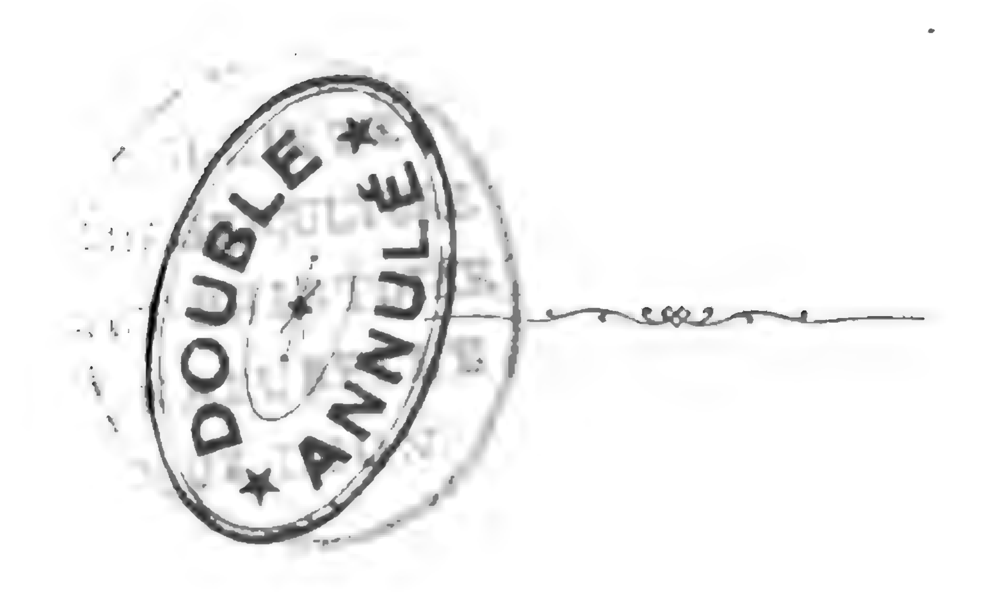

AIX

IMPRIMERIE ILLY, RUE DU COLLÉGE, 20.

1861

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

LE LUNDI, QUATORZE JANVIER MIL HUIT CENT SOIXANTE-UN, LA QUARANTIÈME SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE A EU LIEU, A UNE HEURE, DANS LA GRANDE SALLE DE L'UNIVERSITÉ.

M. FERAUD-GIRAUD, *conseiller à la Cour impériale d'Aix, président de l'Académie, a fait l'ouverture de la séance par le discours suivant :*

MONSEIGNEUR, MESSIEURS,

Le brillant tableau de l'avenir de notre ville, que traçait naguère, devant vous, une plume habile et exercée, m'avait inspiré l'idée de vous parler aujourd'hui du passé de notre antique cité.

Aucun sujet de discours ne pouvait être choisi

Digitized

avec plus d'à-propos devant une assemblée où se trouvent réunis, à côté des citoyens les plus estimés du pays et des officiers de notre glorieuse armée, les représentants les plus haut placés et les plus respectés du clergé, de la magistrature, de l'administration et de l'enseignement ; souvenirs glorieux d'un passé où je ne sais ce qui doit le plus exciter notre admiration, des vertus de nos anciens religieux, du savoir des professeurs de l'Université provençale, de l'intégrité et de la noble indépendance des magistrats du Parlement, du zèle et du dévoûment éclairés des administrateurs de la province, ou du courage et du patriotisme de nos aïeux.

D'un autre côté, les cours d'amour, les chants de nos poètes au moyen-âge, le siège de Marseille par le duc de Bourbon et l'attaque d'Aix par le duc d'Épernon (1), la présence dans nos murs de la comtesse de Sault, et bien d'autres épisodes devaient me fournir de nombreuses occasions de rappeler plus particulièrement à une partie de mon auditoire combien il y avait

(1) Tout le monde sait la part que les Marseillaises prirent à la défense de leur ville lorsque le duc de Bourbon en fit le siège. M. Rouchon-Guigues, dans son *Résumé de l'Histoire de Provence,* page 427, dit que les mêmes témoignages de dévoûment civique se produisirent à Aix lors de l'attaque de cette ville, en 1593, par le duc d'Épernon.

Digitized by Google

de grâces et de noble dévoûment chez les Provençales, combien grande a été leur influence sur le pays dans les circonstances les plus graves.

Mais le passé de notre ville est bien riche ; vingt siècles se sont succédés depuis sa fondation, et à chaque période de son histoire se présentent en bien grand nombre les faits et les évènements importants. Aussi n'ai-je pas tardé à acquérir la conviction qu'une pareille tâche était au-dessus de mes forces, que toute ma bonne volonté resterait impuissante pour la remplir, et ne voulant pas, Messieurs, faire un inutile abus de vos bontés, j'ai dû renoncer à mon projet. Moins présomptueux et moins téméraire, au lieu de vous rappeler aujourd'hui l'histoire de notre ville, je me bornerai à vous dire quelques mots sur le passé de notre Académie.

Histoire obscure d'une institution dont l'existence a été modeste, paisible et ignorée ; sujet toutefois que la nature de notre réunion vous fera accueillir avec quelque bienveillance et qui ne peut vous déplaire, puisque votre présence ici, en ce jour, témoigne de votre intérêt pour notre compagnie.

Aucune ville ne fut jamais dans de meilleures conditions que la nôtre pour posséder une société scientifique et littéraire.

Digitized

Fille de Rome et longtemps capitale de la province romaine dans les Gaules, Aix avait reçu dès sa fondation tous les avantages d'une civilisation avancée; les restes des monuments que nous possédons et ceux que les sciences historiques nous ont conservé indiquent combien les esprits y étaient cultivés sous la période romaine. A peine les ténèbres qui suivirent l'invasion des barbares s'étaient-elles dissipées, et bientôt la cour de nos comtes devenait le berceau des troubadours dont les travaux eurent tant d'influence sur la société au moyen-âge et sur les littératures française, italienne et espagnole. Devenue le siège des autorités civiles et ecclésiastiques, le séjour habituel des familles les plus distinguées par leur rang et leur instruction; la politesse des mœurs, l'étude des sciences et le culte des lettres et des arts ne pouvaient manquer d'y être en honneur. Les théologiens, les jurisconsultes, les savants comme les artistes y brillèrent tour-à-tour (1).

(1) En rappelant ici le passé littéraire et artistique de notre ville, je croyais écrire son histoire contemporaine. Je ne puis, en effet, résister au désir de redire que naguère Aix comptait à la fois neuf de ses concitoyens parmi les membres de l'Institut: M. le comte Siméon (classe des beaux-arts et des sciences morales et politiques, 1828 et 1832); M. le comte Portalis (sciences morales et politiques, 1839); M. Thiers (Académie française et sciences morales et politiques, 1833,

Digitized by Google

Sur la demande de Louis II, comte de Provence, le pape Alexandre V, après s'être assuré que notre ville était illustre, populeuse et propre aux études (1), lui avait délivré, dès le 9 décembre 1409, la bulle d'investiture de son université. Cette université, dont on vous disait si bien la brillante destinée il y a quelques jours à peine, définitivement établie par l'édit du 10 décembre 1413, avait vu adjoindre successivement à l'enseignement du droit et de la théologie, celui de la médecine (1510), puis celui de la chirurgie et de la pharmacie (1557), et enfin une faculté des arts (1603 et 1764). Il semble que, avec de tels éléments et dans de pareilles conditions, notre société va trouver bien loin ses origines. Il n'en est cependant rien, et si nous jetons un regard sur la constitution elle-même de l'Université provençale, cela cessera bientôt de nous surprendre.

Les anciennes universités étaient, en effet, à la fois, des corps enseignants, des cercles litté-

1840); M. Mignet (sciences morales et politiques et Académie française, 1832, 1836); M. Émeric-David (inscriptions et belles-lettres, 1816); M. Granet (beaux-arts, 1830); M. Charles Giraud (sciences morales et politiques, 1842); M. le comte de Forbin (beaux-arts, 1816); M. Jaubert (inscriptions et belles-lettres, 1830).

(1) *Eminens, populosa, abundans in virtutibus, aptaque pro studio generali.*

Digitized

raires et scientifiques et des grandes institutions provinciales groupant sous des privilèges spéciaux les professeurs, les gradués et les étudiants. On pouvait dire avec vérité des anciens universitaires ce que le ministre de l'instruction publique, le bien regretté M. Fortoul, disait en 1856 des académiciens de province : « Unis par la communauté de leurs souvenirs, de leurs mœurs, de leurs intérêts, ils formaient des centres où se conservaient avec le culte intelligent des traditions particulières de la province, l'amour sincère du pays. »

Aussi faudrait-il rechercher aujourd'hui dans une partie du passé de notre Université, notre propre histoire.

L'Académie des sciences, fondée en 1100 par Ildephonse 1er, où vint étudier Saint-Jean-de-Matha, fondateur des Trinitaires, où Durand, évêque de Mende, prit en 1200 son grade de docteur, et où plusieurs jurisconsultes reçurent leurs titres, était elle-même une véritable université, enseignant et conférant des grades.

Ce n'est que vers la fin du dix-huitième siècle que se place la date de la fondation de notre Académie.

Les États de Provence, toujours très vivement préoccupés de tout ce qui pouvait contribuer aux progrès des sciences dans nos pays, avaient facilité la publication des ouvrages les plus inté-

Digitized by Google

ressants sur la Provence, encouragé les inventions utiles et établi au chef-lieu un jardin botanique, un laboratoire de chimie, une école vétérinaire et plusieurs autres établissements dont il ne reste malheureusement plus de traces.

Depuis longtemps on réclamait l'établissement de *chambres rurales et agraires pour gouverner et régenter la culture et fécondité des terres.* Un prélat provençal, Pierre de Quiqueran-Beaujeu, qui publiait sa *Nouvelle Agriculture* au moment où Olivier de Serres écrivait dans le Languedoc son immortel traité, avait depuis longtemps prouvé combien ces chambres pouvaient être utiles dans un pays si fertile en produits divers, où les conditions de culture sont si variées. C'était là une idée heureuse et féconde, et l'assemblée de nos communautés ne pouvait manquer de la réaliser. L'éminent avocat Pazery, assesseur d'Aix et procureur du pays, présenta un projet d'organisation en 1752, et ce plan, adopté par les États, fut sanctionné par un arrêt du conseil du 20 janvier 1765. C'est là notre première charte.

Toutefois, notre société, ainsi décrétée, ne fut définitivement constituée qu'en 1777, sur la proposition de M. de Méjanes.

« La ville d'Aix, avant 1789, comptait parmi ses nombreux privilèges, le droit de donner des administrateurs à la province, en élisant ses administrateurs particuliers. Le conseil municipal,

Digitized by Google

par la sagesse de ses choix, sut toujours justifier la confiance dont l'avaient honoré nos souverains en lui accordant une aussi belle prérogative. Le premier procureur du pays pouvait être choisi parmi les hommes les plus qualifiés de toute la province. Ceux à qui ne put échapper le mérite des Portalis et des Siméon, alors la gloire et l'ornement d'un barreau distingué, n'avaient pas négligé M. de Méjanes, et l'assentiment général avait justifié leur choix (1). »

M. de Méjanes, que quelques-uns de ses concitoyens ne connaissent aujourd'hui que comme un savant et infatigable bibliophile, était un de ces hommes d'élite qui placent au-dessus d'un goût stérile des livres, du culte égoïste des lettres, le bonheur de leur pays, qui savent combiner l'amour du beau, du bien et de l'utile, et dont les constants efforts ont pour but de rendre leur patrie à la fois plus intelligente, plus morale et plus riche. Le citoyen laborieux et dévoué qui sut si souvent négliger ses intérêts pour défendre ceux de la ville d'Arles, qu'il fut appelé à représenter plusieurs fois à Paris, insistant devant l'assemblée des États de 1777 sur l'importance de la mission confiée à la nouvelle

(1) M. de Fortis, maire d'Aix, séance d'ouverture de la bibliothèque Méjanes, le 16 novembre 1810.

Digitized by Google

société, disait avec beaucoup de raison : « L'agriculture est aussi utile dans l'ordre moral que sous le rapport politique ; à sa suite marchent toujours l'amour du travail, les mœurs simples et la frugalité qui contribuent en même temps à la prospérité des États et au bonheur des citoyens ; elle assure les subsistances, favorise l'industrie, soutient les manufactures, répand l'aisance dans les différentes classes de la société et fournit au mouvement continuel du commerce. »

A côté de l'avocat Pazery et du marquis de Méjanes, je suis heureux de placer Portalis l'ancien, qui, présidant en 1779 la première séance publique de la nouvelle Académie, lui traçait sa marche, lui disait ses devoirs, lui indiquait les espérances que le pays fondait sur elle (1).

Ne m'accusez pas, Messieurs, si je retiens trop longtemps votre attention sur les premiers jours de notre existence, on ne renonce pas volontiers à parler de ses ancêtres lorsqu'ils ont l'éloquence et le savoir de Pazery, les vertus civiques du marquis de Méjanes, la supériorité de talent de Portalis. Que sais-je, peut-être en dehors de cette légitime vanité, j'obéis encore à

(1) Le discours qu'il prononça à cette occasion est rapporté dans le *Dictionnaire de la Jurisprudence et des Arrêts*, de Prost de Royer, Lyon, 1783, in-4°, t. III, p. 767.

Digitized by Google

des préoccupations que je ne dois pas cacher, et alors que l'honneur de présider vos séances devrait me faire oublier un titre plus modeste (1) que m'a confié une société plus exclusivement agricole, je ne puis résister à l'occasion qui se présente pour rappeler en ma double qualité, aux administrateurs actuels de nos pays, qui sauront si bien me comprendre, combien les administrateurs de notre province avaient à cœur de protéger et d'encourager l'agriculture, combien les intérêts moraux et matériels de nos populations agricoles, à toutes les époques, ont été jugés dignes d'une sollicitude vive, éclairée et constante.

Pour ne pas abuser à l'excès de votre attention, je néglige de vous parler de nos premiers travaux, de la part d'action départie par le bureau central aux succursales qu'il fonda à Tarascon, Draguignan et Sisteron.

Je n'ai point à vous dire ce que devint en 1789 le bureau d'agriculture. Au milieu de pareilles tourmentes, toutes les institutions qui témoignent de la force intellectuelle et régulière d'un pays sommeillent si elles ne s'effacent ; mais après ces violences révolutionnaires, l'es-

(1) Celui de vice-président du Comice agricole de l'arrondissement d'Aix.

Digitized by Google

prit de ruine finit par rentrer dans l'ombre et dans l'impuissance, et peu à peu, dans ces sociétés si cruellement éprouvées, les idées religieuses, le respect des droits, la force de l'intelligence reprennent leur noble et légitime empire, répandent partout leur salutaire et féconde influence, et font renaître sous leur puissante égide toutes les institutions utiles.

En 1807 on se souvint à Aix des services qu'avait rendu l'ancienne société d'agriculture, et comme elle pouvait être encore utile, on la reconstitua sur de nouvelles bases, en agrandissant le cadre de ses travaux ; l'agriculture et les sciences qui s'y rattachent durent demeurer l'objet principal de ses études, mais rien de ce qui appartenait aux sciences en général, aux lettres et aux arts ne devait rester étranger à ses investigations.

La société renaissante, établie sous le titre de *Société des Amis des sciences, des lettres, de l'agriculture et des arts*, se donna pour président Mgr Champion de Cicé, archevêque d'Aix. « L'Académie voulait ainsi rendre hommage à la religion, dont Mgr de Cicé était un des plus vénérables pontifes, à la justice dont il fut le ministre, aux sciences qu'il aima et protégea dans toutes les vicissitudes de sa longue carrière, aux arts utiles et à l'agriculture, qui, au milieu des graves préoccupations de l'épiscopat

Digitized by Google

et de l'administration ecclésiastique, furent encore l'objet de sa sollicitude (1). »

MM. d'Arbaud-Jouques et de Fortis, alors à la tête des administrations de la ville, firent partie du premier bureau en qualité de vice-présidents ; le secrétaire perpétuel fut M. Gibelin. Un professeur à la Faculté de droit, dont le nom m'est cher, M. Mottet père, fut désigné comme trésorier. M. le comte Thibaudeau, M. de Lagoy, Parmentier (de l'Institut), le comte de Fontanes, M. Siméon, alors ministre en Westphalie, et le comte Portalis, conseiller d'État, furent inscrits en tête de nos cadres comme membres honoraires. Autour se groupèrent toutes les forces intellectuelles de notre ville et cent dix-neuf sociétaires se mirent à l'œuvre pour concourir chez nous à la renaissance des lettres et des sciences.

« Ce ne fut point un but d'ostentation frivole, ni d'amusement puéril, mais le désir d'être utile à leurs concitoyens, de mériter leur estime par leurs efforts, leur reconnaissance par leurs succès, qui réunit les membres de la nouvelle Académie (2). » Elle se mit immédiatement à

(1) Séance publique du 11 février 1808, discours du président.

(2) Séance publique du 7 janvier 1809, discours du président.

Digitized by Google

l'œuvre, et, depuis sa fondation jusqu'à nos jours, il n'est pas une des grandes questions qui intéressent la Provence qui n'ait été l'objet de ses études. Les reboisements, les irrigations, l'introduction de nouvelles cultures, l'amélioration des anciennes ont été l'objet de nombreux travaux publiés ou conservés dans ses archives. Jalouse de continuer l'œuvre de la chambre d'agriculture, elle joignait les encouragements aux conseils, et non-seulement elle décernait des prix et des récompenses à la suite des concours qu'elle ouvrait sur des questions pratiques, mais encore elle dirigeait des expériences agricoles, elle encourageait la culture de l'olivier, de l'amandier, de la garance et l'emploi de divers engrais. En même temps, dans ses séances hebdomadaires, se succédaient d'intéressantes lectures sur les diverses parties des sciences historiques et des sciences exactes, des communications variées sur la philosophie, la littérature et les beaux-arts, de nombreuses pièces de poésie en français, en provençal et en latin.

Ainsi, pendant plus d'un siècle nos séances intimes se sont succédées pleines de charme, se révélant au dehors par leur utilité, et le digne successeur de M^gr de Cicé, avec une excessive bienveillance, mais sans trop s'écarter cependant de la vérité, a pu appliquer à notre Acadé-

Digitized by Google

mie, en lui donnant pour symbole un oranger en fleurs, la devise que saint François-de-Sales inscrivait sur le blason de l'Académie florimontane : *Flores fructusque perennes* (1).

Je n'entrerai pas dans tous les détails de cette existence active et laborieuse ; ne pouvant citer tous les noms et tous les travaux de nos devanciers et de mes collaborateurs, je me vois obligé de n'en citer aucun ; mais je ne puis m'empêcher de signaler spécialement la séance publique qui eut lieu le 8 mai 1813, sous la présidence du comte Portalis. Par une heureuse coïncidence, l'Académie avait choisi pour sujet du concours par elle ouvert, l'*Éloquence judiciaire*. Personne ne pouvait, mieux que l'illustre magistrat, tracer le programme à suivre par les concurrents. Arrivant à ce que ce sujet avait de plus attrayant pour Aix : « L'éloquence, disait-il, est dans les emplois civils ce qu'est la valeur dans les emplois militaires ; mais l'éloquence du magistrat et celle du jurisconsulte ont un intérêt de plus pour nous. Cette ville, antique siège des magistratures romaines, du conseil éminent des comtes de Provence et des cours souveraines de l'ancienne monarchie, est consa-

(1) Discours de réception de Mgr Chalandon, archevêque d'Aix, Arles et Embrun, en qualité de membre honoraire, en 1860.

Digitized by Google

crée spécialement, de temps immémorial, au culte de la justice et de l'enseignement du droit. » Et, développant cette pensée, l'éminent jurisconsulte nous rappelait quelques-unes des plus grandes gloires judiciaires de la province, noms illustres auxquels la postérité devait ajouter celui des Portalis.

Les évènements de 1815, qui impressionnèrent tant nos pays, se firent vivement sentir dans le sein de l'Académie ; elle se départit un peu de cette prudente sagesse dont elle avait fait preuve sous l'Empire.

Messieurs, je n'oserais blâmer nos confrères d'avoir suivi cette route, si elle ne conduisait parfois à l'erreur, si le dévoûment exagéré des uns ne devait entraîner la résistance irréfléchie des autres, et si cette exagération n'avait malheureusement inspiré le discours prononcé par un de mes prédécesseurs.

Le Roi, en recevant les députés de l'Académie française, leur avait répondu : « L'Académie peut compter sur ma constante protection en continuant à cultiver les lettres et à les faire tourner au profit de la morale publique. » Et ces paroles, auguste gage de sympathie pour les sociétés savantes, rappelées dans la séance publique de 1817 de notre Académie, avaient été vivement applaudies. Pourquoi n'empêchèrent-elles pas celui qui présida la séance de

Digitized by Google

1818 de prononcer contre les lettres un réquisitoire passionné et injuste, où les idées paradoxales, développées avec habileté par un philosophe du dix-huitième siècle, sont reproduites au milieu des récriminations et des attaques les plus vives (1). Je ne veux pas éveiller votre attention ni exciter votre étonnement par des citations qui pourraient donner lieu à des critiques trop sévères ; il faut savoir faire la part des temps, des circonstances, et, sans les approuver je dois respecter ici, même dans leur exagération, les erreurs que le cœur impose à l'intelligence ; mais en rappelant un épisode de

(1) J'étais d'autant plus fondé à ne pas accepter, au nom de ma compagnie, ces reproches faits aux lettres, que leur défense ne tarda pas à se produire dès cette époque dans le sein de l'Académie. Après l'éloge des beaux-arts présenté par M. Revoil dans la séance publique de 1819, M. l'abbé Davin, en 1820, rappelait combien avaient été bien inspirés les fondateurs de l'Académie en 1808, lorsqu'en conservant tous ses droits à l'agriculture ils avaient veillé à ce que les sciences, les lettres et les arts ne perdissent aucune de leurs prérogatives. Dans la séance publique de 1821, un des récipiendaires fit de l'éloge des lettres le sujet de son discours. En 1822, le général Pascalis, présidant la séance, leur payait un juste tribut d'hommage. En 1823, sous la présidence de notre cher et bien affectionné confrère M. d'Astros, M. Liotard, président du tribunal d'Aix, reçu au nombre des membres résidants de la société, soutint avec beaucoup d'é-

notre histoire que je ne pouvais taire, j'ai le droit de vous convier, pour éviter ces excès, à conserver une indépendance qui est une des plus belles parties de notre patrimoine. Sincèrement attachés au pays, ne nous livrons point aux fluctuations si diverses de la politique, et surtout ne nous laissons point dominer par l'esprit de parti qu'un poète appelle avec raison :

Celui qui nous défend de nous servir du nôtre.....
Qui de sang-froid échauffe et rend fou par système,
Veut que l'homme aveuglé, fuyant ce qui lui plaît,
Soit l'homme d'une secte et non pas ce qu'il est ;
Qui le livre en esclave à l'erreur mensongère,
Et rend faux ou douteux le vrai qu'il exagère... (1).

loquence, dans son discours de réception, que les lettres avaient contribué dans tous les temps à la gloire des nations et au bonheur des hommes. Je ne veux pas prolonger davantage cette énumération déjà bien longue des défenseurs des lettres dans notre compagnie. Depuis 1819 ils forment une chaîne qui n'a plus eu d'interruption et qui relie aux discours prononcés en 1819 et années suivantes, ceux prononcés en 1860, notamment par Mgr l'archevêque d'Aix sur l'accord de la science de la foi, et par M. l'avocat général de Gabrielli sur la prééminence des lettres sur les sciences. Ce dernier jour, je crus devoir prendre la parole pour réclamer une part égale d'affection pour les deux sœurs, mais si quelqu'un demandait que l'une fût plus favorisée que l'autre, personne ne songeait à les déshériter complètement.

(1) Chabanon, *Dialogue de l'esprit de parti.*

Digitized by Google

Peut-on me reprocher d'insister sur cette règle de conduite, lorsque ceux qui s'en sont écartés sont arrivés à maudire les lettres ou ont fait suspecter plus tard jusqu'à notre justice.

Voici, en effet, ce que je lis dans une notice biographique publiée en 1829 (1). « La société académique d'Aix avait proposé pour sujet de prix l'éloge de Vauvenargues ; M. Thiers concourut ; mais la grave assemblée, qui ne sympathisait pas avec les principes de l'auteur, ne voulut pas lui décerner le prix et ajourna le jugement du concours à l'année suivante. M. Thiers ne se rebuta pas, il soumit de nouveau à ses juges l'éloge malencontreux, et, par un tour de force qui donne une idée de la souplesse de son talent, il y joignit un autre éloge entièrement neuf qu'il se garda bien d'avouer et que l'Académie s'empressa de couronner en accordant une mention honorable à celui qu'elle savait être de M. Thiers. Cette mystification, ajoute bien entendu le même biographe, ne mit pas les rieurs du côté de l'Académie et accrut la réputation du jeune littérateur. »

Je n'ai eu aucune répugnance à rappeler ces reproches, car je suis persuadé qu'ils n'étaient

(1) *Statistique morale de la France, Biographie par départements*, par une société de gens de lettres, sous la direction d'Andraud (de l'Allier), Bouches-du-Rhône, p. 138.

Digitized by Google

pas fondés. Si l'Académie eût réellement voulu cesser un jour d'être juste, elle eût couronné un des neuf éloges qui lui furent présentés à l'expiration du premier délai fixé par son concours, en éliminant le travail dont, au dire de notre peu bienveillant critique, l'auteur ne lui était point sympathique. Au surplus, j'ai de bonnes raisons pour dire qu'aux yeux du concurrent lui-même, l'Académie, loin de se montrer sévère et injuste, avait été doublement indulgente en couronnant ce qu'il appellerait aujourd'hui ses *juvenilia.* Je ne veux pas pousser plus loin mes indiscrétions, et j'allais plaindre mes anciens confrères d'avoir été accusés de partialité à l'encontre de M. Thiers pour lui avoir décerné une double couronne dans un même concours, après lui avoir décerné, deux ans auparavant, le prix dans le concours sur l'*Éloquence judiciaire* ; mais je préfère les féliciter d'avoir pu encourager par des distinctions exceptionnelles les premiers travaux de notre grand historien.

Le nom de notre illustre lauréat m'amène à vous indiquer une société qui se forma à Aix à cette époque en dehors de l'Académie (1). Les

(1) M. Silvy a signalé cette société dans un article sur les sociétés savantes du Midi, inséré dans les publications du ministère de l'instruction publique.

Digitized by Google

membres de ce cercle littéraire se réunissaient régulièrement, faisaient des lectures intéressantes, causaient beaucoup entre eux et devaient apporter dans ces causeries beaucoup d'esprit et de savoir, car on y rencontrait M. Mignet à côté de M. Thiers, un des anciens de notre compagnie qui nous a donné un bon résumé de l'Histoire de Provence, et tant d'autres qui se sont fait un nom dans les lettres ou au palais.

En 1823 fut fondée une société de statistique que je trouve présidée en 1829 par notre ancien et excellent confrère M. Charles Giraud de l'Institut. Cette société disparait en 1830.

En 1836 une nouvelle société, sous le titre d'Institut religieux et littéraire, entreprit la publication d'annales destinées à montrer l'accord de la science et de la foi, Mgr Sibour, depuis archevêque de Paris, Mgr l'évêque de Tripoli, divers ecclésiastiques, des écrivains aimés du public, des magistrats, des avocats, plusieurs membres de notre Académie prêtèrent leurs concours à cette œuvre de bien.

Notre Académie a seule survécu à toutes ces sociétés poursuivant paisiblement son œuvre, apportant la plus grande régularité dans ses réunions, multipliant ses communications avec les sociétés savantes de la France et de l'étranger, redoublant d'activité comme l'atteste la pu-

Digitized by Google

blication toujours plus rapprochée des volumes de ses mémoires.

Je ne veux pas usurper une des prérogatives de M. le secrétaire perpétuel à qui il appartient de payer, au nom de la compagnie, un témoignage public de regret à ceux de nos confrères que la mort nous a récemment ravis ; mais je ne puis passer sous silence dans cette rapide esquisse le nom de M. G. Rambot, car l'Académie, grâce à son intelligente libéralité, aura à l'avenir la difficile mais bien noble mission de rechercher les actions vertueuses et de les récompenser.

Quand son âme à la terre allait être ravie
Il voulut voir fleurir au-delà de la vie
    Le bien par lui semé.
Son esprit a créé des bienfaits d'outre-tombe
Afin que la rosée en douces larmes tombe
    Sur son sépulcre aimé (1).

Messieurs de l'Académie, lorsque j'ai cru devoir reproduire devant vous et devant le public éclairé et sympathique que nous avons convié à cette solennité quelques-unes des pages de

(1) J.-B. Gaut, stance placée en tête de l'édition des poésies de M. G. Rambot, publiées par les soins de M. de Berluc-Perussis, avocat à la cour d'Aix.

Digitized by Google

notre histoire, ne croyez pas que je n'aie obéi qu'à un sentiment de stérile vanité, je tenais à vous redire quels furent les hommes de bien et de talent qui fondèrent notre institution et qui l'ont soutenue, pour avoir le droit de vous rappeler ce que nos devanciers attendent de nous. Si nous devons rester étrangers aux agitations politiques, repousser les ferments de discorde qu'elles pourraient jeter au milieu de nous, ne croyez pas que je veuille préconiser cette fausse et vaine indépendance qui nous placerait en dehors de la société au milieu de laquelle nous vivons, j'aime trop « cette science d'usage et de société, dont parle d'Aguesseau, qui n'amasse que pour répandre et qui n'acquiert que pour donner. » La satisfaction des intérêts moraux intellectuels et matériels de nos concitoyens doit être l'objet de nos études constantes, soit que nous agissions sous l'impulsion de notre action spontanée, soit que l'administration réclame notre concours (1). Que nos portes continuent

(1) Les comptes-rendus de nos travaux indiquent que plusieurs fois l'administration locale et l'administration supérieure ont fait avec succès appel au bon vouloir de l'académie d'Aix. Je voudrais que son concours fut réclamé d'une manière plus active encore par l'administration locale, pour la fondation de collections scientifiques dans notre ville. La partie nord du jardin Rambot légué à notre ville contient

Digitized by Google

donc de s'ouvrir comme par le passé avec empressement aux lettres dont le commerce est si agréable ; mais que ceux qui s'occupent d'études scientifiques, ceux dont la spécialité ou l'expérience peuvent être utiles au pays soient aussi vivement recherchés par nous. Nous devons aimer le beau et le vrai sans négliger l'utile, si nous voulons être dignes de continuer l'œuvre patriotique inspirée aux États de Provence par Pazery, de Méjanes et Portalis.

des constructions qui pourraient être successivement agrandies à l'est et appropriées pour recevoir des musées de minéralogie, botanique, ornithologie, etc., etc. Dans plusieurs villes de France, et surtout d'Allemagne, les sociétés académiques ont présidé à ces fondations, en provoquant des dons, dirigeant les classements. Pourquoi n'en serait-il pas de même à Aix? Pourrait-on compléter plus heureusement et plus utilement les dispositions nouvelles que doit recevoir l'enclos situé devant l'école des Arts et Métiers? Est-il possible de se conformer plus religieusement aux intentions du donateur, notre bien regretté confrère M. G. Rambot.

Digitized by Google

Après ce discours, M. Mouan, secrétaire perpétuel, a rendu compte des travaux de l'Académie comme il suit :

Messieurs,

A notre dernière séance publique, l'honorable membre à qui la présidence de l'Académie était déférée nous présentait avec ce charme de style et ces aperçus ingénieux qui caractérisent ses écrits, un tableau brillant de la prospérité future de la ville d'Aix. Nous sommes, disait-il, pleins de foi dans son avenir, et dès le commencement d'un nouveau siècle, les jeunes gens qui m'écoutent verront avec surprise que tout sera amélioré, agrandi, renouvelé.

Deux années se sont à peine écoulées, et ce rêve, si toutefois on peut qualifier de ce nom les prédictions de notre confrère, ce rêve d'un homme de bien ne semble-t-il pas se réaliser en partie ? Au milieu des progrès que l'industrie, l'agriculture et les beaux-arts enfantent chaque

Digitized by Google

jour, lorsqu'autour de nous retentit le bruit du travail qui transforme et embellit, notre cité est fière de suivre, autant que ses ressources le lui permettent, le mouvement général. Grâce au zèle intelligent de ses administrateurs, elle montre des ouvrages déjà accomplis ou en cours d'exécution et qui tous contribueront puissamment à sa gloire et à l'utilité de ses habitants. L'amour du bien ne s'arrête pas, il s'accroît par l'émulation qu'un de nos premiers moralistes définit un sentiment volontaire, courageux, sincère, qui rend l'âme féconde, la fait profiter des grands exemples et la porte souvent au-dessus de ce qu'elle admire.

Je ne veux point signaler les conséquences que d'heureuses conceptions amèneront tôt ou tard pour l'avantage de nos concitoyens : qui pourrait d'ailleurs les méconnaître et ne point les apprécier ? Seulement je tiens à constater que l'exemple donné par ceux en qui réside l'autorité n'est pas sans influence sur de simples particuliers. Plus d'une fois n'a-t-il pas réveillé chez eux les sentiments généreux et patriotiques ? Et ici qu'il me soit permis de rappeler les témoignages récents que trois de nos honorables compatriotes ont donné de leur attachement à la cité qui fut leur berceau. Vous avez nommé MM. de Bourguignon, Rambot et Frégier, dont les généreuses dispositions que je

Digitized by Google

crois inutile d'énumérer ont excité toutes vos sympathies. Le premier a voulu jouir de son vivant de la reconnaissance de ses concitoyens, en disposant par donation en faveur de la ville de plus de 600 tableaux de diverses écoles et de nombreux objets d'art, précieuse collection qui rendra notre Musée convenablement approprié pour ces nouvelles richesses, un des plus remarquables des départements.

A côté de ces trésors artistiques, nous sommes heureux de constater une libéralité d'une autre nature et dont les fruits seront recueillis par un pieux sentiment de reconnaissance. Notre regrettable confrère, M. Rambot, a pensé que l'étude des sciences et des lettres à laquelle les académies sont essentiellement vouées ne saurait cependant détourner leurs regards de ces régions sociales où de tels goûts ne pénètrent pas ordinairement. Une classe de la société dépourvue en apparence d'instruction, possède néanmoins, comme le disait récemment le directeur de l'Académie Française dans son rapport sur le prix de vertu, de généreux sentiments qui plus d'une fois se manifestent par le malheur dignement supporté ou noblement secouru. Parmi les petits et les faibles, les vertus se rencontrent fréquemment : *Sub panno virtus plurima sæpe latet*. Elles y éclatent sans pompe comme l'idylle de Boileau.

Digitized by Google

Inspiré par ces considérations, M. Rambot a voulu que le mérite obscur fut divulgué, que ce qui est louable et ignoré fut révélé pour l'exemple, et que cette injustice apparente faite par l'obscurité à la vertu obtint une juste réparation sur quelques points de notre arrondissement. L'Académie d'Aix lui a paru l'autorité la plus propre pour parvenir à ce résultat, en lui confiant la mission de distribuer annuellement un prix dont il a fait les fonds et qui sera destiné à rémunérer et à honorer les belles actions et les bonnes, fussent-elles les plus modestes et les plus ignorées. D'après le vœu exprimé par le testateur, ce prix de vertu ne saurait être entendu dans le sens étroit attaché jadis au nom de rosière, mais dans le but de récompenser, mettre en évidence et proposer en exemple les actes de dévoûment, de courage, de désintéressement, les soins donnés à la vieillesse et à l'enfance pauvre et délaissée.

Fidèles observateurs de ces louables intentions, nous avons accompli avec un soin minutieux toutes les clauses prescrites pour que les conditions du legs soient exécutées ponctuellement, heureux d'avoir à constater pour l'avenir, de récompenser au nom de notre collègue et de mettre au grand jour les actes de dévoûment que leurs auteurs dérobaient à tous les regards.

A une époque où l'agriculture, l'industrie et le commerce reçoivent du gouvernement la plus vive impulsion, quand ces trois éléments de vie et d'activité qui s'enchaînent et participent par un concours mutuel au progrès matériel et moral du pays, sont également protégés et encouragés, l'Académie toujours attentive au but principal de son institution, seconde de ses vœux toutes les améliorations que l'expérience proclame nécessaires ; elle essaye d'y participer dans la mesure de ses attributions.

Notre système forestier, régi par le code de 1827, présentait de nombreuses lacunes qui depuis longtemps soulevaient les plaintes des personnes intéressées à un état moins imparfait de cette législation. Un de nos collègues les plus laborieux, M. Ch. de Ribbe, a consacré de longues études à tout ce qui concerne l'économie forestière, entre autres le reboisement et l'abus des défrichements. Non-seulement il a consigné dans divers écrits remplis des idées les plus saines, les modifications dont la matière lui paraissait susceptible, mais encore il a joint ses tentatives à celles d'autres économistes, auprès des grands corps de l'État pour signaler l'urgence d'une révision que réclament des vœux unanimes. Le succès a couronné en partie ces louables démarches auxquelles on ne saurait trop applaudir. La loi du 18 juin 1859, suivie

Digitized by Google

d'un décret qui en est le complément, a modifié diverses dispositions du Code forestier, en assurant surtout la conservation des semences et des productions des forêts et en régularisant les déclarations prescrites pour les propriétaires qui veulent se livrer aux défrichements. Il y a plus, la loi du 28 juillet 1860 relative au reboisement des montagnes, reconnait que la législation était insuffisante pour empêcher les ravages du déboisement et pour restreindre les abus non moins nuisibles de la dépaissance. Désormais le gouvernement interviendra pour reboiser les pentes appartenant aux communes et aux particuliers, et tout en accordant des subventions pour faciliter le reboisement, il exécutera à ses frais les travaux reconnus obligatoires. Ainsi les propriétés privées seront préservées dans les vallées, ainsi augmentera sur les versants et les sommets des montagnes, la fortune immobilière de l'État et des communes.

Une question importante se rattachant aux grands principes de l'économie politique provoquait, il y aura bientôt deux ans, l'attention des principales sociétés d'agriculture de l'empire : l'intérêt public conseillait-il de continuer à suspendre l'application de l'échelle mobile en matière de céréales par des sursis annuellement réitérés ou de lui laisser reprendre son libre

Digitized by Google

cours sans aucun changement, ou bien fallait-il en modifier partiellement l'organisation ? Ainsi que nous le disions dans notre dernier rapport, l'Académie d'Aix invitée à se prononcer avait nommé une commission, et, au mois de mai 1859, elle nous rendait compte de son travail par l'organe de notre collègue M. le professeur Cabantous. L'habile et savant rapporteur frappé de cette considération que le système de l'échelle mobile est une heureuse et équitable transaction entre les intérêts rivaux du producteur et du consommateur, émettait le vœu, au nom de la commission, que ce système à partir du 30 septembre 1859, époque où devait finir sa suspension, fut remis en vigueur de plein droit par le seul fait de l'absence d'un nouveau décret de prorogation, tout en admettant qu'il convenait de réformer les droits à l'exportation de manière qu'ils ne tendissent pas à dégénérer en droits prohibitifs. On sait que le décret du 22 août dernier a de nouveau suspendu l'échelle mobile jusqu'au 30 septembre 1861. Ne cherchons pas à le dissimuler : aujourd'hui, la liberté du commerce et cette maxime que le premier et le plus respectable des intérêts est celui du consommateur ont une tendance bien prononcée à l'emporter sur le système de prohibition. Tel a été sans doute le mobile du traité de commerce du 23 janvier 1860 avec la Grande-Bre-

Digitized by Google

tagne, qu'un sentiment favorable a généralement accueilli. Qu'on me permette ici un rapprochement historique. Dès le commencement du dix-septième siècle, Henri IV cultivait aussi l'alliance de l'Angleterre, habilement secondé par Sully. A la suite de ses négociations avec Élisabeth et d'une longue correspondance avec l'ambassadeur de la France à Londres, le traité de 1606 intervenait et tous nos historiens l'ont considéré comme le résultat d'une grande habileté diplomatique et d'intelligents efforts.

Depuis bientôt trois siècles, de nombreuses tentatives ont été faites pour amener les eaux dans nos campagnes desséchées. Aujourd'hui, un projet sérieusement arrêté offre toutes les garanties de réussite. Une dérivation du Verdon savamment combinée viendra dans un temps plus ou moins rapproché fertiliser enfin notre territoire. Nous en avons pour garants le puissant intérêt que le gouvernement de l'Empereur porte à cette entreprise et les sacrifices que notre ville s'impose, présages certains de nombreuses listes d'adhésion.

Un de nos collègues versé dans toutes les matières d'administration, M. le conseiller Feraud-Giraud, nous a communiqué un mémoire où la question du canal du Verdon est savamment étudiée. Après avoir considéré l'utilité des

Digitized by Google

irrigations, surtout pour la Provence, et la nécessité de la prise d'eau sur le Verdon pour les parties élevées du terroir, M. Feraud-Giraud indique de la manière la plus précise les voies et moyens d'exécution avec le concours de l'État, des communes et des propriétaires. L'Académie s'est hâtée de voter l'impression de cet utile travail de notre président et elle a décidé qu'un exemplaire en serait transmis aux divers fonctionnaires dont l'influence et la haute position contribueront puissamment à amener une heureuse conclusion.

Tandis que la sécheresse continue à désoler nos campagnes, une de nos récoltes les plus précieuses est compromise périodiquement tous les deux ans. Le fléau qui attaque nos oliviers est le *dacus oleæ*, vulgairement connu sous le nom de mouche de l'olive, et contre un ennemi aussi chétif, en apparence, la science moderne est impuissante pour prévenir ou détruire d'affreux ravages ; elle ne peut que constater le mal.

M. Norbert Bonafous, tout en se livrant aux travaux du professorat, consacre ses loisirs à des études agronomiques. Dans une brochure d'un caractère piquant d'originalité, notre spirituel collègue propose contre le *dacus oleæ* un remède qu'au premier aspect on est tenté de

Digitized by Google

prendre pour un paradoxe, mais que son auteur déclare souverain. L'invasion de deux en deux ans est due aux migrations périodiques des mouches, causées par les retardements de la cueillette des olives à Grasse, en Corse et en Italie. Là, les arbres sont taillés en totalité la même année et donnent des fruits en abondance tous les deux ans. Quand les mouches ne trouvent plus leur nourriture sur les oliviers dépouillés de leurs fruits, elles émigrent en masse et envahissent la Provence et le Languedoc. Or, dans ces régions, la taille étant répartie en deux annuités, les moitié des arbres porte des fruits chaque année, et les insectes voyageurs y trouvent la nourriture qui leur manque en Italie.

En cet état de choses, M. Bonafous invoque la diplomatie et propose d'entamer des négociations avec la Sardaigne. Il s'agirait d'une convention entre la France et ce dernier pays, qui organiserait un règlement de police rurale fixant au 1er avril la clôture définitive de la cueillette et de la trituration des olives. Ce règlement établirait en outre une taille annuelle dans les deux contrées pour la moitié seulement de ces arbres à fruits.

Convenons, Messieurs, que si cette idée ingénieuse est mise à exécution, la science de la diplomatie remplira cette fois un rôle sinon bril-

Digitized by Google

lant mais du moins d'une utilité que nul ne saurait contester.

Des sujets historiques et littéraires ont continué à remplir nos réunions. Mon devoir m'impose la douce obligation de vous en donner connaissance, tout en regrettant de me livrer à cet examen d'une manière bien imparfaite.

L'installation de Mgr l'archevêque d'Aix, comme membre honoraire de notre Académie, nous a valu de la part de l'illustre pontife, une de ces allocutions qui lui sont familières, et qui, toutes sont remarquables par l'esprit d'à-propos, le fond des idées et l'éloquence du style. Dans le développement de ce texte : *Doctrina et Veritas*, notre vénéré prélat nous a démontré que la science apporte un précieux concours à la foi, et qu'elle vient en aide aux doctrines religieuses pour les appuyer, les défendre et les prouver. Bénissons les associations académiques, a continué Mgr Chalandon, tout en s'occupant de questions humaines, elles contribuent à mettre au-dessus de toute attaque les vérités d'un ordre supérieur. Obligé de me borner à cette courte indication, je suis heureux d'annoncer que l'Académie a voté l'insertion de ce discours dans le Recueil de ses mémoires.

On sait quelle importance attache le gouver-

Digitized by Google

nement de l'Empereur à tous les écrits qui ont pour but notre histoire nationale, l'étude de nos monuments et de nos antiquités : de là, ces projets de publication d'un dictionnaire géographique des Gaules et d'un répertoire archéologique de la France. L'Académie d'Aix, invitée par M. le ministre, à concourir à l'exécution de cette patriotique pensée, a répondu avec empressement à l'appel de son Excellence. Déjà, plusieurs de ses membres ont adressé des notices pour ce qui concerne notre arrondissement ; M. le ministre a bien voulu les accueillir avec faveur.

Ceci m'amène naturellement à mentionner un travail consciencieux sur la topographie des Saliens, nos ancêtres, que nous a communiqué M. le conseiller Rouchon. Depuis longtemps les savantes études de notre collègue sur la Provence et la ville d'Aix sont connues et appréciées, et, nul ne pouvait mieux que lui, nous donner des notions justes et précises sur cette ancienne peuplade de Ligures ; en étudiant la contrée salienne et le territoire qu'elle remplissait, d'après Strabon, Ptolémée et Pline le naturaliste ; puis, à côté de la géographie civile, en nous retraçant celle de l'Église chrétienne et la circonscription épiscopale de l'église des Gaules, notre judicieux critique nous présente tantôt le fait historique, tantôt l'hypothèse rationnelle ; ici il expose sincèrement son opinion ; là, il se borne à expri-

Digitized by Google

mer le doute. Un de nos collègues, versé dans les beaux-arts et dans les sciences exactes, M. Alexis de Fonvert, a bien voulu compléter ce savant mémoire par deux cartes dont l'Académie a voté la gravure et que M. de Fonvert a dressées avec un soin et une perfection qui ne laissent rien à désirer. L'une de ces cartes se rapporte aux géographies de Strabon et de Pline ; l'autre nous offre les divers diocèses de la Basse-Provence avant le concordat de 1801, et permet de remonter aux comtés du bas-empire, aux cités romaines et aux peuplades primitives.

M. Tavernier a continué la lecture de ses études sur l'empereur Julien, et a examiné ses œuvres de controverse et de philosophie. Transfuge du culte chrétien, Julien avait écrit la défense du paganisme soit pour justifier son changement, soit pour arrêter les progrès du christianisme. M. Tavernier oppose à l'ouvrage de Julien, Eusèbe luttant avec Celse et Porphyre, dans sa préparation et sa démonstration évangéliques, attaquant surtout l'institution des oracles et des sacrifices. Nous l'avons déjà fait observer, le travail de M. Tavernier se recommande par des aperçus judicieux, une saine critique et un style soutenu. Dans une autre séance, le même académicien nous a rendu compte d'un livre de M. l'abbé Dauphin, contenant ses discours prononcés aux distributions de prix de l'établisse-

Digitized by Google

ment d'Oullins. C'est un traité d'éducation unissant les principes de la morale à une diction pure et élégante.

M. le président Castellan poursuit ses études sur la Femme antique. Dans le tableau qu'il nous a offert de la matrone romaine, il a pris pour type la mère des Gracques, cette Cornélie dont deux fragments de lettres conservés par Cornélius Nepos, respirent un pur patriotisme. On sait de quelle manière elle s'exprima au sujet de ses fils. Ce sont là des paroles sublimes et charmantes tout à la fois, qui ne pouvaient partir que d'une mère et que tous les siècles admireront.

M. Bonafous nous a lu une épitre en vers, intitulée: la Ville et la Campagne, éloge de la vie des champs. Le gracieux poète a établi un piquant contraste entre les mille embarras de Marseille et le séjour de Canourgues, charmante propriété où M. Bonafous se délasse par d'autres occupations de ses travaux habituels.

M. Jules de Séranon nous a communiqué la relation d'une Visite aux Charmettes, souvenirs de J.-J. Rousseau et de M^me^ de Warens. Ce morceau, écrit avec autant d'élégance que de fidélité, nous a d'autant plus intéressés, qu'il reproduit les propres impressions de son auteur. M. de Séranon parcourait, en effet, il y a peu de temps, ces beaux lieux où le célèbre philo-

Digitized by Google

sophe oubliait ses malheurs au sein de l'étude et de l'amitié, et que la fortune devait bientôt le contraindre d'abandonner.

Le cours Saint-Louis, il y a deux siècles, tel a été le sujet d'une communication que nous a faite M. Ch. de Ribbe. En racontant un curieux procès auquel cette promenade donna lieu au début de sa création de 1661 à 1667, notre collègue a étudié l'ancien droit qui règlementait les constructions aux abords des villes et il y a rattaché avec habileté divers traits consignés dans les documents de l'époque. Nous devons encore à M. de Ribbe quelques extraits de la correspondance manuscrite entre les deux jurisconsultes, Décormis et Saurin, pendant la peste qui désola la ville d'Aix en 1720. Le choix fait par notre collègue avec beaucoup de goût, offre un tableau piquant des mœurs de l'époque et des anecdotes curieuses sous plus d'un rapport.

M. le professeur Cabantous nous a lu la relation d'une fête donnée par l'université d'Aix en 1687, à l'occasion du rétablissement de la santé du roi Louis-le-Grand. Le corps universitaire exprimait par une cérémonie religieuse, des arcs-de-triomphe, des feux et des festins, les sentiments de joie que cet heureux évènement faisait naître dans tous les cœurs.

Le même académicien nous a encore communiqué un opuscule intitulé : *Instruction pratique*

Digitized by Google

sur la loi du 22 mars 1841, relative au travail des enfants employés dans les manufactures, usines ou ateliers. Sans doute le législateur s'est montré soigneux de prescrire toutes les conditions nécessaires sous le rapport hygiénique et sous celui de la moralité; mais il est une quantité de détails d'exécution que la loi ne saurait prévenir, et c'est ce vide que l'habile professeur s'est attaché à combler.

Je me conforme à l'usage établi en mentionnant quelques lectures que mes collègues ont accueillies avec bienveillance, savoir : un conflit entre l'Université et les apothicaires d'Aix, tableau de mœurs au XVIII[e] siècle ; une notice sur Chasseneux, premier président au parlement de Provence, magistrat qui a attaché son nom à quelques faits remarquables de notre histoire, et la relation d'un prétendu procès de magie fait à Robert, archevêque d'Aix, au XIV[e] siècle, procès dont les détails inédits sont extraits des archives secrètes du Vatican.

Les sociétés savantes qui correspondent avec notre Académie, continuent à nous adresser leurs mémoires et bulletins avec la plus grande régularité ; quelques-uns de nos membres correspondants nous ont aussi fait parvenir d'intéressantes communications. Je citerai de M. J.-B. Adriani, professeur au collége militaire de Turin, un ouvrage italien avec portrait, *fac simile* et inscrip-

Digitized by Google

tions, concernant la vie et l'époque de Mgr Ferrero Ponziglione, conseiller du prince-cardinal Maurice de Savoie, et un recueil de documents historiques et diplomatiques, depuis la fin du XIIe siècle jusqu'au commencement du XIVe. Je mentionne encore de M. Casimir Bousquet, un des écrivains marseillais les plus féconds, une étude sur le livre de M. Croze-Magnan, concernant les monts-de-piété, et un travail rempli d'érudition sur la Tour-Ste-Paule et le boulevard des Dames, à Marseille. Cette tour dépendait d'un monastère détruit au commencement du XVIe siècle, et ses derniers vestiges viennent de disparaître sous le marteau. Ce lieu rappelle une des plus belles pages des annales marseillaises : lors de l'invasion du connétable de Bourbon, les dames de la cité phocéenne vinrent bravement seconder sous le feu des batteries de l'ennemi, l'ardeur et le zèle de nos soldats.

Enfin M. Cherbonneau, professeur d'arabe à Constantine, nous a fait parvenir un opuscule intitulé : Notice et extraits d'un livre arabe se rapportant à la galerie des littérateurs de Bougie, au VIIe siècle de l'hégire.

Parmi les productions étrangères à l'Académie et dont les auteurs ont bien voulu nous faire hommage, je citerai, de M. Sapey, avocat général à la Cour impériale de Paris, deux études biographiques sur Guillaume Duvair et Antoine

Digitized by Google

Le Maistre, pour servir à l'histoire de l'ancienne magistrature française. Le savant et judicieux écrivain a voulu exprimer avec Le Maistre, le côté exclusivement religieux des anciens parlementaires, comme la vie de Duvair en reproduit l'aspect pratique, politique et judiciaire.

De M. Millet-St-Pierre : Recherches sur le dernier sorcier et la dernière école de magie.

De M. Alexis Jordan, membre de l'Académie des sciences de Lyon, deux brochures sur des matières d'arboriculture et de botanique. Elles attestent les connaissances de l'auteur sur cette partie importante des sciences naturelles.

Enfin, de M. Jacques Fernand, un recueil de poésies éditées dans le but de venir au secours d'une œuvre charitable.

J'arrive à la partie la plus pénible de la tâche qui m'est imposée : la mort continue à frapper dans nos rangs.

Le 5 mars dernier, M. Chambaud, conseiller honoraire, un de nos membres fondateurs, terminait une longue carrière toute consacrée aux affaires administratives et judiciaires. Un de nos collègues a déjà payé sur la tombe de M. Chambaud, le tribut d'éloges dû à sa mémoire, en retraçant les services signalés rendus au pays par le maire de la cité, tenant les rênes de l'administration à une époque difficile, et par le magis-

Digitized by Google

trat tout dévoué à ses fonctions. Comme académicien, notre regrettable collègue aimait à s'occuper de matières agronomiques, et sa place était marquée dans toutes les commissions concernant des objets agricoles. La culture de la garance, celle des arbres à fruit, les instruments aratoires fixaient particulièrement son attention — A des connaissances variées, M. Chambaud unissait les plus aimables qualités du cœur.

Le 15 septembre 1859, nous avions la douleur de perdre un de nos collègues les plus assidus, les plus laborieux, M. G. Rambot dont on a dit avec raison qu'il était aussi distingué par l'esprit, qu'excellent par le cœur, que noble par le caractère. Indépendamment de la principale disposition testamentaire que nous avons déjà mentionnée, les autres clauses de son acte de dernière volonté contiennent de nombreux souvenirs envers ceux qu'il affectionnait. Versé dans la science de l'économie politique, M. Rambot avait écrit un livre sur la richesse publique, la richesse individuelle et les besoins moraux dans les sociétés modernes, et cette publication lui avait mérité les suffrages de l'Académie des sciences morales et politiques. Malgré une santé délabrée, M. Rambot se montrait fort exact à nos séances, et nous communiquait des apologues et épisodes historiques en vers dont quelques-uns sont insérés dans nos recueils ; quoique la

plupart de ces agréables compositions soient restées inédites, à sa mort, notre collègue n'a pas voulu qu'elles fussent perdues pour nous. Il a confié à un de ses jeunes amis, M. Berluc de Perussis, le soin d'en préparer la publication, et M. de Berluc s'est acquitté dignement de sa mission en éditant le volume intitulé : *Les Distractions*, enrichi d'un portrait et d'une notice sur M. Rambot, écrite avec cette pureté et cette précision par lesquelles se recommande l'auteur de l'éloge du jurisconsulte Boniface. Que M. de Berluc de Perussis reçoive ici l'expression de notre reconnaissance pour cette affectueuse marque d'attachement envers notre collègue dont la mémoire nous sera toujours chère.

Quoique M. Frégier, que ses amis ont eu la douleur de perdre le 3 novembre dernier, ne figurât plus sur la liste de nos membres résidants, depuis quelques années, j'interprète vos sentiments, Messieurs, en accordant un regret à la mémoire de cet homme de bien qui fut un de nos membres fondateurs, à l'écrivain distingué, à l'amateur éclairé des lettres et des beaux-arts. Après avoir rempli, pendant de longues années, des fonctions administratives dans la capitale, M. Frégier a voulu terminer ses jours dans la ville d'Aix, lieu de sa naissance. Des ouvrages justement estimés sur des sujets d'éco-

by Google

nomie politique lui avaient valu les plus honorables distinctions. On connaît ses dispositions testamentaires au profit de notre Musée dont il a voulu accroître les richesses artistiques.

Nous avons perdu parmi nos membres correspondants :

M. Jauffret, docteur en droit, ancien membre résidant, littérateur et humaniste distingué, connu notamment par une traduction en vers latins du recueil de fables de son père, mort conservateur de la bibliothèque de Marseille.

M. Gras du Bourguet, ancien magistrat à Castellane, auteur d'une histoire des antiquités de cette ville.

Les nouveaux membres que notre société a appelés dans son sein sont bien propres, par les qualités qui les distinguent, à nous dédommager de nos pertes.

M. Rey, ancien évêque de Dijon, est remplacé par M. de Fresquet, professeur à la Faculté de droit d'Aix. Zélé pour l'enseignement, M. de Fresquet a rédigé un traité élémentaire de droit romain pour en faciliter l'étude à ses élèves. Cet estimable professeur nous a lu un discours plein d'aperçus remarquables sur les principes philosophiques, vrais fondements de la législation ; nous lui devons encore la première partie d'une étude sur les conditions exigées pour être

Digitized by Google

citoyen de 1789 à 1815 ; l'auteur y traite des droits politiques. Enfin M. de Fresquet nous a communiqué un opuscule extrait de la Revue historique de droit français et étranger, sur les principes de l'expropriation pour cause d'utilité publique à Rome et à Constantinople jusqu'à l'époque de Justinien. Cet écrit se recommande par son érudition et surtout par des détails assez piquants sur les esclaves, propriété mobilière dont on pouvait être exproprié à Rome dans une foule de circonstances touchant plus ou moins à l'utilité publique.

Le fauteuil laissé vacant par la mort de M. Rambot est occupé par M. de Gabrielli, avocat-général. Orateur distingué, cet honorable magistrat captivait, il y a deux ans, l'attention de son auditoire en prenant pour sujet d'un discours de rentrée de la Cour, nos institutions judiciaires dans le Levant. Jeune encore, M. de Gabrielli avait attaché son nom à quelque fragments littéraires d'un goût parfait. Il nous a communiqué une dissertation abondante en traits spirituels sur l'influence des lettres bien supérieures aux sciences. Celles-ci ne font que des individualités, celles-là constituent l'esprit national ; elles sont l'esprit humain lui-même.

A M. Ayma, ancien principal du collége d'Aix, nommé censeur dans un de nos lycées impériaux, a succédé l'habile professeur d'histoire à

Digitized by Google

notre Faculté des lettres, M. Ouvré, dont les doctes et brillantes leçons ne cessent d'attirer un auditoire d'élite. M. Ouvré est en outre un écrivain distingué. Sa dissertation sur le traité de la monarchie de Dante, sa biographie d'Aubery, sieur de Maurier, et ses essais sur l'histoire de Poitiers lui assignent un rang parmi les historiens de notre époque. Admis au milieu de nous, notre collègue nous a communiqué une dissertation sur l'importance de l'histoire provinciale. Nos annales de Provence ont déjà fait le sujet de savantes études, mais elles sont toujours une mine féconde qui offre encore plus d'un filon à exploiter, et M. Ouvré serait digne d'apporter son esprit de sage critique sur plusieurs points qui restent à éclaircir.

Enfin M. Joly, professeur de littérature française, occupe la place laissée vacante par M. Chambaud. Inutile de faire ressortir le talent de M. Joly pour le professorat. Les sujets intéressants que lui fournit le programme de son cours sont rendus plus attrayants encore par une diction élégante. Notre nouveau collègue nous a soumis une étude sur le cardinal Sadolet, célèbre humaniste du XVI^e^ siècle, tout à la fois évêque, orateur, philosophe, poète, homme d'État, mêlé à ce dernier titre aux splendeurs du règne de Léon X. Nous devons encore à M. Joly un discours sur la décentralisation lit-

Digitized by Google

téraire : les piquants aperçus de l'auteur ont pour but de démontrer qu'il appartient surtout aux académies de provinces de favoriser cette tendance. La province assure aux lettres la moralité et l'originalité.

L'Académie a offert le diplôme de membre honoraire à quelques hauts fonctionnaires de notre ville. Elle a nommé en cette qualité :

M. Rigaud, maire d'Aix, député au Corps législatif. Orateur éminent, habile administrateur, M. Rigaud placé à la tête de notre municipalité depuis bientôt douze ans a rendu et continue à rendre de signalés services au pays. Ses excellentes qualités de cœur lui ont conservé tous ses anciens amis et lui en attirent de nouveaux chaque jour.

M. Mottet, ancien conseiller d'État, et dans ces derniers temps recteur de l'Université. A toutes les hautes fonctions dont il a été investi, M. Mottet a apporté une intelligence consommée des affaires, un esprit remarquable de sagesse et de modération. Aussi des regrets unanimes l'ont accompagné dans la retraite qu'il a dû solliciter après une carrière bien remplie. Félicitons les fonctionnaires de notre Université de ce que le nouveau chef qu'ils doivent à la sollicitude du gouvernement est le digne continuateur des précieuses qualités par lesquelles M. Mottet avait acquis toutes leurs sympathies.

M. Sigaudy, procureur général près la Cour impériale d'Aix. Cet éminent magistrat est arrivé dans ce ressort précédé par de signalés services rendus à la justice et par une grande réputation de fermeté et d'impartialité. M. Sigaudy est encore un orateur distingué, ainsi qu'il l'a prouvé dans une solennité récente par un remarquable discours présentant l'historique de l'accusation judiciaire, spécialement du ministère public.

Ont été admis membres correspondants :

M. Ayma, ancien membre actif, qui a témoigné le désir de demeurer attaché à notre société par ce nouveau titre.

M. Victor Leroy, membre de la Chambre d'agriculture de Marseille, auteur de diverses publications sur des matières agronomiques, et lauréat de notre Académie pour son mémoire sur la culture et les variétés des vignes (1).

M. Guerin, avocat à Grasse, auteur de pièces de vers estimées.

M. Gilbert, lauréat de l'Académie Française pour ses éloges de Vauvenargues et de Regnard ; connu dans le monde savant par sa belle

(1) Nous avons eu la douleur d'apprendre la mort de M. Leroy, pendant que notre compte-rendu était sous presse.

Digitized by Google

et récente édition des œuvres de notre grand moraliste.

M. Lortet, docteur en médecine à Lyon, membre de plusieurs sociétés savantes et auteur de nombreux opuscules sur des matières médicales.

M. Jean Gistel, professeur à Ratisbonne, entomologiste distingué.

L'Académie avait mis au concours les deux sujets suivants :

1° Exposer dans un écrit succinct, méthodique et pratique, adressé sous forme de conseils aux propriétaires, particuliers ou communes et même aux simples cultivateurs, comment la conservation des bois se lie en Provence, plus encore que dans les autres régions du territoire français, aux vrais intérêts de l'agriculture.

2° Présenter la monographie complète d'une des communes de l'arrondissement d'Aix, laissée au choix des concurrents.

Sur la première question, trois mémoires sont parvenus au secrétariat : ils ont été l'objet d'un examen attentif de la part de votre commission dont le rapport, suivant la décision de l'Académie, est inséré à la suite du présent compte-rendu. Je dois me borner en conséquence à constater ici que l'Académie, adoptant les con-

Digitized by Google

clusions de sa commission, a été d'avis que tout en accordant des éloges aux concurrents pour avoir plaidé suivant leurs moyens la cause de la conservation des bois, il n'y avait pas lieu cependant à adjuger le prix. La question, vu son importance, est remise au concours pour l'année 1861-1862, avec une modification, comme on le verra ci-après. L'Académie engage les auteurs des mémoires à revoir leur travail, à mieux se pénétrer du programme et à mettre à profit les observations de la commission.

Sur la seconde question, un seul mémoire nous a été adressé. Il est intitulé : Recherches historiques sur la ville de Berre, en Provence, et porte cette devise : *Pius est patriæ facta referre labore.* Ovide.

Ce travail a été soumis pareillement à une commission qui nous a communiqué son rapport par l'organe de M. le conseiller Rouchon. Je me borne à en mentionner les principales dispositions :

Cet écrit de plus de 150 pages est l'ouvrage d'un bon citoyen parfaitement versé dans la connaissance de sa localité. Il est le résultat de longues et intelligentes études. L'auteur satisfait au programme pour les détails purement statistiques, mais en ce qui concerne la partie historique, il est moins complet, et le mémoire n'aurait pu que gagner si l'écrivain avait en

Digitized by Google

quelque sorte agrandi son cercle par l'exposé de quelques considérations générales. Après les recherches historiques proprement dites, l'auteur nous donne, sous le titre d'*Appendices*, des aperçus sur les coutumes, usages, préjugés et proverbes ; quelques pages sont consacrées à l'étang de Berre et à son avenir. Quant aux détails statistiques, ils embrassent successivement l'administration, la description du territoire, le mouvement de la population, l'instruction primaire, la santé publique, l'agriculture, l'industrie et les revenus communaux : tous ces sujets intéressants sont complétés par des notions non moins curieuses sur les divers procédés de pêches, les engins qui sont en usage, la chasse aux foulques improprement appelées *macreuses*, etc.

La commission a pensé que les louables efforts de l'auteur du mémoire devaient être récompensés et qu'il y avait lieu de lui décerner le prix. L'Académie a adopté ces conclusions. Elle espère que l'historien de Berre livrera son travail à l'impression et elle croit devoir l'engager à modifier son plan pour la partie historique et à compléter ce travail par quelques additions importantes : ainsi il serait bon que le sujet fut divisé en certains nombres de chapitres dont le premier traiterait des origines de Berre avec citation de quelques chartes, et dans les suivants,

Digitized by Google

l'auteur porterait tour-à-tour son examen sur les antiquités, les pouvoirs publics, municipal et judiciaire, le ministère sacerdotal, les anciennes maisons seigneuriales, notamment la grande maison des Baux, le mémorable siège de Berre en 1591, et autres sujets tout aussi dignes d'attention.

Le billet ayant été décacheté, nous proclamons le nom de M. Joseph-Victorin Castillon, chevalier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre grec le Sauveur, capitaine en retraite et ancien maire de Berre.

Je ne saurais trop vous remercier, Messieurs, en finissant ma tâche, de l'attention que vous avez bien voulu prêter à des détails fort arides pour la plupart et auxquels feront une agréable diversion les lectures intéressantes que vous allez entendre.

On a lu :

Les embellissements d'Aix et le cours Saint-Louis il y a deux siècles, par M. Charles de Ribbe, avocat.

Épître à un Célibataire, par M. Norbert Bonafous, professeur à la Faculté des lettres.

RAPPORT

FAIT

PAR M. CHARLES DE RIBBE

AU NOM DE LA COMMISSION NOMMÉE PAR L'ACADÉMIE D'AIX

POUR EXAMINER LES MÉMOIRES PRÉSENTÉS

SUR LA QUESTION FORESTIÈRE.

Messieurs,

Vous avez proposé pour sujet de prix en 1859-60 une des questions les plus importantes et les plus opportunes qui aient jamais occupé les Académies de province :

— « *Exposer dans un écrit succinct, méthodique et pratique, adressé sous forme de conseils aux propriétaires, particuliers ou communes, et même aux simples cultivateurs, comment la conservation des bois se lie en Provence, plus encore que dans les autres régions du territoire français, aux vrais intérêts de l'agriculture.* »

Non contents de préciser ainsi la formule du sujet de prix, vous avez cru devoir empêcher toute erreur en l'accompagnant d'un programme; vous avez voulu tracer un plan, indiquer une méthode, énumérer les points de démonstration populaire en vue desquels la nature du travail exigeait que les auteurs se livrassent à l'examen des principes et à l'étude locale des faits. Un délai avait été fixé : il expirait le 30 avril 1860. Des circonstances exceptionnelles, le désir de multiplier le nombre des concurrents et d'assurer de nouvelles garanties de valeur aux ouvrages, en provoquèrent l'ajournement au 31 octobre. Après des vœux longtemps stériles, le Conseil d'État venait d'élaborer et le Corps législatif allait adopter un projet de loi sur le reboisement des montagnes. Il vous sembla, et avec raison, que l'annonce de mesures désormais prochaines et certaines, que cette conquête législative encore incomplète, mais pleine de promesses pour l'avenir, obtenue par le Midi, auraient un premier effet probable : celui d'éveiller l'opinion publique, de susciter des études sérieuses sur la question et de seconder vos vues. Le terme fixé, je le répète, fut en conséquence ajourné.

L'Académie d'Aix a prouvé de la sorte quelle part de concours moral elle souhaitait donner à l'œuvre de conservation et de régénération forestières. Quel concours réel lui ont apporté

Digitized by Google

les auteurs des travaux présentés selon les conditions du programme ? Le jour est maintenant venu de se le demander et de le savoir.

Trois écrits, trois mémoires ont été les fruits de l'appel fait par l'Académie : trois réponses, disons-le sur le champ, de bons et zélés patriotes qui, au milieu d'une inertie désolante et presque désespérante, ont eu le sentiment de la gravité du mal, ont cherché les moyens de le combattre avec les seules armes de la persuasion, enfin qui ont essayé de plaider devant le Pays la cause de la conservation des bois. L'initiative individuelle est trop déprimée, elle est même trop malheureusement absente de notre état social et de nos mœurs, pour ne pas l'apprécier comme elle le mérite, chaque fois qu'elle se manifeste avec chaleur et conscience. Votre commission ne pouvait là-dessus, et préalablement à tout examen, qu'être unanime dans ses éloges ; elle n'y a pas manqué, et elle m'a fait l'honneur de me charger d'en être ici l'interprète, en même temps qu'elle m'a confié le difficile devoir de vous soumettre ses conclusions sur les mémoires des trois concurrents.

Votre commission, avant d'aborder l'examen de chacun des mémoires, a eu à bien déterminer, en s'inspirant du programme, le but dans lequel vous avez posé le sujet de prix mis au concours.

Digitized by Google

Quelle a été votre pensée, Messieurs, quel a été le fond de vos préoccupations, sur la question forestière ? Votre pensée a été essentiellement une pensée d'ordre pratique ; vos préoccupations se sont adressées au côté le plus ardu du problème, aux obstacles jusqu'à ce jour insurmontables qui, dans la sphère des intérêts et des préjugés agricoles, entravent toute mesure de conservation prévoyante et nous font décheoir au niveau des peuples les moins civilisés. En l'état, rien n'est plus ignoré en Provence, rien aussi n'est plus sacrifié à une honteuse routine, que les premiers principes d'administration économique ayant pour objet les bois et ce qui dans nos contrées remplace généralement les bois : les essences inférieures, les arbustes, la végétation en un mot, quelle que soit sa forme, si elle protège le sol.

Certes, les discours et les vœux n'ont pas fait défaut à une cause qui a pour elle l'universalité des esprits intelligents. On a célébré les âges où nos montagnes étaient luxuriantes de verdure ; on a évoqué les siècles heureux dans lesquels de sages propriétaires avaient souci de leur patrimoine et maintenaient à notre Provence, avec son gracieux aspect, sa bonne réputation. Siècles fort éloignés ! nous l'avons prouvé ailleurs, tout en constatant les progrès du vandalisme moderne. Le mal est ancien, et

Digitized by Google

de poétiques regrets ne l'arrêteront pas. En même temps que la question forestière se traînait dans les lieux communs, là où il ne s'agissait que de combattre les mœurs et d'étudier les faits, les théoriciens s'en emparaient et la jetaient dans une autre voie sans issue. Nous avons aujourd'hui la prétention de soumettre le monde à des lois fixes, uniformes, invariables. Autant nos pères *localisaient* toutes choses, autant nous nous efforçons de les généraliser par des formules abstraites. Les théoriciens ont appliqué le système au régime forestier considéré *in abstracto* ; ils ont confondu le Midi et le Nord ; ils n'ont pas tenu un compte suffisant des mœurs, de la culture, des conditions climatériques et géologiques, du mode d'existence de chaque partie du territoire. Est-ce une forêt idéale qui doit principalement nous occuper, en un pays où il n'y a presque plus que des broussailles ! On a consacré des pages éloquentes et de savants calculs à de vastes projets de reboisement. Comme s'il était très-logique de recréer à grands frais des bois, pendant qu'on laissera détruire ceux qui subsistent et qu'une nécessité impérieuse commanderait de sauvegarder ! Enfin, il ne s'est point produit d'inondation, sans que des brochures n'aient signalé, toujours d'une manière générale et théorique, les maux nés du déboisement. A quoi ont-elles

Digitized by Google

abouti ! Quelle transformation salutaire s'en est-il suivi dans l'opinion ! Nous ne parlons pas ici de l'opinion des villes ; nous parlons de l'opinion des communes rurales, des villages, des campagnes, des propriétaires ; combien, dans ce public, ont lu un seul des travaux modernes destinés à réagir contre les causes, de plus en plus actives, du fléau dont tous ou presque tous sont les complices !

Et cependant, s'il est un public qu'il faudrait instruire avant tout sur l'utilité, la nécessité des bois, c'est celui-là. S'il est une province où des conseils pratiques d'économie forestière pouvant être compris des agriculteurs seraient indispensables, c'est la nôtre. S'il est, dans un siècle de démocratie, une cause identifiée aux plus chers intérêts du peuple des campagnes, c'est celle qui a pour objet la protection et la conservation du petit champ, de la mince couche superficielle de sol que le paysan féconde de ses sueurs.

On a coutume, en pareille matière, de ne pas séparer la cause des forêts de celle de la grande propriété ; et rien n'est plus vrai, si on n'envisage que la production, et l'intérêt de l'aménagement en futaies. Les bois personnifient les idées d'avenir. Ils sont l'aristocratie du monde végétal et ils conviennent à l'aristocratie du

Digitized by Google

monde social. Mais, quand cette double aristocratie a disparu, lorsque la démocratie des hommes et des choses lui a succédé, que les grandes masses boisées s'en sont allées avec les grandes existences, force est bien de s'accommoder aux exigences démocratiques. Ces exigences sont périlleuses, elles multiplient les abus de jouissance et par cela même les obstacles. Faut-il en conclure qu'elles sont fatalement destructives ! Parce que de vastes étendues de montagnes, au lieu d'être la propriété de quelques-uns, se sont divisées et subdivisées, est-il nécessaire que les lois inviolables de la nature et tous les principes de conservation soient méconnus, qu'une imprévoyance stupide dénude par le fer et le feu les pentes abruptes, que la dent des animaux y ronge et supprime les dernières traces de végétation, que les ravins se transforment en torrents et que les torrents auxquels on a enlevé jusque dans les bas-fonds leurs digues naturelles enlèvent parcelles par parcelles des territoires entiers ! Non, cela n'est pas nécessaire ; pas plus que dans l'ordre moral l'anarchie n'est le produit normal d'une liberté réglée. Or c'est ce qui se voit trop généralement en Provence dont la zone montagneuse sera bientôt inhabitable, et c'est aussi ce qu'aucun ouvrage approprié à nos mœurs, à notre situation, n'a mis en parfaite évidence dans un

langage et avec des détails susceptibles d'être entendus de tous.

On a publié des dialogues embrassant les diverses notions bonnes à vulgariser sur les sciences et sur les arts, des catéchismes d'agriculture. On n'a pas cru qu'il suffit d'invoquer l'autorité du dogme, là cependant où cette autorité doit être le premier motif déterminant de nos actes ; on s'est adressé à la persuasion, et les vérités chrétiennes ont trouvé de nouveaux moyens de propagande dans une multitude d'écrits à la fois populaires et sérieux. Pourquoi l'inertie, et une inertie absolue, existe-t-elle seulement pour tout ce qui pourrait assurer la conservation du sol ! On défriche, on déboise sans frein ni mesure ; les mœurs vont à une destruction radicale de certains pays jadis peuplés et florissants. Les Basses-Alpes, entre tous nos départements du Midi, seront bientôt l'Arabie Pétrée de la France. Pourquoi, à défaut de l'action légale qui sera toujours incomplète, tant qu'elle ne sera pas locale, en l'absence d'un personnel d'administrateurs et d'agents en proportion des terrains à surveiller, ne s'efforcerait-on pas de modifier les mœurs par une sorte d'agitation pacifique ? Un seul changement dans les mœurs faciliterait l'intervention administrative et l'exécution d'un plan d'ensemble. Les hommes si inattentifs qu'ils soient ne le sont pas à leurs intérêts. Il faut les

Digitized by Google

leur montrer ; il faut convaincre les communes de leur erreur, quand elles sollicitent sans cesse la distraction de leurs bois du régime forestier, pour se donner licence de les ruiner ; il faut leur citer l'exemple d'autres communes, leur opposer leur propre exemple, lorsque, en d'autres temps, elles établissaient des règlements d'une sagesse admirable, qu'elles créaient des gardes civiques chargées de sévir contre les malfaiteurs et maraudeurs, que certaines forêts protégeant leur territoire étaient, non plus placées sous l'égide d'une divinité, mais interdites..... Un forestier patriote, M. Charles Kastofer, a fait pour cela pour la Suisse qui est soumise, depuis des siècles, aux formes et aux dangers de la démocratie ; et son livre intitulé le *Guide dans les forêts* a eu un véritable succès de propagande. Pourquoi les mêmes moyens employés chez nous seraient-ils fatalement infructueux ?

Jamais, je le répète, les circonstances ne furent plus favorables. A l'heure où j'écris ces lignes, et à la suite de débordements qui ont submergé et compromis les territoires d'un grand nombre de communes dans les Basses-Alpes, le sentiment du péril a arraché un cri universel de détresse. Les populations converties, mais trop tard, à leurs véritables intérêts, s'adressent au préfet ; elles lui demandent des reboisements, et veulent avoir leur part des fonds votés pour

Digitized by Google

les prochains travaux de consolidation du sol.

Je viens, Messieurs, de développer longuement les pensées et les préoccupations qui vous ont dicté le sujet de prix. Ces idées méritaient que je m'y arrêtasse. Elles avaient été votre point de départ, et elles devaient être la règle de vos appréciations ultérieures ; car elles portent en elles les conclusions essentielles à déduire pour chaque mémoire. L'Académie avait demandé un écrit succinct, méthodique et pratique, destiné à faire descendre des hauteurs de la spéculation les principes communs de l'agriculture et de la sylviculture en Provence. Elle le voulait succinct, afin qu'il fût lu ; méthodique, afin qu'étant lu, il le fût avec fruit ; pratique, en sorte que des faits positifs et concluants montrassent en quoi et comment la végétation des montagnes n'est pas seulement un plaisir de nos yeux, mais une nécessité providentielle ; dans quelle mesure le reboisement soit naturel, soit artificiel, ou le gazonnement seraient des opérations possibles et profitables. Point de théories hazardées, point de systèmes fondés sur de pures hypothèses, point de ces déclamations qui sont d'inutiles hors-d'œuvre, point de cette terminologie scientifique qui est étrangère à la langue usuelle ; mais des principes clairs, nets, bien établis, corroborés par des preuves ; mais une classification des terrains, telle que la

Digitized by Google

moindre étude du pays et le bon sens permettent de la déterminer : les uns sont propres au bois, les autres ne peuvent avoir que des broussailles, ceux-ci doivent recevoir certaines essences selon qu'ils sont secs, humides ou marécageux, ceux-là pourront être convertis en pâturages, par la propagation économique de certaines plantes fourragères, bien connues des agriculteurs.

Voilà ce que souhaitait et exigeait l'Académie. Quant à la forme du dialogue, elle ne l'avait conseillée que comme plus accessible au peuple, donnant à l'argumentation une allure plus vive et plus incisive, sans, pour cela, autoriser une excessive familiarité de langage et un style incorrect.

Les auteurs des mémoires sont-ils entrés dans cet esprit? Ont-ils senti, comme il le fallait, toutes ces nuances, tous ces caractères distinctifs d'un enseignement qui parle autant à la raison qu'à l'imagination, autant aux sens qu'à l'esprit? Ont-ils présenté des écrits vraiment succincts, méthodiques, pratiques, pouvant, tels qu'ils sont, être imprimés et recommandés? Il eût été agréable à votre commission de n'avoir qu'à prononcer l'affirmative ; et si elle s'est vue contrainte à juger les trois mémoires insuffisants, tout en établissant entre eux de grandes différences, c'est qu'il lui était impossible d'oublier quel était le but à atteindre, c'est ensuite qu'elle a

Digitized by Google

beaucoup mieux espéré, pour l'avenir, du talent et du zèle des concurrents.

Le mémoire n° 1, portant la devise : *Torrentibus obstare atque ponere in vallibus ligna*, a dû d'abord être écarté du concours, parce qu'il se place complètement en dehors de la formule de la question et des données du programme.

L'auteur suppose un dialogue entre un garde général des forêts et un paysan des Basses-Alpes nommé Jacques. — « Bonjour, M. le garde général, dit Jacques, vous voici dans notre commune, il fait froid, venez vous chauffer. » — « J'accepte votre invitation, répond le garde général, et j'entre immédiatement. Certes, vous avez une bonne braise ; et quel bois brûlez-vous là ? »

Ainsi s'ouvre la conversation et on peut ajouter qu'elle ne va pas plus loin. Le dialogue n'est pas sérieux, il n'existe pas. Les deux interlocuteurs ne s'entendent, ne s'écoutent pas dans les longs plaidoyers auxquels ils se livrent contre toute vraisemblance, puisque le paysan se fait l'avocat chaleureux des principes de conservation ou des mesures répressives dont son rôle veut qu'il soit l'ennemi, comme il l'est effectivement. La grande préoccupation du garde général et de Jacques paraît être d'interpeller une tierce personne, très-importante sans doute au débat, mais qui n'était pas mise en cause : le

Digitized by Google

gouvernement. Le gouvernement devrait faire telle loi ; le gouvernement devrait soumettre indistinctement au régime forestier toutes les montagnes communales boisées ou non boisées ; le gouvernement devrait envoyer une circulaire à tous les préfets, sous-préfets, maires, etc..., qui obligerait les propriétaires à planter..... L'auteur comprend très-bien la puissance énorme dont est investie l'État, la mission d'initiative et de tutelle qui lui incombe, sous l'empire de la centralisation moderne, en présence de l'incurie ou de la faiblesse des individus. Ses idées (nous en exceptons la thèse qu'il soutient en faveur des troupeaux transhumants et de leur passage dans les Basses-Alpes) sont sous plusieurs rapports excellentes ; elles sont même d'une application forcée, si l'on veut combattre sérieusement le mal, partout où il y a un intérêt de protection actuel et immédiat. Les conseils de l'auteur ne sont pas moins dignes d'être suivis, quand il célèbre les avantages et marque les procédés d'exécution de barrages, construits dans le lit des torrents avec des blocs de rocher ou avec des piquets et fascines. Mais il oublie trop qu'il ne plaide pas la question devant le gouvernement, qu'il a pour lecteurs des gens étrangers aux premiers éléments d'économie forestière auxquels il s'agit de les initier. Sans doute, il serait très-désirable que la plupart de ses vues

... sollicitude des administrateurs et ... organisés dans un but de défense ... inondations. Telles qu'elles sont énon... elles sortent des conditions du programme ; ... il y a lieu d'observer qu'elles ne s'offrent pas sous une forme acceptable. L'inexpérience de l'écrivain, en fait de style, qui seconde mal sa bonne volonté, est pour lui un obstacle difficile à vaincre.

Restaient au concours les deux autres mémoires ; le n° 2, avec cette devise : *La nature a une seule loi harmonique dans laquelle tout s'enchaîne et se coordonne pour assurer la plus grande production possible et dont l'application constitue la véritable agriculture ;* le n° 3, où se lit une devise latine énergique dans sa concision : *Semper ardentius.* Votre commission, après un long et consciencieux examen, doit vous dire sur eux toute sa pensée.

Des qualités qui méritent d'être appréciées distinguent le mémoire n° 2 : clarté, sobriété, méthode, style correct et souvent élégant... Le programme a été scrupuleusement suivi. L'auteur dirige, tout d'abord et avec beaucoup d'à propos, ses attaques contre le préjugé capital de notre pays et de nos paysans, celui qui étend outre mesure la culture des céréales, qui ne consulte pas les *aptitudes* du sol, et par un système facile mais désastreux aboutit à en

Digitized by Google

épuiser, à en gaspiller les sucs nutritifs. Ce préjugé a été le fléau de la Provence autant que les chèvres. Malgré les progrès accomplis dans l'économie agricole, il est encore dominant parmi nous, et, en dehors des défrichements proprement dits, il préconise la pratique de l'écobuage, même sur les pentes les plus inclinées.

« Il en est des terrains comme des intelligences, dit l'auteur; ils ont leur vocation ; » et il affirme qu'il serait plus avantageux de soumettre au genre de production qui lui convient une petite surface et de l'exploiter avec soin, que d'en cultiver une grande, où les améliorations seront impossibles, les fumures insuffisantes. Ceci est une vérité élémentaire, et néanmoins encore incomprise. Tant qu'elle n'aura pas passé de la théorie dans les faits, il ne faudra pas attendre une culture intelligente, rationnelle, économique, en Provence. Il ne faudra pas surtout fonder le moindre espoir sur un reboisement quelconque, ni sur la conservation du sol des montagnes que le régime forestier doit protéger. La fable de la poule aux œufs d'or continuera à être un abrégé de notre histoire agricole, et les Basses-Alpes verront de plus en plus leur dépopulation marcher de pair avec l'appauvrissement de leur territoire.

Digitized by Google

La solidarité qui existe entre les bois, les prairies et les engrais, est d'autant mieux mise en lumière par l'auteur, qu'il résume son enseignement dans de courts et significatifs aphorismes.

Si tu veux du blé, fais des forêts.

La terre porte, l'engrais féconde ;
La fumure rapporte plus que la semence.

Si tu veux du blé, fais des prés ;
Il y a plus de terres à prairie que de terres à blé ;
Il y a plus d'espèces de pré que d'espèce de blé.

Les chapitres où il est traité de l'utilité des bois sont précédés d'autres maximes heureusement présentées en forme de proverbes :

Où la terre craint l'eau plante un baliveau.

Le bois défend le sol penchant.

Montagnes boisées, sources dans la vallée.

Plante du bois devant ton champ,
Si tu veux le garder du vent.

Nous ne louerons pas moins la classification des terrains que le mémoire n° 2 seul établit : terrains en pente rapide, terrains placés au bord des torrents et rivières, terrains servant d'abri, terrains peu fertiles. Tous exigent un

Digitized by Google

aménagement, appellent des essences forestières qui leur conviennent, des arbres ou des arbustes distribués soit en massifs, soit en lisières, si la situation et la qualité du sol ne permettent pas la culture ; pour tous, il importe d'avoir égard à l'inclinaison. Les applications de ces règles seront variables selon les lieux, mais les règles ne changent pas parce qu'elles proviennent de la nature des choses. Des siècles et des siècles se sont écoulés depuis que l'industrie humaine a couvert les pentes montueuses de la Provence, ici de vignes, là de véritables forêts d'oliviers qui s'élèvent en terrasses bien entretenues, ailleurs d'amandiers. A côté de ces pentes, il en est qui sont affectées aux bois ; beaucoup ne portent que quelques broussailles par l'effet de dévastations successives. Ne condamnons pas la courageuse tenacité de nos cultivateurs, stimulons la plutôt, pour conserver de précieuses productions. Nous ne pouvons vouloir faire de la Provence un pays forestier comme le Jura ; mais nous pouvons empêcher qu'on ne la transforme en une Champagne Pouilleuse ; et l'aménagement des montagnes boisées ou non boisées, la protection donnée aux moindres arbustes qui soutiennent le sol, les plantations sur les bords des cours d'eau, le gazonnement naturel ou artificiel, concourront à ce but, si nous savons

Digitized by Google

restreindre graduellement le pâturage. Ce dernier point est essentiel. La seule mise en défends d'un dixième des terrains de parcours assurerait le reboisement ou le gazonnement.

Certes, Messieurs, nous sommes au cœur du sujet; nous voilà face à face avec les difficultés et aussi avec les éléments de solution du problème. Tout un ordre d'idées à féconder par l'observation se présente, il sollicite la curiosité d'un esprit investigateur. Pourquoi faut-il que, sur cette question du pâturage comme sur les autres, celui des concurrents qui a entrevu le mieux le but, soit demeuré en quelque sorte en chemin et ait oublié le côté populaire de sa tâche! Comment au milieu de considérations très-sages, très-sûres, n'a-t-il pas cru devoir indiquer les détails, fournir certains développements essentiels, se montrer incisif là où il y avait lieu de l'être, et, pénétrant au fond des conditions d'existence de notre agriculture, des habitudes suivies en économie forestière dans les principales zones de la Provence, donner un peu plus qu'une exposition froide, abstraite, et, s'il faut le dire en un mot, un véritable rapport administratif? L'auteur qui paraît appartenir au Midi, mais déclare en être éloigné, eût pu trouver dans ses études, ses connaissances, ses observations antérieures, les moyens de combler bien des lacunes.

Si le mouvement et la vie manquent au

Digitized by Google

mémoire n° 2, il n'en est pas de même du mémoire n° 3, dont il nous reste à vous entretenir. Ses qualités et ses défauts sont en harmonie avec sa devise : *Semper ardentius.* Il est ardent par la pensée et l'expression, incisif, abondant en couleur ; il offre un dialogue vif et animé entre le curé d'un petit village des Bouches-du-Rhône, l'instituteur et maître Tonin, paysan. Ces trois personnages argumentent en vrais provençaux et non en ombres fantastiques, ne négligeant pas les saillies propres à égayer la discussion.

L'occasion des entretiens est un débat engagé entre l'instituteur et maître Tonin, au sujet d'une lisière de chênes que celui-ci veut couper sur la limite de son champ. Tonin montre l'incrédulité du paysan, lorsqu'on lui parle des bois, de leur utilité, de l'abri, de la pluie, des orages... Il ne comprend et ne voit que le prix net à retirer de ses chênes, les futurs sacs de blé que lui donnera la terre défrichée et brûlée en fourneaux, l'herbe pour le troupeau, etc... C'est là ce que disent et pratiquent beaucoup de propriétaires du Midi. Les calculs égoïstes et l'imprévoyance de Tonin sont les leurs. Il s'agit de convertir Tonin, et, avec lui, ceux dont il est la personnification quelque peu brutale. Mission difficile ! Entreprise presque héroïque ! L'instituteur n'en aurait pas la vertu ; mais le curé, obéissant à son zèle de

prêtre, c'est-à-dire, de gardien de tous les bons principes, l'aura et l'exercera. Lui seul empêchera, selon ses propres termes, la discussion de *tourner à l'aigre ;* il lui donnera un esprit religieux qui lui sied bien; car les forêts ont toujours été placées par la tradition des peuples sous une sorte de protection divine.

Autant de points de vue à éclairer, autant de dialogues. Le grand écueil ici n'est pas la sécheresse ; il y a à craindre plutôt la diffusion et une prolixité nuisible à la méthode, au but final de la controverse.

L'écueil a-t-il été évité ? L'auteur a-t-il été argumentateur exact, logicien rigoureux, en même temps qu'il se montrait écrivain facile, ingénieux et érudit ? A-t-il posé les principes avec le discernement du maître qui ne va ni au-delà ni en-deçà de ce que doivent savoir ses élèves ? Et, après les avoir posés, a-t-il ordonné le dialogue, de manière à grouper les preuves et à les mettre en relief ?

Ici, précisément, commencent les critiques adressées par la commission à ce mémoire d'ailleurs plein d'intérêt. Ici, on a reproché à l'auteur de confondre le certain et l'incertain, de compromettre sa cause au lieu de la servir, en hasardant des théories quelque peu aventureuses. Sans énumérer les passages qui sembleraient devoir être modifiés, votre commission signale ceux

Digitized by Google

où l'auteur affirme : 1° que les forêts, dans les pays boisés, boiront le brouillard et ses odeurs nauséabondes, tandis que les pays de plaine subiront toute leur influence nuisible ; 2° que les arbres soutirant l'électricité dont sont chargés les nuages, *le refroidissement qui accompagne cette électricité en mouvement,* s'effectuera peu à peu de manière à favoriser les pluies ; 3° que, par une raison contraire, là où il n'y a pas d'arbres, l'électricité ne pouvant se communiquer à la terre s'accumule, éclate violemment du sein des nuages et produit un froid subit, cause de la grêle ; 4° que les bois étant un mauvais conducteur du calorique, un territoire couvert de forêts sera par cela même exempt de températures extrêmes. — Votre commission s'est demandée en quoi la discussion de ces pures hypothèses, dont plusieurs sont contredites par les faits, pouvait intéresser, et comment elle était susceptible de convertir un paysan. Il ne paraît pas, par exemple, que l'influence des forêts soit préservatrice de la grêle, les pays de montagnes étant de préférence frappés, lorsque les pays de plaines presque tous déboisés le sont à de plus longs intervalles.

L'auteur signale très-bien les avantages qu'offriraient pour le reboisement et le gazonnement, pour l'alimentation des sources, des fossés transversaux établis, à peu près selon le système de

Digitized by Google

M. Lambot-Miraval, sur les pentes des montagnes. Mais il néglige, d'un autre côté, des détails essentiels, même dans le cadre limité qu'il s'est choisi, celui des Bouches-du-Rhône. Il ne s'attache pas, comme le rédacteur du mémoire n° 2, à combattre spécialement l'extension abusive de la culture des céréales, à marquer les classifications de terrains et les conséquences qui en découlent, au point de vue des aptitudes du sol, à prouver la solidarité existante entre les bois, les prairies et les engrais. Il laisse trop à l'écart la question du pâturage, la première entre toutes lorsqu'on cherche les moyens de concilier les intérêts forestiers et les intérêts agricoles, question insoluble, tant que des restrictions intelligentes, progressives, ne seront pas consenties par les propriétaires.

Les deux mémoires n° 2 et n° 3 appellent là-dessus de semblables critiques. Quelle est la grande, la formidable objection qui tient en échec les meilleurs arguments, non contestés du reste, en faveur des bois et de leur influence économique ? On ne manque pas d'alléguer les besoins actuels de l'alimentation du bétail. Il est aisé de répondre que ce sont là les besoins auxquels il est urgent de pourvoir, dans le présent et dans l'avenir ; dans le présent, par une plus grande quantité de prairies artificielles dont l'expérience a démontré la réussite sur des terrains même

Digitized

secs et médiocres; dans l'avenir, par les bois qui couvriront et fertiliseront d'immenses étendues de landes ou garrigues aujourd'hui stériles.

Il y a plus encore; ce serait le cas de prouver les services que rendraient, pour la consolidation du sol et pour les pâturages, certaines plantes fourragères, recherchées par le mouton qui les trouve dans les montagnes et collines où elles croissent naturellement. Ces plantes, il serait facile de les choisir d'abord, puis de les propager, en semant de la graine sur les terrains de parcours impropres à toute autre végétation. Ainsi, tout propriétaire serait en mesure de doubler, de tripler la valeur si amoindrie de ses pâturages; tout agriculteur serait reconcilié avec la propriété foncière; quelques hectares mis en réserve seraient naturellement conquis par les diverses espèces de pins, ou ensemencés en chênes, et l'équilibre entre la plaine et la montagne serait assuré.

La lecture du mémoire n° 3 fournit matière à d'autres considérations. Il met en scène le Rhône et ses débordements; et il ne montre pas le cultivateur aux prises avec le maître furieux, avec le sauvage dominateur qu'il s'est créé : le torrent, dont les crues emportent les meilleures parties de son domaine ou les ensablent. Il a des pages excellentes consacrées aux grands végétaux, et il ne nomme pas ces innombrables arbustes,

Digitized by Google

débris très-utiles des anciennes forêts que l'égoïsme achève de détruire et que sauvegardaient autrefois les arrêts de la Chambre des eaux et forêts. Il peint l'état dans lequel sont tombées l'Afrique, l'Asie, par l'épuisement du sol, et il n'invoque pas des exemples plus à notre portée, il ne cite pas certains cantons des Basses et Hautes-Alpes dont l'état effrayant de dévastation et de misère est la preuve trop certaine des conséquences du déboisement.

Notons en dernier lieu que le dialogue eût été et serait plus instructif, si un maire, un administrateur de commune rurale, y eût été mêlé. Ce sont les biens des communes où la conservation des bois, le reboisement, le gazonnement, seraient choses généralement possibles, parce qu'on peut y disposer du temps et de l'espace; et ce sont cependant les biens que la routine, le préjugé, l'incurie, encouragés par de mauvaises influences, s'efforcent de soustraire à toute amélioration, où l'intérêt de quelques-uns fait souvent obstacle aux intérêts de tous.

Nous nous sommes tus sur le style ; il est vif, chaleureux, quelquefois piquant; mais le naturel ne légitime pas les incorrections, non plus que certaines familiarités de langage; et il y en a quelques-unes.

Pour la forme, comme pour le fond, l'œuvre tout entière gagnerait à être retouchée et en quel-

Digitized by Google

ques points remaniée. Elle est excellente sous plusieurs rapports. Elle prouve, chez son auteur, un talent auquel les corrections et additions désirées par votre commission ne pourraient qu'être faciles, et une ardeur louable de propagande qu'il faudra seulement mieux diriger. Nos critiques même donnent la mesure de notre estime. Le cadre est bien tracé dans son ensemble ; la pensée est originale, trop peut-être parce qu'elle tend à sortir de la voie tracée par une méthode rigoureuse et par l'observation complète des faits. Il y des traits heureux ; et si nous avions à chercher la cause des imperfections, des oublis signalés, nous la trouverions sans doute dans une imagination qui n'est pas assez maîtresse d'elle-même.

Les mémoires n° 2 et n° 3 ont des qualités et des défauts contraires : tous deux cependant présentent des lacunes analogues. Imprimés, tels qu'ils sont, ils manqueraient le but que se propose l'Académie, et une mention honorable dont ils seraient dignes ne permettrait plus d'espérer que ce but fût atteint. Ce que l'Académie veut et souhaite, c'est un écrit qui soit en quelque façon classique dans son genre, qui puisse être répandu comme une bonne semence parmi nos populations rurales, où les propriétaires trouvent des notions utiles et de sages conseils.

Cette opinion unanime au sein de votre com-

Digitized by Google

mission lui dictait, et elle vous dictera, sans doute, Messieurs, le seul parti à prendre :

Mettre une nouvelle fois la question au Concours pour l'année 1861-1862, conserver la formule à peu près telle qu'elle est; mais changer quelque peu l'énoncé du programme, en précisant et développant à la fois l'ordre logique qui, dans des matières aussi complexes, semble devoir donner toute son efficacité à un véritable enseignement populaire;

Inviter les auteurs à achever, à compléter, à perfectionner leurs mémoires ; leur susciter, s'il est possible, des concurrents chez les hommes soucieux de l'avenir de notre agriculture.

Cette proposition vous expliquera, Messieurs, l'étendue d'un rapport qui est devenu le commentaire du sujet de prix et du programme.

Si, en même temps que ce programme utilement modifié, votre commission avait à placer sous les yeux des concurrents actuels ou à venir un ensemble sérieux d'observations pratiques, elle leur désignerait le remarquable travail qui ouvre vos *Mémoires* et dû à la plume de M. de Fonscolombe : *Sur la destruction et le rétablissement des bois dans les départements qui composaient l'ancienne Provence;* elle n'oublierait pas non plus les pages publiées par notre savant et si regretté confrère, M. Castagne, sur le *Reboisement des montagnes et des terrains*

Digitized by Google

vagues dans les Bouches-du-Rhône (1). Si elle considérait la question sous un autre aspect, celui des principes, elle soumettrait à leurs méditations le beau discours prononcé ici même, en 1842 (2), par un magistrat philosophe. Elle leur citerait l'exposé fait de main de maître par M. le conseiller Rouchon, où les applications locales de l'économie forestière en Provence sont aussi sûrement entrevues que largement esquissées.

PREMIER SUJET DE PRIX.

Exposer dans un écrit succinct, méthodique et pratique, adressé sous forme de conseils aux propriétaires, particuliers ou communes, et même aux simples cultivateurs, comment la conservation des bois, des arbustes et du gazon se lie en Provence, plus encore que dans les autres régions du territoire français, aux vrais intérêts de l'agriculture.

(1) Tome VI des *Mémoires de l'Académie.*

(2) Discours d'ouverture prononcé par M. le conseiller Rouchon, président de l'Académie, à la séance publique du 15 janvier 1842.

Digitized by Google

L'Académie, en mettant au concours ce sujet de prix, ne se propose pas spécialement un but scientifique; ou tout au moins, elle entend ne faire servir la science, dans ce qu'elle offre de plus élémentaire, de plus applicable au Midi, qu'à combattre et attaquer de front les préjugés par lesquels une bonne économie agricole et forestière a été jusqu'à ce jour impossible en Provence.

L'Académie frappée de l'insuccès de la plupart des ouvrages forestiers qui ont trop généralisé la question en s'occupant exclusivement des bois, demande donc un travail inspiré par l'étude et la connaissance des besoins locaux, exigeant qu'une part soit faite au pâturage dans les limites du possible. Elle croit que si ce travail pouvait intéresser les cultivateurs de Provence et les éleveurs de bestiaux, à la conservation des bois d'abord, puis à celle du gazon sur les pentes montueuses, le pays serait doté d'une des œuvres les plus utiles, les plus nécessaires, et dont la propagation serait la plus opportune.

Afin de préciser toute sa pensée, dans ses développements, et de mieux en assurer la réalisation, elle a fixé les conditions du programme sur lesquelles elle appelle l'attention des concurrents :

Digitized by Google

I.

Conservation forestière.

Défrichements. — 1° Combattre les préjugés populaires qui, en vue d'un gain momentané que donnent quelques récoltes de céréales, ont pour effet de multiplier chaque jour les défrichements et les écobuages sur les terrains *penchants* boisés ou non boisés.

Combattre en même temps les exploitations anticipées et vicieuses, notamment dans les bois taillis, dont le résultat est d'épuiser les souches et par cela même d'élargir les vides et clairières, c'est-à-dire de déterminer de véritables défrichements partiels.

Bois. — 2° Montrer à l'aide des notions de bon sens fournies par l'expérience, en citant s'il est possible des faits concluants, l'utilité des bois et les suites de leur destruction, aux points de vue ci-après énumérés :

Défense contre la formation et les érosions des ravins ou torrents, contre les débordements des rivières et des fleuves;

Consolidation du sol des montagnes;

Abri contre les vents;

Nourriture des bestiaux;

Production des bois nécessaires pour les constructions, le charronnage, les instruments aratoires; pour certaines usines et enfin pour le

Digitized by Google

chauffage dans de nombreuses communes (particulièrement de la Haute-Provence).

3° Etudier d'une manière spéciale le torrent, ses origines, sa marche, ses ravages, comme fléau d'une ou plusieurs communes, en opposant à l'intérêt individuel mal compris l'intérêt individuel bien entendu.

Arbustes et gazon.— 4° Insister sur les motifs de prévoyance qui doivent, souvent en Provence, faire assimiler aux bois proprement dits, les arbustes, le gazon et tous les végétaux (kermès, buis, genets, genevrier, lavandes, etc.,) qui consolident le sol et ralentissent l'écoulement des eaux pluviales.

Classement des terrains. — 5° Bien déterminer les terrains qui, par le fait même de leur situation sur des pentes rapides, au bord des torrents ou des rivières, du rôle de protection auquel la nature les destine et de leur peu de fertilité, doivent être conservés en état soit de bois ou de broussailles, soit de gazon propre au pâturage.

Localiser, s'il est possible, la démonstration, en l'appliquant au territoire d'une commune.

II.

Reboisement et Regazonnement.

6° Le classement statistique ayant permis de distinguer les terrains selon leur nature et leur

Digitized by Google

situation, enseigner le mode de culture qui convient à chacun.

Reboisement. — A. — Donner les principes et règles pratiques élémentaires sur les semis et plantations, en signalant les essences forestières qui seront le plus avantageusement employées dans les diverses parties de la Provence, et en tenant compte à cet effet du sol et du climat. Faire connaître les arbustes les plus propres à servir d'abri ou de repeuplements de transition.

Regazonnement — B. — Montrer l'utilité et la possibilité du gazonnement comme moyen de consolider le sol, de fournir au bétail l'alimentation nécessaire sur les terrains qui seraient réservés et affectés au pâturage, de faciliter de la sorte le reboisement des autres terrains.

Montrer aussi l'intérêt qu'il y aurait à propager, avec les prairies artificielles, certaines plantes fourragères recherchées par le troupeau sur les montagnes de la Provence où elles croissent naturellement, quelquefois dans les terrains les plus secs et les plus médiocres (1).

(1) Ces plantes qui sont nombreuses pourraient être l'objet d'une étude essentiellement pratique, au point de vue de l'alimentation du bétail et de la consolidation du sol. Parmi elles, nous en signalerons une connue sous les noms de *Ba-*

Digitized by Google

L'Académie en proposant cet ordre logique, rationnel et démonstratif, dans le travail qu'elle met au concours, attache une grande importance aux faits positifs, aux exemples puisés dans l'étude des localités qui devront servir de corollaires aux principes généraux. Par conséquent, si les concurrents n'avaient pas des notions suffisantes pour traiter la question, d'après le plan tracé, au point de vue de toute la Provence, elle les invite à ne s'occuper que de celui des quatre départements des Bouches-du-Rhône, du Var, des Basses-Alpes et de Vaucluse, qui leur serait spécialement connu.

Les concurrents sont laissés libres de choisir la forme qu'ils jugeront être la plus populaire, par exemple, celle du dialogue. Il leur est recommandé d'éviter l'emploi des mots qui sont du domaine spécial de la science.

ricot-Fer, de *Trefle-Puant*; et à Sisteron (Basses-Alpes) sous celui d'*Engraisso Moutoun*: (*Psoralea bituminosa*, Psoralier bitumineux.)

Elle est très commune en Provence où elle habite les lieux secs, pierreux et exposés au midi. — V. Grenier et Godron, *Flore de France*, t. 1, p. 436. Mentionnons ici la louable initiative de M. de Gombert qui a fait l'essai de cette plante dans son domaine de Sainte-Euphémie à Sisteron et s'efforce de la propager.

SECOND SUJET DE PRIX.

Présenter la monographie complète d'une des communes de l'arrondissement d'Aix, laissée au choix des concurrents, à l'exception toutefois de la commune de Berre.

L'auteur devra décrire d'une manière générale le territoire de la commune, en désignant ses limites par les territoires voisins. Il en donnera la superficie : il marquera les cours d'eau dominants et les chaînes principales de montagnes ou de collines. Il assignera au pays son climat propre. Les points sur lesquels sont établis le village, le bourg ou la ville, et les hameaux en dépendants seront indiqués, aussi bien que leur distance entre eux et avec la ville, chef-lieu soit de l'arrondissement, soit du département. Le nombre des maisons de ville et de campagne sera fourni au moins approximativement. Des notions aussi exactes que possible sur leurs populations respectives accompagneront ces documents. On rappellera les origines du lieu en remontant aux temps les plus anciens connus, et si quelques débris de monuments ligurien, grec ou romain parent encore le sol, une esquisse en sera tracée.

L'auteur pourra passer ensuite au culte pu-

Digitized by Google

blic, décrire l'église paroissiale ou succursale, et les chapelles du territoire, donner la suite des pasteurs de l'église, énumérer les confréries, les fondations pieuses et les revenus qui y sont annexés. Au temple se rattacheront l'école et l'hospice : l'école où doivent se former autant qu'auprès de la famille des hommes pieux, patriotes honnêtes, des femmes dévouées aux vertus domestiques ; l'hospice ou l'œuvre hospitalière, foyer ardent de cette charité qui est la suprême vertu. Sur le second plan de l'institution publique, se placera l'administration et pour ainsi dire la constitution et le gouvernement de la commune. L'ancien consulat, l'ancien conseil permanent et ordinaire, l'ancien conseil général des chefs de familles, les anciennes judicatures comtale, seigneuriale, municipale, seront mis en relief, sans négliger les établissements modernes. On rappellera les phases de l'impôt dans les divers temps. La maison commune, la maison du peuple, aura son histoire, comme le temple, l'école, l'hospice auront la leur. Et si le territoire a été tenu par une famille seigneuriale, soit que l'on entrevoie à une époque plus ou moins reculée une franchise première du sol, et un alleu libre, soit qu'un acte d'habitation ou une possession antique eût imprimé au domaine direct, le caractère d'une propriété incontestable et sacrée,

Digitized by Google

comme l'est tout droit de propriété, le régime du fief, ses droits honorifiques et utiles seront retracés. On rappellera les dynasties seigneuriales qui ont comme régné sur le sol et sur les hommes en honorant les bons seigneurs, et flétrissant les mauvais avec la sévère équité de l'histoire. Les concurrents ne négligeront point de parler de la constitution physique, du caractère, des mœurs des habitants, des usages publics et domestiques, des fêtes communales, et surtout de la fête patronale, de la fréquence ou de la rareté des réunions dans les cafés et cercles, etc.

L'agriculture, l'industrie, le commerce et principalement l'agriculture de la commune seront traités avec les développements convenables, car, le labourage et le pâturage doivent recevoir les premiers honneurs. Ici le système forestier trouvera sa place naturelle. La commune possède-t-elle des bois en propre ou seulement des usages? Les particuliers ont-ils des bois dans leurs domaines? Ces bois sont-ils convenablement aménagés? Quelles sont les idées des citoyens sur la conservation des bois? S'applique-t-on à maintenir ou à remettre en état de bois, les terrains ardus et autres qui ne peuvent produire autre chose ou ne produisent autre chose qu'à pure perte? Et si par bonheur, la richesse forestière est telle, que les pouvoirs

Digitized by Google

publics fassent annuellement à chaque famille riche ou pauvre, une distribution de combustibles, on le dira avec empressement : Cela en vaut la peine. Dans quelle proportion le territoire est-il divisé entre les céréales, les vignes, les oliviers, les prairies, les jardins etc. ? Quel est le total de la production agricole? Il est indispensable de nombrer les maîtres, artisans ou chefs d'atelier, tels que maçons, menuisiers, serruriers, forgerons, maréchaux-ferrants, etc., les débitants et revendeurs établis soit dans l'habitation principale, soit dans les hameaux et dans la campagne, les manufactures et usines, et les ouvriers employés par elles. Un aperçu général du commerce du pays doit clore ce tableau, en ajoutant à l'exposé des trois systèmes agricole, industriel et commercial, le résultat de leur action sur la moralité et le bien-être de la population communale.

L'Académie entend d'ailleurs laisser aux concurrents toute leur indépendance. Ils peuvent suivre un autre ordre que l'ordre indiqué. Une partie inachevée et même omise peut se racheter par le mérite de l'ensemble, ou de quelque autre partie du travail. Si au lieu d'une monographie d'une commune de l'arrondissement d'Aix, on adressait à l'Académie un travail sur une commune de l'ancienne viguerie de cette

Digitized by Google

ville, non comprise dans l'arrondissement actuel, il serait accepté.

Le prix pour l'une et pour l'autre question consistera en une médaille d'or de 300 fr. ou la valeur en argent et sera décerné s'il y a lieu, dans la séance publique de 1863. Les mémoires devront être remis à M. Mouan, secrétaire-perpétuel de l'Académie, au plus tard le 31 octobre 1862. Ils porteront suivant l'usage, une devise qui sera répétée dans un billet cacheté contenant les noms, prénoms et adresse de l'auteur.

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES

d'Aix.

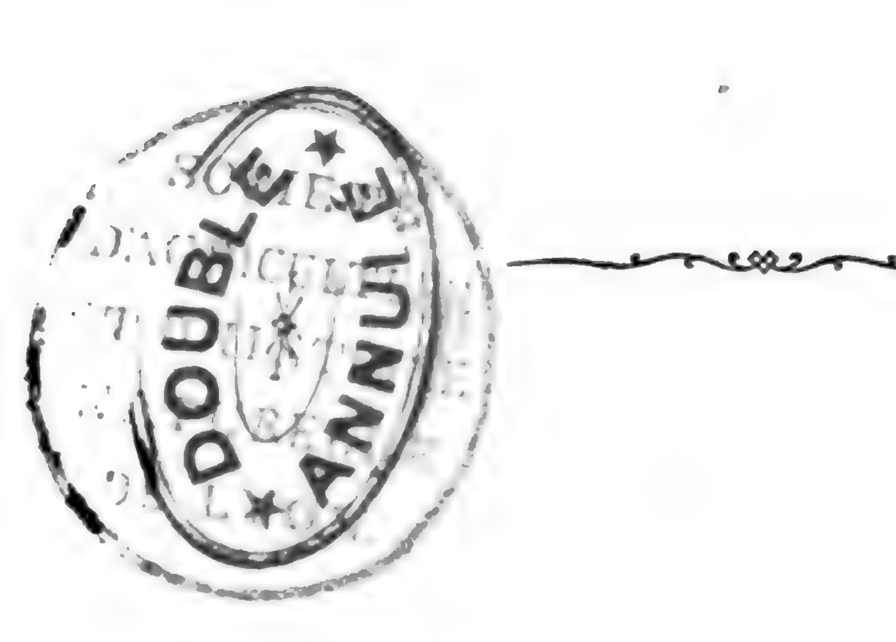

AIX

IMPRIMERIE ILLY, RUE DU COLLÉGE, 20

1862

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

Le Mardi, vingt-huit Janvier mil huit cent soixante-deux, la quarante-unième séance publique de l'Académie a eu lieu, à une heure, dans la grande salle de l'Université.

M. Cabantous, *professeur à la Faculté de droit d'Aix, président de l'Académie, a fait l'ouverture de la séance par le discours suivant :*

Messieurs,

La séance publique de l'Académie offre cette année, pour la première fois, un attrait de plus que les années précédentes. La population lettrée de la ville d'Aix n'est pas conviée seulement à venir entendre de savantes ou piquantes lectures, elle est aussi appelée à honorer de sa présence, à confirmer de son assentiment la proclamation solennelle d'un prix de vertu.

Digitized by Google

Cet intérêt nouveau et puissant, que présenteront désormais nos communications avec le public, nous en sommes redevables à la munificence éclairée d'un zélé citoyen, d'un économiste libéral, d'un judicieux philanthrope. M. Rambot, en nous confiant le soin d'être les dispensateurs de ses généreuses intentions, en nous donnant les moyens de récompenser annuellement l'acte le plus méritoire, les faits les mieux constatés d'abnégation et de dévouement qui auront pu s'accomplir dans l'arrondissement d'Aix, a résumé par cette bienfaisante pensée toute une vie consacrée à l'amour désintéressé de l'humanité.

Cœur compatissant et bon, il avait des secours pour toutes les misères, des consolations pour toutes les infortunes. Esprit ferme et indépendant, il s'occupait sans cesse, en dehors des opinions vulgaires et des préjugés traditionnels, à chercher les moyens les plus directs d'accroître la moralité et le bien-être des individus et des peuples. Jugement sûr et droit, il repoussait avec indignation les utopies téméraires qui usurpent le nom de réformes, et retardent l'avènement des véritables améliorations sociales. Tel fut l'homme qui a voulu, même après sa mort, rester utile à la grande cause du progrès moral et de la vertu pratique, en fondant le prix qu'il a chargé l'Académie de décerner.

Digitized by Google

M. Rambot a indiqué dans son testament, en termes clairs et précis, le vrai caractère de l'institution désormais inséparable de son nom. Ce n'est pas une imitation des Rosières que l'on couronne dans certaines communes rurales, conformément à de pieux et antiques usages. Le fondateur a eu un but plus élevé et plus général. Ce n'est ni exclusivement ni principalement l'innocence et l'ingénuité de la jeune fille qu'il s'est proposé d'encourager. Il a eu surtout en vue les soins donnés à l'enfance et à la vieillesse; le dévouement à la misère et à l'infortune; tous les faits, en un mot, qui supposent l'oubli de soi-même en faveur d'autrui. Il a pris son modèle dans M. de Monthyon, et, à l'exemple de cet illustre promoteur de belles et bonnes actions, c'est à une compagnie littéraire qu'il a légué la douce et honorable mission de distribuer ses bienfaits.

Au premier abord, la culture des lettres semble étrangère à l'appréciation de la vertu. En réalité, les règles qui président au jugement des œuvres de l'esprit se rapprochent beaucoup de celles qui servent de mesure aux élans du cœur. Le principe de la beauté morale est identique à celui de la beauté artistique et littéraire. L'âme humaine est essentiellement une, et cette unité se retrouve dans toutes ses manifestations extérieures. Ses pensées, ses sentiments, ses

Digitized by Google

actes ont une source commune, une même tendance, un caractère exactement semblable. Et voilà pourquoi les infractions à la morale sont aussi des erreurs du jugement et des déviations de la sensibilité; voilà pourquoi, suivant la belle et juste expression de Vauvenargues, les grandes pensées viennent du cœur; voilà pourquoi un lien intime et nécessaire unit entre eux le vrai, le beau et le bien.

C'est de cette union considérée dans la littérature, étudiée dans les monuments immortels de quelques génies privilégiés, que je veux faire le sujet de ce discours. Heureux si cet hommage rendu à la mémoire de M. Rambot ne reste pas trop au-dessous des mérites du bienfaiteur et de la reconnaissance que lui a vouée l'Académie.

Homère doit sa suprématie incontestée, dans l'ordre le plus élevé de la poésie, à la parfaite alliance que présentent ses deux chefs-d'œuvre entre les nobles sentiments et les actions héroïques. La colère d'Achille cède à son amitié pour Patrocle et au désir qu'il a d'en venger la mort. Hector est un modèle accompli de dévouement patriotique, de piété filiale et d'affection conjugale. Agamemnon porte l'amour du devoir et l'obéissance aux oracles jusqu'à l'immolation de sa propre fille. Ces trois caractères si fortement conçus, et dont les luttes

Digitized by Google

mutuelles remplissent l'*Iliade*, sont combinés et développés de manière à mettre en relief les qualités supérieures de l'âme, et à les faire finalement prévaloir sur des inspirations moins hautes et moins pures. Sans doute, dans chacun de ces caractères, le mal se trouve mêlé au bien. Si le poète eût agi autrement, il aurait méconnu les conditions inévitables de la nature humaine et se serait placé en dehors de la vérité. Mais quel art infini à peindre le tumulte des passions contraires, à ne laisser jamais triompher les mauvais instincts sans résistance et protestation de la part des bons sentiments, à donner toujours le plus beau rôle à la victoire du bien sur le mal! C'est là le secret de l'irrésistible attrait qu'ont éprouvé pour l'*Iliade* les plus grands génies, les âmes les plus fières de tous les temps. C'est ce qui fait de cet incomparable poëme, non-seulement une des merveilles de l'esprit humain, mais en outre le plus attachant et le plus puissant des enseignements moraux.

Avec moins d'unité et non moins d'art, l'*Odyssée* déroule les accidents et les péripéties du retour d'Ulysse à Ithaque, après la fin du siége de Troie. Là encore le poëte a su, au milieu des aventures les plus diverses et les plus romanesques, reporter le principal intérêt sur la générosité, la loyauté, la douceur dans

Digitized by Google

le commandement, la dignité dans la soumission. Les deux figures qui, dans l'*Odyssée*, dominent toutes les autres, sont celles d'Ulysse et de Pénélope. C'est le type de la prudence un peu cauteleuse, mais pleine d'énergie et féconde en ressources, à côté du modèle de la fidélité conjugale, ingénieuse à tenir en échec ses nombreux agresseurs. Et la réunion des deux époux, précédée du massacre des prétendants, qui forme le dénouement du poëme, est en même temps une saisissante leçon de morale.

Virgile, en composant l'*Énéide* à l'imitation et sous le souffle inspirateur d'Homère, voulut, comme lui, élever un impérissable monument à la grandeur de son pays et au triomphe des sentiments qui honorent l'humanité. Œuvre de patriotisme romain et d'universelle sympathie pour les âmes blessées et pour les cœurs souffrants, l'*Énéide* abonde en exemples touchants ou sublimes, en traits d'héroïsme guerrier, d'orageuse tendresse, d'amitié fraternelle. Les six premiers chants, consacrés aux voyages d'Énée à travers les continents et les mers, rappellent assez fidèlement l'*Odyssée*. Les six derniers, remplis des luttes du héros contre les princes et les peuples d'Italie, sont un écho lointain de l'*Iliade*. Partout domine la figure d'Énée, type accompli du guerrier païen, marchant avec résignation et courage dans la voie

Digitized by Google

que les destins lui tracent. Jamais, avant Virgile, l'amour trahi n'avait fait entendre de si éloquentes plaintes, ni le dévouement au pays de si fiers et si solennels accents. Il a été et il est encore, par excellence, le poète des sentiments tendres et patriotiques.

Les trois plus célèbres poëmes épiques des temps modernes, la *Divine comédie*, la *Jérusalem délivrée*, le *Paradis perdu*, offrent aussi le même accord entre la beauté morale et la beauté littéraire. Dans la *Divine comédie*, Dante, malgré quelques réminiscences de ses haines et de ses rancunes de Gibelin, condamne les grands et vrais crimes aux tourments sans espoir de l'enfer; voue les fautes rémissibles aux expiations du purgatoire; réserve les joies et la gloire du paradis aux vertus éclatantes ou méconnues. La *Jérusalem délivrée* du Tasse, à travers une multitude d'épisodes de chevalerie et d'amour, est la glorification du sublime élan qui précipita l'Europe entière à la conquête d'un tombeau. Le caractère du héros chrétien s'y trouve tracé en traits ineffaçables dans la personne de Godefroy de Bouillon. Le *Paradis perdu* de Milton raconte en vers magnifiques la révolte des anges rebelles, la majesté de la création et la chute du premier homme. En se reportant hardiment avant le commencement des temps, en abordant, à la lumière de la foi, les plus

Digitized by Google

insondables mystères de la révélation, le poète travaille à corriger et à perfectionner l'âme humaine par la contemplation de l'éternelle vérité, de l'éternelle bonté, de l'éternelle beauté.

Cette harmonie intime de la morale et du goût ne se rencontre pas moins chez les grands poètes tragiques. L'*Orestie* d'Eschyle est l'apologie du dévouement filial, en même temps que sa condamnation et son châtiment, lorsqu'il s'exalte jusqu'au crime. L'*Œdipe-Roi* de Sophocle peint, en traits sobres et sublimes, la lutte de la volonté libre contre l'inexorable destin. L'*Hippolyte* d'Euripide représente, sous les plus fraîches et les plus naïves couleurs, la pureté virginale aux prises avec l'amour incestueux. Le *Cinna* de Corneille immortalise la clémence sur le trône. La *Phèdre* de Racine invite à la vertu par l'effrayante peinture des tourments d'une passion coupable. L'*Othello* de Shakespeare détourne de la jalousie, en montrant les irréparables forfaits auxquels elle peut conduire.

Les historiens, les orateurs, les philosophes justifient et démontrent, à leur tour, la grande loi de l'union du vrai, du beau et du bien. Dans ces trois branches de la littérature, comme dans la poésie épique et tragique, les œuvres consacrées par le respect et l'admiration des

Digitized by Google

siècles sont invariablement empreintes d'un haut caractère de moralité.

Les récits d'Hérodote inspirent la fidélité aux traditions; ceux de Thucydide instruisent les hommes d'État; ceux de Tite-Live exaltent le patriotisme; ceux de Salluste condamnent la corruption publique et privée; ceux de Tacite sont l'éternel châtiment des tyrans.

Il en est de même des orateurs. Démosthènes, en exhortant ses concitoyens à s'armer contre Philippe, en leur recommandant sans cesse les résolutions énergiques et courageuses, a été l'ardent défenseur de l'indépendance nationale dans tous les temps et dans tous les pays. Cicéron, par ses *Catilinaires*, s'est fait l'avocat de la société contre l'anarchie; par ses *Verrines*, celui des sujets opprimés contre les gouvernements oppresseurs; par ses *Plaidoyers* devant César, celui des victimes politiques auprès du parti vainqueur. Bossuet, dans ses *Oraisons funèbres*, a été le juge impartial de la vie des rois et des puissants de la terre, comme il a été le sévère censeur de leurs vices et de leur oubli du peuple dans ses *Sermons* prêchés à la cour. Partout et toujours l'éloquence n'a produit des chefs-d'œuvre adoptés par la postérité, qu'à la condition de mettre le talent de la parole au service des grandes et belles causes.

Digitized by Google

A plus forte raison, les philosophes n'ont dû laisser après eux une mémoire respectée et honorée, qu'autant que leurs théories ont reflété les plus saines et les plus nobles aspirations de l'humanité. Il est même à remarquer que parmi ceux dont le souvenir est également impérissable, tous n'ont pas obtenu à un égal degré la reconnaissance et l'assentiment des siècles. Platon, malgré ses erreurs métaphysiques et ses utopies, est resté le type et, en quelque sorte, la personnification de la philosophie elle-même, parce que sa doctrine, écho fidèle de l'enseignement socratique, est un continuel hommage rendu à Dieu et à l'âme. Aristote, au contraire, malgré l'universalité de son génie et la merveilleuse puissance de ses créations scientifiques, a toujours été plus ou moins contesté comme philosophe, et l'est surtout depuis que son autorité a cessé d'être patronnée par celle de l'Église. Le motif en est que son système n'affirme jamais l'âme immatérielle et immortelle, et que s'il semble quelquefois la sous-entendre, quelquefois aussi il conduit à la nier.

La postérité paraît avoir admis une distinction semblable parmi les philosophes des temps modernes. Elle a placé hors de pair Descartes et Leibniz, par honneur pour leurs doctrines essentiellement spiritualistes et théistes, sans songer à les rendre responsables du panthéisme de

Digitized by Google

Spinosa et de l'idéalisme de Berkeley, déviations plutôt que conséquences de l'enseignement cartésien et leibnizien. Elle a été plus réservée vis-à-vis de Bacon et de Locke, nonobstant les services rendus par le premier aux progrès des sciences d'observation, et par le second à l'étude des facultés de l'entendement, parce que leurs systèmes, au lieu d'exclure le matérialisme, l'admettent ou le supposent.

A une époque encore plus rapprochée de nous, Kant a mérité et obtenu l'adhésion universelle, lorsque après avoir détruit tout l'édifice des croyances humaines en le soumettant à l'analyse de son inflexible critique, il l'a reconstruit en entier et pièce à pièce sur la base de l'idée du devoir, seul principe qui eût trouvé grâce devant son impérieuse raison. Le plus illustre de ses disciples, Hégel, n'a pas complètement suivi son exemple. Il s'est arrêté à mi-chemin, et, creusant au-delà même de ce qu'avait fait son maître sous les fondements de la certitude, il a tout laissé en suspens. C'est ainsi qu'il a inauguré le système du scepticisme absolu. Doctrine désolante qui ravage aujourd'hui l'Allemagne, et qui tend à s'introduire en France sous des formes élégantes et voilées ; mais que réprouve la conscience publique, et contre laquelle protestent tous les généreux instincts.

En descendant de ces hauteurs et parcourant

Digitized by Google

successivement les genres secondaires de la poésie et de la prose, il serait facile d'établir que pour eux aussi les renommées les mieux reconnues sont dues à la fidèle observation ou du moins au respect des préceptes de la morale universelle. Et ce qui a lieu dans le domaine des lettres, se rencontre également dans celui des beaux-arts. La musique, la peinture, la sculpture, l'architecture sont soumises à la même loi et témoignent en faveur de la même vérité. Une composition musicale, un tableau, une statue, un monument ne passe à la postérité qu'à la condition d'exprimer une grande pensée ou un noble sentiment. L'homme n'aime pas longtemps à voir méconnaître sa dignité, et les siècles font promptement justice des œuvres qui sont le fruit d'une inspiration dégradée et corruptrice.

L'accord unanime du genre humain atteste que si le beau est la splendeur du vrai, le bien en est la réalisation pratique. Les individus peuvent faillir à cette providentielle identité. Les masses ne s'y trompent pas et y conforment toujours leurs jugements. Les académies sont instituées pour y rappeler constamment les écrivains et les artistes. C'est là ce qui donne aux corps savants un rôle d'utilité publique et sociale. C'est aussi ce qui explique comment ils restent souvent fermés à des individualités entourées d'un assez vif éclat. On a tort de leur repro-

Digitized by Google

cher ces sortes d'exclusions. Ils manqueraient à leur devoir en agissant autrement. Chargés de présider au maintien des saines traditions et à la propagation des salutaires exemples, ils ne doivent jamais perdre de vue cette double mission, ni dans les choix qu'ils font, ni dans les récompenses qu'ils décernent. Le talent et le succès ne sont pas les seuls titres auprès d'eux ; il faut y joindre la dignité du caractère, le respect des mœurs et des convenances.

C'est en suivant cette ligne de conduite que l'Académie française a mérité le glorieux mandat qu'elle a reçu de M. de Monthyon. Si elle a été jugée digne de distribuer des prix de vertu, c'est qu'elle avait surabondamment prouvé son invariable répulsion pour les propagateurs du vice, c'est que les règles du bien devaient rencontrer dans son sein d'aussi exacts appréciateurs que les préceptes du beau. A son tour et dans sa modeste sphère, l'Académie d'Aix n'aurait pu être l'objet d'un témoignage analogue de confiance, de la part de M. Rambot, si ce regretté confrère n'avait vu par lui-même combien sont sincères et persévérants les efforts de cette compagnie pour maintenir le respect du sentiment moral dans l'ordre littéraire et artistique.

Appelés désormais à récompenser les actes exemplaires de la vie en même temps que les œuvres distinguées de l'esprit, nous travaillerons

Digitized by Google

à remplir l'une et l'autre de ces deux missions dans un but uniforme et commun. Nous demanderons de plus en plus aux écrits qui seront soumis à notre jugement les qualités délicates et pures qui auront inspiré les faits déférés à notre appréciation. Nous nous associerons ainsi à la vraie pensée du fondateur de l'institution que nous inaugurons aujourd'hui. Il aura doublement mérité la gratitude de l'Académie et du public, en provoquant à la vertu et en contribuant à la rendre inséparable de la culture des lettres.

Digitized by Google

Après ce discours, M. Mouan, *secrétaire-perpétuel, a rendu compte des travaux de l'Académie comme il suit :*

Messieurs,

Nos séances solennelles que vous avez bien voulu favoriser jusqu'à ce jour de votre attention, emprunteront désormais un vif intérêt du touchant tableau des actes de vertu les plus méritoires signalés dans notre arrondissement et de la proclamation de celui que l'Académie aura jugé le plus digne du prix fondé par notre regrettable confrère M. Rambot. Grâce aux généreuses intentions de cet ami de l'humanité, nous pourrons chaque année étudier notre époque sous ses aspects les plus nobles, les plus consolants, juger et récompenser la beauté morale tout en couronnant les travaux qui se rapportent plus spécialement à nos attributions scientifiques et littéraires. Au milieu de nombreuses déceptions, nous serons heureux de fournir un argument nouveau capable de faire aimer

Digitized by Google

l'espèce humaine, de signaler surtout non un trait accidentel de vertu, mais la continuité de l'effort, la persévérance dans le sacrifice, l'habitude de l'abnégation. Je m'arrête, Messieurs, car je ne veux pas redire ce qu'a déjà si dignement exprimé le brillant orateur que vous venez d'entendre et d'ailleurs je craindrais d'empiéter sur les droits de l'honorable confrère que vous avez jugé bien plus digne que moi de vous signaler le résultat du concours ouvert pour le prix fondé par M. Rambot. Je comprends toute votre impatience, aussi j'aurai soin de circonscrire dans les limites les plus étroites qu'il me sera possible la tâche que mes fonctions m'imposent en ce jour et dont je ne saurais me dispenser.

Toujours fidèle à un des principaux objets de son institution, notre Académie n'a pu demeurer indifférente à des questions se rattachant à des matières industrielles ou agricoles et qui intéressent à un degré éminent la prospérité du pays.

Depuis plusieurs années, nos agronomes se préoccupent vivement de l'état d'abandon des communes rurales par leurs habitants que les grands centres de population attirent en nombre, ce qui constitue une vraie calamité pour nos campagnes. Souvent par le manque de bras, les cultures les plus indispensables ne se font

Digitized by Google

point en temps opportun ou même ne s'effectuent pas. Aussi nos sociétés agronomiques justement alarmées résument en deux mots cette situation déplorable : l'avenir de l'agriculture en France est sérieusement menacé ; les gouvernements devraient chercher à lui venir en aide par tous les moyens.

Un agronome de nos contrées, dont l'expérience consommée est au niveau des connaissances théoriques, M. Laure, de Toulon, a étudié cette grave question et croit être parvenu à une solution satisfaisante. Voici en quelques paroles le système développé dans un mémoire qu'il a transmis à notre société : il s'agirait d'organiser deux armées en France, l'une dite l'armée militaire, l'autre l'armée agraire ou de réserve. Pour faire partie de celle-ci, le jeune conscrit tombé au sort serait habitant d'une commune rurale depuis une année au moins. Les soldats agraires devraient être soumis à un service actif pendant les deux premières années, après quoi ils seraient renvoyés dans leurs foyers avec injonction expresse de ne s'occuper exclusivement qu'à des travaux d'agriculture. Les vues de M. Laure lui ont été inspirées certainement par un motif des plus louables, mais nous pensons que l'exécution offrirait des difficultés de plus d'un genre, celle notamment de concilier les exigences du service actif de nos soldats avec le concours

Digitized by Google

que l'on réclame de leur part, pour la plus grande prospérité de notre agriculture.

Mais d'autres sujets entièrement dégagés de tout caractère paradoxal méritent bien mieux de fixer notre attention.

L'importance que l'Académie attache à la question forestière, à la conservation des bois et des arbustes en Provence, ses diverses tentatives pour améliorer un état de choses qui demande un remède prompt et énergique, ont fixé l'attention de l'administration supérieure. M. le directeur général des forêts écrivait récemment ce qui suit à un de nos collègues dont les louables efforts ne cessent de se diriger vers cet important sujet :

« Rien ne saurait seconder plus efficacement
« l'administration des forêts qu'un mouvement
« de l'opinion en faveur de l'œuvre si impor-
« tante et si difficile du reboisement des mon-
« tagnes. Si l'Académie d'Aix, à l'aide de son
« appel aux lumières de ceux qui comprennent
« la portée de cette œuvre, peut contribuer à
« répandre parmi les populations des notions
« simples et pratiques sur les dangers de la
« dénudation des montagnes et sur les moyens
« de combattre le mal, elle aura rendu au pays
« le service le plus signalé. »

Tel est précisément le programme de la question mise au concours par l'Académie et dont

Digitized by Google

nous espérons mentionner prochainement la solution conforme aux vues de M. le directeur des forêts. On sait que parmi les départements de l'ancienne Provence, celui des Basses-Alpes réclame surtout le reboisement de ses montagnes et leur regazonnement. A ce sujet, un honorable industriel de ces régions si peu favorisées jusqu'à présent, nous a communiqué un intéressant écrit sur l'utilité de l'emploi du yack pour le gazonnement, même sur les pentes les plus abruptes. Originaire des montagnes élevées du Thibet et introduit en France par M. de Montigny, consul à Chang-Haï, le yack, tenant à la fois du bœuf et du cheval, s'acclimaterait aisément dans nos contrées les plus septentrionales, ainsi que le reconnaît M. Geoffroy Saint-Hilaire, *Traité de la domestication et naturalisation des animaux utiles*. Ainsi acclimaté dans notre département limitrophe, le yack serait utile sous plus d'un rapport comme bétail de vente et de travail. Par la facilité qui lui est propre de grimper sur les pics les plus inaccessibles, ne serait-il pas employé avec succès pour le transport de l'engrais devant ramener la végétation et la fertilité là où la disparition du *détritus* n'apportait que ruine et dévastation?

Mais sans insister sur un objet dont l'administration locale appréciera bien mieux que nous le mérite, j'ai hâte de constater la part que pre-

Digitized by Google

nait naguère l'Académie à une question d'utilité publique, intéressant au plus haut point la ville d'Aix. Je n'ai pas à faire ressortir ici les avantages que doit recueillir notre cité de l'embranchement à son profit du chemin de fer d'Avignon à Gap, mais j'aime à rappeler que notre société a voulu apporter son concours dans l'enquête sur la voie ferrée des Alpes, à celle des divers corps constitués qui tous ont combattu les prétentions de la Compagnie prétendant s'exonérer de l'embranchement d'Aix, malgré les conventions les plus formelles.— Établir que l'embranchement d'Aix sur la ligne projetée doit être déclarée d'utilité publique, qu'il y a lieu de l'exécuter en même temps que celui de Miramas, sauf quelques modifications dans le tracé, indiquées par le Conseil municipal, tels sont les principaux points qu'a développés un de nos collègues familier avec les matières administratives. Un décret récent a donné satisfaction aux justes exigences de la ville d'Aix. Pour couronner en quelque sorte cet heureux résultat, puissent les eaux du Verdon amenées sur notre territoire dans un délai rapproché augmenter nos produits agricoles, donner lieu à l'établissement de nouvelles usines et procurer ainsi une plus grande extension au mouvement de marchandises entre les Alpes et la ville de Pertuis.

Une communication intéressante que nous

Digitized by Google

devons à un membre distingué de la Société centrale d'agriculture de l'Hérault, M. Bouschet de Bernard, nous prescrit le devoir d'appeler un instant encore votre attention sur la maladie qui depuis si longtemps attaque nos vignobles. M. de Bernard reconnaît que le soufrage de la vigne est un moyen infaillible de guérir l'oïdium. Aussi ce procédé est-il entré dans les cultures comme une nécessité nouvelle dont il faudra tenir compte à l'avenir pour ce qui concerne les frais d'exploitation. Le point essentiel à résoudre est le mode de pratiquer le soufrage. Or, notre habile viticole recommande plusieurs applications : la première, au commencement de mai pour détruire les germes de la maladie ; une seconde, à l'époque de la floraison ; plus tard, vers le temps des moissons, l'invasion de l'oïdium devenant générale, il y a lieu de pratiquer un troisième soufrage et de recommencer même l'opération au bout d'un mois s'il en est besoin. Ainsi trois soufrages au moins sont de rigueur. J'ajoute que le procédé que recommande M. Bouschet de Bernard est employé avec le plus grand succès dans le Languedoc et il n'est pas douteux qu'il en serait de même en Provence. Au surplus, l'Académie a déjà donné toute la publicité désirable à la communication de M. de Bernard par son insertion dans les journaux de la localité. Cette mesure

Digitized by Google

lui était dictée par l'importance de la matière et par la réputation d'agronome consommé de M. de Bernard dont le nom est une autorité.

L'intérêt toujours croissant qu'attache le gouvernement de l'Empereur aux sociétés scientifiques des départements inspirait récemment deux nouvelles mesures à M. le ministre de l'instruction publique. Non contente d'assurer par une revue spéciale la publicité qui manquait aux académies de provinces, S. Exc. a voulu que des prix fussent accordés annuellement à celles de ces sociétés qui seraient jugées les plus dignes, en même temps que les sections du comité des travaux historiques tiendraient des séances solennelles dans lesquelles les membres des sociétés des départements seraient admis à lire des notes ou mémoires préparés pour cette circonstance. M. le ministre inaugurait cette ère nouvelle de la science et de l'érudition française, le 25 novembre dernier, par un remarquable discours où nous avons surtout recueilli ces paroles : « Vous êtes, disait S. Exc. aux députés « des académies des départements, les représen- « tants du grand mouvement provincial. Oui la « province a le droit de s'enorgueillir de ses « études, de ses découvertes, de ses savants et « de ses écrivains. Elle paie libéralement à la « patrie le tribut de ses veilles et de son dé-

Digitized by Google

« vouement. » L'Académie prévenue trop tard, et alors qu'il lui était impossible de satisfaire aux prescriptions ministérielles, n'a pu être représentée à ces premières assises de l'érudition provinciale. Tout en regrettant cette privation, elle s'efforcera toujours de correspondre aux intentions de M. le ministre, et c'est avec une vraie satisfaction que je mentionne ses rapports toujours plus fréquents avec les sociétés savantes de l'Empire, quelques lectures dont nos collègues ont enrichi nos séances, diverses communications enfin qui nous ont été faites soit par des membres correspondants, soit par des écrivains étrangers à notre société :

L'Académie a voulu rendre hommage aux éminentes qualités qui distinguent le digne recteur, M. Desclozeaux, en lui conférant le diplôme de membre honoraire ; ce haut fonctionnaire de l'université que recommandent un zèle infatigable pour l'administration et de profondes connaissances en droit, consacre ses loisirs à la culture des belles-lettres, et on sait quelle vive impulsion il avait su donner aux travaux de la Société des antiquaires de la Normandie, lorsqu'il était placé à la tête de l'Académie universitaire de Caen. Nous devons à M. Desclozeaux un remarquable discours où les souvenirs de la cité normande s'entremêlent avec un tact parfait à l'éloge de notre ville. Je n'ai rien à regretter

Digitized by Google

ici, nous a dit l'honorable recteur : dans les deux cités, même prédilection pour les travaux intellectuels, mêmes sympathies pour les hommes instruits, même respect pour la magistrature et l'université. Les lettres y fleurissent à l'ombre de ces deux grandes institutions. La Provence est d'ailleurs le pays de la poésie et de l'éloquence. C'est elle qui a produit les maîtres dans l'art de bien dire.

M. le professeur Cabantous qui préside l'Académie avec un zèle, une assiduité et un dévouement au-dessus de nos éloges, nous a donné lecture de la première partie d'un mémoire relatif à l'influence des institutions administratives sur le caractère et la destinée des peuples. Dirigeant ses recherches vers les temps antiques, l'auteur prend pour types les Grecs et les Romains ; il établit leurs origines et leur histoire, il montre dans quelle mesure s'était exercée chez eux l'action réciproque des lois sur les mœurs et des mœurs sur les lois, tout en signalant les grands résultats légués par ces deux nations au monde moderne. Une érudition profonde et un style entraînant caractérisent le travail de M. Cabantous et excitent notre plus vif désir d'en ouïr la continuation.

M. de Fresquet nous a communiqué deux ouvrages se rapportant à la science du droit qu'il professe avec tant de distinction. Le pre-

Digitized by Google

mier est un *Précis d'histoire des sources du droit français depuis les Gaulois jusqu'à nos jours.* L'absence d'une chaire de l'histoire de la législation à l'école de droit d'Aix, les difficultés que les élèves pourraient éprouver de lire et d'analyser les travaux des Ortolan, des Guizot, des Klimrath, des Giraud, des Laferrière ont inspiré au zélé professeur la rédaction de ce précis où sont retracés avec une méthode parfaite les principaux monuments de notre législation dans le cours des siècles. Le second ouvrage est un *Traité de la puissance paternelle à Rome sur la personne des fils de famille et de la femme* in manu, *depuis les temps anciens jusque sous le règne de Justinien.* Dans le développement de ce sujet qui touche aux deux grandes questions de la famille et de la propriété, le judicieux auteur nous montre cette puissance paternelle subissant les mêmes transformations que la société où elle recevait son application, et participant ainsi au progrès des diverses périodes correspondant à l'état politique.

M. le président Castellan continue ses *Études sur la femme antique* et nous a lu la fin de sa dissertation sur la *Mère des Gracques.* Inutile de répéter ce que nous avons dit plus d'une fois sur des travaux remarquables sous le rapport de l'érudition, de la saine critique et d'un style toujours approprié au sujet. M. Castellan

Digitized by Google

est encore un agréable poète. Un trait connu qui se détache dans la vie de Turenne et qui atteste toute la bonté de son caractère a fourni à notre collègue le sujet d'une charmante pièce de vers.

De tous les poètes de l'antiquité, Horace est celui dont les œuvres comptent le plus grand nombre d'éditions et de commentaires; que de traductions en prose et en vers de ces poésies immortelles qui dans un cercle assez restreint contiennent tant de pensées, de sentiments et d'images. Là sont dépeintes sous de vives couleurs la grandeur et la gloire en même temps que les ridicules et les vices d'un siècle mémorable dont la connaissance est importante pour expliquer, pour comprendre toutes les finesses de l'ami de Mécène. Notre collègue, M. le professeur Bonafous, s'est livré à une étude approfondie d'Horace et de son époque. Il a lutté heureusement avec son modèle, en traduisant en vers français les plus belles odes du poète latin. Par une piquante innovation, il a ingénieusement substitué des noms d'hommes et de localités concernant la Provence à ceux immortalisés par Horace. En outre, la pièce de vers que vous allez bientôt entendre atteste une fois de plus que M. Bonafous sait allier le commerce des muses aux plus graves travaux d'érudition.

Digitized by Google

Un de nos membres correspondants, M. Lallement, avocat à Nancy, a fait hommage à notre société de son *Éloge de Portalis l'Ancien*, mémoire couronné par l'Académie de législation de Toulouse. Ce travail de M. Lallement sur une des illustrations provençales a excité nos plus vives sympathies : l'auteur suit Portalis dans les diverses fonctions auxquelles l'appelèrent son rare mérite et la confiance des gouvernements. Avocat, il opère une révolution dans notre barreau, en rompant avec l'ancien système hérissé de subtilités et de citations oiseuses. Député, il sait rappeler quand il le faut les vrais principes et combat divers projets contraires aux émigrés. Membre de la commission chargée de rédiger le Code civil, il développe devant le Corps législatif les motifs de différents titres, et lorsque la direction des affaires concernant les cultes lui est confiée, il sait ramener les esprits religieux trop justement alarmés et terminer un schisme si funeste à l'église de France. Enfin comme littérateur, il signale surtout son talent d'écrivain par son ouvrage : *De l'usage et de l'abus de l'esprit philosophique durant le dix-huitième siècle*, où il réfute le matérialisme des systèmes modernes en fait de religion positive. J'ajouterai qu'un de nos compatriotes, magistrat dans un des tribunaux de l'Algérie, vient de publier sous le

Digitized by Google

titre de : *Portalis, philosophe chrétien*, une appréciation du livre de l'usage et de l'abus de l'esprit philosophique. Portalis y est représenté comme un esprit libéral, catholique fervent, réalisant le *rationabile obsequium* de l'apôtre.

Un autre membre correspondant, M. Rey, bibliothécaire de Montauban et auteur d'une *Galerie des personnages célèbres de Tarn-et-Garonne*, nous a adressé trois nouvelles biographies destinées au deuxième volume de cette publication. Je signalerai la biographie de Sorbin Arnaud, évêque de Nevers, prédicateur des rois Charles IX, Henri III, Henri IV, et un des écrivains les plus remarquables de la Ligue.

Parmi les personnes étrangères à l'Académie qui ont bien voulu lui adresser leurs productions, je dois mentionner d'une manière toute spéciale un travail de M. Dumesnil Marigny, ancien élève de l'école polytechnique, soit sous le rapport de l'importance de son livre intitulé : *Les libres échangistes et les protectionnistes conciliés*, soit à cause du remarquable rapport que nous en a fait M. le président de l'Académie. L'auteur a joint à son envoi un mémoire à l'Institut de France sur les mêmes questions et le compte-rendu d'une séance de la société d'économie politique où il défend ses opinions contre les objections de MM. Horn, Wolowski,

Digitized by Google

De Lavergne, Garnier et Renouard. — Nous résumerons de la manière suivante le système de M. Marigny, d'après le lumineux rapport de M. Cabantous : la théorie économique de l'auteur est fondée sur une distinction entre la richesse d'usage et la richesse évaluée. Tandis que les libre-échangistes se préoccupent trop exclusivement de la richesse d'usage, et les protectionnistes de la richesse évaluée, il y aurait moyen de les concilier en tenant un compte égal des deux natures de richesses, en n'appliquant le libre-échange que dans les circonstances et dans la mesure où il ne compromettrait pas la richesse évaluée d'une nation. Il y aurait là toute une transformation de la science économique. Elle acquerrait la précision et la rigueur des sciences exactes. Un tel système permettrait de déterminer d'une manière comparative, la richesse des divers peuples.

Quoi qu'il en soit de cette théorie, notre société a donné son adhésion aux vues judicieuses de M. Dumesnil Marigny. Elle s'est empressée de l'admettre au nombre de ses membres correspondants.

Nous avons encore reçu :

De M. le docteur Niobey, une *Histoire médicale du choléra épidémique dont la ville de Gy (Haute-Saône) avait été atteinte en 1854*. Dans

Digitized by Google

le rapport que nous a fait de ce livre notre collègue, M. le docteur Payan, il s'est attaché à mettre en évidence les observations nombreuses de l'auteur et le soin avec lequel il avait étudié la marche du fléau sous toutes ses formes et à ses différents degrés.

De M. Saint-Joanny, avocat à Thiers, un *Mémoire sur l'importance pour l'histoire intime des communes de France, des actes notariés antérieurs à 1790 et de la nécessité ainsi que des moyens à prendre pour en assurer la conservation et la publicité.* L'auteur propose les bases d'un décret d'après lequel il serait procédé au dénombrement et à la vérification de toutes les minutes des notaires depuis l'institution du notariat jusqu'en 1790. Ces minutes deviendraient *archives historiques* et le dépôt en serait ouvert au public dans les mêmes conditions que les archives générales de l'Empire. Déjà M. le ministre de l'intérieur a réalisé en partie les vues de M. Saint-Joanny, en prenant des mesures propres à favoriser le dépôt des anciens actes notariés dans les archives départementales.

De M. Guerrier du Mast, membre du comité du musée lorrain, une brochure intitulée : *La tente de Charles le Téméraire replacée au palais ducal de Nancy.* Il s'agit ici d'une de ces anciennes tapisseries historiques qui ont fait le sujet de curieuses dissertations. La tapisserie

Digitized by Google

de Nancy décorait la tente du duc de Bourgogne et fut conquise par les Lorrains en 1477. Ce trophée glorieux de leur valeur, déposé pendant longtemps au palais de justice, a été transporté au musée lorrain, lors de sa création.

Deux de nos anciens membres, M. le conseiller-doyen Rouchon et M. Vallet, conseiller-honoraire, ont été enlevés à notre affection les 1er avril et 2 octobre derniers. Déjà la presse locale a dignement énuméré leurs divers titres à la reconnaissance publique et dans une récente solennité, la Cour, par un de ses organes les plus éloquents, rendait de pieux hommages à leur mémoire. Je ne puis donc m'associer ici qu'à des sentiments noblement exprimés. La vie entière de M. Rouchon a été retracée avec autant d'exactitude que de talent par le nouveau collègue que vous avez appelé à lui succéder. Toute sa carrière fut consacrée à l'étude et à l'amour du bien. Profondément versé dans l'histoire du pays et publiciste éclairé, M. Rouchon apportait à tous ses travaux l'esprit le plus consciencieux, la plus saine critique. Fort assidu à nos séances, notre collègue, grâce à l'étendue de ses connaissances, prenait une part des plus actives à toutes les questions qui s'agitaient au sein de l'Académie, et nous nous rappelons tous avec quelle distinction il avait

Digitized by Google

dans le temps présidé nos travaux et les deux mémorables discours qu'il prononça à ce sujet. M. Vallet fut encore un de nos membres les plus laborieux. Passionné pour les sciences agricoles, joignant la pratique à la théorie, M. Vallet se montra toujours fidèle à ses études favorites, soit au milieu des occupations du barreau dont il avait été un des ornements, soit en remplissant des fonctions élevées dans la magistrature. Que de rapports ne lui devons-nous pas sur les matières agronomiques! que de soins pour l'acclimatation des plantes utiles, pour la taille des arbres, pour le choix des terrains convenant le mieux à telle ou à telle autre plantation! Notre collègue exposait ses idées avec une conviction pleine de charme. Plus d'une fois, à l'exemple de la célèbre miss Martineau qui déroulait sous la forme du conte ses théories économiques, M. Vallet avait eu recours à l'apologue pour mieux populariser d'utiles conceptions. Nous n'oublierons jamais sa conversation spirituelle et ces aimables qualités du cœur qui le faisaient chérir de tous ceux que leurs rapports mettaient en communication avec lui.

Parmi nos membres correspondants, nous regrettons M. Joseph Bard de la Côte-d'Or, écrivain fécond, poète agréable et archéologue

Digitized by Google

distingué. Parmi ses publications concernant la Provence, je signalerai sa *Dissertation sur la Vénus d'Arles,* son *Étude sur la Camargue et les Saintes-Maries,* et surtout l'ouvrage intitulé: *Parcours de la Méditerranée à Lyon*, où il a consigné des détails pleins d'intérêt sur les villes et monuments de cette partie de la France, ainsi que sur les mœurs et coutumes des habitants.

Je termine cette partie la plus pénible de mon rapport en consacrant un mot de pieux souvenir à la mémoire d'un de nos membres honoraires, sur lequel la tombe vient récemment de se fermer. Vous avez nommé M. Mottet dont une voix éloquente a déjà retracé les titres à l'estime publique en des termes aussi vrais que touchants. Quelle carrière fut jamais mieux remplie que celle de M. Mottet; quelle intelligence remarquable, quel patriotisme éclairé, quel esprit de modération et de sagesse dans d'éminentes fonctions administratives ou judiciaires! et puis dans la vie privée que de vertus, que de précieuses qualités! Au milieu de l'agitation des affaires comme au sein de la retraite, M. Mottet avait toujours aimé et cultivé les belles-lettres. C'était chez lui un goût traditionnel et nous aimons à rappeler que son estimable père compte parmi les membres fondateurs de notre société.

Le choix du remplaçant de M. Rouchon était

Digitized by Google

difficile et l'Académie a été dignement inspirée en appelant pour lui succéder M. Saudbreuil, premier avocat-général à la Cour impériale d'Aix. Jurisconsulte éminent, magistrat sincèrement dévoué aux maximes et aux traditions des grands corps judiciaires, orateur distingué, ami éclairé des lettres, M. Saudbreuil rehausse tous ces précieux dons de l'esprit par les plus aimables qualités de l'homme privé. Quel zèle, quel dévouement dans ces fonctions du ministère public que Portalis, *Éloge de Séguier*, définissait une institution sublime qui demande des hommes puissants en paroles autant qu'en actions! que de grandes vérités exposées avec une rare éloquence dans ces discours prononcés à des époques solennelles! Une fois, c'est l'influence des études théoriques sur l'application des lois et la pratique des affaires, une autre fois, c'est le danger des défenses personnelles en justice, dont Beaumarchais et Mirabeau sont des exemples frappants. Plus récemment encore ce sont les réformes judiciaires à introduire dans cette péninsule, théâtre de graves évènements qui fixent l'attention du monde politique et dont chaque jour semble retarder la solution définitive.—Admis au milieu de nous, M. Saudbreuil a payé un juste tribut d'éloges à la mémoire de M. Rouchon dont il occupe le fauteuil. Sa vie, nous a-t-il dit, fut toute de vertu, de

Digitized by Google

travail et d'abnégation. M. Rouchon était surtout un homme de méditation et d'études, aussi est-ce l'histoire de ses pensées que je vous dois. Je regrette que le temps ne me permette pas de retracer avec quel art, avec quel tact, M. Saudbreuil analyse les principales productions de M. Rouchon, telles que son résumé si remarquable de l'*Histoire de Provence*, où l'auteur se préoccupe vivement de la conservation des droits et des privilèges de ce pays, son *Traité sur la politique*, choix raisonné, sorte d'éclectisme entre les diverses institutions dont il avait étudié le mécanisme, ses savantes *Dissertations sur les premiers temps de la ville d'Aix* et cette *Monographie des Saliens*, dernier fruit de ses veilles et de ses méditations.

Ont été admis membres correspondants :

M. Joseph Ferrand, ancien secrétaire général des Bouches-du-Rhône. Publiciste et écrivain distingué, M. Ferrand est auteur d'une *Étude historique et administrative sur la propriété communale en France et de sa mise en valeur*. En l'état, plus de la moitié des propriétés des communes se compose de pâtures, terres vaines et vagues, bruyères et graviers. Ces terrains rapportent tout au plus un sixième du revenu total et semblent un asile abandonné à l'esprit de routine et aux préjugés populaires. Comme

Digitized by Google

moyens d'amélioration, l'auteur recommande les baux à long terme, le partage de la jouissance par lots égaux entre tous les chefs de famille domiciliés dans la commune, l'aliénation enfin au profit de l'industrie privée des enclaves, parcelles, excédants de largeur des chemins vicinaux, en un mot, de toutes les terres dont la gestion est difficile et onéreuse. — Mentionnons encore de M. Ferrand, une *Étude sur la situation actuelle des landes de Gascogne*, ce territoire immense, insalubre et inculte, qui semble voué d'âge en âge à l'incurie et au néant. Déjà une haute initiative et la loi du 19 juin 1857 ont remédié à ce triste état. Les divers modes d'assainissement proposés par notre auteur ne pourraient que compléter le bienfait.

M. Frédéric Billot, avocat à Arles, connu par divers écrits se rapportant à l'économie politique. Ils ont fait le sujet d'un excellent rapport de la part de notre collègue M. de Séranon. Je citerai ses *Lettres franques à Napoléon III*, la *Réforme du barreau et de la magistrature*, l'*Inde, l'Angleterre et la France*. Dans son livre sur la *Révolution navale*, dans sa brochure sur les *Hippiscaphes* qui en est le complément, M. Billot propose des réformes qui nous ont paru dignes de fixer l'attention du gouvernement. Aujourd'hui une expédition maritime nécessite un très-grand nombre de navires. De là, une confu-

Digitized by Google

sion inévitable, des frais énormes et l'inconvénient pour les chevaux d'être toujours mal arrimés. Or, d'après les procédés qu'indique l'auteur, 15 hippiscaphes devraient suffire pour le transport de 50,000 hommes et de 10,000 chevaux. Au lieu d'un jour pour hisser 40 chevaux dans un navire de commerce, 1,000 chevaux pourraient être embarqués dans moins d'une heure.

M. l'abbé Tisserand, directeur d'une maison d'institution à Nice. Cet honorable ecclésiastique a consacré ses loisirs à une *Histoire de Vence*, et a su grouper avec art divers faits intéressants autour de cette petite ville, située à l'extrémité de la France, au milieu des montagnes. C'est en fouillant avec zèle et assiduité dans les archives que l'auteur s'est acquitté d'un travail auquel il a imprimé le cachet d'une rigoureuse exactitude. Vence méritait d'ailleurs de fixer l'attention de l'archéologue et de l'historien, par ses inscriptions romaines, ses vieilles gloires seigneuriales et ses évêques dont quelques-uns ont été revêtus de l'auréole de la sainteté.

Enfin, M. Bouschet de Bernard, cet agronome distingué de l'Hérault dont j'ai déjà eu l'honneur de vous entretenir.

Je ne puis que vous remercier, Messieurs, en terminant, de l'attention bienveillante que vous

Digitized by Google

avez daigné prêter à cet aperçu succinct de nos travaux. Les lectures que vous allez entendre vous offriront un ample dédommagement aux détails souvent arides que je n'ai pu me dispenser d'aborder, parce qu'ils ont occupé nos moments pendant l'année qui vient de s'écouler.

On a lu :

Rapport sur le prix Rambot, par M. Charles de Ribbe.

Une grande ville et une petite campagne, épître en vers, par M. Norbert Bonafous.

Digitized by Google

RAPPORT

FAIT

PAR M. CHARLES DE RIBBE

SUR LE

PRIX RAMBOT

DÉCERNÉ

PAR L'ACADÉMIE D'AIX

A MARIE BUÈS, DOMESTIQUE.

MESSIEURS,

C'est la première fois que l'Académie d'Aix vient distribuer le prix institué par la généreuse fondation d'un de ses membres. C'est la première fois qu'une solennité, jusqu'ici exclusivement académique, emprunte un nouvel éclat à ce qui n'est pas d'ordinaire la charge et la mission des corps savants, l'éloge public de la vertu.

Appelé dans ces circonstances à vous dire comment nous avons inauguré l'exercice d'une difficile prérogative, permettez-moi, Messieurs, d'être tout d'abord l'interprète des sentiments

Digitized by Google

de l'Académie et des vôtres, envers celui dont le nom sera désormais inséparable du témoignage subsistant de ses libéralités. Sentiments de vive et profonde gratitude ! Ils conserveront et consacreront parmi nous la mémoire du bon citoyen, du publiciste patriote et bienfaisant qui donna son patrimoine en même temps que ses dernières affections à son pays, aux pauvres, à la ville d'Aix, qui a voulu grandir devant la société, comme elles s'épanouissent aux yeux de Dieu dans le secret de la conscience, les vertus les plus modestes et les plus dignes d'être admirées et surtout imitées. Le nom de M. de Monthyon est prononcé chaque année avec honneur au sein de l'Académie française. Celui de M. Gustave Rambot recevra à Aix, de nous et de nos successeurs dans l'Académie, le même tribut prolongé de respect et de regrets.

Quel a été le but de M. Rambot, lorsqu'il a créé le prix qu'il s'agit aujourd'hui de décerner ? A quelle pensée non-seulement bienfaisante, mais sociale, a-t-il obéi ? — « Je lègue, dit-il, douze mille francs à l'Académie des sciences, belles-lettres et agriculture d'Aix, pour la fondation d'un prix destiné à rémunérer et honorer les belles actions et les bonnes, fussent-elles les plus modestes et les plus obscures.

« Le legs fait à l'Académie d'Aix est la fondation d'un prix de vertu, non dans le sens étroit attaché

Digitized by Google

jadis au nom de *Rosière*, mais dans le but de récompenser, mettre en évidence et proposer en exemple les actes de dévouement, de courage, de désintéressement, les soins donnés à la vieillesse et à l'enfance pauvre et abandonnée. »

Ces lignes écrites au terme d'une vie, toute employée à défendre les intérêts populaires, expriment la nature et l'objet des préoccupations de leur auteur. M. Gustave Rambot avait été le témoin ému et il fut jusqu'à la fin l'adversaire résolu des doctrines socialistes dont l'explosion en 1848 devait, pour longtemps encore, mettre en péril l'ordre social. Il en avait déploré les erreurs et les excès ; il avait vu le déchaînement des masses, le peuple flatté beaucoup moins dans ses vertus que dans ses vices, la démocratie sacrifiant ou ébranlant la famille, la liberté, la propriété, c'est-à-dire ses seuls fondements solides ; et il avait gardé de ce spectacle et de ces mécomptes des souvenirs ineffaçables. C'est sous leur empire qu'il conçut sans doute la pensée de son legs. — « Il n'y a qu'un grand but dans ce monde qui mérite tous nos efforts : c'est le bien de l'humanité, disait, en ne le séparant pas des inspirations de la foi chrétienne, un publiciste illustre qui a été le philosophe et le moraliste de la démocratie dont l'avènement se montrait à lui coïncidant avec un débordement nouveau de matérialisme, M. de Tocqueville. Il y a des

Digitized by Google

gens qui travaillent à faire le bien des hommes en les méprisant et d'autres en les aimant (1). » Et il insistait sur le devoir de les aimer pour les réformer. Plus tard, il écrivait encore : — « A mesure que j'avance dans la vie, je l'aperçois de plus en plus sous le point de vue que je croyais tenir à l'enthousiasme de ma première jeunesse : une chose de médiocre valeur, qui ne vaut qu'autant qu'on l'emploie à faire son devoir et à servir les hommes (2). » M. de Tocqueville donnait cette mission de service public aux hautes classes sociales, dans toutes les époques, et particulièrement dans notre siècle. M. Rambot jugeait comme lui. Il estimait lui aussi, il aimait le peuple d'autant plus qu'on s'efforçait de le jeter hors des voies légitimes de l'ordre. Il le connaissait et il l'avait admiré de près ce bon peuple de nos villes et de nos campagnes provençales, étranger aux mauvaises passions, causes de l'envie, de l'antagonisme social et de la misère, préservé par sa foi des corruptions de l'esprit et du cœur, craignant Dieu, respectant les classes supérieures, sans demander le droit au travail travaillant, heureux

(1) Lettre à Louis de Kergorlay, du 13 novembre 1833. — *Œuvres et correspondance inédites d'Alexis de Tocqueville,* t. I. Paris, Michel Lévy, 1861.

(2) Lettre au même, du 6 juillet 1835. — *Ibid.*

Digitized by Google

et fier de bien élever sa famille à laquelle il transmet la première des richesses dans une traditionnelle probité. Il voulut lui laisser les preuves de sympathies meilleures que celles de dangereux amis. Il lui destina, il lui prépara, par son institution du prix de vertu, un véritable monument d'honneur auquel chaque année apporterait en quelque sorte, dans un bel exemple à signaler, une nouvelle pierre, un nouvel ornement, et dont il serait lui-même l'architecte.

Les vertus du peuple, le dévouement des humbles et des petits de ce monde ; ce dévouement soumis et courageux, obscur et constant, qui serait presque sans compensation si Dieu et la conscience n'étaient la source vraie du bonheur ; cette patience inaltérable, cette bonté de cœur plus fortes que la souffrance ; et par-dessus tout cela encore, l'amour du devoir sans bruit et sans gloire, dans la privation, la misère et les tourments d'une vie qui est une longue mort, s'élevant par l'amour supérieur du renoncement chrétien jusqu'à la plénitude du sacrifice : voilà ce qu'a eu le dessein d'honorer, de grandir et de récompenser M. Rambot. — Non que la vertu doive et puisse toujours être récompensée ici-bas ; non qu'elle demande à être encouragée par des concours, des prix et des couronnes académiques. La vertu est au-dessus des satisfactions d'orgueil et d'intérêt, ou elle n'est rien. Nul n'en

Digitized by Google

était plus persuadé que M. Rambot. Mais il pensait, en même temps, qu'au point de vue social il y avait des actes de dévouement et de désintéressement exceptionnels, bons à être produits et honorés, comme on met un haut fait de valeur militaire à l'ordre du jour de l'armée. Jetez les yeux sur le monde : partout ou presque partout le vice sinon respecté, du moins accepté, toléré et quelquefois applaudi lorsqu'il est heureux. Ouvrez les journaux et cherchez-y, dans la chronique vers laquelle se porte la curiosité du plus grand nombre des lecteurs, le thermomètre de la moralité publique : toujours ou presque toujours le crime, et rarement de beaux et bons exemples. La vertu se cache, elle se voile, elle s'abrite à l'ombre du sanctuaire, où elle est bénie de Dieu mais ignorée des hommes.

C'est là sa vraie place, c'est là son rôle, il ne faut pas l'en tirer. Néanmoins, obéissant aux volontés de M. Rambot, nous serons tenus de faire exception à la règle, de vaincre pour l'intérêt social, pour l'honneur des classes populaires, une modestie chrétienne qui est son auréole, sa sauvegarde et son plus nécessaire attribut. On a écrit la morale en action avec l'histoire ; nous aurons la charge de l'écrire avec les faits qui sont près de nous, dans l'intimité de ce que nous appellerons notre famille municipale et les limites de notre arrondissement. Ainsi

Digitized by Google

chaque fait, chaque acte de vertu couronnés donneront lieu à autant de monographies instructives, mettant en évidence par le contraste le vice individuel et social directement contraire. Ces réflexions m'amènent à vous parler du choix auquel l'Académie s'est fixée pour la première année et des motifs de ce choix.

Huit mémoires sont parvenus à l'Académie. Huit faits lui ont été signalés, soit par messieurs les curés, soit par messieurs les maires de la ville et de son arrondissement, avec les attestations de nombreuses personnes notables. Ils ne peuvent, sauf celui qui a obtenu les suffrages, être l'objet d'une analyse, et leur maintien au concours de l'année prochaine nous défend de citer des noms propres. Mais il nous est permis d'indiquer un aperçu sur leur caractère et leur ensemble.

Ils se divisent en trois catégories :

Des enfants ont assisté leurs parents malades; des frères ont été les soutiens de leur frère; des femmes ont été la providence de toute leur maison. Ces faits sont les plus nombreux, ce sont les devoirs et les vertus de famille.

Un honnête et pauvre paysan d'une commune rurale a recueilli une enfant abandonnée dès le berceau, l'a élevée avec ses propres enfants, l'a dotée, lui a servi de père et de tuteur. C'est un

Digitized by Google

acte spontané de dévouement et de désintéressement au sein d'une vie de privations.

Enfin, et j'arrive au fait qui a été préféré, une domestique a été non-seulement d'une fidélité inviolable à l'égard de sa maîtresse dans la famille de laquelle elle est demeurée soixante-cinq ans, mais encore d'un dévouement et d'un désintéressement absolus envers elle, quand celle-ci est tombée dans l'infortune. C'est la vertu pratique la plus prolongée, la plus éprouvée et la moins obligatoire, dans la plus humble des conditions.

L'Académie avait une justice distributive à accomplir, en établissant une priorité et une primauté entre ces trois ordres de vertus. Il lui fallait plus que les apprécier dans leurs circonstances inégalement propres à émouvoir, elle devait les peser, les comparer dans leur principe et leur mérite. Tâche difficile et délicate ! L'Académie a la conscience de l'avoir scrupuleusement remplie. Elle s'est prononcée pour le dernier fait. Au-dessus des vertus de famille, au-dessus même du dévouement par lequel un honnête cultivateur s'est constitué le sauveur, le tuteur et le père d'une enfant abandonnée, elle a placé la vertu et le dévouement de la domestique dont la vie tout entière a été dépensée au service d'autrui. L'Académie a eu ses motifs, et, si nous ne nous trompons, elle a considéré avec le mérite de

Digitized by Google

l'acte en lui-même l'intérêt social. Quel est cet intérêt? Il convient, il est utile et opportun de le dire. Ce sera une bonne fortune pour ces rapports annuels que celle de trouver, dans chaque fait proposé en exemple, autant de lois morales et sociales à mettre en relief.

Nous sommes, Messieurs, en présence d'un des problèmes les plus graves de notre temps et qui occupe à bon droit toutes les têtes pensantes. Quelles sont les conditions morales du travail? Quelles sont-elles surtout au sein de nos sociétés démocratiques et industrielles, gouvernées par la loi de la concurrence, où, soit dans le bien, soit dans le mal, dans les époques prospères ou dans les moments de crise, il acquiert une si redoutable suprématie. Nous n'envisagerons pas le côté abstrait de la question. Nous nous en tenons à l'ordre économique, aux principes sociaux et aux institutions positives qui doivent moraliser le travail et assurer la dignité du travailleur. — Le travail, ont dit les économistes, est une marchandise, et cette marchandise, comme toutes les autres, se vend plus ou moins cher, selon qu'elle est plus ou moins recherchée. — On ne saurait nier l'exactitude matérielle et mathématique de la doctrine; mais, il faut en suivre les conséquences, quand on la pousse aux extrêmes.—Le travail n'est qu'une marchandise... — S'il en est ainsi, il n'y a plus entre le patron

et l'ouvrier, entre le maître et le domestique, qu'un véritable marché, que des rapports d'achat et de vente soumis au mouvement de bascule de la hausse et de la baisse, rapports égoïstes et transitoires par cela même, dans lesquels la morale et le cœur n'ont aucune part. Voilà l'intérêt personnel, rien qu'un intérêt d'argent, devenu le seul mobile de l'activité sociale, et en même temps sa cause profonde de perturbation, en ce qu'il crée une passion exclusive de la richesse. L'antagonisme entre le vendeur et l'acheteur de cette marchandise, entre la classe servante et la classe servie, est presque inévitable. Les liens moraux tendront à disparaître; les échanges de services, le respect mutuel, le patronage feront place au strict accomplissement d'une tâche monotone, à l'isolement et à un sourd mécontentement. L'ouvrier et le domestique se transformeront en machines vivantes, dont on paie l'emploi ou l'usure, après quoi on est quitte à leur égard. Ils descendront à l'état de nomades, ils en prendront les mœurs et l'on sait ce que sont ces mœurs (1).

(1) Voir sur ces mœurs, résultant de l'irréligion, de l'instabilité et de l'absence de patronage, les monographies publiées par la Société internationale d'Économie sociale dans l'importante collection des *Ouvriers des deux Mondes* (3 vol. in-8°. Paris, Guillaumin). Nous signalerons notamment les monographies nos 2, 10, 13 et 19.

Digitized by Google

Nous en appelons ici au témoignage de tous les observateurs attentifs, nous invoquerions au besoin les grands et concluants travaux d'économie sociale poursuivis depuis trente ans, soit en France, soit dans les pays étrangers, d'après une savante et rigoureuse méthode d'enquête, par M. Le Play, l'éminent auteur des *Ouvriers Européens*. Ne sont-ce pas là les tendances qui prévalent? Ces tendances, nous devons les constater aujourd'hui, dans une sphère modeste, au point de vue de l'intéressante classe des domestiques dont la moralité et la fidélité sont si nécessaires pour la sécurité et le bon ordre des familles. Nous ne sommes plus au temps où, en règle générale, les serviteurs se considéraient comme appartenant à la famille du maître et en retour étaient traités comme tels. Les mœurs voulaient autrefois qu'ils s'attachassent à une maison : ils y étaient entrés presque toujours fort jeunes ; ils y avaient vu naître, élever, marier les enfants ; ils en avaient soigné les grands parents. Les joies et les peines de la famille devenaient leurs joies et leurs peines personnelles ; ses intérêts finissaient par se confondre avec leurs intérêts. Maîtres et domestiques semblaient avoir marché d'un même pas dans la vie, se liant de plus en plus par l'habitude, appréciant les bienfaits du support mutuel et échangeant les marques d'une véritable affection. Les uns et les autres s'en fai-

Digitized by Google

saient un titre d'honneur. Les maîtres y gagnaient d'avoir des domestiques fidèles et éprouvés, les domestiques y gagnaient encore plus, en trouvant des maîtres amis, indulgents, compatissants, secourables, soutiens de leur vieillesse pauvre et infirme. Il n'était pas rare d'en rencontrer qui, au terme d'une existence tout entière identifiée à la famille, mettaient une sorte de délicatesse et une insistante sollicitude à lui léguer, à faire accepter aux enfants de ceux qu'ils avaient servis presque pour rien, les fruits de leurs petites épargnes. Qui n'a admiré, dans les familles où se sont maintenues les traditions chrétiennes du patronage, ces bonnes et honnêtes figures de vieux serviteurs entourés de soins attentifs, investis dans leur obéissance et leur dévouement sans borne d'une réelle autorité, d'un droit de conseil qu'on ne reconnaîtrait pas à des égaux? Qu'on compare à leur situation celle des domestiques nomades, insoumis, cupides, n'inspirant, ne méritant aucune confiance, toujours suspects de tromper la bonne foi de leurs maîtres et de sacrifier leurs intérêts, et cependant toujours plus exigeants, changeant de maisons sans se corriger, et fidèles seulement à leurs vices. Où sont les meilleures garanties de véritable liberté, de dignité, et, il faut le dire aussi, de bien-être? Car les suites de l'instabilité et de l'immoralité ne sont pas moins matérielles que morales.

Digitized by Google

Le mauvais serviteur, le domestique qui n'a jamais pu se fixer nulle part, ne se sont acquis aucun droit à la reconnaissance d'abord, puis à un bienveillant patronage, ils ne sauraient avoir qu'une vieillesse malheureuse et abandonnée.

Est-ce que j'exagère? Messieurs. Est-ce que des plaintes universelles n'accusent pas les difficultés toujours plus grandes du service intérieur des familles et les périls qui naissent sous ce rapport des mauvaises mœurs? Et, en même temps, n'est-il pas certain que la liberté des engagements, si funestes que soient souvent ses conséquences, est aujourd'hui hors de discussion? Qu'est-ce que cela prouve? sinon la nécessité de régler cette liberté par de fortes croyances et par des mœurs meilleures. De grands maux sont mêlés à de grands biens dans notre société moderne. Il ne faut ni oublier ceux-ci, ni s'y confier outre mesure. Il faut croire, croire fermement et travailler courageusement, en cette matière comme dans toutes les bonnes causes, à l'avenir du bien par la lutte contre le mal. Parce que l'argent exerce de nos jours un immense empire, gardons-nous du pessimisme qui deshériterait le cœur de l'homme de ses imprescriptibles droits. Une simple, très-simple histoire va être éloquente pour cette démonstration. Simple his-

Digitized by Google

toire en effet, et d'autant plus touchante peut-être qu'elle est moins romanesque! Son héroïne s'appelle Marie Buès, nom aussi obscur que possible. Il s'agit d'une domestique qui avait 18 ans, lorsque s'ouvrit sa longue existence de dévouement, et qui, au terme de cette existence, en a maintenant 86. Elle est vieille, elle est pauvre, elle est ignorée, et elle ne le sera pas davantage, quand elle aura quitté cette terre où elle a peu de temps à vivre; et cependant, elle porte en elle ce qui est préférable à la jeunesse, à la beauté, à la naissance et au talent. On a beaucoup disserté sur les conditions du progrès moral dans l'individualisme de notre état social. Cherchons-les, admirons-les en la personne d'une humble servante. Si le cœur a jamais constitué une noblesse, Marie Buès la possède au plus haut degré.

Elle était entrée au service, avons-nous dit, vers l'âge de 18 ans. En quel temps, au milieu de quelles circonstances, se vouait-elle ainsi à la domesticité? La chose vaut la peine d'être indiquée. C'était en 1794, en pleine Terreur, époque de lugubre, de sanglante mémoire, où il n'était pas sans péril d'aimer, d'assister et de servir les honnêtes gens. Les maîtres de Marie Buès étaient sans doute classés parmi les suspects, leurs fils avaient émigré. Elle se consacra à adoucir leur situation si pleine d'inquiètes

Digitized by Google

alarmes, et elle gagna leur confiance par sa fidélité à toute épreuve.

A ces temps malheureux succèdent de meilleurs jours. Une ère nouvelle d'ordre, de tranquillité et de sécurité se lève pour le pays. Nous trouvons encore la bonne servante obscurément dévouée à la famille dont elle n'a cessé de partager le sort. Elle pourra bientôt la voir se renouveler et se transformer, la mort frappera autour d'elle, ses premiers maîtres disparaîtront un à un. Marie n'a pas les calculs intéressés de certains domestiques, elle n'en imitera pas le prompt oubli, en jouissant d'une petite pension annuelle qu'ils lui ont laissée. Une jeune fille, nièce de ses bienfaiteurs, est leur héritière. C'est elle qui doit en quelque sorte continuer la famille. Marie Buès a été attachée spécialement à son service, elle assistera à son mariage, elle ne voudra plus ensuite la quitter, heureuse dans la monotonie de sa vie si elle la rend heureuse. Les années et les années s'écoulent. Combien en faut-il pour former un demi-siècle? Calculez ce qu'une domestique intelligente, active, scrupuleuse sur ses devoirs, industrieuse à devancer le moindre désir et prenant à cœur les intérêts de la maison comme les siens propres, aura accumulé de travaux, cultivé et amassé en elle d'affections profondes. Le temps ne fait que créer de nou-

Digitized by Google

veaux liens entre ceux qui s'aiment. Marie a des cheveux gris, puis des cheveux blancs. Ne semble-t-elle pas toujours la même? Le corps s'est usé, il a vieilli; mais le cœur, lui, n'a pas d'âge, on croirait plutôt qu'il est rajeuni.

Oui, la fidélité de la bonne servante ne s'est pas démentie une seule fois en un demi-siècle. Elle est restée fidèle pendant plus d'un demi-siècle à la même maison, et dans quelles conditions? Lorsque la vieillesse était déjà venue. Ah! les sinistres temps de sa jeunesse étaient peut-être moins cruels et moins tristes. La société tout entière s'effondrait sur le penchant des abîmes. Marie était perdue au sein de cette société, et, dans la détresse générale, il y avait au moins cette sorte de consolation que donne la communauté de périls. Mais, après une longue vie, après s'être consacrée pendant cinquante ans à ses maîtres, les voir, comme les vit Marie Buès, aller lentement, fatalement à leur ruine; avoir placé en eux tout son bonheur, tout son orgueil, et devenir le témoin journalier, impuissant, désolé, d'une progression toujours croissante d'embarras domestiques, sources d'amères privations à ceux qui ont connu la richesse et de larmes silencieusement étouffées! Quelle douleur! Marie Buès prend part à des souffrances qu'elle ne peut qu'amoindrir, elle ne s'en plaint pas. Elle perd d'un seul

Digitized by Google

coup la paix, le bien-être, sa petite pension annuelle, tout, jusqu'à une somme, fruit de ses économies. Depuis plusieurs années elle ne touche plus de gages. Ce n'est qu'un sacrifice d'argent, et qu'est-ce que l'argent pour cette parfaite domestique? Elle n'est pas, elle, une mercenaire, elle est et se considère comme l'amie de sa maîtresse, et que ne lui donnerait-elle pas, afin de lui épargner encore de nouvelles privations!

Ce service entièrement désintéressé s'est prolongé non pas trois, quatre, cinq ans, mais vingt ans. — Vingt ans pendant lesquels la brave fille n'oubliera qu'une seule infortune, la sienne, qu'un seul dénûment, celui où son grand âge et son grand cœur vont la jeter. — C'est à l'indigence qu'elle se condamne, et c'est l'indigence qu'elle trouve en effet, lorsque, ses forces la trahissant, elle sera obligée d'accepter une séparation à laquelle elle s'est refusée très-longtemps. Elle est octogénaire, la voilà sans ressources. Combien d'autres, moins laborieuses, auraient compté exclusivement sur la charité privée ou publique, et certes avec justice! Elle est plus courageuse et plus scrupuleuse. Elle travaillera, elle peut encore travailler. On lui fournit dans des ateliers certains ouvrages grossiers, des sacs en toile d'emballage qui conviennent à ses yeux affaiblis et à ses doigts

Digitized by Google

alourdis. Quelques centimes gagnés par jour, puis après l'assistance des bonnes âmes charitables, lui suffisent. Mais, va venir le jour où ses yeux ne lui permettront plus de coudre même de gros sacs. Actuellement, pour passer sans souffrir de longues heures immobile sur sa chaise, elle se procure un peu de cendres chaudes avec des coquilles d'amandes. Mais, elle ne pourra longtemps en casser. Quand ses jambes tremblantes ne la soutiendront plus, comment pourvoira-t-elle à ses premiers besoins, et, alors, qui la servira, elle qui a tant servi les autres?

Marie Buès n'y pense pas, elle se confie en la Providence qui n'a jamais abandonné ses humbles et nobles instruments en ce monde. Croyez-vous que l'avenir l'inquiète et que le présent lui fasse regretter le passé? Elle s'est dévouée soixante-cinq ans, elle se dévouera jusqu'à la fin. Jugez de ce dévouement et des prévenantes délicatesses de ce cœur.

Sa bonne maîtresse qui n'habite plus Aix y revient de temps en temps. Quelle est alors la joie, quel est le plus grand bonheur de sa vieille servante? Celle-ci a dans les combles d'une maison, à un quatrième étage, une très-petite chambre. Elle n'est pas luxueuse, c'est la mansarde du pauvre. Elle n'en est pas moins une chambre propre et si propre qu'il y a du plaisir à la voir, que Marie Buès ne la trouvera pas

Digitized by Google

indigne de sa maîtresse. C'est là qu'elle sera joyeuse et fière de la recevoir, de l'installer commodément, de la servir, où elle voudra qu'elle n'ait pas un autre lit que le sien, où elle s'ingéniera à lui prodiguer les petites douceurs qui sont à sa disposition.

Des enfants font cela à l'égard de leurs parents; ou, plutôt, ils doivent le faire. La nature et la plus sainte des lois de Dieu le leur commandent. Et, malgré les prescriptions divines, malgré les impulsions de la nature, on a aujourd'hui le spectacle trop habituel de parents abandonnés dans leurs vieux jours comme des fardeaux onéreux et ennuyeux, disputant à leurs enfants une modique pension alimentaire et réduits à aller mourir entre les quatre murs d'un hôpital. Triste symptôme qui accuse nos mœurs! Il rend encore plus admirable par le contraste la délicatesse de sentiments d'une simple domestique. Voulez-vous savoir jusqu'où va cette délicatesse? La noble fille est pauvre et très-pauvre; et cependant, elle s'occupe encore de ceux qui lui semblent avoir de plus grands besoins, parce qu'ils sont plus délaissés. Nous empruntons les deux faits suivants au mémoire où la vertu de Marie Buès a été signalée à l'Académie.

— « Au commencement de l'hiver dernier, raconte M. le curé de la paroisse Saint-Jérôme,

Digitized by Google

je vis Marie Buès entrer dans mon cabinet toute rayonnante de joie. — Marie, lui dis-je, vous me paraissez bien contente. Quelle bonne nouvelle venez-vous me donner? — Je viens vous prier, monsieur le curé, de ne pas vous mettre en peine pour moi pendant cet hiver. J'ai bien tout ce qu'il me faut. J'ai cassé des amandes et j'ai des coques pour me chauffer. La Miséricorde me donne un peu de pain, et puis aussi j'ai de l'argent.—Est-ce que vous en avez beaucoup, Marie, lui dis-je en riant? — Oh! pas mal, me répondit-elle. Figurez-vous que j'ai cent francs; vous voyez que je n'ai besoin de rien. Il y a bien des pauvres qui n'en ont pas autant. Je viens donc vous apporter dix francs, pour que vous soulagiez ceux qui sont plus malheureux que moi. — Et elle tira une pièce de dix francs qu'elle avait renfermée dans un nœud de son mouchoir et me la donna pour les pauvres. »

Un mois après, à Noël, époque où des quêtes et des distributions sont faites pour les pauvres, même visite suivie d'un semblable don. Marie a le scrupule d'avoir reçu trop de secours qu'elle n'a osé refuser. Elle a cherché le moyen de sortir d'embarras, en ne gardant que le strict nécessaire, et, sans avoir seulement l'idée de se créer un pécule, elle vient offrir au curé de la paroisse l'équivalent en une pièce de cinq francs.

Digitized by Google

Naguère encore, elle n'apportait plus dix francs, mais vingt francs. Elle avait doublé la somme, elle s'était presque dépouillée, parce que l'hiver devait être plus mauvais.

J'ai fini, Messieurs, et tous ces traits que j'ai essayé de grouper en un tableau achèvent de mettre sous vos yeux les mobiles de nos sympathies, les motifs de nos suffrages ; ils résument l'intérêt et les conclusions de ce rapport. Marie Buès a donné un triple exemple de vertu, de belles et bonnes actions modestes et obscures, selon les termes même dont s'est servi M. Rambot, qu'il importe de proposer soit comme enseignement, soit comme encouragement à bien faire.

Elle a eu la longue, la constante fidélité du domestique qui n'obéit pas uniquement à l'esprit de gain ;

Elle a montré un dévouement admirable envers ses maîtres dans le malheur ;

Aujourd'hui que son désintéressement l'a conduite à l'indigence, âgée de quatre-vingt-six ans, elle ne cherche pas à spéculer sur la charité publique, elle n'exploite pas la commisération des personnes qui la connaissent. Bien plus, pratiquant la charité, elle réserve le denier de la veuve aux plus pauvres qu'elle.

Marie Buès ignore le sens profond qu'ont de tels actes, au point de vue des principes éter-

Digitized by Google

nellement vrais et nécessaires de l'économie sociale. Elle n'obéit certes à aucune théorie rationnelle ; elle est chrétienne, elle a le don de l'amour : cela lui suffit. Nous nous demanderons en terminant si cela ne suffirait pas également à notre société malade et troublée. — Le travail, ont dit les économistes, n'est qu'une marchandise. — Le travail, enseignent les faits, quand il est séparé de toute idée morale, perd sa règle et compromet chez le travailleur la première des libertés, celle de l'âme ; il le dégrade, l'avilit et souvent le pervertit. Or, comment concilier l'emploi et la direction des forces morales avec le régime aujourd'hui définitif, général et bientôt européen du travail libre et des engagements volontaires ? Les faits nous donnent encore ici leur réponse. Ils nous apprennent que partout où, sous l'influence des mœurs et par l'initiative individuelle, des rapports permanents se sont établis entre les chefs d'industrie et leurs ouvriers, les propriétaires et les paysans, les maîtres et les domestiques, les uns et les autres s'en sont bien trouvé ; que cette pratique de la solidarité humaine et de la fraternité chrétienne leur a été mutuellement profitable ; que, dans les bons et les mauvais jours, elle a créé des liens moraux, une communauté d'affections et d'intérêts, des sentiments de famille, sauvegardes des principes d'au-

Digitized by Google

torité et de stabilité pour les classes supérieures, de moralité, de dignité et de bien-être pour les classes inférieures (1).

Marie Buès, après avoir servi soixante-cinq ans consécutifs une même famille, y aurait trouvé, en dehors de circonstances tout à fait exceptionnelles, des soins pour sa vieillesse et des garanties assurées d'existence. Le malheur et son bon cœur ont changé les situations. Ici la domestique accueille la maîtresse, et non la maîtresse la domestique. Cette interversion des rôles prouve quelle peut être la force morale développée par des rapports permanents, affectueux et non exclusivement intéressés.

Et maintenant, humble et pauvre fille dont

(1) « L'expérience acquise jusqu'à ce jour et les recherches auxquelles ont pu se livrer soit les mandataires de l'administration, soit les observateurs préoccupés du problème social, semblent avoir indiqué que les conditions de bien-être ne se rencontrent nécessairement ni dans le taux élevé des salaires, ni dans la situation indépendante des ouvriers, ni dans les satisfactions qui ont pu être données aux aspirations d'égalité sociale et politique, ni dans le développement de l'esprit d'association, ni dans le retour à des institutions analogues aux anciennes corporations ou communautés, ni en général dans les mesures de divers genres que l'on a récemment réclamées avec retentissement dans l'intérêt des classes ouvrières.

« Les conditions économiques où les ouvriers se montrent satisfaits sont très-diverses ; *mais, il en est une qui caractérise constamment ces situations heureuses et paraît en*

Digitized by Google

nous venons de produire au grand jour la vie cachée, acceptez de nos mains, non le prix de vos vertus, mais le faible témoignage des sentiments qu'elles nous inspirent, le gage trop insuffisant des sympathies et des largesses dont M. Rambot nous a rendus les distributeurs. Vous avez vraiment, héroïquement aimé vos maîtres. Vous vous êtes sacrifiée envers eux et, loin de vous plaindre et de vous laisser abattre, vous vous êtes encore retrempée dans votre sacrifice. « Qu'on est heureux, s'écriait le grand orateur chrétien que nous avons perdu (1), avide de solitude et la recherchant au milieu des pre-

être le principe fondamental, c'est la permanence des rapports entre les patrons et les ouvriers. »

Telles sont les conclusions de M. A. Focillon, dans sa monographie du *Paysan et Savonnier de la Basse-Provence* (*Ouvriers des deux Mondes*, t. III, 1861). L'auteur trouve la preuve de ces vérités d'ordre moral et économique dans le type d'organisation sociale, objet de ses études. Il montre tous les bienfaits qui naissent soit des mœurs établies chez les ouvriers par la permanence des rapports, soit des habitudes de patronage exercées par les maîtres. Ces habitudes se sont conservées à Marseille chez beaucoup de fabricants ; elles sont assez générales en Provence, où il faut désirer qu'elles se maintiennent et se développent pour le bien-être des ouvriers.

(1) Le P. Lacordaire ; — lettre du 20 octobre 1831, citée par M. le comte de Montalembert dans la notice que publie le *Correspondant*, n° du 25 janvier 1862.

Digitized by Google

mières faveurs de la gloire, qu'on est heureux quand on naît et qu'on meurt sous le même toit! » Vous aussi, Marie, simple femme du peuple, après être demeurée soixante-cinq ans sous le même toit, vous pouviez tenir un semblable langage. Vous aviez tout fait pour conquérir ce bonheur, vous le méritiez à tant de titres! et vous ne l'avez pas goûté. Pratiquant pendant une longue vie la plus touchante abnégation, n'ayant dans la bonne et la mauvaise fortune qu'une joie celle de servir, qu'un trésor, le cœur de votre maîtresse identifié à votre propre cœur, vous avez réalisé en vous, et dans votre ignorance de nos misères sociales, ce qui manque surtout à notre temps : une foi, la fidélité, la persévérance dans le devoir, et cet ensemble de solides vertus, conditions de la vie morale et domestique, qui, si elles étaient moins rares, soutiendraient les vertus et les libertés publiques par les mœurs. Dieu vers lequel vous vous acheminez vous récompensera. Mais le monde que vous quitterez a besoin et gardera le souvenir de vos exemples. Puissent ces quelques lignes en perpétuer la mémoire! Puisse ce prix donné par l'Académie d'Aix appeler sur vous, et sur toutes celles qui vous ressemblent, un respect égal à celui qui a dicté votre dévouement.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES D'AIX.

Bureau de l'Académie.

Président.

M. CABANTOUS.

Vice-présidents.

M. SÉRANON (de).

M. RIBBE (Charles de).

Secrétaire-Perpétuel.

M. MOUAN.

Secrétaires Annuels.

M. GABRIELLI (de).

M. JOLY.

Archiviste.

M. RIBBE (Charles de).

Trésorier.

M. GARIDEL (de).

Digitized by Google

Membres Résidants.

MM.

30 *juin* 1819.

1 ASTROS (Joseph-Jacques-Léon d'), docteur en médecine.

2 *janvier* 1828.

2 ROUARD ✻ (Étienne-Antoine-Benoît), bibliothécaire.

13 *mars* 1833.

3 MOUAN (Jean-Louis-Gabriel-Napoléon), avocat, sous-bibliothécaire.

4 CASTELLAN ✻ (Jean-Joseph-Auguste-Paul-Raymond), président à la Cour impériale.

17 *avril* 1833.

5 SAPORTA (Anne-François-Gaspard-Charles-Adolphe, comte de).

29 *mars* 1836.

6 GARIDEL (Léon de).

14 *juin* 1840.

7 TAVERNIER (Adolphe-Alexandre), avocat.

30 *novembre* 1841.

8 MAURIN (Elzéar-François), prêtre, aumônier du Chapitre métropolitain.

22 *mars* 1842.

9 PAYAN (Pierre-Scipion), docteur en médecine.

6 *février* 1844.

10 AGARD ✻ (Félicien), négociant.

Digitized by Google

MM.

15 *juillet* 1844.

11 BOUTEUIL ☼ (François-Thomas-Amédée), doyen de la Faculté de Droit.

25 *février* 1845.

12 FORTIS ☼ (François de), conseiller à la Cour impériale.

18 *décembre* 1849.

13 LAFAYE ☼ (Benjamin), doyen de la Faculté des Lettres.

14 BONAFOUS ☼ (Norbert), professeur à la Faculté des Lettres.

15 MÉRY (Louis), professeur à la Faculté des Lettres.

16 TOURNADRE ☼ (Théophile de), ingénieur de l'arrondissement.

17 GIBERT (Joseph-Marc), directeur du Musée.

10 *février* 1857.

18 FERAUD-GIRAUD (Louis-Joseph-Delphin, conseiller à la Cour impériale.

19 RIBBE (Charles de), avocat.

9 *février* 1858.

20 SAUTERON-SÉRANON (Jules de), avocat.

16 *mars* 1858.

21 REINAUD DE FONVERT (Alexis).

23 *mars* 1858.

22 CABANTOUS (Louis-Pierre-François), professeur à la Faculté de Droit.

4 *mai* 1858.

23 SILBERT (Paulin), docteur en médecine.

Digitized by Google

MM.

30 novembre 1858.

24 ESPIEUX (Jacques-Auguste), chanoine-honoraire, professeur-suppléant à la Faculté de Théologie.

28 *mars* 1859.

25 FRESQUET (Raymond-Frédéric de), professeur à la Faculté de Droit.

9 *janvier* 1860.

26 OUVRÉ (Henri), professeur à la Faculté des Lettres.

27 *février* 1860.

27 GABRIELLI (Charles-Fort-Jean-Baptiste de), avocat général à la Cour impériale.

18 *juin* 1860.

28 JOLY (Aristide), professeur à la Faculté des Lettres.

3 *juin* 1861.

29 SAUDBREUIL ✠ (Louis), premier avocat général à la Cour impériale.

30 ....

Digitized by Google

Membres Honoraires.

MM.

Juillet 1824.

POZZADA (Antoine, Mgr de).

26 *juillet* 1837.

AUDE O. ✱ (Antoine-François), ancien maire d'Aix.

28 *mai* 1845.

POULLE-EMMANUEL O. ✱, premier président de la Cour impériale d'Aix.

18 *décembre* 1855.

ROUSTAN ✱, ancien recteur de l'Académie d'Aix.

2 *décembre* 1857.

CHALANDON ✱ (Georges-Claude-Louis-Pie Mgr), archevêque d'Aix.

SIBOUR ✱ (Léon Mgr), évêque de Tripoli.

16 *mai* 1859.

RIGAUD O. ✱ (Émile), maire d'Aix, député au Corps Législatif.

16 *avril* 1860.

SIGAUDY ✱ (Jean-Louis-Honoré), procureur général à la Cour impériale.

18 *février* 1861.

DESCLOZEAUX C. ✱, (Ernest), recteur de l'Académie universitaire.

Digitized by Google

Membres Correspondants.

MM.

3 *octobre* 1811.

QUENIN, docteur en médecine à Orgon.

6 *janvier* 1812.

VOGT (baron de), à Altona.

4 *mai* 1812.

VIENNET, membre de l'Institut à Paris.

25 *mai* 1813.

DUPELOUX, ancien sous-préfet d'Aix.

2 *mars* 1814.

LOQUEZ (l'abbé), professeur à Nice.

CHAMPOLLION-FIGEAC, à Paris.

4 *mars* 1818.

LAURE, receveur des Hospices civils à Toulon.

16 *décembre* 1818.

AUDIFFRET, avocat.

24 *mai* 1820.

MONNIER, professeur à Avignon.

19 *décembre* 1821.

HOMBRE-FIRMAS (d'), correspondant de l'Institut de France à Alais.

4 *décembre* 1822.

GARCIN DE TASSY, membre de l'Institut à Paris.

Digitized by Google

MM.

24 mars 1824.

GRANIER, à Draguignan.

15 *décembre* 1824.

NICOT, ancien recteur de l'Académie de Nîmes.

19 *mai* 1825.

SABATERY, à Grenoble.

21 *décembre* 1825.

REINAUD, conservateur des manuscrits orientaux à la Bibliothèque Impériale, membre de l'Institut.

5 *juin* 1826.

AUDIFFRET (Charles-Hippolyte), à Paris.

17 *janvier* 1827.

RIVIÈRE (de), à Saint-Gilles (Gard).

9 *juillet* 1828.

ARBAUD-JOUQUES (Philippe d').

29 *novembre* 1828.

DUPIN (Charles), membre de l'Institut.

7 *janvier* 1829.

RAFN (Charles-Chrétien), à Copenhague.

22 *août* 1829.

FABRE (Augustin), juge de paix à Marseille.

14 *juillet* 1830.

RUFFIN, professeur de littérature à Bastia.

19 *mars* 1831.

CABASSE, ancien magistrat.

Digitized by Google

MM.

11 *février* 1835.

DUPONCHEL, membre de la Société enthomologique de France, à Paris.

22 *avril* 1835.

LAIR, de la Société philharmonique du Calvados.

2 *mars* 1836.

PIERQUIN, docteur en médecine à Paris.

17 *janvier* 1838.

BOSQ (Louis-Charles), à Auriol.

25 *mai* 1836.

COTTARD, ancien recteur de l'Académie d'Aix, à La Ciotat.

21 *février* 1838.

ROUX (P.-M.), docteur en médecine, secrétaire-perpétuel de la Société de statistique, à Marseille.

DAUVERGNE, docteur en médecine à Manosque.

11 *juillet* 1838.

POUJOULAT aîné, à Paris.

10 *décembre* 1839.

RAMUS, sculpteur à Paris.

19 *mai* 1840.

MONNIER (du Jura), à Toulouse.

3 *janvier* 1844.

BEC (de), directeur de la Ferme-Modèle de la Montaurone.

14 *février* 1844.

REBOUL, à Nimes.

Digitized by Google

MM.

18 *mars* 1844.

OLIVIER-BARBORA (d'), officier de la maison de l'empereur du Brésil.

RIÉDEL, directeur du Jardin botanique de Rio-Janeiro.

TAUNAY, consul de France à Rio-Janeiro.

30 *mai* 1844.

GIRAUD (Charles), membre de l'Institut à Paris.

COQUAND, professeur à la Faculté des Sciences de Marseille.

26 *novembre* 1844.

PRUDHOMME, médecin-oculiste à Rome.

6 *janvier* 1846.

RICARD (Adolphe), secrétaire de la Société archéologique de Montpellier.

27 *janvier* 1846.

ROBERT neveu, docteur en médecine à La Fare.

20 *avril* 1847.

PELLICOT, secrétaire du Comice agricole à Toulon.

TOPIN (Hippolyte), à Florence.

6 *juillet* 1847.

REMACLE, d'Arles, préfet du Tarn.

14 *mars* 1848.

MOLÉON (de), directeur-fondateur de la Société polytechnique-pratique à Paris.

8 *mai* 1849.

FERAUD (l'abbé), curé aux Sièyes (Basses-Alpes).

Digitized by Google

MM.

28 *mai* 1850.

AMPHOUX DE BELLEVAL, à Miramas.

27 *mai* 1851.

GIRAUD (Magloire), chanoine, curé de Saint-Cyr (Var).

25 *novembre* 1851.

CHAUDRUC DE CRAZANNES (le baron), à Auch.

11 *janvier* 1853.

ROTHE (Auguste), professeur à l'Académie royale de Soroe (Danemarck).

1er *mars* 1853.

ROSTAN (Louis), membre du Conseil général du Var, à Saint-Maximin.

19 *avril* 1853.

LA BOULIE (Camille de), ancien sous-préfet.

9 *décembre* 1856.

CHERBONNEAU, professeur d'arabe à Constantine.

12 *janvier* 1858.

BOUSQUET (Casimir), à Marseille.

26 *janvier* 1858.

ADRIANI (Jean-Baptiste), professeur à Turin.

15 *juin* 1858.

REY, sous-bibliothécaire à Montauban.

22 *juin* 1858.

LALLEMENT (Louis), avocat à Nancy.

30 *mai* 1859.

AYMA, censeur du Lycée impérial de Limoges.

Digitized by Google

MM.

7 *mai* 1860.

GILBERT, à Paris.

GUÉRIN, avocat à Grasse.

4 *juin* 1860.

LORTET, docteur en médecine à Lyon.

18 *juin* 1860.

GISTEL, professeur à Ratisbonne.

20 *janvier* 1861.

FERRAND, ancien secrétaire-général des Bouches-du-Rhône.

18 *mars* 1861.

TISSERAND (l'abbé), à Nice.

8 *avril* 1861.

BILLOT, avocat à Arles.

15 *avril* 1861.

BOUSCHET DE BERNARD, membre de l'Académie centrale d'agriculture de l'Hérault.

30 *décembre* 1861.

DUMESNIL-MARIGNY, ancien élève de l'École polytechnique.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES

d'Aix.

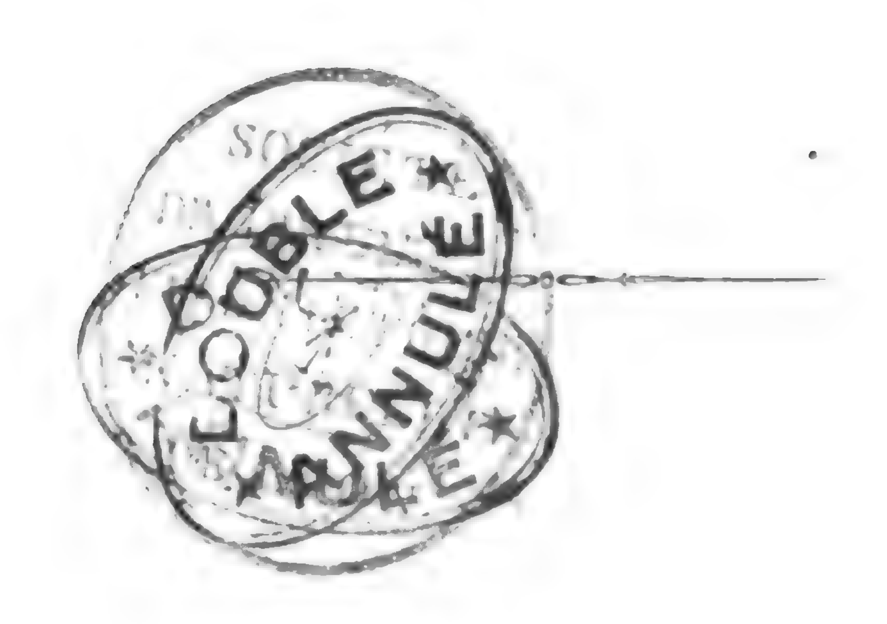

AIX
IMPRIMERIE ILLY, RUE DU COLLÉGE, 20.
1863

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

Le Dimanche huit Mars mil huit cent soixante-trois, la quarante-deuxième séance publique de l'Académie a eu lieu, à midi et demi, dans la grande salle de l'Université.

M. Cabantous, *doyen de la Faculté de droit d'Aix, président de l'Académie, a fait l'ouverture de la Séance par le discours suivant :*

Messieurs,

L'histoire littéraire de la France méridionale en général, et de la Provence en particulier, présente un double contraste, bien digne d'appeler l'attention du philosophe et du critique. Ces contrées favorisées du ciel, où brille un soleil pur et sans nuages, où sont inconnus les sombres frimats du nord, où vit une race aux

Digitized by Google

promptes impressions et à l'imagination vive, semblaient prédestinées aux succès poétiques. Et cependant, aucun grand poète français n'y a pris naissance. Si quelques-uns sont venus s'y inspirer des lumineux paysages qu'elles offrent, il n'en est pas un seul dont elles puissent s'énorgueillir, comme d'un de leurs enfants. La Normandie a produit Malherbe et Corneille. La Champagne est justement fière de Racine et de La Fontaine. Boileau, Molière, Voltaire ont donné à Paris une auréole de gloire, que l'intelligente population de cette immense cité place avec raison au premier rang de ses supériorités et de ses splendeurs. De nos jours, Châteaubriant est né en Bretagne; M. de Lamartine en Bourgogne; M. Victor Hugo en Franche-Comté. A ces noms illustres, qui résument et personnifient toute la poésie française de trois siècles, la Guienne, le Languedoc et la Provence n'ont rien de comparable à opposer. Le cours de la Saône et de la Loire a été l'extrême limite où s'est arrêté le flot poétique de la vieille Gaule. Il y a, dans cette apparente contradiction entre les promesses du climat méridional et ses défaillances constatées, un premier problème à résoudre, un premier mystère à dévoiler.

Il en est un second qui n'a ni moins de singularité, ni moins d'intérêt. Les trois ancien-

Digitized by Google

nes provinces dont l'ensemble forme le midi de la France sont, avec et après la Bretagne, celles où les institutions traditionnelles de l'antique royauté s'étaient le plus fortement emparées de l'esprit des peuples, où elles ont opposé la plus vive résistance au triomphe des idées modernes, et où l'on rencontre encore le plus d'hommes distingués qui les préconisent et les regrettent. Qui n'aurait cru que d'un tel état social devaient sortir de nombreux et puissants athlètes, au service du régime qui tombait? C'est le contraire qui a eu lieu. Les plus hautes illustrations méridionales se sont vouées à la cause de l'ordre nouveau. C'est le Midi qui a nourri et formé les plus profonds publicistes, les plus habiles historiens, les plus éloquents orateurs de la Révolution. Déshéritées du laurier poétique, ces nobles provinces ont conquis la palme de l'éloquence et de l'histoire, et ont ajouté à la couronne littéraire de la France un fleuron qui lui manquait.

Elles ont rivalisé entre elles d'ardeur et de fécondité. La Guienne a fourni Montesquieu, créant d'avance et sans modèle, par la toute puissance de son intuition, le type immortel des gouvernements modernes; Vergnaud et les Girondins, le défendant avec courage au milieu des tempêtes; Lainné et Martignac travaillant avec éclat et succès à le mettre en pratique.

Digitized by Google

Le Languedoc a doté la cause commune d'un grand organisateur, le ministre Villèle, qui la servait même en croyant la combattre; d'un austère et ardent orateur, M. Guizot, qui espéra la fortifier en l'élevant à la hauteur d'une doctrine savamment combinée. La Provence, enfin, plus riche et plus féconde, à elle seule, que ses deux sœurs et voisines, a produit tout à la fois des publicistes, des orateurs, des historiens qui tous ont concouru à la glorification des principes nouveaux. Sièyes en fit le programme; Mirabeau en assura la victoire sur l'ancien régime; Portalis les écrivit dans les lois civiles et dans le concordat; M. Thiers a essayé de les réaliser dans le gouvernement, et en a raconté soit le développement intérieur, soit les conquêtes européennes, dans deux impérissables monuments qui associent indissolublement son nom à ceux de la plus grande des révolutions et du plus grand des hommes. Ce sont là sans doute, pour les trois provinces méridionales, de magnifiques titres littéraires, d'irrécusables témoignages de puissance intellectuelle. Mais l'esprit qui a inspiré ces créations n'est pas celui qui semble prévaloir dans le Midi, celui que paraissaient devoir suggérer les traditions et les préférences locales. Ici encore se rencontre un contraste dont il importe de rechercher l'origine et les motifs.

Digitized by Google

C'est à l'étude des causes psychologiques et sociales d'où dérive la double antithèse qui vient d'être signalée, que je me propose de consacrer ce discours. L'intérêt du sujet excusera la hardiesse de l'entreprise et suppléera aux lacunes inévitables de l'exécution.

Le don de poésie ne tient pas seulement à la délicatesse de la sensibilité, à la vivacité de l'imagination. Il suppose, en outre, l'usage d'une langue en rapport exact avec le degré de sensibilité et d'imagination que l'on possède, l'habitude de parler et d'entendre parler cette langue dès la plus tendre enfance. Le poète a besoin d'expressions qu'il puisse trouver sans effort, qui lui permettent de se mettre aisément à l'unisson de son propre cœur et de celui des personnes qui l'entourent. Sans un instrument approprié à son génie, il ne donnera jamais toute la mesure de ses forces, il restera toujours au-dessous de ses aptitudes naturelles.

Tel est, en effet, l'obstacle contre lequel ont eu à lutter les poètes méridionaux qui ont écrit en français. L'idiome populaire de leur pays, celui dans lequel ils avaient le plus souvent échangé leurs premières idées et leurs premiers sentiments, était profondément différent de la langue à laquelle ils confiaient leurs inspirations. Cette langue, sobre et précise, aux intonations brièves et sèches, se refusait à

Digitized by Google

l'exubérance de leur imagination, à leur goût instinctif pour l'éclat des couleurs et l'harmonie imitative. Obligés ainsi à se défier d'eux-mêmes, à combattre incessamment leurs propres tendances, ils ont perdu toute spontanéité. Leurs poèmes ont été empreints de gêne et de contrainte ; ils ont plutôt ressemblé à des traductions qu'à des œuvres originales. S'il en a été autrement dans l'histoire et l'éloquence; si, dans ces deux genres, les auteurs méridionaux ont manié la langue française avec une incomparable supériorité, c'est que là les qualités de leur race les aidaient, au lieu de les entraver. Ils avaient trop d'imagination pour la poésie française, qu'ils auraient affolée s'ils ne s'étaient contenus. Ils en avaient juste assez pour animer et vivifier la prose française. Naturellement plus froide, la prose a pu se réchauffer à leur excès d'ardeur, tandis que la poésie s'y serait brûlée.

Pour écarter ce péril, il eût suffi d'une langue plus aventureuse, plus colorée, plus musicale. Alors le souffle poétique du Midi, rencontrant un instrument à sa mesure, aurait pu librement le remplir, sans risquer de le briser. Cet instrument existait dans les idiomes locaux, mais informe et grossier. Et cependant, malgré ses imperfections et sa rudesse, c'est encore à lui que sont dus les plus beaux, peut-être les

Digitized by Google

seuls vrais poèmes de la France méridionale. *Mes Souvenirs*, de M. Jasmin, *Mirèio*, de M. Mistral, ne sont pas seulement l'honneur des deux dialectes languedocien et provençal. Ce sont, en outre, des témoignages éclatants du génie poétique des contrées méridionales de la France, et les plus irrécusables preuves de vitalité qu'il ait données dans ce siècle.

Nous assistons depuis quelques années à une sorte de résurrection de la poésie provençale. Des œuvres nombreuses et distinguées ont été produites dans l'idiome local. Il convient d'applaudir à ces efforts et à ces succès qui réhabilitent l'aptitude poétique du Midi ; mais il ne faut point en exagérer la portée. Il faut surtout éviter de s'engager trop exclusivement dans une voie qui, dès aujourd'hui, n'ouvre que d'assez étroits horizons, et qui plus tard peut-être serait tout-à-fait fermée. Quel que soit le mérite des poèmes provençaux, ils portent avec eux un vice originel qui en rend la propagation très difficile et très bornée. Leur langue n'est parlée dans aucune capitale, et, même en France, ils ont besoin de traduction pour être lus, compris et appréciés par l'immense majorité des esprits cultivés. Leur public immédiat est à la fois très restreint et très peu lettré. Ce public se resserre de plus en plus, à mesure que l'instruction primaire propage la connais-

Digitized by Google

sance et l'emploi de la langue française, et le jour pourrait venir où l'idiome provençal ne serait plus qu'une curiosité archéologique.

La prévision de cette éventualité est-elle de nature à faire désespérer de l'avenir poétique du midi de la France? Non sans doute, et les transformations qui s'accomplissent sous nos yeux permettent au contraire de concevoir pour lui les plus belles espérances. D'une part, la langue française tend à devenir la langue usuelle et populaire des provinces méridionales, comme elle l'est déjà de celles du nord et du centre. Les idées, les mœurs et les impressions s'uniformisent d'un bout de l'Empire à l'autre. D'autre part, la science s'élève à la poésie par la hauteur de ses principes et l'étendue de ses résultats. Le réel dépasse le merveilleux, la vérité défie l'imagination. Ainsi s'annonce une poésie sérieuse et grandiose, plus profonde que naïve, admirablement adaptée au caractère de la langue française et au génie des populations du Midi. L'esprit méridional y retrouvera les conditions de succès qui lui ont valu ses triomphes oratoires et historiques. Telles sont les destinées auxquelles on doit dès maintenant se préparer, en se vouant avec une ardeur croissante à l'étude et à l'emploi de la langue française, tout en continuant à cultiver un idiome consacré par l'usage local.

Digitized by Google

L'influence du milieu social dans lequel ont vécu les hommes illustres, sur la direction de leurs idées et sur le caractère de leur talent, est un sujet bien souvent traité et qui ne sera jamais épuisé. Cette influence agit, tantôt par voie d'assimilation, tantôt par voie de contradiction. Les opinions dominantes, au lieu de s'imposer aux intelligences d'élite, ont quelquefois pour effet de leur en inspirer de contraires. Les abus dont on est témoin font reporter l'idéal dans des systèmes différents de ceux qui engendrent ces abus. C'est ce qui est arrivé pour les provinces méridionales de la France. On y était généralement très attaché à l'ancien régime ; mais ce régime y avait, comme partout, ses inconvénients et ses défauts. Par réaction contre les tendances communes, les penseurs y préparaient l'avènement des nouveaux principes. Une fois entrés dans cette voie, l'opposition qu'ils rencontraient autour d'eux leur servait tout ensemble d'aiguillon et de frein, en les obligeant à beaucoup d'activité et à beaucoup de ménagements. Dans cette heureuse nécessité se trouve peut-être le secret de leur énergie dans la lutte et de leur modération dans la victoire.

A ces deux grandes qualités qui les distinguent tous, il y a encore une autre explication et une autre origine. Les provinces du Midi étaient des pays d'États, dotés d'institutions re-

Digitized by Google

présentatives locales. Ces institutions, en donnant l'habitude et le goût de la vie publique, enseignaient en même temps à s'y conduire avec dignité et mesure. Les novateurs purent croire sincèrement que le régime, dont ils voulaient le triomphe pour la France entière, n'était que l'extension du régime local sous lequel ils vivaient. Dans tous les cas, leur expérience acquise les préserva des excès où tant d'autres tombèrent. Il est bien digne de remarque que le midi de la France, en donnant beaucoup de grands hommes à la cause de la révolution, ne l'a souillée par aucun de ces monstres, justement voués à l'exécration de la postérité. C'est là un des plus précieux bienfaits qui soient dus à cette ancienne constitution provinciale, objet d'études si instructives et si curieuses.

Le patriotisme, qui s'était librement et légalement développé dans les pays d'États, étendit sa sphère d'action et s'appliqua désormais à la France entière. Le citoyen français ne fut que l'imitation agrandie du citoyen provençal ou languedocien. Les mêmes sentiments, qui avaient inspiré les Pascalis et les Dubreuil suscitèrent les Mirabeau et les Portalis. Pour les pays d'États, la Révolution fut moins un changement qu'une assimilation du reste de la France à eux-mêmes. Il est vrai qu'ils y perdirent leur individualité particulière, qui fut désormais

Digitized by Google

absorbée dans la grande unité nationale, et cette circonstance explique beaucoup de résistances et beaucoup de regrets. Mais ceux d'entre les habitants qui surent s'élever au-dessus de ces considérations égoïstes, retrouvèrent dans la nouvelle constitution générale les garanties et les formes de leurs anciennes constitutions locales. Ils n'eurent pas à faire l'apprentissage, toujours si long et si dangereux, de la liberté; il leur suffit de la pratiquer sur une plus large échelle.

Ces rapports entre le droit exceptionnel de certaines parties de la France, antérieurement à 1789, et le droit commun qui fut alors inauguré pour toute la nation, ont été longtemps contestés et méconnus, sous l'influence de préjugés surannés. Aujourd'hui ils sont étudiés avec ardeur, commentés avec conviction, peut-être même exagérés dans leur portée. Les écrivains, qui en font l'objet de leurs travaux, au lieu d'y montrer les titres de noblesse des institutions modernes, inclinent trop souvent à y puiser contre elles des chefs d'accusation.

Mais, quel que soit l'esprit qui les anime, ces écrivains, sciemment ou à leur insu, tendent tous à expliquer comment et pourquoi les principaux fondateurs de l'ordre nouveau se rattachent au midi de la France par leur origine ou par leur éducation.

Digitized by Google

L'Académie est fière de compter dans son sein des membres qui, en se livrant à ces recherches rétrospectives, concourent par leurs exemples et leurs écrits à relier le passé et le présent de la France. Elle est non moins heureuse d'ouvrir avec empressement ses rangs aux poètes qui cultivent à la fois la poésie provençale et la poésie française, réunissant ainsi par un habile mélange les naïfs sentiments du pays natal aux nobles inspirations de la grande patrie. Elle répond de la sorte au double but de son institution, et remplit la double mission qui lui est confiée, de Société provençale et d'Académie nationale, reconnue, protégée, encouragée par le gouvernement central.

Digitized by Google

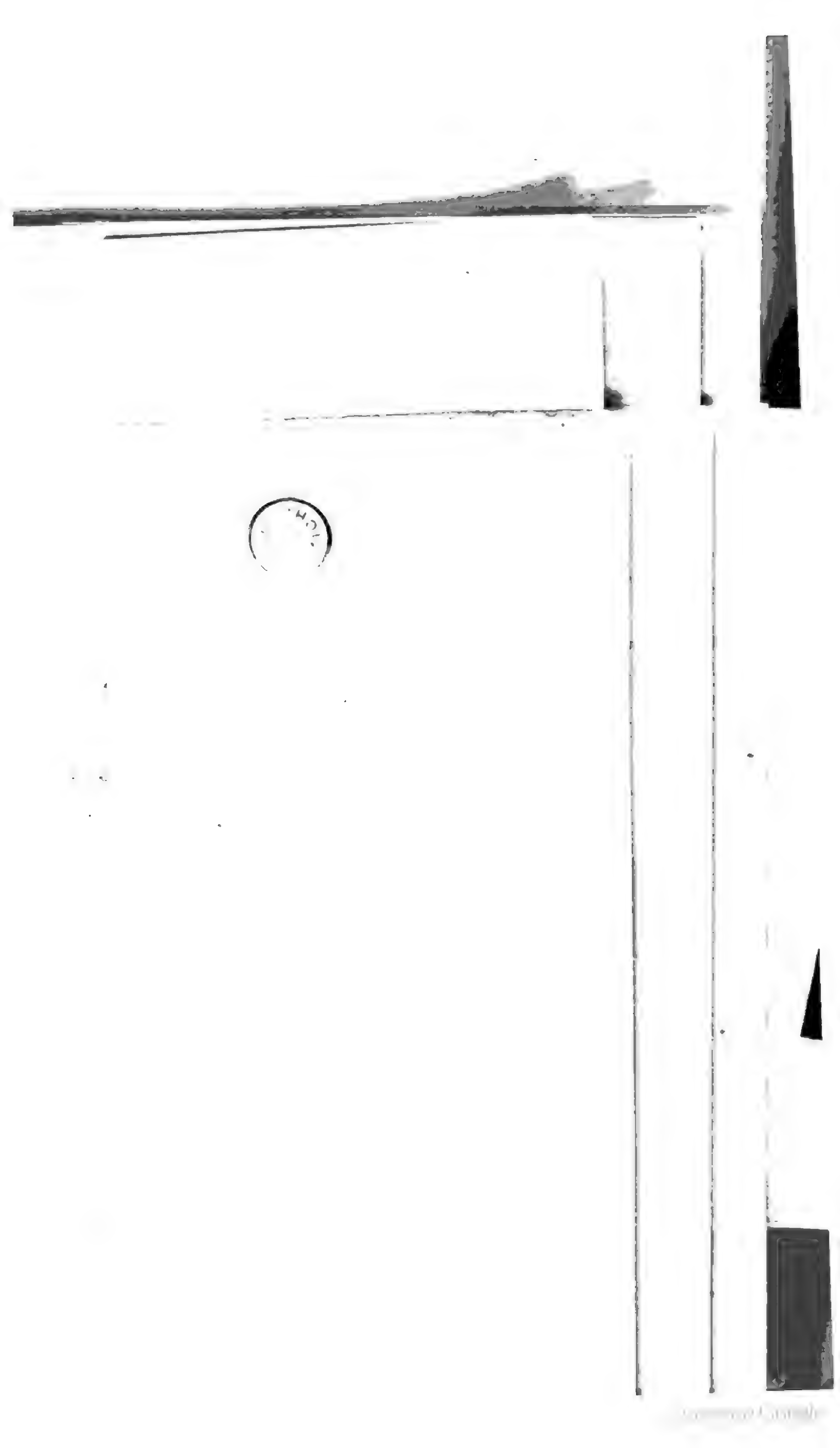

Après ce discours, M. MOUAN, secrétaire-perpétuel, a rendu compte des travaux de l'Académie comme il suit :

MESSIEURS,

Les sociétés littéraires n'ont pas uniquement pour but d'établir entre les personnes qui les composent soit des rapports d'intimité, soit un échange d'intéressantes communications. Sans doute, pour employer ici les expressions d'un de nos anciens membres les plus distingués, M. le comte Portalis, le rapprochement d'individus faits pour s'estimer mutuellement constitue entre eux une douce confraternité qui, si elle n'est pas l'amitié, en offre du moins la vive et touchante image ; sans doute encore, la lecture de diverses productions peut remplir d'une manière utile et agréable les heures consacrées aux réunions des sociétés savantes ; mais

Digitized by Google

si leur rôle se bornait là, on serait en droit de regarder comme incomplète la mission qui leur est confiée. Préposées en quelque sorte à l'examen et à l'appréciation de tous les projets d'intérêt général qui s'élaborent dans le rayon où elles sont situées, les Académies de provinces surtout doivent favoriser de toute leur influence un prompt accomplissement et prendre une part active à tout ce qui concerne les besoins matériels et moraux de la localité.

Ces réflexions me paraissent d'autant mieux fondées, que nous vivons à une époque où la question du progrès agite toutes les intelligences et où l'on s'efforce d'atteindre la perfection non-seulement pour ce qui fait le charme et la noblesse de l'esprit humain, mais encore et principalement pour ce qui intéresse la richesse et la prospérité d'un pays. Tandis qu'un grand mouvement d'industrie emporte le monde dans son tourbillon, les lettres, en province surtout, sembleraient placées dans un état d'infériorité sinon d'indifférence ; mais d'un autre côté, des questions d'utilité publique et de sciences pratiques deviennent l'objet d'une application soutenue. Qu'un sujet de cette nature soit signalé à l'attention, aussitôt l'opinion s'en préoccupe, les hommes compétents rivalisent de zèle et de dévouement pour assurer l'entière réussite de l'entreprise. Ne sont-ce pas là, Messieurs, des

Digitized by Google

faits dont nous avons été témoins, pour essayer d'amener à une heureuse conclusion divers projets utiles pour notre ville que je n'ai pas besoin d'énumérer en ce moment et qui attestent que l'ancienne cité de Sextius ne reste pas en arrière du progrès qui se manifeste sur tant d'autres points.

Les sciences agronomiques peuvent revendiquer une large part de ces améliorations qui sont le caractère distinctif de notre époque : les congrès régionaux, les fêtes agricoles, les encouragements de l'État, l'exemple descendu des hauteurs du pouvoir, le séjour enfin des grands propriétaires au milieu de leurs domaines, ce sont là tout autant de motifs du progrès de l'agriculture ; ne nous dissimulons pas toutefois qu'il reste encore beaucoup à faire et que bien souvent l'exploitation des terres donne lieu à des mécomptes et à des déceptions. Tantôt ce sont des théories hasardeuses fondées sur un succès exceptionnel, tantôt certaines méthodes contenues dans des livres fort estimés d'ailleurs, mais mal appliquées et devenues vicieuses par le manque de clarté de l'exposant ou par le défaut d'entente de celui qui a voulu les mettre en pratique ; une autre fois il y aura absence de concours entre le propriétaire et le fermier, au grand détriment de l'exploitation. Je le répète, dans ces derniers temps, des écrits dignes d'é-

Digitized by Google

loges, au premier rang desquels le cours de M. de Gasparin mérite d'être placé, ont servi utilement la cause de l'agriculture ; mais peut-être de tels ouvrages ne répondent-ils pas suffisamment aux besoins de la classe des simples cultivateurs, et ne sont-ils pas toujours au niveau d'une intelligence paresseuse.

Parmi les publications dont le but a été de remédier à de tels inconvénients, je mentionnerai entre autres un journal vraiment populaire. paraissant à Niort, par les soins de la Société centrale des Deux-Sèvres, sous le patronage de la mémoire d'un homme estimable qui en avait conçu la pensée, Jacques Bujault, auteur et propagateur de ces almanachs, imprimés à 100,000 exemplaires, et qui répandaient dans les campagnes de précieux enseignements agricoles et d'excellents conseils pour la conduite de la vie. M. Bujault a non-seulement voulu se montrer utile à ses concitoyens par ses avis, il a encore contribué à leur bien-être par des largesses sagement entendues. Nous n'entrerons pas dans de longs détails sur le journal des Deux-Sèvres que j'ai dû mentionner de préférence à d'autres publications de ce genre, parce que cette société savante a mis un louable empressement à nous l'adresser. Il continue l'œuvre si bien commencée par celui auquel est due la pensée de sa fondation, en s'attachant à com-

battre certains préjugés trop enracinés, en présentant tantôt sous la forme de l'apologue, tantôt sous celle du précepte, d'utiles notions toujours à la portée des cultivateurs.

Mais pourquoi chercher loin de nous des autorités et des enseignements? En agriculture, chaque contrée a besoin d'organes spéciaux, parce qu'elle a des intérêts qui lui sont propres, et qu'elle est placée dans des conditions particulières. Or, n'avons-nous pas à côté de notre Académie un Comice agricole dont les publications populaires ont déjà porté et continuent à porter des fruits abondants. Le *Recueil des annales agricoles et forestières*, dû à des hommes joignant la théorie à la pratique, méritait d'obtenir tout le succès, tous les encouragements qui entourent cette œuvre de patriotisme à laquelle, et nous sommes heureux de le constater, quelques-uns de nos collègues apportent un précieux concours. Que de notions pleines d'intérêt sur les instruments aratoires, les principales cultures, les irrigations et leur influence sur les forêts, les engrais, le gazonnement et cette importante question du reboisement. Ici c'est un article plein d'à-propos sur l'agriculture provençale à l'exposition de Londres où au milieu de tant de richesses accumulées, nos vins et nos blés ont fixé particulièrement l'attention et où nos principaux produits ont valu à leurs exposants de

Digitized by Google

flatteuses distinctions. Plus loin, ce sont d'aimables causeries de l'honorable maire de Mirabeau, homme d'esprit et de savoir, sur les plantations dont il a enrichi son domaine. Dans cet écrit où abonde plus d'un récit piquant et ingénieux, M. de Montigny nous raconte ses essais et ses tâtonnements, pour arriver à une heureuse reproduction du pin d'Alep dans une terre abandonnée, hérissée de rochers et toutes les difficultés contre lesquelles il lutta courageusement. J'arrivais du Nord, dit M. de Montigny et j'étais très novice, la France était alors en république, et ce fut en pleine crise que je conçus la pensée de relever de ses ruines un vieux château féodal dont le nom est immortel mais dont la toiture, les portes et les fenêtres avaient été on ne peut plus périssables. Inutile d'ajouter que, grâce à sa persistance et à ses efforts intelligents, M. de Montigny a vu toutes ses tentatives couronnées par le succès.

Mais indépendamment des livres élémentaires, l'agriculture retirera encore un grand profit de la mise en pratique des plus saines notions dont l'exemple frappe les yeux du cultivateur chaque jour et à tous les instants. Qu'il me soit permis, à ce sujet, de mentionner une communication due à un de nos membres correspondants, M. Billot, avocat à Arles. Sous le titre de *Samuël Abram* ou un exemple à suivre en agriculture pratique,

Digitized by

dans les Bouches-du-Rhône comme ailleurs, l'auteur a voulu constater un fait bien propre à exciter, à instruire, à provoquer d'heureuses imitations. M. Abram avait acquis, il y a vingt-cinq ans, quatre domaines dans la vaste plaine de la Crau, que Strabon qualifie de terrain horrible et que les eaux de Craponne commençaient à fertiliser vers la fin du dix-septième siècle. Aujourd'hui, le revenu de ces domaines est plus que décuplé. Par son intelligence et sans s'imposer de grands sacrifices, M. Abram a élevé la valeur de ses propriétés à un taux considérable. Ce ne sont plus, dit M. Billot, des terres arides et stériles, mais des contenances considérables, plantées, semées, assolées et universellement à l'état de produit. Les pâturages y dominent, l'engrais y est abondant, et les troupeaux qui le procurent plus nombreux que partout ailleurs ; les prés palustres assainis par des fossés nombreux et profonds assurent aux eaux stagnantes un écoulement facile et des exhaussements artificiels du sol sur divers points garantissent la conservation des récoltes. Ainsi M. Abram s'est dégagé de toutes les routines pour suivre ses propres lumières ; avec son bon sens et les arrosages qu'il avait sous la main, il a deviné tout ce qu'il pouvait obtenir et la réussite a été complète. Telles sont, dit M. Billot, les conquêtes de la paix. Ce sont sans contredit les plus utiles, les plus solides et les plus

Digitized by Google

profitables. De quelle hauteur ces modestes conquêtes ne dépassent-elles pas celles qui étonnent le vulgaire par leur éclat, et qui ne laissent après elles que du sang, du deuil et des ruines !

Comme j'avais l'honneur de le dire en commençant, il est rare qu'un projet d'utilité publique sagement conçu et longuement élaboré ne soit pas entouré de marques de sympathies et d'adhésions, et d'un ensemble de démarches propres à amener un heureux résultat : tel a été le noble exemple donné récemment par notre population au sujet de la grave question du chemin de fer le plus direct à établir entre Aix et Marseille, question sur laquelle je n'ai point à m'arrêter longtemps, alors que les divers détails sont présents à tous les esprits. Quand deux intérêts rivaux sont en présence, tandis que les offres de la Compagnie de la Méditerranée comprennent entre autres avantages, un chemin direct de Marseille à Aix, l'opinion n'avait pas à balancer et elle s'est prononcée énergiquement soit par ses représentants officiels, soit par un comité organisé spontanément et composé d'hommes dévoués au pays. L'Académie ne pouvait rester indifférente à cette importante question. Aussi a-t-elle émis le vœu que les ingénieurs de l'État fussent chargés d'étudier le tracé le plus court et le moins dispendieux entre les deux

villes. Déjà un de nos collègues M. Charles de Ribbe, dans un lumineux rapport lu au conseil municipal, avait établi d'une manière décisive les avantages immenses de la ligne de la Méditerranée. Ne soyons pas surpris, Messieurs, si toutes ces manifestations ont retenti jusqu'aux confins des Alpes, et espérons un heureux et prompt résultat de cette dernière et solennelle démarche que de généreux citoyens essayaient naguère auprès des sommités du pouvoir (1).

Mais j'aborde ce qui a un rapport plus direct avec nos travaux habituels. Jamais nos relations avec les diverses sociétés savantes de l'Empire n'ont été plus suivies que dans ces derniers temps. Nous avons reçu de nombreux mémoires ou bulletins, et M. le président a signalé à notre attention ce que ces recueils offraient de plus digne d'intérêt. Quant aux lectures individuelles ou communications de nos collègues, je remplis un des principaux devoirs de ma charge en les mentionnant d'une manière sommaire.

M. Tavernier nous a lu la fin de son *Étude sur Julien*, cet Empereur qu'une de nos célébrités

(1) Nos vœux et nos espérances viennent d'être réalisés par le triomphe de la Compagnie de la Méditerranée, véritable succès pour notre ville et pour toute la région des Alpes et du Sud-Est.

littéraires (1) qualifiait, lors d'une récente solennité, d'énigme dans l'histoire, de prince singulier faisant de son règne une comédie moitié mythologique, moitié philosophique. — Le travail de M. Tavernier, dont j'ai déjà signalé tout le mérite, est complété par l'examen des œuvres philosophiques de Julien. Notre confrère a tracé à ce sujet le tableau de la philosophie de l'école d'Alexandrie, tout en résumant le système de Plotin, un de ses plus illustres maîtres. La doctrine de Clément d'Alexandrie a été aussi analysée par M. Tavernier, et c'est à la suite de ce double examen qu'il a assigné au système de Julien, le rang qui lui était propre dans l'histoire des conceptions philosophiques.

Nous devons à M. de Fresquet la communication d'un opuscule intitulé : *La preuve en droit romain, de l'aveu, de la preuve littérale et de la preuve testimoniale* ; c'est un extrait du cours de doctorat de l'habile professeur. Dans le développement de ce sujet, l'auteur nous prouve avec quel art il s'est approprié les textes non-seulement des anciens jurisconsultes, mais encore de nos principaux auteurs classiques. Dans l'impossibilité où nous sommes d'énumérer tous

(1) M. Saint-Marc Girardin, dans sa réponse au discours de M. Albert de Broglie. — *(Séance de l'Académie française du 26 février dernier)*

Digitized by Google

les détails intéressants que renferme cette œuvre, je me borne à signaler quelques traits se rattachant à la preuve par écrit. Parmi les personnes qui avaient à Rome un caractère officiel pour faire ou recevoir certains actes, les pontifes occupaient la principale place ; Denys d'Halicarnasse et Suétone nous apprennent que les registres étaient tenus dans les temples des faux dieux. Plus tard, ces fonctions passèrent aux prêtres chrétiens, et l'usage de tenir les registres dans l'église, remonte à Servius-Tullius. La preuve par écrit pouvait encore émaner des actes privés. Les registres des tiers appelés *pararii* et que mentionnent Cicéron et Sénèque, pouvaient même faire foi en justice.

L'*Enseignement au moyen-âge et les facultés des lettres*, tel a été le sujet du discours de la dernière rentrée des Facultés, et dont l'auteur M. Ouvré nous a aussi donné communication. Des aperçus ingénieux, une érudition variée, un style concis et élégant, ce sont là les caractères de cette œuvre remarquable. Quelle connaissance profonde de tout ce qui se rattache à l'historique de cet art de l'enseignement dont M. Ouvré est un des plus dignes interprètes ! Ainsi dans l'antiquité, ni la Grèce, ni Rome, ne soumettent l'exercice de l'enseignement à une autorisation préalable ; à la chute de Rome, le clergé chrétien reste debout, et l'Université de Paris prend

Digitized by Google

naissance d'une école épiscopale ; c'est le mouvement d'esprit au XII^e siècle qui en est le vrai fondateur. Ce que le droit est aujourd'hui, la théologie l'était au moyen-âge. Après avoir joui d'une grande indépendance, l'enseignement supérieur est modifié comme tout le reste au dix-neuvième siècle, et l'État exerce sur les Facultés une action des plus fortes. M. Ouvré ne se dissimule point que le vice de l'enseignement des lettres est de n'être point obligatoire ; n'est-ce pas une singularité dans le professorat que les élèves ne constituent qu'une partie du public ? Malgré cela, les Facultés des lettres et celles des sciences sont les plus nombreuses. Après avoir sommeillé jusqu'à la chute de l'Empire, elles prennent un grand essor à l'époque de la Restauration, véritable évènement littéraire du dix-neuvième siècle, alors que la Faculté de Paris s'illustrait par ces cours célèbres où trois talents rivaux luttaient fraternellement.

A l'étude des belles-lettres se rattache essentiellement l'histoire de notre théâtre, qui offre plus d'un curieux détail sur les mœurs et l'état des esprits à diverses époques. Je suis donc amené naturellement à mentionner une publication due à un de nos collègues, M. le professeur Joly, appelé récemment à une chaire de belles-lettres dans le Nord de la France, et dont les talents pour le professorat, le goût

Digitized by Google

parfait et le savoir ont trouvé un si digne successeur dans le nouveau choix du gouvernement. Pendant son séjour au milieu de nous, M. Joly consacrait ses moments de loisirs à étudier ce que nos annales provençales offrent de curieux et d'inédit. Or, en parcourant le journal manuscrit du procureur Sobolis, M. Joly a lu l'indication suivante : *Le 24 juin 1595 a été joué à l'archevêché un jeu qui était l'Enfant vicieux et vertueux ;* plus, *une Farce à quatre personnages.* Sobolis n'entrait pas dans d'autres détails, et il était d'autant plus intéressant de connaître et la pièce et le nom de l'auteur, que les renseignements sur l'histoire du théâtre, en Provence, sont fort rares. Cependant, un témoin oculaire mentionnait une représentation complète avec la grande et la petite pièce. Grâce aux ressources de notre riche bibliothèque Méjanes, M. Joly a découvert ce qui excitait à juste titre sa curiosité. *Le Désespéré, tragi-comédie pour exemplaire d'obéissance, à laquelle est adjousté un petit mélange de poésie*, telle est la vraie dénomination de cette moralité, imprimée à Aix, chez Courraud, en 1595, et dont l'auteur, d'après le titre, serait Benoet du Lac. M. Joly en a fait le sujet d'une étude pleine d'aperçus ingénieux, au point de vue historique et critique. D'après un sonnet par acrostiche en tête de l'ouvrage, le vrai nom de l'auteur serait Claude Bonet,

Digitized by Google

dauphinois, auquel on doit une traduction de Grégoire de Tours. Les recherches de M. Joly forment un volume de 100 pages, vrai bijou bibliographique sorti des presses de Perrin, à Lyon, et ayant pour titre : *Note sur Benoet du Lac* ou le *Théâtre et la Bazoche à Aix, à la fin du* XVI[e] *siècle.* Ainsi la ville d'Aix continuait les traditions du moyen-âge en plein triomphe de la renaissance, et reproduisait un divertissement du temps de Louis XII. Le *Désespéré* est le seul monument qui nous reste des représentations théâtrales à Aix, pendant le seizième siècle, et cette circonstance seule suffirait pour donner un grand prix à l'ouvrage et à la récente publication de M. Joly.

Je mentionnerai encore, pour me conformer à l'usage établi, une lecture que j'ai faite à l'Académie. J'ai essayé de retracer les principaux traits de la vie de Louis de Coriolis, président au Parlement de Provence ; ce magistrat se signala pendant les troubles de la Ligue par son zèle pour le Souverain et une fermeté à toute épreuve. Passionné pour l'étude des lois, il se plaisait, au sortir des audiences, à se rendre à l'Université, pour élucider des textes plus ou moins obscurs. Jaloux avant tout de l'honneur du Parlement, il avait recueilli plusieurs arrêts notables qui ont enrichi le recueil de Scipion Dupérier.

Quelques-uns de nos membres correspondants, soigneux de resserrer les liens qui les unissent à notre Société, nous ont adressé d'intéressantes communications. Je citerai à ce sujet :

De M. Dumesnil-Marigny, un opuscule intitulé : *De la liberté des ventes aux enchères* ou *débouchés nouveaux à ouvrir dans Paris pour les marchandises de toute espèce.* D'après les convictions de l'auteur, la loi du 16 juin 1841, qui prohibe la vente aux enchères des marchandises neuves, devrait être abrogée comme contraire aux intérêts du public. Aussi fut-elle vivement combattue, dès son apparition, par les membres du conseil général de la Seine. Cette loi est nuisible à la production, à la facilité des transactions et attentatoire à leur liberté. D'ailleurs, la franchise complète des ventes à l'encan n'est-elle pas la conséquence des progrès de la liberté commerciale ; aussi, en Angleterre, en Hollande et dans les villes anséatiques, la plus grande liberté règne dans les ventes à l'encan. Sans doute ce genre de vente devrait être soumis à une meilleure organisation pour éviter les fraudes, les altérations et les sophistications, source de tant de désordres, ainsi que l'a dit avec raison un économiste distingué, M. Michel Chevalier. A ce sujet, M. Dumesnil propose un projet de loi dont les dispositions émanent sans doute d'un esprit consciencieux, mais sur le mérite des-

Digitized by Google

quelles l'Académie n'entend nullement se prononcer.

De M. Rostan, de Saint-Maximin, un exemplaire du cartulaire municipal de cette ville que l'auteur a publié sous les auspices et sous le patronage d'un illustre mécène, M. le duc de Luynes. M. Rostan consacre ses veilles à tout ce qui peut rehausser la gloire de la petite ville qui a été son berceau. Ici il ne se borne pas à la simple reproduction des chartes; le texte en est expliqué par de nombreuses notes qui attestent les connaissances historiques de l'éditeur. Ces chartes sont accordées généralement en considération des reliques de Sainte-Madeleine, découvertes en 1279, par Charles d'Anjou, et que l'on peut appeler le *palladium* de la ville. Elles présentent sa constitution politique, administrative et judiciaire sous les comtes des deux maisons d'Anjou. L'examen de ce cartulaire, dont vous avez bien voulu me confier le rapport, semble justifier une fois de plus cette assertion de M^me^ de Staël : en France, la liberté est ancienne et non le despotisme. Le même membre correspondant nous a en outre adressé un exemplaire de la description des monuments et sarcophages de la magnifique église de Saint-Maximin. Les dessins, exécutés avec le plus grand soin, nous offrent des types précieux de l'art chrétien primitif. Cette étude a une double importance

sous le rapport religieux et sous le rapport de l'histoire de l'art. D'un côté, le crypte de Saint-Maximin offre aux yeux du fidèle les insignes reliques en l'honneur desquelles furent jetés au XIII^e siècle les fondements de la célèbre église, et les tombeaux des premiers apôtres de la foi dans nos contrées ; dans l'autre sens, nous trouvons des types caractéristiques à étudier et des faits iconographiques dignes d'être constatés. Les sujets chrétiens ou bibliques sont mêlés à des souvenirs de l'ornementation païenne et nous révèlent le sens et le symbole des représentations adoptées à une époque reculée.

De M. Pellicot, de Toulon, agronome distingué, un volume dû à la plume d'un écrivain estimable de cette ville, et dont les loisirs sont dignement occupés à la recherche de tout ce qui peut intéresser sa ville natale. Sous ce titre un peu vague : *Histoire d'une ancienne famille de Provence,* l'auteur établit, à l'aide de documents authentiques, la généalogie de la famille Pellicot de Seillans, dont le nom se montre pour la première fois en Provence vers la fin du quinzième siècle, et qui se propageant en assez grand nombre offre une longue série de fonctionnaires dévoués, de magistrats éminents, de religieux ou de militaires distingués. Sans doute cette histoire ne présente pas un intérêt bien vif, quant aux évènements, mais elle n'en mérite pas moins

Digitized by Google

quelque attention par les détails de mœurs que l'observateur y découvre de temps en temps.

Parmi les personnes étrangères à l'Académie qui lui ont fait hommage de leurs publications, je dois mentionner spécialement :

M. Héré, de Saint-Quentin, auteur d'un recueil de fables et poésies. La versification en est facile et la morale se détache heureusement du sujet. La fable est vieille et a pris naissance avec le monde, mais elle restera tant qu'il y aura sur la terre quelque vice ou quelque défaut à signaler.

M. de Gaucourt, auteur d'une intéressante description de la montagne Sainte-Victoire, écrite avec un goût parfait, et à laquelle il a rattaché avec art tous les souvenirs historiques que ce mont fameux dans nos annales présente à l'observateur.

M. l'abbé Roques, ancien professeur de philosophie à Albi. Dans un volume ayant pour titre : l'*Ecole éclectique au dix-neuvième siècle* ou *Examen des doctrines professées dans les cours de philosophie éclectique*, l'auteur se livre à l'examen de cette question : Les doctrines philosophiques enseignées en France sont-elles propres à satisfaire les besoins actuels de la société? M. Roques se prononce pour la négative, tout en faisant ressortir la nécessité d'une doctrine so-

lide, en philosophie, dans un siècle qui a vu attaquer les institutions fondamentales de l'ordre social. Or, l'éclectique nous offre une division défectueuse de la science, de nombreuses contradictions sur l'origine des idées, sur les caractères de la certitude et le principe de la morale ; donc il ne saurait remplir le but que l'on se propose. Chargé de nous faire un rapport sur le livre de M. Roques, notre honorable président ne partage pas exclusivement les idées de l'auteur. Si les adeptes de l'éclectisme ne sont pas unanimes sur les questions les plus fondamentales, il en est de même de toute école philosophique. Dans l'ordre des idées, l'unité n'est possible que par l'autorité du dogme et le dogme n'existe qu'au sein des religions et en vertu d'une révélation divine. Le livre de M. l'abbé Roques mérite néanmoins les plus grands éloges. La composition en est savante, il est écrit avec clarté et conviction. Il respecte les intentions et les personnes, même dans les critiques les plus vives. Enfin, il y a chez l'auteur un grand amour de la vérité et un désir bien marqué de travailler à un accord entre la raison et la foi. — Sur la proposition faite par M. le président de conférer à M. Roques le diplôme de membre correspondant, l'Académie a accordé à l'honorable écrivain cette distinction.

Nous n'avons point à regretter, cette année, la perte d'aucun de nos membres résidants, mais je dois signaler celles que nous avons éprouvée en la personne de deux de nos membres correspondants : M. Casimir Bousquet, de Marseille, et M. le baron Chaudruc de Crazannes. Le premier, écrivain érudit et élégant, versé dans les études archéologiques, se plaisait à diriger ses recherches sur tout ce que la cité phocéenne pouvait lui offrir d'intéressant. Ainsi, indépendamment d'une foule d'articles insérés dans les journaux de la localité, M. Bousquet est auteur d'une savante monographie de l'*Église de la Major* et d'un *Essai sur le commerce de Marseille*, en collaboration avec M. Sapet, ouvrage couronné en 1857, au concours fondé par le baron de Beaujour. Aux talents de l'écrivain et aux qualités de l'historien, M. Casimir Bousquet joignait les plus aimables qualités du cœur. — M. Chaudruc de Crazannes, antiquaire et littérateur distingué, était membre d'un grand nombre de sociétés savantes ; il avait enrichi de nombreuses dissertations philologiques et archéologiques les recueils scientifiques de la capitale et de la province. Nous nous bornerons à signaler, parmi ses principales publications, sa *Notice sur les antiquités de la ville de Saintes et du département de la Charente-Inférieure*, couronnée, dans

le temps, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

L'Académie a dû pourvoir au remplacement du regrettable M. Vallet et a fait choix de M. Reinaud de Fonvert, conseiller à la Cour impériale. Par la spécialité de ses connaissances en histoire naturelle et surtout en botanique, M. de Fonvert est appelé à continuer au sein de notre compagnie les traditions des Fonscolombe et des Castagne. Cet estimable magistrat consacre les loisirs que lui laissent ses fonctions à préparer les éléments d'une flore provençale dont nous espérons qu'il enrichira un jour la science, objet de toute sa prédilection. Admis au milieu de nous, M. de Fonvert a prononcé un discours dans lequel il a fait ressortir tout l'intérêt que présente l'histoire naturelle, cette science qui, suivant Cuvier, exige les méthodes de classement les plus précises, et qui a tant de rapports d'affinité avec l'agriculture, l'économie domestique et plusieurs arts industriels. M. de Fonvert allie dignement le culte de la science à celui de la justice, à l'exemple de ces magistrats dont M. le président a rappelé le souvenir, dans sa réponse au discours de notre nouveau collègue : Ainsi Fermat, au dix-septième siècle, honorait le parlement de Toulouse par ses qualités de juge, tout en partageant avec Leibnitz et Pascal, la gloire de la découverte du calcul infinitésimal.

Le siége que M. Joly a laissé vacant est occupé par M. Gaut, principal rédacteur d'un des journaux de la localité. Écrivain facile et poète agréable, M. Gaut est auteur de nombreuses compositions littéraires dont la variété atteste les connaissances de notre nouveau collègue. On y remarque un style coloré, l'originalité de l'expression et la finesse des aperçus. M. Gaut cultive surtout avec succès les muses provençales et continue dans notre ville les traditions du *Gay Saber*. Des travaux plus sérieux occupent encore ses loisirs : ainsi il prend une part active aux travaux de notre Comice et à l'intéressante publication des Annales agricoles et forestières, due à cette utile institution.

L'Académie a encore admis au nombre de ses membres correspondants M. de Revel du Perron, ancien sous-préfet d'Arles et exerçant aujourd'hui à Dieppe les mêmes fonctions administratives. Nous lui devons la communication d'un dictionnaire topographique de l'arrondissement d'Arles, destiné au concours ouvert par S. E. M. le ministre de l'instruction publique. C'est un vaste et précieux répertoire qui atteste l'étude approfondie faite par M. de Revel, d'une partie importante de notre département. Cet estimable fonctionnaire a bien mérité du pays par le zèle et les soins éclairés qu'il a mis à rechercher et à classer avec une méthode

parfaite les divers éléments dont se compose son dictionnaire, tels que les anciennes dénominations des lieux d'après de vieux actes, les termes spéciaux employés dans l'arrondissement d'Arles, plusieurs détails intéressants sur l'histoire et la statistique de la localité.

Ces choix ont été dignement complétés par la nomination comme correspondant de l'auteur de *Mirèio*, de ce poète qui, suivant les paroles d'une de nos illustrations littéraires (1), a fait d'un patois un langage classique d'images et d'harmonie ravissant l'imagination et l'oreille et dont l'âme réfléchit la Provence tout entière. Quand l'œuvre si remarquable de M. Mistral a été saluée par des acclamations aussi unanimes que méritées, justement consacrées par la haute approbation de l'Académie française, tout éloge devient inutile. Félicitons-nous, Messieurs, de ce que les travaux de M. Raynouard sur la poésie et la langue des troubadours portent des fruits si abondants, alors que les Mistral, les Roumanille, les Roumieux et autres continuent, avec non moins de talent que de succès, l'ère si brillante de nos anciens poètes provençaux. Installé parmi nous, M. Mistral a répondu dans notre bel idiome qui em-

(1) Lamartine, *Cours familier de littérature*, tome VII, page 234.

Digitized by Google

prunte à son organe de nouvelles grâces, à l'allocution de M. le président.

Les conclusions de la commission chargée d'examiner les divers mémoires présentés pour le prix Rambot ayant été adoptées, je proclame, au nom de l'Académie, en qualité de lauréat, le sieur Jacques Aubregat, propriétaire-agriculteur à Jouques, dont les actions méritoires si bien conformes aux pieuses intentions du fondateur du prix seront développées dans le rapport que vous allez bientôt entendre.

L'Académie avait remis au concours le sujet suivant :

« Exposer dans un écrit succinct, méthodique
« et pratique adressé sous forme de conseils
« aux propriétaires, particuliers ou communes,
« et même aux simples cultivateurs, comment
« la conservation des bois se lie en Provence,
« plus encore que dans les autres régions du
« territoire français, aux vrais intérêts de l'a-
« griculture. »

Elle proposait en outre pour second sujet de prix :

« La monographie complète d'une des com-
« munes de l'arrondissement d'Aix. »

Sur la première question, quatre mémoires

sont parvenus au secrétariat; ils ont été l'objet d'un examen attentif de la part de la commission que vous avez nommée et dont l'Académie a adopté le rapport. Vous avez décidé, Messieurs, que vu l'importance du sujet, ce rapport serait lu en séance publique, et je n'ai point dès lors à analyser les motifs qui ont amené soit le vote de la commission, soit le jugement de l'Académie. Je dois me borner à quelques mots indispensables et à l'annonce du résultat du concours. Tout en rendant hommage au zèle et aux bonnes intentions des concurrents, votre commission a pensé qu'il y avait lieu d'écarter les mémoires inscrits sous les nos 1 et 4, et cela comme insuffisants ou trop en dehors de la question, défaut capital du mémoire n° 1, qui n'est autre chose qu'une dissertation apologétique sur l'utilité du yack, du lama et de l'alpaca, comme seuls agents du reboisement et du gazonnement. La comparaison a dû s'établir entre le mémoire n° 2, dont l'épigraphe est : *Le bois est comme la barbe, plus on le coupe, plus il repousse*, et le mémoire n° 3 intitulé : *Les Études de maître Pierre*, et ayant pour épigraphe ce passage de Bernard Palissy : *Je ne trouverais pas mauvais qu'ils coupassent les forests, pourvu qu'ils en plantassent quelques parties*, etc. Ces mémoires sont les seuls plus ou moins d'accord avec les

Digitized by Google

exigences du programme. L'Académie adoptant les conclusions de sa commission a jugé digne du prix l'auteur du mémoire n° 3, et le billet ayant été décacheté, je proclame le nom de M. Rousset (Antonin), garde-général des forêts à Autun (1); l'Académie accorde en outre une mention très honorable à l'auteur du mémoire n° 2 : le billet étant pareillement décacheté, je proclame le nom de M. Lodoïx de Gombert, ancien magistrat.

Aucun mémoire n'est parvenu au secrétariat sur la question de statistique. Ce sujet est retiré du concours.

L'Académie propose les deux sujets de prix suivants :

1° *De l'emploi du tourteau en agriculture, dans les départements de l'ancienne Provence.*

Le mémoire devra traiter de l'action des tourteaux sur la végétation, en examinant leurs effets suivant la nature du terrain et des plantes auxquels ils s'appliquent et suivant les éléments dont ils se composent.

Constater si l'augmentation de production due à leurs effets a pour conséquence un plus

(1) Nous sommes heureux d'annoncer que M. Rousset vient d'être nommé sous-inspecteur des forêts à Sisteron.

grand appauvrissement du sol, en sorte que celui-ci, soumis chaque année à leur action, sans aucune réparation par les engrais, cesserait enfin de produire.

Déterminer la quantité de tourteau à employer utilement pour chacune des cultures importantes de la contrée, suivant les divers degrés de fertilité naturelle du sol et suivant que la terre est fumée ou qu'elle ne reçoit aucun engrais.

Indiquer les procédés les plus avantageux pour l'employer.

Faire connaître l'influence de l'état atmosphérique sur ses effets.

Établir pour chaque récolte principale l'accroissement de production dû à son action pour donner au cultivateur le moyen de reconnaître la limite où son prix de revient ne permet plus de retirer du bénéfice de son emploi.

Les conclusions devront être appuyées sur des expériences précises et certaines.

2° *Étude sur Mirabeau, considéré comme écrivain, orateur et homme politique.*

Le prix pour l'une et pour l'autre question consistera en une médaille d'or de 300 fr. ou la valeur en argent, et sera décerné, s'il y a lieu, dans la séance publique de 1865; les mémoires devront être remis à M. Mouan, se-

crétaire-perpétuel, au plus tard le 30 novembre 1864 ; ils porteront, suivant l'usage, une devise qui sera répétée dans un billet cacheté contenant les nom, prénoms, et adresse de l'auteur.

Je laisse la parole à mes honorables collègues chargés de vous lire les deux rapports sur le prix de vertu et sur la question forestière. Ce sont là des sujets forts attrayants et dont la communication vous dédommagera de ce qu'avait d'aride et d'ingrat la tâche que je viens de remplir et dont mes fonctions m'imposaient la nécessité.

Digitized by Google

RAPPORT

PRÉSENTÉ A L'ACADÉMIE D'AIX

PAR M. JULES DE SÉRANON

SUR LE

PRIX RAMBOT

(Séance publique du 8 mars 1863).

MESSIEURS,

L'Académie d'Aix proclame aujourd'hui, dans cette séance solennelle et publique, le résultat du deuxième concours ouvert devant elle, pour la distribution du prix fondé par M. Rambot. C'est une de ses plus douces attributions de venir consacrer devant vous le mérite d'une vertu modeste, d'un sacrifice prolongé, d'un dévouement héroïque. Bien qu'elle ne puisse tourner qu'un regard attentif et charmé vers les nobles travaux de l'esprit, elle ne saurait pourtant que s'atta-

cher de préférence à l'examen de ces belles et bonnes actions qui la placent tout de suite au milieu d'une atmosphère où il est bon de respirer.

Ces actions méritoires, inspirées par l'idée du sacrifice ou du dévouement, sont sans doute nombreuses dans cet arrondissement d'Aix où s'exerce l'action de l'Académie. Jusqu'ici pourtant, la plus grande réserve a été mise à nous les révéler. Serait-ce que la vertu, toujours modeste, ne veut pas sortir de l'ombre dans laquelle elle se complaît; serait-ce encore que notre fondation, d'origine si récente, serait à peine connue? Quoi qu'il en soit, aidez-nous, Messieurs, vous tous qui nous faites l'honneur de nous écouter, à remplir la tâche bien douce confiée à nos soins et faites-nous parvenir, avec tous leurs détails, en si grande quantité que vous le pourrez, les récits simples et exacts de ces bonnes actions, sur le mérite comparatif desquelles nous avons à décider (1).

Notre fondation a pour but, ainsi que l'indi-

(1) Les mémoires, relatant les bonnes actions présentées au concours, doivent être adressés avant le 1er novembre de chaque année, à M. Mouan, secrétaire-perpétuel de l'Académie d'Aix. Ces mémoires devront indiquer les traits principaux de l'action signalée, et ils devront être signés par quelques notables de la commune où cette action s'est produite.

que le testament même de M. Rambot, de rémunérer et honorer les belles actions et les bonnes, fussent-elles les plus modestes et les plus obscures ; de récompenser, mettre en évidence et proposer en exemple les actes de dévouement, de courage, de désintéressement, les soins donnés à la vieillesse et à l'enfance pauvres et abandonnées. Pour pouvoir concourir, il suffit d'appartenir à l'arrondissement d'Aix, ou d'y être fixé depuis plus de cinq ans. L'Académie a touché un legs de 12,400 fr. (1) environ, qui, placés sur l'État, donnent une rente de 545 fr. qu'elle doit attribuer annuellement, s'il y a lieu, à l'œuvre la plus méritoire signalée à son attention.

Nous venons de vous donner, Messieurs, les termes mêmes du programme qui devient en quelque sorte notre loi fondamentale. Nous avons voulu les reproduire ici afin qu'ils reçussent par vous, comme par tous ceux à qui vous pourrez les communiquer, le plus de publicité possible. Cette publicité, ainsi multipliée autour de nous, déterminera sans doute bien des révélations inattendues et touchantes. Pour quelque malade que soit notre société, de ce mal moral qui la trouble profondément, elle n'en conserve

(1) Quittance du 3 août 1860, notaire Pison à Aix.

Digitized by Google

pas moins encore l'idée du sacrifice et du dévouement. Il est encore de ses membres, et ils sont heureusement en grand nombre, qui savent se souvenir que l'homme n'a pas été détaché du néant, quelque grande existence qui lui ait été faite d'ailleurs, pour se complaire et se resserrer dans sa propre personnalité. C'est une des lois de la Providence que celle de la solidarité entre les hommes, et s'il pouvait être jamais que notre époque vînt à l'oublier entièrement, prêtez l'oreille, Messieurs, et à coup sûr vous entendrez dans le lointain le grondement des orages et des tempêtes qui avancent.

Il comprenait bien cette loi de la solidarité entre les hommes celui qui a constitué la fondation particulière dont nous venons de vous rappeler l'objet et que nous avons à appliquer. Quoiqu'il eût touché dans le cours de sa vie à de hautes positions sociales (1), il s'était toujours détaché de lui autant qu'il l'avait pu, pour se rattacher le plus étroitement aux autres. Au surplus, ses pensées étaient sérieuses comme sa vie, et elles se portaient de préférence vers l'exa-

(1) M. Rambot, à l'âge de 27 ans, était capitaine de cavalerie, et il était officier d'ordonnance du général baron Saint-Cyr-Nugues, lors de la guerre d'Espagne en 1823. Il avait été nommé en 1842, caissier général de la caisse des dépôts et consignations.

men de ces grands problèmes sociaux, tant débattus encore il y a quelques années, si oubliés de nos jours, mais qui n'en restent pas moins comme la lourde préoccupation de l'avenir (1). C'est dans l'étude de ces graves problèmes que, mû par son cœur autant que dirigé par sa raison, il rencontrait incessamment l'idée du sacrifice comme celle du dévouement. Elles lui semblaient être en quelque sorte comme les sources fécondes dans lesquelles on pouvait puiser la vie, le salut, le rajeunissement des sociétés ; il était impuissant pour les introduire, de son autorité privée, au milieu du jeu des institutions sociales ; il a voulu au moins qu'elles devinssent les bases essentielles de la fondation particulière à laquelle il a attaché son nom.

Pour avoir de pareilles idées et de telles inspirations, il faut, Messieurs, posséder non-seulement un esprit sérieux, mais encore un cœur bon et compatissant. Offrir le dévouement comme exemple à la société, dans une époque si disposée aux entraînements de l'individualisme, c'est sans doute mettre en mouvement une pensée utile ; ajoutons à l'honneur des hommes qui en

(1) M. Rambot a publié divers ouvrages, un entre autres intitulé : *De la richesse publique*, qui fut l'objet d'un examen approfondi de la part de l'Académie des sciences morales et politiques.

deviennent les propagateurs, qu'elle ne peut naître que dans l'esprit de ceux qui en ont compris par eux-mêmes et par l'application qu'ils en ont faite, la réelle et féconde efficacité. C'est que c'était un homme profondément bon que M. Rambot, de cette bonté, de cette bienveillance insinuante qui ne ressemblent point à une protection et qui, pour ne jamais froisser, prennent toujours l'apparence d'une sympathie. Homme charmant dans les relations de la vie par sa politesse douce et toujours soutenue ; quelquefois peut-être jugeant les choses et les évènements avec une certaine sévérité qui, pour quelques-uns au moins, semblait venir d'un fond d'humeur chagrine ; c'est qu'il n'admettait en fait de morale, en fait de conscience, en fait d'intérêt aucune transaction ; mais vis-à-vis de tous, grands ou petits, heureux ou malheureux, obscurs ou renommés, c'était l'homme ne se démentant jamais dans cette bonté, cette bienveillance et cette politesse qui lui étaient si naturelles, qu'elles semblaient venir en quelque sorte et comme sans effort de sa propre nature. S'il avait eu pourtant à témoigner autour de lui des préférences, elles auraient été bien sûrement pour les faibles et les malheureux ; non pas que le bonheur effarouchât son existence sérieuse et recueillie ; mais il était de ces natures trop délicates pour n'aimer que les heureux, trop hu-

maines pour ne pas se tourner souvent vers ceux qui se plaignent et qui souffrent. Du reste, sa dernière pensée, celle dont nous sommes les dépositaires, témoigne de ce sentiment généreux et élevé, et l'on peut dire qu'il a réservé principalement les faveurs de sa fondation à ceux qui, dans des conditions humbles, obscurément et modestement font le bien ici-bas.

M. Rambot n'a pas plus oublié du reste la ville d'Aix, qu'il n'a oublié les pauvres ou ceux qui font de bonnes actions. Cette retraite charmante où il égayait et oubliait ses douleurs, il l'a léguée à notre cité. Il trouvait qu'il lui manquait, ainsi qu'il le dit, un lieu réservé où l'on pût méditer, causer ou lire à l'ombre de quelque bosquet. Il a voulu nous donner ce dont nous étions privés, et sa prévoyance a en quelque sorte tracé le dessin de ce lieu d'isolement et de repos. Point de plantations régulières, dit-il, comme sur un boulevard; mais des ombrages variés, des labyrinthes de verdure, des massifs d'arbres où les gens d'étude et de loisir puissent trouver, dans les jours d'été, une solitude et une fraîcheur agréables. Vous voyez, Messieurs, si ce cœur excellent et généreux ne s'ouvrait pas à toutes les bonnes inspirations, et si cette volonté active et intelligente reculait devant l'exécution d'une bonne action ou d'une fondation utile.

Digitized by Google

Il ne me reste plus à cet égard qu'à exprimer un vœu qui trouvera sans doute ici de l'écho; c'est de voir exécuter au plus tôt les intentions de M. Rambot. Que ceux qui dirigent avec soin notre administration locale s'empressent de préparer pour nos concitoyens ce lieu de repos, de fraîcheur et de verdure où l'on pourra aller lire, causer ou méditer. Notre siècle a sans doute bien d'autres soucis et bien d'autres entraînements. Tenons pourtant pour certain que ces distractions aimables et paisibles que M. Rambot a voulu favoriser sont encore les meilleures, et sachons lui gré, en nous fournissant les moyens de nous les procurer, de nous avoir estimés dignes de les apprécier. Quant à ses amis, ils aimeront toujours à rappeler sa figure bienveillante et spirituelle au milieu de cette fraîche oasis, et chacun d'eux répètera plus d'une fois à son occasion, les strophes suivantes d'un poète charmant (1):

Comme autrefois, de sa demeure
Il semble faire les honneurs,
Et sa porte s'ouvre, à toute heure,
Aux amis des vers et des fleurs.

A qui souffre et meurt à la peine,
Traînards restés sur le chemin,
Fiers lutteurs tombés dans l'arène,
Comme autrefois il tend la main.

(1) H. Fortuné Pin, d'Apt.

Digitized by Google

Son indulgence hospitalière
Sourit aux jeunes bacheliers,
Qui font l'école buissonnière
Sous ses ombrages familiers.

Mais son regard, surtout, caresse
Les enfants jouant au soldat ;
Leur simulacre l'intéresse
Presque à l'égal d'un vrai combat.

Je te vois, ô cœur sympathique,
Atteindre à la postérité,
Appuyé sur la Muse antique,
Et mieux encor, la charité !

Je vous ai parlé trop longtemps peut-être, Messieurs, de cet homme de bien dont le nom est à jamais associé à l'existence et à l'honneur de notre Académie. Dans la fête dont il est le fondateur et à laquelle nous assistons, il n'était pourtant pas permis d'omettre ce nom vénéré. Je pouvais, moins que tout autre, le passer sous silence. J'ai été chargé par sa confiance et son amitié d'assurer l'exécution de ses dernières volontés ; pouvais-je oublier encore que lors de mes premiers pas dans la vie, dans ces longues heures de solitude et d'isolement où l'on n'est soutenu que par la force de la jeunesse et par je ne sais quelle vague confiance dans l'avenir, j'avais été toujours accueilli et fortifié par cette bienveillance attentive et délicate dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire.

L'Académie ne pourra jamais non plus oublier ce qu'elle doit à M. Rambot. Elle retire de la fondation due à son intelligente libéralité une importance que peu d'Académies ont en province. Chaque année, grâce à lui, elle aura à faire tomber sur la vertu la plus méritoire, recherchée dans cet arrondissement, la faveur de cette attribution, relativement importante, qui sera le plus souvent pour celui qui l'obtiend a, tout à la fois, une distinction et un secours. Privilège charmant que le nôtre, Messieurs, qui nous donnera ainsi, le plus ordinairement, l'occasion de faire entrer, du même coup, dans la maison du pauvre, l'honneur avec la charité.

Il est inutile de vous parler encore des jouissances intimes que vous procurera l'accomplissement du mandat que votre fondateur a confié à vos consciences. Vous les avez pressenties, et quoique votre œuvre ne soit que d'un jour, vous n'en avez pas moins goûté déjà le charme et la saveur. Quoi de plus doux, en effet, que de se trouver dans la compagnie de ces âmes admirables qui ne respirent que le dévouement. Et, en place de tant de fausses et malsaines admirations prodiguées aux triomphes du mensonge, aux exemples corrupteurs, au succès, de quelque part qu'il vienne, quoi de plus aimable encore de n'avoir des couronnes que pour ces vertus immuables, tranquilles et modestes, qui sont et

seront toujours l'éternel honneur de l'humanité.

Déjà l'an dernier, au premier concours ouvert devant nous, huit mémoires avaient été présentés à notre jugement; quatre venaient de la ville où nous avons l'honneur de siéger; quatre autres des villages du Tholonet, de Ventabren et de Jouques. Sur ce nombre, un des mémoires a été couronné, un autre a été retiré, et au deuxième concours, celui qui nous occupe, malgré notre appel adressé à MM. les curés, à MM. les maires, sous la recommandation expresse de Mgr l'Archevêque et de M. le sous-préfet, aucune nouvelle communication ne nous a été faite, si bien que nous n'avons plus eu qu'à choisir entre les six actions déjà signalées à notre attention.

Notre statistique morale est plus riche que cela sans doute, et nous ne doutons pas qu'elle ne finisse par se compléter devant nous, lorsque notre fondation sera plus connue et mieux appréciée. Quoi qu'il en soit, dans les faits qui nous ont été signalés, nous avons vu bien des âmes d'élite, et nous n'avons pu qu'admirer la beauté de leur dévouement. Toutefois, qu'il nous soit permis de dire que ce dévouement nous eût touché davantage encore s'il s'était exercé envers des personnes autres que des parents. On nous a de diverses parts signalé

Digitized by Google

des enfants qui soignent leur père ou leur mère avec une patience inépuisable ; des parents qui donnent à d'autres parents des témoignages d'une tendresse et d'une sollicitude admirables par leurs efforts et leur continuité. L'Académie n'entend nullement écarter de ses concours des actions de cette nature qui ne sont point exclues par le testament de M. Rambot. Toutefois, elle pense qu'il y a un dévouement plus utile encore à offrir en exemple, et c'est celui qui, ne prenant sa source dans aucun devoir ou dans aucun sentiment de famille, ne trouve son mobile que dans cette tendance généreuse des âmes honnêtes à faire le bien et à se dévouer. Et au surplus et si d'une manière générale il nous fallait tracer ici le programme de nos appréciations, nous nous en rapporterions volontiers aux paroles que prononçait naguères au sein d'une autre compagnie littéraire, la première entre toutes, une voix qui a fait entendre tant de nobles accents (1) : nous ne couronnons que des vertus tranquilles, modestes et presque inconnues ; nous ne célébrons que cet héroïsme humble et obscur qui est le plus difficile et le plus généreux de tous les héroïsmes. Des devoirs pénibles noblement accomplis, voilà notre idéal. La persévérance dans le bien, voilà la

(1) Rapport de M. de Montalembert sur le prix Monthyon.

marque à laquelle nous reconnaissons nos lauréats. Ce qu'il nous faut, ce ne sont pas plus des actes isolés ou soudains que des actes éclatants ; ce sont des vies entières de sacrifice et d'abnégation. Ce n'est pas l'ardeur juvénile et la passion éphémère du bien ; c'est la vertu transformée en habitude et devenue une condition même de la vie et comme le souffle qu'on respire.

C'est en présence de ce programme, auquel nous nous rallions volontiers, que nous pouvons maintenant placer le récit de l'action couronnée cette année par les suffrages de l'Académie :

Jacques Aubregat, de la commune de Jouques, est un cultivateur qui peut à peine soutenir sa famille du produit de son modeste patrimoine. Un enfant est apporté un jour dans sa pauvre demeure pour y être allaité par la mère de famille. L'enfant est reçu sous la promesse des justes rétributions qui doivent être payées chaque mois. Pendant peu de temps l'obligation est remplie avec régularité ; ensuite l'exactitude devient moins grande , enfin un jour arrive où les parents disparaissent ; l'enfant n'avait pas atteint encore l'âge d'un an.

Aubregat les cherche vainement pendant longtemps ; il finit par retrouver la mère qui ne veut pas reprendre l'enfant dont la vue pourrait

rappeler une faute qu'elle s'efforce de faire oublier; elle l'engage même à mettre la pauvre petite créature à l'hôpital. Vous vous refusez, lui dit Aubregat, à recevoir l'enfant que vous avez mis au monde; hé bien! moi qui ne lui dois rien, je le garderai et je l'élèverai.

Aubregat retourne dans son village; il rentre dans sa pauvre demeure et s'y retrouve en face des nécessités de chaque jour, accrues encore par la survenance de cet enfant qui n'est pas le sien. Les étrangers lui conseillent de l'abandonner et de le confier à la charité publique; ils lui font entrevoir les charges que ce nouvel enfant imposera à sa modeste existence, et pour le déterminer plus aisément, ils ajoutent que jamais il ne retirera de la faiblesse de cette pauvre fille les ressources et les avantages qu'il pourrait peut-être espérer des forces d'un garçon.

Aubregat résiste à ces conseils que lui donnent les calculs de la prudence humaine que n'a pas pénétrée et que n'a pas fécondée l'idée du dévouement. Il s'attache cet enfant de la même façon que s'il était le sien. Cette pauvre fille abondonnée prend place au foyer de la maison, absolument comme si elle s'était détachée de la souche commune, et elle trouve dans cette demeure, qui lui était étrangère, un homme qu'elle appelle son père, une femme à qui elle peut donner le doux nom de mère,

des enfants qui sont pour elle des frères et des sœurs.

Ce qu'Aubregat fait pour les enfants de son sang, il le fait également pour cette pauvre fille qui ne lui appartient pas. Pour elle il va même au-delà des sacrifices qu'il s'impose à l'égard de ses propres enfants. Dans le cas où cette pauvre fille abandonnée viendrait un jour à être reconnue par ses parents, il veut qu'elle puisse rentrer auprès d'eux autrement que ne l'aurait faite la simple vie des champs. Ce brave homme ne recule point devant cette charge nouvelle et, ne calculant qu'avec son sentiment et son cœur, il place l'enfant dans une modeste pension de village, où il lui fait donner l'éducation qu'il n'a jamais songé à accorder à ses propres enfants que la destinée attache irrémissiblement aux rudes travaux de la terre.

Mais la jeune fille a grandi, toujours abandonnée de ceux qui lui ont donné le jour, et le moment serait venu où Aubregat pourrait l'appliquer à des travaux de nature à le dédommager des nombreux sacrifices qu'il a faits pour elle. C'est ainsi qu'il pourrait diriger cette pauvre enfant vers une grande ville, l'occuper aux soins de la domesticité, spéculer quelque peu sur une reconnaissance qui ne saurait être oublieuse. Tant d'autres eussent agi ainsi ! Mais Aubregat ne se résigne pas à se séparer

Digitized by Google

de celle qui est devenue pour lui une nouvelle fille ; il ne veut pas ensuite l'exposer aux dangers et aux séductions d'une grande ville. Il continue donc ses sacrifices et son œuvre de dévouement ; il garde encore l'enfant avec lui, au milieu d'une famille pour qui elle n'est plus une étrangère, et lorsque le cœur de la jeune fille a été un jour entraîné dans une de ces pures affections qui ne demandent qu'à être légitimées et à être sanctifiées par le mariage, Aubregat accomplit son œuvre de père. Il prépare l'établissement de son enfant d'adoption ; il contribue aux dépenses de cet établissement dans une mesure qui excède ses ressources si bornées ; il fait assurer des avantages personnels à l'épouse dans les conventions matrimoniales ; c'est lui enfin qui, à la place du père naturel, qui a abdiqué tous ses devoirs, conduit la jeune fille à l'autel pour faire consacrer devant Dieu une union assurant à tout jamais le sort de cet enfant abandonné dès sa naissance à tous les hasards de la vie, et dont l'existence a été si admirablement et si patiemment protégée par la vertu et par le cœur de ce brave et de ce digne homme.

Je n'ai pas besoin d'insister beaucoup pour faire ressortir ici le mérite de l'action que je viens de raconter telle qu'elle s'est produite.

Le dévouement qu'en cette circonstance l'Académie récompense et honore est de la nature la plus utile et la plus méritoire. Dans le programme qu'il a tracé de sa main généreuse, M. Rambot a voulu que le bénéfice de sa fondation fût attribué, entr'autres, à ceux qui soignent l'enfance pauvre et abandonnée. Quoi de plus utile en effet que de donner à l'enfant laissé dans l'abandon le pain qui nourrit, l'encouragement qui rassure, le conseil qui dirige et qui fortifie. Sans ces secours de nature diverse, peut-être même malgré les efforts de cette charité publique si prodigue encore de ses bienfaits, qui pourrait assurer que la faim ne tuera pas le corps de l'enfant, que le désespoir ne brisera pas son âme, que le vice ne souillera pas son corps et son cœur. Avec des hommes comme Aubregat ces dangers sont conjurés; ni la faim ne tuera le corps, ni le désespoir ni le vice ne briseront ni ne souilleront l'âme et le cœur. Voyez-la maintenant, cette pauvre fille d'autrefois, aujourd'hui épouse heureuse et honorée, portant toujours au front la couronne immaculée de son honneur et de sa vertu; elle ne cesse pas d'être, dans sa condition d'épouse, selon les expressions charmantes du poète, comme cette fleur modeste née dans un jardin enclos. — *Ut flos in septis secretus nascitur hortis.* — Caressée du zéphir,

Digitized by Google

animée par le soleil, nourrie de rosée. — *Quem mulcent auræ, firmat sol, educat imber.* Quel est l'auteur de cette œuvre de dévouement et de protection ; quel est celui qui a fait cette action si utile à offrir en exemple ? L'Académie l'a déjà nommé ; que ses suffrages soient un encouragement pour ceux qui se trouveront dans la même position qu'Aubregat.

Et voyez, Messieurs, quelle vertu il a fallu pour accomplir cette œuvre. Labruyère l'a dit avec raison : Les hommes sont plus capables d'un grand effort que d'une longue persévérance. La persévérance d'Aubregat dans le bien, dans le sacrifice, dans ce dévouement que vous connaissez n'a pas duré moins de vingt ans ; elle ne s'est pas démentie un seul instant et l'on peut dire d'elle qu'elle n'a cessé que lorsqu'il n'y avait plus rien à faire. Quelle touchante sollicitude ensuite ne voyons-nous pas dans les détails de cette action pour cette pauvre fille abandonnée ! Il la traite avec le même soin que si elle lui appartenait ; il lui fait donner, à cause de sa destinée d'origine, une éducation supérieure à celle de ses propres enfants ; il ne la livre pas ensuite aux hasards de la vie et il la garde auprès de lui pour la couvrir de sa constante protection ; c'est lui enfin qui dote la fiancée ; c'est lui encore qui lui fait assurer dans les conventions du mariage des avantages personnels de

nature à la préserver de la misère en cas de malheur.

Ce qui me touche encore profondément dans l'action d'Aubregat, c'est qu'elle n'a son mobile dans aucun devoir, ni même dans aucun sentiment de famille. Les actions qui prennent là leur source sont sans doute méritoires ; mais il faut bien remarquer cependant qu'elles sont soutenues par un sentiment naturel qui les rend moins pénibles, plus simples et d'un effort beaucoup moins difficile à la nature humaine. Quant à Aubregat, que devait-il à cet enfant ? Le hasard l'avait amené dans sa demeure ; il y était abandonné par les remords d'un amour méconnu et oublié. Cette pauvre petite créature ne se l'était pas même encore attaché par ses premiers sourires et Aubregat, au lieu de la confier à la charité publique, la maintenait auprès de lui de la même façon que si elle lui avait été donnée par le sein fécondé de la compagne de sa vie. Eh qu'on ne cherche pas à rabaisser le mérite éclatant de cette action par cette considération qu'elle serait d'une nature commune ; qu'on n'établisse entre elle et les traits de ces bons montagnards qui gardent chez eux les enfants qu'ils ont élevés, aucune analogie. D'abord ces actions sont elles-mêmes de la nature la plus méritoire et je n'admets pas que, quelques communes qu'elles soient, on ne doit pas les ad-

Digitized by Google

mirer. Mais dans celles-ci, mises en regard de celle d'Aubregat, que de différences essentielles et profondes ! Ces enfants n'ont été recueillis que sous la condition du paiement d'une contribution mensuelle, acquittée exactement jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge de douze ans. Et parvenus à cet âge, si ce sont des garçons, ils sont appliqués, de même qu'un capital productif, aux travaux de la terre ; si ce sont des filles, elles sont dirigées vers les villes, employées à ces travaux de la domesticité qui les exposent à tant de séductions et tant de périls. Je ne redis pas ce qu'a fait Aubregat ; mais rappelez par vos souvenirs les détails de son action et vous jugerez sans doute qu'elle est non-seulement d'une nature très méritoire, mais qu'elle a encore un caractère exceptionnel qui devait tout particulièrement la recommander à nos suffrages.

L'Académie proclame donc cette année, pour son lauréat au concours du prix Rambot, Jacques Aubregat, de la commune de Jouques. Il va recevoir la somme de 545 francs, valeur annuelle de notre fondation ; pour sa modeste position ce sera un secours relativement important et qu'il ne dédaignera pas. Mais il va lui être donné également, au nom de l'Académie, un diplôme attestant son action vertueuse. Qu'il

le rapporte avec orgueil chez lui, qu'il le fasse encadrer avec soin, qu'il le place au lieu le plus éclairé de sa maison, que chacun puisse le voir, et qu'il y reste toujours pour consacrer à jamais le souvenir de son œuvre de bien. Ce diplôme sera pour lui une sorte de lettre de noblesse. Que lui, aussi bien que sa descendance, l'ait toujours sous ses yeux; ce simple morceau de papier sera comme une sorte de palladium gardant l'honneur, gardant la probité, gardant l'honnêteté sous le toit de cette modeste demeure.

Et quant à nous, Messieurs, félicitons-nous d'avoir à porter nos regards sur de pareils tableaux et d'avoir à récompenser de si belles actions. Nous vivons dans un temps troublé par bien des désordres moraux et matériels; cette ambition désordonnée qui agite les esprits, cette soif inextinguible des jouissances matérielles, cette glorification basse et vulgaire de l'argent et du succès, au mépris même de l'honneur et du droit, cette compétition incessante des intérêts rivaux, cette ardeur dans le luxe qui tout à l'heure ne connaît plus de limites, cette confusion ignorée des principes du juste et de l'injuste, cette atonie des esprits qui les rend dociles à toutes les volontés, cet abaissement des caractères qui place les hommes sous la dépendance exclusive des calculs les plus étroits et les plus égoïstes, tout cela émeut et attriste. Mais ce

Digitized by Google

qui rassure et ce qui console, c'est qu'il y a encore, et en grand nombre, des âmes honnêtes et pures ne se laissant pas entraîner par le mouvement vertigineux qui emporte notre société, et qui placent encore en première ligne l'accomplissement des devoirs essentiels imposés à l'homme. Réjouissons-nous donc d'être au milieu de cette saine compagnie, et, à cette heure, estimons-nous heureux, en couronnant Jacques Aubregat, de pouvoir dire que nous ne le couronnons, uniquement et exclusivement, que pour la bonne action qu'il a accomplie avec une persévérance admirable, et dont chacun de nous gardera un long et durable souvenir.

Soyons heureux encore, Messieurs, de pouvoir proclamer ici, au milieu d'une époque trop disposée peut-être à l'oublier, qu'il est un privilège plus élevé que celui de la naissance, des honneurs et des dignités, plus élevé que celui de l'argent et du succès, et que ce privilège, supérieur à tous les autres, et devant qui tous les fronts doivent s'incliner avec respect, c'est celui de l'honneur et de la vertu.

Digitized by

RAPPORT

SUR LA

QUESTION FORESTIÈRE

MISE AU CONCOURS

PAR L'ACADÉMIE D'AIX

FAIT PAR

M. CHARLES DE RIBBE.

MESSIEURS,

La question forestière proposée comme sujet de prix en 1859, remise au concours en 1861, n'aura pas été en vain l'objet des sollicitudes de l'Académie et le but d'un appel opportun fait à l'opinion.

Trois mémoires avaient été présentés au concours de 1859-60. Quatre l'ont été au nouveau concours: quatre travaux d'un mérite très inégal, mais où se manifeste l'heureux symptôme de ce réveil de l'opinion sans lequel on ne fonde rien de durable.

Digitized by Google

Po Fl.

Carig

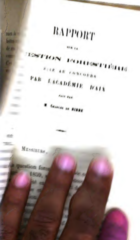

RAPPORT

SUR LA

...ESTION

MISE AU CONCOURS

PAR L'ACADÉMIE D'AIX

FAIT PAR

Messieurs,

...a question fore...

...1859, ...

Votre commission, avant de se livrer à un examen de détail, a dû faire un premier classement comparatif des mémoires. Une œuvre de la nature de celle que nous avions demandée, œuvre d'enseignement populaire plus que de théorie ou de haute controverse, exigeait d'abord la sérieuse compréhension, ensuite la réalisation fidèle du but à atteindre. Comment les auteurs ont-ils envisagé ce but ?

Nous avons eu le regret d'avoir à écarter deux mémoires ou trop insuffisants, ou trop conçus dans un esprit de système. L'Académie avait cependant énoncé une formule claire, nette, précise : — « *Exposer dans un écrit succinct, méthodique et pratique, adressé sous forme de conseils aux propriétaires, particuliers ou communes, et même aux simples cultivateurs, comment la conservation des bois se lie en Provence, plus encore que dans les autres régions du territoire français, aux vrais intérêts de l'agriculture.* » Un programme très développé achevait de fixer la marche à suivre, en empêchant les écarts de l'imagination. L'Académie, disions-nous, voulait un écrit succinct, afin qu'il fût lu ; méthodique, afin qu'étant lu il le fût avec fruit ; pratique, en sorte que des faits positifs et concluants montrassent en quoi et comment la végétation des montagnes n'est pas seulement un plaisir de nos yeux, mais une néces-

sité providentielle. Point de théories hasardées, point de systèmes fondés sur de pures hypothèses, point de ces déclamations qui sont d'inutiles hors-d'œuvre.... Deux des concurrents ont trop oublié ces sages recommandations.

Le mémoire n° 4 est celui qui laisse le plus à désirer. Il est intitulé : *Reboisement des montagnes*, et s'ouvre par cette phrase : *Messieurs les administrateurs des communes, riches propriétaires et propriétaires-cultivateurs de la Provence*, etc. Suit une composition de vingt pages, dont on ne saurait tenter ici la critique, tant elle sort des premières et nécessaires conditions du plus modeste travail littéraire. L'auteur a été certainement plein d'un très bon vouloir, quand il s'est fait le chaleureux champion de la propriété boisée. Par malheur, le bon vouloir seul ne rend pas écrivain, il ne donne pas des idées, une méthode et du style.

Le mémoire n° 1 offre au moins une thèse soutenue par de laborieuses recherches, et, s'il se place hors du programme, il ne se perd pas dans le vide d'une pensée incertaine. L'auteur sait très bien ce qu'il veut et où il va. Ses convictions sont profondes, son ardeur de propagande est digne des meilleurs éloges. Elle montre en lui un bon citoyen, dévoué à son pays, aimant les Alpes et s'efforçant de les sauver d'une ruine fatale. Pourquoi faut-il qu'il

Digitized by Google

aille si loin, si péniblement, si difficilement et pour un avenir en tout cas si éloigné, chercher le remède à ce mal, lorsqu'on lui demandait une chose bien simple : rester dans le possible, étudier et enseigner les principes communs de l'agriculture et de la sylviculture, tels qu'ils se déduisent de l'observation des faits?

Le titre de son travail promet beaucoup, beaucoup trop : — LA MONTICULTURE *ou gazonnement et boisement des montagnes par la culture, les engrais, l'éducation, la stabulation d'animaux divers et le travail.* L'épigraphe latine est bien choisie, elle exprime une grande idée chrétienne, le principe générateur de l'activité humaine triomphant des obstacles et maintenant l'équilibre des forces de la nature par le bon usage des dons de Dieu : *in sudore vultus tui vesceris pane* (Genèse, chap. 4). Oui, l'homme doit manger son pain à la sueur de son front, et c'est pour cela qu'il est obligé de défendre les sources même de sa vie contre tous les éléments de mort. On a exploité la montagne, on en a abusé, puis on l'a abandonnée. On s'est conduit de la sorte en prodigue, ne voulant que la jouissance immédiate, sans le travail, sans l'observation d'aucune règle. Et aujourd'hui la montagne menace la plaine, et des vallées entières sont la proie des torrents.

Digitized by Google

Quelle conclusion tirer de là? sinon qu'il importe, qu'il est urgent de faire tout ce qu'on a négligé jusqu'à présent : modifier de vicieuses et funestes habitudes, sauvegarder la montagne, la conserver, aménager ses bois et ses gazons; dans ce but régler le pâturage et le régler avec une juste entente des besoins, avec la certitude d'un véritable profit....

L'auteur du mémoire n° 1 est absorbé par d'autres préoccupations. Il poursuit un but, il se constitue le propagateur d'une idée devant lesquels s'effacent les conseils de la vulgaire sagesse. Son idée, nous la traduirons en peu de mots : c'est l'acclimatation, l'introduction et l'emploi dans les Alpes de nouveaux animaux servant à la fois comme bêtes de trait, de labour et de boucherie.

« Des contrées éloignées, s'écrie-il, sont en voie de nous fournir ces animaux. L'Asie et l'Amérique viennent au secours de l'Europe, l'Hymalaya et les Andes au secours des Alpes. »

La Providence destine à nos pays, pour les hauts sommets des montagnes, le yack ou vache grognante du Thibet et du nord de la Chine, le lama et l'alpaca du Pérou. Et l'auteur de citer les écrits des naturalistes, les relations des voyageurs, les opinions de la science contemporaine. Autant de témoignages qui lui paraissent donner à sa thèse la force d'une chose

Digitized by Google

jugée. Quels avantages n'offrirait pas spécialement l'introduction du yack, à tous les points de vue? Un animal qui est pour les peuples où il se trouve à l'état indigène ce que sont pour nous le mouton, la vache et le cheval, propre au transport et au labour, employé comme bête de selle, dont le pied est plus solide que celui du mulet, dont la chair est excellente, fournissant des produits par sa laine et par son lait, et avec cela se contentant de l'herbe la plus courte, sans nuire aux gazons... quelle conquête! quel agent sûr pour le reboisement et le gazonnement des Alpes, délivrées des dents et des ongles pointus des moutons! Le moindre cultivateur en aurait plusieurs à son service. Dès lors, cesserait pour lui le manque d'engrais, et les montagnes retrouveraient leur humus.

Tel est le système. Est-il nécessaire, en l'exposant, de constater ici une nouvelle fois la toute puissante et étrange influence d'une idée qui a perdu sa mesure? Certes, Messieurs, nous sommes loin de condamner, en fait d'acclimatation, de persévérants efforts et une courageuse initiative. Beaucoup de conquêtes dont nous jouissons leur sont dues. Combien ne lui en devrons-nous pas encore? Le yack sera-t-il au nombre de ces conquêtes?

Déjà quelques-uns de ces animaux se sont

reproduits en France. Des propriétaires, intrépides dans leur dévouement au progrès, ont accepté la rude tache de les dompter, de les habituer au travail. Ces efforts n'ont pas été infructueux. Ils honorent de bons citoyens, comme les sacrifices et les fatigues d'un naturaliste éminent, M. Rœhn, qui a deux fois traversé les mers pour aller chercher un troupeau de lamas au Pérou, sont au-dessus de tous les éloges. Mais entre se livrer à des essais d'acclimatation et fonder sur eux l'avenir agricole, pastoral et forestier des Alpes, il y a un abîme. En attendant que le tableau idéal esquissé dans le mémoire n° 1 se réalise, la prudence conseillera de pourvoir par d'autres moyens à la consolidation du sol des montagnes, à l'aménagement des pâturages et à l'extinction des torrents.

Le mémoire n° 1 est digne de nos sympathies; il ne saurait obtenir nos suffrages, en tant qu'œuvre pratique. On y trouve groupées des considérations utiles sur l'économie agricole et les essences forestières, une nomenclature des plantes et des arbres; mais elles ne sont vraiment qu'accessoires. La donnée du travail pêche par la base, le style est trop pompeux et aurait besoin de corrections.

Restent les mémoires n° 2 et n° 3, les seuls qui, aux yeux de votre commission, aient tenu

Digitized by Google

compte des exigences du programme. C'est entre eux que la comparaison a pu et dû s'établir.

Il ne faudrait pas juger du mémoire n° 2 par son titre : *Le bois est comme la barbe, plus on le coupe plus il repousse.* Ce principe mis en tête d'un livre de propagande serait vraiment désastreux, si l'auteur, par une contradiction heureuse, n'avait employé plus de quarante pages à le réfuter.

Mais, oublions le titre et allons droit à l'ouvrage lui-même. Il est excellent sous bien des rapports. Ce n'est pas un théoricien qui parle, qui pose et prône les combinaisons d'un système dont il est l'inventeur. C'est un propriétaire racontant simplement ce qu'il a vu et ce qu'il a fait. Il a fait beaucoup et il a bien fait. Il avait des débris de bois soumis à un ébranchage périodique pour fournir de la ramée ; il possédait des futaies de chênes ruinées, de vastes surfaces où un parcours sans règle détruisait peu à peu toute végétation. — Quels procédés a-t-il employés pour le reboisement et le gazonnement ? Le plus efficace, le plus économique a été le recépage. Les vieilles souches rachitiques donnant quelques rejets cent fois dévorés par les moutons, les plus petits brins, provenant d'un gland, ont été taillés avec soin entre deux terres. Rien n'a été négligé, tout a été l'objet d'une inspection scrupuleuse. Un premier recépage a fait couvrir

le sol d'une nouvelle végétation ; un second, exécuté après neuf ans, a eu le double avantage de fournir du bois pour la ramée et de rendre le peuplement plus serré. La vente du vieux bois et des jeunes branches a payé les frais. Autrefois le sol était nu, si nu, dit l'auteur, « qu'à cent cinquante pas on aurait vu courir une belette. » Vingt ans s'étaient à peine écoulés, et un homme debout se serait caché, il aurait été invisible dans l'épaisseur du fourré. L'opération a eu ensuite ce résultat qu'un herbage précieux a cru là où il ne semblait pas y avoir une seule plante. Et l'auteur d'ajouter : — « Mais il ne faudrait pas y revenir périodiquement au même âge ; la souche en serait vite épuisée. » En présence de cette conclusion, que signifie l'aphorisme du début ?

Le propriétaire, si soucieux de la bonne venue de ses bois, ne l'a pas été moins pour améliorer ses pâturages. Il a pratiqué le gazonnement avec un égal succès. Là encore, il n'a eu qu'à observer et à aider la nature. C'est à lui qu'on doit non la découverte, mais l'emploi d'une des plantes agrestes, croissant sur les montagnes de la Provence, et dont la racine vivace résiste le mieux à la sécheresse : le *Psoralier bitumineux*. Il en a cueilli de la graine, il a répandu cette graine dans les terrains vagues et dans les coupes, et ainsi il a ménagé à ses troupeaux une alimen-

tation abondante sur des espaces limités. Son mémoire n'est que la mise en scène de ses expériences, au nombre desquelles nous citerons celle des barrages économiques construits en travers des ravins. L'entretien commence et se poursuit entre le propriétaire et un paysan nommé Joseph, qui doit devenir son homme de confiance. Le propriétaire absorbe tout l'intérêt du récit ; lui seul il disserte, il discute ; il a l'autorité, et on sent qu'il l'exerce. Joseph hasarde de temps en temps quelques objections, et, en somme, il écoute beaucoup pour ensuite tout approuver.

Le mémoire contient des traits piquants et bien propres à soutenir l'intérêt du lecteur. — « Si je supporte le mouton, y est-il dit, je réprouve complètement la chèvre et je la voue à toutes les malédictions. »

Les chèvres devront être proscrites. « Les seuls qui en souffriront seront nos élégants qui se ganteront avec des peaux d'agneaux et non avec des peaux de chevreaux. »

Les qualités du mémoire n° 2 ne peuvent faire oublier cependant certains défauts. Il est trop absolu, par exemple, dans ses théories de physiologie végétale, quelquefois un peu hasardé dans ses expédients de pratique forestière. Il ne sort pas de limites restreintes ; il ne traite que d'une essence forestière, le chêne, et il s'occupe beaucoup

plus de la régénération des taillis que du reboisement en général. Est-il bien vrai que de vieilles souches puissent, dans la plupart des cas et sous le soleil du Midi, donner naissance à un taillis vigoureux et serré? La reproduction par les racines du chêne blanc n'est-elle pas une exception? Et ne seraient-ce pas les glands qui, après avoir germé sur le sol remué, auraient produit le fourré du nouveau taillis?

L'auteur a, du reste, le soin de le constater lui-même :

« Les résultats que j'ai obtenus sont palpables; réalisés sur de petites surfaces, ils n'ont que l'autorité d'essais. »

Essais excellents, avons-nous dit, comme le travail qui les raconte. Nous ne pouvions que nous applaudir, en lisant ce mémoire, d'avoir fourni à l'auteur l'occasion de les faire connaître. Mais nous ne pouvions nous dissimuler en même temps que le programme de l'Académie n'était pas complètement rempli; qu'il y avait là une solution pour un cas spécial, mais non pour les besoins multiples et les nombreuses exigences de l'économie forestière.

Le mémoire n° 3, moins original que le mémoire n° 2, nous a semblé, par l'ensemble de ses qualités, mieux répondre au but et à l'esprit du programme. — Il y répond mieux et de deux façons. — Les méthodes, d'abord, sont géné-

Digitized by Google

rales ; elles s'appliquent à toutes les variétés de situation dans la haute, la moyenne et la basse Provence. Le travail, s'il nous est permis d'employer cette expression, est plus classique, et on n'y trouve rien qui ne soit d'accord avec les doctrines les plus saines, avec les leçons de l'expérience.

L'auteur, qui s'est servi de la forme populaire du dialogue, lui a été plus fidèle que celui du mémoire n° 2. Un instituteur, un maire, un paysan, sont mis en présence ; en eux se personnifient la diversité et l'opposition des intérêts, sur les points les plus délicats de la question forestière. Le paysan, maître Pierre, commence par se montrer incrédule, intraitable ; cela est dans les nécessités de son rôle et on devrait s'étonner s'il n'en était pas ainsi. Les paysans, surtout dans le Midi, ont-ils seulement l'idée qu'il faille aménager le sol forestier ; et, là-dessus, beaucoup de propriétaires ne leur ressemblent-ils pas ? L'instituteur est l'homme de la raison aux prises avec l'homme de la routine. Il emploie à éclairer maître Pierre moins la science que les faits bien observés, moins de longues argumentations que son bon sens et son bon vouloir. Une série de dialogues s'engage dans lesquels il explique à son interlocuteur quelle est l'utilité des bois, quels sont leur rôle en agriculture, les règles de leur conservation et de leur exploi-

tation économique. Un des meilleurs chapitres est celui qui traite des forêts par rapport aux torrents et aux terrains en pente. On y voit déterminés les principes qui, selon l'inclinaison et la configuration du sol, appellent soit la culture des céréales, soit la plantation d'arbres à fruits, le gazonnement ou le reboisement. L'exercice du pâturage est l'objet de sages conseils, et les hostilités soulevées par les communes contre un régime tutélaire y trouvent des appréciations trop justes, dont la forme seulement pourrait être adoucie. — Maître Pierre est d'abord rebelle aux leçons qu'on lui donne; il est plein de préjugés et il les exprime; l'évidence des faits finit néanmoins par le convertir.

Les dialogues sont entremêlés de courtes maximes qui leur prêtent un nouveau relief et en résument les conclusions d'une manière saisissante. — Vous allez en juger :

La terre porte, l'engrais rapporte ;
Il ne faut jamais semer
Que le terrain qu'on peut fumer.

Si tu veux du blé, fais des prés,
L'herbe fait l'engrais, l'engrais fait le blé,
Ainsi le fumier remplit le grenier.

Les bois gardent l'eau ;
L'eau fait les prés ;

Digitized by Google

Les prés, le troupeau ;
Le troupeau, l'engrais ;
Et l'engrais, le blé.

Nous reconnaissons là l'auteur d'un des mémoires qui avait fixé notre attention au précédent concours. En comparant son œuvre d'aujourd'hui avec celle d'alors, nous sommes heureux de signaler des améliorations nombreuses, de louer un travail plus complet et presque entièrement transformé. Nous ne le jugeons pas ici en détail, nous nous bornons à marquer ce qui le distingue. Est-ce à dire maintenant qu'il soit parfait, qu'il n'offre ni défaut, ni lacune? Non, sans doute, et l'auteur, sur plus d'un point, aura à retrancher ou à ajouter. Le tour de la phrase n'est pas quelquefois assez vif ; il y a des incorrections et des longueurs ; l'expression se traîne dans des périphrases inutiles ou des développements trop vagues. Un instituteur, un maire, un paysan, qui se promènent à travers champs, ont beaucoup plus souvent le mot propre, juste et vrai. Telles qu'elles sont, les *Études de maître Pierre* ont cependant un mérite réel ; améliorées encore, elles seront de nature à produire un très grand bien dans les populations rurales, en y répandant les principes essentiels de la conservation forestière.

Votre commission, Messieurs, après s'être

Digitized by Google

livrée à l'examen approfondi des mémoires présentés au concours, a jugé unanimement que le mémoire n° 3 était digne du prix de 300 fr., et elle vous propose de le lui décerner. Il est l'œuvre de M. Antonin Rousset, garde-général des forêts à Autun.

Et d'un autre côté, considérant toute la valeur du mémoire n° 2, bien qu'il ne réponde pas complètement aux données du programme, elle est d'avis que vous lui accordiez une mention très honorable. Son auteur est un agronome distingué, M. Lodoïx de Gombert, propriétaire à Sisteron (Basses-Alpes). Le mémoire n° 2, corrigé dans certaines de ses parties, sera publié avec fruit, et beaucoup de ses conseils trouveront sans doute des imitateurs chez les propriétaires intelligents de la Provence.

Je viens, Messieurs, de mettre fidèlement sous vos yeux les titres des deux mémoires aux suffrages de l'Académie. Souffrez que je termine par quelques réflexions.

Les circonstances sont bonnes pour donner à une œuvre de réforme et de propagande forestière, en Provence, toute la portée, tout l'intérêt qu'elle doit avoir. Voyez en effet. Le temps n'est plus où l'on en était réduit à exprimer des plaintes et à formuler des vœux. De la sphère des théories, la question du reboise-

Digitized by Google

ment est descendue dans celle des applications pratiques. Une loi a été votée, un crédit de plusieurs millions a été ouvert, des sommes considérables vont être employées annuellement à préparer et ménager toutes les améliorations possibles du sol montagneux, et nos Alpes obtiennent d'un seul coup ce qu'elles sollicitaient en vain depuis un demi-siècle.

N'est-ce pas le moment ou jamais de tenter un effort, de faire éclater au grand jour les principes de solidarité qui unissent l'agriculture et la sylviculture, de susciter en vue de cette union l'essor de l'initiative individuelle ? Et lorsqu'on suit, d'année en année, la progression du mal dans les Basses et Hautes-Alpes, ne comprendra-t-on pas enfin que l'intérêt des propriétaires, particuliers ou communes, se lie à une entreprise ayant pour but l'intérêt général du pays ?

Celui qui écrit ces lignes était naguère le témoin émerveillé, et j'ose dire ému, de ce qui est devenu possible ailleurs dans une situation en apparence non moins désespérée ? Qui de vous, Messieurs, n'a entendu parler des Landes, de leurs sables, de leurs marais, de leurs dunes mouvantes et toujours plus menaçantes ? Qui n'a lu les descriptions des voyageurs sur la stérilité absolue et la dépopulation fatale des immenses territoires s'étendant aux bords de l'Océan, des embouchures de la Gironde à celles de l'Adour ?

Digitized by Google

La lande nue, désolée, dénudée, présentait un spectacle semblable à celui de nos Alpes avec le contraste des situations. Les conditions de sol et de climat étaient très différentes ; les effets étaient les mêmes. Ici les eaux entraînent et portent à la mer une terre précieuse, là elles la submergeaient et la rendaient improductive. Aux bords du golfe de Gascogne, l'ennemi est dans l'invasion des sables ; sur les versants des Alpes, il est dans celle des graviers.

Les effets étaient les mêmes, par des causes et sous des formes très opposées. Des deux côtés il y avait à vaincre moralement, sinon matériellement, les mêmes obstacles. On ne s'est pas laissé rebuter par ces difficultés dans les landes ; et aujourd'hui, un tableau bien fait pour inspirer un légitime orgueil fournit la démonstration sensible de la puissance providentiellement accordée à l'homme sur la nature.

Il m'a été permis de la contempler de près, cette transformation de tout un pays. Il m'a été donné de voir, d'étudier sur les lieux comment une persistante et courageuse initiative a fait servir les moyens les plus simples à créer la vie, là où une triste nature offrait l'image de la mort. 60,000 hectares de dunes reboisées et consolidées, 700,000 hectares de landes destinées à être en quelque sorte le réservoir inépuisable des plus nombreuses richesses forestières ; le

pin maritime croissant comme par enchantement au milieu des sables, et leur assurant une valeur que n'ont pas chez nous les meilleures terres ensemencées en céréales ; les capitaux se disputant ce sol, jusqu'à ce jour déshérité, pour l'assainir, le féconder et le peupler ; et tout cela dû au vouloir humain qui a poursuivi et accompli un système élémentaire d'assainissement ! tout cela obtenu, malgré une incrédulité presque générale, dont les efforts de la science (1) éclairée par l'expérience ont fini par triompher !

Nous n'avons pas à assainir, à drainer nos montagnes ; leurs pentes ne laissent que trop un passage libre à la violence des eaux torrentielles. Mais nous avons à les consolider et à leur rendre leur destination nécessaire, par la création économique de bois et de pâturages auxquels l'établissement soit des chemins de fer soit des canaux donnera toute leur valeur. Nous avons, dans ce but, à seconder les applications nouvelles de la loi, les généreux appels de l'administration ; nous devons susciter et stimuler

(1) Cette œuvre de transformation des Landes de la Gascogne sera la gloire et l'honneur d'un ingénieur distingué, M. Chambrelent, qui, joignant la pratique à la théorie, a obtenu les plus beaux résultats sur son domaine de Saint-Alban, commune de Cestas, près de Bordeaux.

Digitized by Google

une initiative individuelle et communale, privée et collective. Il nous faut éclairer les populations sur leurs véritables intérêts, sur les causes de leurs malheurs. L'entreprise est plus difficile que dans les Landes, mais elle n'est pas impossible. Les faits l'ont déjà démontré.

L'Académie d'Aix a essayé de provoquer ce réveil, en mettant au concours le sujet de prix qui avait pour objet un enseignement à la fois agricole et forestier donné aux classes rurales.

Digitized by Google

Digitized by Google

BUREAU DE L'ACADÉMIE

Président.

M. Charles De RIBBE.

Vice-Présidents.

M. De FRESQUET.
M. SILBERT.

Secrétaire-Perpétuel.

M. MOUAN.

Secrétaires-Annuels.

M. De FONVERT, Conseiller.
M. GAUT.

Archiviste.

M. Charles De RIBBE.

Trésorier.

M. De GARIDEL.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01233 7245

Filmed by Preservation CIC 2000

Digitized by Google

Digitized by Google

Filmed by Preservation CIC 2000

Digitized by Google

Digitized by Google